Université Lumière - Lyon II

Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Lyon II
Discipline : Géographie

AUTOUR DES HIMALAYAS

Par
Emmanuel GONON
sous la direction de M. le Professeur Michel Foucher

Table des matières

Avant-Propos . 1

Remerciements . . 3

introduction . . 5

Les Himalayas, Confins Sino-Indiens . 6

La Montagne Ou Le Rêve De La Barrière . . 7

Analyse Des Limites D'un Mythe . 8

Une Reformulation Des Enjeux Et Des Stratégies . 10

La Marche Ou Une Approche Globale De L'interaction Sino-Indienne . . 12

Trois Dissymétries Majeures À Explorer . . 14

- Le Milieu Et Les Frontières . . 14

- La Construction Historique D'une Marche . 15

- Actualité Du Phénomène Politique De Marche . . 16

première Partie entre Unité Et Morcellement : Les Hautes Terres Himalayennes . 19

Chapitre Premier outils D'analyse Et De Connaissance . . 20

i- La Frontière Et Ses Fonctions . . 21

ii- L' Etat Et La Gestion Du Voisinage : Pratiques Différenciées Du Territoire . 31

iii- Frontières, Marches : De La Barrière Juridique À La Profondeur Stratégique . . 38

de La Frontière Aux Marges Et Aux Marches . 46

Chapitre Deux les Himalayas Et La Barrière, Une Union Guère Parfaite . . 47

i- Les Himalayas Ou La Périphérie En Question Centrale . . 47

ii- Au-Delà De La Barrière, La Marche Physique . . 71

iii- Bilan D'une Marche : Dissymétries Physiques Et Stratégiques . 84

dissymétries Physiques, Dissymétries Stratégiques . . 93

Chapitre Trois horologie Contemporaine, Marches D'empires . . 94

i- Frontières Indiennes Face À La Chine . . 96

ii- La Frontière Chinoise Du Népal . . 109

iii- Bhoutan : La Dyade Inachevée . 114

iv- Les Frontières Du Pakistan . . 117

un Ensemble Hétéroclite De Tracés Et De Revendications . . 132

Conclusion De La Première Partie des Himalayas Et Des Frontières, Une Union Incertaine . . 133

seconde Partie le Tracé Des Frontières Actuelles : Une Horogénèse Inachevée . 135

Chapitre Quatre représentations Géopolitiques Impériales Et Pratiques Frontalières Nationales Associées . 136

i- La Construction Des Frontières . 137

ii- Entre Géographie Ancienne Et Géopolitique Contemporaine : Représentations . . 142

iii- Pratiques Héritées Et Discours Actuels Sur La Frontière . 155

deux Horizons Et Deux Pratiques Qui Se Tournent Le Dos . 171

Chapitre Cinq frontières Et Stratégies Frontalières Du Passé . 172

i- Des Frontières Pré-Impériales ? . 173

ii- Au Nord De L'inde: Histoires De Thé Et De Laine . 188

iii- Le " Grand Jeu " ; Fin De L'installation D'un Système Impérial De Protection Des Indes . . 200

fin De Siècle : Une Partition Inachevée . 208

Chapitre Six le Démantèlement Du Dispositif Britannique Aux Frontières . 209

i- La Question Du Tibet, Vu Du Sud . 210

ii- Stratégies Frontalières De La Rpc À Partir De 1950 . 222

iii- Le Litige Sino-Indien À L'aune De La Guerre Froide . . 241

le Renouveau D'une Question Tibétaine . . 252

Conclusion De La Deuxième Partie le British Raj, Un Héritage Contesté . 252

troisième Partie les Himalayas, Entre Les Nations . 255

Chapitre Sept le Tibet : Un Enjeu À Géographies Variables . . 256

i- Les Minorités De La Chine . . 257

ii- Intégrer Le Tibet . 270

iii- La Gloire De Kong Fansen Ou La Sinisation Du Tibet . 287

la Chine, Ses Frontières Et Le Tibet . 299

Chapitre Huit normalisation Et Crises Au Sud Des Himalayas . . 300

i- Les Périphéries Montagneuses Dans L'inde Contemporaine . 301

ii-Les Périphéries Entre Ouverture Et Protection . . 308

iii-A L'angle Nord-Ouest De L'inde . 319

une Double Normalisation Aux Frontières ? . . 339

Chapitre Neuf la Subordination Des Marches Externes De L'inde . 339

i- Autour De L'inde . . 340

ii- Formes Actualisées De La Présence Impériale . 346

iii- A Basse Altitude : Le Facteur Gurkha . 360

du Périmètre De Sécurité À La Coopération Rénovée . . 374

Conclusion De La Troisième Partie un Bilan Provisoire . . 374

Conclusion Générale les Marches En Himalaya Ou La Géographie D'un Malentendu . 377

Bibliographie . . 381

Traités De Frontières Ou Relatifs Au Voisinage . 381

Cartes Utilisées . . 382

Bibliographie Générale . 383

Etudes Régionales . 386

Index Des Noms De Lieux . 399

Annexe . . 407

La Graphie Des Noms Propres . . 407

Poids Et Mesures . 408

Avant-Propos

Le choix de l'Himalaya, comme figure centrale de ce travail est né d'une convergence d'intérêts pour la montagne, comme espace de vie et de parcours, et les frontières, comme structures spatiales de rupture politique et de marquage identitaire.

Autour des Himalayas, la fin du vingtième siècle paraît être caractérisée par l'émergence de tendances contraires, d'amélioration des relations de part et d'autre des frontières, entre les Etats qui en ont la charge, sans que ne soient toutefois levées les restrictions d'accès liées à leur caractère litigieux, et d'accroissement des tensions sociales et politiques dans les territoires proches. Compte tenu de ces difficultés, qui rendaient incertain tout travail de terrain à proximité des limites, comme d'ailleurs de l'ampleur de l'espace concerné, il devint nécessaire de privilégier un traitement géo-historique de ces frontières et des territoires frontaliers au détriment d' une approche de géographie régionale.

Il s'agit donc de rendre compte des conséquences territorialisées des décisions prises par les acteurs politiques, et des pratiques induites dans un espace transnational perçu comme porteur d'une identité forte, de mener une réflexion sur la notion de marche, sur son « invention » par les stratèges britanniques du siècle dernier et sur sa préservation paradoxale dans le cadre d'Etats-nations.

Remerciements

J’aimerais exprimer ma reconnaissance aux personnes et institutions qui ont permis la réalisation de cette recherche. D’abord à Michel Foucher, directeur de l’Observatoire Européen de Géopolitique, pour son appui constant et son soutien indéfectible, ainsi qu’à tous les membres de l’Observatoire qui m’ont encouragé et aidé selon leurs compétences.

Un tel travail n’aurait pas été possible sans le soutien de nombreuses personnes, hommes publics, chercheurs ou simples particuliers qui, des bibliothèques de Londres aux gargotes de Lhasa ou de Dharamsala, m’ont nourri de leurs connaissances et de leurs réflexions, de leurs conseils et parfois même de leur enthousiasme pour un tel travail.

Mais c’est surtout à Claudette, Etienne et Josselin que je suis redevable, pour leur infinie patience et leur tendresse renouvelée.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

introduction

« God of the distant north, the Snowy Range O'er other mountains towers imperially ; Earth's measuring-rod, being great and free from change Sink to the Eastern and the Western sea ... » [1]

Quelque 1500 ans plus tard, rien ne peut sans doute mieux rendre compte de la charge symbolique toujours affectée à la chaîne himalayenne que l'image de cette jeune femme qui choisit le col sud (Lho la), à 6026 m d'altitude, pour prêter allégeance au Parti Communiste Chinois lors de la première ascension officielle chinoise de l'Everest[2]. Le poète comme le politique sont fascinés par cette concentration de tous les sommets de plus de 8000 m composant une extraordinaire barrière dressée entre les mondes indiens et chinois[3], interaction majeure entre les deux Etats les plus peuplés de la planète et que Jawaharlal Nehru décrivit en 1950 comme ***« une frontière magnifique » « depuis des temps immémoriaux»*** [4]. Pourtant, cela n'empêcha pas que cette frontière ne soit

[1] ***Extrait de Kumarasambhava, oeuvre de Kalidasa, poète de la cour de Chandragupta II (IV°-V°), cité dans R.L. Singh, India, A Regional Geography, Varanasi, National Geographical Society of India, 1971, p. 345.***

[2] *L'Everest est rouge*, film collectif de propagande chinois tourné en 1975.

[3] Les premières cartes européennes (notamment celle de l'école de cartographie de Florence) localisaient le massif himalayen à l'est de l'Inde, la séparant de la Chine.

[4] *« a magnificent frontier » « From time immemorial* , J. Nehru, *Débats de la Lok Sabha*, 6/12/1950.

franchie par l'armée chinoise neuf ans plus tard et que ne s'amorce un conflit qui n'est toujours pas clos en 1997.

Les Himalayas, Confins Sino-Indiens

La question centrale de ce travail est l'analyse de la situation géopolitique qui prévaut autour d'une interaction asiatique majeure et litigieuse, autour de la dyade sino-indienne, en Himalaya. Elle mérite d'être posée même si un processus de règlement du litige frontalier a abouti le 20 août 1995 à la signature par les représentants indiens et chinois d'un accord sur le retrait des troupes stationnées dans l'est du massif himalayen près de Wandong, dans la Sumdorong chu[5]. Cet accord confirme la réelle volonté des deux gouvernements de mener à terme la normalisation de leurs relations aux frontières, amorcée en 1987, présentée dans les discours officiels comme n'étant plus qu'une question de temps.

Car la querelle n'est pas récente, et le présent travail est né de l'étonnement devant la permanence des références dans les discours des différents acteurs - impériaux, étatiques ou autres - accordées à certains lieux, à certaines frontières, ou plus encore à certaines situations géographiques. Autrefois pratique géographique de défense face à d'autres empires perçus comme agressifs, aujourd'hui frontières nationales, ces limites himalayennes courent à travers des espaces qui paraissent être des enjeux permanents.

A cet intérêt personnel pour le milieu de la haute montagne s'ajoute l'importance de l'analyse d'un espace où se pose avec une pertinence particulière de nombreuses questions relatives aux interactions entre des Etats qui relèvent de ce qu'on appelait le Tiers monde. C'est à dire : une horogenèse en partie imposée et remise en cause, des fonction de fronts et de sanctuaire, des intersections d'ensembles ethniques et religieux et la pérennité de représentations géo-idéologiques héritées. On y observe de plus les problèmes relatifs à l'intégration de périphéries par des empires ou des Etats nationaux, dans des conditions de milieu naturel défavorables à l'occupation humaine.

L'analyse des relations entre Etats et de leurs impacts territorialisés a longtemps été un champ de recherche réservé à des spécialistes des sciences politiques ou à des historiens des relations internationales. Si des géographes se sont attachés à ce champ de recherche, paradoxalement les références aux données relatives au milieu se limitent le plus souvent à l'analyse de ses effets - à grande ou à très grande échelle -, comme déterminants de la tactique ou du tracé des frontières. L'analyse des relations entre frontières, espaces frontaliers et pouvoirs politiques n'intègre donc que marginalement les données relatives au milieu naturel. Dans les Himalayas, les acteurs politiques et militaires nationaux sont confrontés à un milieu d'exception, tant par ses dimensions que par les contraintes à l'établissement ou à la circulation qu'il impose : les hautes montagnes entre l'Asie du sud et l'Asie du centre et de l'est constituent une donnée stratégique pour les Etats en présence, au même titre que leur population ou leur

[5] Dernier lieu d'affrontement entre troupes indiennes et chinoises, à l'été 1986, au nord-ouest de l'Arunachal Pradesh.

puissance militaire.

La Montagne Ou Le Rêve De La Barrière

La montagne en général et le massif himalayen en particulier se prêtent plus volontiers à la formulation de mythes et de légendes qu'à celle de revendications territoriales ou à l'éclatement de conflits frontaliers. Ce sont des « haut-lieux » [6] par excellence, des espaces ***« saturé[s] de Sacré »*** selon l'expression de Mircea Eliade. En Asie du sud - sauf bien sûr pour les musulmans pour lesquels il ne constitue pas un référent religieux - l'Himalaya est d'abord la barrière monumentale qui clôt au nord une civilisation, désormais sédentaire, qui l'a substantivé comme ***« domaine des neiges »*** [7].

L'Himalaya, lieu de refuge et berceau du Gange, est considéré en Inde comme source de vie et par là source de vénération ; déifié, il devient *Himâvan*, père d'*Umâ* et de *Gangâ* ; c'est le symbole de l'Inde qui abrite le trône inaccessible de Siva (le Mont Kailash), ainsi que celui de Parvati (le Gorisankhar) : ***« Une montagne, surtout l'Himalaya [...] c'est de la terre qui essaye de se métamorphoser en ciel »*** [8]. Il est l'objet de nombreux pèlerinages : Amarnath, Jwala Mukhi, Hardwar, Kedarnath, Badrinath, Gangotri et Yamnotri, Pasupat, et bien sûr, le pèlerinage le plus sacré de tous, celui au lac Manasarovar et au mont Kailash, pour lequel les gouvernements indien et chinois avaient su trouver un terrain d'accord, le dernier autorisant l'entrée annuelle de quelques centaines de personnes au Ngari[9]. Il constitue aussi la figure-clé de la cosmogonie du bouddhisme, qui est née au pied de la chaîne, à Lumbini, dans le Teraï népalais et dont les pratiquants fréquentent les mêmes pèlerinages que les hindous et même les sikhs.

C'est pourtant dans ce cadre que le 25 août 1959, des soldats indiens et chinois échangèrent des coups de feu, dans le secteur de Mygitun, amorçant un conflit frontalier entre les deux Etats dont Dorothy Woodman soulignait l'incongruité en ces lieux : ***« Les Himalayas, pacifiques et isolés, devinrent une zone de controverses et de menaces »*** [10]. En contradiction avec au moins un millénaire d'échanges commerciaux et

[6] Pour une vision peu conformiste, mais universelle des liens entre les hommes et leurs montagnes, on renverra au bel ouvrage de Samivel, *Hommes, cimes et dieux*, Grenoble, Arthaud, 1971.

[7] Article « Himalaya », Louis Deroy et Marianne Mulon, *Dictionnaire des noms de lieux*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992.

[8] Salman Rushdie, *Les versets sataniques*, Paris, Christian Bourgois, 1989, p. 331.

[9] Le catalogue du *Survey of India* propose, outre les classiques cartes en relief de l'Inde à différentes échelles, une carte de la "Route de Rishikesh à Badrinath-Kerdanath" soit l'itinéraire de pèlerinage aux sources du Gange, au 1/250 000.

[10] *« The Himalayas, peaceful and remote, became an area of controversy and menace* », Dorothy Woodman, *Himalayan frontiers, studies in a continuing rivalry* , London, Cresset Press, 1969, p. 1.

culturels par-dessus la chaîne himalayenne, le conflit, qui connu son apogée à l'automne 1962, entraînant le gel des relations entre les deux Etats pendant presque trente ans et la fermeture quasi hermétique de leur frontière commune : au temps long des pratiques sociales et économiques transhimalayennes succède le temps court de la fermeture et de l'arrêt des échanges de biens, de services et d'idées.

Situation paradoxale dès lors que les frontières tracées en Himalaya sont en général perçues comme la combinaison idéale d'un massif montagneux et d'une frontière, d'une limite physique et d'une limite politique qui introduit une rupture majeure entre des Etats voisins. Selon la rhétorique traditionnelle de l'étude des frontières, cette association renvoie implicitement à un concept fort, celui de la frontière naturelle, où sont intimement associées les contraintes physiques et politiques pour constituer un paradigme, celui de la « bonne frontière ». Sa vertu repose tout d'abord sur la qualité du support physique - déjà obstacle - que la limite politique ne ferait que « surligner » et confirmer dans sa fonction : ***« Sur au moins 1 500 miles cet immense mur continu de pics et de champs de neige isole l'Inde du Tibet ou de la Chine [...] une barrière telle qu'aucun mécanisme humain, qu'aucune invention diabolique ne peut attaquer avec une quelconque chance de succès »*** [11].

Mais cette barrière ne joue pas pleinement ce rôle. Sinon comment expliquer les tensions qui opposent Indiens et Chinois en cette fin de siècle, comme celles qui opposèrent Tibétains et Népalais au siècle dernier. Le massif himalayen offre en fait le paradoxe d'un système montagneux perçu comme infranchissable alors que la pratique humaine quotidienne en fait un espace de parcours, que la chronique événementielle en fit un espace de luttes et d'affrontements, guère plus calme que celui que constituait la plaine du Gange, 3 000 à 5 000 mètres en contrebas.

Question d'échelle peut-être, ainsi que d'angle de vue : cette perception ne reposerait-elle pas sur une vision réductrice du massif montagneux, selon une vision à la fois « olympienne » d'une discontinuité physique nord-sud en Asie et « contre-plongée » généralisant un ensemble montagneux et le réduisant à une barrière continue fermant au nord une entité perçue comme homogène, l'Asie du sud ; la barrière himalayenne ne serait-elle pas une « création » indienne avant tout ? N'y aurait-il pas une confusion implicite entre la chaîne de montagne - telle qu'elle peut être observée et perçue de la plaine du Gange - et les massifs montagneux dont elle ne constitue en fin de compte que le rebord méridional ?

Analyse Des Limites D'un Mythe

Cette représentation qui a influé sur la construction des frontières au nord de l'Inde, est partiellement responsable de la genèse du conflit sino-indien et influence encore

[11] "*For at least 1,500 miles does that huge unbroken wall of peak and snowfield shut off India from Tibet or China [...] a barrier such as no device of man, no devilish ingenuity of invention, can assail with any hope of successful issue*", T.H. Holdich, *Political Frontiers and Boundary Making*, London, 1916, p. 124.

profondément les stratèges et hommes politiques indiens dans leurs actions. Mais elle repose sur un présupposé de symétrie entre Inde et Chine, alors que le massif himalayen présente une dissymétrie nord-sud forte : au gigantesque escalier vers les cimes, d'une profondeur moyenne d'une centaine de kilomètres au sud font pendant, au nord, les hautes terres tibétaines sur une profondeur moyenne d'un millier de kilomètres. Si à égale distance des ligne de crêtes, le commandement peut atteindre 8 000 m au sud, au nord il est en moyenne de 4 000 m.

A cette dissymétrie physique s'en ajoute depuis une cinquantaine d'années une seconde, de nature politique : tandis que les pentes nord des crêtes himalayennes sont sous le contrôle d'un seul Etat - la Chine - l'Inde partage le versant sud avec trois autres Etats : le Pakistan, le Népal et le Bhoutan. Est-ce à dire que le thème à étudier est celui des frontières de la Chine face à ses voisins himalayens ? Il s'agit plutôt de rendre compte de frontières qui ont comme caractéristique première d'être toutes tracées sur la barrière himalayenne et qui sont aussi, sauf la dyade indo-pakistanaise, directement issues d'une dynamique historique commune, liées à la mise en place du dispositif frontalier de défense de l'empire britannique face, au nord, à des empires qui n'étaient pas seulement chinois. Il s'agit enfin de comprendre les formes et modalités de l'action politique et militaire à la (aux) frontière (s) des deux principaux Etats de la région, qui ont hérité, directement ou non, de ce dispositif : l'Inde et la Chine.

La partition politique des pentes sud de l'ensemble himalayen introduit une seconde dimension dans le litige entre Inde et Chine, qui s'exprime à deux niveaux : c'est tout d'abord la possibilité pour la Chine de mettre à profit les rivalités entre Etats du sous-continent pour influer sur la stricte rivalité frontalière avec l'Inde, notamment celle entre Inde et Pakistan, autant que les velléités d'indépendance stratégique ou économique du Népal et du Bhoutan.

C'est deuxièmement pour les deux pays la réalité d'un contact multiforme dans les Himalayas[12] et donc l'existence d'autres litiges de frontière, notamment entre Chine et Bhoutan, entre Inde et Pakistan. En tout sept dyades[13], qui totalisent une longueur de 7592 kilomètres[14], sont tracées dans le massif. Ce chiffre est obtenu en tenant compte des tracés qui sont à l'heure actuelle respectés, soit parce qu'ils ont été définis, délimités ou démarqués, soit parce que la localisation des forces en présence de part et d'autre de certaines lignes (les lignes de contrôle effectif ou *lines of actual control* selon la terminologie indienne) nous oblige à utiliser ces dernières comme références. Un calcul prenant en compte les revendications formulées par les différents Etats donne des résultats peu différents (l'écart est de l'ordre de 2%), à l'exception des dyades

[12] Contact entre Etats, contact entre modes de gouvernement (monarchie).

[13] Nous comprenons la dyade comme une frontière commune à deux Etats contigus. Cette définition est avant tout un constat "statistique" et n'implique pas forcément - comme certains l'ont écrit - une binarité réductrice.

[14] Les longueurs des dyades ont été mesurées à partir de cartes au 1/250 000, parfois au 1/1000 000. Les mesures obtenues demeurent dans un intervalle d'erreur de moins de 5% par rapport aux données officielles des différents Etats, quand elles sont disponibles.

sino-indienne et sino-pakistanaise à la hauteur du secteur du Siachen, faisant varier leur longueur respective de plus ou moins 60 km, selon la souveraineté attribuée à ce triangle montagneux.

	Chine	Inde	Népal	Pakistan
Bhoutan	470	605		
Chine		3380	1117	523
Inde			1690	740

Les dyades représentent respectivement 7,3%, 32,4%, 37,1%, 16,9% et 6,2% de l'ensemble des limites himalayennes, qui sont différenciables en deux catégories, selon leur localisation dans le massif pour les Etats du sud face à la Chine :

.

un premier ensemble, de faible importance (2300 km), qu'on pourrait désigner sous le nom de frontières de basse altitude. Il concerne les dyades indo-népalaise et indo-bhoutanaise et pour partie la dyade indo-pakistanaise, dans la section montagneuse de son tracé ;

.

un second ensemble, le plus important (4412 km[15]), mérite le terme de frontières de haute altitude. Il concerne la quasi totalité de la dyade sino-indienne, ainsi que les dyades entre Chine d'une part, et le Pakistan le Népal et le Bhoutan d'autre part. Ces frontières sont tracées dans un milieu qui, s'il n'est pas forcément hostile, est tout au moins différent de celui de basse altitude et génère pour les Etats concernés des contraintes spécifiques de gestion.

	enveloppe totale	longueur en Himalaya	total Himalaya (%)
Bhoutan	1 075	1 075	100
Chine	22 143	3 130	14
Inde	14 103	4 088	29
Népal	2 807	2 807	100
Pakistan	6 774	1 263	18

Ces frontières représentent un peu plus de 19% de la longueur totale des enveloppes des Etats en présence, sauf pour le Népal et le Bhoutan.

Une Reformulation Des Enjeux Et Des Stratégies

La première dimension de l'interaction entre Inde et Chine est celle d'un contact direct, par la dyade commune. L'antagonisme sino-indien, né de malentendus initiaux et

[15] S'ajoute quelque 880 km de frontières « intermédiaires », courant dans le sens de la pente depuis les basses terres jusqu'aux frontières de haute altitude.

longtemps alimenté d'incompréhensions mutuelles qui débouchèrent sur un bref et violent conflit frontalier, semble être en voie de résorption. Mais quel que soit le stade actuel du processus de normalisation[16], les deux Etats demeurent des constructions politiques récentes, « issues de la colonisation » et doivent encore gérer le problème du contrôle interne de territoires échus au terme de la construction nationale, par héritage colonial au sud ou par conquête militaire au nord. Différentes dans leur modalité, ces deux politiques relèvent pourtant d'une même thématique, celle de l'intégration, qui peut présenter localement des intensités variables, et qui paraît entrer en conflit avec celle de la sécurité, telle qu'elle a marqué le territoire pour répondre aux besoins militaires de protection des frontières depuis les années 1950.

Les deux thèmes de l'intégration nationale et de la protection des territoires sont liés par un même héritage, celui d'une période de tension (aux composantes tant internes qu'externes) dont les conséquences territoriales induites sont devenus une donnée géographique, marquant durablement les régions en position de frontière : les modalités de gestion de la tension aux frontières entre l'Inde et la Chine ont suscité de part et d'autre la mise en oeuvre d'un aménagement du territoire particulier, et le développement induit d'un positionnement spécifique dans l'idée nationale, au fur et à mesure que s'ancrait sa singularité territoriale.

Parallèlement à cette normalisation à la frontière se confirme une tendance où la sécurité de l'Inde n'est plus perçue comme dépendant seulement de la reconnaissance de ses frontières himalayennes par son voisin septentrional, mais de plus en plus de sa capacité à contrôler la montée en puissance d'une politique chinoise de sécurité régionale qui remet en cause les pratiques hégémoniques indiennes au nord de son sous-continent, en Himalaya. C'est le double message qui se dégage de la visite en Inde du président de la République Populaire de Chine (RPC) à la fin de novembre 1996, confirmant certes le rapprochement en cours entre les deux Etats, mais en soulignant implicitement les limites : d'une part Jiang Zemin a poursuivi ce voyage par des escales à Islamabad[17], puis au Népal ; d'autre part Shankar Sharma, président de l'Inde, déclara lors du banquet de bienvenue que ***« Les actes et les dynamiques qui affectent la sécurité de notre région nous causent une vive inquiétude »*** [18].

En fait la seconde dimension du contact entre Inde et Chine, indirect, via des régions ou Etats himalayens voisins, n'est pas nouvelle et constitue même une constante dans les complexes relations de voisinage sino-indiennes. Elle pose la question du positionnement des deux Etats dans leur environnement régional, dans des espaces plus vastes que les territoires nationaux, que chacun d'entre eux considère comme constituant une sphère

[16] Si le désengagement des troupes dans le Sumdorong chu (Arunachal Pradesh) se poursuit, de nouveaux points de tension apparaissent ailleurs, comme à Track Junction (Himachal Pradesh) au début de mars 1997.

[17] Un article de la *Far Eastern Economic Review* du 12/12/1996 observait que cela revenait, pour le chef du gouvernement indien, à poursuivre une visite officielle en Chine par une visite officielle à Taiwan!

[18] « *Actions and developments that adversely affect the security environment in our region cause concern to us* », *FEER*, 12/12/1996.

d'influence légitime. La nouveauté tient à ce que le ministre chinois des affaires étrangères affirma à l'occasion de l'accord de retrait de postes dans la Sumdorong chu[19] que l'Inde et la Chine recherchaient la normalisation de leurs relations de part et d'autre de leur 4060 kilomètres de frontières communes. Si on exclue une erreur toujours possible de transcription, la longueur énoncée constitue la reconnaissance implicite par le gouvernement chinois d'une certaine primauté stratégique de l'Inde au sud du massif tibéto-himalayen puisqu'elle inclut la totalité des territoires au sud des plus hautes crêtes et pas seulement l'Inde, avec qui la Chine partage 2 500 km de frontières. La déclaration doit être considérée comme historique, puisqu'elle répond, pour la première fois, à la reconnaissance réitérée par les gouvernements indiens successifs de la souveraineté chinoise sur le versant nord de la chaîne, sur le Tibet.

Cette visite officielle, autant que les progrès enregistrés dans les négociations de frontière (comme l'accord de maintien de la paix le long de la frontière sino-indienne, signé en septembre 1993), s'inscrivent dans un contexte d'ouverture diplomatique de la Chine, favorisée par les ressources financières accrues d'un pays en forte croissance économique. C'est sans doute là le sens du message de Jiang Zemin lors de sa visite officielle en Inde, qui déclara que l'antagonisme sino-indien n'était plus d'actualité, et ***que « Bien que nous ayons encore quelques litiges en suspens, hérités du passé, je peux affirmer que nos intérêts communs dépassent largement nos problèmes »*** [20]. Mais le champ d'action possible de la Chine en Asie du sud est plus ouvert que celui de l'Inde sur le versant nord, puisqu'elle peut jouer entre autres sur l'antagonisme indo-pakistanais, tandis que l'Inde ne pourrait mettre à profit qu'une alliance avec le gouvernement tibétain en exil, qui constituerait immanquablement un *casus belli* pour le gouvernement chinois. C'est une seconde dissymétrie dans les modalités d'action des deux Etats, l'Inde étant d'autant plus limitée dans son action que son décollage économique est plus récent, et plus fragile, et que l'hégémonie de fait dont elle disposait depuis l'indépendance (ayant hérité de 77% des territoires que contrôlait directement ou non le British Raj) est peu à peu érodée par la lente structuration de la coopération régionale en Asie du sud par la SAARC (South Asian Association for Regional Cooperation).

La Marche Ou Une Approche Globale De L'interaction Sino-Indienne

Les logiques liées d'intégration et de sécurité ont abouti à la création de territoires frontaliers géographiquement différenciés. *Autant qu'une géographie de la frontière sino-indienne et des territoires en position de frontière, le présent travail se veut une*

[19] En date du 20 août 1995, selon une dépêche AFP datée du même jour.

[20] « *Though we still have some outstanding problems left over from the past, I can say that our common interests far outweigh our concern* », *FEER*, 12/12/1996.

réflexion sur la notion de marche, sur son « invention » par les stratèges britanniques du siècle dernier, et sur sa préservation paradoxale dans le cadre d'Etats-nations. L'approche choisie est bien celle d'une géographie centrée sur un objet particulier - 4 000 km de frontières -, et selon une démarche globale nécessaire à la compréhension du processus de production des marches himalayennes. En ce sens, c'est bien la combinaison d'échelles différentes - la grande échelle du tracé et la petite échelle de la stratégie - qui a permis la réalisation de ce travail.

Rappelons qu'il s'agit d'un milieu particulièrement difficile d'accès, et pas seulement en raison de l'altitude. En premier lieu l'accès à la frontière, au moins pour la dyade majeure - entre Inde et Chine - est difficile en raison des servitudes de déplacement qui existent tout au long de son tracé, sauf à quelques rares points de franchissement. En outre, les dix dernières années qui se sont écoulées ont vu se multiplier les lieux de tension dans la région : imposition de la loi martiale au Tibet en 1987, reconduite plusieurs fois, tandis que les déplacements libres à l'intérieur de la Région Autonome devenaient de moins en moins possibles; éclatement puis durcissement du conflit du Siachen à l'ouest et litige du Sumdorong chu à l'est, qui a suscité le renforcement du dispositif militaire au centre - au Sikkim -; au Cachemire, mutation du mécontentement général en « Intifada » puis en guérilla qui s'est développée hors de la cuvette de Srinagar et déborde désormais sur le versant sud du Pir Panjal.

La recherche a donc été conduite à partir de séjours de terrain (Cachemire, Ladakh, Himachal Pradesh, Népal, Tibet) et d'une recension des textes juridiques, administratifs et des discours des hommes politiques et des analyses des chercheurs (non seulement indiens et chinois, mais aussi occidentaux).

L'analyse de la complexe interaction sino-indienne selon une logique de marche répond donc au désir de réaliser une approche globale de l'interface de contact entre les deux Etats majeurs d'Asie, tant par leur dimensions que par leur population, et qui ont en commun de se projeter en-dehors de leurs frontières, de mener ou de chercher à mener une politique de rayonnement politique et stratégique régionale. En soi le litige frontalier entre Inde et Chine ne concerne que la dyade commune mais ce qui se joue à la frontière n'est qu'un élément des relations de voisinage entre les deux Etats, qui constitue plus généralement l'interaction sino-indienne, s'inscrivant dans un espace plus vaste, où les autres Etats participent et contribuent à apporter au différend sino-indien une dimension régionale. C'est un espace débordant la chaîne himalayenne stricto sensu, un « autour des Himalayas » qu'il convient de définir comme pertinent dans le cadre de cette analyse et qu'on dénommera *tibéto-himalayen* en référence aux ensembles physiques constituants. On ne s'attachera pas à délimiter précisément cet espace, sauf à constater qu'il prend en compte l'ensemble des massifs montagneux entre Chine et Asie du sud, parce qu'une telle définition en eut impliqué une seconde, de région frontalière, qui aurait constitué un cadre normatif peu conforme aux représentations qu'en ont les acteurs, comme aux pratiques qu'ils y exercent, tant ces dernières varient au long du massif. Une géographie des frontières, surtout litigieuses (ou potentiellement litigieuses) est aussi une *géographie des représentations associées*, autant que celles des pratiques à l'oeuvre à proximité de ces lignes imaginées.

Trois Dissymétries Majeures À Explorer

Le présent travail se compose de trois parties, mettant en scène la marche himalayenne dans son contexte géographique, historique et dans sa dynamique actuelle. Les frontières sont de nouveau objets d'étude géographique, il était donc nécessaire de consacrer un chapitre préliminaire à ces mots, concepts ou expressions dont il sera fait abondamment usage par la suite, et en préciser les sens, tant en français qu'en anglais. Il importe en effet de comprendre comment dans le cadre univoque de l'Etat-national peuvent exister des marches, des territoires a priori moins « nationaux » que le reste du pays, comment une telle différenciation implicite peut être gérée par les gouvernements concernés.

- Le Milieu Et Les Frontières

Le massif himalayen est perçu comme une barrière, depuis l'Inde. Il importe, dans une *première partie* de rechercher quelles sont les composantes d'une telle représentation, comme des paysages tant physiques qu'humains associés, bref de localiser les ruptures et des continuités spatiales d'un « autour des Himalayas ». Cette esquisse d'une géographie physique et humaine des frontières et des territoires à proximité des frontières s'attache à définir les constituants de cette barrière montagneuse, physiques d'abord, mais aussi humains, ainsi qu'à en cerner les traits spécifiques, au regard du reste des territoires nationaux.

C'est, comparativement aux Etats englobants, un espace vide, de faible pression démographique, parce que le milieu introduit de fortes contraintes à l'habitat et à la gestion du territoire, mais qui peut présenter localement des zones de forte densité, aux altitudes moyennes[21]. Il s'inscrit aussi en creux dans la dynamique économique des Etats englobants, sauf à bénéficier partiellement du développement du tourisme tant international qu'indien, comme d'une présence militaire forte qui favorise un certain dynamisme économique local.

En fait le caractère unique de l'espace himalayen-tibétain comme support de frontières tient autant aux caractéristiques du milieu, et notamment de l'altitude, qu'il autorise l'existence d'un phénomène transfrontalier : le Tibet. C'est un paradoxe de ces frontières qui séparent deux civilisations distinctes mais qui viennent en intersection avec une troisième, la civilisation tibétaine : sauf à l'extrême ouest du massif, l'interaction sino-indienne est enrichie d'une composante tibétaine qui a la particularité d'être exogène aux Etats en présence, même si elle constitue un objet de revendication intégré aux logiques frontalières nationales.

[21] Les notions de moyenne ou de haute montagne n'ont pas la même connotation dans cette région du monde qu'en Europe. J'ai choisi de tenir compte des similitudes observables : la haute montagne commence quand s'arrête la pelouse « alpine », quand apparaissent les pentes rocheuses, les talus d'éboulis et les pentes neigeuses.

- La Construction Historique D'une Marche

A partir de cet état des lieux, *la deuxième partie s'interroge sur les héritages, les ruptures et les continuités temporelles inscrites dans l'espace*. Un recours à l'histoire se justifie parce qu'elle constitue un réservoir de représentations mobilisables et mobilisées par les acteurs actuels qui y puisent en premier lieu la légitimité de leurs revendications territoriales ou frontalières : l'Inde n'hésita pas à exhumer un testament royal datant du IXè siècle pour affirmer ses positions sur le tracé de la portion ladakhi de la frontière; la Chine justifie sa souveraineté actuelle sur le Tibet sur la base d'allégeances ou de relations spécifiques datant de la dynastie Tang, voire de la dynastie Han.

Les temps longs historiques constituent un réservoir de légitimité qui n'est pas seulement de revendication, mais aussi de situation : les deux Etats contemporains que sont l'Inde (1947) et la Chine (1949) se considèrent comme légataires du passé historique des territoires qu'elles contrôlent aujourd'hui et l'héritage, explicitement revendiqué d'empires antérieurs, coloniaux autant que précoloniaux est, fondamentalement, celui de leur rayonnement régional actuel, comme des pratiques de gestion de « l'outre-frontière » induites. Les époques fondatrices (de l'identité) varient : si l'Inde contemporaine se réfère symboliquement au plus grand empire précolonial - celui d'Ashoka -, ce sont les héritages stratégiques du British Raj qu'elle assume, notamment celui de son inscription dans un sous-continent qui est indien et qui constitue son espace de référence, son « périmètre de sécurité » où s'applique une politique de rayonnement régional non dépourvue d'hégémonisme. En Chine, le discours officiel fait explicitement référence à la dynastie Han comme fondatrice de l'identité sociale et culturelle chinoise, mais ce sont les acquis territoriaux d'une dynastie « étrangère » - celle des Qing - que les gouvernements chinois successifs revendiquèrent comme légitimes depuis la révolution de 1911 et que la RPC a réalisé en grande partie à partir de 1949.

Le legs est aussi, pour l'Inde, celui de ses frontières terrestres, ou plutôt, parce qu'on était lors de leur création dans une configuration d'empire, du dispositif frontalier dont les frontières ne constituaient qu'un élément. L'histoire d'un siècle de présence politique (déléguée pour l'essentiel) comme d'action britanniques dans les Himalayas fut celle de la construction d'une marche, de l'insertion d'un espace en périphérie dans un espace de sécurité visant à la protection des abords septentrionaux de l'Inde britannique.

Mais l'indépendance négociée du pays n'aboutit pas à l'héritage entier du territoire du British Raj et la naissance « partagée » de l'Inde et du Pakistan a impliqué une double réduction territoriale du dispositif initial, tel que préservé dans la pensée stratégique des nouvelles élites indiennes : rétraction de la projection en avant par disparition des Etats-tampons imaginés par les Britanniques (d'ouest en est : Afghanistan, Tibet, Birmanie) et partition du piedmont sud-himalayen entre l'Inde et le Pakistan. Inversement, le versant nord des Himalayas fut le lieu d'une dynamique contraire d'expansion territoriale par l'intégration formelle du Tibet dans le nouvel Etat chinois : démantèlement d'un côté, construction de l'autre, avec comme conséquence la mise en coïncidence des limites de sécurité avec les limites nationales, qui sont d'ailleurs les seules frontières héritées du Raj que les Indiens aient à gérer.

Paradoxalement - mais n'est-ce pas là une expression historique du phénomène de marche - la colonisation n'a pas affecté, sauf de façon indirecte, les espaces himalayens, sauf à accroître l'autonomie dont ils disposaient. Elle les a en revanche écarté des dynamiques économiques à l'oeuvre dans les plaines, notamment du développement industriel affectant à la même époque l'Inde du nord.

- Actualité Du Phénomène Politique De Marche

Une troisième partie tire les enseignements de cette double situation des Himalayas comme marche physique et comme marche historique, soit comme des espaces où se conjuguent les tendances d'inclusion territoriale et d'intégration stratégique, dans un contexte de reconstruction d'empires, ou tout au moins dans celui d'Etats se percevant comme ayant ou devant avoir un rôle régional dominant. Quelles sont les dynamiques à l'oeuvre? Compte tenu de la dissymétrie nord-sud issue des positions respectives des deux Etats - l'un hégémonique au nord, l'autre ne disposant en propre que d'une portion du versant sud des Himalayas - le postulat de départ est la primauté d'action de la Chine face à l'Inde. Les dimensions de l'interaction sino-indienne et l'existence d'entités régionales clairement individualisées nous permettront d'esquisser une typologie des marches observables dans les Himalayas, selon les thèmes de l'intégration (nationale) et de la sécurité, sans négliger - quand c'est le cas - les concurrences observables entre les nations.

Au nord, les liens de subordination du Tibet à la Chine sont complexes sur ce territoire qui représente 16% du territoire chinois et 30% d'une « Chine de l'extérieur » qui occupe une position spécifique au sein de la RPC. La légitimité d'une présence chinoise au Tibet n'est pas tant à questionner[22] que les formes et modalités qu'elle recouvre, qui connaissent depuis 1992 une évolution majeure dans un contexte d'infléchissement de la politique chinoise vers « l'économie socialiste de marché », dont les bénéfices contribuent à financer la colonisation Han dont le Tibet est le théâtre depuis une dizaine d'années, afin d'assurer un développement « à tout prix », seul gage d'une colonisation durable. Cette colonisation de peuplement ne remplace pas la colonisation militaire qui marque le Tibet depuis près de quarante ans, mais vient au contraire compléter un dispositif de contrôle du territoire et de protection des frontières rénové dans un contexte d'affirmation de la Chine comme puissance régionale, passant par un contrôle effectif des périphéries internes du pays au travers de l'assimilation des minorités nationales et de l'affirmation identitaire aux frontières.

Cette géographie volontariste à fin d'assimilation n'a pas son équivalent au sud, où les formes de l'action indienne visent en première instance à intégrer le dispositif frontalier légué par l'empire britannique des Indes dans une structure d'Etat national. D'un point de vue administratif, on observe un processus de normalisation des statuts hérités de l'époque coloniale, qui est réalisé au travers de la création d'entités administratives régionales clairement identifiées comme « himalayennes » et qui connaîtra son terme avec la création d'un Uttarkhand détaché de l'Uttar Pradesh.

[22] Encore qu'énoncer une différenciation Chine-Tibet revient implicitement à questionner cette légitimité.

L'octroi d'un statut social (*scheduled tribes*) ou territorial (*Autonomous Hill Council*) spécifique aux populations d'altitudes accroît en fait leur marginalisation géographique et sociale tandis que l'intégration socio-économique se fait par le tourisme pour l'essentiel. Il ne paraît pas y avoir de réelle volonté de mise en valeur économique de ces territoires autrement que par des initiatives locales, souvent financées par des ONG nationales ou internationales.

La normalisation de la situation le long de la frontière sino-indienne, qui devrait entraîner le repli du dispositif militaire, risque d'accroître le sous-développement des régions avec la disparition des troupes qui concourraient à l'activité économique locale; même si le démantèlement désormais engagé du système des « territoires à accès restreint » peut avoir comme conséquence le développement généralisé du tourisme d'altitude.

On accordera une attention particulière au cas spécifique du Ladakh, en raison de sa double inscription comme bastion stratégique face à la Chine et face au Pakistan même si, il est vrai, l'enjeu principal de ce second litige porte avant tout sur la souveraineté de la vallée du Cachemire.

Le gouvernement indien affiche une politique plus volontariste dans la gestion des proximités étrangères, qui semble avoir comme objectif d'achever l'intégration des Etats himalayens à l'Inde, selon un mode qui fut d'abord politique - cas du Sikkim - mais qui est actuellement économique, en mettant en place une politique de frontière ouverte, en opposition avec les pratiques de frontière fermée observable sur le reste de l'enveloppe frontalière terrestre indienne.

Mais le coût social de cette politique est élevé et fragilise paradoxalement l'accès de l'Inde à plusieurs de ses territoires himalayens : les fortes communautés Népal en périphérie du Népal, renforcées depuis quelques années par les populations expulsées du Bhoutan favorise l'émergence de revendications locales formulées sur une base identitaire (Gorkhaland, Uttarkhand), ainsi que l'apparition de revendications semblables, de la part des populations autochtones (Bodoland), tandis que l'intégration du Sikkim à l'Union Indienne est régulièrement remise en question par certaines de ses populations.

En fait, la subordination multiforme des Etats himalayens révèle un processus de construction de marches externes, par l'Inde : l'intégration du Bhoutan dans l'espace économique indien apparaît a priori irrémédiable, d'autant plus que sa politique étrangère est largement orchestrée depuis New-Delhi. A l'inverse, et parce qu'il constitue un enjeu stratégique actuel, le Népal connaît paradoxalement un niveau de développement économique sans aucune mesure avec les autres territoires himalayens, hormis le Tibet, disposant ainsi d'un réseau routier moderne dont la majeure partie a été financée par ses deux grands voisins. Le processus de subordination à l'Inde est freiné par l'action de la Chine que le gouvernement népalais tend à favoriser pour maintenir un équilibre entre les deux pays, dont les influences se font sentir jusque dans la vie politique de la vallée. C'est en fait un double enclavement - géopolitique et géographique - qui caractérise le Népal contemporain, et que le gouvernement tente de briser, en signant des accords de transit avec le Bangladesh, mais aussi en soutenant la montée en puissance de la SAARC.

" Il n'y a dans la nature que les frontières que nous y cherchons "[23]

[23] ***Jean Brunhes et Camille Vallaux, La géographie de l'histoire, Paris, Alcan, 2° édition, 1921, pp. 61-62.***

première Partie entre Unité Et Morcellement : Les Hautes Terres Himalayennes

Dans cette Asie “ compliquée ” qui nous intéresse, la localisation tout comme le genre des Himalayas sont originaux : le massif concentre 80% des terres de plus de 3000m du continent asiatique. En tout, quelque 3 millions de km2 qui peuvent être appréhendés dans une première approche comme une barrière, à peu près vide d’hommes, entre les deux principales masses démographiques du monde, respectivement au sud et au nord-est du massif : le sous-continent indien et la Chine. La barrière porte aussi les frontières politiques litigieuses des Etats englobants.

Rares sont les auteurs qui adoptent pour l’étude des frontières tracées en Himalaya une démarche géographique : la frontière est le plus souvent étudiée comme objet politique, historique ou juridique, rarement comme objet d’intérêt géographique. Pourtant n’est-elle pas avant tout une ligne qui circonscrit l’aire de jeu d’une politique quelconque, création intellectuelle qui introduit une limitation “ artificielle ” de l’espace, soit qu’elle s’appuie sur des intersections d’ensembles physiques ou humains, soit que son tracé relève d’une tout autre logique, qu’on attribue trop rapidement au seul arbitraire de ses concepteurs[24] ?

Notre premier travail doit être d’étudier un support spatial trop négligé, de rechercher une relation entre les frontières et ces portions de l’Himalaya sur lesquelles elles sont

tracées. Présentent-elles une “ cohérence ” vis-à-vis des mécanismes de partition des différents ensembles physiques ou/et humains en Himalaya ? Au contraire viennent-elles en discordance avec des formes physiques, celles qu’en première analyse on appréhende comme de “ meilleurs ” supports ?

Nous nous efforcerons de mettre d’abord en évidence les thèmes de rupture au travers de ce qui peut être perçu en première vision comme un continuum de transition entre deux portions de l’Asie.

Nous l’aurons compris, débuter l’étude des frontières tracées en Himalaya par une mise en place des ensembles structuraux, des modes d’appropriation et d’utilisation du sol par les populations locales est une nécessité. Dresser un fond de carte qui permette de localiser les discontinuités, entraînant rupture ou tension nous permettra sans doute de comprendre pourquoi les frontières, autour des Himalayas, ne sont pas tracées là où elles paraîtraient le mieux coïncider avec la fonction de barrière qu’on est censé leur attribuer, idée qui revient pourtant de façon lancinante dans les discours des hommes politiques d’hier et d’aujourd’hui.

Chapitre Premier outils D’analyse Et De Connaissance

Alaistair Lamb a consacré la quasi-totalité de ses travaux d’historien à l’étude de l’évolution contemporaine des Etats héritiers juridiques du *British Raj*, et de leurs frontières. Mettant en exergue de son travail de synthèse régionale *Asian frontiers, studies in a continuing problem* la complexité physique de la barrière himalayenne, il constate que “ *la majeure partie de la limite sino-indienne en Himalaya est une zone-frontière plutôt qu’une frontière* ”[25]. L’observation - précise-t-il ensuite - vaut non seulement pour le milieu physique, mais rend aussi compte de la complexité même, autant que du caractère inachevé de l’interaction politique sino-indienne.

Cette observation va, dans un premier temps, guider nos pas dans la compréhension des mécanismes de partition, mais aussi de transition autour des Himalayas, au travers des questions qu’elle soulève. Mais avant de s’interroger sur la validité d’une telle affirmation dans cette zone caractérisée par l’enchevêtrement des situations autour des limites politiques et qui peut apparaître comme un laboratoire de tous les problèmes de frontières, nous devons nous munir d’un certain nombre d’outils de compréhension, de connaissance du thème de la recherche - marches, frontières, limites et marges - tels qu’ils sont compris dans la littérature française bien sûr, mais aussi dans la littérature anglo-saxonne.

[24] D'autres conceptions, différentes, de la frontière ont été affirmées par le passé, et sont semble-t-il revivifiées aujourd'hui; nous y reviendrons ultérieurement.

[25] "much of the Sino-Indian border along the Himalayas represents a frontier rather than a boundary", A. Lamb, *Asian frontiers*, London, Pall Mall Press, 1968, p. 6.

Une approche de la terminologie d'usage en anglais est un préliminaire indispensable parce que la langue, autrefois instrument de la colonisation, a été préservée comme *lingua franca* politique et universitaire en Asie du sud (la majorité des études concernant la région ont été rédigées dans cette langue) [26] . Elle s'est de plus imposée (mais pas seulement dans la région) comme langue diplomatique ; elle y est opposable aux textes rédigés en langue nationale : l'article IX de la Convention frontalière sino-indienne du 7 septembre 1994 précise que le document est rédigé en trois langues - hindi, chinois et anglais - et que " les trois textes ont la même valeur "[27].

i- La Frontière Et Ses Fonctions

Tout se passe comme si, en se référant à une conception unique de la frontière - celle produite par le droit international public -, on se référait implicitement à un modèle unique d'Etat : l'Etat national ou l'Etat-nation, pour lequel il y a coïncidence entre le territoire et l'exercice effectif de la souveraineté et qui constitue une entité étatique " *assez cohérente au plan intérieur pour que les changements principaux ne traversent plus l'intérieur du territoire mais aient été reportés sur le périmètre externe* "[28].

1) L'etat Et Son Territoire : Une Géographie Variable

a) Contraintes De L'etat

Une telle affirmation suppose que l'Etat dispose des capacités d'action nécessaires, qui pèseront diversement sur lui, selon qu'il soit engagé ou non dans un processus d'horogenèse ou de construction nationale, pour exercer cette compétence de souveraineté sur les frontières du territoire échu. Elle repose d'abord une légitimité réelle ou admise d'assurer la juridiction sur, ou d'établir, des limites territoriales; légitimité qui est en fait internationale avant d'être interne[29].

[26] En Inde, seule la version anglaise de la Constitution faisait autorité jusqu'à l'adoption, en 1987, du 58° amendement qui imposa l'obligation d'une version en hindi du texte. Autre exemple, le rapport commun des Indiens et des Chinois sur leur litige frontalier fut en 1960 rédigé en anglais. Ce n'est qu'ultérieurement que les derniers annoncèrent qu'ils ne considéraient plus leur version anglaise comme officielle.

[27] L'Anglais est considéré comme le latin de notre temps, mais cela ne nous dispense pas d'en fournir une traduction dans un travail universitaire français. La citation originale, quand elle est en anglais, est donnée en note infra-paginale.

[28] Michel Foucher, " Fronts et frontières ", in G. Chaliand (dir.), *Dictionnaire de stratégie*, à paraître.

[29] Le souverain " *s'est assuré le monopole de la force militaire au-dedans. Du même coup, il apparaît, au dehors, comme le représentant de la collectivité au nom de laquelle il a le droit et le devoir de parler puisqu'il en protège l'indépendance par une force militaire irrésistible contre les rebelles et capable de tenir tête aux ennemis* ", Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calman Lévy, 1984., p. 392. Mais c'est l'inverse est possible : " *When Nicaragua's pro-communist regime could not acquir legitimacy, negative reactions erupted in its relationships with over nations* ", Ellwyn R. Stoddard, "Frontiers, Borders and Border Segmentation; Toward a Conceptual Clarification", *Journal of Borderlands Studies*, Vol. VI, N°1, 1991, p. 6.

Il doit ensuite mettre en place un système de démarcation qui remplace des frontières imprécises ou des limites antérieures, à moins qu'il ne les confirme, et le doter d'un caractère de perméabilité ou d'imperméabilité selon l'objectif recherché ;

la mise en place des mécanismes de régulation ou de sanction pour la performance de l'Etat et la surveillance des frontières et qui permette une anticipation de la demande actuelle ou future de l'Etat qui puisse impliquer l'adaptation ou la modification des mécanismes de gestion.

Ces contraintes ne sont pertinentes que si les Etats sont dans leur pratique (ou en passe de le devenir) des Etats nationaux mais, hors d'Europe, ***" ce qui est en jeu actuellement est la formation de l'Etat territorial "*** [30], que Raymond Aron définit comme ***" unité d'action d'une unité politique, souveraine à l'intérieur de limites tracées sur la carte "*** [31] : ***" Le souverain - le roi ou ses successeurs bourgeois - a la capacité d'imposer sa volonté sur toute la surface du territoire "*** [32].

b) Pratiques Étatiques

Quel que soit le stade de construction des Etats, chaque structure étatique exprime un " projet " qui s'appuie parfois sur un héritage, sinon colonial au moins impérial, et qui peut induire des relations différenciées avec le territoire national ou, pour restreindre le champ d'étude, avec l'espace de la périphérie : aménagé ou non, intégré ou pas en fonction de son positionnement souhaité, perçu ou hérité dans la dynamique intra ou inter-étatique : ***" ce n'est pas en parlant d'elle même, c'est en partant de l'Etat qu'il convient d'étudier et d'analyser la frontière. Tel type d'Etat, telle limite et, quand il y a lieu, telle frontière au sens militaire et politique du mot "*** [33]. Ce qui doit à mon sens retenir l'attention sont les modes de gestion et de contrôle des frontières par les gouvernements concernés, qui posent les jalons des rapports entre l'Etat d'une part, et les territoires et les peuples en position de frontière d'autre part.

En fait nombre d'Etats, autant à l'intérieur de leur propre territoire que dans les relations inter-étatiques qu'ils entretiennent, développent des pratiques de type impérial, qui relèvent d'un ***" ensemble géopolitique composé d'un ou de plusieurs peuples relevant d'un gouvernement central quelle que soit la forme de celui-ci (monarchie, république) et impliquant un système de communication, une administration, une bureaucratie et une armée de type particulier "*** [34].

La définition est certes incomplète, mais présente l'intérêt de ne pas réduire l'empire à la seule dimension - historique - généralement retenue et de le ramener à ce qui me

[30] Michel Foucher, *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1988, p. 44.

[31] Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calman Lévy, 1984, p. 393.

[32] Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calman Lévy, 1984, p. 391.

[33] Lucien Febvre, cité dans Michel Foucher, *op. cit.*, p. 74.

[34] Article empire, *Lexique de géopolitique*, Paris, Dalloz, 1988, p. 103.

semble être sa juste nature : une forme spécifique d'Etat car, rappelle Michel Foucher, ***" les Etats ne sont pas des entités mythiques constituées selon un modèle unique "*** [35]. L'empire (ou le système impérial) demeure une forme de relation entre pouvoir et territoire, qui est caractérisée en premier lieu par la non coïncidence entre l'extension du territoire attribué ou échu et l'exercice réel de la souveraineté, par un débordement (par des moyens idéologiques, politiques ou militaires) de l'aire théorique d'exercice de la souveraineté. A l'inverse, la souveraineté peut ne s'exercer effectivement que sur une fraction du territoire; configuration qui risque de favoriser l'émergence de pôles internes oppositionnels, souvent en périphérie, que peuvent mettre à profit des systèmes politiques voisins (voire lointains).

c) Fonctions Des Frontières

Des fonctions affectées à la frontière par les différents acteurs vont dépendre les stratégies mises en oeuvre par les systèmes étatiques pour la contrôler, et l'image qu'on pourra en dessiner, selon une binarité classique, opposant frontière chaude et frontière froide[36], et qui expriment sur un mode réducteur les formes de relation entre les Etats voisins par le moyen de la frontière.

L'existence ou l'absence de liens de proximité comme en général le degré d'intégration de la zone de la périphérie au reste du territoire, et donc la structuration interne de ce dernier, dépend avant tout des fonctions attribuées aux frontières par les Etats en contact, d'une frontière qu'on pourrait appeler " nominale " (frontières internes de l'Union Européenne après l'entrée en vigueur des accords de Schengen) à la ligne de front, selon une gradation combinant des critères politiques et socio-économiques, exprimant des choix plus ou moins convergeants : si tracer frontière est un acte éminemment (géo-) politique, gérer frontière l'est tout autant.

En cela, la frontière est d'abord une " discontinuité géopolitique[37] ", à fonction de marquage réel, symbolique et imaginaire, une interaction qui est affectée de fonctions multiples :

.

fonction classique, à la fois politique et stratégique de la frontière dans les relations inter-étatiques ;

.

fonction idéologique, liée aux discontinuités politiques observables de part et d'autre de la limite : Etat laïc face à un régime communiste ; démocratie face à un régime

[35] Michel Foucher, *op. cit.*, p. 51.

[36] Cette typologie est inspirée de Camille Vallaux, *Géographie sociale*. *Le sol et l'Etat*, Paris, Doin, 1911, p. 375, qui proposait trois formes (en fait trois stades) : frontière ébauchée, frontière vivante, frontière morte.

[37] Michel Foucher, *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1988, p. 38. Nous comprendrons par géopolitique une "méthode globale d'analyse géographique de situations socio-politiques concrètes envisagées en tant qu'elles sont localisées, et des représentations habituelles qui les décrivent", *id.*, p. 35.

totalitaire ;

.

fonction oppressive de la frontière, ou perçue comme telle par des acteurs non étatiques en position transfrontalière ou pas, différenciés par des critères ethniques, linguistiques ou religieux.

Ces stratégies reposent largement sur la configuration des Etats en contact (de l'adéquation pour chacun entre territoire échu et territoire contrôlé), pour lesquels Michel Foucher propose les termes de structure inachevée quand il y a contrôle incomplet, d'Etat-nation lorsqu'il y a adéquation entre les deux composantes et de système impérial ou sous-impérial quand il y a transgression[38]. En tout, six cas de figure sont envisageables selon la nature des Etats en contact, mais il est rare qu'un Etat n'ait à gérer qu'une seule interaction et par là, n'ait qu'une seule politique aux frontières. A une autre échelle d'intervention, il n'est pas certain qu'une même politique soit appliquée de façon homogène au long d'une dyade : selon les données d'une lecture à plus grande échelle, des segments seront différenciés selon des critères de géographie physique, humaine, sociale ou économique. Mais quelles que soient les politiques poursuivies aux frontières, on doit supposer que l'Etat fait montre d'une culture frontalière unique et spécifique, d'une pratique qui lui est propre et qui s'inscrit dans la durée, qui est héritée.

2) Les Théories De L'héritage

a) Un Contexte Nouveau

Alors que la frontière linéaire, comme mode de circonscription des systèmes politiques, a désormais atteint une diffusion universelle, celui de l'assimilation des espaces intra-étatiques - même s'il peut apparaître inéluctable et irréversible - est loin d'être achevé.

Dès lors qu'on postule - selon une conception peut-être très européenne d'une dynamique de la frontière - l'unité des territoires en deçà de la limite politique, se pose implicitement le problème de la ligne en soit, de son choix : ***" Que faut-il donc pour donner de l'efficacité, c'est à dire de la solidité à une frontière ? "*** [39].

La formulation peut paraître surprenante, alors qu'on est *a priori* dans un système-monde achevé, dont l'ordonnancement est *de facto* garanti par l'ONU, " non négociable "[40]. Pourtant, la question s'est posée dans le passé ; elle se pose de nouveau, d'abord au sein des anciens empires coloniaux, où par la force ou la négociation les

[38] Michel Foucher, *op. cit.*, p. 51. Dans un autre registre, celui de la politologie, Minh propose pour les Etats trois configurations, selon le degré de risque de tension internationale qu'ils peuvent présenter : défensif, irrédentiste et expansionniste, dans T.V. Minh, "Le nationalisme territorial", *Actualité de la question nationale*, 1980.

[39] Jean Gottman, *La politique des Etats et leur géographie*, Paris, Armand Colin, 1952, p. 130. Cela nous renvoie à une autre notion, celle de frontière "*correcte*" (die echte Grenze) que développa F. Ratzel, voir Jacques Ancel, " Geopolitik et géographie politique ", *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, N. 58, 1932, pp. 672-691, p. 675.

frontières issues de la colonisation sont de plus en plus fréquemment remises en cause, mais aussi ici même où le concept d'Etat-nation, de frontière linéaire est né, en Europe. Là comme ailleurs, l'année 1989 paraît marquer l'amorce d'une bifurcation majeure de l'histoire du XX^{ème} siècle, non pas tant par ce qui disparaît, mais par ce qui émerge : une vingtaine d'Etats nouveaux, dont les enveloppes sont les limites administratives de niveau 1 des systèmes politiques abolis, élevées au rang de frontières internationales.

C'est de fait une nouvelle " décolonisation " qui s'opère, parfois pacifique, plus généralement belliqueuse, qui remet implicitement en cause les frontières antérieures, inter-étatiques et intra-étatiques même si, en théorie, la Convention de Vienne sur la succession d'Etats en matières des traités, datée du 22 août 1978, garantit les premières, sauf en cas de traités conclus sous la violence[41]. Mais cette dernière clause est suffisamment imprécise dans sa formulation pour laisser toute latitude d'interprétation à des gouvernements mécontents des traités signés par les dirigeants précédants, surtout dans le cas d'un changement de régime marqué.

b) L'héritage Assumé

L'Etat national repose sur un présupposé - le sentiment d'appartenance à une collectivité idéologique sur un territoire donné - dont on ne peut être certain qu'il soit intimement partagé hors d'Europe par la population d'Etats dont l'enveloppe territoriale est considérée comme héritée parce que sa construction a reposé sur des impératifs coloniaux[42]. Au caractère " colonial " de la frontière est souvent accolé un second référent, implicite du premier, celui " d'artificiel ", qui est symbolique de cet ordre impérial et sous-entend une identité (ethnique ou linguistique) perdue du fait des décisions de tracé prises.

La redéfinition - endogène - de la frontière passe par son acceptation comme telle : acceptation du legs - colonial ou impérial - du tracé ; mais aussi intégration des espaces qu'elle délimite, tant au plan social : acceptation des " différences " que le concepteur colonial a regroupé ; qu'au plan territorial : homogénéisation des modes de contrôle et de gestion des espaces.

Chez les héritiers des empires comme chez leurs anciens colonisateurs, la thématique de la frontière imposée, arbitraire, injuste - donc coloniale - est certes récurrente, mais véhicule paradoxalement, non pas la remise en cause de son tracé, mais au contraire la préservation de l'héritage au nom du peuple qui a lutté pour accéder à l'indépendance (mais dont les dirigeants ne sont pas forcément représentatifs).

[40] Dans son article 2 paragraphe 4, la Charte des Nations Unies prohibe tout recours à la force en vue de porter atteinte à l'intégrité territoriale d'un Etat et, partant, de ses frontières.

[41] Par contre les secondes ne sont garanties par aucun accord international, encore moins pourrait-on dire des frontières d'Etats fédérés, en observant le " cas " yougoslave.

[42] Il est d'ailleurs paradoxal de constater que le principe de la frontière linéaire - implicitement frontière nationale - ait été " exportée " hors d'Europe par une forme politique aux antipodes de l'Etat-nation : l'empire colonial.

La conférence du Caire et dans une moindre mesure celle d'Helsinki sont exemplaires en ce qu'elles ont imposé l'intangibilité des frontières issues de la colonisation pour la première et des accords de Yalta pour la seconde, *faute de mieux* [43]. Le principe de légitimité retenu par l'OUA lors de la conférence du Caire fut celui de l'**uti possidetis**, même si le terme n'est pas cité dans la Résolution finale (article II) qui : ***" déclare solennellement que tous les Etats-membres [de l'Organisation de l'Unité Africaine] font voeu de respecter les frontières existantes lorsqu'ils ont accédé à l'indépendance "*** [44]. La bonne frontière serait-elle héritée ? Encore faudrait-il que le principe soit " exportable " hors d'Afrique (où il a pris valeur de paradigme), comme le fut celui de frontière nationale hors d'Europe.

Mais l'Afrique demeure une exception en ce que les Etats membres de l'OUA sont parvenus à préserver ce principe d'intangibilité depuis plus de trente ans : sur 25 conflits recensés en Afrique au début de 1995, aucun ne concernait une frontière, mais 19 (76%) avaient trait à l'unité interne des Etats [45]. Il est vrai que les frontières sont, en Afrique plus qu'ailleurs, " issues de la colonisation " : 75% y sont d'origine inter ou intra-impériale; en fait le continent demeure exemplaire en ce que la totalité de son territoire fut, parfois pour un temps court, sous la domination européenne. Hors du continent, si la règle du *statu quo* a largement prévalu, elle n'est pas toujours respectée et certains Etats sont à la recherche d'une alternative à cette frontière " artificielle " : la frontière " naturelle ".

c) Le Refus Du Legs Et La Frontière Naturelle

Ainsi, ce qui paraît en jeu dans le territoire de l'ancienne Yougoslavie n'est pas le choix d'un tracé sur lequel les négociations successives ne cessaient d'achopper avant les " accords de Dayton ", la réunion de tous les serbes en un même Etat, l'acquisition de territoires de désenclavement ou le contrôle de régions économiques. La question concerne avant tout la formulation de la territorialisation du pouvoir serbe - quelles sont les bonnes frontières pour la (les) Serbie (s) ? - impliquant une autre question, plus fondamentale : que doit être la Serbie ? Cette question que se posèrent les dirigeants serbes par le biais d'un conflit armé, d'autres gouvernements[46] se la posent sur un mode moins brutal : par quel concept ayant une dimension territorialisée peut-on définir l'espace

[43] Le premier ministre d'Ethiopie déclara à l'occasion d'une des conférences plénières "*if we are to redraw the map of Africa on the basis of religion, race or language, I fear that many States will cease to exist*.", M.A. Ajomo, "Legal Perspective on Border Issues", A.I. Asiwaju, *Bordelands in Africa*, Lagos, University of Lagos Press, 1989, p. 40.

[44] Le choix qui fut fait d'élever au rang de frontières internationales des limites qui, pour la plupart étaient administratives et souvent imprécises, ne constitua pas un précédent juridique : le principe avait déjà été retenu en Amérique latine au XIX^{ème} siècle (1810 pour le découpage administratif en Amérique du sud et 1839 pour celui de l'Amérique centrale).

[45] Richard A. Griggs, " Boundaries and War in African in 1995 ", *IBRU Boundary and Security Bulletin*, April 1995, pp. 77-80. Comme le fait remarquer M. Foucher, ces frontières " arbitraires " rassemblent - difficilement - plus qu'elles ne séparent.

[46] Comment ne pas aussi évoquer la Russie? Mais à l'inverse de cette dernière, la Serbie a de fait remis en cause les principes d'Helsinki.

national[47] ?

L'acte de tracer frontière renvoie, de manière redoutable, au sacré, puisqu'il implique de faire coïncider les limites territoriales avec un " projet " politique, de rechercher les frontières ***" tracées par la nature et réclamées par la raison "*** [48]. Cela nous ramène à la genèse - française - de la notion de frontière naturelle, formalisée à la Révolution : ***" Les limites de la France sont marquées par la nature. Nous les atteindrons toutes, des quatre coins de l'horizon : à l'Océan, au Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées "*** [49]. Le concept est terriblement subjectif, puisque comme le rappelle Patrick McPhee, ***" La carte de France ne correspond à aucune carte culturelle, que ce soit à l'intérieur de l'hexagone ou le long de ses frontières"*** [50].

Le caractère " naturel " des frontières de la France sera explicité par Napoléon III quand il parviendra à doter " l'hexagone " de son sixième côté, les Alpes : ***" En présence de la transformation de l'Italie du Nord qui donne à un Etat puissant tous les passages des Alpes, mon devoir était, pour la sûreté de nos frontières, de revendiquer les versants français de ses montagnes "*** [51]. A une autre échelle, le plateau du Mont-Cenis resta à l'époque à l'Italie (avec la frontière à l'aplomb de Lanslebourg), mais fut annexé par la France en 1946 afin de repousser la frontière de toute la largeur du plateau. Cet avantage tactique remet en cause - à cet endroit-là - le principe de la frontière naturelle, puisque le *divortium aquarum* n'est plus respecté, localisé au col du Mont-Cenis[52], alors que la frontière passe désormais à 350 m en contrebas du col, sur le flanc sud des Alpes Grées méridionales.

Le concept de frontière naturelle est plus que le choix d'un support topo-hydrographique négociable à grande échelle ; il sert à désigner un principe normatif de limitation d'un Etat, même s'il demeure en parti un devenir, qui a pris cent ans dans le cas de la France, et qui n'est pas encore réalisé dans le cas de l'Inde. Ce concept opère à petite échelle et fournit un support idéologique dont la vertu principale est sa forte visibilité, un horizon national[53], qui peut aussi constituer à grande échelle un principe

47 Dans ce cas précis, les négociations de Dayton n'ont pas accordé de " frontières naturelles " à la " Serbie bosniaque ", mais un ensemble de territoires minimales.

48 Roger Dion, *Les frontières de la France*, Brionne, Gérard Montfort, 2° édition 1979, p. 97.

49 Déclaration de Danton en janvier 1793, Michel Foucher, *op. cit.*, p. 69. "*Je vous dirai qu'une idée se répand, ici, c'est que la République ne doit avoir pour borne que le Rhin*", lettre de Brissot à Dumouriez : sur l'invention de la frontière naturelle, on lira avec intérêt le chapitre II du même livre.

50 " *the territorial map of France does not correspond to an ethno-cultural map, either within the hexagon or along its borders* ", Peter McPhee, " A case study of internal colonization : the francisation of Northern Catalonia ", *Review*, 111, 3, 1980, pp. 400-401.

51 Napoléon III, *Discours au Corps législatif du 1er mars 1860*, dans Raffestin et Guichonnet, *op. cit.*, p. 93.

52 La première carte au 1/25 000 du secteur produite par l'IGN (en 1946) reprenait en fait les données et la graphie de cartes italiennes antérieures pour cette portion nouvelle du territoire national, comme d'ailleurs celles relatives à la " Vallée Etroite " quelques dizaines de kilomètres plus au sud-ouest.

normatif de fixation de la frontière. C'est d'ailleurs le sens que donnent les juristes au concept de frontière naturelle - dont le tracé suit un accident topographique - en opposition à la frontière artificielle qui fait appel à une détermination d'ordre géométrique : ligne ou courbe; ou astronomique, et qui n'est pas immédiatement localisable sur le terrain, sinon à proximité des bornes-repères ou dans le cas d'un marquage continu.

3) Théories De La Frontière

a) Les Techniques De La Frontière

Tracer - ou retracer - frontière est en premier lieu un acte juridique et politique, puisqu'il s'agit de fixer par un acte légal ou une décision diplomatique les limites d'une souveraineté. C'est aussi un acte fondamentalement géographique puisqu'il s'agit alors de partager l'espace, de le fragmenter en transcrivant sur le terrain ou sur une de ses représentations (carte ou texte descriptif) la décision politique ou légale. Il n'est donc pas surprenant que deux des principaux " traceurs de frontières " de ce siècle, Henri McMahon et Thomas Holdich se disaient géographes (et que lord Curzon de Kedlestone est parfois présenté comme tel) ; que les travaux de Jovan Cvijic aient contribué à la définition des frontières de la Yougoslavie (et ceux de Milan Djilas quelque 20 ans plus tard, à celle des limites internes du pays, qui sont à quelques détails près des frontières internationales). Rappelons enfin le rôle joué par Emmanuel de Martonne dans la fixation des frontières issues des traités " de la région parisienne ".

Sa mise en place recouvre un processus à caractère éminemment technique dans sa formulation qui s'appuie sinon sur un corpus légal, au moins sur une pratique coutumière, que Paul Geouffre de Lapradelle - juriste - a synthétisé en 1928 dans un ouvrage qui est devenu un " classique ". *La frontière, étude de droit international*, est considérée comme le texte fondateur de l'étude de la thématique de la frontière, en ce qu'elle pose clairement les étapes du processus de construction d'une frontière, que Lapradelle définit comme la " *délimitation "*. Aux phases de " **delimitation "** et de " **demarcation "** qu'avait mis en évidence Curzon[54], le juriste ajoute le stade initial de la " **définition "**, conception que reprendra sans changement la littérature anglo-saxonne[55].

L'ajout par Lapradelle du premier stade - celui de la définition - à la typologie proposée par Curzon est symptomatique d'une évolution sensible dans la représentation de la frontière (au moins hors d'Europe). Il marque le passage de la limite décidée, " requise " - et ne nécessitant pas de négociation - à la limite négociée - qui implique le dialogue : la construction d'une frontière s'est imposée au cours du XX^{ème} siècle comme un processus à caractère bilatéral, tandis que se développait parallèlement le recours à l'arbitrage international.

L'intervention d'un tiers (institution ou pays) pourrait certes être perçue comme un

[53] Ainsi certaine " ligne bleue des Vosges " chère à l'imaginaire français de la III° République.

[54] Curzon, " Frontiers ", *The Romanes Lecture*, Oxford, 1907, p. 50.

[55] S.B. Jones, *Boundary-making, a Handbook for Statesmen*, New York, 1945. Jones traduisit définition par *allocation*.

constat d'impuissance, mais marque surtout la reconnaissance d'un ordre structurant que l'arbitrage " international " conforte, puisqu'au-delà d'un tracé imposé, l'acceptation de l'arbitrage confirme le caractère normatif de la frontière.

Mais le refus d'un arbitrage n'implique pas forcément une position discordante de l'un ou des deux Etats concernés par rapport au " système-monde "[56]. Il indique simplement les limites des relations dites internationales, qui sont avant tout des relation bi-étatiques et qui s'expriment lors de la fixation d'une frontière sous la forme d'un rapport de force ***: " Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise frontière "*** [57], mais plutôt ***" des frontières réelles qui soit sont reconnues de manière symétrique comme légitimes, soit présentent plus d'avantages politiques, stratégiques, économiques pour les uns que pour les autres, à un moment donné "*** [58].

Le processus d'établissement d'une frontière, qu'il s'inscrive dans un contexte de création *ex nihilio* ou de remise en cause d'un tracé, passe par une phase de discussions, de négociations et d'actions qui comporte ou peut comporter trois étapes successives :

.

le choix d'un principe général de fixation, qui est en fait celui d'une partition physique, ethnique ou religieuse, normatif à petite échelle. Sinon, l'énoncé des principaux points géographiques par lesquels passe la frontière. C'est la définition ou détermination ;

.

le report sur une carte de la ligne frontière, soit la délimitation du tracé retenu ;

.

le jalonnement sur le terrain par des signes visibles du passage de la ligne frontière : démarcation ou abornement.

Le processus est d'un cheminement complexe[59], et n'est pas amorcé sans des préalables qui peuvent recouvrir une dimension diplomatique (discussions informelles, correspondance) ou militaire (conflit), voire - et cela semble être le cas le plus fréquent - une combinaison des deux. Son déroulement est souvent chaotique, marqué par de fréquentes renégociations d'une partie ou de la totalité des accords passés ; il s'inscrit généralement dans la durée, mise à profit par les protagonistes pour conforter ou faire évoluer en leur faveur le rapport de forces initial[60]. La lenteur des négociations, mais aussi

[56] C'est à dire l'ensemble des valeurs et pratiques régissant les relations internationales.

[57] Jacques Ancel, *Géographie des frontières*, Paris, Gallimard, 1938, p. 210.

[58] Michel Foucher, *op. cit.*, p. 43.

[59] J.R.V. Prescott, *Boundaries and frontiers*, London, Croom Helm, 1987, p. 61, a tenté de synthétiser au travers d'un schéma-type l'ensemble du processus. Ce schéma, absent des premières éditions de l'ouvrage, est en fait repris d'un autre texte de Prescott, traitant des frontières maritimes : *Maritime boundaries of the World*, Londres, Methuen, p. 84.

[60] Les anglais évoquent le terme de *power politics*, dont les causes (ou les moyens) seraient pour Raymond Aron " l'espace, le nombre, les ressources ", R. Aron, *op. cit.*, p. 186.

le maintien d'une situation non réglée, a des conséquences sur les territoires concernés qui, de part et d'autre d'une limite provisoire - ligne de cessez-le-feu ou ligne de contrôle effectif -, sont l'objet d'un aménagement d'autant plus intense et rapide que l'enjeu frontalier est perçu comme majeur par les protagonistes.

b) Marquer Et Entretenir Frontière

La démarcation (ou l'abornement), acte final du processus, qui matérialise le tracé retenu de la frontière, peut prendre des formes très diverses : bornes ou séries de bornes, palissades de bambou ou rideaux de roseaux, quand il n'est pas question de fortifications ; signaux visibles (telle la ligne jaune sur le " pont de l'amitié " de Kodari) et parfois scellés par des inscriptions : du " *Limit of India* " britannique aux abords de la Khyber pass au " *Confine dello Stato* " italien à la sortie de Gorizia.

Mais elle n'est pas toujours réalisée, parfois en raison de son coût économique accru par un environnement physique défavorable (haute altitude, zone aride,...), ou quand le peuplement est diffus ou l'activité économique faible[61]. Un troisième argument est l'absence de protagoniste, dans le cas d'une fixation unilatérale : les Britanniques ne démarquèrent pas la frontière nord du Raj parce que la ***" nature itself had done the job "***, bien qu'Elias ait assuré en 1878 qu'elle pouvait l'être ***" in one season without expense "*** si se dessinait ***" a tendency to encroach "*** [62].

Ces arguments, valables dans des configurations politiques et à des époques données, peuvent ne plus l'être dans d'autres contextes : de toute leur longue enveloppe frontalière en Himalaya les Britanniques ne démarquèrent (difficilement comme on le verra plus loin) que le court segment à la hauteur du Sikkim, parce que la frontière n'était qu'à quelques centaines de kilomètres de Calcutta ; au contraire, les Chinois n'hésitèrent pas à démarquer toutes les frontières qu'ils ont négocié (Pakistan, Népal, ...) comme leurs lignes de front (Aksai Chin) malgré les altitudes extrêmes. En fait entre ces deux exemples transparaissent deux volontés différentes de marquer les territoires, deux pratiques initiées par des systèmes politiques différents inscrits dans des contextes régionaux dissemblables : d'un côté un empire peu soucieux de préciser l'étendue de son " imperium ", du moment que ses limites s'inscrivaient dans un système lui permettant de défendre les intérêts de l'empire, et de l'autre un Etat désireux de clairement déterminer autant les limites de sa juridiction territoriale que celles de ses voisins.

Certains auteurs considèrent le processus de construction d'une frontière comme achevé quand une quatrième étape a été franchie, celle de la mise en place d'une procédure d'entretien des bornes frontières[63]. En fait, cette opération technique est rarement prise en compte dans un texte spécifique et fait plus généralement l'objet d'un

[61] C'est fut le cas de la frontière entre USA et Canada à l'ouest du Lac des Bois : elle fut définie en 1818 par le traité de Londres le long du 49° parallèle, à une époque où le peuplement y était faible. Elle dut être démarquée à partir de 1872, au fur et à mesure de la mise en valeur des territoires frontaliers.

[62] Parshotam Mehra, *An agreed Frontier*, Delhi, OUP, 1992, p. 4.

[63] S.B. Jones, *Boundary-making, a Handbook for Statesmen*, New York, 1945.

article du traité de démarcation, quand c'est le cas. Bien souvent, la surveillance de l'abornement est négligée[64], sauf si est mise en place une commission mixte comme la *International Boundary Commission*, créée en 1908 par les USA et le Canada, ou la *International Water and Boundary Commission* entre Mexique et USA, créée en 1889, dont la tâche est de ***" maintenir une frontière internationale, et de déterminer la localisation de n'importe quel point de la ligne qui puisse être nécessaire dans la résolution de n'importe quel problème apparaissant entre les deux gouvernements"*** [65].

Sur ces modèles, d'autres commissions ont été créées, affectées de fonctions dépassant parfois la simple surveillance des bornes frontières : ainsi *le General Border Commitee* fut créé en 1978 par les gouvernements malais et thaïlandais pour lutter contre les guérillas communistes[66]. Mais plus généralement des Commissions nationales sont constituées, disposant de compétences élargies afin d'être les interlocuteurs privilégiés pour toutes questions relatives aux frontières[67].

ii- L' Etat Et La Gestion Du Voisinage : Pratiques Différenciées Du Territoire

1) Les Trois Dimensions De La Frontière Linéaire

La frontière est désormais un instrument universel de marquage et d'identification des Etats qui évoque en droit ***" le point où expire la compétence nationale "*** [68] ; une frontière est une ***" claire limite entre des souverainetés, qui peut être représentée sous forme de ligne sur une carte*** [69]", ***" la ligne séparante entre un Etat et un autre"***

64 C'est par exemple le cas de plusieurs frontières d'Afrique centrale, dont les tracés sont revisités aujourd'hui, parce que les bornes sont érodée, ou ont été supprimées depuis leur érection il y a cinquante ou cent ans.

65 " *to maintain an effective international boundary, and to determine the location of any point of the line which may become necessary in the settlement of any question arising between the two governments* ", Alec C. McEwen, " The International Boundary Commission Canada-United States ", *The Canadian Surveyor*, vol. 40, N°3, Autumn 1986, pp. 277-290.

66 C. Richard Bath, " Malaysia's Border Relations ", *Journal of Borderland Studies*, spring 1988, pp.69-82., p. 79.

67 Au Nigeria, la gestion des quelques 4000 km de frontières terrestres et un peu plus de 800 km de côtes revient depuis 1987 (décret n°38 du 17/12) à la *National Boundaries Commission*, qui relève du niveau fédéral : le Vice-président de l'Etat en est le directeur; les ministres de la défense, de l'intérieur, des affaires étrangères, de la planification ainsi que les directeurs de la police, de la justice et des services de renseignements en sont les membres permanents. La commission ne se résume pas à un comité technique de démarcation et de maintenance; elle a vocation "*to deal with matters affecting Nigerian borders with neighbouring countries, either on matters affecting political, economic or legal affairs or matters relating to development and security of border areas*", au travers de l'International Boundary Technical Committee. Un second comité, le *Inter-State Boundary Technical Committee*, est en charge des frontières inter-républicaines du pays.

68 *Lexique de Géopolitique*, Paris, Dalloz, 1988, p. 124.

[70]. Les frontières composent un maillage dense et complet (globalement achevé pour ce qui est de la définition des enveloppes terrestres) d'Etats nationaux dessinant une carte politique du monde devenue une représentation classique de plus de 280 dyades, formant une enveloppe frontalière de quelque 245 000 kilomètres[71].

Ce second " questionnement " de la frontière linéaire renvoie à son exemplarité en ce qu'est apparu un certain consensus mondial pour cette forme spécifique de partition politique, de maillage territorial : elle serait en fait ***" le seul concept politique à caractère planétaire ou universel, ayant l'approbation de la majorité "*** [72].

L'universalité du concept comme de son application tient à une autre universalité, partagée si ce n'est par les peuples, tout au moins par leurs gouvernants et la majorité des acteurs des systèmes politiques, celle de leur intégration effective dans un " système-monde " dont Halford Mackinder soulignait en 1904 la naissance : ***" Nous devrons désormais traiter avec un système politique plus lié, de rayonnement mondial. Toute explosion sociale, au lieu d'être dissipée dans un environnement indifférent, sera fortement relayée jusqu'à l'autre extrémité du globe "*** [73].

Dans ce contexte les frontières nationales, que l'on conçoit comme des intersections d'ensembles à somme nulle, apparaissent comme le plus petit dénominateur commun des relations internationales négociées. Cette forme de marquage a une fonction externe autant qu'interne car la reconnaissance internationale de la frontière et celle du territoire - et de l'Etat - qu'elle délimite sont implicitement perçues comme liées, interdépendantes : il fallu attendre que le Bhoutan devienne en 1971 membre de l'ONU pour que l'Inde reconnaisse son statut d'Etat de droit et rectifie le figuré de la frontière commune, qui était jusqu'alors représentée comme une limite fédérale sur les cartes du *Survey of India*.

Plus subtilement, le gouvernement serbe de Bosnie n'avait-il pas demandé au printemps de 1994 que les limites du territoire qu'il contrôlait soient reconnues par une conférence internationale, plutôt qu'une (ou en plus d'une) conférence tripartite, entre les belligérants ?[74]

69 *" A boundary is a clear divide between sovereignties wich can be marked as a line on a map "* A. Lamb, *op cit.*, p. 6.

70 " *the dividing line between one political state and another* ", article Boundary, M.S. Rao, *Anmol's Dictionary of Geography*, New Delhi, Anmol Pub., 1993.

71 Michel Foucher, *op. cit.*, p. 15, recensait 264 dyades en 1991. Il faut ajouter à ce nombre les frontières nouvellement tracées en Europe médiane, ainsi que les limites inter-républiques que l'éclatement de l'URSS a promu au rang de frontières internationales.

72 Michel Foucher, *Fronts et frontières des Etats du tiers monde*, Thèse pour le doctorat d'Etat, 1986, p. 30.

73 "*We shall have to deal with a closed political system, and none the less that it will be one of world-wide scope. Every explosion of social forces, instead of being dissipated in a surrounding circuit of unknown space will be sharply re-echoed from the far side of the globe*", cité par P.J.Taylor, *Political Geography*, London, Longman, 1985, p. 3. Ce que Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calman Lévy, 1984, sanctionne dans un autre contexte en titrant le chapitre XIII de son ouvrage : **le Monde fini**.

74 De ces exemples on pourrait conclure qu'un tracé frontalier ne peut être " viable " s'il a pas obtenu cette double reconnaissance, inter-étatique et internationale.

Ce second exemple évoque un autre problème, complémentaire, celui de la reconnaissance bilatérale : le tracé d'une frontière, même internationalement reconnu, n'est pas forcément et également accepté par l'Etat voisin. On peut se demander si la Chine accepte la frontière mongole[75], à tel point que les premières informations que l'Office statistique de la Mongolie fournit, avant même de définir la superficie du territoire, sont les coordonnées extrêmes des points-frontière[76]. De même, la frontière occidentale de l'Inde pourrait être celle de l'Afghanistan, si l'on en croit certaines personnalités indiennes. Mais cette question relève d'un autre débat, que nous aborderons plus loin.

Les frontières, fondement des relations étrangères[77], sont avant tout celui des relations inter-étatiques : leur gestion demeure un acte spécifique qui se situe en fait dans une position charnière entre la gestion du territoire et celle de la diplomatie " de proximité " des relations inter-étatiques. Elles ne peuvent pas être appréhendées seulement comme des lignes - limites ou barrières - entre deux Etats, mais plutôt comme les résultantes d'autant de situations socio-politiques concrètes, à la fois internes et externes, et des représentations habituelles qui les sous-tendent[78].

Ce sont des interactions, des interfaces dont il convient de restituer et les contextes (socio-) spatiaux et les logiques des acteurs, selon leurs représentations, leurs pratiques, leurs méthodes. Pour Michel Foucher, les frontières sont des ***" structures spatiales élémentaires, de forme linéaire, à fonction de discontinuité géopolitique et de marquage, de repère "*** [79]. On serait tenté de dire qu'elles ne sont que cela, et même si étymologiquement, le mot frontière dérive de front, qui connote la lutte, l'affrontement, même si comme le remarque Ellwyn R. Stoddard ***" Les frontières nationales ne sont ni établies ni maintenues sans de grandes difficultés "*** [80], la tension aux frontières n'est qu'un des modes d'expression des relations inter-étatiques. Elle correspond en fait à la " mobilisation " d'un différend frontalier réel (bilatéralement admis) ou supposé, pour une finalité interne (de cohésion nationale, ou plus prosaïquement de renforcement du contrôle sur le territoire et la société) ou externe (l'Etat agresseur pouvant agir pour son propre compte ou pour celui d'un Etat tiers), dont une des conséquences est la modification rapide, partielle ou générale, des situations frontalières observables le long de la dyade considérée.

75 Pourtant la frontière a été définie le 26 décembre 1962 et le descriptif de démarcation a été signé le 30 juin 1964 à Ulan Bator. C'est d'ailleurs la frontière la plus méticuleusement décrite d'Asie, par un texte de 68 000 mots et un atlas comprenant 105 cartes au 1/100 000.

76 Statistical Office of Mongolia, *Mongolian Economy and Society in 1992*, Ulaanbatar, 1993, p. 2.

77 Michel Foucher propose le terme plus précis et plus explicite d'" outre-frontière ".

78 Dans le triple registre du réel, du symbolique et de l'imaginaire.

79 Michel Foucher, *op. cit.*, p. 36.

80 "*National borders are not established nor maintained without some difficulty*", Elwyn R. Stoddard, "Frontiers, Borders and Border Segmentation; Toward a Conceptual Clarification", *Journal of Borderlands Studies*, Vol. VI, N°1, 1991, p. 3.

2) La Frontière, Lieu De Rupture

a) Un “ Milieu De Transformation ”

Un autre apport du travail de Lapradelle est l’analyse du changement de compétences légales qu’implique la présence d’une frontière entre deux Etats contigus. Prenant acte des réglementations juridiques, politiques et économiques spécifiques qui sont appliquées aux populations et aux territoires à proximité immédiate de la limite inter-étatique, l’auteur appréhende la frontière comme un *milieu de transformation* qu’il appelle le *voisinage*, soit une série de trois zones dont la combinaison constitue la “ frontière ” : de part et d’autre d’une zone intermédiaire (zone de compétences mixtes, qui relève du droit international), se trouvent les zones extrêmes des territoires à compétence exclusive, zones nationales qui relèvent du droit interne : les “ frontières ”[81]. Le voisinage est un ***“ territoire mixte, aménagé suivant les procédés du droit public international ”*** [82].

La détermination des limites et l’analyse de la variation de ce “ champ ” juridique mais aussi économique, culturel et politique est devenue un des thèmes majeurs d’étude d’une géographie des frontières, comme traduction spatiale parfois paroxysmique des différentiels observables entre systèmes politiques voisins selon que les fonctions d’Etat soient rigidement appliquées à la frontière, à moins que les Etats cherchent au contraire à en minimiser les effets négatifs.

Le “ *border landscape* ”[83] - ou le “ *borderland* ” (selon une traduction plus communément admise) - apparaît dans la littérature anglo-saxonne comme le pendant - moderne puisque déterminé par les fonctions appliquées à la frontière nationale - de la “ political frontier ”, dont il reprend souvent les limites[84] ; d’autant plus accessible au géographe qu’est restitué le matériau “ majeur ” de la discipline - l’espace -. Dans la région frontalière s’expriment les influences croisées des Etats allocataires, anciens territoires revendiqués avant la fixation de la frontière, ou zones de transgression culturelle, voire d’homogénéité culturelle discordante par rapport aux cultures nationales dominantes.

Par commodité, Etats comme chercheurs tendent à définir les régions frontalières en fonction des unités administratives de base parfois héritées, mais plus souvent créées, afin de disposer d’informations statistiques (plus ou moins) régionalisées qui sont soit directement opposables aux autres unités administratives d’un territoire, ou à celles observables de l’autre côté de la ligne. Ainsi John House délimite comme *borderland* les

81 Lapradelle, *La frontière*, p. 226.

82 *Ibid*, p. 307.

83 Traduction anglaise proposée pour la notion de voisinage, J.R.V. Prescott, *Boundaries and frontiers*, London, Croom Helm, 1987, p. 159.

84 La littérature anglo-saxonne attache une grande importance à l'héritage spatial de l'ancienne *frontier*, O. Adejuyigbe, “ Identification and Characteristics of Borderlands in Africa ”, *Borderlands in Africa*, p. 28.

comtés américains dans lesquels la population hispanophone dépasse 35% de la population totale[85]. Dans un autre contexte, celui du Kosovo, Michel Roux propose un mode de délimitation plus fin, mobilisant plusieurs critères de différenciation pour circonscrire la région de peuplement albanais ; dimension socioculturelle circonscrite dans une aire géographique en position de frontière[86].

On retrouve cette même utilisation du découpage administratif pour circonscrire en Inde les " *border districts* ", dont la principale vertu est d'être en position de frontière, terrestre ou maritime. Sans que le terme ait encore acquis une réalité institutionnelle, les 75 districts frontaliers constituent aux yeux des militaires indiens les "*border areas*" du pays, concernant un territoire de 658 500 km^2 et de 91 millions d'habitants, qui a sa propre identité ethnique et culturelle[87], et dont l'unité de base est constituée par le district, " afin de respecter le système administratif ".[88]

b) La Frontière Est Une Ligne

La frontière est le lieu d'une interaction, généralement appréhendée comme étant à la base d'une construction régionale, induisant des mutations dans l'espace frontalier synthétisables au travers de trois échelles d'analyse - internationale, régionale, locale - interconnectées[89]. Cette approche présente un inconvénient, celui de considérer la frontière comme un acteur en soi, alors qu'elle n'est en fait que la conséquence spatialisée de décisions politiques prises et des conséquences induites, affectant le milieu géographique, et qui peuvent perdurer à sa disparition, composant ce que Michel Foucher appelle un " faisceau de limites " dont chacune représente la trace de l'application d'une frontière passée. Mais elle constitue aussi un référent mobilisable par les acteurs politiques (et économiques) régionaux ou ceux des systèmes politiques voisins pour revendiquer un ajustement de frontière ou l'octroi d'une autonomie régionale au territoire ainsi singularisé.

La frontière est une enveloppe d'Etat, composée de dyades, qui ne constituent pas des entités homogènes et doivent être appréhendées comme composées de segments

85 J.W. House, " The Frontier Zone : A Conceptual Problem for Policy Makers ", *International Political Science Review*, vol.II n°4, 1980, pp. 456-477.

86 Michel Roux, *Minorité nationale, territoire et développement : les Albanais en Yougoslavie*, thèse pour le doctorat de géographie, Toulouse, 1990. M. Roux bénéficie de la spécificité de l'architecture administrative yougoslave, où le seul niveau inférieur à celui des Républiques est celui des *communes* (opcina), qui offrent une échelle d'analyse assez fine, que n'autorisent pas les comtés des Etats-Unis.

87 Introduction, D.K. Arya & R.C. Sharma, *Management Issues and Operational Planning for India's Borders*, New Delhi, Scholars' Publishing Forum, 1991, p. XIV.

88 *Ibid*., p. 107.

89 Julian V. Minghi, " From conflict to harmony in border landscapes ", in Denis Rumley & Julian V. Minghi, *The Geography of Border Landscapes*, London, Routledge, 1991, p. 15.

de taille régionale, individualisés par des variations sociales, ethniques, religieuses ou économiques au long de l'interaction. Chaque segment peut avoir un héritage historique particulier, avant ou au cours de la fixation de la frontière ou être tracé dans un milieu physique spécifique et son aménagement dépend de contraintes à la fois internes et externes.

Un des acteurs est la société de la périphérie, qui par sa résistance à l'intégration ou sa soumission à l'idéal national peut inférer dans la relation inter-étatique en imposant par exemple au système politique concerné un " effort " politique ou économique supplémentaire, pouvant l'amener à adopter une politique moins active à la frontière, en opposition avec une orientation géostratégique souhaitée à cette frontière ou à une autre.

En contrepartie, des liens étroits peuvent se créer de part et d'autre de la frontière et favoriser l'apparition de marchés frontaliers comme la diffusion d'un bilinguisme de contact, permettant l'émergence d'une certaine solidarité périphérique transfrontalière, à moins que celle-ci ne soit préexistante à la frontière. Le rapprochement sera d'autant plus fort que, à l'exception d'une démarcation contraignante de type " rideau de fer ", l'abornement est généralement discontinu et le " sentiment " de la frontière estompé, surtout dans un contexte de bon voisinage.

A l'inverse peut se développer au sein de la société nationale un sentiment ambigu, reconnaissant à la fois l'identité " nationale " d'un territoire en périphérie et l'extranéité de la société l'occupant : rejet d'une altérité sociale et culturelle, mais pas de son espace de vie. L'ambiguïté sera alors levée par une politique volontariste du gouvernement, allant de l'intégration formelle (acceptée ou imposée) à l'élimination de la population " discordante " (" ethnic-cleansing " ou déportation) au risque, il est vrai, d'un désaveu international de plus en plus systématique.

Outre celle des populations de la périphérie est prise en compte la gestion du territoire, qui doit intégrer une " conflictualité " possible et donc des éléments relatifs à sa défense et, parce que nous sommes théoriquement dans un système d'Etats-nations, à la préservation du " sanctuaire "[90]. Tâche complexe qui implique deux démarches divergentes, d'association plus intime avec le reste du territoire, et de mise en place d'un système de défense - avec comme corollaire probable une sur-représentation de l'acteur militaire ou policier -. La gestion simultanée des deux impératifs devient d'autant plus complexe dans un système politique décentralisé ou fédéral que les instances d'aménagement relèvent le plus souvent du niveau régional ou étatique, tandis que les instances de défense demeurent la prérogative du niveau national ou fédéral. A moins bien sûr que l'autonomie régionale ou étatique ne soit, comme en Inde, que nominale.

Toutefois, aux contraintes économiques ou politiques peuvent s'ajouter des contraintes physiques qui, dans un contexte de sous-développement, risquent de favoriser un " délaissement " de la frontière, qui peut aller du non-abornement ou non-entretien des marques de frontière à la marginalisation sociale et économique des

[90] Dans le cas où la frontière de souveraineté est dissociée de la frontière de sécurité, préservant l'intégrité du territoire perçu idéalement comme national. Les anglo-saxons évoquent le concept de " critical frontier ", Kenneth Boulding, *Conflict and Defense : A General Theory*, New York, Harper, 1962.

espaces frontaliers. Aux impératifs d'ordre politique, diplomatique, social ou économique s'ajoutent les contraintes spécifiques du milieu local, qui pèsent lourdement sur le budget d'un pays en voie de développement. Le coût de l'installation ou de l'entretien d'une frontière inter-étatique est rarement évoqué dans les débats nationaux, à moins qu'on envisage l'implantation d'un dispositif frontalier de type " ligne Maginot ", comme se fut le cas en Inde au milieu des années 1980 [91] **.** Celui d'un litige l'est encore moins, même si son coût est sans doute encore plus élevé[92]. Les tensions peuvent paradoxalement induire dans un milieu hostile un développement localement accéléré, d'autant plus mal intégré tant à la région bénéficiaire que dans le contexte national il répond à un objectif avant tout stratégique et implique une sur-représentation du dispositif militaire ou policier.

c) De Nouvelles Formes De Périphéries

La localisation implicite de périphérie géographique est très généralement relayée par d'autres formes de périphérie, économique parfois, mais aussi politique et sociétale : les régions frontalières sont souvent les dernières à être affectées par les innovations culturelles ou technologiques, favorisant parfois l'émergence d'un sentiment d'aliénation de leurs populations vis-à-vis du reste du pays. Afin de réduire ce déséquilibre, la Communauté Economique Européenne avait instauré le concept d'Eurorégion, région transfrontalière définie par accord mutuel, dans laquelle une réglementation intermédiaire à deux Etats est appliquée, ou des facilité de gestion commune accordées : la *Regio Basilensis* fut créée en 1963, *l'Euregio* en 1970 et la *Conférence du Rhin Supérieur* en 1979[93]. Dans la pratique, on observe en fait l'existence de deux configurations :

.

celle qui est instaurée entre deux Etats membres de l'Union Européenne (UE), où sont définies des régions transfrontalières bénéficiant d'actions spécifiques de la Communauté, avant tout parce qu'elles sont des périphéries économiques[94], de ***nouvelles " lignes de front "*** [95]. L'association de régions appartenant à des Etats différents devrait faciliter leur développement en misant sur les complémentarités

91 Il peut aussi l'être pour justifier a contrario l'absurdité de la création d'une frontière : Boris Yeltsine considérait en 1993 que l'indépendance des anciennes républiques soviétiques imposait à l'économie fragile de la Russie une dépense supplémentaire, celle de créer de nouvelles frontières et d'y établir une moyenne de un soldat tous les cinq kilomètres; coût à ses yeux exorbitant qui pouvait être économisé en renforçant les fonctions politiques de la CEI.

92 L'expertise internationale engagée par les protagonistes dans le litige du golfe du Maine serait revenue à 2 millions US$; les dépenses internes à chaque Etat furent sans doute plus élevées.

93 Dans ce même registre, le Conseil de l'Europe a voté la *European Outline Convention on Transborder Co-operation Between Territorial Communities or Authorities* n°106 de 1982.

94 Ce fut le cas du *Zonenrandgebiet,* bande de terre de 40 km de large établie par le gouvernement fédéral le long des frontières orientales de la RFA pour gérer les conséquences économiques pour ces régions de la fermeture hermétique des frontières. Voir " Some developing and current problems of the eastern border landscape of the Federal Republic of Germany : The Bavarian example ", Denis Rumley et Julian V. Minghi, *The Geography of Border Landscapes*, London, Routledge, 1991, pp. 63-85.

probables ;

.

celle qui est instaurée en périphérie de l'Union Européenne, où le dispositif de protection de la Communauté est assoupli afin de tempérer (ou de mettre à profit) le différentiel économique, comme entre Allemagne, Tchéquie et Pologne[96]. Un dispositif semblable fut mis en place par les USA face à la frontière mexicaine, qui a été ramené en 1965 de 240 km à 40 km de profondeur, espace dans lequel le déplacement des Mexicains possesseurs d'une carte de frontalier est libre[97] : fonction de diffusion de mode de vie ou de genre politique. Dans le cas de l'Union Européenne, la situation est plus complexe depuis l'entrée en vigueur des accords de Schengen qui introduisent, outre une différenciation interne à l'Union, un renforcement de la fonction de barrière dans certains domaines, essentiellement celui de la circulation des personnes : fonction complémentaire de protection sociale (mythe de la " forteresse Europe ").

La frontière économique devient aussi frontière idéologique, frontière temporelle entre deux systèmes politiques, entre deux temps socioculturels[98]. Mais l'institutionnalisation d'un " sas filtrant " ou inversement d'une zone de diffusion extra-territoriale ou de compétences partagées entre systèmes politiques voisins opère avant tout parce que le différentiel économique est fort entre le centre et la périphérie, ou entre Etats voisins, et qu'une volonté politique dotée de pouvoirs économiques existe pour en réduire les effets. Ailleurs, on note au contraire le durcissement des fonctions séparantes des frontières, et la mise en place de dispositifs à fonction de blocage des circulations de biens, de personnes, d'idées.

iii- Frontières, Marches : De La Barrière Juridique À La Profondeur Stratégique

1) La frontier , Un Concept Incertain

Par l'affirmation citée en introduction, A. Lamb mettait l'accent sur les deux questionnements récurrents dans les études consacrées aux frontières, soit la dialectique zone ou ligne et la normalité actuelle implicite du concept de frontière linéaire.

Le premier questionnement est d'abord sémantique - *the frontier* s'opposant à *boundary* et peut être rendu en français par la dialectique frontière-région frontière-ligne. Si le lecteur attentif traduit sans arrière pensée le mot *boundary* en celui de frontière, il se heurte par contre à la polysémie usuelle du mot *frontier*, difficilement réductible à une seule définition. La confusion est fréquente : ***[la frontière] désigne à la fois la division***

95 fascicule *Observation géopolitique : Chine, frontières, Communauté Européenne*, Direction Générale des Politiques régionales, 1993. A cette date 22 frontières internationales terrestres ou maritimes.

96 En tout cas Européennes, voir Michel Foucher (dir.) *Fragments d'Europe*, Paris, Fayard, 1993, p. 211.

97 Une "white card" pour ceux qui sont autorisés à pénétrer en territoire US et une "green card" pour ceux qui sont autorisés à y travailler; Adejuyigbe, " Identification and Characteristics of Borderlands in Africa ", *Borderlands in Africa*, p. 29.

98 Selon l'expression de Michel Foucher, *op. cit*., p.34. Nous en observerons un autre exemple plus loin, dans la stratégie de développement de l'ouest chinois, que le gouvernement de Beijing entend réussir par une politique de frontière ouverte permettant la diffusion des compétences économiques ex-soviétiques dans le Xinjiang.

politique entre deux pays et la division entre les zones habitées et non habitées d'un pays " [99]. Cette ambivalence demeure très liée à une nouvelle formulation sémantique américaine, marquée par l'analyse que présenta F.J. Turner en 1893 de la formation territoriale des USA; marquage suffisamment fort pour faire oublier son sens premier : la *frontier* est apparue au XIV^{ème} et équivalait au terme français de frontier, adjectif désignant l'action de déployer une armée face à l'ennemi[100]. Le sens de " frontier " politique est alors rendu par " frontier-zone ", ou simplement " political frontier "[101].

La première acception du terme, très proche de la " frontera " telle qu'elle est comprise en Amérique latine où elle caractérise un mode de colonisation agraire et une forme de civilisation[102], celle que J.V.R. Prescott définit comme ***" primary settlement frontier "***, est le front pionnier ou plutôt la frange pionnière selon la terminologie française. C'est un espace en voie de structuration, " un de ces secteurs en cours d'intégration à l'oekoumène "[103] qui présente certains décalages de développement par rapport au reste du territoire dont il fait partie, appréhendables au travers d'une dialectique centre/périphérie relayée par des différenciations socioculturelles, économiques, institutionnelles, voire politiques.

Dans la frange pionnière, le caractère dominant est la présence de ***" relations socio-politiques rudimentaires marquées par la rébellion, la faiblesse ou l'absence de lois "*** [104], d'un " esprit de frontière "[105] rendu possible par la mise en place de

[99] " *it can either refers to the political division between two countries or the division between the settled and uninhabited parts of the country* " : J.R.V. Prescott, *Boundaries and frontiers*, London, Croom Helm, 1978, p. 33.

[100] Le terme *boundary* est plus tardif et date du XVIIè, Raffestin et Guichonnet, *Géographie des frontières*, Paris, P.U.F., 1974, p. 12. L'oubli de l'étymologie est tel que le dictionnaire français-anglais Robert & Collins donne comme premier sens du terme " la limite des terres colonisées ".

[101] Publiées à 10 ans d'intervalle, les 2 dernières éditions du texte majeur de J.R.V. Prescott - livre de référence anglo-saxon sur les frontières - portent des titres différents : *Frontiers and Boundaries* (1978); *Political Frontiers and Boundaries* (1987); évolution sémantique qui marque à mon sens un renouveau de la réflexion sur les frontières, dont est porteur l'International Boundary Research Unit (IBRU) de l'université de Durham. Symptomatique est d'ailleurs la place faite à la *frontier* (au sens turnérien) dans la dernière édition : seulement 6 pages sur un total de 300 pages.

[102] Voir notamment Pierre Monbeig, *Pionniers et planteur de Sao Paulo*, Paris, 1952.

[103] Pierre Monbeig, " Géographie générale ", *Encyclopédie de la Pléiade*, Paris, Gallimard, 1966, pp. 974-975.

[104] " *rudimentary socio-political relations marked by rebelliousness, lawlessness and/or absence of laws* ", L.A.D. Kristoff, " The Nature of Frontiers and Boundaries ", *Annals of the Association of American Geographers*, 49/1959, pp. 269-282.

[105] Aux USA le mythe de la *frontier*, et surtout du *frontier's man*, " jeune, vigoureux, confiant dans sa force physique comme dans les promesses du pays qu'il découvre et qu'il fait sien " (Pierre Monbeig, *op. cit.*, p. 977) entre pour une large part dans la formation de ce qu'on a appelé le rêve américain; celui que R. Reagan voulut relancer en 1980. Le terme de *frontier* fait toujours référence aux USA, où il désigne, pour le U.S. Census Bureau, les espaces faiblement peuplés - 2 à 6 hab/square mile (1 à 3 hab/km2) -, ce que J.R.V. Prescott, *Boundaries and frontiers*, London, Croom Helm, 1978, p. 33, désigne comme *Secondary Settlement Frontier*.

conditions d'attraction légales, fiscales ou culturelles spécifiques par le gouvernement de l'Etat concerné et dont la suppression entraînera en général la fin du mouvement pionnier[106].

Bref, la frange pionnière apparaît comme un mode alternatif d'intégration d'une périphérie socio-économique reposant sur une dynamique partiellement encadrée, même si son déclenchement relève en premier lieu d'un choix politique, comme celui de lever l'interdit d'installation sur un territoire[107]. Elle a souvent contribué à homogénéiser la composition ethnique du territoire concerné, ou tout au moins à transformer sa composition ethnique au bénéfice de la formation dominante (mais surtout au détriment des populations concernées). Elle répond au souci - politique - d'accaparer et de marquer un territoire, en deçà d'une limite, frontière fixée ou estimée : sauf peut-être dans le cas des franges pionnières américaines et russes, le mouvement de colonisation intérieure a pris place dans un espace déjà circonscrit, comme la colonisation chinoise de la Mandchourie à la fin de la dynastie Qing, ou celle du Xinjiang quelques décennies auparavant[108]. Sans poursuivre plus avant l'analyse du concept, notons seulement que, dans le cas américain les traités indiens, même constamment bafoués et régulièrement renégociés, instituaient de fait des limites à l'espace de la *frontier*, ce que Turner ignora, considérant les territoires de l'ouest comme *terra nullius*. De même, si le Mémorandum Gortchakov (1864) conseillait de poursuivre la " poussée " russe en Asie jusqu'à ce qu'elle puisse s'appuyer sur des peuples d'agriculteurs sédentaires et de commerçants organisés[109], la conquête alla au-delà : le " projet " avait évolué entre temps et à la colonisation de " terres vierges " succédait une volonté de conquête ; à la colonisation d'espaces de parcours succédait ouvertement la conquête militaire.

A. Lamb présente la " frontier " non comme un espace interne à un territoire et en voie d'intégration à ses structures, mais comme une zone de contact entre deux Etats : ***" [...] Une zone-frontière, ainsi que le terme fut compris par les autorités responsables des problèmes liés aux limites impériales britanniques, tels Lord Curzon et Sir Henry MacMahon, est une zone plutôt qu'une ligne. C'est une bande de territoire séparant les centres de deux souverainetés "*** [110], sans d'ailleurs affecter au phénomène un caractère temporaire. Mais cette interaction qui peut être complexe, à finalité " d'évitement " du contact entre deux systèmes politiques de type impérial, est

[106] D'autres critères bien sûr entrent en compte, entre autres l'appauvrissement de la ressource dont la découverte a initié le mouvement de *frontier*.

[107] Par exemple, la suppression en 1884 (Lois de Mai) de l'interdiction faite aux juifs de s'implanter hors des terres occidentales de la Russie, ou celle de s'implanter à l'ouest des Montagnes Bleues à partir de 1714, qui sera abrogée par une ordonnance royale de 1763.

[108] Pierre Monbeig, *op. cit.*, pp. 993-996.

[109] J-P. Charnay, *Stratégie générative*, Paris, PUF, 1992, p. 176.

[110] " *A frontier, as that term was understood by authorities on British imperial border questions, such as Lord Curzon and Sir Henry MacMahon, is a zone rather than a line. It is a tract of territory separating the centres of two sovereignties* ", A. Lamb, *op cit.*, p. 6.

généralement perçue comme n'existant que tant que subsiste une menace militaire, qu'une pression démographique ne s'y exprime ou que de nouvelles techniques de mise en valeur n'ont pas été développées. En fait, la " frontier " est généralement admise dans le monde anglo-saxon comme un phénomène historique, ***" une aberration temporaire , une désignation floue et impropre qui précède la plus légitime frontière d'Etat-nation "*** [111].

Mais en Inde, cette historicité de la " frontier " est loin d'être explicite : elle y est d'abord comprise comme ***" cette portion d'un pays qui en borde un autre, soit qui est contiguë à la ligne-frontière entre deux pays "*** [112] ; ou ***" la zone qui s'étend en deça de la frontière ou de la ligne de contrôle effectif"*** [113]. Si pour certains les " frontiers " ***" au regard de leurs caractéristiques physiques, linguistiques, religieuses ou ethniques, ne peuvent être déplacées ; elles peuvent changer de caractère, elles peuvent perdre beaucoup de leurs fonctions de frontier, mais elles demeurent in situ "*** [114], elles sont d'abord ***" une zone troublée le long de la frontière ou la volonté du gouvernement doit souvent être soutenu par la force armée"*** [115]. En fait, les Indiens, quand ils n'emploient pas le terme de *frontier*, utilisent celui de *border*, qui est appréhendé comme ***" la zone jouxtant la ligne frontière, avec une profondeur variable. Elle peut coïncider avec la frontière ou peut avoir une profondeur de 20 km ou plus "***, la différence entre les deux tenant à ce que ***" le contrôle étatique est effectif dans la border, alors que ce n'est pas le cas pour la frontier. "*** [116].

[111] " *as temporary aberrant, a somewhat fuzzy and unsuitable designation of space which preceded the more legitimate nation-state boundary* ", Ladis K.O. Kristof, " The Nature of Frontiers and Borders ", *Annals of the Association of American Geographers*, N°59, pp. 269-282. P.J. Taylor, *op. cit.*, p. 105, affirme, peut être un peu imprudemment, que " *The frontier ended with the closing of the world-system at the beginning of the century. We now live in a world with one system so that there are no longer any frontier -they are now phenomena of history* ".

[112] " *that part of a country wich borders on another country, i.e., adjoins the boundary-line between two countries* ", article " frontier ", M.S. Rao, *Anmol's Dictionary of Geography*, New Delhi, Anmol Pub., 1993.

[113] " *the area that extends inward from the boundary or the line of actual control* ", K.R. Singh, " Changing Concept of National Security ", D.K. Arya & R.C. Sharma, *Management Issues and Operational Planning for India's Borders*, New Delhi, SPF, 1991, p. 13.

[114] " *be their character physical, linguistic, religious or ethnic, cannot be moved ; they may change their character, they may lose much of their frontier functions, but they must remain* **in situ** ", A.C. Sinha, " The Divided Communities on the Eastern Himalayan Frontier ", S.K. Chaube (ed.), *The Himalayas, Profiles of Modernisation and Adaptation*, New Delhi, Sterling Pub., 1985, p. 174.

[115] " *a troubled area along the boundary where the writ of the government has often to be enforce by force of arms* ", K.R. Singh, " Changing Concept of National Security ", D.K. Arya & R.C. Sharma, *Management Issues and Operational Planning for India's Borders*, New Delhi, Scholars' Publishing Forum, 1991, p. 14.

[116] *" state control is effective on the border while it is not so in the frontier. "*, K.R. Singh , " Border Management Issues and Strategic Planning ", DVLN Ramakrishna Rao & R.C. Sharma, *India's Borders, Ecology and Security Perspectives,* Delhi, Scholars'Publishing Forum, 1991, p. 168.

2) La Marche, Un Archaïsme De Transition

Dans le contexte actuel de la frontière linéaire et de l'unité implicite des territoires qui s'étendent en deçà, la mise en avant du concept de marche pourrait apparaître comme un anachronisme, au regard du terme lui-même qui renvoie, d'abord, au système politique mis en place par Charlemagne pour contrôler la périphérie de son royaume et avant lui, aux Romains qui semblèrent utiliser cette technique de gestion des zones tributaires de l'empire dès le deuxième siècle de notre ère. Est-ce à dire que le concept est obsolète[117] ?

Le dénominateur commun de ces deux exemples est l'empire, dont il s'agit de gérer les " franges " et donc d'instaurer un système répondant au double souci de se protéger d'un possible envahisseur et de faciliter une éventuelle extension territoriale dudit empire ; la marche est la frontière militaire d'un Etat[118].

Ce n'est pas un hasard, me semble t-il, si le terme de marche apparaît pour la première fois au XI^{ème} siècle, dérivé de l'allemand " mark "[119], à l'époque où le " *Drang nach Osten* " devenait la dynamique territoriale majeure du Saint Empire Romain Germanique, à la fois comme pratique politico-religieuse de conquête et comme mouvement spontané de colonisation agraire et minière. En tout, une douzaine de marches implantées entre Mer Baltique (Mark der Billunger) et Mer Adriatique (Mark Istrien) furent établies pour protéger l'Empire des Slaves et des Magyars : ***" Les Marches représentaient les provinces frontalières de l'Empire, [...] les marches opéraient de façon relativement indépendante "*** [120].

Dans la structure administrative carolingienne, la marche (marca) était placée sous l'autorité d'un " *comes marchae* " (d'où sont dérivés les noms de marquis ou de margrave) aux pouvoirs parfois exorbitants. C'est d'ailleurs la conservation d'un tel pouvoir par ses détenteurs qui explique pour une part la difficile intégration de la marche de Bretagne au Royaume de France. Le marquis n'était pas le seul à bénéficier du statut particulier de la marche : concernant les marches de l'ouest français, on parlait aussi de **marches avantagères**, au regard des privilèges accordés à leurs populations[121]. En contrepartie, ces dernières étaient corvéables et devaient participer à la construction et à l'entretien de

[117] " *An archaic term* ", selon Malcom Anderson, *Frontiers*, Cambridge, Polity Press, 1996, p. 9.

[118] Article " marche ", *Dictionnaire Littré*, Paris, 1880, p. 3723.

[119] Article " marche ", *Dictionnaire Robert*, édition 1984.

[120] " *From these Marks, intended to safeguard the Frontiers of the Empire from Slavonic or alien contact, and ruled by Markgrafs or Markgraves, sprang nearly all the kingdoms and states which afterwards obtained an independent national existence, until they became either the seats of empires themselves, as in the case of the Mark of Brandenburg, or autonomous members of the German Federation* ". Lord Curzon of Kedleston, " Frontiers ", *The Romanes Lecture*, Oxford, 1907, p.27. J.R.V. Prescott en répertorie onze en 1282, *Boundaries and frontiers*, London, Croom Helm, 1978, p. 45.

[121] Article " marches ", *Lexique de géopolitique*, Paris, Dalloz, 1988, p. 163.

forteresses, ainsi qu'assurer la défense de la frontière[122].

Une même pratique était observable en Asie : dans le Tibet de la dynastie Yarlung les " ministres " en poste dans les régions frontalières - les *Khams* - détenaient le titre de *Phyi-so*, à la place du traditionnel *Nang-so* [123]. En Inde, sous le règne de Harsha, qui avait conservé les structures héritées de la dynastie Gupta[124], la périphérie de l'*Aryavarta* [la plaine indo-gangétique] était sous la protection des rois de la frontière (*pratyantanrpati*), et des tribus ou clans qui ***" paient toute sorte de tribut, obéissent aux ordres et viennent rendre hommage "*** [125].

Dans son historicité, la marche est perçue comme une *étape intermédiaire* dans la formation de frontières. C'est ce que laisse entendre H. Inalcik, lorsqu'il précise, parlant des frontières ottomanes, que durant les XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, le vieux terme *uj* (marche) fut remplacé par celui de *serhadd* (frontière)[126], dans un contexte de réorganisation administrative et militaire de l'Etat, appuyé sur des conquêtes territoriales. Bernard Demotz quant à lui n'hésite pas à intituler un de ses chapitres " De la marche à la frontière " lorsqu'il analyse la mutation s'étalant sur plus d'un siècle (entre le XIII^{ème} et le XV^{ème} siècles) des confins entre Savoie et Dauphiné en frontière linéaire[127]. Il s'empresse d'ailleurs de préciser que ladite frontière n'est précise qu'en cas de conflit. De même, Jacques Ancel remarque, en parlant du massif boisé de la Sumava que c'est ***" encore aujourd'hui une marche-frontière "*** ; analyse qui prend place dans un chapitre intitulé ***" vides d'humanité "*** [128].

Ainsi la marche apparaît comme une structuration possible de la zone-frontière, au même titre que les Etats-tampons, les zones neutres et les sphères d'influence[129]. Il faudrait ajouter à cette énumération les confins, que le dictionnaire Littré définit comme " Parties d'un territoire, placées à l'extrémité de ce territoire et à la frontière d'un autre ", qui seraient une sorte d'antithèse de la marche : à " la fin " de l'Etat mais sous le contrôle direct du gouvernement central, sans l'autonomie que nécessite sa fonction de région-frontière militaire ; c'est enfin un territoire en position frontière, mais sans limite définie. Les " *militärgrenze* " autrichiennes furent des confins : succédant aux banats (que

122 Philippe Contamine, *La guerre au Moyen Age*, Paris, 1980, p. 105.

123 Gedun Choephel, *The White Annals*, Dharamsala, Library of Tibetan Works & Archives, 1978, p. 26.

124 Alain Daniélou, *Histoire de l'Inde*, Paris, Fayard, 1971, p. 119.

125 Louis de La Vallée Poussin, *Dynasties et Histoire de l'Inde*, Paris, De Boccard, 1935, p. 43.

126 H. Inalcik, " The rise of the Ottoman Empire ", *A history of the Ottoman Empire to 1730*, Cambridge, C.U.P., 1976, p. 32.

127 Bernard Demotz, *La frontière au Moyen Age d'après l'exemple du comté de Savoie*, Bordeaux, sans date, chapitre deux.

128 Jacques Ancel, *Géopolitique*, Paris, Delagrave, 1936, p.69. Dans un autre ouvrage, il définit les marches comme des " frontières plastiques " : *Géographie des frontières*, Paris, Gallimard, 1938, p. 63.

129 J.R.V. Prescott, *Boundaries and frontiers*, London, Croom Helm, 1978, p. 44.

dirigeaient des bans cumulant les fonctions civiles et militaires), ils furent mis en place au fur et à mesure de l'expansion de l'empire d'Autriche vers le sud-est, de son " *Drang nach Südosten* "[130]. L'instruction impériale du 23 mai 1702 donna naissance aux confins, fixant leur organisation, leur structure et leur fonctionnement, les plaçant sous le commandement direct du Conseil de Guerre, à Vienne[131]. La notion de confins recouvre pour les juristes un autre sens, celui d'espace non civilisé entre deux systèmes politiques en expansion, mais désigne aussi une " zone de battement " entre deux revendications de tracé d'une dyade[132].

Résumons-nous : la marche est, à l'intérieur d'un système politique de type impérial, un espace délimité au statut administratif et militaire particulier, en position frontalière[133]. J. R. V. Prescott en propose une définition encore plus précise : ***" Une marche est un territoire frontalier organisé selon un système militaire à caractère temporaire pour défendre la zone-frontière "*** [134] ; en fait les marches seraient ***" des espaces tenus mais non encore incorporés, des espaces de protection et d'expérimentation, où l'on met des colons et des guerriers, ou des soldats-laboureurs "*** [135]. Mais ces dernières définitions sont à rapprocher de la conception indienne de la *frontier* ou à celle de *border*, telle que nous les avons esquissées plus haut, à la différence près que les Indiens ne leur affectent en aucun cas un caractère temporaire ou une valeur historique.

3) La Marche, Ou La Gestion D'une Certaine Situation Aux Frontières

Pratique spécifique de gestion d'une interaction de type impérial, la marche serait irrémédiablement vouée à disparaître au profit de la frontière linéaire[136], implicitement frontière nationale, qui est devenue une " structure-type "[137]. Mais si la disparition d'un mode historique de bornage du territoire est patente, les pratiques territoriales induites

130 Jean Nouzille, *Histoire de frontières*, Paris, berg international, 1991, p. 79.

131 *Ibid*, p.105. Il est intéressant d'observer que l'organisation de ces zones de reconquête fut largement influencée par le mémoire que rédigea un homme issu d'autres " confins " : Eugène de Savoie.

132 Charles de Visscher, *Problèmes de confins en droit international public*, Paris, Pedone, 1969, 200p. Le terme " confins " désigne une zone de densité et de profondeur variables selon les rapports d'interdépendance auxquels donne naissance la proximité de deux espaces considérés.

133 Parlant du mur d'Hadrien entre Bretagne romaine et Calédonie, P.J. Taylor, *Political Geography*, London, Longman, 1985, p. 105, le décrit comme " *part of the fortifications of the* highland military zone ".

134 *"A march is a border territory organised on a semi-permanent military system to defend the frontier* ", J.R.V. Prescott, *Boundaries and frontiers*, London, Croom Helm, 1978, p. 43.

135 Roger Brunet (dir.), " Mondes nouveaux ", *Géographie Universelle*, Paris, Hachette-Reclus, 1990, p. 216.

136 P.J. Taylor, *op. cit.*, p. 105, affirme, peut être un peu imprudemment, que " *The frontier ended with the closing of the world-system at the beginning of the century. We now live in a world with one system so that there are no longer any frontier - they are now phenomena of history* ".

subsistent, parce qu'elles sont inscrites dans la durée et ont modelé les territoires " aux frontières ", d'autant plus sûrement que les périphéries sont celles d'Etats récents, encore en construction des points de vue identitaire et économique, ayant à gérer un " outre-frontière " qui peut devenir une source de conflit ou de litige. Dans le cas de tensions inter-étatiques, un mode spécifique et temporaire de gestion du territoire et des populations à proximité de la frontière peut être mis en place ou préservé, qui est marqué par l'introduction de statuts territoriaux spéciaux, voire de la limitation des droits civils des individus[138].

En Inde, la marche - traduction que nous proposons pour le terme de *border* - recouvre un concept avant tout opératoire définissant un espace où une action spécifique des forces armées est conduite, qui relève de la protection des frontières. Elle parait être un dispositif temporaire, mais récurrent, qui relève d'abord d'un constat, celui d'une situation à la frontière où se conjuguent une ligne conflictuelle et une situation locale politiquement et socio-économiquement déstabilisée, qui peut de plus être sous-tendue par une activité " terroriste " : au Pendjab, ***" the border [...] is almost turning into a frontier "*** [139].

Elle est perçue comme ***" La zone à proximité de la ligne frontière, d'une profondeur variable. Elle peut coïncider avec la frontière ou avoir une profondeur de 20 km ou plus "*** [140], où la défense est assurée, principalement en temps de paix par les ***" forces paramilitaires appropriées comme la BSF [Border Security Force] , la ITBP [Indo-Tibetan Border Police] etc. "*** [141]. Pour certains militaires indiens, le modèle idéal de marche aurait une profondeur de 150 km, où seraient différenciés un théâtre d'opération, une ligne de contrôle et des bases arrières[142] en temps de guerre, ou une zone démilitarisée, une zone à armement et personnel limités, et une zone arrière de stationnement[143] en temps de paix.

Outre la sécurité de la frontière, la " *border security force* " a pour mission d'assurer la sécurité des habitants de la marche, de mener une " *limited civic action* "[144]; l'objectif étant

137 Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calman Lévy.

138 Mais les pratiques de la guerre froide ont familiarisé les européens avec une vision très particulière d'une frontière hermétique - le rideau de fer - qui à l'Ouest n'avait pas de profondeur territoriale, si ce n'est celle,.plus discrète, du dispositif de défense de l'OTAN.

139 K. R. Singh, " Changing Concept on National Security ", *Ibid*, p. 15.

140 *" the area adjoining the boundary line, with a variable depth. It may coincide with the boundary or it might have a depht even up to 20 km or more. "*, K.R. Singh, " Border Management Issues and Strategic Planning ", DVLN Ramakrishna Rao & R.C. Sharma, *India's Borders, Ecology and Security Perspectives,* Delhi, Scholars'Publishing Forum, 1991, p. 168.

141 " *appropriate paramilitary forces like the BSF* [Border Security Force]*, the ITBP etc* ", D.K Arya & R.C. Sharma, *Management Issues and Operational Planning of India 's Borders*, New Delhi, Scholars' Publishing Forum, 1991, p. 13.

142 Gautam Sen, " Concepts and Issues of National Security ", D.K Arya & R.C. Sharma, *Management Issues and Operational Planning of India 's Borders*, New Delhi, Scholars' Publishing Forum, 1991, p. 32.

de fournir un ***" moral and healthy climate in the border-belt "*** , qui peut passer, comme au Rajasthan et au Gujarat, par la mise en place d'un ***" Border Development Adivsory Board "*** [145], soit de renforcer, avec les objectifs et les moyens spécifiques d'une force paramilitaire, l'action policière (mais dans le pays toutes deux relèvent du ministère de l'intérieur).

de La Frontière Aux Marges Et Aux Marches

La diversité des situations observables aujourd'hui aux frontières impose de remettre en question, non pas l'universalité de la frontière linéaire, qui demeure encore normative, mais tout au moins celle de l'unité territoriale interne qu'elle suggère comme celle de l'uniformité des pratiques administratives induites.

D'une part, les espaces en périphérie ne sont pas forcément intégrés au territoire national après trente à cinquante ans d'indépendance et de construction nationale et des phénomènes de colonisation interne, de front pionnier, sont encore observables dans de nombreux pays. Par contre, ils ne relèvent pas forcément de la rhétorique d'une mise en exploitation d'espaces vierges, mais plutôt de celle de l'intégration sociale et politique de populations périphériques selon les deux registres de l'assimilation et de l'insertion dans le système économique dominant.

D'autre part la diplomatie de proximité, qu'elle soit motivée par des impératifs d'ordre économique ou sécuritaire, à usage interne ou externe, génère des variations dans la gestion nationale des abords des frontières comme des adaptations partielles et localisées du dispositif frontalier général, à moins que ne soit mise en place - c'est le cas de l'espace Schengen - une gestion différenciée de l'application des fonctions attribuées à la frontière. La ligne subsiste, mais sa surveillance comme son contrôle, qui s'étendent obligatoirement en profondeur vis-à-vis de la ligne, suggèrent le terme de système frontalier, qui peut avoir son correspondant de l'autre côté de la frontière et constituer une interaction frontalière. La marche, dans une conception moderne du terme, serait cette interaction frontalière, quand celle ci n'est pas caractérisée par l'affaiblissement des systèmes de valeurs nationaux pour faciliter le contact ou les échanges de part et d'autre de la frontière, mais cette modification intervient au contraire pour accroître les fonctions séparantes et de sécurité de la frontière. L'interaction frontalière peut intégrer une

[143] D.K. *Arya*, " Aspect of Boundary Control ", DVLN Ramakrishna Rao & R.C. Sharma, *India's Borders, Ecology and Security Perspectives,* Delhi, Scholars' Publishing Forum, 1991, p. 156.

[144] Elle constitue un ntraînement nécessaire puisque la formation pourrait en outre se voir confier des tâches administratives en cas de conflit, afin de laisser à l'armée sa capacité intacte pour poursuivre son offensive, Surindur Singh, " Thoughts on Border Security and Allied Issues ", D.K Arya & R.C. Sharma, *Management Issues and Operational Planning of India 's Borders*, New Delhi, Scholars' Publishing Forum, 1991, p. 93.

[145] Doté en 1988 pour le Rajastan d'un fonds de 25 crores roupies, F.T.R. Colaso, " Border Security : Towards Affective Border Management ", D.K Arya & R.C. Sharma, *Management Issues and Operational Planning of India 's Borders*, New Delhi, Scholars' Publishing Forum, 1991, p. 136.

dimension externe, lorsque l'action par rapport à la frontière se fait via des Etats intermédiaires.

Chapitre Deux les Himalayas Et La Barrière, Une Union Guère Parfaite

Depuis les basses terres de la plaine indo-gangétique l'Himalaya paraît offrir la combinaison idéale d'un massif montagneux et d'une frontière, d'une limite physique et d'une frontière politique qui introduit une rupture majeure entre des Etats voisins. La valeur - stratégique - du massif se combine, nous l'avons noté, avec une valeur religieuse, de sanctuaire qui contribue à en faire " *la figure géographique qui domine l'Inde* "[146], et qui la clôt. Central dans l'iconographie religieuse, le massif himalayen est une périphérie, un " bout du monde " indien dont il convient de découvrir les paysages, depuis la plaine jusqu'aux plus hauts sommets, pour mieux comprendre ce qui a permis la formulation d'une telle représentation.

Mais toute représentation est, dit-on, à la fois *" conventionnelle et imparfaite "*[147], et celle-ci autant qu'une autre, sinon comment expliquer les affrontements qui ont opposé népalais et tibétains et qui opposent indiens et chinois, pour la possessions de territoires himalayens? il convient de s'interroger sur cet espace perçu, non pas pour le " réinventer ", mais pour en rechercher les constituants physiques et en dresser les limites implicites, pour mieux comprendre pourquoi le mythe de la barrière peut exister, mais aussi pour quelles raisons il ne résiste pas à l'action politique et peut fournir des arguments de revendication, tant d'un point de vue physique - celui du terrain - qu'humain - celui des appartenances implicites des hommes à un versant de la barrière ou à l'autre -.

i- Les Himalayas Ou La Périphérie En Question Centrale

Entre la plaine indo-gangétique et les basses terres du Takla Makan-Gobi sont concentrées 96% des terres de plus de 3 000 m de l'Asie[148] qui constituent le plus formidable ensemble de hautes terres du globe (d'une altitude moyenne de 4 500 m), circonscrit au nord et au sud par des chaînes culminant à 7 000 m voire 8 000 m. Etroitement liées entre elles au sortir du noeud des Pamirs (500 km à peine séparent Karghalik de Rawalpindi), les chaînes divergent et s'individualisent rapidement pour composer des longs alignements globalement ouest-est (la largeur de l'ensemble est

[146] " *the geographical feature which dominates India most* ", K.M. Panikkar, *Geographical Factors in Indian History*, Bombay, Bharatiya Vidya Bhavan, 1959, p. 47. Figure bien sûr comprise là comme marquage identitaire de l'Inde.

[147] A. Bailly, R. Ferras, D. Pumain (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 1992, p. 372.

[148] Asie insulaire non comprise. Le chiffre associe au Tibet les massifs périphériques qui forment avec lui un ensemble continu, voir André Cailleux, " Tibet, Andes : catastrophes, plaques et rétroaction ", *Annales de Géographie*, 488, juillet-août 1979, pp. 419-431.

alors de près de 1 500 km) avant de se réunir au rebroussement birman et d'épouser une direction méridienne (quelque 1 300 km de large). Dans son contexte régional l'Himalaya apparaît comme ***" [...] un monde à part, indien par sa base, par sa végétation, par son climat, par les fleuves qui s'y épanchent, tibétain par l'énorme protubérance terrestre dont il forme le rebord méridional "*** [149]. Il est ***" la figure géographique qui domine l'Inde "*** [150] et, dans la géographie régionale indienne, l'une des trois macro-régions de l'Inde, avec les Plaines Septentrionales (*Northern Plains*) et la Péninsule du Deccan.

1) Les Himalayas : Questions De Limites

a) Le Rebord Sud Des Hautes Terres Tibétaines

Le ou les Himalaya(s)? Nulle règle ne paraît s'être imposée, mais le singulier - sans doute influencé en cela par le religieux,[151] - est privilégié quand sont évoqués le milieu (postulant implicitement son unité), la structure du massif ou l'étagement altitudinal des végétations et des modes de vie : l'Himalaya comme système est objet d'études. Par contre, dès qu'on prend en compte la diversité des faits sociaux ou politiques observables dans le massif, le pluriel est préféré parce qu'exprimant mieux la diversité des modes d'occupation de l'espace, celle des formes et degrés de développement, ou les phénomènes politiques[152].

[149] Elisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, t.VIII, Paris, 1883, p. 35.

[150] " *the geographical feature which dominates India most* ", K.M. Panikkar, *Geographical Factors in Indian History*, Bombay, Bharatiya Vidya Bhavan, 1959, p. 47. Figure bien sûr comprise là comme marquage identitaire de l'Inde.

[151] Et peut être aussi le contexte spécifique du démarrage de la recherche en Himalaya, qui n'eut accès, dans un premier temps, qu'au terrain de l'Himalaya du Népal, favorisant la production d'un " modèle " himalayen.

[152] La question ne se pose guère dans les ouvrages ou colloques qui imposent d'emblée le pluriel dans leurs intitulés. Ce fut entre autres, le choix du thème du colloque organisé il y a 10 ans à l'instigation du centre d'études himalayennes de l'université du Bengale du nord : *Modernization and Adaptation in* the Himalayas, ou celui organisé il y a six ans par l'université Jawaharlal Nehru : *Society and Culture in* the Himalayas.

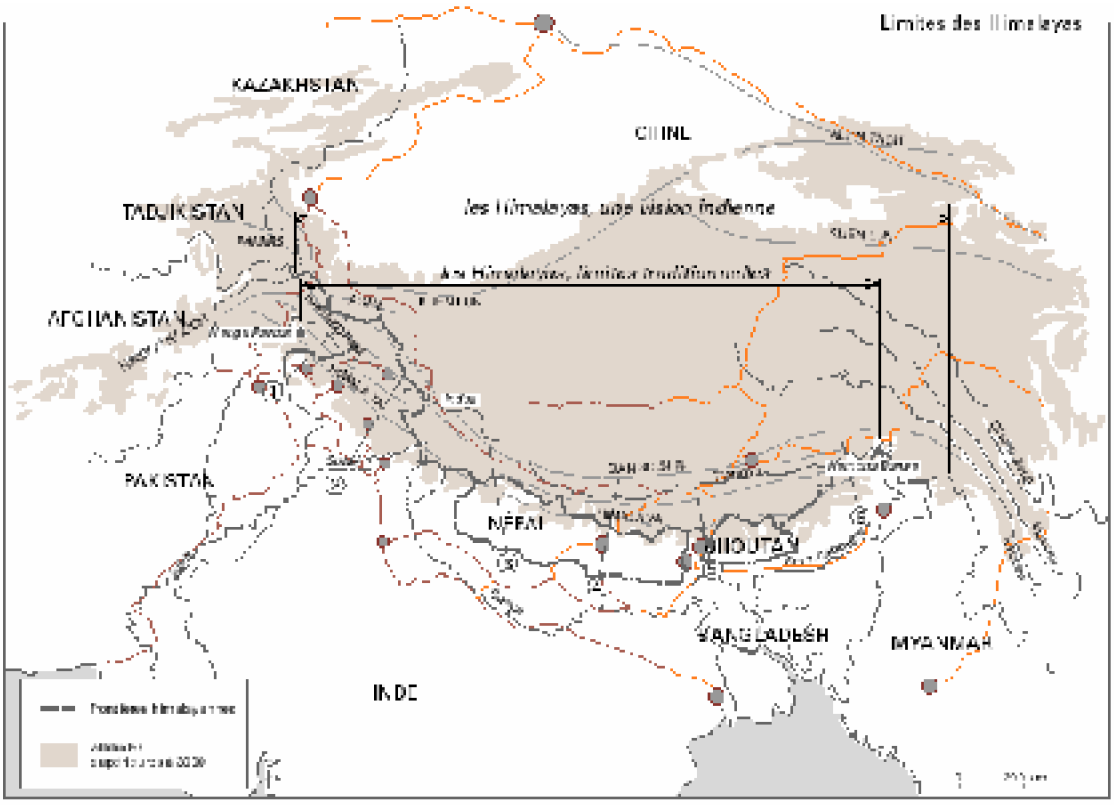

Figure 2 : Limites des Himalayas.

Par convention, l'Himalaya est présenté comme une chaîne de montagne s'étendant du N-N-O en direction de l'E, puis du S-E sur plus de 2 500 km, entre les gorges de l'Indus au droit du Nanga Parbat et celle du Tsangpo au droit du Namche Barwa, entre 74°50'E et 95°40'E, entre Inde et Chine (Tibet)[153]. Cette définition est aussi celle des géographes chinois qui considèrent ces deux sommets comme constituant les limites ouest et est du massif himalayen[154]. Une seconde définition, qui associe aux critères morphologiques des données hydrographiques, intègre dans un " système himalayen " la totalité de son bassin-versant, soit les cours supérieurs et médians de l'Indus et du Brahmapoutre, ainsi que leurs affluents, associant en outre à la chaîne himalayenne

[153] Selon J. D. Ives et B. Messerli, *The Himalayan Dilemma*, London, Routledge, 1989, p. 16.

[154] Ren Mei'e (dir.), *op. cit.*, p. 452. Les mêmes limites sont retenues par les géographes népalais, voir Ram Kumar Panday, *The Himalayan Heights*, Kathmandu, Ratna Pustar Bhandar, 1995, 440p., p. 17.

stricto sensu celle de l'Hindou Kouch, du Karakoram et les chaînes indo-birmanes[155].

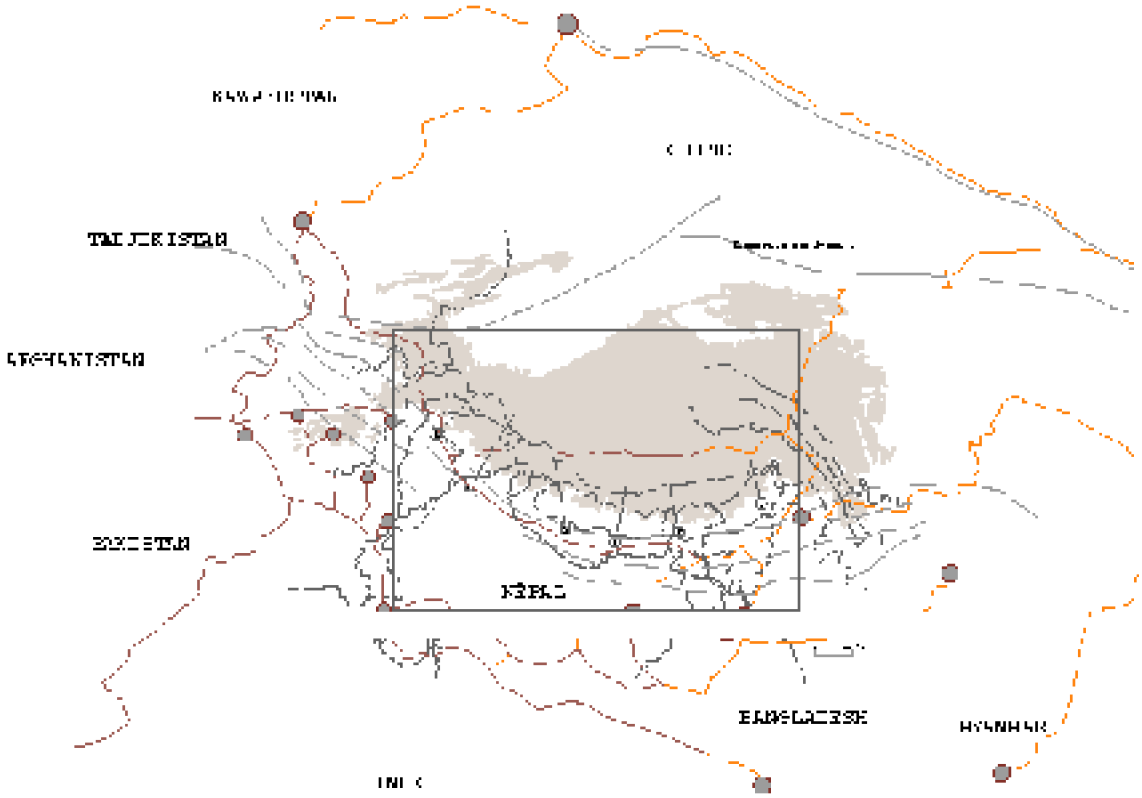

Figure 3 : Deux visions maximales des Himalayas.

[156]

C'est une définition intermédiaire qui est actuellement la plus évoquée par les géographes indiens, ***" de 72°30'E à 97°30'E "*** [157], mais elle est fortement marquée par des critères politiques, puisque les limites ainsi définies coïncident avec les extrémités occidentale et orientale de la frontière sino-indienne, telle que l'Inde la revendique[158]. Il semble y avoir

[155] C'est une définition de travail, celle de l'espace pris en compte par l'ICIMOD, et que Ives et Messerli (*op. cit.*, p. 21) définissent comme " *south-central Asian mountains-plateau-plains system* ".

[156] Sources : extrait de la base de données ICIMOD, représentant les espaces pris en compte dans la zone Himalaya-Hindou Kouch ; IVES & MESSERLI, *The Himalayan Dilemma*, 1989.

[157] C. D. Deshpande, *India, A regional interpretation*, New Delhi, Northern Book Centre, 1992, p. 13.

confusion implicite entre la chaîne et le massif, entre cette succession de hautes crêtes qui abrite les 30 sommets de plus de 8 000 m de la planète, et l'ensemble de reliefs dont le Grand Himalaya constitue l'épine dorsale.

Au sud, la limite entre les Plaines Septentrionales et le massif est fixée par convention au Teraï, dont les dépôts détritiques (notamment les plus grossiers, ceux du Bharbar) marquent la limite avec les plaines alluviales de l'Indus, du Gange et du Brahmapoutre. La limite septentrionale varie par contre selon les auteurs et une approche classique intègre dans le massif himalayen les chaînes bordant au sud l'ensemble tibétain, au-delà de la zone de suture Indus-Tsangpo[159], qui correspond à quelques exceptions près aux limites septentrionales du bassin-versant indien de l'ensemble tibétain. Toutefois, si cette définition géomorphologique est communément admise, d'autres limites sont évoquées quand sont mises en avant des données administratives ou humaines, faisant coïncider l'espace en question avec les frontières nationales et ne prenant plus en compte que les pentes sud du grand Himalaya, ou les territoires au sud des lignes des plus hautes crêtes[160]. L'espace visible est approprié comme espace national[161], intégrant parfois les " enclaves étrangères " du Népal et du Bhoutan[162].

Les Himalayas apparaissent globalement comme un vaste rempart bordant les plaines indo-gangétique et du Brahmapoutre au nord-ouest, nord et nord-est de l'Inde, depuis la région de Punch (Cachemire) à l'ouest jusqu'à la vallée de la Lohit (Arunachal Pradesh) à l'est, que la tradition hindoue a nommé *Himavanta*, et que les *Puranas* classent comme *Varsaparvata* et *Maryadaparvata*, comme des montagnes-frontière[163].

158 Cette définition ne s'applique que lorsqu'on s'intéresse au massif; la chaîne demeure dans des limites plus classiques, Law (B.C.) (éd.), *Mountains and Rivers of India*, Calcutta, National Committee for Geography, 1968, pp. 38-39.

159 Bernard Francou, *Hautes montagnes, passions d'exploration*, Paris, Masson, 1993, p. 34.

160 Ainsi Saroj K. Pal, dans une géographie régionale de l'Himalaya, intègre dans l'espace himalayen la chaîne du Ladakh dans la région de l'Himalaya du Cachemire, mais l'exclue dans l'Himalaya du Pendjab, Saroj K. Pal, " Terrain Determinism and Mobility of Himalayan Settlements ", Anindya Pal (ed.), *The Himalaya Environment, Economy and Society*, Delhi, Vikas Pub., 1995, pp. 34-35.

161 Curieusement, les limites ainsi définies excluent alors la limite occidentale de l'Himalaya, puisque le Nanga Parbat est en territoire pakistanais, à 30 km de la ligne de contrôle effectif.

162 Si le Népal est cité comme pays étranger quand il est traité dans les géographies régionales, le Sikkim (avant 1975) et le Bhoutan sont souvent traités sans que ne soit fait éat de leur souveraineté.

163 B. C. Law, " Mountains of India as in Ancient Literature ", B.C. Law (éd.) *Mountains and Rivers of India*, Calcutta, National Committee for Geography, 1968, p. 5.

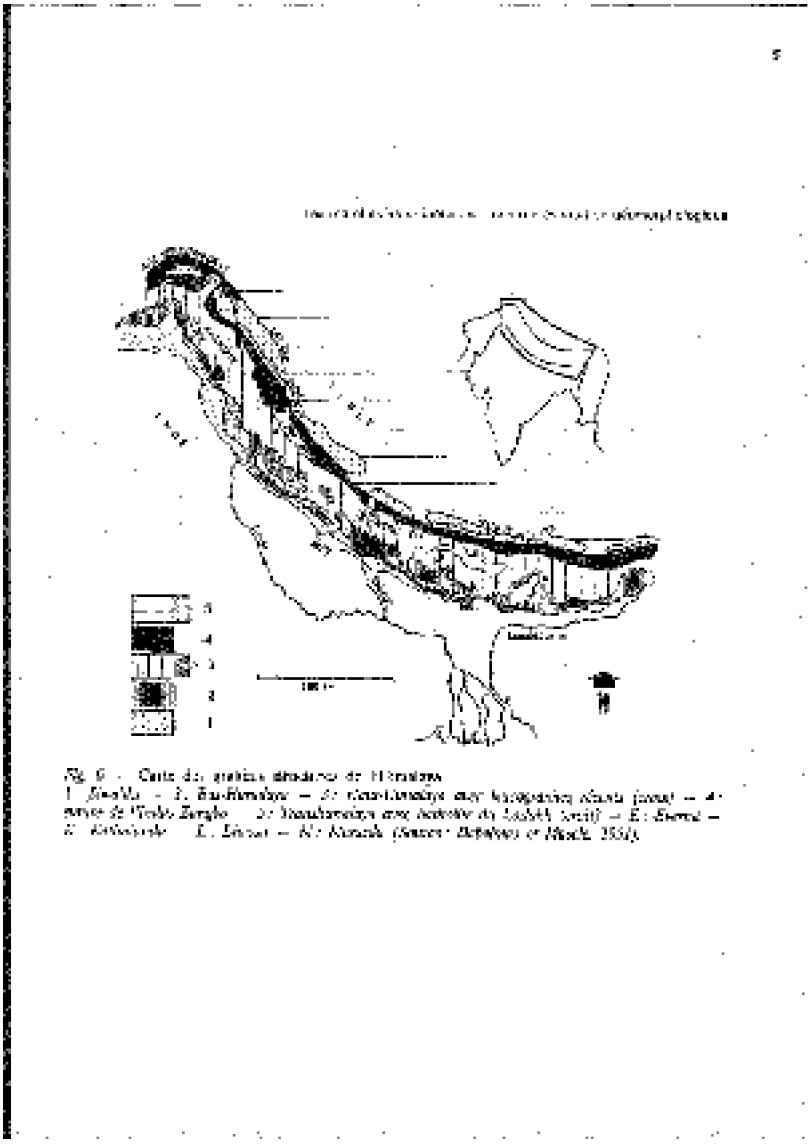

Figure 5 : Les marches indo-tibétaines : une représentation géomorphologique.

164

b) Géographies Des Frontières

L'espace ainsi défini - et celui que les Indiens considèrent comme le théâtre d'une marche himalayenne - couvre une superficie de près de 640 000 km^2 au sud des lignes de plus haute altitude. Il est politiquement divisé entre quatre Etats : Pakistan, Inde, Népal, Bhoutan, ayant comme voisin la Chine au nord[165].

164 Source : B. FRANCOU, *Hautes montagnes, passions d'exploration*, Paris, Masson, 1993.

165 Superficies des entités administratives des Etats concernés. Pour la Chine, le chiffre est approximatif, en raison de la configuration particulière des districts au nord de l'Indus et du Tsangpo.

Etat	région	superficie (km^2)
Pakistan	Cachemire/Baltistan	27 219
Inde	Cachemire	222 236
	Pendjab	55 500
	Kumaon	51 100
Népal	Népal	142 124
Inde	Sikkim	10 300
Bhoutan	Bhoutan	46 500
Inde	Arunachal	83 700
total		639240

On ne trouve pas dans le discours du gouvernement chinois un concept de " frontière himalayenne " tel qu'il est compris en Inde : la chaîne demeura longtemps inconnue du monde chinois : le *Hua I Thu* (carte de la Chine et des Pays Barbares, datée sans doute de 1040) l'ignora[166] et les dirigeants chinois montrèrent une connaissance assez imparfaite du terrain lors des discussions de frontières avec les Britanniques à la fin du siècle dernier, confondant un temps la chaîne du Karakoram et celle des Kuen Lun, ignorant l'existence de celle de l'Aghil[167]. L'inscription de la Chine sur le massif est surtout celle de sa limite politique face à l'Inde, telle qu'elle fut formellement définie lors des entretiens frontaliers entre Inde et Chine tenus à Beijing entre juin et septembre 1960, consignés dans le *Report of the Officials of the Governments of India and the People's Republic of China on the Boundary Question* [168] et qui officialisa en outre le partage de la dyade entre secteur occidental, secteur central et secteur oriental. La limite occidentale d'une frontière " himalayenne " de la Chine peut être fixée à la trijonction Chine / Inde / Pakistan au Karakoram-la ; sa limite orientale à la trijonction Inde / Birmanie / Chine[169] même si la section nord de la dyade Chine-Birmanie est " himalayenne " dans son horogenèse, puisque délimitée une première fois en 1914 à l'occasion du traité de Simla.

Bien qu'elle ait accepté le principe de définition des différents segments lors des discussions frontalières sino-indiennes précédant le conflit de 1962, l'Inde maintient une revendication sur un segment de frontière qui va plus à l'ouest que le Karakoram-la qui avait été retenu comme borne occidentale. Les revendications indiennes portent sur des tracés et des territoires qui s'étendent jusqu'à proximité du col de Kunjerab Dawan, et même jusqu'à la trijonction Pakistan - Afghanistan - Chine, si on prend en compte le refus du gouvernement indien de reconnaître l'actuelle souveraineté qu'exerce le Pakistan sur

166 Dorothy Woodman, *op. cit.*, p. 4.

167 Se reporter au chapitre 7 pour une ébauche de la partition de l'enveloppe frontalière chinoise, en fonction de critères plus ethniques que physiques.

168 *Report of the Officials of the Governments of India and the People's Republic of China on the Boundary Question*, Ministère des Affaires Etrangères, New Delhi, 1962.

169 Birmanie ou Myanmar? Le changement imposé en 1989 par le gouvernement militaire au pouvoir pour intégrer symboliquement les peuples non birmans, n'est pas internationalement reconnu, notamment par le Département d'Etat des USA.

les territoires du Baltistan, même si ce n'est plus une interaction himalayenne d'un point de vue orographique. Par contre, ce dernier segment est certainement " himalayen " dans son horogenèse, puisqu'issu de la même dynamique historique que les autres frontières en question.

c) Au Contact Entre Plaine Et Montagne

Dans l'espace sud-himalayen, les frontières méridionales du Népal et du Bhoutan sont tracées au pied des lignes de crête des conglomérats des Siwaliks, en deçà de la limite retenue par les géographes indiens entre les régions naturelles de la " barrière montagneuse " et les régions naturelles des plaines[170]. Mais malgré une transition physique entre plaines et montagnes localement plus brutale qu'en Himalaya central ou oriental, le point d'origine d'une section himalayenne de la frontière indo-pakistanaise est incertain.

Par défaut, nous pourrions retenir la logique qui a présidé à la définition autant qu'à la délimitation de la frontière entre les deux Etats. A l'été 1947 Sir Cyril Radcliffe, dans la villa mise à sa disposition à New Delhi, devait dessiner une ligne de séparation entre des populations en majorité hindoue et des populations en majorité musulmane, dans une région où l'imbrication des différentes communautés religieuses était extrême et demeure toujours complexe. Cette logique de partition selon des critères religieux, envisageable à petite échelle a impliqué, de la part du juriste anglais, un ensemble de choix tactiques - à grande échelle -, comme celui de supports physiques aisément identifiables. A l'extrême nord de la frontière, le district de Gurdaspur, à majorité musulmane, fut intégré à l'Inde pour asseoir la frontière sur un support " naturel ", celui du talweg de la rivière Ravi. Le choix du juriste britannique assurait à l'Inde naissante la propriété de Pathankot, et donc de la route Pathankot-Jammu, alors seul accès oriental du Kashmir, qu'elle n'aurait pas eu si Gurdaspur avait été dévolue au Pakistan.

Il est difficile de trancher quant au caractère intentionnel ou pas de ce choix. Tandis que le gouvernement pakistanais argue d'une collusion secrète anglo-indienne, Alaistair Lamb note que la volonté de la commission Radcliffe était d'assurer l'intégrité des canaux d'alimentation en eaux de la ville indienne d'Amritsar, favorisant directement le groupe Sikh[171]. Le caractère stratégique de cette bande de basses terres coincée entre le Pakistan et les premières pentes du Pir Panjal est confirmé par l'obstination des Pakistanais à tenter d'occuper le territoire, en 1948, puis en 1965 et en 1971[172].

170 R.L. Singh (édit.), *India : a regional Geography*, Varanasi, National Geographical Society of India, réimp. 1989, p. 30.

171 Alaistair Lamb, *Asian frontiers*, London, Pall Mall Press, p. 109.

172 Ces actions pousseront l'armée indienne à entreprendre des attaques au coeur même du Pakistan (notamment Lahore) pour dégager l'axe. Une seconde conséquence sera l'effort soutenu du gouvernement indien pour moderniser rapidement la piste qui relie la plaine au Ladakh par le Baralacha la.

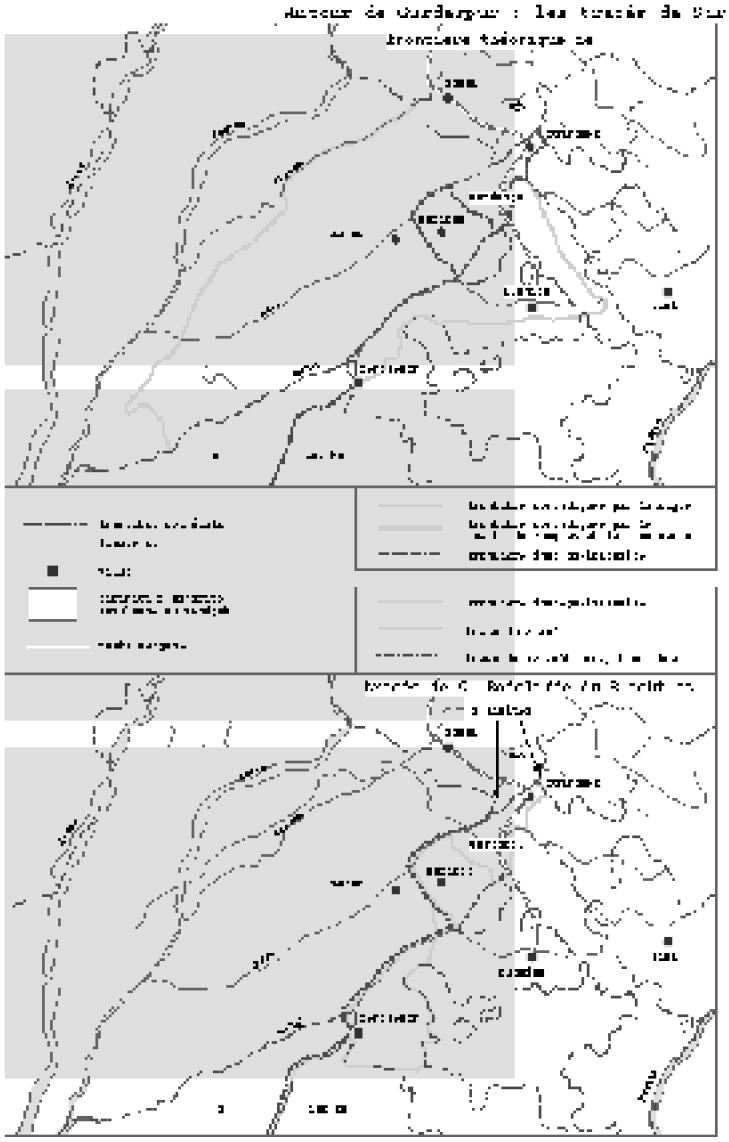

Figure 6 : Autour de Gurdaspur : les tracés de Sir Radcliffe.

[173]

Une seconde limite est envisageable : au lendemain de la Partition, les revendications frontalières des deux pays ont porté sur un autre " objet " de litige bien défini dans sa nature, soit la gestion des rivières du Penjab et des canaux d'irrigation de la plaine de l'Indus. C'est un point un peu plus au nord que Pathankot, dans la moyenne vallée de l'Ujh, qui marque la limite : au nord, nous sommes dans un secteur qui est prenant dans le conflit du Cachemire, tandis qu'au sud, c'est bien le problème du partage des eaux de surface qui domine[174]. Mais il est toutefois évident que l'intégralité de la dyade indo-pakistanaise est, à plus petite échelle, objet de tensions (mais non pas de litiges) entre ces deux pays.

[173] Source : recensement du Penjab, 1941 ; Radcliffe Award.

[174] C'est ce point que retient A. Lamb, *op. cit.*, p. 109.

2) Les Himalayas Indiens

a) Depuis Le Sud : Un Gigantesque Escalier

Depuis la plaine indo-gangétique jusqu'aux auges du Tsangpo[175] et de l'Indus, l'Himalaya s'élève en une succession de chaînes globalement monoclinales légèrement cintrées, d'orientation générale sud-est/nord-ouest. Il est constitué - exception faite des Siwaliks - d'un " empilage " de plaques épaisses aux faciès variés (du Précambrien jusqu'au Crétacé[176]) qui forme un vaste relief monoclinal couronné par l'épaisse " semelle " granito-gneissique du Grand Himalaya. L'érosion différentielle a isolé les faciès en une succession étagée de chaînes parallèles.

.

d'altitude modeste (600 m environ, mais peut atteindre localement 2 000 m) la chaîne mio-pliocène des Siwaliks court en une ligne pratiquement ininterrompue de l'Assam au Balouchistan où elle se subdivise en rejoignant les chaînes de la Salt Range et du Hazarat ; percée de loin en loin par des " portes " d'où s'échappent les rivières himalayennes. La chaîne est séparée localement des massifs plus septentrionaux par un ensemble de vallées structurales : les dun dans l'ouest, doars (duars) au Népal, mari au Sikkim et khonch (koch, cooch) à l'extrême est, aux sols de remblaiement grossier, mais à l'eau superficielle surabondante ;

.

au nord de la Main Boundary Fault (MBF) le Moyen Himalaya, composé de matériaux durs, métamorphiques, est un système de croupes assez lourdes dont l'altitude varie entre 2 000 m et 3 000 m : le Pir Panjal porte plusieurs sommets à plus de 4 000 m, mais l'altitude se réduit rapidement vers l'est puisque la chaîne du Mahabharat ne dépasse plus cette altitude jusqu'au Dihong. Cette ligne de crête ne s'individualise pas toujours des étages supérieurs du Moyen Himalaya que l'érosion a découpé en une suite de chaînons plus ou moins parallèles ; ensemble complexe où sont apparues plusieurs " alvéoles ", profitant de faiblesses tectoniques ou structurales locales : Katmandou, Pokhara, Srinagar ;

.

le Grand Himalaya qui lui succède au nord de la Main Central Thrust (MCT) est nettement plus disséqué, notamment dans son étage sommital. C'est à l'ouest qu'il est le moins massif, portant une série de pics isolés (Nanga Parbat : 8 126 m) et de chaînes parallèles. Il ne prend la forme d'une formidable herse de pics géants (6 600 m à 8 800 m) qu'à partir du Garwhal, et ce jusqu'au Kanchenjunga (8 598 m), entaillé de loin en loin par de profondes gorges qui individualisent d'autant mieux les sommets. A l'est du Kanchenjunga, l'altitude s'abaisse lentement pour ne plus dépasser que

[175] Le Tsangpo (ou Yarultsangpo en aval de Shigatsé), le Dihong (localement, le Siang) et le Brahmapoutre désignent le cours supérieur (tibétain), médian (himalayen) et inférieur (indien) du même fleuve.

[176] Jacques Dupuis, *L'Himalaya*, Paris, PUF, 1982, p. 15.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

rarement les 7000 m : le Kangdu est à 7118 m ;

.

au nord du Grand Himalaya on aborde le domaine du Transhimalaya, qui se comprend jusqu'aux auges du Tsangpo et de l'Indus[177]. Il est peu individualisé sur tout l'est de la chaîne et ne constitue que le versant nord du Grand Himalaya, formé de hautes vallées dominées par des chaînes isolées, d'orientation et de contours irréguliers. Il prend une extension considérable à l'ouest de la Sutlej, s'étendant des hautes terres du Changtang au noeud orographique de l'Hindou Kouch, du Grand Himalaya et du Karakoram. La structure n'est plus zonale, mais lenticulaire[178] où tectonique et érosion s'associent pour composer de puissants sommets que portent les chaînes du Zanskar et du Ladakh et qui dominent de profondes vallées (Hunza, Indus).

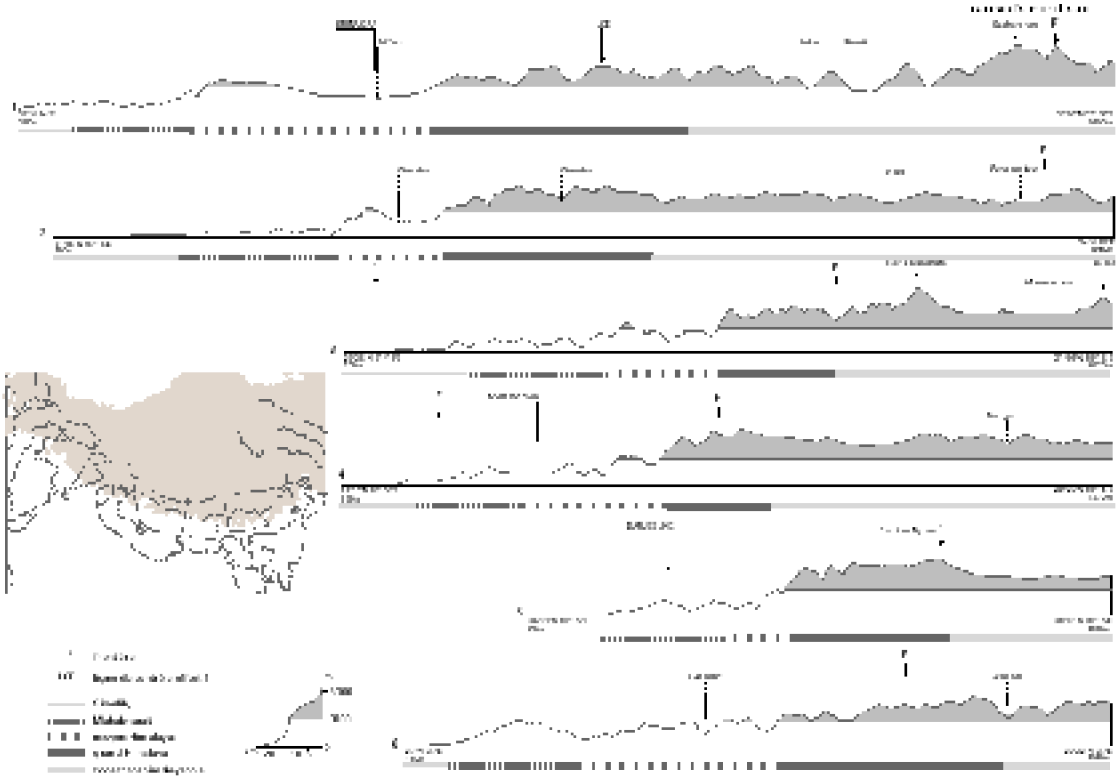

Figure 4 : Transects nord-sud

177 C'est semble-t-il Sven Hedin (*Le Tibet dévoilé*, Paris, 1910) qui a popularisé cette notion de Transhimalaya pour désigner cet " outre-Himalaya " qui à l'ouest n'était pas le Tibet. Le terme désigne aujourd'hui les terrains au nord de la Main Central Thrust, voir B. Francou, *Hautes montagnes, passion d'exploration*, Paris, Masson, 1990, p. 84 et figure 5.

179

178 Pierre Birot, *Les régions naturelles du globe*, Paris, 1970, p. 253.

Situé à la latitude des déserts tropicaux (26°N-36°N) de l'hémisphère nord, les Himalayas sont, ainsi que dans une moindre mesure le rebord oriental du Tibet (où naissent le Hoang ho, Changjiang, Salouen, Mékong, pour ne citer que les fleuves les plus importants), le lieu des précipitations parmi les plus fortes du monde, issues d'influences climatiques croisées :

.

le versant sud est sous l'influence de la mousson qui, puissante à l'est, s'amortit vers l'ouest et l'intérieur de la chaîne. Les hauts bassins ont une pente d'écoulement faible qu'explique une hydrométrie limitée : les apports pluviaux de ces latitudes tropicales proviennent avant tout du flux de mousson (en moyenne 80% du total des précipitations) mais sont pratiquement annihilés par les Pamirs et les Himalayas. En fait, le front de mousson ne produit pas une égale répartition des précipitations aux différentes altitudes : la mousson est un flux relativement peu épais sur le nord de l'Inde et le gros de l'air chaud et humide ne dépasse par les 5 000 m, qui a de plus déposé la plus grande partie de son humidité sur les premiers reliefs[180].

.

une seconde influence est fournie par les perturbations d'origine méditerranéenne qui, venues d'ouest par-dessus l'Hindou Kouch, introduisent dans l'ouest du massif un régime pluviométrique fournissant des précipitations pluvieuses et neigeuses en hiver et au printemps.

Cette zonation est parfois tranchée mais elle est le plus souvent progressive et permet de distinguer une zone de bordure humide, une zone interne à tendance sèche et une zone transhimalayenne aride qui se compliquent par l'existence d'une multitude d'ensembles bioclimatiques en position topographique d'isolats, notamment dans les vallées d'altitude. Ainsi le Zanskar est partiellement protégé des dépressions venues d'ouest par le haut massif du Nun kun et accuse un déficit pluviométrique par rapport au Ladakh occidental[181]. Au bas-pays (jusque vers 2 000-2 500 m) où règne un climat très proche du climat tropical (caractérisé surtout par l'absence ou la faiblesse de la saison froide), s'oppose un haut-pays où, après une forêt mixte (4 000 m à l'ouest, 4 700 m à l'est)[182], règne la steppe alpine qui laisse ensuite la place aux neiges permanentes (4 600 m à l'ouest, 4 800 m à l'est). Si on exclut le phénomène spasmodique et aléatoire de débordement du front de mousson (très marqué à l'été 1987), les précipitations au nord du Grand Himalaya sont faibles et n'autorisent qu'une maigre végétation de steppe alpine très proche de celle du Tibet.

[179] Source : R.L. SINGH, India : A Regional Geography, 1989. Les limites données ont un caractère morphologique, plutôt que structural.

[180] Bernard Francou, *Hautes montagnes, passions d'exploration*, Paris, Masson, 1993, p. 76.

[181] Michel Neyroud, " Organisation de l'espace, isolement et changement dans le domaine transhimalayen : le Zanskar ", *L'Espace Géographique*, n°4, 1985, p. 276.

[182] Pierre Birot, *Les régions naturelles du globe*, Paris, 1970, p. 254.

b) Le Peuplement Des Himalayas Indiens

Ce transect transhimalayen ne vaut que pour ce qu'il est, un modèle d'organisation de l'espace, surtout valable pour le Népal central, mais dont la diffusion tend à conforter l'idée d'une unité morphologique himalayenne, masquant implicitement les variations de profils pourtant fortes au long du massif. Seules les Siwaliks constituent une donnée quasi permanente, présentant tout au long du massif le même contraste entre un versant sud assez abrupte et aujourd'hui assez dénudé, et un flanc nord en pente douce encore largement boisé. Elles constituent le premier relief observable depuis les plaines qui, associé à un piedmont demeuré longtemps inhabité ou peu peuplé avant que le vecteur du paludisme n'y soit éradiqué au cours des années 1950, a constitué un obstacle majeur entre la plaine et les collines. C'est véritablement une zone-frontière qui débute dans le Teraï, et se poursuit plus en altitude par une forêt dense de sal (*shorea robusta*), minutieusement entretenue à la longitude du Népal par les soldats-paysans du royaume Gurkha qui unifia les royaumes himalayens entre Sutlej et Tista. Forêt frontière, forêt refuge, elle fut développée par les successeurs de Rajendra Laxmi Bahadur Shah ***: " pour protéger les forêts de basse altitude du Népal [...] afin de développer une dense, impénétrable jungle infestée de malaria comme protection contre l'expansion britannique "*** [183].

Cette ceinture forestière est aujourd'hui très dégradée sur l'ensemble de la chaîne[184], sauf à l'est du Bhoutan, mais elle a longtemps constitué un facteur de différenciation entre les peuples des plaines et ceux des collines.

[183] " *to protect the southern low-land forests of Nepal... as to develop a dense, impenetrable and malaria-infested jungle as a defence against British expansion* ", Michael Thompson, cité dans J. D. Ives et B. Messerli, *The Himalayan dilemma*, Routledge, London, 1990, p. 48.

[184] Ces forêts de sal ont constitué, notamment dans l'est de la chaîne, le principal réservoir de traverses pour la mise en place du réseau de voies ferrées de l'Inde du nord.

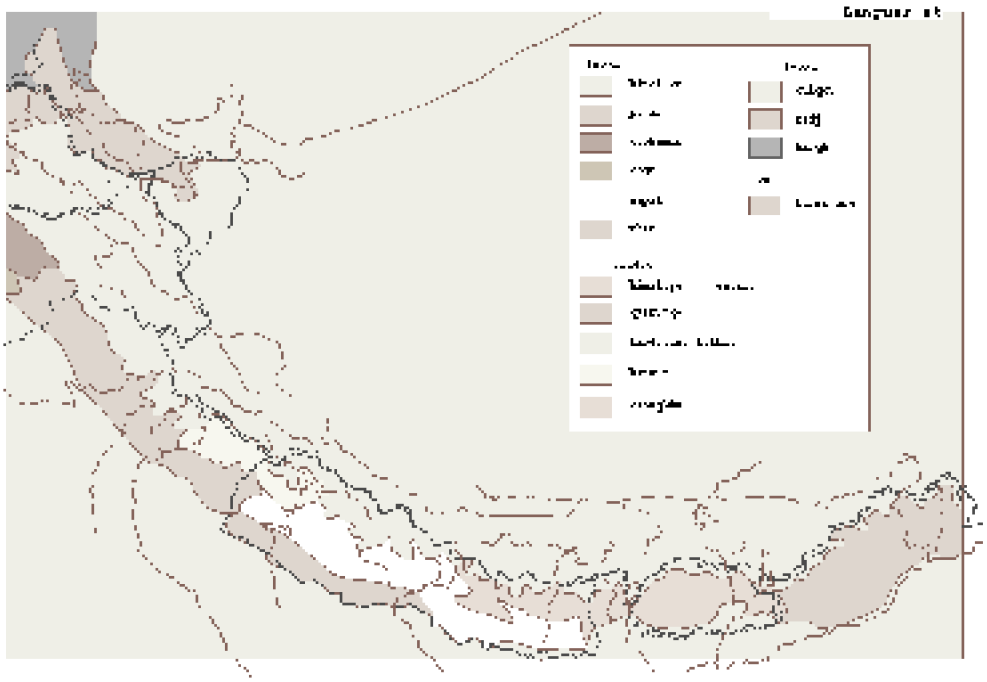

Figure 10 : Langues et frontières.

185

Les collines sont, au même titre que le Caucase, un “ sanctuaire ” ethnolinguistique où est conservée la mémoire des migrations historiques qui y ont trouvé refuge : s’y entremêlent les familles linguistiques tibéto-birmanes (branche assamaise, himalayenne : lepcha, newari, gurung) et les familles linguistiques indo-européennes (groupe hindoustani : pahari, ourdou ; groupe dardique : cachemiri, népali)[186]. Sur ce versant sud de l’Himalaya règne une forte polyglossie, qui est d’ailleurs la caractéristique générale des Etats d’Asie du sud[187]. Chacune de ces langues n’intéresse généralement qu’un petit nombre de locuteurs, à l’exception de celles qui sont “ nationales ” ou reconnues comme telles :

185 Sources : Christopher MOSELEY, Atlas of World’s Languages, Routlede, 1994. Certains « terroirs » traditionnels ne sont plus significatifs en raison des migrations contemporaines, notamment au Népal et en Chine.

186 Olivier Herenschmidt, “ L'Inde et le sous-continent indien ”, *Ethnologie régionale*, Paris, Gallimard, 1978, pp. 110-111.

népali (un peu plus de 10 millions de locuteurs au Népal), dzongkha (environ 1 million de locuteurs au Bhoutan) et cachemiri (quelque 3,1 millions de locuteurs dans le seul Jammu & Kashmir[188]). Les autres langues sont nombreuses : au Népal, le bureau central des statistiques népalais en recense 17 (hors le Népali), qui soient parlées par plus de 5 000 personnes ; en Arunachal Pradesh, une cinquantaine de dialectes tibéto-birmans ont été recensés, utilisés au total par un peu moins de 500 000 personnes. Ce plurilinguisme de superposition, pose notamment le problème de l'inter-compréhension au sein d'un même Etat[189]. L'anglais, malgré son marquage comme langue coloniale, demeure dans sa version de " broken-english " la seule langue véhiculaire de la région : reconnu comme une des langues officielles ou semi-officielles au Pakistan, au Bhoutan et au Népal, il n'a pas été supplanté par le Hindi en Inde, malgré les efforts des gouvernements centraux successifs. Depuis les *Official Languages Rules* de 1976, il est même la langue de communication administrative entre le Gouvernement Central, le gouvernement de l'Etat et les individus au Jammu & Kashmir, au Sikkim, au Bengale Occidental, en Assam et en Arunachal Pradesh[190]. Les hautes terres sont elles caractérisées par la prépondérance du groupe linguistique bhotia (tibétain)[191], relevant de la famille sino-tibétaine, mais utilisant une écriture dérivée de la devanagari.

L'enchevêtrement des langues et des ethnies est complexe sur cet l'espace qui est traditionnellement différencié en plusieurs aires, qui recouvrent encore actuellement une réalité statistique et sont aussi des aires religieuses, identifiables en quatre grands ensembles culturels[192] :

.

au nord-ouest (Pamirs et Cachemire) une aire marquée depuis au moins le XVI^{ème} siècle par la culture musulmane et persane ;

187 Pour ne citer que l'Inde, rappelons que la Constitution (annexe 8) reconnaît 15 langues officielles, que les recensements en comptabilisent en moyenne 190 et que les spécialistes en recensent jusqu'à 1600 (langues et dialectes confondus).

188 Paradoxe de la complexité linguistique en Inde, le Cachemiri est reconnu comme langue officielle par la Constitution (*liste n°8*) mais n'est pas la langue officielle du Jammu & Kashmir, rôle tenu par l'Urdu.

189 Ainsi, s'ils n'ont pas perdu l'usage de leur langue maternelle, les Newars de la vallée de Katmandou sont fréquemment bilingues.

190 Il semblerait qu'il y ait une tendance à " l'hindi-isation " de l'anglais, tant du point de vue de la syntaxe que du vocabulaire utilisé : un suivi de la presse indienne en langue anglaise sur plusieurs années fait ressortir la multiplication des expressions empruntées à l'hindi, même de la part du très rigoureux *Times of India*.

191 Cette apparente unité masque des variations dialectales où l'intercompréhension n'est pas immédiate : c'est le cas du ladakhi (bodhi) qui est une forme ancienne du tibétain. La forme la plus employée de ce dernier est le parler de Lhasa, qui tend à se généraliser au Tibet du fait de la standardisation par l'administration chinoise des modes d'apprentissages de la langue.

192 Voir A.C. Sinha, *The Cultural Zones and their Frontiers in the Himalayas*, paper presented in the Workshop on Himalayan Studies, Ranchi University, March 14-16, 1981.

- sur le versant sud de la chaîne, une aire hindoue;

- à l'extrémité orientale de la chaîne, une aire tribale, animiste, mais aussi chrétienne, depuis la pénétration des valeurs méthodistes anglaises au XIX^{ème} siècle ;

- sur le versant nord, mais débordant par-dessus les lignes de crêtes, une aire tibétaine et lamaïste.

Ces aires globalement circonscrites sont loin d'être homogènes. Elles pourraient sans doute servir de cadre de référence à une revendication sur base culturelle ou religieuse mais, au regard des disparités intra-régionales, comme de l'absence (à l'exception bien sûr du Cachemire) d'un pouvoir fort localisé ou de l'affirmation d'une identité régionale transcendant les différences au travers d'un référent ethnique ou religieux unique et géographiquement circonscrit, ne sauraient être mobilisées sans risque pour l'un ou l'autre des acteurs potentiels.

c) Eléments De Démographie

La prise en compte des variations d'ouest en est de cette barrière se fait par une typologie classique qui différencie un ensemble occidental, un ensemble central (qui concerne essentiellement le Népal) et un secteur oriental, du Sikkim à l'Arunachal Pradesh. Cette tripartition du massif coïncide avec les macro-régions nord, centre et est de la planification économique indienne, ainsi qu'avec les grandes régions militaires du pays (le centre correspondant aux terres indiennes au sud du Népal). A plus grande échelle onze régions, qui suivent moins les unités physiques que le découpage administratif, sont identifiées. Les cinq régions indiennes sont composées de 50 districts couvrant en totalité quatre Etats, ainsi qu'une portion de deux autres Etats[193]. Le Népal est divisé en cinq régions couvrant 75 districts, tandis que le Bhoutan est divisé en 18 districts. Une telle délimitation, reposant sur des critères administratifs, intègre la quasi-totalité de l'espace préalablement défini comme himalayen, à quelques exceptions près, dans la région du Teraï du Pendjab et dans les duars de l'Assam.

[193] Les géographes indiens différencient l'Himalaya de Darjeeling de celui du Sikkim : nous avons préféré n'en faire qu'une seule région.

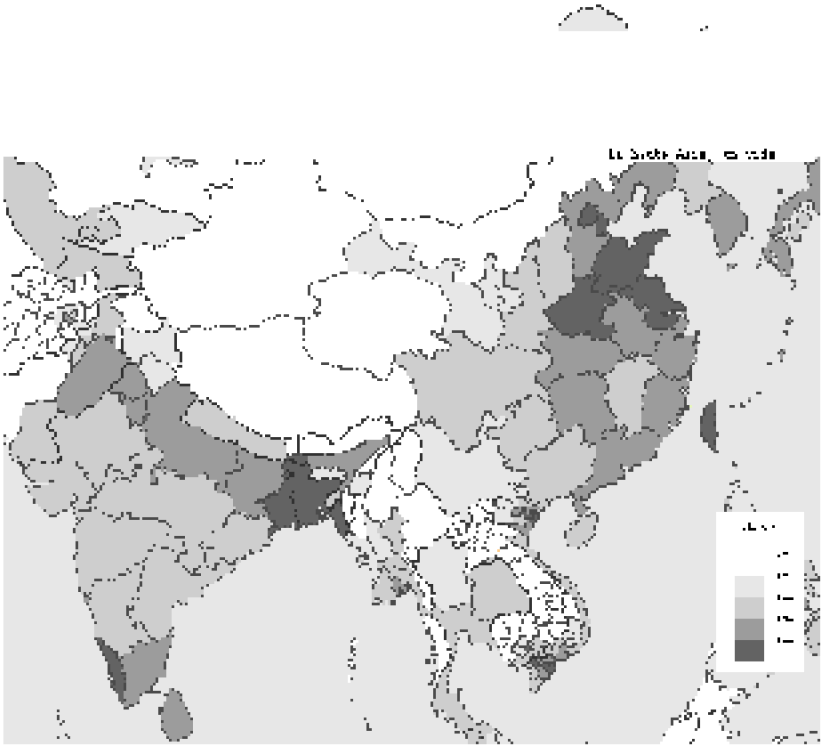

Figure 11 : La haute-Asie : un vide très relatif.

194

194 Sources : recensements nationaux récents. En raison de leur petite taille, les Etats du Népal et du Bouthan n'ont pas fait, pour cette carte, l'objet d'un traitement à l'échelle régionale.

Etat	région	superficie (km^2)	pop. 1991 (hab.)	densité	localités	loc./km^2
Inde	Cachemire	100 569	7 718 700	76,75	6 816	1/14,8
	Pendjab	55 500	4 280 818	77,13	18 768	1/2,9
	Kumaon/Uttaranchal	51 100	5 874 353	60,78	16 106	1/3,2
Népal	Extrême-Ouest	19 539	1 746 000	89,35	2 801	1/6,9
	Ouest moyen	42 378	2 469 000	58,26	4 136	1/10,2
	Ouest	29 398	3 884 000	132,11	6 282	1/4,6
	Centre	27 410	6 068 000	221,37	6 850	1/4,0
	Est	28 456	4 750 000	166,92	6 467	1/4,4
Inde	Sikkim+Darjeeling	10 300	1 739 230	168,85	1 940	1/5,3
Bhoutan	Bhoutan	46 500	1 162 000	24,98	4 001	1/11,6
Inde	Arunachal	83 700	858 392	10,25	3 263	1/25,6
total Inde		301 169	20 471 494	67,97		
total		494 850	40 095 575	81,02		

La région, qui représente 9,2% de la superficie de l'Inde, n'abrite que 2,4% de sa population : à une échelle continentale, les Himalayas séparent deux zones de basses terres où sont localisées les plus fortes concentrations de population urbaines et rurales du globe : Chine 111 hab./km2, Pakistan 133 hab./km2, Inde 247 hab./km2[195]. Avec 40 millions d'habitants pour une superficie de près de 500 000 km2 - soit une densité moyenne de 81 hab./km2 - la région himalayenne ne constitue pas un vide démographique, même si elle est comparativement sous-peuplée, sauf à prendre en compte l'ensemble des hautes terres (et donc le territoire de la Région Autonome du Tibet, pour une valeur très faible : 29 hab./km2).

[195] Ces chiffres sont des moyennes nationales et dans les plaines les densités peuvent atteindre localement des valeurs très élevées : dans le Hebei, elles sont supérieures à 500 hab./km2 par district, et peuvent localement dépasser 10 000 hab./km2 en milieu rural ; dans les tehsils ruraux de la moyenne vallée du Gange, les densités dépassent 500 hab./km2, *Population Atlas of China*, OUP, 1987; *Economic Atlas of India*, OUP, 1989.

[196] Pour le Népal, chiffres 1971; pour le Bhoutan, voir note précédente.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

région	pop. 1951 (hab.) [196]	pop. 1991 (hab.)	croiss. annuelle
Cachemire	3 253 852	7 718 700	2,18
Pendjab	2 385 981	4 280 818	1,47
Kumaon/Uttarkhand	3 106 356	5 874 353	1,61
Extrême-Ouest	958 300	1 746 000	3,05
Ouest moyen	1 490 000	2 469 000	2,56
Ouest	2 446 400	3 884 000	2,34
Centre	3 865 800	6 068 000	2,28
Est	2 797 500	4 750 000	2,68
Sikkim+Darjeeling	762 604	1 739 230	2,08
Bhoutan		1 162 000	2,01
Arunachal	336 558	858 392	2,37
total Himalayas	21 403 351	40 095 575	

L'Himalaya du Cachemire est la zone la plus vaste (20% de la superficie totale), devant les Himalayas de l'Arunachal (17% du total), mais ce sont les Himalayas du Kumaon et du Pendjab qui sont les plus densément occupés, avec un établissement humain pour respectivement 2,9 et 3,2 km^2. Les régions du Cachemire, de l'Ouest népalais et de l'Arunachal sont au contraire peu densément occupées. Par contre une analyse des densités humaines fait clairement apparaître le Népal (sauf la région de l'Ouest moyen) et l'Himalaya du Sikkim, en opposition aux zones peu densément peuplées du Bhoutan et de l'Arunachal. Toutes ces régions administratives ont en commun d'offrir un profil topographique identique, s'étendant de la plaine aux lignes des plus hautes crêtes, gommant statistiquement les disparités nord-sud. Une analyse par district apporte de fortes nuances dans cette régionalisation du peuplement.

[196] Pour le Népal, chiffres 1971; pour le Bhoutan, voir note précédente.

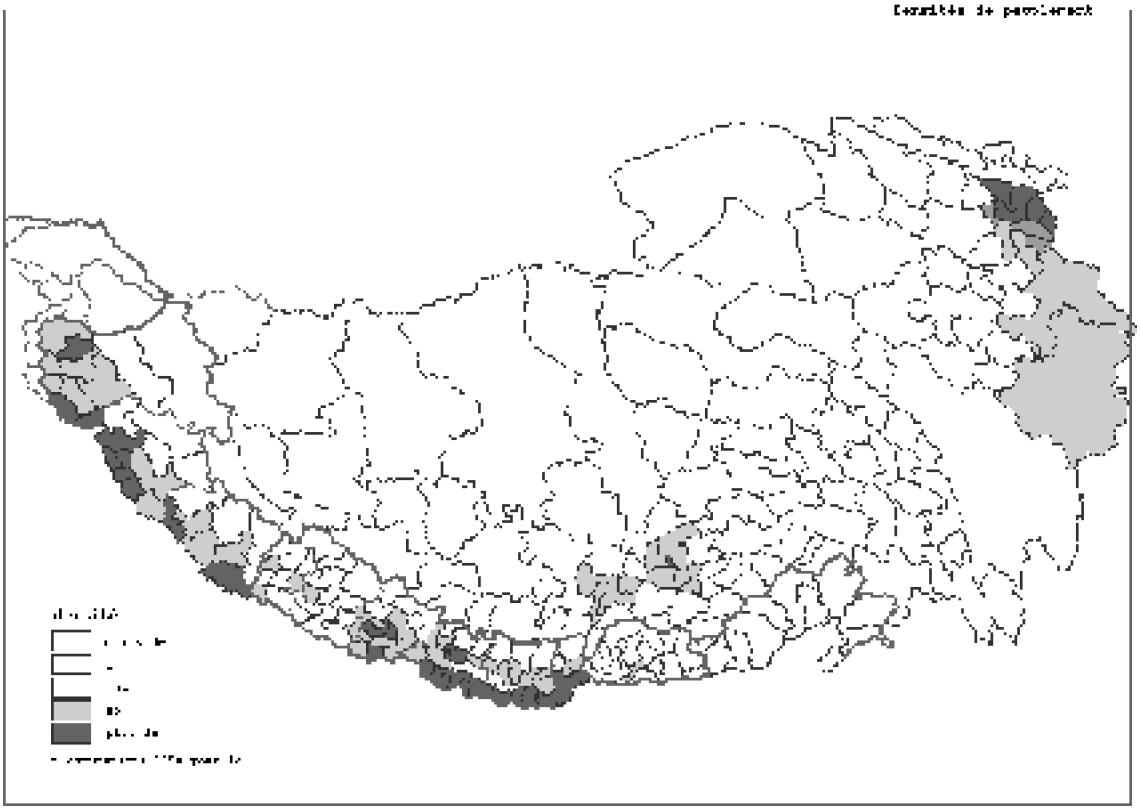

Figure 12' : Densité de peuplement (1991)

197

Les plus fortes densités de peuplement se localisent en premier lieu dans les districts sud du massif, à basse altitude : zones du Teraï et des duns voisines. Les densités y varient entre 100 et 400 hab/km^2, exception faite du Bhoutan et de l'Arunachal (les plus fortes densités sont celles du district collinéen de Tirap : 36 hab/km^2) et de quelques districts du Népal occidental (Kailali : 80; Bardiya : 98). Une seconde zone de fort peuplement est clairement identifiable au Cachemire et au Népal, moins sensible ailleurs. Ces fortes densités sont d'abord rurales, mais sont aussi dues à la présence d'environ 190 villes[198],

[197] Sources : recensements nationaux récents. Pour les districts du Bouthan, moyenne entre le recensement de 1986 et la projection 2000 du ministère de l'intérieur. Au Pakistan, les données statistiques concernant les FATA ne sont pas disponibles dans le recensement de 1981 et celui de 1991 n'a pas encore été publié.

[198] La définition de la ville varie selon les pays, notamment quant à la population minimale : en Inde, il faut 5 000 habitants, au Népal 9 000 habitants, mais l'octroi du titre de ville relève de la décision administrative, plus que de la valeur statistique.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

selon deux axes parallèles et discontinus, le long du *" pied des collines "* et dans le *pahar*, qui rendent comptent de deux dynamiques de peuplement : alors que le peuplement et l'urbanisation du moyen Himalaya est un phénomène historique, celui qui affecte le piedmont himalayen est contemporain et généré par la récente mise en valeur de terres longtemps répulsives. Elles constituent désormais le principal réservoir de terres nouvelles pour l'agriculture, notamment dans le Teraï du Népal, où vit plus de 40% de la population du pays, zone d'immigration nationale alimentée aussi par des migrations incontrôlées depuis l'Inde[199].

d) Variations D'ouest En Est

himalaya Du Cachemire

Les Himalayas prennent leur plus grande largeur dans l'Etat de Jammu & Kashmir où on peut observer la succession des quatre principales chaînes du massif, qui ont alors une orientation nord-nord-ouest sud-sud-est. La chaîne méridionale des Siwaliks présente une topographie rugueuse n'excédant pas 1 500 m, encore très boisée, ménageant des dépressions structurales (Udhampur, Kotli). En avant de ces crêtes s'étend " le pied des collines ", d'une vingtaine de kilomètres de large, très ouvert sur la plaine de l'Indus[200]. Au nord commence la chaîne du Pir Panjal : le moyen Himalaya, d'une altitude moyenne de 2 000 à 4 500 m, présente une topographie sommitale relativement douce, couverte de forêts, qui contraste avec les flancs largement dénudés de son versant sud. Il est marqué au nord par la présence du grand bassin synclinal rempli d'alluvions de la vallée du Cachemire, de plus d'une centaine de kilomètres de long sur une trentaine de large, drainée par la Jelhum, qui franchit le Pir Panjal par une profonde gorge entre Baramula et Uri. C'est dans ce bassin que se concentre la majorité de la population de la région, entre Sopore et Anantnag, autour de Srinagar (595 000 hab.). La " vallée " est bordée au nord et au nord-est par la chaîne du grand Himalaya, qui présente ici un ensemble continu de hautes cimes aux altitudes variant entre 5 000 m et 6 000 m.

himalaya Du Pendjab

Il est séparé de l'Himalaya du Cachemire par la vallée de la Ravi. Les Siwaliks, qui portent la limite sud de l'Etat d'Himachal Pradesh, forment ici une remarquable ligne de crête variant entre 600 m et 900 m d'altitude, très ravinée sur les sommets en raison de la forte dégradation du couvert forestier. L'abrupt de leur flanc sud s'oppose aux pentes douces des versants nord, qui dominent les vallées structurales des Duns, drainés par la Soan et ses affluents. Les chaînes du moyen Himalaya forment une succession de crêtes étagées très disséquées par les bassins médians de la Ravi, de la Beas et de la Sutlej selon une orientation oblique par rapport aux lignes de crêtes et que domine la chaîne du Dhauladhar (d'altitude moyenne 4 500 m) que ces rivières franchissent par de profondes gorges. L'essentiel du peuplement à 92% rural se concentre dans les vallées structurales,

199 *Ibid*., p. 3. S'y ajoutent depuis plusieurs années des réfugiés du Bhoutan, notamment dans l'est du Teraï.

200 Qui constituait la " *wheat belt* " de l'Etat.

remontant au nord sur les flancs de la chaîne du Dhauladhar jusqu'aux villes d'altitude de Simla (110 000 hab.), Mandi, Sundar Nagar, Kangra et Dharamsala (ces dernières abritant moins de 20 000 hab.).

Le versant nord de la chaîne empiète sur le flanc sud du Pir Panjal à la hauteur du noeud montagneux de Bara Bangahal, séparant les bassins récepteurs de la Ravi et de la Beas. Les altitudes des fonds de vallée varient entre 1 500 m et 2 500 m. Le peuplement de ces vallées auxquelles leur couverture de conifères et leurs vergers de pommiers[201] donnent un caractère " d'Europe alpine " est limité pour l'essentiel au cours supérieur de la Ravi, autour de la ville de Kangra et à celui de la Beas, entre les villes de Kulu et de Manali. Le Pir Panjal qui les domine est la crête la plus septentrionale et la plus élevée du moyen Himalaya, à une altitude moyenne de 4 600 m, englacée par endroits. Il est séparé du grand Himalaya par la vallée de la Chandra, qui coule entre les deux crêtes à une altitude supérieure à 3 000 m. L'Himalaya central ne présente pas ici les très hautes altitudes qu'on peut observer plus à l'ouest ou à l'est : les sommets dépassent rarement 6 500 m.

himalaya Du Kumaon [202]

Entre la Sutlej et la Yamuna, une ligne de partage des eaux secondaire sépare les bassins inférieurs de l'Indus et du Gange, appuyée sur la terminaison septentrionale de la chaîne des Aravalli. De la Tons (cours supérieur de la Yamuna) à la Kali (formant frontière avec le Népal) l'Himalaya du Kumaon correspond pour l'essentiel au bassin-versant des sources du Gange - Bhagirathi, Alaknanda, Pindar - et de leurs affluents. La zone s'élève abruptement depuis les dépôts du Bhabar jusqu'aux lignes de crêtes des Siwaliks, aux altitudes comprises entre 750 m à l'ouest et 1 200 m à l'est, tandis que les flancs nord, boisés, s'abaissent en pente douce vers les Duns. Elles atteignent ici une ampleur remarquable : drainé par la rivière Song, le Dehra Dun mesure près de 35 km de long sur 25 km de large, à une altitude variant de 360 m à 900 m. Au nord, les chaînons successifs du moyen Himalaya, d'orientation nord-ouest sud-est, ne présentent plus le paysage de cimes étagées qu'on pouvait observer à l'ouest : les reliefs sont profondément disséqués par un réseau hydrographique globalement perpendiculaire aux crêtes et offrent un paysage de pics isolés dominant des vallées d'orientation méridiennes pénétrant profondément à l'intérieur du massif. Mettant à profit les faiblesses structurales le peuplement, très important dans les duns (Dehra Dun compte 368 000 hab.; Haldwari cum Kathgodam 105 000 hab.) remonte le long des vallées, notamment de la Pindar (Srinagar, Pauli, Chamoli), de la Ram Ganga (Naini Tal, Almora) et de la Kosi, qui présente dans son cour médian un fort peuplement autour des villes moyennes de Pithoragarh, Didihat, Dharchula.

[201] Qui constituent une rareté à l' échelle de l'Inde, à tel point qu'un paysan fut surpris d'apprendre qu'en Savoie aussi on cultivait les pommiers.

[202] parfois Appelé *garhkum Himalaya* Dans La Littérature Indienne, Afin De Rendre Compte Des Deux Pays Qui Le Compose : Le Garwhal Et Le Kumaon.

himalaya Du Népal

L'Himalaya du Népal regroupe, depuis leurs sources jusqu'à leur débouché dans la plaine, les bassins versants de la Karnali, de la Gandaki, de la Bagmati et de la Sapta Koshi dont les cours principaux adoptent des tracés en baïonnette, alternant en général les orientations conséquentes au passage des chaînes et subséquentes, entre deux crêtes. Ces changements d'orientation dans l'écoulement sont très marqués au nord de la chaîne des Siwaliks (qui prennent ici le nom de Churias et culminent entre 300 m et 1 000 m), dans les duns népalaises (bassins de Hariharpur, Narayangarh, Surkhet) et de celle du Mahabharat, qui constituent les reliefs les plus homogènes du Népal, sauf au droit des principales rivières, qui les franchissent par de profondes gorges, permettant le maintien de basses altitudes (moins de 500 m) au coeur du pays. Si les Churias demeurent encore assez peu humanisées, le Teraï et les duns abritent près de la moitié de la population du pays, présentant au centre et à l'est les plus fortes densités rurales (exception faite du bassin de Katmandou), ainsi que les deux tiers des centres urbains. Mais à l'exception de Biratnagar (Morang) qui atteint 130 000 hab., la plupart des villes sont de petite taille, sauf celles qui comme Mahendra Nagar, Nepalganj, Birganj (et Biratnagar) bénéficient de leur fonction de terminus du réseau ferré indien et atteignent jusqu'à 70 000 hab..

Au nord du Mahabharat, qui se présente sous la forme d'une chaîne aux flancs abruptes et boisés, dont l'altitude varie entre 1 500 m et 3 000 m, le *pahar* (les collines) offre un relief accidenté de crêtes émoussées associées à de larges vallées qui convergent localement en de grands bassins de confluence, que dominent les murailles du grand Himalaya. A l'exception du bassin de Katmandou (plus de 500 000 hab.) et de Pokhara (un peu plus de 100 000 hab.), le tissu urbain est peu développé et se caractérise par un chapelet de petites villes ou de gros bourgs.

Le grand Himalaya, plus bas à l'ouest qu'à l'est, forme un mur quasi ininterrompu de sommets englacés, sauf à l'ouest où il est profondément entaillée par la Karnali, au centre par la Gandaki et la Bhote Koshi et à l'est par l'Arun, qui prennent toutes leurs sources dans les hautes terres tibétaines.

himalaya Du Sikkim [203]

Le chaînon sub-himalayen des Siwalik est pratiquement inexistant et les premiers reliefs sont constitués par la chaîne de Darjeeling (2 100-2 400 m) que la Tista franchit par une étroite gorge pour déboucher sur un vaste cône alluvial dont la topographie est marquée par les lits successifs de la rivière, localement nommés " duars ". Au nord, le moyen Himalaya est largement érodé et constitue le bassin moyen de la Tista et de ses affluents, qui prend sa source dans la chaîne du grand Himalaya, à proximité du Kanchenjunga (8 579m). L'essentiel du peuplement est concentré sur le flanc sud de la chaîne de Darjeeling et dans la ville du même nom, qui abrite environ 50 000 hab.. Au Sikkim, la population est presque exclusivement rurale et Gangtok, avec 25 000 hab., constitue la

[203] les Géographes Indiens Différencient Parfois Himalaya De Dajeeling Et Himalaya Du Sikkim, Sans Doute Pour Des Raisons D'ordre Historique, Puisque Le Sikkim N'est Devenu Territoire Indien Qu'à Partir De 1975.

seule ville de l'Etat, au milieu d'un monde rural assez densément peuplé (les districts est et sud ont des densités de 186 et 133 hab./km^2).

himalaya Du Bhoutan

A l'est de l'éperon de Singalila et jusqu'à la Lohit, la chaîne retrouve la physionomie qu'elle avait jusqu'au Népal : les Siwaliks sont de nouveau présentes à basse altitude mais l'intégration par l'Inde britannique des duars au terme du traité de Sinchula a privé le pays de cette large bande de basses terres, qui fait désormais partie du territoire de l'Assam. L'érosion intense d'une région recevant de plein fouet les flux de mousson, associée à une structure sans doute très faillée, a favorisé le développement d'éperons d'orientation générale nord-sud aux basses et moyennes altitudes, de part et d'autre de la chaîne du Pele la qui partage le Bhoutan en deux ensembles de taille identique. En raison d'une topographie très accidentée, les espaces plans des altitudes moyennes sont rares, limités à quelques vallées : Ha, Thimpu, Punakha et Tashigang . L'accessibilité de ces vallées depuis les plaines de l'Inde reste difficile en raison de l'encaissement des rivières lors de leur franchissement du moyen Himalaya, dont les sommets culminent à plus de 4 000 m[204].

himalaya De L'arunachal

Toute la zone de l'Arunachal est caractérisée par une succession d'éperons rayonnant vers le sud depuis la ligne de crête du grand Himalaya, sauf à l'ouest de la Subansiri, où les chaînons du Bombdi la, du Se la et du Thag la courent parallèles à la ligne de crête pour s'incurver peu à peu en une direction nord-ouest sud-est. A ces exceptions près, très localisées, le territoire est presque exclusivement peuplé par des populations d'origine indo-mongoloïdes connues sous le terme générique d'*Abors* (sauvages). En tout, quelque 82 tribus parlant une cinquantaine de langues ou dialectes forment plusieurs grands groupes ethniques territorialisés, dont les aires de peuplement coïncidaient globalement avec le découpage administratif mis en place en 1954, lors de la création de la *North Eastern Frontier Agency* (NEFA), mais viennent en recoupement des districts de l'actuel Etat d'Arunachal Pradesh, dont les limites coïncident avec des unités topo-hydrographiques :

. les Aka ou Hrusso occupent l'ouest du district de West Kameng ;

. à l'est, les Dafla occupent le cours supérieur de la Bharali (ou Kameng) ; ils sont divisés en grands clans rivaux dont les principaux sont les Bangnis à l'ouest et les Apa Tani à proximité de la Subansiri ;

. le cours moyen de la Subansiri est peuplé par les Miri et les Tagin ;

[204] Il fallut à Nehru 6 jours pour atteindre Thimpu, lors de la visite qu'il fit dans le pays en 1958, alors qu'il emprunta le chemin le plus rapide, par la vallée de la Chumbi.

. l'aire de peuplement des Adi correspond au bassin-versant du Dihong ;

. au sud-est, le bassin de la Lohit est peuplé par les Mishmi, subdivisés en trois groupes : Idu, Taraon, Kaman.

Sur le versant nord de la chaîne existe un même peuplement tribal : les Lopa (ou sauvages), que les tibétains ont classifiés en " sauvages de l'entrée " (*Kha lo*) et " sauvages du bas " (*Ting lo*)[205].

Il est vrai que les conditions de milieu ont changé par rapport au reste des Himalayas : si on retrouve toujours une différenciation climatique et végétale nord-sud, elle est moins marquée qu'ailleurs et l'altitude moyenne y est moindre. Au nord de la chaîne, le Takpo est une des régions les plus arrosées du Tibet, recevant quelque 1 200 à 1 600 mm de précipitations par an. Au sud du coude du Tsangpo, le Pemako est caractéristique des conditions morphologiques et bioclimatiques qui règnent sur le versant cishimalayen : Medog (Metok dzong), à 1 000 m d'altitude, est construite au bord du Tsangpo, quelque 6 500 m en contrebas du sommet du Namcha Barwa dont elle n'est éloignée que d'une quarantaine de kilomètres à vol d'oiseau. Au fort commandement des interfluves s'ajoute la relative étroitesse de la vallée, caractéristique des talwegs conséquents de la région. Le phénomène n'est pas omniprésent puisqu'au-dessus de 3 000 m apparaissent des vallées plus larges (celles de la Kamla ou de la Subansiri entre autres).

La forte pluviométrie qui affecte l'Himalaya oriental provoque une remontée en altitude des étages écologiques, de l'ordre de 500 m[206]. La quasi totalité des territoires frontaliers est soumise à un climat tropical ou subtropical à saison froide très réduite, favorisant l'existence d'une végétation dense et peu hospitalière, persistante jusque vers 2 500 m[207]. Les populations qui y habitent n'occupent que partiellement le territoire ; leur économie repose sur une agriculture sur brûlis et l'élevage du mithan (bos frontalis). Dans cet environnement sévère, les tribus ne vivent pas en autarcie totale, mais pratiquent un échange à base de troc, avec la plaine d'Assam, qui tend actuellement à évoluer vers la monétarisation des transactions.

ii- Au-Delà De La Barrière, La Marche Physique

Cet espace entre plaine et cimes enneigées est appréhendé par le biais d'une nomenclature populaire qui différencie l'espace habitable - les collines (*the hills* ou *pahar*) - de l'espace non habité, la montagne, elle-même caractérisée selon la nature de son manteau neigeux - *lekh* s'il est saisonnier et *himal* quand il est permanent; la rupture entre

205 Ch. Bell, *Tibet past and present*, Oxford, Clarendon Press, 1924, p. 107.

206 D. Ives & B. Messerli, *The himalayan dilemma*, *op. cit.*, p. 30.

207 Ren Mei'e (éd.), *An outline of China's physical geography*, *op. cit.*, p. 457.

les deux se situant vers 3 000-3 500 m[208]. La terminologie néglige par contre les territoires humanisés de haute altitude, qu'ils soient en contrebas ou au-delà des pentes enneigées, même si elle en a une connaissance construite par des siècles de contacts et d'échanges : le domaine des bhotias (terme générique qu'on retrouve tout au long de la chaîne, et pas seulement au Népal) est étranger à celui des collines alors qu'il représente statistiquement environ 30% de la superficie du massif. La première contingence d'un " autour des Himalayas " est l'existence d'une entité physique tibétaine " en haut " de la barrière, dont les conditions de milieu particulières sont l'antithèse de celles qui règnent dans la plaine du Gange.

1) L'altitude Comme Facteur De Différenciation

a) Un Facteur Limitant

Facteur limitant pour l'homme, l'altitude individualise deux types de peuplement dans les Himalayas, de part et d'autre d'une zone boisée (d'altitude moyenne de 3 000 m), qui est appréhendée comme une barrière entre deux sociétés : trop haute pour l'une et trop basse pour l'autre. C'est la frontière *Ya shing/Mon shing* [209] qui différencie au Bhoutan les forêts de pin des forêts de bambou, participant chacune à un mode particulier d'utilisation de l'espace :

.

la basse et la moyenne montagnes sont occupées par des sociétés dont l'organisation est dérivée de celle de la plaine. Qu'elles soient animistes, hindoues ou musulmanes, les populations de cette étroite bande de relief sont composées en majeure partie de réfugiés qui ont fui les diverses invasions qu'a connues la plaine indo-gangétique. Les marches sino-tibétaines ont une plus grande profondeur que les marches indo-tibétaines : 400 km de vallées encaissées et d'interfluves pseudo-plans séparent Chengdu des hautes terres du Tibet. Dans les deux cas la rizière prédomine, en terrasses, ainsi que son complément animal indispensable le buffle. Mais aux Varnas du monde indien (et à leur survivance partielle dans les régions musulmanes) s'oppose l'organisation clanique des marches sino-tibétaines, au peuplement ethnique encore très hétérogène.

.

au-dessus de 3 000 m, la haute montagne est le domaine exclusif d'hommes de langue et de culture tibétaines, introduites sur le versant cishimalayen lors de migrations (poids démographique trop élevé pour une terre ingrate ?) ou de conquêtes militaires. Les plus importantes prennent place à l'époque de l'empire Tou Fan (ancien nom chinois du

[208] J.D. Ives et B. Messerli, *The Himalayan Dilemma*, London, Routledge, 1989, p. 22. Cette nomenclature paraît surtout valable pour le Népal. En Inde, une terminologie moins précise différencie *l'Himanchal* (domaine habité de la basse et de la moyenne montagne) de *l'Himadri* (domaine des cimes enneigées). Par contre le terme de *collines* est d'usage courant sur l'ensemble de la chaîne et désigne même des reliefs qui relèveraient de la catégorie du *lekh*.

[209] Charles Bell, *Tibet, Past and Present*, London, Clarendon Press, 1924, p. 5.

Tibet), lorsqu'aux VII^{è}-VIII^{è} siècles les tibétains conquièrent un immense territoire ***" allant du Kansu au Bengale, de Gilgit et de Khotan à Yunnan "*** [210]. L'agriculture n'est possible qu'en oasis irriguées sur les remblaiements alluviaux des fonds de vallée et des torrents collatéraux. Même les hauts versants cishimalayens directement exposés au flux de mousson demeurent attachés au monde tibétain, séparés des étages inférieurs par la barrière physiologique de l'altitude, d'autant plus efficace que son franchissement pour établissement impose aux populations une adaptation culturale et alimentaire.

b) La Mousson Et Le Désert

Vu du sud, l'Himalaya apparaît comme une formidable barrière montagneuse; c'est un haut-lieu selon la représentation qu'en ont les Indiens habitant les plaines, à 200 km de distance, en contrebas. A distance égale au nord des lignes de crête, le paysage est tout autre : c'est celui de terres de hautes altitudes du Tibet[211]. Si par l'altitude est introduite une différenciation bas/ haut dans le massif, contribuant au développement de sociétés distinctes, les conditions climatiques régnant de part et d'autre du massif introduisent une forte dissymétrie nord-sud.

Le bouclier de hautes terres du Tibet provoque une perturbation grandiose de la circulation atmosphérique générale en même temps que l'apparition d'un désert subtropical d'altitude ; combinaison de froid, de sécheresse et d'insolation intense. Il crée en fait les conditions de son propre climat, ***" en raison de son altitude moyenne supérieure à 4 000 m d'une part et de sa massivité "*** [212]. A l'échelle du globe, le Tibet apparaît à la fois comme une énorme anomalie thermique et comme un pôle de sécheresse, non sans influence sur la circulation des régions voisines[213].

[210] V.A. Bogoslovsij, *Essai sur l'histoire du peuple tibétain*, Paris, 1972, p. 35. imposant leur culture là où aucun pouvoir politique n'existait (comme au Sikkim et au Bhoutan) et vassalisant les Etats constitués (Népal, actuel Bihar).

[211] Rien n'est plus représentatif de cette dissymétrie que les variations de toponymes de part et d'autre de la chaîne : ce qui est perçu au sud comme *la demeure des dieux* (Gosaithan) devient au nord *la cime au-dessus de la crête herbeuse* (Shisha Pangma).

[212] Monique Fort et Olivier Dollfus, " Questions de géomorphologie dans l'ouest du Kunlun et du Tibet ", *Annales de Géographie*, n°566, juillet-août 1992, p. 383.

[213] Monique Fort et Olivier Dollfus, *ibid*., p. 383.

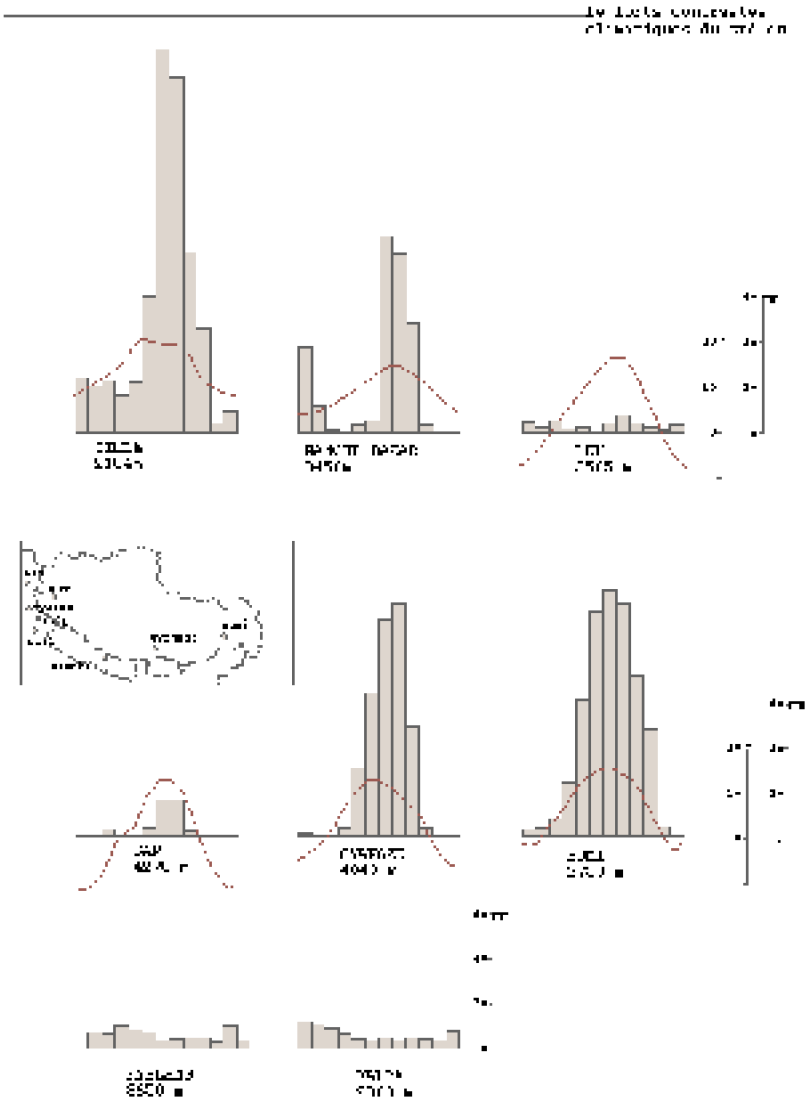

Figure 8 : De forts contrastes climatiques du sud au nord et d'ouest en est.

214

La région est soumise à un régime climatique dérivé : la " mousson du plateau "[215], qui génère en été des précipitations orageuses sur le Tibet, responsables pour 70% des précipitations annuelles. Un schéma identique à celui qui prévaut sur le versant cishimalayen est observable, avec une chute des apports hydriques de l'est en direction de l'ouest : alors que l'extrême sud-est du Tibet présente des valeurs proches de celle de la plaine du Brahmapoutre (2 000 mm à Zayu), les valeurs ne sont plus que de 400 mm à

214 Zheng Du, « Untersuchungen zur floristisch-pflanzengeographischen Differenzierung des Xizang-Plateaus (Tibet), China », *Erdekunde*, März 1983; C. de Rycke et V. Balland, « Une région de contact climatique majeur : les confins indo-afghans, P. Pagney (éd.), *Etudes de climatologie tropicale*, Masson, 1986; National Atlas of India, planches climatiques, 1977.

215 Jean Tricart, " Le milieu naturel du Tibet, d'après les publications chinoises récentes ", *Revue de Géomorphologie Dynamique*, n°1-1985, p. 34.

500 mm à Lhasa et tombe à 60 mm à Gar[216]. Par contre, dans les vallées de l'ouest et du sud, qui sont en position d'abri par rapport aux chaînes bordières, les apports hydriques se font pour l'essentiel en hiver et au printemps, et les bilans annuels présentent les valeurs les plus faibles de l'espace tibétain. Si l'aridité relative de ces vallées périphériques offre au regard un paysage " lunaire ", le versant nord de la chaîne himalayenne est le domaine asylvatique d'altitude du Transhimalaya, auxquelles succèdent les steppes continentales des hautes terres tibétaines.

Conséquence d'un régime pluviométrique faible, les rivières ont un débit limité (relativement à leur bassin-versant) à l'exception de celles qui naissent dans les chaînes englacées et bénéficient ainsi d'une alimentation nivale et glaciaire suffisante pour leur permettre un écoulement notable. Les larges vallées à faible pente (celle du Tsangpo est de l'ordre de 0,18%) ont leur fond souvent occupé par de vastes étendues d'eau parfois douce, mais le plus souvent salée (voire saumâtre) : le Pangong Tso et le Na Ko Tso (affluents de la Shyok ; séparés l'un de l'autre par un étroit seuil naturel) ont une longueur totale de près de 200 km.

2) Organisation Micro-Régionale Et Flux

a) Structures Et Conditions De Base

L'originalité du milieu extrême observable dans les Himalayas est qu'il est paradoxalement l'espace d'un interface homme-nature unique. Le Tibet n'a pas seulement une réalité physique de hautes terres mais aussi humaine, de civilisation, si on entend par là une structure collective que caractérise en propre un faisceau d'encadrements sociaux, culturels et techniques[217]. La civilisation tibétaine s'est constituée à l'intérieur d'un cadre physique très contraignant, combinaison de haute altitude, de sécheresse (voire d'aridité), de froid[218].

L'oekoumène tibétain occupe un ensemble discontinu de zones planes ou pseudo-planes, liés par des flux socio-économiques. La base de l'organisation du territoire est le *lung*, ou pays. C'est une structure socio-spatiale cohérente de taille variable généralement circonscrite dans une alvéole morphostructurale : ombilic entre deux verrous ; bassin récepteur d'un fleuve entre ligne de partage des eaux et ligne de crête.

L'agriculture doit s'adapter à une saison végétative très courte, que limite la neige sur le versant cishimalayen et le gel sur le versant transhimalayen et le Tibet : au Ladakh elle s'étend de mai à septembre[219] ; dans le Kumbu de mi-avril à octobre[220], de même que

216 Ren Mei'e (dir.), *An outline of China's physical geography*, Foreign Language Press, Beijing, 1985, p.424. Au nord de Gar des valeurs de 23mm ont été enregistrées à Tianshuihai, au coeur de l'Aksai Chin : M. Fort et O. Dollfus, *op. cit.*, p. 384.

217 Jean Racine, " L'Inde ou comment gouverner Babel ", *Hérodote n°42*, juillet-septembre 1986, pp. 7-32.

218 Nous ne traiterons pas de l'aspect religieux de cette société, qui en est pourtant la clé : d'autres l'ont fait, de façon admirable : Rolf Aurel Stein, *La civilisation tibétaine*, Paris, Dunod, 1962). Nous nous limiterons à évoquer ses dimensions sociales et économiques, éléments qui nous ont paru suffisants à en souligner son originalité.

dans le Tibet propre[221]. S'y ajoute une seconde contrainte, d'espace : les terres cultivables sont restreintes, se limitant aux anciennes terrasses lacustres des fonds de vallée et aux cônes de déjection des torrents latéraux que la sécheresse du climat obligent à irriguer[222]. Même si certaines vallées cishimalayennes sont plus humides, l'extrême rareté des sols plans ou à faible pente devient alors un autre facteur limitant. Les productions agricoles sont de faible volume et ne permettent pas toujours de dépasser l'autosuffisance familiale : si dans la vallée du Tsangpo les rendements atteignaient en 1984 28q/ha[223], les engrais nouvellement introduits au Ladakh ne permettaient d'obtenir que 12q/ha[224].

Un complément de ressources est trouvé dans l'élevage du yack, de son hybride, le dzo, de caprins et d'ovins (dont certains fournissent la soyeuse laine pashmina). Les troupeaux sont amenés en estivage sur les hautes terres (jusqu'à 6 000 m dans le Rupshu[225]) pour y utiliser les pâturages non disponibles dans les vallées réservées aux cultures, faisant cohabiter un habitat double, d'hiver (gunsa) et d'été (gyarsa)[226]. Les ressources fournies par l'agriculture sont complétées par celles du commerce qui reste, même s'il existe une structure commerçante propre, une activité individuelle. L'inactivité végétative de l'hiver est mise à profit pour ces longs déplacements pédestres à travers l'espace tibétain, au but commercial de troc, mais aussi religieux, de pèlerinage.

L'espace résiduel, s'il est vide d'installation humaine permanente, est partie intégrante des structures socio-spatiales de la civilisation tibétaine : espace vide mais non inutile ; espace de complémentarité pour une société duelle agriculteurs/nomades (*bod-pa/drok-pa*). Les communautés rurales reposent sur cette association économique vallée (village plus cultures)/ hauts versants (pâturages) qui peut, dans le cas d'un développement suffisant des hautes terres, déboucher sur une dissociation en cellules

219 Patrick Kaplanian, *Les Ladakhi du Cachemire*, Paris, 1981, p. 67.

220 C. Von Fürer Heimendorf, *Les sherpas du Népal*, Paris, 1980, p. 28.

221 J. Perrin, " Les sociétés tibétaines " *Ethnologie régionale*, Paris, 1978, p. 398.

222 Au Ladakh, elles représentent 1% de la surface totale, P. Kaplanian, *op. cit*., p. 29.

223 Liu Yanhua, *Dynamics of Highland Agriculture in Lhasa District, Tibet*, Kathmandu, ICIMOD occasional paper n°22, octobre 1992, p. 12. On peut noter que des cultures expérimentales ont permis d'obtenir pour le blé d'hiver des rendements de l'ordre de 130 q/ha, grâce à la très forte radiation solaire dont bénéficie la vallée du Tsangpo (Tricart, *op. cit*.), mais il n'est pas certain que de tels rendements ne soient pas obtenus au préjudice de l'environnement (surconsommation d'engrais et surexploitation de la terre arable).

224 P. Kaplanian, *op.cit.*, p. 39.

225 La carte AMS NI 44-13 (Tso Morari) porte plusieurs camps d'estivage à plus de 6000 m, notamment autour du Tso Morari.

226 Pouvant aboutir au " dédoublement " des localités, différenciées selon le suffixe: ainsi Gar (Ngariskorsum) concerne Gargunsa (hiver) et Gartok (ou Gargyarsa, été).

distinctes et complémentaires : communauté de la vallée/ communauté de l'alpage.

C'est le domaine des champs de sel dans les terres désolées du Changtang ou de l'Aksaï Chin où l'évapotranspiration est intense, des mines d'or (exploitation des gisements alluvionnaires, mais pas de véritable extraction minière pour ne pas froisser les *Lhu* [227] ou pour éviter de peu contrôlables ruées vers l'or), des pâturages d'altitude maigres et extensifs. Tel est le cas dans les Changtang (ladakhi et tibétain) et au Rupshu, où des pasteurs nomadisant vivent en complémentarité des agriculteurs des vallées[228]. Le phénomène peut atteindre une dimension macrorégionale lorsque, comme au Changtang tibétain, les terres de pâturage atteignent une ampleur telle que les échanges pasteur nomade-sédentaire n'intéressent plus une, mais une multitude de communautés et élèvent le troc à une échelle régionale.

b) Ruptures Traditionnelles

L'espace tibétain peut être décrit comme une mosaïque de cellules géographiques de taille variable - les " pays " - qui s'organisent en combinant deux sous-espaces :

L'espace transhimalayen, clé de la structuration du monde tibétain. Les bassins du haut-Indus et du Tsangpo composent l'axe majeur d'établissement et de circulation du Tibet. A l'exception des hautes terres du Ngariskorsum, ce sillon est d'altitude (relativement) modeste, puisqu'elle est rarement supérieure à 4 000 m. Les vallées, en position d'abri, permettent une vie végétative suffisante pour en faire les principales zones agricoles. L'armature urbaine, fort réduite, est structurée et hiérarchisée par des flux économiques, religieux et politiques. Aux deux extrémités de l'axe sont établis les principaux centres urbains, qui ont une fonction identique mais une puissance de rayonnement inégale :

.

Lhasa cumule les fonctions de capitale religieuse, politique et économique du Tibet ; c'est aussi la ville la plus peuplée (106 000 habitants)[229]. Ce n'est toutefois qu'une étape sur la route entre Inde et Chine par le Tibet, même si elle est la plus importante ; point de rupture de charge et principal marché de la haute Asie. Lhasa, si elle ne polarise politiquement que le Tibet, atteint grâce à la religion un tout autre rayonnement : elle est le centre décisionnel du clergé lamaïste dont la puissance temporel s'étend au-delà des lignes de crêtes de l'Himalaya, et dont le rayonnement spirituel couvre toute la haute Asie[230].

A l'extrémité occidentale de l'axe transhimalayen (et autrefois à deux mois de route de la précédente) est bâtie Leh. Regroupant les mêmes fonctions que Lhasa, cette petite ville (4 000 habitants en 1971[231]) polarise toutefois un espace moindre, limité au

227 Divinités du sol.

228 P. Kaplanian, *op. cit.*, p. 36.

229 Selon le recensement de 1981. Ce nombre intègre la population " Han " - majoritaire - constituée par les fonctionnaires du gouvernement chinois mais pas les forces de l'Armée Populaire de Libération : se reporter au chapitre 7.

230 *Le Monde*, 9/95.

231 *Census of India*, 1971. Les recensements de 1981 et de 1991 n'ont pas été réalisés pour l'Etat de Jammu & Kashmir.

Ladakh. S'y ajoute une fonction supplémentaire : Leh est le lieu de reformation des caravanes, où elles se dotent des montures adaptées au parcours qu'il leur reste à réaliser (que se soit pour continuer vers l'intérieur du Tibet ou pour descendre vers le Cachemire).

Entre ces deux villes s'étire un chapelet de centres urbains de rayonnement moindre à fonctions administrative et religieuse, construits au croisement de l'axe avec les pistes menant aux cols himalayens. A l'exception de centres comme Shigatsé qui par le cumul des fonctions de résidence du Panchen Lama et de chef lieu de la région agricole la plus riche du Tibet a atteint une taille importante (plus de 60 000 habitants)[232], les autres villes ont une taille en rapport avec l'importance économique de la route dont elles sont la tête de pont. Cette organisation n'est pas statique, mais dynamique, évoluant selon des critères exogènes au milieu : quand les Britanniques prirent le contrôle de la région de Darjeeling au XIX^{ème} siècle, la route par Katmandou fut délaissée au profit de celle par la Chumbi, favorisant le développement économique des villes situées le long de cet axe.

Le sous-espace périphérique est différenciable en deux ensembles, l'un participant intimement au système transhimalayen et l'autre que des conditions morphostructurales mettent en position d'isolat. Le sous-espace intégré est celui qui, bien qu'en position géographique d'isolat, est désenclavé par une route commerciale. Il en sera ainsi de tous les " pays " situés sur un des parcours himalayens. Le bourg qui y est construit a un rayonnement faible : outre des fonctions administrative et religieuse, il ne sert que de relais caravanier. Certains centres himalayens se voient dotés d'une fonction supplémentaire, de lieu de reformation des caravanes. Il n'y a pas d'isolat " absolu " dans l'univers tibétain : tout " pays " himalayen, aussi isolé fut-il que le Zanskar, entretient des liens minimums avec l'extérieur. Même si la tutelle administrative fait parfois défaut, toute communauté d'altitude est associée à une gompa (monastère) qui occupe elle même une place définie dans la hiérarchie spirituelle mais aussi temporelle du bouddhisme tibétain[233].

3) Paysages D'une Marche Physique

a) L'espace Transhimalayen

Le double plan incliné qui descend en pente douce du Ngariskorsum (5 000 m en moyenne) vers le rebroussement birman (vallée du Tsangpo) et le noeud des Pamirs (vallées du Gar chu et de l'Indus), pour s'achever d'un côté comme de l'autre vers 3 000 m et devenir des gorges d'orientation nord-sud, constitue la première et principale zone de peuplement de ce versant à une altitude moyenne de 3 500 m.

A l'est du Mayum la le Tibet méridional - et le coeur historique du Tibet - est constitué

[232] Le district de Shigatsé comptait 66 000 habitants au recensement de 1981.

[233] Voir l'article dans lequel sont esquissées les relations gompa/ siècle : H. Singh, " Territorial organisation of gompas in Ladakh ", *Ecologie et Ethnologie de l'Himalaya*, CNRS, Paris, 1977, pp. 351-370. Sur ce thème, se reporter à Pascale Dollfus, *Lieu de neige et de genévriers : organisation sociale et religieuse des communautés bouddhistes au Ladakh*, Paris, Ed. Du CNRS, 1989.

par les deux régions du Ü (région de Lhasa; *dbUs* signifiant centre) et du Tsang (région de Shigatsé)[234]. C'est la principale zone de peuplement de ces hautes terres, qui s'étend sur 1 200 km d'ouest en est et 200 km du nord au sud. Elle abrite environ 80% de la population du Tibet administratif et une vingtaine de villes dont les deux principales - Lhasa et Shigatsé - regroupent 15% de la population totale. Les altitudes sont modestes (entre 3 000 m et 4 000 m) et le climat est relativement tempéré par rapport aux espaces environnants : à Lhasa, les précipitations annuelles s'élèvent à 500 mm et la température annuelle moyenne est de 8°, mais les terres cultivées couvrent un peu moins de 2 000 km2 (moins de 1% de la superficie totale).

Le Ngariskorsum englobe les sources de la Sutlej (région de Burang), de l'Indus et du Gar (région de Guge), entre les chaînes himalayennes au sud, le Mayum la à l'est et la confluence du Gar et de l'Indus au nord-ouest. C'est une région couverte d'une végétation steppique assez pauvre, battue par les vents[235], abritant une population clairsemée de pasteurs nomadisant (densité moyenne inférieure à 2 hab./km^2) et quelques bourgades autrefois à vocation administrative ou commerciale, aujourd'hui comme villes de garnison[236].

A l'ouest du Ngariskorsum le Ladakh s'étend le long de l'Indus jusqu'à son franchissement de la chaîne du Zanskar en amont de Gilgit, constitué jusqu'en 1947 par les deux tehsils de Leh et de Askardo, dont les deux villes furent en alternance capitale d'été et capital d'hiver. Il présente des paysages qui tranchent avec ceux du Tibet central : aux espaces ouvertes de ce derniers fait pendant un paysage fermé de larges vallées en auge séparées par des chaînes les surplombant de plus de 2 000 m, dont rend compte son nom : le pays des cols (la-dwags). Depuis la partition du Cachemire, le terme ne concerne plus que le Ladakh central, ou Maryul des chroniques anciennes, du bourg d'Upshi en amont, à la confluence du Suru et de l'Indus en aval. Leh est située en rive droit de l'Indus, sur les premières pentes de la chaîne du Ladakh, au pied du Kardung la (5 602 m) qui permet l'accès à la région du Nubra[237]. Au nord-est du sillon de l'Indus, le Nubra comprend les vallées du Nubra et du Shyok et malgré son enclavement jouit de conditions naturelles assez favorables qui permettent parfois deux récoltes par an[238]. La région est toutefois peu peuplée et la population disséminée dans une douzaine de bourgades. Entre Upshi et la frontière chinoise les terres du Rupchu (entre le Tso Morari et l'Indus) et du Chang Tang (autour du Pangong tso) sont les plus élevées (altitude

234 Cette partition du Tibet méridional en deux régions est une généralisation. Elle ne saurait faire oublier les différents " pays " : le Tsang occidental est le Mangyul; à l'est de la confluence du Kyi chu et du Tsangpo les tibétains distinguaient le Dagpo, le Kongpo et le Nyang, tandis qu'au sud du fleuve on distingue le Yarlung et le Lhobrag.

235 Plus de 100 jours de forts vents par an.

236 C'est pour nous un sujet d'étonnement que cette région a priori si défavorisée ait pu générer une civilisation aussi riche que celle qui se développa à Tsaparang au moyen âge.

237 Mais qui est fermé près de huit mois par an.

238 Le terme de Nubra serait une déformation de *ldum-ra* qui signifie " verger ". Il est vrai que les abricots de la région sont réputés!

minimale de 4 200 m) et les plus inhospitalières de la région : sauf dans quelques bourgs à vocation administrative la population est majoritairement nomade; c'est elle qui alimente en pashmina les industries lainières du Cachemire, mais aussi de la vallée de Kulu.

b) Périphéries Tibétaines

Au nord-est du Tibet méridional, mais séparé par quelque 400 km de hautes terres steppiques s'ouvre un second espace, constitué des deux cuvettes lacustres du Tsaidam (vaste cuvette endoréique de quelque 200 000 km2 à 2 700 m d'altitude) et du Tengri Nor : région de l'Amdo (ou Qinghai d'après l'appellation mongole du lac).

Au sud de l'Amdo et séparé par la chaîne de Bayenkhara, un système de serres montagneuses (quatre rivières six chaînes) préfigure les ensembles tibétains de seconde grandeur du versant cishimalayen : le Kham. Le long des cours supérieurs de la Salouen (dNul chu), du Mékong (Nom chu), du Chanjiang (Bri chu) et du Yalong (Nag chu) alternent vallées larges et gorges en direction du sud-sud-est. L'altitude des vallées y est moindre que dans le Tibet central (2500 m en moyenne) mais les forts commandements des interfluves et des systèmes de gorges font que l'accès au Kham est le plus aisé par les bassins de réception des fleuves, rattachant logiquement ces espaces à l'ensemble tibétain. Cet ensemble massif qui s'arrête brutalement au bord de la cuvette de Chengdu constitue la sous-région géographique du Sichuan de l'ouest et du Tibet de l'est[239] mais constitue aussi l'espace des "marches sino-tibétaines" quand on prend en compte non seulement ses caractéristiques physiques et les données humaines.

[239] Ren Mei'e, *An Outline of China's Physical Geography*, Beijing, Foreign Language Press, 1985, Fig. 16.

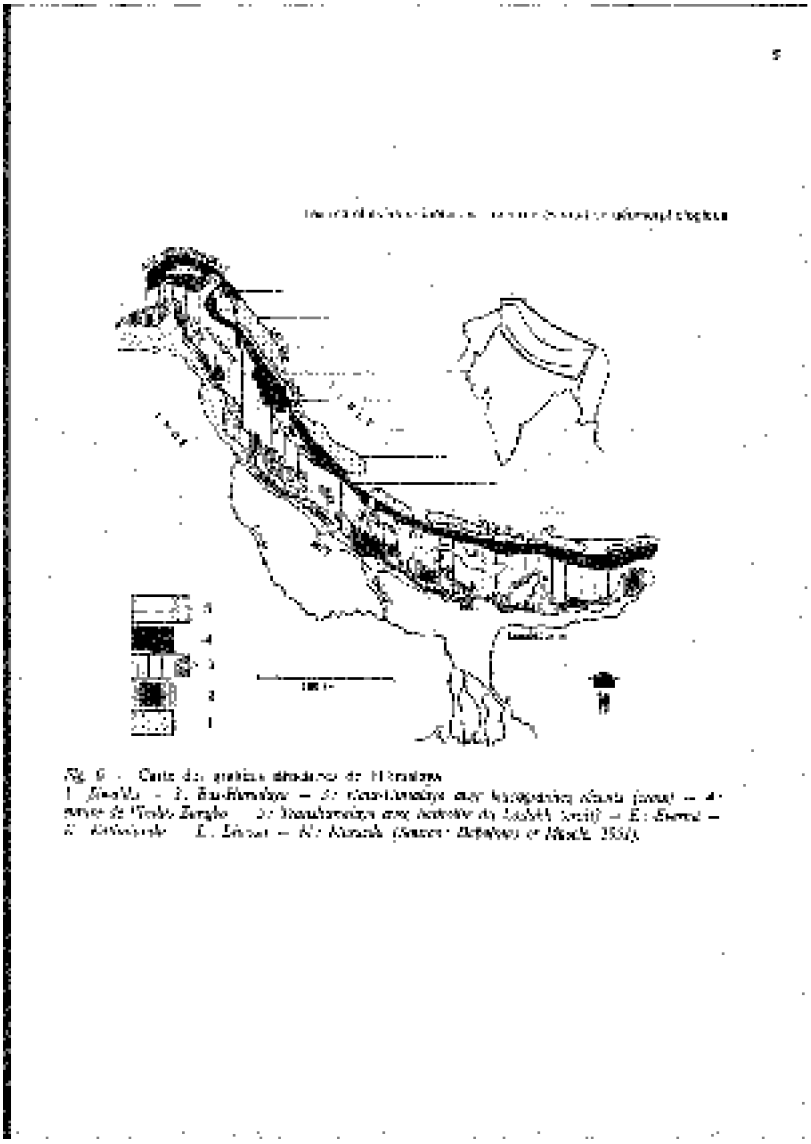

Figure 5 : Les marches indo-tibétaines : une représentation géomorphologique.

[240]

Hors de ces zones basses, qui couvrent moins du quart de la superficie, le massif est caractérisé par l'alternance de massifs montagneux et de hautes terres. A l'est du Karakoram, après un ensemble confus de dépressions et de crêtes (Aksai Chin) le Gangdisi compose la suite topographique de la chaîne. Cette construction d'âge secondaire[241] et d'altitude moyenne supérieure à 6 000 m (Kailash : 6714 m), à laquelle s'accole la chaîne septentrionale du Gangdisiri, infléchit sa course pour former le bourrelet méridional du plateau tibétain du Changtang avant de disparaître dans le rebroussement birman. Le Changtang est un immense ovoïde de plus de 800 000 km^2 composé d'une succession de cuvettes endoréiques (environ 5 000 m) que cloisonnent des crêtes

[240] Source : B. Francou, *Hautes montagnes, passions d'exploration*, Paris, Masson, 1993.

[241] Pierre Birot, *Les régions naturelles du globe*, *op. cit*., p. 248.

calcaires d'altitude relativement médiocres (qui atteignent rarement 7 000 m) et d'orientation générale est-ouest.

Au nord du Karakoram et des chaînons secondaires des Gunjerab et Aghil, le Changtang s'amincit considérablement pour ne plus être qu'une dépression séparant le Karakoram des Kuen Lun qui constituent le rebord septentrional de l'ensemble tibétain. D'altitude rarement supérieure à 6 400m, cette longue dorsale cristalline s'abaisse brutalement vers les (relatives) basses terres du Tarim et du Gobi. A l'ouest, le noeud des Pamirs est un système complexe que structure la dorsale de l'Hindou Kouch à laquelle se rattachent au sud l'éventail afghan et au nord le système de horsts et de grabens de l'Altaï. En altitude les fortes précipitations d'ouest entretiennent une végétation de pelouse alpine mise à profit par un pastoralisme nomadisant dans les vastes vallées de la Yarkand Daria et de la Raskam Daria.

c) Périphéries Himalayennes

Coincé entres les crêtes du grand Himalaya et les plus hautes chaînes du moyen Himalaya existe un chapelet de vallées hautes dont les conditions de milieu sont proches de celle du Tibet et qui abritent une population d'origine tibétaine[242]. C'est en premier lieu le Zanskar, qui est un ensemble de terres de haute altitude autour des bassins de réception de la Doda et de la Zanskar, entre les chaînes du Grand Himalaya et du Zanskar.

Plus à l'est, les trois pays du Lahul, Spiti et Kinnaur, coïncident avec les districts ou taluks éponymes. Ces hauts pays ont en commun une altitude minimale supérieure à 3000 m, des conditions climatiques assez sévères[243], ainsi qu'un même isolement relatif par rapport aux cours inférieurs des rivières qui les traversent : le Lahul est isolé du Pangi (cours inférieur de la Chandra, qui est renommée Chenab) par un éperon issu du grand Himalaya et formant gorge, en amont de Triloknath. Le Spiti correspond au bassin-versant de la rivière du même nom, jusqu'à sa confluence avec la Sutlej qui, entre les chaînes du Zanskar et du grand Himalaya, constitue le Kinnaur.

Ces trois pays sont peu peuplés : 30 000 hab. au Lahul & Spiti, 70 000 hab. au Kinnaur, soit des densités respectives de 2 et 11[244] pour une population dispersée en hameaux sur les replats à mi-pente pour laisser aux cultures les fonds de vallées.

Plus à l'est, la faible distance qui sépare les crêtes du Grand Himalaya et du Zanskar réduisent le domaine d'altitude à quelques vallées de faible extension : en Uttarkhand, le

[242] La découverte de ces hautes terres sèches ou arides par les explorateurs britanniques au siècle dernier a favorisé la diffusion de l'image d'un Tibet aride. Mais il est vrai qu'en raison de la fermeture du territoire aux étrangers, ils n'y avaient pas directement accès.

[243] A Kyelang (Lahul) comme à Kalpa (Kinnaur) les précipitations sont fortes en hiver et au printemps et représentent entre 70% et 80% du total annuel.

[244] Le district de Kinnaur comprend des territoires de moindre altitude, au sud-est du Grand Himalaya (notamment le taluk de Niehar), qui offrent des conditions de vie moins sévères et où le peuplement est plus dense.

domaine bhotia se limite aux têtes de rivières des sources du Gange, d'orientation globale est-ouest, en position d'abri par rapport au flux de mousson. Les vallées est et ouest de la Dhauliganga, de la Goriganga et de la haute-Kali abrite une population bhotya estimée à 20 000 personnes qui pratique une transhumance plus systématique que dans les autres périphéries himalayennes, de juin à octobre, et hivernant le reste de l'année au sud du grand Himalaya.

Au Népal, ce domaine retrouve l'ampleur qu'il avait en Himachal Pradesh, notamment à l'ouest et au centre, occupant les cours supérieur de la Karnali et de la Kali Gandaki : le Humal, le Dolpo, le Mustang et le Manang ont en commun de présenter de hautes vallées (4 000 m en moyenne) à la végétation maigre de steppe alpine, peu peuplées (moins de 10 hab./km^2), sans bourg important et pour la plupart en déprise démographique[245]. Le domaine se réduit à l'est et ne concerne plus que quelques vallées suspendues, peu peuplées, sauf la région de Namche Bazar, en raison du développement économique lié à la proximité de l'Everest, à l'activité de portage et de trek d'un groupe ethnique : c'est, le long de la Dudh Koshi, le pays sherpa, circonscrit par le district de Solukhumbu.

Le domaine est quasi inexistant à la hauteur du Sikkim, où il ne concerne qu'un étroit liseré de vallées hautes sauf à l'est, dans la vallée de la Chumbi, annexée par le Tibet à la fin du XVIII^e siècle. Elle se présente comme une avancée de hautes terres en direction du sud, qui bénéficie de conditions climatiques relativement clémentes autorisant plusieurs récoltes annuelles. La vallée est aujourd'hui assez densément peuplée en raison de la valeur stratégique qu'elle recouvre aux yeux de l'armée chinoise et abrite deux gros bourgs : Yadong et Phari Dzong (Pagri). Le nord du Bhoutan présente le même paysage que le Sikkim, de hautes vallées, ici butant contre les contreforts du Chomo Lhari, sauf au centre-est, où le cours de la Kuru chu présente la physionomie et les obstacles de la vallée de la Chumbi.

A l'est du Bhoutan, le domaine bhotia ne concerne plus que la région de Tawang. Le monastère et la bourgade éponymes sont situés le long du Tawang chu (affluent rive gauche de la rivière bhoutanaise du Dagme chu, qui prend le nom de Manas avant de se jeter dans le Brahmapoutre aux environs de Goalpara). La rivière et son émissaire de rive droite, le Nyamjang chu, constituent les deux axes convergeants de l'alvéole intramontagnarde de Tawang, coincée entre le Grand Himalaya que le second franchit aux alentours de la bourgade de Le et la chaîne du Sela, dont l'extrémité occidentale porte une portion de la dyade indo-bhoutanaise, quelques centaines de mètres en contrebas de leur confluence.

Mais le secteur indien de Tawang couvre un territoire plus réduit que la région transfrontalière dont il tire le nom : Tawang (rta-dbang) est l'ancien centre politique et culturel du Mon yul, qui s'étendait de Tsona dzong (mTsho-sna rDzong, Cona), capitale moderne de l'alvéole et chef lieu d'un district tibétain, jusqu'à la plaine de l'Assam. Trois unités morpho-structurales étagées, mal reliées entre elles, sont identifiables :

.

la vallée du Tawang chu jusqu'au Se la forme le Mon Yul septentrional ; la langue

[245] Qui est la caractéristique démographique dominante des périphéries himalayennes.

parlée est restée très proche du tibétain classique. L'altitude moyenne y est relativement modeste, de l'ordre de 2500 m.

.

au sud du Se la, la région de Dirang dzong constitue le Mon Yul central, au parler proche du Tsangla du Bhutan oriental, le long du Tammaphu chu et de ses affluents, à environ 2300 m d'altitude ;

.

au sud-ouest du Bomdi la, la région de Kalaktang, constituée des vallées hautes (vers 1500 m) du Nargum chu et du Pangbari chu, forme le Mon Yul méridional.

Le Mon yul est assimilable à un corridor, comparable par ses caractéristiques topographiques et climatiques, au Sikkim. Le pays demeure au contraire de ce dernier relativement peu accessible : il est typiquement un " pays caché " (sbas-yul), difficile d'accès, qui a toujours bénéficié d'une relative autonomie vis-à-vis des pouvoirs suzerains successifs, devenant pour certaines populations une terre de refuge[246]. Le pays est lui même morcelé en plusieurs unités mal reliées entre elles :

.

le désenclavement du Kalaktang ne se fait pas en logeant le cours du Pangbari chu, mais par le Nurpa Gyamtso *la* ;

.

il est lui même relié à la vallée de Dirang dzong par un ensemble de cols : Jhum la, Tampa la, Bilo la, Manda la et Bomdi la ;

.

de là, l'accès principal à la région de Tawang passe par le Se la (4 050 m). Au sein du Mon yul septentrional, une rupture est introduite par la chaîne du Grand Himalaya : le Nyamjang chu et le Tsong chu la franchissent par de profondes gorges, tandis que l'axe principal de circulation passe par le Bum la (4 350 m).

iii- Bilan D'une Marche : Dissymétries Physiques Et Stratégiques

1) L'altitude Comme Contrainte Stratégique

La préservation sur le long terme de l'identité tibétaine, alors même que les collines devenaient une mosaïque de langues et d'ethnies, est fondamentalement liée à l'altitude, appréhendée ici comme discriminant majeur entre des sociétés séparées par un gradient altimétrique fort puisque la montée en altitude s'associe à une baisse de pression barométrique[247], ayant des conséquences déterminantes sur la vie des sociétés vivant à

[246] Ce fut notamment le cas au XIXè siècle, lorsque des populations fuyaient une trop lourde fiscalité au Bhoutan, Michael Aris, " Notes on the history of the Monyul corridor ", *Tibetan studies in honour of H.E. Richardson*, Proceedings of the International Seminar on Tibetan studies, Oxford, 1979, pp. 9-20.

haute altitude : c'est l'altitude physiologique[248].

L'hypobarie de l'air pose à l'organisme un problème d'anoxémie qui requiert pour les non-autochtones une nécessaire adaptation au-dessus de 3 000 m[249]. Sa durée devient de plus en plus longue au fur et à mesure que l'altitude croit - une dizaine de mois à 4 100 m[250] - et paraît impossible à 5 800 m[251], altitude d'un certain nombre d'alpages de l'Himalaya, ainsi que de nombreuses zones frontalières du massif. La capacité de travail n'est toutefois jamais complètement récupérée pour un migrant né dans les basses terres : ce qui ne constitue qu'un inconvénient passager pour le touriste devient un handicap d'autant plus fort pour le migrant que l'altitude paraît être responsable d'autres symptômes, comme une baisse de fécondité ou une plus grande sensibilité aux maladies pulmonaires[252]. L'altitude introduit une seconde limitation : si Tatagaon, dans le Dolpo, est à 5 769 m, l'établissement humain le plus élevé, l'essentiel du peuplement tibétain ne dépasse pas 4 000 m en moyenne. La limite, qui coïncide avec celle des neiges permanentes sur le versant sud du grand Himalaya, est aussi celle du pergélisol qui empêche toute vie végétative. Il occupe la plus vaste superficie des latitudes moyennes et basses de la planète, et dont l'altitude inférieure, de 4 300 m-4 400 m dans les Kunlun, ne cesse de croître en direction du sud : 4 800 m-4 900 m dans la chaîne du Tang La, 5 300 m sur les pentes nord de l'Himalaya. A la hauteur du Kunlun shanku sur l'axe Xining-Lhasa, il atteint une épaisseur de 140 m à 175 m : en été, le sol dégèle sur une profondeur de 1 m à 4 m, rendant sinon impossible, tout au moins très coûteux l'entretien de la route la plus fréquentée du Tibet[253].

La contrainte de l'altitude affecte aussi les militaires : les Etats belligérants l'ont compris et recrutent parmi les populations acclimatées des soldats pour constituer des

247 La pression diminue de 2,5% à 4% tous les 300 m, Ram Kumar Panday, *Development Disorders in the Himalayan Heights*, Kathmandu, Ratna Pustar Bhandar, 1995, p. 119.

248 L'altitude ne pose pas seulement un problème aux êtres humains, mais aussi à leurs véhicules : les moteurs atmosphériques connaissent des baisses de rendement assez importantes aux hautes altitudes, ce qui entraîne surchauffe de la mécanique et besoin de refroidissement fréquents, donnant ainsi naissance à un nouveau métier au Tibet, celui de " refroidisseur de moteur " en haut des cols!

249 La carte du Tibet, produite par l'office de cartographie du gouvernement du Tibet, fournit des données climatiques mais aussi des données sur la disponibilité en oxygène des principales villes, selon les mois.

250 M.S. Malhotra, " Effects of ecological factors on different physiological and biochemical parameters in low-landers during prolonged stay at altitude of 4100 m in Western Himalayas ", *Ecologie et Ethnologie de l'Himalaya*, Paris, CNRS, 1977, p. 238.

251 *ibid*., p. 236.

252 *id*., p. 223.

253 Ren Mei'e (dir.), *op. cit*., p. 428. La section Golmud-Lha sa, dont la modernisation fut achevée au printemps 1987, était déjà fortement détériorée à l'automne de la même année. La difficulté de concevoir des axes durables sauf à un coût élevé est la raison majeure de l'abandon temporaire du projet de liaison ferroviaire Qinghai-Tibet.

bataillons d'élite comme le " *corps indien des 22* ", composé de Tibétains et de Ladakhi. L'armée indienne a de plus établi le long des principales voies de pénétration himalayennes des " *acclimatization camps* " (une dizaine le long de la route Srinagar-Leh, un peu moins sur la route Mandi-Kyelang et sur l'Hindustan-Tibet highway qui conduit au Lipulekh la) afin d'assurer aux autres soldats une montée progressive en altitude et de permettre une adaptation de leur organisme non seulement à l'anoxémie mais aussi à la sécheresse de l'air et au froid[254].

C'est un souci justifié lorsque l'on note que la capacité de travail (comme d'action) est réduite de 20% à 30% pendant la première année d'installation à 4 000 m[255], et qu'une part notoire des victimes des guerres himalayennes sont dues aux conditions du milieu. Le problème est assez bien résumé par un officier pakistanais : ***" Nous sommes courageux, ils sont courageux. Et nous affrontons tous deux les mêmes ennemis : le climat et l'altitude "*** [256] ; en fait, dans le conflit qui a pour cadre le rebord occidental de la cuvette du Siachen, 80% des victimes résultent d'avalanches, de chutes dans les crevasses ou souffrent d'oedèmes pulmonaires ou cérébraux.

L'occupation du Tibet constitue en soi un avantage stratégique majeur, puisqu'à 200 km au nord des plus hautes crêtes, les altitudes demeurent fortes - elles sont au minimum de 3 000 m dans la vallée du Tsangpo ou dans celle de l'Indus - et ne se réduisent que 500 à 1 300 km plus au nord, dans les marches sino-tibétaines, ou dans la cuvette de Xining où on trouve de plus des conditions proches de celles qu'on peut observer dans les marches indo-tibétaines, en contrebas du grand Himalaya. Cette possibilité de stationner des troupes tout au long de l'année dans un environnement climatique pas trop extrême et dans un cadre social (quasi) normal comme dans la moyenne vallée du Tsangpo (Shigatse, Lhasa) est un atout psychologique irremplaçable pour l'armée chinoise, comparé au cadre des terres d'altitude que peut mettre à contribution l'armée indienne.

2) Au Nord De La Barrière

Une seconde avantage particularité qu'offre l'espace tibétain est la dissociation entre ligne de crête et ligne de partage des eaux. Dans les Himalayas, la ligne de partage des eaux n'est pas portée par la plus haute chaîne, le Grand Himalaya, mais par les chaînes transhimalayennes qui lui sont accolées au nord. De fait, le Grand Himalaya n'est ligne de partage des eaux que de 74° est à 78° est (où il sépare la cuvette du Cachemire du bassin-versant de la Zanskar) et de 89° est à 91° est (où il sépare la Shankosh et la Tongsa de la zone aréique du Yamdrok Tso).

254 A l'inverse, la descente en altitude de troupes acclimatées représente un avantage considérable : la présence de globules rouges en grande quantité dans le sang est un atout pour toute activité physique, notamment d'endurance.

255 P.T. Baker, " Human biological problems in the Himalayan-Hindu Kush region ", *Ecologie et Ethnologie de l'Himalaya*, Paris, CNRS, 1977, p. 223.

256 " *We are brave, they are brave. And we both face the same enemies: the weather and the altitude* ", " War at the top of the World ", *Time International*, 17 juillet 1989.

- au nord-ouest du massif, les lignes de crête des Gunjerab puis du Karakoram constituent la ligne de partage des eaux entre les tributaires de l'Indus (Gilgit, Hunza) qui se jettent dans la Mer Arabique d'une part, les Pamirs (haute Amu Daria) et les tributaires de l'endoréique Yarkand Daria d'autre part.

- à l'est du Karakoram La (5 598 m) la ligne de partage des eaux quitte le Karakoram pour suivre un tracé sinueux entre la Chip-chap (affluent de la Shyok) et le Karakash (coulant dans le Takla Makan), dernier contact entre deux systèmes plus ou moins exoréiques.

- à partir du Changchemno (affluent de l'Indus) les bassins-versants de l'Indus et du Yarkand Tarim sont séparés par les hautes terres aréiques du Changtang ; les premières étant celles du Lingzitang et de l'Aksai Chin.

- plus à l'est le bassin-versant indien (Indus et Tsangpo) naît sur les crêtes des Gangling puis des Gangdisiri jusqu'à ce que le Tsangpo et ses affluents rejoignent les multiples plis du noeud épigénique birman.

- au sud se trouve la ligne de partage des eaux de l'Himalaya proprement dite, qui sépare les auges du haut-Indus et du Tsangpo au nord, du versant indo-gangétique au sud de la chaîne.

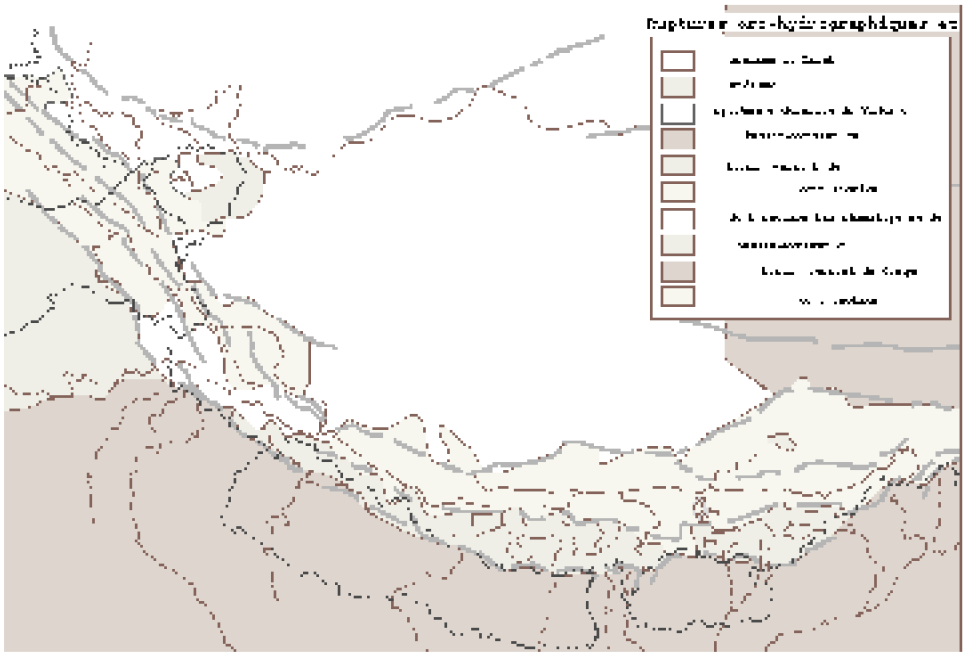

Figure 9 : Ruptures oro-hydrographiques et frontières.

257

L'existence de deux lignes de partage des eaux parallèles dans les Himalayas - l'une principale bordant au nord l'écoulement en direction de l'océan indien et l'autre secondaire entre bassins de réception de l'Indus et du Gange - remet en question le principe de la ligne de partage des eaux comme support normatif de frontière dans un cadre montagneux. A plus grande échelle les conditions climatiques et topographiques permettent l'existence de zones aréiques sur les interfluves et rendent difficile l'application du principe, d'autant plus que ces particularités peuvent localement couvrir des superficies importantes et constituer, parce qu'elles sont en position de frontière, des enjeux stratégiques.

257 Sources : cartographie ONC pour les ruptures majeures, confrontée à la cartographie AMS en cas d'incertitude. Les aréismes locaux qui ont été représentés peuvent être sujet à caution : nous n'avons pas constaté d'écoulement pour le Yamdrok tso à l'été 1987 (en période de fortes pluies), alors qu'il est considéré comme émissaire du Tsangpo par les autorités chinoises.

Quand la ligne de partage des eaux est différenciée de la ligne des plus hautes crêtes (le grand Himalaya, sauf au nord-ouest) les rivières, en s'écoulant vers le sud, franchissent cette dernière par des percées qui sont autant de brèches dans le mur que constitue la chaîne. Elles s'enfoncent (soit directement, soit après les avoir un instant longés) dans les massifs, défonçant les plus hautes chaînes par des gorges profondes et souvent étroites : la Kaligandaki traverse le Grand Himalaya entre Annapurna (8 110m) et Daulaghiri (8 203m) à 2 400 m d'altitude ; l'Arun a entaillé un transanticlinal sur une profondeur évaluée à 15 000 m[258]. La plus grande complexité du réseau hydrographique se trouve au nord-est du massif, où les chaînes du Ladakh, du Zanskar, du Grand Himalaya et du Pir Panjal séparent les versants enneigés du Karakoram de la plaine de l'Indus et forment autant d'obstacles que les rivières, et notamment l'Indus, ne franchissent que par de profondes gorges. Ces gorges isolent les bassins amont et aval d'une même rivière ; c'est l'obstacle qui sépare le monde transhimalayen du monde himalayen et, plus bas, celui-ci de la plaine[259].

Ce qui peut apparaître comme " détail " morphologique s'avère en fait accroître la pénétrabilité du massif par l'homme et a donc joué - et joue encore, quoique selon un autre registre - un rôle fondamental dans son peuplement. Ce domaine dégagé par l'érosion ou s'appuyant localement sur des structures faillées de type graben - les brèches ou saillants - compose un ensemble " d'avancées " climatiques transhimalayennes vers les latitudes plus basses : c'est climatiquement un phénomène d'invasion surplombante, qui maintient des conditions transhimalayennes sur certains points du versant sud de la chaîne[260]. Entre ligne de partage des eaux et ligne des plus hautes chaînes s'étend un ensemble de vallées " suspendues " participant à l'hydrographie cishimalayenne tout comme au système climatique transhimalayen ; un espace de transition physique entre deux extrêmes climatiques dont les formes les plus marquées se retrouvent au Mustang, au Sikkim (vallée de la Chumbi), à Tawang et dans une moindre mesure le long du cours médian de la Kuru chu.

La il y a la figure 14'

3) Les Cols, Ou La Question Du Déplacement

Ces formes locales de faiblesse structurale du grand Himalaya posent le problème plus complexe de l'accessibilité dans ce milieu naturel original qui apparaît comme surdéterminant pour l'installation mais aussi le déplacement des hommes. Une telle surdétermination n'impose ses contraintes physiques que par rapport à un niveau de développement économique et technique défini et n'obvie en rien un développement futur susceptible d'établir un nouvel interface homme/milieu. Les discontinuités dans les flux structurant la société engendrent un morcellement de l'espace tibéto-himalayen, donnant

258 Jacques Dupuis, *op. cit.*, p. 21.

259 A ce titre, la remontée de la Bhote Koshi en direction du poste-frontière de Kodari est l'occasion d'un transect exemplaire.

260 Sans doute pourrait-on citer l'exemple de Jomosom, dans la haute Gandaki, qui reçoit une moyenne annuelle de 255 mm d'eau tandis que Lumle, 50 km au sud, en reçoit plus de 5000 mm, J.D. Ives et B. Messerli, *op. cit.*, p. 27.

aux différentes communautés une certaine autonomie " de fait " les unes par rapport aux autres. Dans un espace à dimension humaine, l'élément-clé du parcours est le col, qui lie deux bassins-versants entre eux, mais aussi deux niveaux d'un même cours d'eau qu'une gorge isole l'un de l'autre[261]. En fait, le terme de col est impropre à circonscrire cette réalité physique : la désuète " passe " conviendrait mieux à circonscrire et la notion de col et celle de passage permettant de franchir un relief intermédiaire. L'anglais *pass* et le tibétain *la*, qui sont indifféremment employés sur les cartes, véhiculent eux aussi cette incertitude. Nous préférons toutefois conserver le terme " col " qui demeure d'usage plus fréquent[262].

La société tibétaine ignora la roue jusqu'en 1950 et par conséquent la route : les flux sont à l'échelle d'un mode de transport encore largement conditionné par l'élément humain (vitesse de déplacement à pied ou monté) et donc tributaire d'un certain nombre de contraintes physiques[263] : altitude, froid, précipitations pluviales ou nivales et leurs conséquences (crues ou avalanches), végétation luxuriante (qui ralentit ou entrave la progression) ou au contraire rare, qui entraîne l'absence de fourrage (et nécessite soit un détour afin de trouver des pâturages, soit d'emporter l'alimentation nécessaire à l'animal de bât, accroissant le prix du transport en réduisant la charge utile[264]). S'ajoutent aussi les risques intrinsèques du voyage, qui pouvaient dans les grands parcours, comme la traversée du Karakoram, coûter jusqu'à 40% des marchandises transportées[265].

La contrainte " logistique " se complète d'une autre, climatique, qui peut faire varier les itinéraires en fonction des saisons. Si certaines " routes " sont impraticables pendant la saison froide en raison de leur enneigement (plus de neuf mois par an pour certains cols), d'autres itinéraires deviennent alors possibles, rendus praticables par la congélation des eaux courantes : phénomène du *tchadar* [266].

En fait se pose la question de l'accessibilité, qui peut paraître subjective mais répond implicitement à un ensemble de critères physiques :

261 Un exemple extraordinaire est la liaison Shigatsé - Lhasa : si une route existe, qui longe le Tsangpo, la liaison la plus fréquentée est celle qui passe par Gyangtsé et franchit le Karo la (5 054 m) puis le Kampa la (4 794 m).

262 On retrouve fréquemment cette utilisation particulière du terme dans les Alpes, ainsi le col de la Madeleine, qui permet de franchir un verrou glaciaire sur la D. 902 entre Lanslevillard et Bessans.

263 D'autant plus importantes que les véhicules automobiles ou à traction animale étaient jusqu'à peu de temps inconnus dans ces régions.

264 Cette logique demeure pertinente avec des moyens moderne de déplacement : avant la construction de l'oléoduc Golmud-Lhasa, l'armée chinoise devait en plus de son chargement en hommes ou équipement, transporter son carburant, soit 30% de la charge utile.

265 Le long des axes modernes, les carcasses de véhicules accidentés ont désormais remplacé celles des animaux morts d'épuisement.

266 Soit l'utilisation des eaux gelées comme axe de circulation, ainsi la rivière Zanskar entre Leh et Padum.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

- l'altitude, qui conditionne le mode de déplacement. Dans le cas d'un déplacement à vecteur animal, à chaque étage altitudinal correspond une monture donnée ;

- l'exposition et la localisation dans une zone climatique dont sera tributaire le calendrier de déplacement ;

- la végétation qui, à grande échelle, intervient dans la relation choix de l'itinéraire/présence de pâturages.

La différence d'accessibilité fait du " pays " que le col introduit un isolat relatif ou au contraire un lieu de circulation majeur. Sa plus grande accessibilité par l'un ou l'autre des versants de l'Himalaya définit une appartenance implicite à telle ou telle sphère politique, indépendamment des contraintes stratégiques extra-régionales qui purent s'exercer.

Plutôt que de présenter un catalogue des pays et des cols (à l'image des *Gazetteer* anglaises - fort utiles - du siècle dernier), il paraît préférable de traiter graphiquement ces données. Elles résument les thèmes précédemment évoqués et sont conçues comme une synthèse du cloisonnement et de la circulation dans les Himalayas, selon l'accessibilité des différentes cellules qui le composent. Le parti-pris d'une vision quelque peu homéostatique de la dynamique homme-milieu en Himalaya est dicté par le double souci de rendre compte du contexte qui prévalait lors de la fixation des frontières sur le massif, autant que de poser les bases de la dynamique " traditionnelle " des hautes terres, encore faiblement affectée par un développement exogène, impulsé depuis les basses terres. Une preuve en est le faible développement d'un réseau moderne de communications, au moins sur le versant cishimalayen.

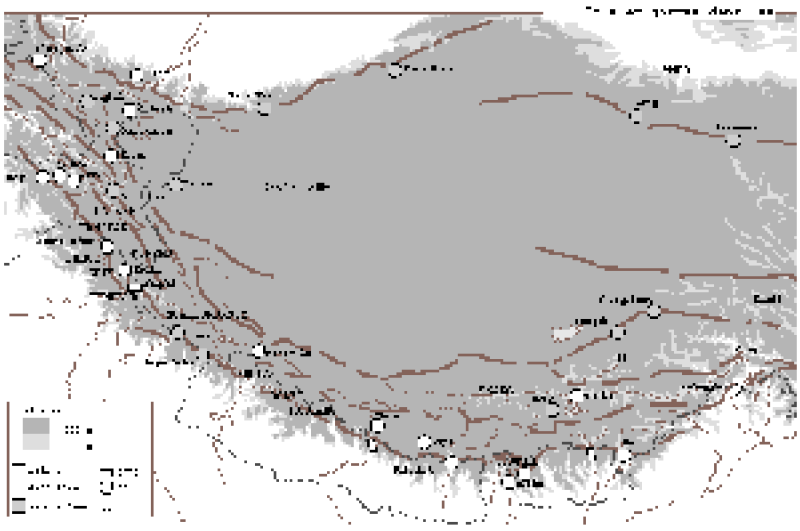

Figure 14 : Cols et gorges dans les Himalayas.

267

Cette logique d'accessibilité (ou de faible accessibilité) joue aussi dans les conflits qui n'éclatent bien souvent qu'à la saison chaude si les attaquants viennent des plaines et au début de la saison froide si ce sont au contraire les armées venues des hautes terres qui prennent l'offensive[268]. A petite échelle, les conditions naturelles définissent une distance-temps originale : parce que l'accès en est libre toute l'année, les liens du Tibet avec le nord-est (la Chine) l'emportent sur ceux avec le sous-continent indien bien que la

267 Sources : cartes topographiques à différentes échelles.

268 Cette logique militaire fut validée *a contrario* par l'attitude indienne lors du conflit indo-pakistanais de 1971 : l'Inde attendit que les cols soient bloqués pour attaquer, empêchant la Chine d'intervenir d'une façon ou d'une autre. Dans le même ordre d'idée, il n'y eut pas d'affrontement dans la Sumdorong chu en 1986, en raison des conditions météorologiques très défavorables qui régnèrent dans le secteur pendant l'été.

distance séparant le Ü des plaines soit dix fois supérieure (en moyenne 3000 km contre 300 km). Toutefois, cette contrainte géo-climatique doit être modulée par l'héritage historique : le raffermissement des liens avec le monde chinois à l'époque moderne tient surtout à l'affaiblissement du commerce transhimalayen créé par la fermeture du Tibet aux étrangers à partir du XVIII[è] siècle.

Pourtant, l'accès au Tibet par le nord est fort limité : les itinéraires les plus fréquentés sont ceux qui traversent le Kham, mais qui offrent des conditions de parcours guère différentes de celles qu'on retrouve en Himalaya - 4 rivières et 6 chaînes à franchir, dont les cols sont fermés en hiver[269] - ou passant par le Kokonor (Qinghai). Ce dernier constitue certainement l'accès le plus aisé car si le chemin en est long, les cols sont rarement bloqués en hiver, en raison de précipitations nivales limitées[270]. A l'extrême ouest de ce nord, d'autres accès existent, par la Raskam ou la Taghdumbash Pamir, mais ils furent la plupart du temps loin de tout pouvoir politique fort, et même de celui du Tibet[271].

A l'inverse, les accès indiens du Tibet sont nombreux : une vingtaine de passes majeures sont ou ont été fréquentées. Par contre leur utilisation demeure tributaire des précipitations pluviales dans les bas ou à l'approche du grand Himalaya (intense solifluxion qui emporte régulièrement les routes) et nivales : les cols sont élevés (peu sont en dessous de 4 000 m) et sont bloqués par les neiges une partie de l'année[272]. Seul le Ladakh est d'accès relativement aisé depuis la plaine de l'Indus, puisqu'aucun des cols du parcours jusqu'à Leh n'est à plus de 4 100 m et que l'importance stratégique accordée au territoire par les autorités indiennes tend à accélérer l'ouverture annuelle de la route. Même en été, la circulation demeure incertaine, en raison du " plâtrage " occasionnel des cols par la neige que peuvent générer les précipitations de mousson, notamment dans l'est du massif, où leur puissance peuvent s'étendre au-delà de la barrière théorique du grand Himalaya.

dissymétries Physiques, Dissymétries Stratégiques

Nous sommes loin de la doxa de la frontière naturelle, du mythe de la barrière tel qu'il est perçu " d'en bas ". Que ce soit selon des critères physiques ou humains, on ne repère pas de ruptures franches autour des Himalayas mais plutôt des zones de contact, de transferts qui pourraient devenir des zones d'oppositions et de chocs ; elles figurent des champs d'interactions à effets structurants pour les représentations collectives et le destin

269 Ces itinéraires ne sont guère meilleurs que ceux qui franchissent l'Himalaya, malgré la construction d'axes modernes : un guide chinois actuel précise que " *Due to landslide, mud slides, snow, washouts, and even glacial blockages, the route is best not attempted in winter (September to February)* ", cité dans Lee Feigon, *Demystifying Tibet*, Chicago, Ivan R. Dee, 1996, p. 63.

270 Le col le plus élevé de l'itinéraire Xining - Lhasa est le Thang la, le " col facile ".

271 C'est une de ces routes qu'emprunta la mission Bonvalot en 1889.

272 En règle générale, les cols franchissant le grand Himalaya sont ouverts de juin à octobre, voir les *trekking route maps* que publie le *Survey of India*.

des peuples en voisinage. Plus marquées, elles constituent les limites qu'on serait tenté d'appeler " traditionnelles " : dans les Himalayas se dessine un faisceau de limites qui toutes pourraient être mobilisées comme supports de frontières, et qui sont ainsi autant de lieux de tension possibles, à des degrés divers, si tant est qu'ils soient " mobilisés ".

A petite échelle, c'est dans un espace étranger que sont tracées des frontières qui constituent les enveloppes d'Etats dont l'essentiel des ressources et des populations est " en plaine ", ou dans les régions de moindre altitude; un espace qui s'inscrit traditionnellement " en creux " dans les référents sociaux, économiques et de milieu des acteurs des systèmes politiques concernés. L'interaction sino-indienne est enrichie d'une composante tibétaine qui a la particularité d'être exogène aux Etats en présence, mais qui est aussi un objet de revendication territoriale intégré aux logiques frontalières nationales.

A la transgression majeure des faits de civilisation s'ajoute la dissymétrie des conditions du milieu. Ces dissymétries physiques constituent des dissymétries stratégiques et les enjeux relatifs à l'espace frontalier ne recouvrent pas la même urgence selon les Etats. Il en est ainsi du facteur tibétain en raison de son emprise différenciée : épiphénomène d'un coté qui - exception faite du Ladakh - ne concerne qu'une succession de " vallées suspendues ", il constitue de l'autre une entité régionale marquante qui fut longtemps, sinon indépendante, au minimum dotée d'une large autonomie, et survit partiellement dans le cadre actuel de la Région Autonome du Tibet.

Les Himalayas constituent effectivement une marche physique et humaine au nord du sous-continent indien, un espace où se dissolvent les identités qui caractérisent la plaine indo-gangétique, mais la marche apparaît a priori comme stratégiquement peu avantageuse, si les stratèges de l'Inde ne contrôlent pas l'espace outre-himalayen : le Tibet.

Chapitre Trois horologie Contemporaine, Marches D'empires

Une lecture statistique des longueurs des frontières fait de l'Inde et de la Chine les principaux protagonistes de la scène himalayenne : leur frontière commune représente 77% des frontières de la Chine face à l'Asie du sud et 69,5% des frontières tracées dans les Himalayas ; la dyade se singularise aussi parce qu'elle est la plus longue frontière litigieuse du globe[273]. Si la situation régnant de part et d'autre de l'interaction sino-indienne peut être considérée comme la question majeure d'un théâtre himalayen, la dyade n'est pas la seule du massif à présenter des alternances de segments litigieux et de segments qui ne le sont pas : toutes les autres limites politiques constituent un objet de litige potentiel ou déclaré face à l'un ou l'autre de ces deux protagonistes, dont il convient aussi de rendre compte afin de considérer les Himalayas comme le théâtre géopolitique

[273] La dyade sino-russe ne l'est plus, si on se rapporte au traité signé le 25/4/1996 par les dirigeants des deux pays : officiellement, seul subsiste le litige concernant la souveraineté de l'île aux Ours, à la confluence de l'Amour et de l'Oussouri.

spécifique de l'interaction sino-indienne.

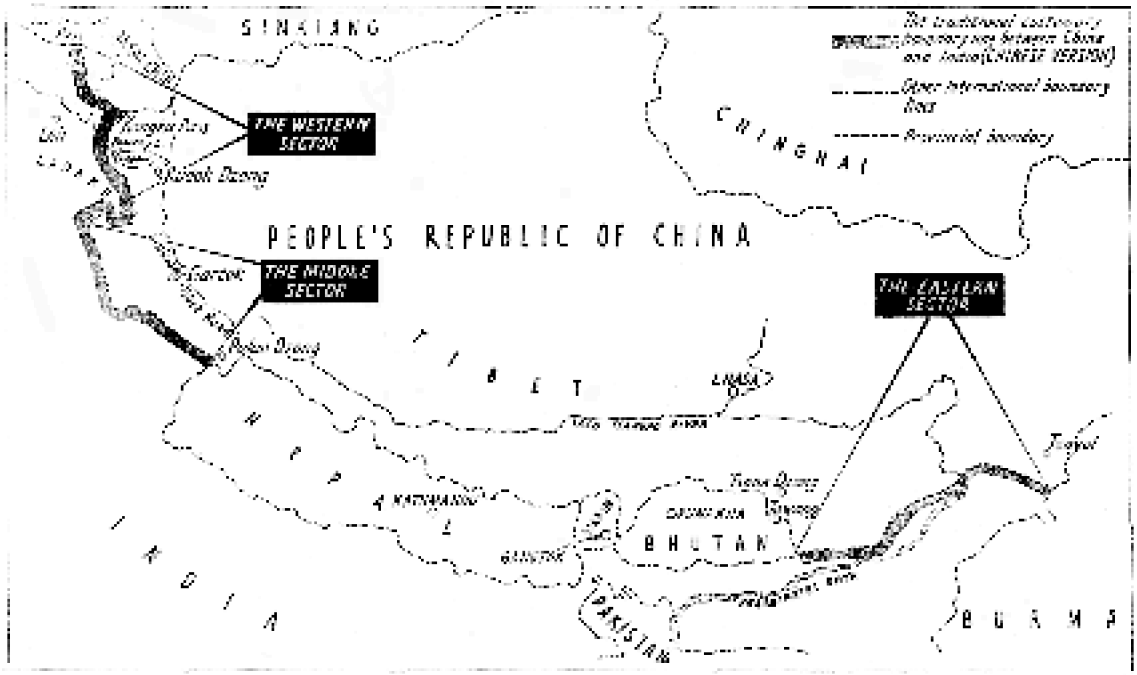

Figure 15 : Les trois secteurs selon le gouvernement chinois.

274

Il importe pour cela d'arpenter les frontières en Himalaya afin de dresser un état des lieux des situations différenciées ou non, observables de part et d'autre de ces lignes, afin d'identifier les différents segments qui les composent, selon leurs singularités, pour rendre compte des enjeux territoriaux associés, au travers des lignes revendiquées par les uns ou les autres. Nous suivrons d'abord la frontière sino-indienne, telle qu'elle fut formellement définie lors des entretiens frontaliers entre les gouvernements indien et chinois tenus à Beijing de juin à septembre 1960, consignés dans le *Report of the Officials of the Governments of India and the People's Republic of China on the Boundary Question* [275] et qui officialisa le partage de la dyade entre le secteur occidental, le secteur central et le secteur oriental. Par contre, ne fut pas pris en compte le secteur du Sikkim,

274 Source : La question de la frontière sino-indienne, Beijing, 1962

qui relevait alors d'un Etat indépendant, au même titre que le Népal et le Bhutan, dont nous aborderons ensuite leur frontière chinoise. Parce qu'elle clôt en pratique à l'ouest l'espace himalayen de l'Inde, nous évoquerons en dernier lieu la dyade indo-pakistanaise dans ses dimensions himalayennes.

i- Frontières Indiennes Face À La Chine

1) Autour De L'aksai Chin : Le Secteur Occidental En Litige

Le Karakoram la marque pour le gouvernement chinois l'extrémité occidentale de la longue et complexe dyade sino-indienne, telle qu'elle fut déterminée, avec réticence pour le coté indien, au cours des premières discussions entre les deux gouvernements de 1959 à 1962, puisque ce choix excluait des négociations la frontière septentrionale du Cachemire, et donc la possibilité pour le gouvernement indien de faire reconnaître sa souveraineté sur le versant sud de la chaîne du Karakoram.

La section occidentale de la dyade court sur 350 km entre le col et l'Imis la [276] et sépare l'Etat indien du Jammu et Kashmir au sud, des républiques autonomes chinoises du Xinjiang et du Tibet au nord ; elle intègre deux segments conflictuels, qui présentent deux configurations géographiques (et géostratégiques) différentes. La première concerne un espace demeuré jusqu'en 1950 de peu d'intérêt - l'Aksai Chin - (soit la frontière " traditionnelle " Ladakh-Xinjiang) et la seconde une région qui fut au contraire pendant longtemps considérée comme " stratégique " car formant un noeud d'itinéraires caravaniers et constituant le principal poste douanier de la région - la porte occidentale du Tibet - pour le Ladakh.

Autour de l'Aksai Chin, deux lignes de nature différente sont revendiquées comme étant toutes deux la frontière " traditionnelle ", mais n'ont en fait l'une comme l'autre aucun référent historique ou coutumier. Il s'agit d'abord de la ligne qui forme la frontière de fait entre les deux Etats, ensuite de la limite revendiquée par le gouvernement indien, mais qui sont toutes deux tracées dans un milieu extrême (par l'altitude et le climat) et peu humanisé.

[275] *Report of the Officials of the Governments of India and the People's Republic of China on the Boundary Question*, Ministère des Affaires Etrangères, New Delhi, 1962.

[276] Se reporter au chapitre précédent pour la partition entre secteurs de la dyade sino-indienne.

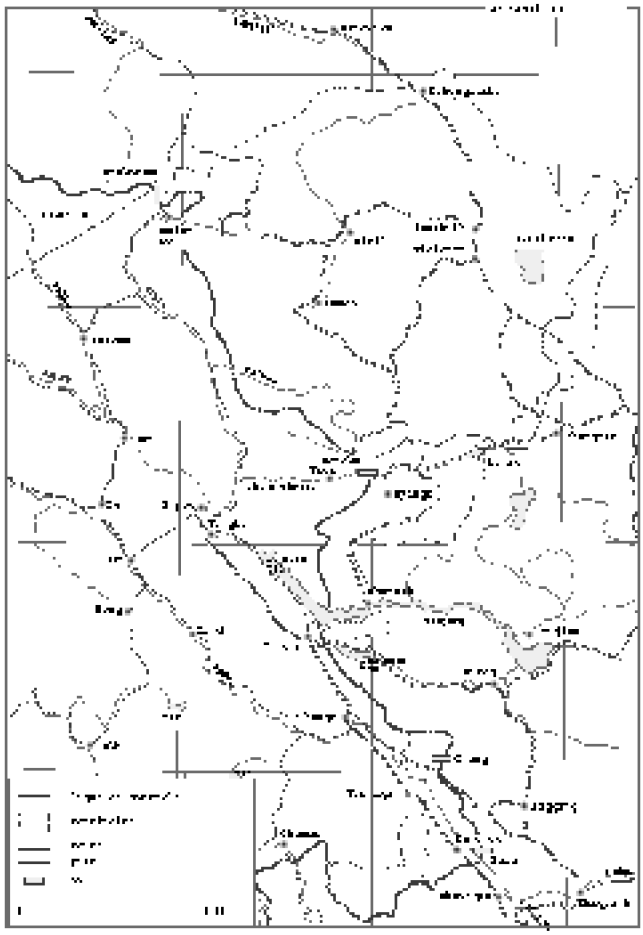

Figure 16 : Le secteur occidental.

277

a) La Ligne Chinoise, Ligne De Contrôle Effectif

La frontière la plus méridionale est celle que revendique et patrouille l'armée chinoise et qui sert de limite d'espace aérien entre les deux pays sur la carte ONC-G7[278]. Son tracé est très proche de celui que le gouvernement chinois revendiquait comme frontière en 1960. Elle a comme caractéristique d'être la seule portion de la dyade sino-indienne a avoir été démarquée - mais de façon unilatérale - par l'armée chinoise à partir de 1964.

277 Sources : pour l'ensemble des cartes de frontières, J.R.V. Prescott, *Frontiers of Asia and Southeast Asia*, 1977. Certains tracés de frontière de cet ouvrage comportent des erreurs de dessin (en raison sans doute de l'utilisation de cartes chinoises par l'auteur).

278 Cette limite invisible est d'autant plus symbolique qu'elle sépare le " ciel ouvert " indien et l'espace aérien chinois, interdit à toute intrusion.

Du Karakoram la, la ligne suit un éperon rocheux jusqu'à la longitude 78° est, pour prendre ensuite une orientation sud-est et suivre la ligne de crête de la chaîne du Karakoram en rive gauche de la Shyok et au nord de la Kugrang Tsangpo, jusqu'au Kongka Lla. Elle se poursuit ensuite selon une orientation nord-est, sud-ouest jusqu'au Pangong tso qu'elle coupe en son milieu pour prendre alors une direction globalement méridienne jusqu'au sud du Spanggur tso. Ce tracé ne s'appuie que rarement sur des formes naturelles ; il isole la Shyok de ses sources et coupe en deux le bassin du Changchemno ainsi que le Pangong Tso. Enfin, il place sous contrôle chinois les principaux cols contrôlant les accès sud de l'Aksai Chin.

Le tracé marque la limite atteinte par les troupes chinoises le 20/10/1962, qui leur assure une position topographique dominante, cantonnant l'armée indienne dans les fonds de vallée, et leur assurant un avantage-terrain décisif à ces altitudes extrêmes, identique à celui dont l'armée indienne bénéficie face aux troupes pakistanaises dans le secteur du Siachen[279]. La mise en oeuvre des propositions issues de la Conférence de Colombo (qui consistaient en un retrait chinois de 20 km par rapport à cette ligne) aurait introduit un équilibre tactique dans les positions respectives des deux armées, séparées *grosso modo* par la ligne de partage Shyok-Lingzitang (exception faite du Changchemno, toujours coupé en deux en amont du Kongka la).

La ligne chinoise n'a certes aucun fondement géographique ou historique, mais elle permet à la Chine d'établir un contrôle total sur l'Aksai Chin, c'est à dire sur un territoire traversé par le seul itinéraire direct Xinjiang-Tibet qui existe[280]. La route, qui a été construite entre 1954 et 1957, ne suit pas une ancienne piste mais est totalement nouvelle dans son tracé. Curieusement certaines cartes (Bartolomew ; Lamb) la faisaient partir du Khitai la dans une direction sud-est qui évitait le Lingzitang, tandis que les cartes chinoises actuelles présentent une route qui, à partir du même point, suit une direction globalement nord-sud (le long de 79°30 E) et traverse Aksai Chin et Lingzitang[281].

Faute de données plus précises, nous ne pouvons trancher quant à l'origine de cette divergence cartographique, mais il faut noter que la seconde version de la route la met en territoire indubitablement chinois si on se réfère à la proposition de MacDonald (1899), qu'avaient officialisées les cartes anglaises jusqu'en 1947[282]. La situation observable aujourd'hui est celle d'un axe routier qui, venant du nord, diverge à Tianshuihai : l'axe principal se poursuit en direction de Gar et du Tibet occidental, tandis qu'un axe secondaire, passant par Sumdo et Nyingxi longe à faible distance la ligne de front avant

279 Voir plus loin, paragraphe IV.

280 Un autre itinéraire Xinjiang-Tibet est possible, passant plus à l'est et remontant les vallées du Polu et du Keria. Mais il est plus long et évite le Tibet occidental. Ce fut celui qu'emprunta à la fin du siècle dernier la mission Dutreuil de Rhins.

281 Dans la région, les axes de circulation, officellement dénommés routes, sont plus modestement des chemins empierrés, de médiocre qualité de roulement.

282 A.G. Javed Chaudhri, " Sino-indian border dispute ", *Regional Studies*, été 1984, p. 44. Se reporter à la fig. 31 pour le tracé initial de la route.

de rejoindre la route principale à Rutog[283].

b) La Version Indienne

La limite la plus septentrionale est celle que présentent les Indiens comme la seule frontière traditionnelle et qui est toujours dessinée sur leurs cartes à l'heure actuelle, même si le territoire qu'elle délimite échappe à leur contrôle depuis plus de trente ans[284].

La ligne qui circonscrit en totalité les bassins aréiques du Lingzitang et de l'Aksai Chin suit, du Karakoram La, la chaîne du Karakash, qui sépare les eaux de la Shyok et du Yarkand Daria jusqu'au nord-ouest de Haji Langar. Après avoir franchi la rivière Karakash, elle se rattache à la ligne séparant l'Aksai Chin des tributaires du Takla Makan, le long de la ligne de crête des Kun Lun. Elle prend ensuite, au point approximatif 80°21' est, une direction sud pour suivre un tracé incertain entre Lingzitang et Changtang (entre les lacs Amtogar et Sarigh Jilganag à l'ouest et les lacs Leightan et Tsoggor à l'est), avant de rejoindre au Lanak La la limite traditionnelle qui court, méridienne, entre les pâturages autrefois fréquentés par les ladakhi et les tibétains.

Telle qu'elle fut représentée sur les cartes britanniques, puis aujourd'hui indiennes, cette frontière apparaît en fait comme un assemblage composite de segments de dates et de statuts très variés :

.

la section qui s'étend au sud de Lanak la est identique au tracé de la frontière Ladakh-Tibet défini par Van Agnew. Celui-ci est parfaitement connu, s'appuyant par le traité sino-tibéto-kashmiri de 1842 : la frontière ***" est parfaitement définie par des piliers de pierre, qui furent érigés après la dernière expulsion des Sokpo ou hordes Mongoles, en 1687 "*** [285]. La frontière est d'autant mieux connue qu'elle est franchie par la route Leh-Lhasa et sépare les pâturages tibétains et ladakhi[286].

.

la section septentrionale n'a jamais fait l'objet d'un traité. Le tracé, tel qu'il est revendiqué aujourd'hui, est une construction graphique qui relie les différents points où des voyageurs anglais se sont heurtés à la juridiction chinoise ou tibétaine au XIXè. Elle est représentée sur la carte de Johnson (1865), ainsi que sur celle de la Gazeetter of Kashmir (1891); elle fut reprise comme limite entre Xinjiang, Tibet et British Raj sur la carte fournie en 1893 par le diplomate chinois Hung Ta Chen au consul britannique à Kashgar lors de la première tentative britannique de démarcation de la frontière nord de l'Inde[287]

Outre les plaines désolées et salines du Lingzitang et de l'Aksai Chin (dont le seul intérêt économique semble avoir été le sel)[288], cette démarcation inclut en territoire indien la

283 Selon la carte CIA 800911 9-88.

284 Voir, entre autres, le prospectus "*Maps published by Survey of India*" édité par le Survey of India.

285 " *is well-defined by piles of stones, which were set up after the last expulsion of the Sokpo or Mongol hordes in A.D. 1687* ", Cunningham, *Ladakh, physical, statistical and historical*, London, W.H. Allen, 1854. P. 261.

286 Frederik Drew, *Jammoo and Kashmir territories*, London, 1876.

287 Dorothy Woodman, *op. cit.*, p. 68.

288 Elisée Reclus, *op. cit*., p. 99.

haute vallée du Karakash que Johnson décrivit comme ***" de nombreux et vastes plateaux près de la rivière, couverts de bois et d'herbe haute "*** [289], assez facilement accessible depuis le Changchemno. Mais l'intérêt du territoire n'est pas économique : pour l'Inde la perte de ce secteur représente celle d'une plate-forme stratégique dominant Changtang, Takla Makan et Ladakh, c'est à dire d'une porte d'entrée en Asie centrale. Vision implicitement partagée par la Chine, qui inclue ce territoire dans le Xinjiang, reprenant la section orientale (des Kuen Lun au Lanak la) de cette frontière revendiquée comme limite entre les Régions Autonomes du Tibet et du Xinjiang, à quelques ajustements près, au nord-est et au sud-est du lac de l'Aksai Chin.

c) Au Sud, La Porte Occidentale Du Tibet

A environ 75 km au sud-sud-est de Chushul, principale base militaire indienne dans l'est du Ladakh, est située la zone de Tashigang. Le litige porte là sur une bande de terre de forme quadrangulaire, d'orientation méridienne et d'une superficie d'environ 1 380 km^2, de part et d'autre de l'Indus. Comme plus au nord, cette limite n'a pas fait l'objet d'un traité de délimitation moderne ; comme pour l'Aksai Chin, le territoire est circonscrit par les lignes revendiquées : à l'ouest, la ligne que le gouvernement chinois revendique comme frontière traditionnelle; à l'est la ligne tenue par l'armée indienne et qui forme la frontière de fait entre les deux Etats.

Le point de divergence entre les deux tracés se situe approximativement au mont Sajum (6 100m), à 79°3' est et 33°20' nord, sur un chaînon méridionale de la chaîne du Kailash. De là, la frontière respectée prend une direction méridienne pour atteindre l'Indus à 3 km en amont de la bourgade de Lungbale (vers 4 175 m d'altitude) ; elle remonte le cours d'eau jusqu'à la hauteur de Lagankhel ; puis reprend une orientation nord-sud sur la ligne de crête bordant à l'est le cours de la Koyul Lungpa, demeurant ensuite sur la crête formant la limite sud du bassin supérieur de la Hanle jusqu'à l'Imis la.

La frontière revendiquée bifurque vers le sud une quarantaine de kilomètres à l'est du Sajum, à la hauteur d'un sommet d'altitude approximative 6020 m. Dans son trajet méridien, elle franchit le Chang la puis le Jara la avant de couper l'Indus à quelque 7 kilomètres en amont de Demchok. Elle suit alors la ligne de partage des eaux entre la Hanle et les tributaires de la Sutlej, au travers des cols de Charding la et Imis la.

Les enjeux territoriaux sont autres que ceux que l'on peut observer ailleurs sur le massif, parce que ce secteur, de haute altitude, est le seul de la longue dyade sino-indienne où les Britanniques aient mené à bien (quoique de façon unilatérale[290]) un travail de délimitation de frontière sur le terrain. Le tracé réalisé par la commission britannique des frontières entre 1846 et 1847 (et que revendique le gouvernement indien), en suivant les lignes de crête au nord de la vallée de l'Indus, devait assurer la sécurité de l'axe commercial allant de Leh à Lhasa, au moins jusqu'à Demchok. La position chinoise prive au contraire l'Inde d'un accès facile à la fois au Ngariskorsum et au Changtang.

[289] " *numerous extensive plateaux near the river, covered with wood and long grass* ", D. Woodman, *op. cit*., p. 68.

[290] Se reporter au chapitre 5, 2° partie.

2) Le Secteur Dit “ Central ”

a) Une Existence Discrète

Ce que les stratèges indiens et chinois désignent sous le nom de “ secteur central ” peut être perçu comme l’antithèse d’une doxa de la frontière en Himalaya : c’est la seule portion de cette longue dyade qui cumule l’absence de définition par traité et l’absence de tensions exprimées, depuis 1962 tout au moins, même si subsiste entre Inde et Chine un différend territorial portant sur quelque 1 575 km^2.

La section centrale est le segment long d’environ 500 km qui s’étend de l’Imis la (à une trentaine de kilomètres à l’est de la trijonction Himachal Pradesh / Jammu & Kashmir / Chine[291]) au tripoint Chine / Inde / Népal[292], et séparant le Tibet chinois des Etats indiens de l’Himachal Pradesh et de l’Uttar Pradesh. Il n’est pas défini par un traité, mais par la ligne de front où se font face depuis 1962 les armées indienne et chinoise.

[291] Selon les sources, la limite est fixée à l'Imis la ou plus à l'ouest, à la trijonction J&K-Himachal Pradesh-Chine.

[292] A. Lamb, *Asian frontiers*, *op. cit.*, p. 123. L'étude de cette portion de la dyade sino-indienne est globalement négligée par les auteurs : à titre indicatif, A. Lamb y consacre 13 lignes sur les 12 pages traitant de la frontière sino-indienne.

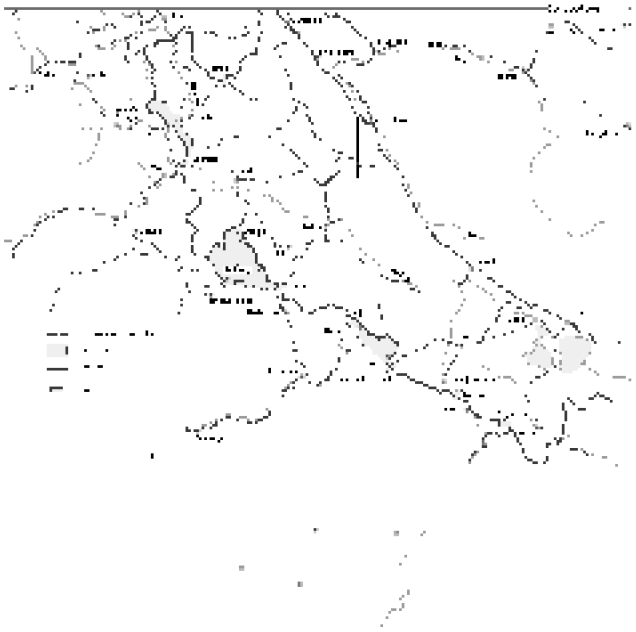

Figure 17 : Le secteur central.

b) Enjeux Territoriaux

De l'Imis la, la frontière prend une orientation sud-nord, le long de la chaîne du Zanskar, puis est-ouest pour intégrer en territoire tibétain le cours médian du Pare chu. La frontière s'appuie alors sur ses affluents rive gauche (Kyumsalung Panglung) et rive droite (Chepzilung), à la hauteur de la bourgade frontière de Chepzi. Elle suit ensuite une direction nord-ouest, sud-est sur un chaînon oriental du Grand Himalaya. A la hauteur de la confluence du Pare chu avec la Spiti, la frontière est l'objet d'un premier contesté entre Inde et Chine :

.

selon les autorités chinoises, la limite demeure sur la ligne des plus hautes altitudes, intégrant en territoire tibétain la confluence entre les deux rivières ;

.

la revendication indienne se porte sur un chaînon secondaire, qui court parallèle à la crête principale, sur son flanc oriental et qui est ligne de partage des eaux. Elle intègre en territoire indien les bassins-versants des émissaires de rive gauche et de rive droite du Pare chu, entre les hameaux de Churung et de Bumdo.

Immédiatement au sud de ce secteur d'environ 350 km^2 lui succède un second, qui met en cause le contrôle d'un des principaux points de franchissement de l'Himalaya : le Shipki la (4 695 m), qui domine en rive gauche la Sutlej (Langchen Kham chu) lors de son franchissement de la chaîne du Zanskar.

Au sud du Shipki la, la frontière prend une direction nord-ouest sud-est et suit la ligne de partage des eaux, isolant les cours supérieurs des affluents de rive gauche du Kangchen Kham chu, des sources du Gange et de la Yamuna. La frontière laisse en territoire indien les massifs montagneux du Gangotri (6 614 m) et de la Nanda Devi (7 817 m), entre lesquels les Ganges prennent leur source, jusqu'aux environs du Lipu Lekh la (5 453 m), un des principaux axes transhimalayen, aujourd'hui surtout fréquenté par les pèlerins et les touristes (occidentaux) en route vers le mont Kailash.

Deux segments litigieux existent, là où la ligne de partage des eaux n'est pas portée par la chaîne du Zanskar, mais par un chaînon qui la longe, à l'est :

.

une centaine de kilomètres plus au sud, le litige porte sur l'appartenance du bassin récepteur de la Bhagirathi, une des trois sources du Gange. Le tracé chinois porte sur la ligne de crête du Zanskar, tandis que la revendication indienne englobe les sources de la rivière, plus à l'est (environ 950 km^2).

.

c'est ensuite le bassin récepteur de la Dhauli Ganga, où les revendications sont similaires, portant sur 275 km^2.

La même logique de situation caractérise les différents secteurs en litige : dans tous les cas, les revendications (qui sont de taille réduite, comparés aux autres secteurs de la dyade) portent sur des supports identiques : ligne de partage des eaux pour l'Inde, ligne de crête pour la Chine, parce qu'il n'y a pas coïncidence entre les deux supports. Mais les revendications ne tiennent pas tant aux supports physiques réclamés qu'aux espaces qu'ils circonscrivent : ils concernent avant tout des lieux de franchissement de la chaîne : Shipki la et Lipulekh la pour les passages majeurs, Niti la, Kungribingri la et Darma la pour les axes secondaires et, accessoirement, des zones de pâturages. Les revendications relèvent, semble-t-il, du niveau de la tactique, de l'avantage-terrain, où les troupes chinoises bénéficient de la climatologie spécifique de ces zones " en saillant " évoquées plus haut et dont on retrouve les effets plus à l'est.

3) La Ligne Macmahon Ou Le Secteur Oriental

a) Une Ligne Rouge Tracée Sur Du Blanc

La section orientale de la longue frontière sino-indienne est appelée, selon qu'on privilégie les négociations de délimitation en cours entre gouvernants chinois et indiens le secteur oriental, ou la ligne McMahon, en mémoire de l'" inventeur " du tracé qui est aujourd'hui contesté. Elle est aussi nommée " ligne rouge " en référence à la couleur du trait qui la définissait sur la carte du traité de 1914, qu'on différencie de la " ligne bleue " portée sur la même carte et qui dessinait, elle, la frontière entre Tibet intérieur et Tibet extérieur.

La Ligne McMahon fut définie du Bhoutan au col Isu Razi, sur la ligne de partage des eaux entre Salouen et Irraouady, mais la dyade actuelle s'arrête plus à l'ouest, à la trijonction Inde/Chine/Birmanie, un peu au nord du Diphuk la. Elle est tracée dans un " coin d'ombre " du British Raj qui, au début du XX^{ème} siècle, était encore incomplètement cartographié par l'Indian Survey. La région n'est pourtant pas vide d'hommes ; elle est de plus parcourue par deux axes transhimalayens de première grandeur : la route Lhasa - Inde par Tawang et le Se la (un des axes majeurs entre le Tibet et l'Inde, ***" le plus court entre Lhasa et les possessions britanniques "*** [293]) et la route Lohit - Rima (200 km), qui assure un accès direct au Yunnan et au Sichuan à partir de l'Inde.

[293] *"the shortest between Lhasa and British dominions"*, Rapport du major Jenkins au Gouverneur général de la Frontière du Nord-Est, D. Woodman, *Himalayan frontiers*, *op. cit.*, p. 139. C'est par ce chemin que le XIV^{ème} Dalaï Lama quitta le Tibet en 1959; ce fut aussi la route d'invasion que l'A.P.L. emprunta en 1962, dans l'autre sens.

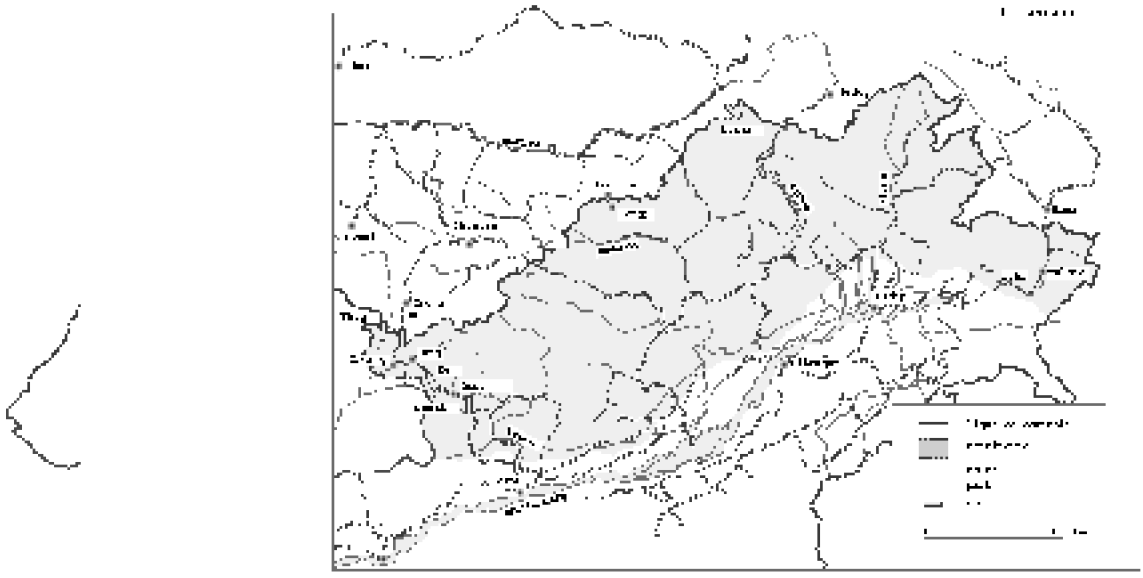

Figure 18 : Le secteur oriental.

Courant sur 1 053 km, c'est la dyade la plus basse en altitude des frontières dessinées en Himalaya, présentant un point bas à 580 m, quand elle est sécante du Dihong, nom local du Tsangpo depuis l'aval de la bourgade de Kopu jusqu'à son entrée dans la plaine d'Assam. Les altitudes maximales sont elles aussi relativement modestes : les deux principaux sommets, le Namcha Barwa et le Kangpo Kangri sont respectivement à 7 755 m et 7 089 m d'altitude.

La remise en cause par le gouvernement chinois de cette ligne, telle qu'elle est consignée dans les documents approuvés par les représentants indien et tibétain lors de la clôture de la conférence de Simla le 3 juillet 1914, est double et s'exprime à deux échelles distinctes :

.

à petite échelle, le gouvernement chinois remet en cause la validité même du traité définissant la frontière que reconnaît le gouvernement indien, parce que négocié alors

que la Chine était sous une domination étrangère forte, en proie de plus à la guerre civile. Le traité, dont le plénipotentiaire chinois n'avait signé que le brouillon, est perçu comme imposé, " inégal ". La revendication chinoise dans ce secteur porte sur une ligne plus basse en altitude, à plus de 150 km au sud de la ligne McMahon et qui fut jusqu'en 1914 la seule limite politique septentrionale du British Raj dans la région. Elle intègre en territoire chinois les espaces qui n'étaient pas formellement britanniques à la date de la conférence (mais qui n'étaient pas non plus tibétains, et encore moins chinois), soit 9 des 12 districts de l'Arunachal Pradesh, environ 83 000 km^2.

.

c'est aussi, à grande échelle, l'expression d'un contesté sur le détail du tracé, défini à Simla par un trait épais au crayon rouge sur une carte au 1/3 800 000, soit 8 miles pour un pouce : le trait définissant seul le tracé aurait, reporté sur le terrain, une épaisseur de 6 kilomètres ! Outre l'incertitude liée à une représentation à trop petite échelle, le tracé fut dessiné à partir d'une cartographie qui était alors incomplète, voire erronée, localisant sans grande précision la forme physique retenue comme support de la frontière : la ligne de partage des eaux entre Brahmapoutre et Tsangpo. Ce n'est qu'à partir de 1910 que des relevés systématiques y furent réalisés[294], mais la cartographie du secteur est restée longtemps incomplète : en 1988 la cartographie au 1/50 000 du *Survey of India* ne couvrait aucune portion de cette frontière, ni celle au 1/250 000[295].

b) La Région De Tawang

La dyade débute au tripoint Inde - Chine - Bhoutan, sur l'interfluve séparant Kulong chu et Nyamjang chu, à l'extrémité nord de la frontière orientale du Bhoutan, telle qu'elle fut délimitée par les travaux de l'expédition Lightfoot en 1938[296]. La trijonction est localisée à 91°39' nord et 27°52' est selon les cartes indiennes et à 91°39' nord et 27°44' est sur les cartes chinoises, soit un écart significatif de quelque 15 kilomètres entre les deux versions du tripoint (mettant en cause une superficie de l'ordre de 100 km^2)[297]. Ce segment litigieux fait partie du " secteur de Tawang ", revendiqué par le gouvernement chinois parce qu'il fut doté d'un statut ambigu au cours des discussions indo-tibétaines de Simla : le territoire relevait de la souveraineté britannique, mais la fiscalité de celle de Lhasa. En outre, la frontière ne suit pas la ligne de partage des eaux, qui aurait impliqué que le Tibet cède au Raj toute la région de Tsona Dzong, mais sur une ligne secondaire qui coïncide, à l'est de la région de Tawang, avec celle des plus hautes crêtes.

A l'est du Tulung la (5 250 m) la frontière suit la ligne de crête du Grand Himalaya qui coïncide alors avec la ligne de partage des eaux, à une altitude relativement élevée : le

294 Voir D. Woodman, *op. cit.*, p. 150 pour la carte des relevés.

295 Selon *Maps published by the Survey of India, July 1988*. Il est vrai qu'à cette date, seule la dyade indo-pakistanaise bénéficiait d'une couverture cartographique complète. Il serait toutefois singulier que le gouvernement indien ne dispose pas d'une couverture complète de son territoire, notamment des secteurs les plus sensibles - les frontières - d'autant plus que la cartographie de l'Army Map Survey était, en 1962, exhaustive. Ce qui est encore plus étonnant est qu'en 1994 tous ces secteurs disposaient d'une couverture cartographique complète : exploit des cartographes ou décrispation des sources?

296 " *India and the Mongolian Fringe "*, rapport de Sir Olaf Caroe, cité par Parshotam Mehra, *The north-eastern frontier*, vol 2, Delhi, O.U.P., 1980, p. 117. L'absence de documents publiés relatifs à sa définition fait que plusieurs auteurs considèrent cette frontière comme non définie par traité, dont A. Lamb. Elle fit pourtant l'objet d'une rectification de tracé en 1974-1975 : Ram Rahul, *The Himalaya as a frontier*, Vikas Publishing House, Delhi, 1978, p. 99.

297 Pour l'Inde : carte de Towang, AMS série U-502, feuille NG 46-2 (1963) et carte de l'Assam, NG 46 (1979); pour la Chine, carte extraite de D. Woodman, *Himalayan frontiers*, *op. cit.*, p. 247.

Kangpo Kangri culmine à 7 090 m ; le Takpashiri Kangri à 6 655 m. A l'est de ce dernier sommet la frontière devient sécante d'un nouveau système hydrographique, celui de la Subansiri, affluent cishimalayen de rive droite du Brahmapoutre, qu'elle coupe par 28°26' nord et 93°15' est, vers 2500 m d'altitude : le Grand Himalaya sépare en fait le bassin versant de la Subansiri en deux ensembles de dimensions comparables. Deux rivières franchissent la chaîne : la Subansiri, qui au nord prend le nom de Chayul chu, et le Tsari chu, son principal affluent cishimalayen de rive gauche.

A l'est de la Subansiri, ligne de crête et ligne de partage des eaux coïncident sur près de 200 km, suivant une orientation générale sud-ouest, nord-est jusqu'au Namcha Barwa (7 755m), où le Grand Himalaya s'infléchit pour prendre une direction nord-ouest sud-est avant de disparaître dans le rebroussement birman. Le Tsangpo, qui longeait jusqu'alors la chaîne au nord, prend au droit du Namcha Barwa une orientation nord-sud et franchit la chaîne par une succession de profondes gorges, sans conteste les plus profondes de toute la chaîne.

Vers 29°18' nord et 94°44' est, la frontière abandonne la ligne de crête pour suivre une crête secondaire jusqu'au Dihong, qu'elle franchit à une altitude d'environ 580 m et remonte ensuite en altitude le long d'un chaînon secondaire du Kangri Karpo (5 639m). De ce sommet elle suit une orientation nord-ouest sud-est le long de la ligne de crête de rive droite du Zayul chu, jusqu'à la trijonction Inde/ Chine/ Birmanie à quelques kilomètres au nord du Diphu la (4 353m). Dans sa dernière section, la frontière sépare la Lohit, affluent de rive gauche du Brahmapoutre de ses sources : le Zayul chu, qui est l'émissaire le plus oriental du système indo-gangétique.

c) A L'est De Tawang : Une Frontière Tribale

A l'est et au sud du Tawang chu et de ses tributaires, le pré-Himalaya acquiert une profondeur moyenne beaucoup plus grande que dans le reste de la chaîne - plus d'une centaine de kilomètres -, ménageant des vallées d'altitude (à partir de 3 000 m) d'orientation générale nord-ouest, sud-est jusqu'au Dihong, où la virgation de la chaîne impose aux vallées une nouvelle orientation, nord-sud. Mais le peuplement actuel délaisse ces vallées hautes et se concentre surtout à basse altitude, sur les bords de la vallée du Brahmapoutre, et dans les vallées adjacentes, jusque vers 1 200-1 500 m[298]. Il en est de même sur le versant chinois où les plus fortes densités sont localisées en rive gauche du Tsangpo.

La présence humaine est peu importante : si sur le versant nord de la chaîne, les densités sont de l'ordre de 0,4 à 0,7 habitants par km^2 (districts de Cona, Mêdog, Zayü), au sud, elles sont plus fortes mais n'atteignent que 7,5 habitants par km^2 (moyenne de l'Arunachal Pradesh), et constituent les densités les plus faibles de l'Union indienne. Le peuplement est diffus, en hameaux ou villages dispersés dont peu atteignent 5 000 habitants : les seuls centres urbains notables sont Itanagar, ville nouvelle fondée en 1974 pour être chef lieu de *l'Union Territory* d'Arunachal Pradesh[299], et Tezu, de taille

[298] J. Dupuis, *L'Himalaya*, Paris, PUF, 1982, p. 118.

[299] Population de 16 500 hab. en 1991.

comparable, au bord de la Lohit. C'est dans ces villes, ainsi que dans les villages promus chefs-lieux de district et de tehsil, que se concentre le peuplement indo-européen, représenté surtout par l'administration et par l'armée, et en pourcentage croissant, par les populations venues " de l'Inde " mais aussi du Bangladesh voisin. Dans ce secteur de l'Himalaya, la frontière demeure tracée dans un espace tibétain, mais les modalités de contrôle des territoires de part et d'autre sont altérées. S'amorce ici une configuration qui préfigure dans une certaine mesure la complexité ethnique des marches sino-tibétaines ainsi que celle observable de part et d'autre de la dyade sino-birmane. Ces régions disposèrent en outre d'une large autonomie de fait jusqu'à l'époque actuelle : si les premières ont échappé jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle à tout contrôle administratif, la seconde demeure pour une large part assez mal contrôlée par les gouvernements qui ont la charge des territoires frontaliers.

4) La Frontière Stratégique Du Sikkim

A la hauteur du Sikkim, la dyade sino-indienne mesure quelque 200 km. Elle est la seule section de cette longue interaction dont le tracé n'a pas été remis en cause par le gouvernement chinois actuel, même s'il la considère comme issue d'un traité inégal[300]. La seule revendication qui ait été officiellement formulée sur la frontière est venue du gouvernement tibétain, qui avait remis en cause le tracé dès sa ratification à Londres le 17 mars 1890 par les gouvernements britannique et chinois. Il n'accepta le traité sino-britannique qu'en 1904, à la suite de " l'expédition Younghusband ". La frontière fut démarquée ensuite par une commission mixte. L'absence de revendications chinoises est d'autant plus surprenante que le tracé imposé par les Britanniques a amputé le Tibet de territoires cishimalayens.

La frontière du Sikkim occupe une place particulière dans l'enveloppe frontalière de l'Inde, puisqu'elle n'en fait officiellement partie que depuis 1975, date de l'intégration du petit royaume dans l'Union Indienne, comme 22° Etat, et ne fut pas intégrée au secteur central ou au secteur oriental lors des discussions frontalières sino-indiennes de 1959-1962. Mais sa localisation est hautement stratégique : la frontière est à seulement 500 km à vol d'oiseau de Calcutta[301]; 150 km suffisent pour relier par la Highway 31 le Natu la (4 328 m) à Shiliguri (113 m).

Au droit du Sikkim, la morphologie est extrêmement complexe et rappelle celle qu'on peut observer à la hauteur du Mustang. Les chaînes du Grand Himalaya et du Ladakh sont accolées, formant un ensemble massif de sommets élevés en deux lignes parallèles :

[300] En 1890 la Chine exerça en fait ses prérogatives de suzerain, imposant (en théorie) à son vassal tibétain un tracé frontalier qu'il n'acceptait pas, mais l'opération avait surtout pour objectif de permettre à la cour impériale de réaffirmer son statut d'empire face aux Britanniques et de confirmer sa suzeraineté sur le Tibet, même si elle n'était alors plus que nominale. De plus, remettre en cause le traité de 1890 poserait la question du support normatif : le choix de la ligne de partage des eaux serait favorable aux Indiens, puisqu'il leur accorderait la vallée de la Chumbi; celui d'une frontière coutumière reposerait le problème de l'annexion de la Chumbi par les Tibétains au début du XIX^{ème} siècle.

[301] La ville fut jusqu'en 1911 capitale politique du British Raj et demeure aujourd'hui la ville la plus peuplée de l'Inde et la seconde capitale économique du pays après Bombay.

la chaîne méridionale porte les plus hauts sommets (dont le Kanchenjunga, 8598 m), mais la chaîne du Chorten Nyima, plus régulière en altitude, porte la ligne de partage des eaux entre les tributaires de la Tista et ceux du Mo chu. C'est elle qui fut choisie en 1890 pour servir de support à la frontière, qui commence au ***" Mont Gipmochi [Gyemo Chen] sur la frontière bhoutanaise et suit la ligne de partage des eaux susmentionnée jusqu'au point où elle rencontre le territoire népalais "*** [302].

A l'est du Chhumakhang (6 212 m), la frontière abandonne la chaîne du Ladakh pour suivre au nord un chaînon parallèle et intègre au Sikkim le haut bassin de la Tista, le Chhombo chhu. Puis elle suit le Dongkya, un chaînon méridien issu du Khongjakma, qui forme l'interfluve séparant les tributaires de la Tista du cours de la Chumbi, qui prend au Bhutan le nom de Ngamo chu. Seule exception à cette circonscription des limites nord et est du bassin de la Tista, la frontière intègre sur les dix derniers kilomètres de son parcours les sources du Di chu (ou Jaldakba, dont le cours est bhoutanais), assurant au Sikkim l'accès du Jelep la qui était, avant la construction de la route qui dessert le col plus septentrional du Natu la (4 328 m), le principal passage entre Inde et Tibet.

ii- La Frontière Chinoise Du Népal

1) Portrait D'une Frontière " Traditionnelle "

La première borne de la frontière entre Népal et Chine est érigée à la jonction de la chaîne du Grand Himalaya et de celle du Zanskar, vers 6 000 m. La frontière suit d'abord une direction est (col de Tinkar la à 5 258 m) puis, à l'Urai la (5 207 m), prend une direction nord-est et quitte la chaîne du Grand Himalaya pour franchir la Karnali (Map chu) un peu en amont du village népalais de Hilsa, vers 4 500 m d'altitude. Elle conserve cette orientation jusqu'à atteindre la ligne de crête de la chaîne du Ladakh, qu'elle suivra jusqu'au Jhinsang (7 483 m) qui porte le second tripoint Inde - Chine - Népal. Cette première section constitue une des portes d'entrée du Tibet : le long de la Karnali passe une des routes de pèlerinage vers le Kailash, coeur de l'ancien royaume réellement transhimalayen de Khasa[303].

[302] Article 1 du traité de 1890.

[303] Concernant l'histoire peu connue du royaume de Khasa, qui s'étendit du Teraï jusqu'aux sources de l'Indus, se reporter notamment aux travaux de Surya Mani Adhikary.

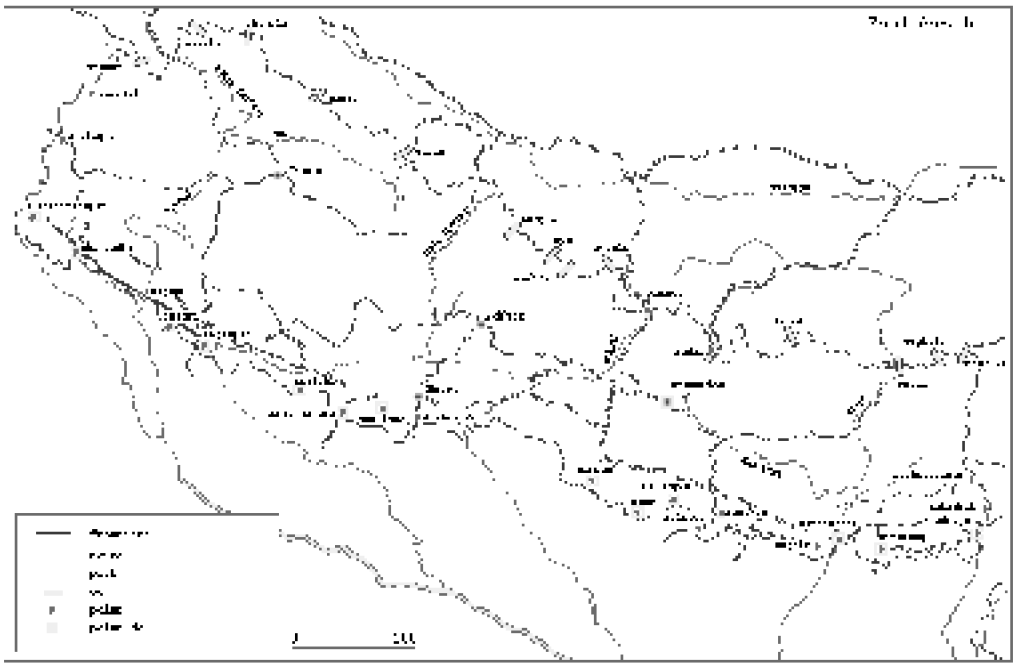

Figure 19 : Les frontières du Népal.

304

Au long de la seconde section, la frontière demeure à une altitude moyenne élevée (environ 7 000 m). Les points de franchissement sont rares ; les versants nord et sud de la chaîne du Ladakh sont escarpés, la ligne de crête englacée sur la quasi totalité de sa longueur. Quelques points bas portent des cols :

.

le Lapche la (5 018 m), le Changla la (5 293 m) et le Namja la (4 986 m) sont les principaux points de passage entre le Humla népalais et le Ngariskorsum ;

.

plus à l'est, le Marim La (5 488 m) et le seul lien entre le Dolpo au sud et le Dangpa

304 Sources : *Nepal in Maps* (1989), complété pour les points de passage par l'Annexe A du Protocole du Traité de Commerce indo-népalais du 6 décembre 1991.

Tsodu au nord.

A l'est du Dolpo, les chaînes du Grand Himalaya et du Ladakh se rejoignent pour former un interfluve massif au relief complexe ; la frontière suit le Mustangbhot Himal, segment de la chaîne du Ladakh rejeté au nord par le grabben du Mustang, qui isole la Mustang Khola de ces sources au Tibet occidental. L'altitude y est moindre ; des cols plus accessibles (Koré la à 4 480m ; Phuphu la à 4 270m ; Sharba la à 4 420m ; Chak la à 4 100m) facilitent la liaison entre le pays caché du Mustang[305] et le Tsang.

A l'est du Mustang, les deux principales chaînes se séparent de nouveau et la frontière longe celle du Ladakh jusqu'au Ganesh Himal. De rares passages la franchissent : le Gya la (5 395m), le Larkya la (vers 4 800m), ainsi qu'un chemin difficile longeant le cours à cet endroit en gorges, du Tom chu. A partir du Ganesh Himal, la frontière abandonne la ligne de crête du Ladakh pour suivre celle du Grand Himalaya, largement entaillée de place en place par les cours d'eau cishimalayens qui prennent leur source plus au nord, au Tibet central. Le profil de la frontière devient plus irrégulier, descendant en altitude pour franchir les émissaires de la Bagmati et de la Sapta Koshi, principaux affluents népalais du Gange, et qui furent les principaux axes de circulation nord-sud transhimalayens, mettant en contact les micro-Etats népalais avec le Tibet[306] :

.

le premier franchissement bas de la frontière est situé vers 1 820 m d'altitude, le long de la Bhote Koshi, à la hauteur de Rasuwa Garhi : l'axe transfrontalier relie Rasuwa (coeur de la région du Langtang) à Kyirong, qui fut un grand centre commercial jusqu'à la fermeture de la frontière au milieu de ce siècle. Ici la frontière n'est pas appuyée sur une ligne de crête mais suit alors les affluents rive droite puis rive gauche de la rivière : la Bhurlung Khola et la Lende Khola.

.

plus à l'est, la frontière est sécante d'une seconde rivière, la Sun Koshi, à la hauteur du hameau de Kodari vers 1 660 m d'altitude. La route qui longe le cours d'eau - l'Arniko Highway - est l'axe majeur de circulation entre le Népal et le Tibet.

.

viennent ensuite deux passages mineurs le long de la Bhote Kosi et de son affluent de rive droite, le Zom chu vers 2 400 m[307]. Plus à l'est, la frontière remonte en altitude pour suivre la ligne de crête ouest-est de l'Everest, limitant son franchissement à quelques cols de haute altitude comme le Nanpa La (5 716 m).

.

la section orientale de la dyade sépare le bassin récepteur de l'Arun (Phung chu) de son écoulement cishimalayen (2 320m), en amont des gorges que franchit la rivière dans sa traversée du Grand Himalaya, soit entre le Karma chu et la Wakang Khola.

Plus à l'est, la frontière est portée par la chaîne du Ladakh, qui prend là le nom

305 Voir supra notre traversée.

306 Voir infra chapitre cinq.

307 Précisons que dans cette région du centre du Népal, toutes les rivières conséquentes portent le nom de Bhot Koshi, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de localisation.

d'Umbakh Himal, jusqu'à la trijonction Inde - Chine - Népal en passant par les cols de Popti la (4 200m) et de Tipta la (5 095m).

Cela représente une vingtaine de points de franchissement de la frontière pour une longueur totale de 1 111 km, à une altitude moyenne de 4 400 m d'altitude.

2) Une Frontière Exemplaire?

La délimitation de la frontière entre Chine et Népal fut l'objet d'un premier accord, ratifié par les deux gouvernements à Beijing le 21 mars 1960 : ***" l'Accord entre le gouvernement de la République Populaire de Chine et le gouvernement Royal du Népal sur la question de la frontière entre les deux pays "*** abordait les modalités de définition de la frontière (portant en autres sur la création d'une commission mixte), ainsi que les procédures applicables aux sections de la ligne dont le tracé différait entre les cartes chinoises et népalaises jointes en annexe du document[308].

Un an et demi fut nécessaire pour formaliser le traité de frontière qui est signé le 5 octobre 1961 à Beijing. Le délai d'élaboration du tracé est remarquablement court si on tient compte de la grande longueur de la dyade (1 111,47 kilomètres) et de la médiocre accessibilité de la majeure partie du terrain concerné. Rendant caduc l'accord précédent, le traité définit avec minutie le tracé de la frontière (article II), qui est de plus reporté sur une série de cartes au 1/500 000 annexée au traité[309].

Le tracé de la frontière ne fut définitif qu'après la signature, le 20 janvier 1963, du ***" Protocole entre le Gouvernement de la République Populaire de Chine et le Gouvernement Royal du Népal relatif à la frontière entre les deux pays "***. Des échanges de notes l'ont précédé - en août 1962 - qui visaient à déterminer la nationalité des populations habitant les territoires touchés par un transfert de souveraineté. Le protocole réaffirme le tracé délimité en octobre 1961 (articles 6 à 19), précise l'état de la démarcation sur le terrain au moyen de 79 bornes (articles 20 et 21) et fixe les modalités d'entretien des bornes frontières (articles 22 à 31)[310].

Ce traité de frontière vaut, à plus d'un titre, comme exemple :

.

[308] Les cartes, elles, ne furent pas rendues publiques.

[309] Un jeu de cartes au 1/50 000 précise le tracé de certaines sections, notamment lorsque la frontière est sécante d'un système hydrographique.

[310] A l'ouest, la dyade commence à la trijonction Inde/ Chine/ Népal, qui n'est pas définie comme telle, mais par son support physique : " *la ligne de frontière sino-népalaise débute au point où la ligne de partage des eaux entre la rivière Kali et la rivière Tinkar rencontre la ligne de partage des eaux entre les tributaires de la rivière Mapchu (Karnali) d'un coté et la rivière Tinkar de l'autre* " ; soit approximativement par 30°12' nord et 81°2' est, à trois kilomètres à l'est du Lipu Lekh La. De là, elle suit une orientation générale nord-ouest sud-est pour s'incurver à mi-parcours selon une orientation plus franchement ouest-est jusqu'au " *point terminal où la ligne de partage des eaux entre la rivière Khar et la rivière Chabuk rencontre la ligne de partage des eaux entre la rivière Khar et la rivière Lhonak* ".

c'est le premier dont le gouvernement chinois s'est soucié : le traité de frontière sino-birman a été conclu avant celui-ci, le 1 octobre 1960, mais les pourparlers concernant la dyade sino-népalaise ont débuté très tôt, en 1956[311].

.

il est le seul à s'appuyer, à quelques exceptions près, sur un même support physique tout au long de la dyade : la ligne de partage des eaux entre affluents du Tsangpo et affluents du Gange.

.

Enfin, le traité est le premier à définir intégralement les limites nord du Népal ; il transforme la frontière traditionnelle (le terme ***" traditional customary boundary "*** est récurrent dans les versions anglaises des traités et accords relatifs à la frontière) en frontière moderne.

Les négociations ne portèrent pas sur la validité accordée par les uns ou les autres à un texte, mais sur la nature de la frontière telle qu'elle a pu exister auparavant et à son adéquation aux exigences contemporaines des deux Etats : l'objectif était de donner ***" un caractère scientifique "*** à la frontière traditionnelle[312]. En fait, les négociateurs statuèrent surtout sur les divergences que les documents cartographiques échangés laissaient apparaître[313]. Le terme de " frontière traditionnelle " acquiert, dans le cas de la dyade sino-népalaise, une dimension spécifique en l'absence de traités de frontière antérieurs : l'espace de la frontière sino-népalaise paraît avoir été appréhendé comme " vierge " d'empreintes politiques par les négociateurs, ce qui était le principe normatif des négociations frontalières qu'entreprit la Chine[314].

Les accords passés entre 1960 et 1963 ont explicitement défini la ligne de partage des eaux comme principe normatif pour la délimitation de la frontière. Dans le cas de rivières traversant le grand Himalaya, les négociateurs purent mettre en avant des traités ou accords partiels ayant trait aux villes-frontières dont la souveraineté constitua un enjeu stratégique pendant de nombreux siècles. Le dernier traité de frontière en date, celui de Thapathali en 1856, établissait la souveraineté des principaux points d'entrée du Népal : Kerong, Kuti, Junga, Tagla Khar, Chewur Gumpa et Dharkling. Hors de ces axes commerciaux, les territoires bhotias du nord étaient en fait peu intégrés, politiquement ou économiquement, au Népal moderne; seul faisait exception le royaume du Mustang dont la vassalité vis à vis du Népal fut acquise au XVIII^{ème} siècle par la dynastie gurkha.

La non-publication des documents relatifs aux négociations, comme l'absence de revendications exprimées de part et d'autre ne permettent pas de rendre compte du détail du processus de négociation de la frontière, mais tout au moins pouvons-nous noter qu'il y a eu échanges de territoires puisqu'en août 1962 les deux gouvernements procèdent à un échange de notes portant sur les populations concernées par le tracé de la

311 On pourra consulter les déclarations officielles des deux gouvernements publiées dans *Problèmes au Tibet*, op. cit., pp. 247 et suivantes, ainsi que celle de 1956.

312 " *a scientific shape* ", Interview de B.P. Koirala, *FEER*, 26/5/1960.

313 Et notamment sur la souveraineté de l'Everest, que le gouvernement népalais était prêt à considérer comme un casus belli.

314 Voir infra chapitre six.

[315]. Une analyse comparative entre différentes cartes ne permet pas non plus de se faire une idée des modifications apportées à la frontière observée auparavant par le traité de 1963. Si à l'extrémité occidentale de la dyade, la frontière paraît couper au même endroit la route Jumla-Taklakot[316], il faut admettre que pour les autres routes transhimalayennes le tracé actuel privilégie le coté chinois puisque les postes frontières se trouvent tous au sud des principaux reliefs, disposant de l'avantage-terrain identique à celui qu'ils revendiquent plus à l'ouest, au Shipki la[317].

iii- Bhoutan : La Dyade Inachevée

La frontière entre Bhoutan et Chine, d'une longueur approximative de 470 km, n'a jamais fait l'objet d'un traité de délimitation connu entre les deux Etats, ou leurs prédécesseurs : ***" Seule la frontière sud du Bhoutan a été définie par des documents publiés, quoique les autres frontières semblent être bien établies "*** [318]. Faute de documents, l'étude de la dyade repose entièrement sur l'analyse cartographique, et doit tenir compte des imprécisions engendrées par la triangulation parcellaire d'un territoire toujours mal connu. Loin des grands axes transhimalayens, elle n'a pas été non plus fait l'objet de descriptions publiées de la part de voyageurs britanniques.

[315] De retour de Chine, le roi Mahendra affirma au cours d'une réception à Katmandou que : " *By the Northern Boundary treaty, the Kingdom of Nepal has gained three hundred square miles and I feel that all the Nepalis will experience a sense of glory when I state that Sagarmatha, on which the eyes of the world seem to be focused, continues to be as it has been, ours and within our territory* ", S. C. Bhatt, *The Triangle India- Nepal -China*, New Delhi, Gyan Publishing House, p. 130.

[316] L'emplacement des postes frontières est identique à celui signalé par Sri Swami Pranavananda, 15 ans auparavant.

[317] C'est entre autres le cas de la bourgade de Khasa/Changmu, séparée des hautes terres tibétaines par un col à 4 900 m. Dans ce cas, l'élément bhotia est absent au sud de la frontière.

[318] "*Only Bhutan's southern boundary has been defined by published documents,* although the other boundaries seem to be well established", A. Lamb, *Asian frontiers*, *op. cit.*, p.. La frontière orientale du Bhoutan aurait été délimitée au cours de la mission Lightfoot de 1938.

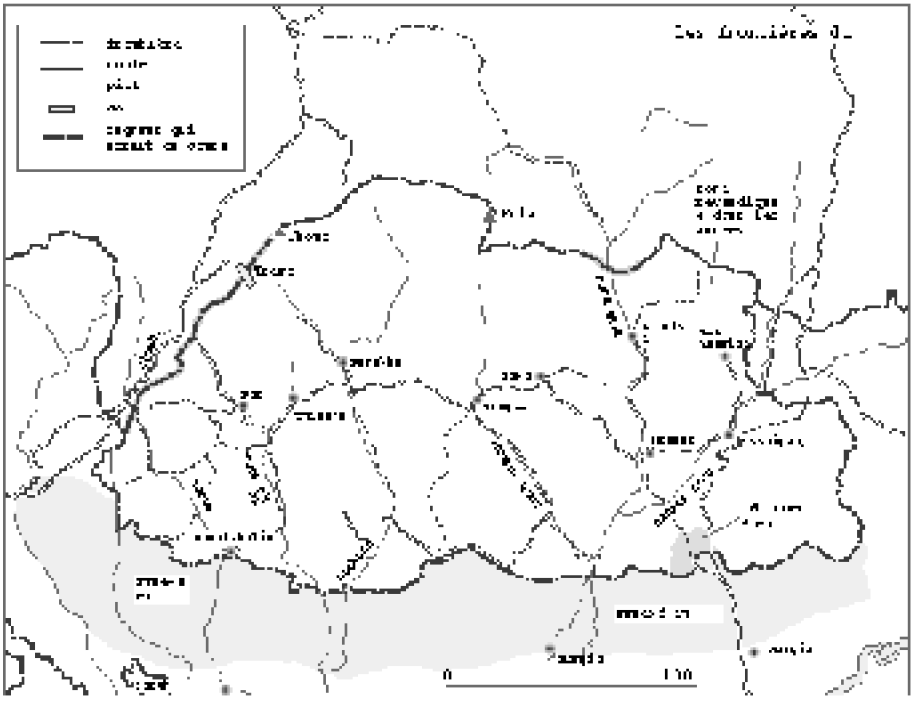

Figure 20 : Les frontières du Bhoutan.

319

Pourtant, son tracé n'est pas inconnu, puisqu'il est quotidiennement pratiqué par certains " utilisateurs ", qu'ils soient pasteurs nomades, commerçants, pèlerins et surtout administrateurs territoriaux[320]. Cette dyade s'appuie sur le même type de support que la dyade sino-népalaise, une mémoire collective et administrative, soit une frontière " traditionnelle " qui coïncide à moyenne échelle avec un marquage religieux fort, séparant deux tendances bouddhistes : au nord domine la secte réformée des Gelugpa tandis qu'au sud le bouddhisme officiel est celui de la secte non réformée des Kagyurpa,

319 source : *Bhutan*, 1/250 000, Planning Commission, Royal Government of Bhutan, 1987, pour la toponymie et le dessin des frontières.

320 Le tracé de la frontière remonte sans doute aux accords de paix passés entre gouvernements bhoutanais et tibétains après la défaite de ces derniers en 1658.

implantée sur ce versant de l'Himalaya par des populations fuyant la répression religieuse au nord de la chaîne.

La frontière commence à une dizaine de kilomètres au nord du Gyemo Chen - au Nangpo Chho -, sur la chaîne de Pangola qui sert de support occidental à la frontière indo-bhoutanaise. Elle coupe ensuite le cours du Khangphu chu (Torsa) à trois kilomètres au sud de Goling, bourgade qui commande l'accès oriental du Natu la, juste en amont des gorges de la Chumbi. Elle suit alors une direction sud-ouest nord-est jusqu'au Chomo Lhari (7 314 m), en longeant la chaîne du Masang Kyungdü, que franchit par le Tremo la (4 572 m) le principal axe qui relie le Bhoutan au Tibet[321]. Au pied du versant occidental de la chaîne s'étend la vallée de la Chumbi, par laquelle passe un des principaux axes de liaison Tibet-Inde et dont le territoire a été annexé par le Tibet sur le Sikkim à la fin du XVIII^{eme} siècle. Les négociations frontalières sino-bhoutanaises en cours ne laissent filtrer que peu d'information sur les revendications des uns et des autres, mais il semble établi qu'un des enjeux est la position de la frontière sur cette ligne de crête : soit la préservation d'un partage d'alpages entre habitants de la Chumbi et habitants de la haute vallée du Paro chu, ou au contraire le tracé d'une frontière suivant la ligne des plus hautes crêtes et interdisant aux Bhoutanais tout regard sur la Chumbi.

La frontière court à mi-pente du Chomo Lhari, sur ses flancs sud puis est. Au nord du sommet, elle prend une direction plus ouest-est le long du Grand Himalaya, avant de le quitter pour suivre la crête d'une chaîne plus septentrionale, emprisonnant en territoire bhoutanais le cours supérieur du Komo chu et les tributaires méridionaux du Fumayou tso. La jonction des chaînes du Grand Himalaya et du Ladakh a provoqué un " gonflement " des très hautes terres, qui coïncide avec la proximité de sommets élevés : Kula Kangri (7 600 m) et Kankar Punsum (7 550 m) que la frontière évite en laissant le premier à l'ouest et le second à l'est, courant à mi-pente avant de séparer le cours supérieur du Lhobrak chu de son écoulement bhoutanais, le Kuru chu, à la hauteur de la bourgade de Dogsar, en amont des gorges qu'emprunte la rivière pour franchir le Grand Himalaya. C'est cette section de la frontière dont le gouvernement chinois remet en cause le tracé, le repoussant plus au sud afin d'inclure en territoire tibétain les gorges du Lhobrak chu, soit une revendication d'environ 500 km^2. L'importance de la revendication peut paraître surprenante dans un secteur où les limites de fait sont parfaitement connues, même si elles ne sont pas définies par traité. Mais la revendication s'apparente à celles qu'ont fait les Chinois sur d'autres segments de dyades, comme par exemple à la hauteur de la Shaksgam, ou vis-à-vis du Népal, et qui présentent pour eux des avantages tactiques ; c'est peut être aussi un moyen de faire oublier d'autres revendications - celles là territoriales - que pourraient réactiver les Bhoutanais, qui concernent les enclaves qu'ils possédaient jusqu'en 1959, dans les environs du lac Manasarovar, et supprimées de fait par l'occupation chinoise du Tibet[322].

La frontière suit plus à l'est cette même chaîne, en contrebas de la ligne de partage

[321] C'est l'itinéraire que suivit Jawaharlal Nehru pour entrer au Bhoutan lors de son voyage officiel en septembre 1958.

[322] Villages de Darchhen, Nyanri gompa, Dengmar, Rimpung, Doba au pied du Kailash ou près de Gartok, accordés au XVIIè siècle par le roi du Ladakh et administrés jusqu'en 1959 par un officier monastique bhoutanais.

des eaux - englacée ici -, pour s'incurver vers le sud et suivre un chaînon d'orientation méridienne du Grand Himalaya jusqu'au tripoint Bhoutan - Chine - Inde.

iv- Les Frontières Du Pakistan

Le plus occidental des Etats du sous-continent indien a, exception faite de l'extrémité septentrionale de la dyade indo-pakistanaise (une soixantaine de kilomètres, soit moins de 1% des limites de l'Etat), une enveloppe frontalière totalement définie par des traités, conventions ou accords.

Ceux ci sont relativement récents : leurs dates de signature s'échelonnent de la fin du XIX^{ème} siècle (ligne Durand) à la fin du XX^{eme} siècle (Ligne de Contrôle Effectif entre les deux Cachemires). L'actualité de la délimitation recouvre en fait deux périodes distinctes de l'histoire de la région :

.

la longue section occidentale, de la mer d'Arabie au tripoint Afghanistan - Chine - Pakistan, est un héritage de la gestion britannique de la périphérie de l'Empire des Indes. C'est une limite d'empires, d'époque coloniale ; des préoccupations d'ordre stratégique ont marqué la définition en 1893 de la " ligne Durand "[323]. Malgré son ancienneté, elle remplit toujours sa fonction première, notamment depuis 1979 et l'invasion de l'Afghanistan par l'armée soviétique : cette frontière est considérée par les Pakistanais comme par les réfugiés afghans comme une bonne frontière, " du fait de son tracé, et notamment des accès qu'il permet vers Kaboul et Kandahar, ainsi que vers le nord "[324].

.

les dyades Chine-Pakistan et Inde-Pakistan relèvent, elles, de la genèse contemporaine de l'Etat : elles sont postérieures à 1947. On doit y distinguer trois sections :

–
la dyade sino-pakistanaise à l'extrême nord, date de 1963 ;

–
la dyade cachemiro-cachemirie au nord-est, conséquence du cessez-le-feu négocié par l'O.N.U. en 1949 ;

–
la dyade indo-pakistanaise stricto sensu à l'est, dessinée en 1947. Hors de l'espace étudié et, relevant d'une toute autre logique, nous ne la traiterons pas.

Différenciées par leurs origines, ces frontières le sont aussi par leur degré de reconnaissance diplomatique. Leur fonctionnalité, esquissée plus haut, est avant tout religieuse vis-à-vis de l'Inde, mais moins tranchée vis-à-vis de l'Afghanistan, en discordance avec les ruptures du fond de carte ethno-religieux. Pourtant l'héritage, refusé d'un côté (surtout pour le choix imposé alors de la souveraineté du Cachemire), est accepté de l'autre, malgré son caractère indéniable d'héritage colonial d'une frontière

323 Cette frontière est hors du champ d'étude du présent travail, mais nous y ferons toutefois fréquemment allusion ; Pour une vision complète de la dyade afghano-pakistanaise, se reporter à M. Foucher, *Les frontières du Tiers-Monde, une géographie géopolitique*, 4° partie, thèse, 1986.

324 M. Foucher, *Fronts et frontières*, Fayard, Paris, 1991, p. 335.

avant tout stratégique, qui marquait la limite occidentale du British Raj (et qui pourrait dès lors être perçu comme une frontière imposée, sujette à polémique)[325].

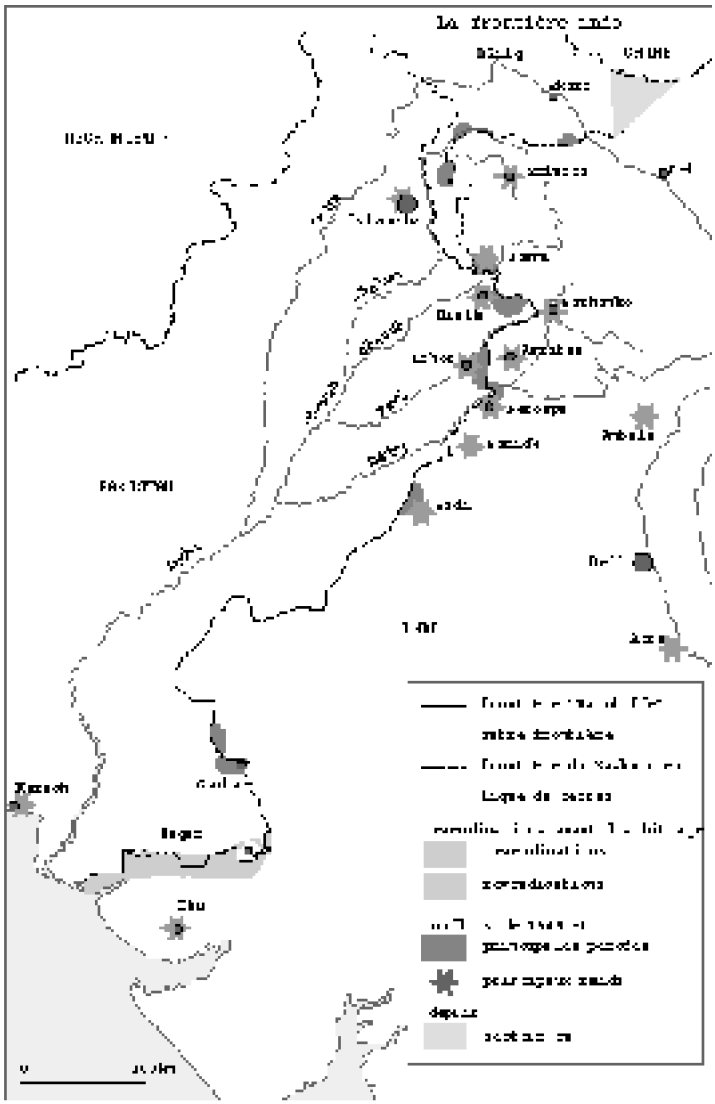

Figure 21 : La frontière indo-pakistanaise.

Au regard du droit international, la limite septentrionale de la frontière indo-pakistanaise s'achève au sud de la ville de Kathua, en rive droite de la Ravi et la section plus au nord ne concerne plus directement le Pakistan puisqu'elle est en théorie sous la juridiction du gouvernement de l'Azad Kashmir. Mais ce dernier n'a ni les moyens techniques (policiers ou militaires) ni les moyens légaux (n'étant pas reconnu comme sujet de droit international) de contrôler cette frontière. De fait sa surveillance demeure, depuis le cessez le feu de 1949, sous la responsabilité de l'armée pakistanaise, et dans une moindre mesure, des forces de l'ONU au travers de l'*United Nations Military Observatory Group for India and Pakistan* (UNMOGIP), qui est la plus ancienne mission

[325] C'est d'ailleurs un aspect original de cette dyade, totalement acceptée par le Pakistan, qui en a la charge, mais non reconnue par l'Inde.

d'interposition de l'ONU.

A l'extrême nord du territoire contrôlé par le Pakistan se trouve une autre section himalayenne de la longue enveloppe frontalière du pays, qui le sépare de la Chine. Là aussi, le statut de la dyade ne saurait être considéré comme " définitif " même s'il est défini par traité, puisque remis en cause par l'Inde, puisque le traité précise qu'il définit la frontière entre le Xinjiang chinois et les territoires sous le contrôle effectif du Pakistan.

1) La Frontière Septentrionale Du Pakistan

a) Frontière Fixée, Frontière Revendiquée

Au nord-ouest de la chaîne, la dyade qui sépare la Chine du Pakistan est de tracé et de conception récents : un accord de définition fut signé le 2/3/1962 entre les deux Etats ; la frontière fut délimitée au travers d'un " setting up boundary agreement " le 2/3/1963, et démarquée par la suite. La carte de la " boundary between China's Sinkiang and the contiguous areas the defense of wich is under the actual control of Pakistan " (1/500 000) publiée par le Survey of Pakistan (1966) précise la localisation des 20 séries de bornes : la première établie à la trijonction Afghanistan / Chine / Pakistan et la vingtième à la trijonction Inde / Chine / Pakistan, au Karakoram La. Dernière étape dans la mise en place de la frontière, une convention définissant le commerce transfrontalier est signée le 21/10/1967, et reconduite plusieurs fois depuis[326].

Cette dyade présente toutefois deux traits singuliers : tout d'abord elle est nouvelle, sans tracé antérieur revendicable, ou presque. C'est en fait la première limite qui ait fait l'objet d'un traité dans cette région de l'Himalaya, conséquence pour une large part de l'incapacité des Anglais à établir une frontière linéaire dans ce secteur de l'empire, comme ils l'avaient fait auparavant plus au sud ou à l'est . En outre, acceptée par les Pakistanais qui en ont la charge, elle ne l'est pas par les Indiens, qui remettent en cause, d'abord la souveraineté pakistanaise sur les territoires frontaliers, ensuite le tracé de la frontière, perçu comme imposé par le gouvernement chinois, en s'appuyant sur des pratiques quotidiennes de gestion ou d'utilisation de l'espace en question, autant que des projections stratégiques héritées.

Au long de la dyade domine une relative unité de milieu autant que de pratique sociale. Les variations les plus fortes y sont d'ordre géopolitique, liées à la fonction stratégique des différentes sections :

.

de la trijonction Afghanistan - Chine - Pakistan à la longitude approximative 75°30', la relation sino-pakistanaise est compliquée par les interférences afghane et russe ;

326 Nous reviendrons ultérieurement sur le degré "d'achèvement" de la frontière, que nous comprendrons d'abord comme "bouclage" du dispositif technique de mise en place d'une frontière. Des chercheurs, notamment S.B. Jones, *Boundary Making : A Handbook for Statesmen*, Washington, 1945, mettent en avant l'administration effective de la ligne-frontière, c'est à dire la signature d'accords portant sur la gestion des marques de frontière, comme critère finalisant la mise en place d'une frontière. C'est aussi la fonction attribuée à la frontière : ouverte ou fermée, avec échanges commerciaux ou pas, qui caractérise pour un temps la relation entre deux Etats voisins.

- de ce point à un autre plus à l'est, là où la frontière rejoint la ligne de crête de la chaîne du Karakoram, l'interaction sino-pakistanaise domine ;

- jusqu'au Karakoram La, le dernier segment frontalier intègre une composante indienne majeure.

b) Au Nord Du Karakoram

La première section commence au tripoint Pakistan-Afghanistan-Chine, doublement localisé dans le traité de définition de 1962 par l'altitude du sommet de référence - 5630 m - et ses coordonnées astronomiques : " environ 74° 34' est et 37° 3' nord "[327]. De ce point, la frontière suit une orientation ouest-est, le long de la ligne de partage des eaux entre les émissaires de la rivière Tashkurgan (Taghdumbash Pamir) et ceux de la Hunza. Ce chaînon secondaire, issu du noeud Hindou Kouch-Karakoram, porte plusieurs cols : Kilik Dawan (4 827 m), Mintaka Dawan (4 726 m), Kharchanal Dawan (4 987 m), Mutsjilga Dawan (5 855 m) ; autrefois empruntés par les pasteurs de la Hunza pour atteindre les pâturages d'été de la Taghdumbash Pamir[328].

La frontière prend ensuite une orientation nord-ouest sud-est le long de la Muztagh Ata, sur la ligne de crête jusqu'au sommet 6 027m. Au long de ce tracé, la frontière coupe ce qui fut une des principaux axes du commerce transhimalayen au Khunjerab Dawan (4 733 m), réactivé aujourd'hui par la modernisation du tracé dans une opération commune sino-pakistanaise menée de 1966 (signature du protocole) à 1979 (inauguration officielle de la route).

Au droit du sommet 6 027 m, la frontière prend une orientation ouest-est pour descendre en altitude le long de la chaîne de Tamutaikai et longer l'Oprang Jilga jusqu'à sa confluence avec la Muztagh (un point bas à 3 280m d'altitude, à la hauteur de la 13° série de bornes) qu'elle longe ensuite avant de remonter en altitude sur la crête de la Shor Bulak, jusqu'à ce que cette dernière rejoigne la chaîne du Karakoram. Ainsi définie, la frontière intègre en territoire pakistanais une portion du versant nord de la Muztagh Ata, donnant aux habitants des hautes vallées de la Hunza et de la Ghujerab des pâturages d'altitude, accessibles par le Shimshal Dawan (4 737 m).

Outre la légitimité du gouvernement pakistanais à négocier un traité de frontière impliquant un territoire qu'il revendique, le gouvernement indien remet en cause le tracé lui-même. Pour les Indiens la limite prive les habitants des hautes vallées de l'accès à la majorité des pâturages " traditionnels " ; pour eux, la frontière passe plus au nord que celle que le traité définit et s'appuie sur la crête de la chaîne de l'Aghil, intégrant ainsi la totalité du bassin versant de la Shaksgam.

[327] Curieusement, la carte pakistanaise présentée comme faisant référence pour le tracé de la frontière porte une autre altitude pour la borne 1, soit 5587 m.

[328] Notons que le toponyme Mintaka (le col le plus emprunté par les Hunzakots) a le sens de "nombreux moutons".

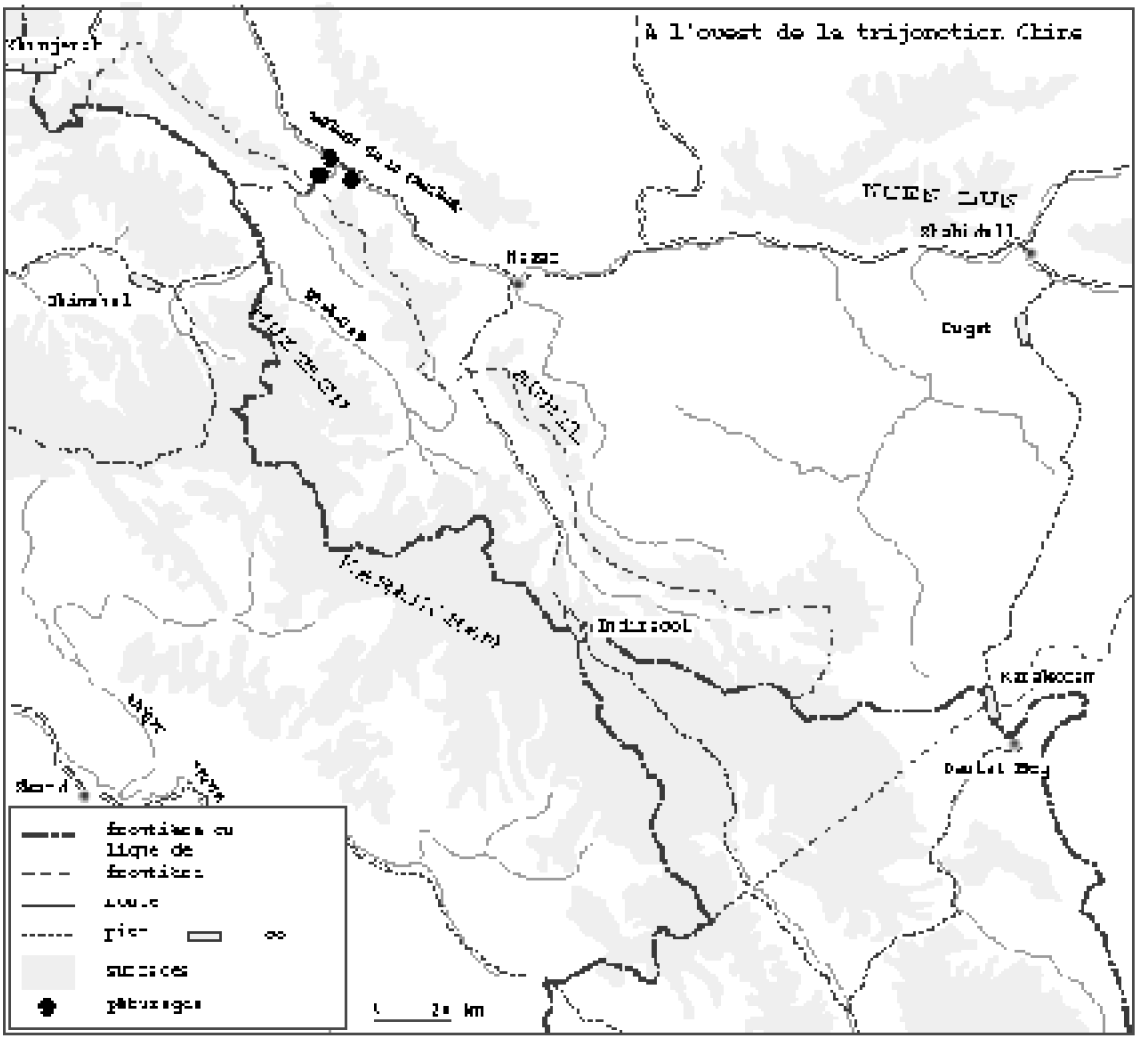

Figure 22 : A l'ouest de la trijonction Chine, Inde, Pakistan.

329

De part et d'autre de la chaîne du Mustagh Ata, qui porte la frontière, la dissymétrie est forte : le district pakistanais de Gilgit offre un paysage de vallées étroites et encaissées où les rares surfaces planes sont réservées aux cultures. Au nord, dans le district autonome tadjik de Taxkurgan, la topographie est plus douce et présente un caractère plus aéré de vallées larges et de bassins dégagés dans une tectonique faillée puissante. A une altitude moyenne plus élevée, la couverture végétale est dominée par la steppe herbagée, rare ou absente au sud de la chaîne. Le versant nord devient un espace complément des vallées méridionales, avec lesquels s'est établi une pratique de transhumance trans-montagnarde qui est courante dans le massif, où est mise à profit une couverture herbagée plus fournie que dans les vallées, alimentée par des précipitations d'origine méditerranéenne : la pleine possession ou au moins un droit d'usage de ces pâturages d'altitude est

329 Seuls ont été représentés les tracés actuellement respectés ou revendiqués.

indispensable à toute pratique d'élevage pour les sociétés des vallées.

La dissymétrie est aussi démographique : malgré le faible peuplement de la région, le versant pakistanais est comparativement plus peuplé, avec trois centres de plus de 3 000 hab. (Gilgit qui en compte plus de 30 000, Chilas et Skardu) et une densité moyenne de 8 hab./km^2. Sur le versant chinois, Taxkurgan est le seul bourg du district éponyme, et regroupe près de 50% de la population totale ; le reste du territoire est globalement inhabité : la densité moyenne est faible, de l'ordre de 0,4 hab./km^2. Un trait commun existe, pourtant, d'ordre religieux : c'est de part et d'autre de la frontière une même population convertie à l'Islam, où domine la confession ismaélienne[330]. Mais elle ne s'appuie pas sur une unité ethnique : au nord, les Tadjik dominent un peuplement composite de Kirghizes, de Ouighours et de Han, les deux derniers groupes surtout localisés à Taxkorgan, où ils constituent l'encadrement administratif du district. Au sud, un peuplement plus homogène de hunzakots forme la majorité de la population du Hunza, mais le long de cet axe désormais de transit qu'est la moyenne vallée de l'Indus et la Hunza, le Burushaski régresse au profit de l'Urdu, langue officielle du Pakistan dont l'usage se généralise par l'intermédiaire des fonctionnaires, de la scolarisation et des militaires du dispositif administratif mis en place depuis que les 3 subdivisions du district de Gilgit ont remplacé les Etats princiers en 1974[331].

La région dispose depuis 1979 d'un axe de désenclavement moderne qui la relie d'une part au reste du Pakistan, et d'autre part à l'allié privilégié du pays jusqu'en 1992, la Chine. La Karakoram Highway est le seul lien terrestre du Pakistan avec cette dernière, même s'il est fragilisé par le milieu physique qu'il traverse : fortes précipitations nivales limitant l'usage de la route à la seule période estivale, au cours de laquelle une solifluxion intense cause de nombreuses ruptures de trafic. Mais l'ouverture de cet axe ne s'est pas accompagnée d'un développement économique marquant : aucun investissement important n'a encore été réalisé dans la région, autant par les Pakistanais que par les Chinois, comme si le statut politique incertain de ce nord montagneux agissait comme un frein au développement économique et à l'investissement de capitaux.

c) Le Long Des Crêtes Du Karakoram

La seconde section de la frontière commence au point où elle rejoint la chaîne du Karakoram, vers 76° est. Elle s'appuie, jusqu'au Sia Kangri, sur la ligne de crête du Karakoram, qui prend localement le nom de Panmah Muztagh, puis de Baltoro Muztagh. La frontière passe par les plus hauts sommets de la chaîne, dont le Chogoli ou K2 (nommé aussi Godwin Austin : 8 611 m), second plus haut sommet du globe. Le milieu est extrêmement sévère, inhospitalier, et totalement inhabité sur une profondeur moyenne de 20 km de part et d'autre de la ligne de crête. Cette zone se caractérise pour l'essentiel par la présence d'un système glaciaire de type alpin au sein d'un univers rocheux constamment enneigé (la limite du manteau neigeux permanent descendant, sur le

[330] Tandis que le Hunza est majoritairement ismaélien, le Nagar (en rive gauche de la rivière Hunza) est à dominante chiite, et en aval la dominante sunnite du Pakistan réapparaît.

[331] Gilbert Etienne, *Le Pakistan, don de l'Indus*, P.U.F., Paris, 1989, p. 113.

versant sud, jusqu'à 4 400 m).

Cet ensemble montagneux est sans doute le seul de la longue dorsale himalayenne à former effectivement une barrière, c'est à dire à ne pas offrir de point de franchissement bas ou aisé sur une longueur de près de 200 km. Seuls deux cols sont ou furent parfois utilisés pour permettre des liaisons entre communautés d'altitudes établie au sud le long de la vallée de l'Indus, et au nord le long de celle de la Raskam : la East Muztagh Pass (5 416m ; c'est à ce col qu'a été installée la 19° et avant-dernière série de bornes de la démarcation de la dyade sino-pakistanaise) entre les glaciers du Baltoro et de l'Insukaiti et plus à l'est l'Indiracol La (5 901m) entre les glaciers du Siachen et de l'Urdok.

Le milieu est sensiblement différent de celui qu'on pouvait observer de part et d'autre de la précédente section de la dyade : les altitudes moyennes croissent, ainsi que l'aridité qui atteindra son maximum plus à l'est, dans les terres désolées des Changtang tibétain et ladakhi. Les paysages sont désormais plus ouverts, où les fonds de vallées prennent une autre ampleur qu'explique un remblaiement tardi-quaternaire puissant[332]. La dissymétrie physique est moindre que plus à l'ouest ; seule demeure une différenciation nord-sud de l'étagement de la végétation où s'opposent au sud un climat sec et au nord de la chaîne un climat aride.

Les conditions du milieu ont généré de part et d'autre du massif du Karakoram des peuplements distincts. Le Baltistan, au sud, est majoritairement peuplé de Baltis, de langue tibétaine (peu différent du ladakhi), mais de religion musulmane chiite, convertis à l'Islam par des missionnaires du Khorassan[333].

La mise en place de frontières fermées dans cette région autant que l'intégration à des ensembles nationaux de territoires jusque là indépendants ou du moins autonomes ont bouleversé les économies locales :

.

la Partition puis le conflit indo-pakistanais ont coupé le Baltistan du principal marché où étaient écoulés ses produits agricoles, et surtout les abricots dont la production est une spécialité. La région est désormais un cul-de-sac, où se termine la branche orientale de la Karakoram Highway, un lieu de garnison pour l'armée pakistanaise.

.

A l'inverse, les hautes vallées septentrionales du Karakoram ont pu conserver leur fonction de relais commercial, après l'annexion du Tibet par la Chine et l'ouverture de l'axe Xinjiang-Tibet par l'Aksai Chin, remplaçant la liaison désormais fermée entre Inde et route de la soie, par le Karakoram la, plus à l'est.

d) La Zone Du Siachen

Du Sia Kangri au Karakoram la, la dernière section de la dyade sino-pakistanaise, telle

[332] Voir à ce sujet Monique Fort et Olivier Dolffus, " Questions de géomorphologie dans l'ouest du Kunlun et du Tibet ", *Annales de géographie*, n°566, juillet-août 1992, pp. 371-412.

[333] E. Reclus, *Géographie Universelle*, t.VIII, Paris, 1883, p. 120.

qu'elle est décrite dans le traité de frontière de 1963, échappe de facto, en 1998, au contrôle du gouvernement du Pakistan et conséquence de résolutions internationales prises il y a près de 50 ans.

De fait, lorsque l'ONU a tracé en 1949 la ligne de cessez-le-feu entre Inde et Pakistan, elle l'a arrêtée en amont de la bourgade de Chalunka, au Chulung la (coordonnées NJ9842[334]), laissant non définie la section qui la relie à la crête du Karakoram. Pour le tracé de ce segment " absent ", deux versions s'opposent :

.

selon les autorités pakistanaises, le tronçon relie le principal sommet du groupe des Chulungs (6 827 m) au Karakoram La en une ligne droite qui isole les sources de la Nubra de son écoulement indien;

.

la version indienne relie le même sommet au Sia Kangri en suivant la chaîne du Saltoro.

Le triangle peu hospitalier ainsi défini, d'une altitude moyenne de 5 000 m et d'une surface d'environ 2 400 km^2, ne porte, outre le Karakoram la, que l'Indiracol la (5 775 m) que les Balti utilisaient parfois en remontant l'immense glacier du Siachen pour rejoindre le Shaksgam par le glacier de l'Urdok[335].

C'est pourtant ce bout du monde qui est depuis 1984 l'objet d'un conflit larvé entre les deux pays ; sa souveraineté est si incertaine qu'à l'été 1986 des alpinistes occidentaux ont pu se faire délivrer des autorisations d'ascension par les deux pays pour le même itinéraire, le Gasherbrum[336], en limite occidentale de la zone revendiquée. Malgré un certain silence de part et d'autre sur les objectifs associés aux opérations militaires, il est possible d'esquisser les enjeux géographiques possibles au travers de plusieurs hypothèses :

.

entre le Siachen pakistanais et l'Aksai Chin chinois, le Ladakh indien forme un coin dont le Karakoram La constitue la pointe septentrionale. Une opération militaire " réduite " permettrait la jonction territoriale entre Pakistan et Chine, ôtant à l'armée indienne l'accès au col et l'isolant définitivement des lignes de crêtes du Karakoram;

.

si le contrôle indien du Siachen se confirme, l'Inde évite non seulement le danger d'être cantonné dans les fonds de vallée, mais peut de plus réitérer ses revendications sur la vallée de l'Aghil, dont le traité l'avait frustré[337].

2) La Frontière Orientale

[334] Selon la logique cartographique militaire.

[335] E. Reclus, *Géographie Universelle*, t.VIII, Paris, 1883, p. 101.

[336] *La Montagne*, n°4-1986.

[337] Le conflit atypique et périphérique du Siachen est traité de façon plus complète dans le chapitre huit.

a) Entre Les Deux Cachemires, Une Frontière " Artificielle "

La Ligne de contrôle effectif stricto sensu relie en 740 km le point NJ9842 à un second, un peu en aval de la ville de Manawar, sur un affluent rive droite de la Chenab. C'est ce point que l'ONU a fixé comme limite à l'action de l'UNMOGIP. Il est 100 km plus à l'ouest que le point où Sir Cyril Radcliffe avait fixé, le 15 août 1947, la jonction avec la frontière du Cachemire, à Kathua sur l'Uhj[338]. De fait, au travers de son tracé transparaît la fonction première de la frontière qui fut de séparer les belligérants du premier conflit indo-pakistanais, en 1949 :

.

la frontière coupe successivement la Shyok, l'Indus, la Suru, la Shingo, la Kishanganga et la Jehlum avant de rejoindre la Chenab, ainsi que les chaînes qu'elles longent ou franchissent, soit les chaînes du Ladakh, du Zanskar, du Grand Himalaya et le Pir Panjal ;

.

la fermeture qu'implique la frontière ôte à la vallée de Srinagar deux des trois accès à la plaine dont elle disposait, par Muzaffarabad et Poonch ; son tracé désorganise le système des relations entre les différentes vallées, coupe des régions en deux. Ainsi la liaison Kargil-Grugurdo n'est plus possible en longeant la Shingo puis l'Indus, mais seulement en franchissant le Hamboting la à environ 4 500 m. De même, des communautés voisines, aux modes de vie identiques, sont désormais séparées par la frontière : la communauté chiite de Kargil (désormais le Baltistan indien) se retrouve isolée des autres communautés musulmanes des vallées de la Shingo et de l'Indus (le Baltistan stricto sensu), insérée au sein d'un univers majoritairement bouddhiste.

.

plus généralement le tracé de la ligne ne répond à aucune logique de partition qui s'appuierait sur des différenciations physiques ou ethniques. Elle est d'un dessin complexe, où alternent ruptures physiques majeures et lignes géométriques, présentant a priori toutes les caractéristiques d'une frontière " artificielle ".

En fait la complexité du tracé résulte de l'application stricte d'une logique militaire, et indirectement d'une logique ethnique. Elle est le résultat de trois conflits successifs qui ont opposé l'Inde et le Pakistan en 1947-1949 (14 mois), 1965 (3 semaines) et 1971 (14 jours) :

.

Le premier conflit du Cachemire est né du refus de son Maharadjah, Hari Singh, de lier le sort de son Etat à l'Inde ou au Pakistan. Dans le contexte de la Partition, la population majoritairement musulmane du Cachemire (77,11% au recensement de 1941) est sensible à la création de l'Etat musulman du Pakistan, tandis que les élites du pays (majoritairement dogras, mais aussi hindoues) hésitent entre une adhésion à l'Inde (à laquelle leur culture les rattache) et la préservation de l'indépendance de l'Etat.

338 *The blue helmets*, ONU, Department of Public Information, New York, 1985, p. 163.

Le gouvernement autocrate de Hari Singh écarte systématiquement les musulmans des postes gouvernementaux ; il leur interdit de mettre à mort des bovins ; ils doivent acquitter une taxe sur chaque sacrifice d'animaux, comme à l'occasion de l'Aïd el Kebir. Cette ségrégation provoque en 1931 un premier éveil nationaliste musulman au Cachemire, par la création par Mohammed Abdullah de la Conférence Musulmane, qui se donne comme objectifs la reconnaissance du droit des musulmans et le renversement de l'autocratie dogra. L'agitation, qui ne prend fin qu'après l'intervention de l'armée britannique, se conclue par l'emprisonnement d'Abdullah[339], mais aussi l'ouverture d'une commission d'enquête que dirige Sir Bertrand Glancey : celle ci impose au Maharadjah une assemblée législative partiellement démocratique (sur 75 députés, 40 sont élus par un électorat restreint - soit 8% de la population - et 35 sont nommés par Hari Singh).

Une seconde Conférence Nationale la remplace en 1939 qui, intégrant des Hindous, se veut plus laïque[340]. En réaction, une Conférence Musulmane rénovée est fondée par Ibrahim Khan pour préserver la logique religieuse de la première. C'est cette dernière que Mohammed Jinnah considérera comme la seule représentative lors de sa visite au Cachemire en mai 1947. Après le refus du Maharadjah d'introduire des réformes dans la législation de l'Etat, la Conférence Nationale lance en 1946 le mouvement de désobéissance " Quit Kashmir ", qui portera tardivement ses fruits.

Sommé par l'Independence Act de juillet 1947 de choisir entre l'un ou l'autre des héritiers du British Raj[341], Hari Singh hésite suffisamment longtemps pour laisser le temps à une révolte paysanne musulmane de se former dans la région de Sudhnuti, du district de Poonch, à la fin de juillet 1947[342]. La révolte, soutenue par la Conférence Musulmane, gagne rapidement l'intégralité du district de Poonch et la plupart des districts frontaliers méridionaux et orientaux de l'Etat, qui échappent dès lors à l'autorité du souverain et de son armée. Elle est rapidement relayée par des déserteurs musulmans de l'armée du Cachemire et des irréguliers Pathan[343] qui, le 22 octobre 1947, après avoir occupé les villes de Muzaffarabad et Uri, remontent la vallée de la Jelhum et prennent la ville de

339 C'est la première d'une série de réclusions forcées qui feront passer à l'homme plus d'années en prison que sur la scène politique.

340 Cette Conférence Nationale s'est rattachée dès sa naissance à la Conférence Nationale de l'Inde, que dirige Jawaharlal Nehru, lui aussi d'origine cachemiri. Les deux dirigeants ont eu en commun une vision plus ou moins marxiste de la société.

341 *L'Indian Independance Act* n'est pas sans ambiguïté pour ce qui relève de la troisième option, de devenir indépendant. En théorie, tout Etat princier qui a opté pour aucune des deux dominions se retrouve, après le retrait de l'administration britannique, indépendant de fait. Voir à ce sujet A. Lamb, *Crisis in Kashmir*, *op. cit.*, p. 35.

342 La région, à la population renommée pour ses qualités guerrières, fut pour les Britanniques un des secteurs privilégiés de recrutement pour l'armée des Indes : quelque 40 000 hommes qui en étaient originaires combattirent dans les rangs britanniques pendant la Seconde Guerre Mondiale.

343 Il est étonnant de constater que dans un pays en plein chaos, des hommes aient pu se procurer armes, munitions et moyens de transport pour aller défendre une cause à près de 500 km de distance de leur lieu d'origine sans bénéficier au minimum de la complicité du gouvernement pakistanais.

Baramula, à 53 km à l'ouest de Srinagar[344]. Leur avance, ralentie par les multiples exactions qu'ils commettent (pillages, entre autres), permet au Maharadjah de s'enfuir à Jammu (capitale d'hiver du royaume), non sans avoir signé le 26 octobre l'acte de rattachement de ses possessions à l'Inde. Les troupes indiennes interviennent le lendemain et bloquent l'avance ennemie ; début novembre la vallée de Srinagar est sous leur contrôle ; le front ne tarde pas à se stabiliser dans la région de Mirpur, Kotli et Poonch.

L'entrée dans le conflit des forces régulières pakistanaises aux cotés des " irréguliers " (au début de mai 1948), permet l'ouverture d'un second front dans le nord montagneux de l'Etat : Gilgit (qui avait, ainsi que la région du coude de l'Indus, prêté allégeance au Pakistan dès le départ des fonctionnaires britanniques) résiste à l'offensive que l'armée indienne lance à l'été. Si les Indiens ne peuvent s'emparer du Baltistan et du Hunza, ils réussissent à reprendre Dras après avoir dégagé le Zoji la, puis la région de Kargil[345]. Le contrôle qu'ils établissent sur la vallée de la Dras et la haute vallée du Sind leur permet de sécuriser en novembre 1948 l'accès au Ladakh, à cette région dont la population majoritairement bouddhiste est restée assez indifférente aux événements " des plaines "; les Ladakhi étaient alors assez tentés par un rapprochement avec le gouvernement à tendance théocratique qui régnait encore au Tibet.

la situation, bloquée par le cessez le feu négocié par l'ONU et entré en application le 1er janvier 1949, n'évolua pas avant le 11 janvier 1962, quand le Pakistan demanda une réunion du Conseil de Sécurité, qui se réunit le 27 avril. Une série de discussions s'engagea, à l'initiative des anglo-saxons, d'abord au niveau ministériel, puis entre Nehru et Ayub Khan. Mais aucun des belligérants n'était prêt à accepter de concessions autres que celles qu'il avait proposées. Le statu quo fut rompu le 5 août 1965, quand des groupes armés tentèrent de fomenter une rébellion à Srinagar : afin d'éviter de nouveaux troubles, l'Inde décida d'occuper un certain nombre de postes du coté pakistanais de la ligne de cessez-le-feu le 16 août ; l'armée pakistanaise déclencha une offensive au Jammu le 1er septembre. Après 23 jours de combats les deux armées acceptèrent d'observer un second cessez le feu sous l'égide de l'ONU.

Le troisième conflit indo-pakistanais n'eut pas comme origine une tentative cachemiri d'insurrection, mais une réelle volonté bengali d'autonomie face au pouvoir lointain et oppressant de Karachi (le gouvernement pakistanais voulant imposer l'Ourdou comme langue officielle dans une région où la seule langue comprise est le Bengali), sans conteste soutenue par le gouvernement indien de l'époque, favorable à toute action favorisant l'affaiblissement de son voisin pakistanais. La guerre civile éclata le 3

344 Rappelons le contexte de l'époque, qui est alors celui d'une désorganisation totale consécutive à la Partition et aux gigantesques mouvements de population qu'elle a engendré. Treize millions de personnes choisissent alors l'exil, de part et d'autre de la nouvelle frontière.

345 Ces combats, autant pour l'armée indienne que pour l'armée pakistanaise seront les repères fondateurs de leur naissance comme armées nationales, au travers d'actions "héroïques" que le temps a souvent enjolivé. Ainsi l'armée indienne franchira le Zoji la enneigé le 1er novembre 1948 en faisant battre tambours pour déclencher les avalanches tandis que les tanks seront tirés par des centaines de soldats au travers de cette passe difficile.

décembre 1971, soutenue par l'armée indienne. Afin de limiter l'action de son adversaire le plus puissant, le Pakistan ouvrit un second front au Kashmir, dans le secteur de Chamb (ouest de Jammu). Le combat devint très vite défavorable au Pakistan qui parvint à occuper 135 km^2 à l'ouest de Jammu, tandis que l'armée indienne prit rapidement le contrôle de quelque 1250 km^2 dans les régions de Poonch, Tithwal et Kargil. Le conflit cessa le 17 décembre 1971, quand les troupes ennemies se retirèrent de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu de 1949. Les négociations seront menées à l'instigation de l'URSS à Simla, puis à Tachkent, où les belligérants acceptèrent de reconnaître la ligne de cessez-le-feu (LCF).

Le premier conflit du Cachemire, qui paraît avoir débuté comme une guerre civile à composante religieuse, s'est transformé en un conflit inter-étatique pour le contrôle d'un poste avancé qui n'a pas dégénéré en conflit ouvert grâce à la médiation de l'ONU. La ligne qui sépare les deux armées est stable dans son dessin d'ensemble depuis la mi-1948. la LCF de janvier 1949 présente quelques ajustements locaux par rapport aux positions respectives des armées en présence pendant le conflit; les conflits ultérieurs n'ont guère modifié cette ligne de front et les modifications majeures dans le tracé de la dyade indo-pakistanaise sont en fait localisés plus au sud, dans le Rann of Kutch[346].

b) Diversité Topographique D'une Frontière " Chaude "

Cette section de la dyade indo-pakistanaise, fortement surveillée d'une part par les armées des deux belligérants et d'autre part par les observateurs de l'UNMOGIP, est d'un tracé paradoxalement mal connu[347]. De plus, sa définition, telle que résultant des interventions successives de l'ONU à partir de la ligne de front, est consignée dans les documents issus du traité de Simla du 3 juillet 1972, transformant la Ligne de Cessez-le-feu en Ligne de Contrôle Effectif : le tracé est précisé au travers de 19 cartes, qui ne furent pas rendues publiques.

L'extrême sud de la dyade, dans la région de Jammu-Mirpur, est singulier dans son tracé, rapporté au reste du dessin, puisque intéressant directement la " plaine ". La frontière court au pied du Pir Panjal, dans une zone collinéenne composée de remblaiements tardi-quaternaires de conglomérats et de limons, à faible altitude (300 m en moyenne). La morphologie relativement ravinée du Kandi, coincé entre les premières pentes des Siwaliks et la plaine du Penjab, forme un plan incliné entre Pathankot et Jammu, qui est le seul accès direct au Jammu & Kashmir dont dispose l'Inde. Cette contrainte l'a poussé à entreprendre, dès le début de septembre 1947, la construction

346 Consulter A. Lamb, *Map of Mainlans Asia by traities*.

347 Mais si la ligne est dessinée sur la plupart des cartes à petite échelle, elle est absente sur des cartes à moyenne ou grande échelle produites en Inde et au Pakistan : La carte au 1/1000 000 de " *L'Agence de Gilgit et du Jammu & Kashmir* ", troisième édition, Rawalpindi, 1985, ne porte aucune mention de la LCE et signale par une simple surcharge de vert les limites du Jammu & Kashmir. L'unique référence à la conflictualité inhérente à l'Etat est la mention " *The accession of Jammu and Kashmir to Pakistan or India remains to be decided* ". Le Survey of India ne porte pas non plus cette limite sur ses publications, comme en témoigne la carte au 1/500 000 co-produite par l'organisme officiel et le Nelles Verlag de Munich (édition 1988). La seule frontière dessinée est celle, historique, qui sépare le Cachemire, indien, du Pakistan.

d'une route reliant les deux villes, offrant ainsi un accès à Srinagar non tributaire du seul Pakistan : ***" Le gouvernement du Cachemire a confirmé la dépêche qu'il est en train de relier l'Etat, via Pathankot, avec le Penjab oriental en jetant un pont sur la rivière Ravi [...] En bref, tous les efforts sont faits pour rendre l'Etat indépendant des deux artères existantes qui relient le Cachemire avec le monde extérieur. Ces deux dernières passent par le Pakistan"*** [348].

Cette section de la frontière est la seule à suivre l'ancienne limite de l'Etat du Kashmir, telle qu'elle fut définie dans l'article IV du traité de Lahore du 9 mars 1846, qui assure l'indépendance du dirigeant du Cachemire vis-à-vis du Durbar sikh de Lahore et du gouvernement britannique[349] : en échange d'une indemnité de *" one crore of rupees "* [cent millions de roupies], le maharadjah sikh cède ***" tous ses forts, territoires, droits et intérêts dans les terres des collines qui sont situées entre les rivières Beas et Ravi, incluant les provinces du Cachemire et du Hazara "*** [350].

Le traité d'Amritsar (16 mars 1846), signé cette fois entre Gulab Singh et le gouvernement britannique, confirme le transfert ***" pour toujours, possession indépendante, au maharadjah Gulab Singh et ses descendants de tout le territoire collinéen et montagneux, avec ses dépendances, situé à l'est de la rivière Indus et à l'ouest de la rivière Ravi, incluant le Chamba et excluant le Lahul "*** [351].

La région, surnommée " cou de dinde " par les stratèges indiens est pour eux la section la plus sensible de la frontière, une tête de pont fragile vers le Cachemire, qui fut l'objet de plusieurs batailles de chars pendant les guerres indo-pakistanaises[352].

A l'ouest de Manawar, la frontière prend une orientation nord avant de s'incurver, au droit de Muzzafarabad, selon une direction globalement ouest-est. Cette section qui s'étend de Mirpur au droit de Kazalwan, sur la Kishanganga, est tracée dans une région de relative unité paysagère de moyenne montagne. Toutefois, au nord de la Jhelum, la densité de peuplement diminue progressivement pour atteindre des valeurs faibles,

348 " *The Kashmir Government has confirmed the news that it is linking the State, via Pathankot, with the East Punjab, and throwing a bridge over the River Ravi [...] In short, every effort is being made to render the State independent of the two existing arteries of communications that link Kashmir with the outside world. Both of these run through Pakistan* ", Aziz Beg, *Captive Kashmir*, Allied Business Corporation, Lahore, 1957, p. 25.

349 En remerciement de la neutralité affichée par Gulab Singh lors de la première guerre anglo-sikh, mais aussi de son rôle de médiateur pendant les discussions qui l'ont suivie.

350 K.M. Pannikar, *The founding of the Kashmir state*.

351 *Ibid*. Le prix que dut payer le maharadjah aux Britanniques fut fixé à 750 000 roupies.

352 La nécessité d'empêcher le Pakistan de couper cette route du Cachemire a amené l'armée indienne à mettre sur pied une tactique de diversion dans le Sind. Plus récemment, des grandes manoeuvres furent organisées dans le Sind en 1987 (l'opération Brass Tacks) qui faillirent être à l'origine d'un quatrième conflit du Cachemire. Afin de réduire les possibles risques de dérapage lors de telles manoeuvres qui se déroulent à proximité des frontières, les Etats majors des deux pays sont reliés directement par ligne téléphonique (une sorte de *téléphone rouge*).

significatives d'un milieu de haute montagne.

Au sortir de Manawar, la frontière suit la rive gauche de la rivière Tawin pour rejoindre ensuite la ligne de crête des Siwaliks jusqu'à la hauteur de Saria. Elle suit ensuite un chaînon secondaire du Pir Panjal, dominant à l'ouest le principal accès direct à la ville de Punch depuis la plaine. La frontière rejoint ensuit la ligne de crête du Pir Panjal, qu'elle abandonnera à la hauteur de Muzaffarabad, où elle prend une direction Ouest pour longer à mi-pente la Kishanganga, à une altitude moyenne d'environ 3000 m, sur le versant pakistanais de la chaîne.

La ligne court sur un replat à mi-pente d'où l'armée indienne peut dominer les fonds de vallées qui abritent la majorité du peuplement de la région. Elle ne descend dans les talwegs que lors de l'absence de replat, de la hauteur de Tithwal à la confluence de la Gehl Nar, puis de la Kashar Katha Nar à la hauteur de Kunda.

Le tracé est original et ne suit aucune limite antérieure :

.

il vient en recoupement des anciennes divisions administratives du royaume du Cachemire, hormis dans la plaine;

.

il ne correspond à aucune logique de partition économique entre vallée et alpage telle qu'elle peut servir de support, ailleurs en Himalaya ;

.

il ne suit pas non plus un partage linguistique dans une région où le parler dominant est l'ourdou.

Ce segment de frontière fut l'objet central de la proposition indienne d'échange de territoires lors de la tentative de négociation du statut du Jammu & Kashmir sur la base d'une reconnaissance d'occupation effective par les deux principaux protagonistes, en 1963. Quoique imprécise quant à son expression spatiale, la proposition indienne concernait la cession d'un peu plus de 7000 km^2 au nord et à l'ouest de la vallée de Srinagar au Pakistan[353]. La tentative de normaliser la Ligne de Cessez le Feu en une frontière reconnue avorta. Elle fut réalisée selon un mode mineur, lors des accords de Simla qui la transformèrent en *Ligne de contrôle effectif* (LCE). Les accords entérinent en fait au plan international les positions respectives des deux protagonistes et le contrôle qu'ils exercent sur les territoires que leurs armées ou leurs administrations occupent. Mais ils confortent aussi une logique militaire de ligne de front, négligeant la possibilité de conversion de cette ligne en frontière effective et efficiente.

Les modifications de tracé proposées par l'Inde dans la perspective de reconnaissance officielle de la situation existante aurait permis de définir une frontière

[353] Les propositions faites par les deux partis entre décembre 1962 et mai 1963 sont, à l'instar des tracés frontaliers, demeurés assez secrets. La disproportion entre les propositions indienne (au total 220 000 km^2, y compris la portion occupée par le Pakistan) et pakistanaise (7700 km^2 concédés à l'Inde dans la région de Jammu) permet de comprendre l'échec quasi obligé des négociations.

plus rationnelle, soit une limite plus aisément contrôlable par son armée. Sans doute le gouvernement indien envisageait-il de prendre comme repère le découpage administratif antérieur, soit :

.

le recul de la frontière sur la ligne de crête du Pir Panjal, rendant au Pakistan la totalité du district de Muzzafarab, l'actuel Azad Kashmir.

.

la reconstitution du district de *Kashmir-North* au profit de l'Inde. Cela lui aurait permis de s'assurer le contrôle du bassin supérieur de la Kishanganga, soit celui du col de Burzil Bai, et d'un des principaux accès aux plaines de Deosai, position stratégique dont le contrôle permet de faire peser une menace sur Skardu et la moyenne vallée de l'Indus.

Les rectifications envisagées auraient eu l'avantage de simplifier la gestion de cette frontière, la plus chaude de l'Etat Indien : outre la guerre de 1947-1949 dont elle est issue, elle est la cause directe du conflit de 1965. A deux reprises, en 1987 et en 1990, un nouveau conflit fut proche d'éclater, désamorcé semble-t-il au dernier moment par une intervention diplomatique américaine auprès de l'Inde[354]. On estime à 250 000 hommes le nombre de soldats indiens massés le long de la ligne de contrôle effectif, soit 20% de l'effectif total de l'armée de terre[355] ; les forces pakistanaises seraient, elles, de l'ordre de 50 000 hommes (10% des forces terrestres)[356]. Les troupes sont retranchées de part et d'autre de la ligne, dans des positions fortifiées et armées, des bunkers s'échelonnant en moyenne tous les 200 m où les échanges de coups de feu sont presque quotidiens[357]. Mais cette apparente imperméabilité de la frontière n'empêche pas des populations habitant des deux cotés de la franchir, même si le franchissement est devenu difficile depuis l'expansion des mouvements revendicatifs dans la vallée de Srinagar en 1989. Il devrait être désormais impossible après l'achèvement de la barrière grillagée longue de plus de 1000 km que les autorités indiennes ont entrepris de construire autour du Jammu & Kashmir en 1995.

A l'est de Kazalwan la végétation disparaît au fur et à mesure que l'altitude croît.

354 *Le Monde*, 23/2/1992. La tension de 1987 a été désamorcée après la signature d'un accord à New Delhi, le 4 février 1987 : les deux Etats se sont alors engagés à réduire progressivement leurs forces en présence et à déminer les secteurs frontaliers.

355 *Le Monde*, 20/4/1990. Le chiffre inclut, pour l'Inde, les 145 000 soldats des forces paramilitaires de la *Border Security Force* et de la *Central Reserve Force*.

356 *Time*, 14 mai 1990, p18. Cette estimation ne prend pas en compte les forces paramilitaires et les milices de l'Azad Kashmir. D'autres sources font état de chiffres plus faibles : 200 000 hommes, milices comprises, Paula R. Newberg, *Double Betrayal, Repression ands Insurgency in Kashmir*, Washington, Carnegie Endowment for International Peace, 1995, p. 25.

357 Notons que ce n'est pas le seul segment de la dyade indo-pakistanaise à être fortifié : les 110 km de la frontière sud du Jammu sont matérialisés par une barrière barbelée de 1,8m de haut; entre Penjab indien et Pakistan, les 610 km de frontière sont matérialisés, à 200 m en retrait sur le territoire indien, par une double barrière barbelée de 3,7 m de haut, la "Ligne Zéro" que renforce une barrière électrifiée; des nids de mitrailleuses sont implantés tous les 250 m, *FEER*, 03/05/1990.

Suivant un temps l'interfluve Dras-Shingo, la frontière s'abaisse ensuite pour couper la Shingo de son bassin récepteur puis remonte en altitude pour suivre une direction globalement nord-est jusqu'au point NJ9842, en franchissant à la perpendiculaire les chaînes du Ladakh et du Zanskar.

Là aussi, la ligne de contrôle effectif ne suit ni limite linguistique, ni limite administrative antérieure ; elle est par contre en cohérence avec les ruptures morpho-structurales, s'appuyant sur des verrous quaternaires dont la présence rend aléatoire les liens entre l'amont et l'aval des rivières. L'emplacement de ces verrous - à une altitude moyenne de 3 000 m - marque une rupture dans l'organisation socioculturelle des populations de ces vallées d'altitude. A l'ouest se situe le Baltistan, dont le terme désigne une entité ethnique et religieuse : les balti sont des ladakhis de race tibétaine convertis à l'Islam chiite duodécimain dès le XV^{e} siècle. Leur conversion massive et brutale imposée par le roi cachemiri Sikander (vers 1405) leur a fait adopter la polygamie ainsi que la division des terres entre les héritiers, tandis qu'à l'est, au Ladakh, les habitants ont conservé jusqu'à aujourd'hui la pratique de la polyandrie et de l'indivisibilité des terres, même si une partie de la population est convertie à l'Islam sunnite depuis Aurangzeb[358].

Mais ces verrous le long du cours de l'Indus, s'ils ont pu favoriser par le passé la partition de la vallée en deux royaumes - musulman à Skardu, bouddhiste à Leh -, n'ont jamais empêché leurs souverains de s'entre-déchirer, ni leurs populations de commercer. Ce sont toutefois eux qui portent, un peu plus en aval que la ligne de contrôle effectif, la limite administrative entre les régions de Ladakh et d'Iskardo, telle qu'elle fut définie après la conquête du Baltistan par les troupes Dogra en 1839.

un Ensemble Hétéroclite De Tracés Et De Revendications

Les configurations frontalières en Himalaya paraissent peu affectées par les variations de milieu puisque ces dernières ne jouent de rôle significatif qu'à très grande échelle. Ne sont non plus déterminants ni les limites de peuplement ni les changements ethniques ou linguistiques actuels puisque les frontières sont, sauf à l'extrême ouest du massif, tracées sur une aire de peuplement tibétain a priori homogène.

Tout au moins nous pouvons observer que les supports qui ont été privilégiés sont les lignes de crête et les lignes de partage des eaux, qu'elles coïncident ou pas, tout au long du massif. C'est somme toute un choix " classique " de support de frontière dans un milieu de montagne, mais l'affirmation doit être tempérée dès lors qu'on compare les supports des tracés observés à ceux des tracés revendiqués : dans une configuration de terrain faiblement accidenté ou lorsque les tracés sont sécants des rivières, les logiques militaires, celles qui relèvent de la tactique, de " l'avantage terrain ", ont été préférées.

Dans les négociations, une volonté de préservation des pratiques locales est

[358] Selon P. Kaplanian, *Les Ladakhi du Cachemire*, Paris, Hachette, 1981, p. 41. La conversion des ladakhi à l'Islam, imposée par Aurangzeb en 1684, fut individuelle et spontanée. Seul le roi fut sommé de se convertir, comme de restaurer la mosquée de Leh, bâtie en 1667.

identifiable, mais ce soucis de tenir compte des pratiques sociales ne vient-il pas surtout parce qu ’elles coïncident, pour certains lieux, avec les impératifs de la tactique, dans ces conditions de milieu spécifiques? C’est clairement la logique de la Chine, compte tenu des positions qu’elle détient par négociation ou occupation, qui privilégie l’acquisition de limites lui assurant un avantage tactique sur le voisin, les Etats du sud.

Conclusion De La Première Partie des Himalayas Et Des Frontières, Une Union Incertaine

L’ensemble Himalayas-Tibet peut se comprendre comme un ensemble physique et humain complexe de transition, non seulement entre les mondes indien et chinois, mais aussi - quoique dans une moindre mesure - avec cette Asie centrale qui constitue, vers l’ouest, la porte du monde russe au nord et celle du monde arabo-musulman au sud.

Les partitions socio-économiques observées dans le massif, surdéterminées par un milieu physique contraignant, présentent un caractère de dilution des identités sociales et culturelles des populations “ des plaines ”, laissant un espace suffisant au développement d’une société et d’une culture intermédiaires : le monde tibétain. Toute interaction politique dans le secteur vient en intersection avec cet ensemble singulier qui, même s’il n’a plus aujourd’hui de réalité politique territorialisée, conserve pourtant une présence forte et complexe, mobilisable mais non mobilisé (voire rejeté dans le cas de la Chine) par les protagonistes.

La carte des frontières entre la Chine et ses voisins du sud est d’abord une carte tibétaine, interférant largement dans la stricte relation d’équilibre entre des Etats en position de voisinage :

.

le tracé de la frontière coupe en deux l’aire d’extension du groupe ethno-culturel tibétain ;

.

il perturbe, dans le cas actuel d’une frontière globalement fermée à la circulation des biens et des personnes, les pratiques quotidiennes ou saisonnières d’utilisation agricole de l’espace, notamment à l’ouest de la chaîne, et plus généralement le petit commerce transfrontalier ;

.

c’est un obstacle, fermant sur la carte les cols qui furent des lieux de passage historiques, empêchant que ne se reconstruisent, selon des formes modernes, les liens économiques transhimalayens.

Bref, la frontière ainsi décrite apparaît comme une bien mauvaise limite ; frontière arbitraire, absurde au même titre que celles que l’on prête aux traceurs - coloniaux - du XIX^{ème} siècle! Pourtant cette frontière est pour une large part contemporaine et son tracé

n’a guère varié depuis plus de trente ans : est-ce à dire qu’il s’agirait malgré tout d’une frontière stable, définitive ? Mais l’interaction est complexe : vue de l’Inde, c’est un dispositif en profondeur qui demeure dans son principe très proche de celui que mirent en place au siècle dernier les Britanniques, hérité lui-même pour une part d’autres systèmes politiques antérieurs à caractère impérial. Vue de la Chine, la situation est “ neuve ” puisque sans tradition historique de contact direct, mais où est appliquée une technique récurrente de gestion des périphéries, qui ne relève pas uniquement d’une praxis communiste.

seconde Partie le Tracé Des Frontières Actuelles : Une Horogénèse Inachevée

La première partie nous a fourni des éléments de différenciation de l'espace tibéto-himalayen vis-à-vis de son environnement régional, mais aussi à l'intérieur de cette entité géographique : l'ensemble Himalayas-Tibet est en première lecture une marge physique et humaine entre deux ensembles de première grandeur caractérisés par l'espace, le nombre, et une identité culturelle dominante. Autrefois dispositif de défense du British Raj, aujourd'hui frontière pour préserver le coeur de l'Inde - la moitié de la population du pays vit à quelques centaines de kilomètres à vol d'oiseau des lignes des plus hautes crêtes -, la dyade sino-indienne est, vue du sud, une frontière incomplète, imparfaite, puisque violée en 1962, puisqu'y sont maintenus environ 20% à 40% des effectifs de l'armée indienne.

Alors que face à un ennemi identifié - l'empire russe - les Britanniques avaient su édifier une double barrière politique - l'Afghanistan - et stratégique - la ligne Durand -, face au nord, ils n'ont pas su définir de système cohérent qui ait résisté à l'épreuve du temps. L'actuel état de ces quelque 4 000 kilomètres de frontière qui limitent au nord ce qui fut l'Empire des Indes porte encore le souvenir de cette indécision : la logique d'empire qui prévalait jusqu'en 1947 serait-elle encore efficiente, même si les acteurs ont changé ?

Certains tracés sont beaucoup plus anciens, issus d'autres confrontations : la marche tibéto-himalayenne est ancienne. Les frontières que l'on a tracé ou qu'on tente d'imposer sur le massif et sa périphérie sont les conséquences d'un affrontement quasi millénaire et

pourtant très actuel, entre deux mondes qui s'opposent. Les termes de l'affrontement n'ont cessé de se modifier au cours des siècles : la Chine est, directement, un élément contemporain dans ce jeu d'empires, dont on peut fixer l'origine à la fin du XVIII^{e} siècle, au même titre que l'Inde d'ailleurs, comprise ici comme pouvoir politique territorialisé dans " les plaines ". Car il s'agit bien d'étudier l'interaction sino-indienne, soit l'ensemble des lignes-frontières séparant deux grands états qui ne sont en contact que depuis peu et dont le contact, parfois direct, est ailleurs compliqué par la présence d'Etats intermédiaires.

Mais l'histoire ne vaut pas tant par sa découverte que par sa mobilisation par les différents acteurs politiques pour justifier leurs positions comme leurs revendications : il importe de comprendre pourquoi et quand, dans un conflit contemporain peuvent être mis en avant des pratiques et des écrits parfois vieux de plus d'un millénaire. Mais cette compréhension repose en premier lieu sur la représentation qu'ont les acteurs actuels de leur environnement géographique.

Chapitre Quatre représentations Géopolitiques Impériales Et Pratiques Frontalières Nationales Associées

Dans le milieu himalayen, la frontière n'est pas un concept nouveau qui aurait été introduit par les Britanniques au fur et à mesure de leur prise de contrôle des territoires des collines (et en même temps que le concept de frontière se diffusait là-bas, en Europe). Une pratique récurrente de délimitation des souverainetés est identifiable, non seulement de la part des Etats qui aujourd'hui se partagent l'espace himalayen, mais aussi dans l'histoire du Tibet.

Ce qui est nouveau, c'est bien sûr la conception linéaire de la frontière, liée à une perception nationale-territoriale de l'Etat, imposant de concevoir puis de négocier ou d'imposer de claires limites à la souveraineté : la définition des frontières relève d'un " projet ", qui est pour une part importé dans le cas de l'Inde, et plus encore dans celui du Pakistan. A l'exception du Népal et du Bhoutan, les Etats gestionnaires des frontières himalayennes ont l'essentiel de leur territoire comme de leur population " dans les plaines " et ont construit leur propre représentation des massifs bordiers, selon les trois registres de l'imaginaire, du symbolique et du réel, propre à leurs espaces de référence, qui ne sont pas forcément en cohérence avec les réalités observables dans les périphéries.

La délimitation comme la démarcation relèvent, elles, non seulement d'une prise de décision à plus grande échelle, celle du terrain, avec toutes les incertitudes que cela peut engendrer selon la connaissance réelle que peuvent avoir les décideurs de ce dernier, mais aussi des logiques de décision qui appartiennent aussi à un héritage implicite de la notion de limite. En fait, quelle que soit l'étape considérée du processus de construction d'une frontière, transparaît la notion d'héritage, de pratique comme de vision, pour les

Etats autour des Himalayas.

i- La Construction Des Frontières

1) L'état Du Processus En Asie Du Sud

Les Himalayas ne sont pas seuls à présenter ce que les Indiens appellent un *frontier character* et des pratiques conflictuelles de gestion des enveloppes des Etats sont observables dans et autour de l'Asie du sud. En fait, il semblerait que le processus de fixation des frontières soit " mal engagé " dans la région, où l'histoire post-coloniale est marquée par une instabilité globale des frontières (et des politiques aux frontières) - toutes héritées -, dont rend compte la chronologie sommaire ci-dessous :

.

1947 : Partition du British Raj, et premier conflit du Cachemire qui s'achève par l'établissement d'une Ligne de Cessez le Feu sous le contrôle de l'ONU le 1°janvier 1949 ;

.

1950 : annexion du Tibet par l'armée chinoise. Les dirigeants chinois intègrent la notion de frontières traditionnelles du Tibet à leurs revendications territoriales : la rhétorique des " traités inégaux " qui auraient été imposés par la Russie tsariste à la Chine impériale s'enrichit des " traités inégaux " imposés par les Britanniques ;

.

1959 : révolte au Tibet contre l'occupation chinoise ; échec et fuite en exil du gouvernement tibétain ; premiers affrontements frontaliers sino-indiens dans les régions de l'Aksai Chin et de Longju ;

.

1960 : traité sino-birman de délimitation de la frontière, avec échanges de territoires. L'extrémité septentrionale de la dyade reprend l'extrémité sud-orientale du tracé de la " Ligne McMahon " ;

.

1961 : disparition en décembre des dernières colonies européennes en Inde après l'annexion par l'armée des enclaves portugaises, formellement incorporées le 19/12/1962 ;

.

1962 : guerre éclaire sino-indienne qui s'achève par l'occupation chinoise des hautes terres de l'Aksai Chin ;

.

1965 : second conflit du Cachemire, sans gain territorial pour aucun des protagonistes ;

.

1967 : multiplication des accrochages entre forces indiennes et chinoises à la frontière du Sikkim, aux environs du Nathu La ;

- 1971 : sécession du Bangladesh, sans modification de la frontière avec l'Inde ;
- 1971 : troisième conflit du Cachemire, indirect puisque déclenché pour ouvrir un second front lors de la guerre de sécession du Bengale oriental. Les accords de Simla entérinent les positions respectives mais changent la fonction de la frontière : la Ligne de Cessez le Feu devient Ligne de Contrôle Effectif (Line of Actual Control) ;
- 1975 : intégration du royaume himalayen du Sikkim dans l'Union Indienne. Il en devient le 22° Etat ;
- 1979 : litige entre l'Inde et le Bangladesh quant à la souveraineté d'une île nouvellement formée à la confluence des rivières Haribangha et Raimangal ;
- 1979 : incursions de l'armée chinoise dans le nord du Bhoutan ; mise en route du processus de délimitation de la frontière sino-bhoutanaise ;
- 1981 : annexion du Petit Pamir afghan par les Soviétiques, marquant de facto la fin du " corridor de Wakhan " ;
- 1984 : érection d'une barrière de barbelés le long de la frontière entre Bangladesh et Assam, visant à freiner l'immigration bengali ;
- 1984 : premiers affrontements de la " guerre du Siachen " entre les troupes pakistanaises et indiennes ;
- 1986 : réorganisation de l'armée chinoise dans les trois régions militaires frontalières : le contrôle de la frontière sino-indienne est partagée entre deux régions militaires ;
- 1986 : nouvelles tensions sino-indiennes en Arunachal Pradesh dans le secteur de Tawang : affrontements dans la vallée de la Sumdorong Chu ;
- 1988 : fermeture, à la hauteur du Penjab, de la frontière indo-pakistanaise et réalisation d'une étude de faisabilité pour l'érection d'une clôture électrifiée de 550 km ;
- 1989 : reprise et aggravation de la crise du Cachemire ; les affrontements entre la population musulmane de la cuvette de Srinagar et les services de police et les forces paramilitaires indiennes deviennent quotidiens ; émeutes " anti-islamiques " au Ladakh ;
- 1989 : établissement (rétablissement) de la loi martiale au Tibet ;

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

.

1989 : fermeture, à l'exception de 3 points de passage, de la frontière indo-népalaise ;

.

1990 : reprise des négociations de frontière entre Chine et Bhoutan ;

.

1991 : accord pour l'ouverture d'un point de passage entre Inde et Chine pour le commerce transfrontalier, entre les bourgs de Garbyang (Uttar Pradesh) et de Taklakot (Tibet) ;

.

1991 : le gouvernement de l'Inde reconnaît que le Tibet est une région autonome de la Chine ; reprise des négociations relatives à la frontière sino-indienne ;

.

1992 : un accord est intervenu entre les gouvernements indien et chinois pour l'établissement de rencontres bisannuelles réunissant les commandants en chef des deux armées, en charge du contrôle de la frontière commune ;

.

1993 : l'Inde et la Chine signent le 7 septembre un accord-cadre sur le maintient de la paix le long de leur frontière commune ;

.

1994 : lors de la réunion de mars, les commissions indienne et chinoise ne parviennent pas à s'accorder sur les effectifs concernés par un retrait partiel des forces armées de part et d'autre de la frontière ;

.

1995 : Le *sino-indian joint working group* est parvenu le 20 août à un accord sur la réduction des forces armées dans le secteur de la Sumdorong chu.

.

1996 : différend entre Inde et Népal sur la souveraineté de la zone de Kalapani.

.

1997 : incident de frontière entre Inde et Chine à Track Jonction (Himachal Pradesh), en mars.

A cette date, la quasi totalité des frontières inter-étatiques tracées dans et autour de l'Asie du sud sont l'objet de tensions, soit parce que des revendications y sont exprimées, soit parce que les régions en position frontière sont le lieu d'affrontements ou de crises, soit enfin parce que les relations inter-étatiques sont tendues et que la frontière demeure dans la région le premier forum où s'expriment les tensions inter-étatiques. Le processus d'horogénèse[359] n'y est pas achevé, et moins encore semble-t-il la construction nationale qui paraît demeurer, ici comme ailleurs, l'expression " d'un objectif à l'horizon, d'un but à atteindre "[360]. Certains évoquent même l'élasticité des frontières: ***" Géographiquement***

[359] l'*Horogénèse*, ou la naissance d'une frontière : terme proposé par Michel Foucher, *op. cit*., p. 49, pour désigner le processus de construction d'une frontière.

elles ne sont pas élastiques, mais politiquement, elles le sont " [361].

2) La Frontière Nationale : Enquêtes Autour Des Himalayas

Autour des Himalayas les différentes fonctions possibles des frontières paraissent être mobilisées simultanément par l'ensemble des acteurs des systèmes politiques présents, étatiques, gouvernementaux et locaux : ce qui paraît caractériser avant tout cette région est son caractère " compliqué ", en ce qu'elle " possède de nombreux éléments dont l'assemblage est difficile à comprendre "[362]. En Asie du sud comme en Afrique, le processus d'horogénèse et la mise en place d'Etats modernes sont liés à l'histoire contemporaine dont la donnée majeure fut jusqu'à peu la colonisation par des puissances occidentales.

Alors même que les Etats y paraissent (relativement) stables et sont caractérisés par une relative ancienneté, que les frontières ne relèvent que peu de décisions coloniales hâtives mais au contraire de négociations (plus ou moins inégales) avec des systèmes politiques existants, les configurations étatiques paraissent pourtant fragiles ; les Etats en présence seraient-ils à la recherche d'une " bonne " frontière ?

L'argument de la " bonne " frontière n'implique pas seulement l'ajustement du tracé de la frontière - requérant une prise de décision à grande échelle - mais aussi la définition de l'enveloppe, et au-delà d'elle, l'identité des Etats au travers de leur expression territorialisée. Car, paradoxalement, il n'y a pas eu émergence d'un questionnement général sur la frontière : sauf omission, en quarante ans de litiges frontaliers, un seul ouvrage théorique sur la frontière a vu le jour en Inde, celui de T.S. Murthy, *Frontiers, a Changing Concept* [363] ; preuve sans doute que l'enjeu réel des litiges n'est pas territorial mais " de position ", comme si les tracés actuels - en fait les configurations étatiques - n'étaient pas " définitifs ", mais au contraires " négociables " et les revendications frontalières l'instrument de cette négociation.

Il n'est alors pas surprenant que, dans les Etats d'Asie du sud mais aussi en Chine, les situations observables aient favorisé l'émergence de discours de géopolitique externe, à forte orientation stratégique, relayés par nombre d'instituts de recherche (liste non exhaustive) :

.

en Inde, à Delhi pour la plupart, le Centre pour la Recherche Politique, le Centre pour

[360] Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calman Lévy.

[361] " *Geographically they are not elastic, but politically they are* ", K.K Mojumbar, " The Inheritorsof the British Raj : A Study in Boundary Making ", D. K. Arya, R. C. Sharma, *Management Issues and Operational Planning for India's Borders* ", New Delhi, Scholars' Publishing Forum, 1991, p. 52.

[362] Article "compliqué", *Le Petit Robert*, Paris, 1985, p. 351.

[363] T.S. Murthy, *Frontiers, a Changing Concept*, Delhi, Palit & Palit Publishers, 1978, 336p. Cette affirmation doit être modérée puisqu'il n'a été tenu compte que des ouvrages rédigés en langues européennes (français, anglais, allemand).

l'Etude des Sociétés Développées, la Schools of International Studies (basée à l'université Nehru), et surtout l'Institut pour les Etudes et Analyses de Défense, dirigé par des militaires. Notons aussi la création depuis 1990 de centres de recherches stratégiques spécialisés dans les questions maritimes, tandis que les premiers centres avaient été créés à d'autres dates : après le conflit sino-indien et après la création du Bangladesh ;

.

au Pakistan on note surtout l'existence de l'Institute of Strategic Studies d'Islamabad, dirigé par des militaires, créé en 1973 ;

.

en Chine, à l'Institut d'Etudes Stratégiques Internationales basé à Shanghai et créé en 1960 (consacré à l'étude de l'URSS), est venu s'ajouter en 1979 l'Institut de Pékin pour les Etudes Stratégiques Internationales - comprenant surtout des militaires et dépendant complètement de l'APL -, puis en 1990 l'Institut de Chine d'Etudes Internationales, orienté vers l'étude de la politique mondiale des USA ;

.

au Népal, outre le Nepal Council of World Affairs, a été fondé le Centre for Nepal and Asian Studies, basé à l'Université Tribhuvan, qui produisait jusqu'à peu une analyse pertinente au travers de sa revue *Strategic Studies*.

La multiplication des centres de recherche a induit une floraison d'ouvrages et de revues consacrées à la stratégie[364]. Par contre, l'emploi du terme *geopolitics* est assez rare, du moins dans le sous-continent. Serait-ce là un effet du sens qui lui est donné en anglais, comme ***"l'étude de la géographie des relations entre les acteurs politiques, qu'ils soient dirigeants de nations ou d'organismes transnationaux"*** [365] ; un ***" terme commode pour parler de géographie politique"*** [366].

Tout ce passe comme si ces Etats développaient une obsession permanente quant aux relations inter-étatiques comme aux équilibres intra-étatiques, comme si dans les cadres hérités de la période coloniale se jouaient, selon des configurations actuelles et pour certains des rémanences péri-coloniales, des conflits coloniaux, donc impériaux. Car la complexité des processus frontaliers sur les marges ne répond pas seule de l'instabilité actuelle ou future d'un grand nombre d'Etats : ils ne sont ***" qu'une section des processus plus globaux de construction nationale "*** [367], qui mobilisent des référents externes autant qu'internes, dont notamment l'identité nationale, telle qu'elle est perçue et

[364] Ainsi l'IDSA ne publie pas moins de quatre revues, sans compter la dernière création - Security & Political Risk Analysis - (1995), qui regroupe des militaires, des universitaires, des députés et des économistes.

[365] *" Geopolitics is the study of the geography of relations between wielders of power, be they rulers of nations or of transnational bodies "*, P. O'Sullivan, *Geopolitics*, p. 2.

[366] *"A convenient term for political geography "*, M.S. Rao, *Anmol's Dictionary of Geography*, New Delhi, Anmol Pub., 1993.

[367] M. Foucher, *L'invention des frontières*, Fayard, Paris, 1987, p. 30.

conçue.

ii- Entre Géographie Ancienne Et Géopolitique Contemporaine : Représentations

1) Au Sud Des Himalayas

a) L'inde Dans Son Sous-Continent

L'Inde semble être une donné fondamentale ; elle est ***" une expression géographique pour toutes les terres entre Kanya Kumari (le Cap Cormorin) et le pic vertigineux du K2, respectivement à 8° et 36°N "*** [368], ou *A setu Himachalam* (Du cap Cormorin aux Himalayas), qui est la devise des cartographes du Survey of India. D'ailleurs, la Constitution indienne de 1950 déclare d'emblée : ***" L'Inde, c'est à dire Bharat*** [369]", cadre naturel perçu comme autosuffisant (toutes les ressources nécessaires plus le phénomène de la mousson ; l'Inde est un monde en soi) et circonscrit par des limites naturelles. Ce cadre, c'est *Bharat Mata* - la mère Inde - dont le temple à Varanasi abrite la représentation : une carte en relief du sous-continent (au sens large, puisqu'incluant une part non négligeable du Tibet et de l'Afghanistan) est là pour rappeler aux visiteurs le sens de l'Inde[370]. La numismatique propose certes une vision plus classique de l'Inde, dans ses frontières politiques actuelles (et revendiquées) mais l'image, enrichie d'une représentation du relief, conforte l'idée d'une unité de milieu, d'un monde en soi.

Cet univers-isolat est séparé du reste du monde par des barrières rétrospectivement perçues comme " naturelles " :

.

au sud, les rivages de l'Océan - Indien - ne sont baignés par aucun courant significatif pour la navigation ; seules les moussons, bisannuelles, peuvent en faciliter l'approche ; c'est la voie maritime qu'aurait emprunté un mouvement mélanésien, responsable du peuplement dravidien du sud de la péninsule[371] ;

.

au nord les montagnes ne sont pas affectées d'une même valeur. L'Hindou-Kouch est la voie royale d'entrée en Inde, " *the doors of India* " : ***" Quelle que soit l'évolution interne, ... c'est des passes du nord-ouest qu'a été souvent dicté le destin politique du pays*** "[372] ; que les invasions majeures emprunteront (les Ariens par le Baloutchistan aux XVème - XIVème siècles, les Perses achéménides au VIème, les

[368] O.H.K. Spate, *India and Pakistan*, London, Methuen and Co, 1972, P. 1.

[369] " *India, that is Bharat* ", 1° partie, article 1.

[370] Cette oeuvre remarquable en marbre, d'une dizaine de mètres de coté, fut dit-on réalisée à l'initiative du Mahatma Gandhi.

[371] C'est, rappelons-le, par l'Océan Indien que débuta en l'an 1600, la lente conquête de l'Inde par les Britanniques.

[372] " L'Asie orientale des origines au XVè ", *Histoire du Moyen Age*, Paris, PUF, 1941, T.X, p. 2.

Macédoniens au IVème, les Sakas par le col de Bolan au Ier, ainsi que les Yue Chi, les Huns hepthtaliques au Vème, les Arabes au VIIIème, les Turco-afghans au XIème et les Moghols au XVIème) ; tandis que de mémoire d'homme, aucune invasion n'a pénétré dans le " sous-continent " par les montagnes de l'Assam (protégées par les pluies six mois par an, ainsi que par une jungle épaisse) et surtout par l'Himalaya, le " domaine des neiges ".

Mais cette *doxa* est réductrice en ce qu'elle néglige généralement tout référent aux formations étatiques trans-montagnardes, comme les Durranis, qui surent établir un contrôle politique de part et d'autre de l'Hindou-Kouch[373]. Pour ses habitants, l'Inde est perçue moins comme un territoire que comme un milieu, lié aux hommes, et dont les liens avec derniers seront dépendants de l'intercesseur qu'ils auront désigné : le prince, dont le rôle est de maintenir le Dharma, l'équilibre cosmique. Il doit observer les *lois de Manu*, ***" Héros de l'exactitude rituelle et de la foi "***, qui énonce les devoirs du roi ***: " Lorsqu'il a reçu, conformément aux Véda, l'onction appropriée, le kshatriya[374] doit assurer la protection de tous "*** [375]. Le Prince (ou le roi) n'est pas seulement responsable du sort des hommes ; au travers d'eux, c'est de l'équilibre cosmique dont il est responsable, et toute erreur de sa part est sanctionnée[376].

Dans le livre VI de *l'Arthashastra* est décrite la structure des relations que le roi peut (ou doit) entretenir avec ses voisins, au travers d'un schéma-type de relations internationales : le *Rajmandala*. Le contexte implicite en est celui d'une compétition entre Etats, dont le centre est occupé par le roi conquérant[377]. Le premier cercle est celui des rois voisins, perçus comme ennemis probables (*ari*); le second cercle est celui des ennemis de ses ennemis (*mitra*), qui sont autant d'alliés potentiels[378]. Selon la lecture qu'en fait J.A. Bernard[379], la construction géométrique ne se réduit pas à un cercle

[373] Il est vrai que l'intégration des terres trans-Sutlej à l'histoire des Indes fut tardive et ne se réalisa qu'au milieu du XIXème siècle. En outre, ces royaumes gardiens des cols ne contrôlèrent jamais les places centrales, dans les plaines.

[374] Le roi est membre de la caste des guerriers, des kshatriya. Son pouvoir n'est pas, en théorie, absolu. Il est incomplet sans la présence à ses cotés, d'un membre de la caste des religieux, des brahmanes, qui est "au roi ce que la pensée est à l'action", Louis Dumont, Homo Hierarchicus, Paris, p. 353.

[375] Jean Alphonse Bernard, *L'Inde, le pouvoir et la puissance*, Paris, Fayard, 1985, p. 14.

[376] Concernant le cyclone qui avait dévasté l'Andhra Pradesh en 1977, Raj Narain, opposant au Congrès ne déclarait-il pas en février 1978 : " *Par ce cyclone, Dieu a puni le peuple d'Andhra pour avoir voté en faveur d'Indira Gandhi* ", Jean Racine, "Climat et politique en Inde", *Hérodote n°39*, 4° trimestre 1985, p. 10.

[377] Compris ici comme roi ayant une volonté expansionniste.

[378] De même que Machiavel est encore évoqué de nos jours, en Italie, bien sûr, mais aussi dans d'autres pays européens, l'oeuvre de Kautilya demeure d'actualité en Inde, comme me le fit remarquer D. Banerjee, directeur adjoint de l'IDSA (août 1994).

[379] Jean Alphonse Bernard, *op. cit.*, pp. 283-286.

puisque sont différenciés un avant (où 6 rois s'opposent deux à deux) et un arrière (où on en compte 4) à partir du centre qu'occupe le roi ; notons la présence d'un roi indépendant ou neutre et d'un roi mitoyen. Sans doute doit-on, pour mieux l'appréhender, remplacer cette construction théorique dans le milieu géographique de la dynastie Maurya, centrée sur la capitale, Pataliputra (actuelle Patna) ; espace de référence des royaumes hindous puisque l'ouvrage ***" ne traite nulle part des relations avec les barbares "*** [380] :

.

au nord de la plaine alluviale du Gange le Teraï paludéen est rarement parcouru ; le dominant, la forêt dense du Mahabarath forme un obstacle qui isole encore les populations du Népal central de l'influence de la civilisation hindoue ;

.

au sud, le plateau du Deccan, s'il est connu à l'époque, n'est pas encore intégré dans la sphère hindoue ;

.

entre les deux, la plaine du Gange doit être appréhendée comme un large corridor où la marge de manoeuvre est limitée à des interactions est-ouest, le long de la Grande voie royale (Grand Trunk Road) structurée au cours du règne de la dynastie Maurya, de l'Indus au delta du Gange.

Cette réduction de l'espace de référence à celui qu'occupent des sociétés hindoues se conserve intacte jusqu'au XIX^{ème} siècle au travers du géonyme *Hindoustan*, hérité du persan, et qui signifiera longtemps consensus sur une aire ethno-religieuse plus qu'unité politique interne[381].

Le reste de la péninsule, s'il échappa aux pouvoirs de la plaine du nord, ne connut guère non plus l'unité. Sur le long terme, l'Inde se caractérise par un fractionnement du pouvoir politique et aucun des empires apparus n'est parvenu à totalement unifier l'ensemble du Sous-continent : les Mauryas étendirent leur domination jusqu'aux portes de Kaboul, mais le Bengale et l'Orissa leur échappèrent ; les Guptas, s'ils s'emparèrent d'une partie du Bengale, ne surent pas contrôler le Deccan ; les Moghols n'occupèrent ni l'Assam, ni le sud de la péninsule. Toutefois, et même s'il ne connu pas la même fréquence qu'en Chine, le pouvoir impérial - hégémonique - paraît être la forme politique dominante dans l'histoire du sous-continent.

En se rendant les premiers maîtres de l'ensemble de la péninsule, mais aussi en étendant leur juridiction sur ses abords, les Britanniques introduisirent au XIX^{e} siècle une nouvelle perception de l'espace, un nouveau concept géographique, celui de " sub-continent " ou sous-continent, et sa traduction politique tenant compte de la fragmentation interne : les " Indes ". Les limites de l'ensemble furent précisées en 1879 par Lord Lytton, vice-roi des Indes depuis 1876 : ***" La frontière naturelle de l'Inde est***

[380] *Ibid*., p. 286. Peut être peut-on voir dans un tel "hindou-centrisme" une des raisons majeures à l'absence quasi constante de référence aux histoires des royaumes himalayens avant leur hindouisation au début du second millénaire.

[381] " Hindoustan ou Terre des Hindous ", Elisée Reclus, *Géographie Universelle*, Paris, Hachette, 1883, T.VIII, p. 19.

constituée par la convergence des grandes chaînes de montagne des Himalayas et de l'Hindou Kouch, jusqu'à leur jonction " [382].

L'héritage britannique est aussi celui d'une localisation de l'Inde dans un espace mondial perçu comme fini. Géographe et premier " *Reader in Geography* " d'Oxford, Mackinder attribua à l'Inde, dans sa thèse présentée en janvier 1904 - *The Geographical Pivot of History* - une place identique à celle qu'occupait l'Europe occidentale (la Grande Bretagne) dans le " *inner or marginal crescent* ", zone de contention du " *pivot-area* ", qui coïncidait avec la fameuse " route des Indes ". Ce " modèle géographique " justifiait *a posteriori* la politique coloniale britannique, mais aussi la " *forward policy* " en direction de l'Asie centrale, préventive contre la Russie (détentrice du " *Heartland* "[383]) et conciliante avec la Chine qui contrôlait l'extrémité orientale du " *Rimland* " ainsi que le système de montagnes et de déserts formant tampon entre *pivot-area* et le sud, dont le Tibet constituait le noeud[384] ; espace que les stratèges britanniques du début du XX^{e} siècle dénommèrent la " *Mongolian Fringe* "[385].

382 *" The natural boundary of India is formed by the convergence of the great mountain ranges of the Himalayas and of the Hindu Kush which here extend northwards up to their junctions "*, cité par Dorothy Woodman, *op. cit.*, p.85. Cette définition du XIX^{ème} siècle est aujourd'hui remise en question : " L'Occident a donné au mot "hindou" ... une acception religieuse globalisante "; Jean-Luc Racine, " Rama et les joueurs de dés : questions sur la nation indienne ", *Hérodote n°71*, 4° trimestre 1993, p. 40.

383 Le concept de Heartland n'apparaîtra que plus tard, après une re-formulation du " modèle géographique " tenant compte du nouvel équilibre d'après-guerre et intégrant les progrès techniques, notamment dans les communications, H.J. Mackinder, *Democratic ideals and reality : a study in the politics of reconstruction*, London, Constable, 1919. Il couvre une aire plus vaste, englobant la nouvelle R.S.F.S.R..

384 Alaistair Lamb emploit le terme de " hub " *: Nothing comes accross Tibet; everything goes around it*, *op. cit.*, p. 16.

385 Charles Bell, *Tibet past & present*, Oxford, Clarendon Press, p.192. Soit une aire de peuplement mongoloïde, que les Britanniques identifiaient par opposition à l'aire hindoue et à l'aire Han.

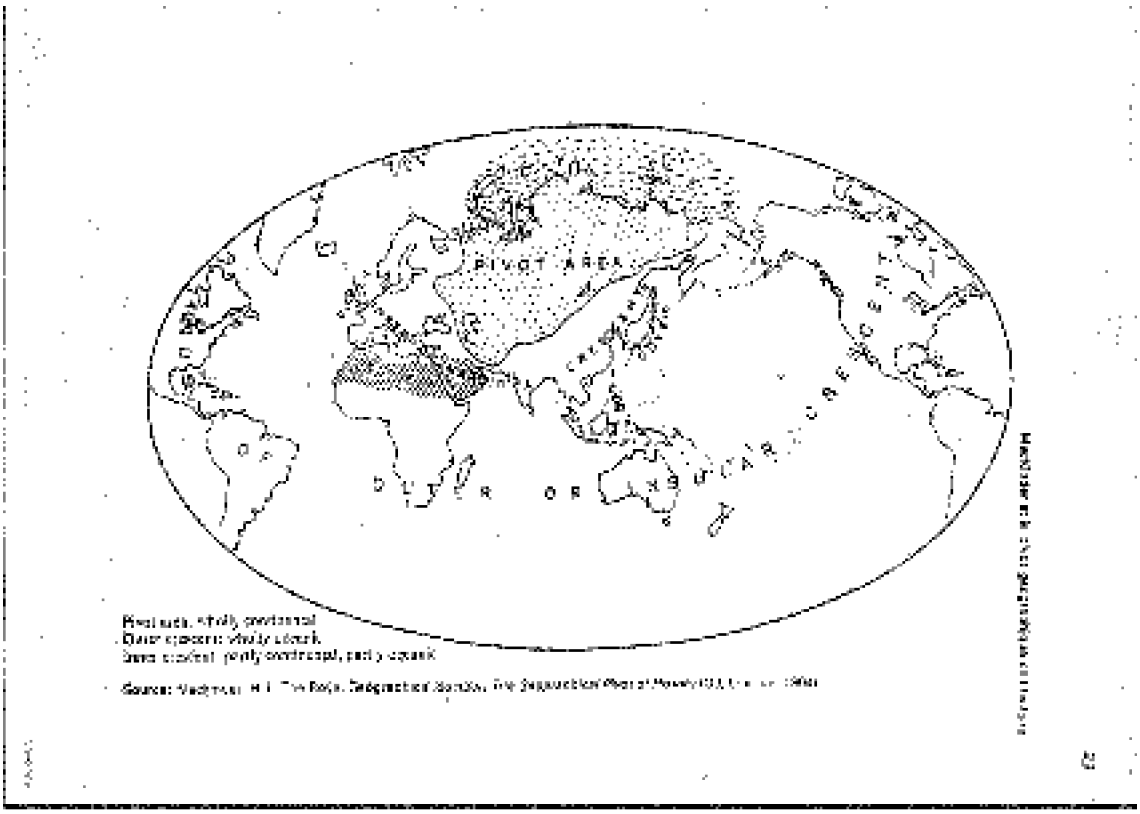

Figure 23 : Mackinder et le pivot géographique de l'histoire.

386

De fait, c'est une relecture indienne de l'histoire qui forge le positionnement actuel de l'Inde selon une doxa qui veut que ***" Quand nous considérons notre histoire, deux leçons s'en dégagent : la première est que la défense de l'Inde demande que nous ayons une maîtrise incontestée de nos approches maritimes ; la seconde est que ceux qui nous ont envahi par la mer ont régné en maîtres étrangers, qu'il a fallu rejeter, tandis que les conquérants venus par la voie terrestre ont été finalement absorbés et assimilés par notre société "***. Le discours de Rajiv Gandhi, prononcé à l'occasion de l'anniversaire de l'Indépendance le 4 février 1988, reprend en fait les formulations fondatrices de Jawaharlal Nehru et de Kavalam Madhava Pannikar[387], mais paradoxalement l'histoire récente de l'Inde est une succession de conflits terrestres avec ses voisins, tandis que l'affirmation d'un rôle maritime du pays reste encore à venir[388]. En

386 source : voir carte

fait s'est dessinée dès l'indépendance une position doctrinale s'inscrivant en négatif de la pensée coloniale britannique et de celle de MacKinder, dont la thèse sera d'ailleurs très critiquée par Nehru[389], selon laquelle la sécurité de l'Inde impliquerait non pas une confrontation avec le voisin du nord mais au contraire une alliance, permettant d'envisager une défense plus efficace des rivages indiens[390]. Même après la défaite de 1962, Nehru conclua ***" La barrière himalayenne a prouvé qu'elle était vulnérable. Si elle lâchait, l'accès vers les plaines de l'Inde et au-delà de l'océan serait exposée"*** [391].

b) Le Pakistan, Une Anomalie Douloureuse

D'autre part l'héritage géostratégique britannique comme la vision d'un " sous-continent Inde " (l'Inde moderne n'a-t-elle par repris comme symbole national les " lions d'Ashoka ", soit une référence explicite au plus grand empire pré-britannique ?[392]) est depuis 1947 tronqué par la réalité politique territorialisée d'un Etat pakistanais qui l'isole de ses portes occidentales : le drame humain engendré par la Partition est aussi un drame identitaire. Le Pakistan, déchiré entre un héritage culturel qu'il est tenté de renier (une histoire commune avec la civilisation hindoue dans le monde indien) et une idée de l'Islam qui lui est en partie étrangère, n'a pas de véritable identité spatiale : le choix originel de la création d'un Pakistan est plus celui du refus d'une possible tutelle politique hindoue que l'identification à un territoire. En 1930, Muhammad Iqbal, juriste de profession, mais avant tout philosophe et poète, développa la théorie des " deux nations " : ***" J'aimerais voir le Pundjab, le Sind, le Balouchistan et la Frontière du Nord-Ouest s'unir en un seul Etat "*** [393]. Pour cet Etat un étudiant, Rahmat Ali, proposa en 1933 le nom de Pakistan, acronyme composé à partir des noms des régions à majorité musulmane : Pendjab, Afgana (Frontière du Nord-Ouest), Kashmir, Iran, Sind, Tokharistan, Afghanistan et Baloutchistan[394]. Il est de plus marqué par le traumatisme d'une double partition : la

387 Il est tentant de mettre en parallèle l'origine géographique du second - Malabar - et son poste de diplomate entre 1948 et 1952 à Beijing. Voir *India and the Indian Ocean*, 1945, ainsi que *Geographical Factors in Indian History*.

388 La projection maritime de la puissance indienne est ralentie faute de moyens : l'Inde a consacré en moyenne depuis 15 ans 11% du budget de la défense à la marine, soit sensiblement moins qu'elle ne dépense dans le conflit du Siachen.

389 Jawaharlal Nehru, *Discovery of India,* p. 60.

390 Jusqu'au début des années 1990, la vision océanique de l'Inde fut celle d'une défense du rivage avant que d'être celle d'une présence en haute mer, destinée d'abord à protéger les exploitations off-shore.

391 " *The Himalayan barrier has proved to be vulnerable. If it breached, the way to the Indian plains and the ocean beyond would be exposed* ", J. Nehru, " The situation of India ", *Foreign Affairs* 41 (4/1963), pp. 458-459.

392 Mais la référence à Ashoka est aussi celle au bouddhisme, comme positionnement " neutre " entre l'hindouisme et la laïcité.

393 Résolution de la Ligue musulmane à Lahore, 23 mars 1940, cité par Annie Krieger-Krynicki, *Le Pakistan*, Paris, Le sycomore, 1982, p. 111.

première, oeuvre de Mohammed Ali Jinnah (juriste du barreau de Bombay et président de la Ligue depuis 1934)[395], donna naissance à un Pakistan bicéphale dans lequel les gouvernements ne surent empêcher l'émergence d'un nationalisme bengali qui provoqua une seconde partition et la naissance du Bangladesh en décembre 1971.

S'il apparaît géographiquement plus cohérent que la première construction issue de la Partition, le Pakistan demeure un pays où l'Islam, religion dominante avec 97% de fidèles, est le seul ciment de la nation (secondairement la langue, l'Urdu). Mais le pays est ***" comme Israël, un Etat idéologique. Otez le judaïsme d'Israël et le pays s'écroulera comme un château de cartes. Otez l'islam au Pakistan, faites-en un Etat laïc et il s'effondrera de même "*** [396]. Mais cette identité est aussi un vecteur de revendications, territoriales : c'est par sa proximité religieuse au Pakistan que le Cachemire constitue l'objet d'une revendication[397] .

2) A L'est Du Tibet

A la différence de l'Inde, expression géographique perçue comme finie, la Chine apparaît comme un espace ouvert, non borné, " un empire sans voisin " mais différencié entre un centre perçu comme immuable (la Chine des 18 provinces) et une périphérie aux limites incertaines et fluctuantes. Les relations avec cette périphérie découlaient d'une perception sino-centrée du monde : l'empire du milieu - évolué - est entouré par des royaumes barbares - arriérés -, et protégé d'eux par les Grandes Murailles. La réponse à une menace récurrente - une confédération nomade puissante et agressive - a suscité la construction des murailles mais aussi la mise en place de relations diplomatiques spécifiques[398]. Ces relations a priori dissymétriques (en fait chef d'oeuvre de la bureaucratie céleste, autorisant tous les échecs militaires et tous les revers diplomatiques !) reposaient de fait sur une interdépendance économique construite ; relation complexe assurant au gouvernement chinois un apport indispensable en produits " stratégiques " (chevaux, or, jade,...) autant qu'une source vitale de renseignements sur les états voisins par le biais d'ambassades régulières et extraordinaires. C'est ainsi que Hiuang Tsang, outre son apport non négligeable au développement du bouddhisme chinois (on lui doit la traduction de 75 soutras indiens), ramena de ses 16 années de pérégrination dans le sous-continent indien des " Mémoires sur les contrées occidentales

394 Michel Pochoy, *Le Pakistan, l'Océan Indien et la France*, Paris, FEDN, 1991, p. 24. Cette délimitation géographique n'est pas sans rappeller une des grandes époques de la domination musulmane de la région : celle de la dynastie Ghaznévide.

395 Il semblerait que c'est en désespoir de cause, face à l'intransigeance des membres de la Ligue comme de ceux du Congrès, que Jinnah devint l'architecte de la Partition, Jean-Joseph Boillot, Annie Krieger-Krynicki, "Le Pakistan", *Notes et Etudes Documentaires*, Paris, La Documentation Française, n°4918-1990, p. 25.

396 Zia ul-Haq, *The Economist*, 12 décembre 1981.

397 Et c'est d'ailleurs au titre de cette identité religieuse que les " afghans " participent à la " guerre par procuration " pakistanaise au Cachemire.

398 Alaistair Lamb, *op. cit.*, p. 24.

à l'époque des grands Tang " (*Datang xiyu ji*), soit la description de 138 Etats[399].

La " carte mentale " traditionnelle de la Chine n'est toutefois pas assimilable à une binarité réductrice centre-périphérie, mais différencie plusieurs périphéries, selon leur distance au centre, selon le degré de menace qu'elles pouvaient faire peser sur l'aire culturelle Han :

.

une première zone hors des grandes murailles, entre Mandchourie et Annam, est celle des barbares tributaires ;

.

une zone externe, en périphérie de la première, qui est celle de la sauvagerie inculte[400].

Vis-à-vis des barbares tributaires, les Chinois assortissaient le tribut d'allégeance d'un contre-don d'une valeur nettement supérieure, dans lequel on serait tenté de voir une aide économique déguisée visant à conforter le pouvoir en place chez les vassaux[401]. En fait, même si l'intérêt économique des pays voisins n'était pas négligé, les liens que composèrent les Chinois avec leurs " marches " recouvrirent plus un caractère stratégique, une méthode de protection de leurs frontières propres - par l'intermédiaire de ces " protectorats " -, qu'ils n'exprimèrent une volonté d'expansion coloniale[402].

Différenciation purement académique destinée à servir de base à la politique d' utiliser " *les barbares pour contrôler les barbares* " (*i-ichih-i*)[403] quand la Chine était sans voisin, la limite entre les pays qui versaient tribut et les autres acquit, sous la pression coloniale occidentale, valeur de frontière nationale. Ce qui apparaissait sur un temps long comme un espace à géométrie variable (dépendant en premier lieu du rayonnement politique de la Cour Céleste), devint au XX^{ème} siècle - cartographié dans son extension maximale - l'espace de référence d'une Chine se percevant au travers d'un ***" nationalisme renouvelé "*** [404] comme un Etat multinational. Même si elle paraît demeurer avant tout théorique[405], la rhétorique des " *territoires perdus* ", que développa

399 Bai Shouyi, *Précis d'histoire de Chine*, Editions en langues étrangères, Beijing, 1988, p. 226.

400 Les Sikh et les Dogras furent traités de " *aborigenes of the Shean-pa tribe"* au siècle dernier, M. Fischer, *op. cit.*, p. 157.

401 Alaistair Lamb, *op. cit.*, p. 27.

402 *ibid*. p.28. Preuve en est la répulsion des gouvernements impériaux à intervenir dans les "affaires externes" de leurs vassaux : l'intervention militaire chinois au Népal paraît à ce titre une exception, justifiée par le danger réel que faisait peser sur la stabilité du Tibet une invasion népalaise réussie.

403 Binarité fondée sur une différenciation linguistique qui oppose le cuit (chou) au cru (cheng), soit les barbares sinisés aux barbares incultes.

404 Peter J. Taylor, *Political Geography*, London, Longman, p. 131.

405 Est-elle vraiment théorique? Une circulaire secrète émise par la branche de Mongolie Intérieure du Ministère de la Sécurité d'Etat, datée du 24 mars 1992, développait un long argument historique justifiant les revendications chinoises sur la Mongolie et la Bouriatie, *International Herald Tribune*, 30/4/1992.

Sun Yatsen et que reprit Mao Zedong[406], correspond au désir de voir tous les peuples des ethnies fondatrices de la Chine réunis au sein de la mère-patrie. D'où une conception duelle de la frontière : à la *frontière réelle* marquant la limite d'exercice de leur souveraineté s'ajoute sans coïncidence une *frontière virtuelle*, en deçà de laquelle les acteurs chinois inscrivent leurs projets[407]. Cette frontière virtuelle a désormais une réalité sinon géographique, tout au moins politique et surtout légale : en 1992 l'Assemblée Populaire a voté une loi autorisant l'armée à intervenir sur tout territoire historiquement chinois[408]. En fait, un discours sur les frontières de l'espace chinois existe bien, même s'il est rarement évoqué ailleurs que dans les propos de Chang Hai Chek[409], basé sur un concept hérité de la Chine impériale : ***" Pour les lettrés chinois, cette idée de " frontière " s'étendait à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, elle était synonyme de terrain impropre à l'habitat han "*** [410].

406 Selon Pascal d'Elia, *Le triple déisme de Suen Wen*, cité par P. de Beauregard et alt., *La politique asiatique de la Chine*, Paris, FEDN, 1986, p. 18.

407 Ce qui fit dire, par un curieux effet de miroir, à Indira Gandhi " *Ce qui est certain, c'est que les Chinois sont expansionnistes. [...] Maintenant ils revendiquent même des régions habitées par les Indiens. Leurs revendications se basent sur des cartes anciennes. Mais si l'on se réfère à ces cartes-là, alors la région de Kaïlash, c'est à dire le Tibet, devrait être considérée comme partie intégrante de l'Inde. Que penseraient les Européens si l'on déterminait leurs frontières à partir de cartes anciennes*? ", interview d'Indira Gandhi, *Géopolitiques*, 4/1984, p. 9.

408 Curieusement, cette loi n'a pas fait l'objet de publicité; seuls quelques extraits en ont été publiés, tandis que la loi sur les limites maritimes, votée la même année, a bénéficié d'une forte publicité.

409 Voir *FEER*, 9/11/1995, ainsi que Jonathan D. Spence, *The Search for Modern China*, London, Hutchinson, 1990, notamment chapitre 10.

410 Jacques Lemoine, " L'Asie orientale ", *Ethnologie Régionale*, Paris, Gallimard, 1968, p. 731.

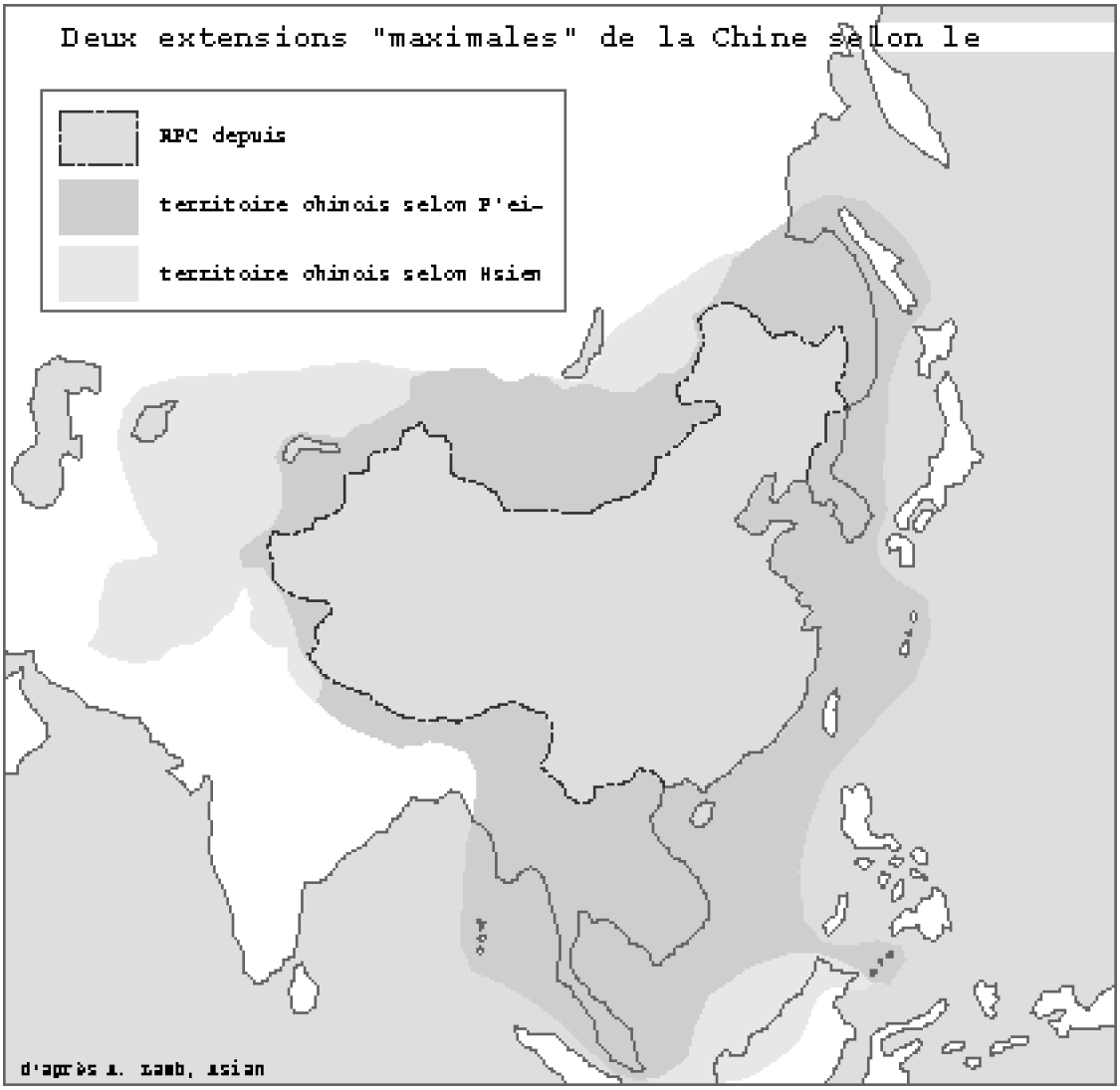

Figure 24 : Deux extensions "maximales" de la Chine selon le système tributaire.

411

3) Tibet Et Haute Asie : Espaces De La Périphérie D'un Monde, Ou Entre-Mondes

a) Le Tibet Variable

Le Tibet est l'ensemble de hautes terres que limitent au nord les Kuen Lun et au sud l'Himalaya, entre le noeud des Pamirs à l'ouest et l'éventail birman à l'est : ***" Le Tibet, si l'on néglige les irrégularités de contours que lui donnent ses frontières politiques, est une des régions les mieux délimitées de l'Ancien Monde "*** [412]. Le Tibet, un géonyme ? A la seule restriction près que les limites politiques et les limites orogéniques

411 Source : A. Lamb, *Asia Frontiers*, 1968

412 Elisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, t.VII, Paris, 1883, p. 21.

ne coïncident pas. D'ailleurs, les limites du Tibet ne sont pas les mêmes selon qu'on prenne la définition administrative du gouvernement chinois, qui ne connaît que la Région Autonome (TAR) éponyme, ou celle du gouvernement tibétain en exil. Il suffit de se reporter à la carte du Tibet publiée par le Gouvernement Tibétain en Exil, qui intègre bien sûr la TAR, mais aussi le sud-sud-est du Xinjiang, le Qinghai, et les extrémités occidentales du Sichuan et du Yunnan.

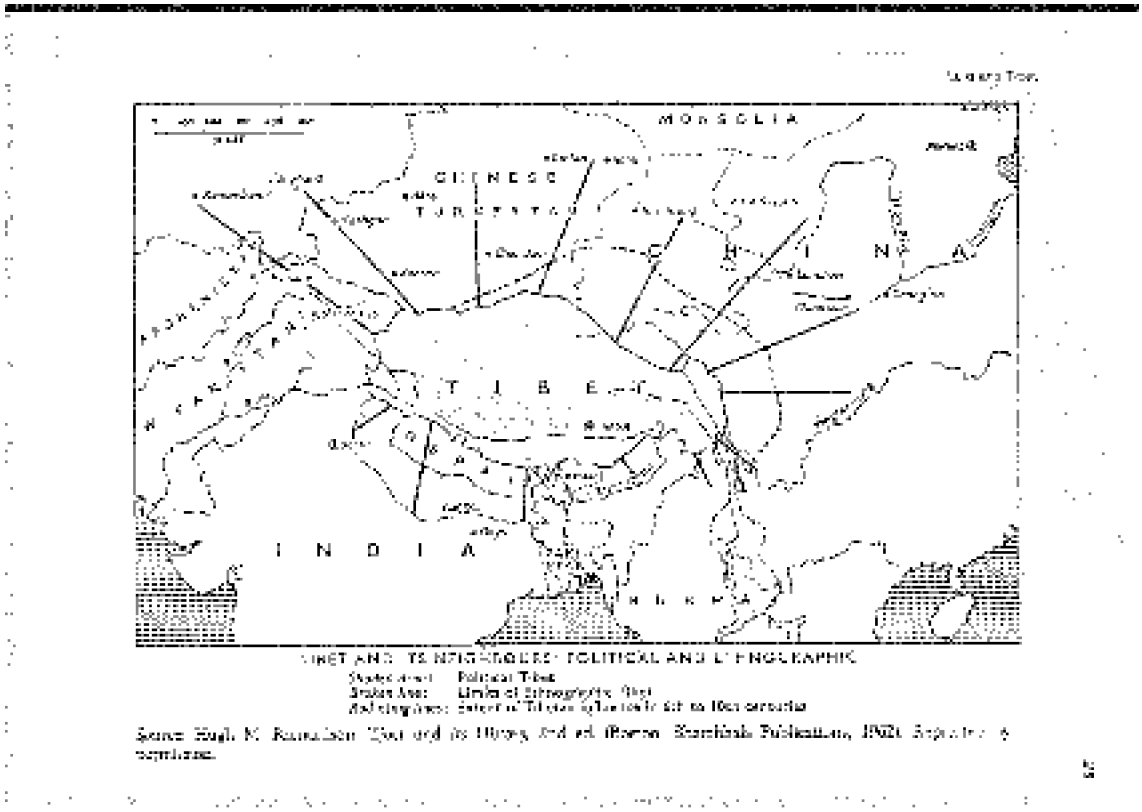

Figure 25 : Le grand Tibet

413

La représentation est datée : ce n'est pas là le territoire contrôlé avant l'invasion chinoise de 1950, mais celui du début du XVIII^{ème} siècle, avant que le pays ne soit envahi par les armées Qing. C'est la représentation d'un grand Tibet, qui regrouperait tous les Tibétains : limites ethnographiques[414].

413 Source : M. Van Walt van Praag, *The Status of Tibet*, Boulder, Westview, 1987.

Pour désigner cet espace caractérisé par la haute altitude et marquée par la présence tibétaine, on fait aussi appel au terme de plateau, approximation à mon avis largement généralisée par le concept chinois de " plateau Qinghai-Tibet " (*Qingzang*), qui exprime plus un concept stratégique de plate-forme en position dominante qu'une forme de relief ou qu'une unité naturelle. D'ailleurs, l'appellation est absente ou presque des ouvrages du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle et ne s'impose qu'aux environs de la seconde guerre mondiale, à la faveur d'un double phénomène, celui du développement de la recherche géophysique (qui utilise dans son raisonnement des ensembles à très petite échelle), et celui de la prise de possession chinoise du Tibet[415]. Les géomorphologues français ne l'emploient guère, et lui préfèrent les expressions plus descriptives d'ensemble Tibet-Himalaya ou Tibet-Kuen lun-Himalaya.

Associer Himalaya et Tibet c'est mettre en exergue un processus d'orogenèse, c'est aussi mettre l'accent sur sa localisation comme massif bordier méridional d'une Asie du centre, avec laquelle il partage un certain nombre de caractéristiques communes. Curieusement, l'étude du Tibet comme élément constitutif de l'Asie centrale est négligée, alors même que les ouvrages traitant de la région confirment souvent dès l'introduction qu'il en est une des composantes[416]. Il est vrai que le territoire est demeuré " en retrait " de cette Haute Asie ballottée par les flots slave et han et participa d'un autre " Grand Jeu ", mais entre Russie et Inde. Il est aussi vrai qu'il ne participe plus, comme au début du siècle, d'un théâtre particulier, celui des approches occidentales et nord-occidentales de l'Inde pour lesquelles V. Chirol, correspondant du *Times* à Téhéran, avait inventé en 1902 le terme de " *Middle-East* "[417]. Mais s'il ne pose le même problème, " celui de populations méconnues que se disputent deux puissances rénovées par l'idéologie ", il constitue bien un " profond barrage entre deux mondes "[418].

b) Concept En Creux; Concept Creux

Pour situer le Tibet, nous pourrions évoquer le terme désuet de Haute Asie, qui se comprend comme l'ensemble des terres steppiques ou désertiques d'altitude moyenne ou élevée : Mongolie, Turkestan oriental (Xinjiang) et Tibet[419]. Cette unité morpho-climatique et topographique repose aussi de manière implicite sur un concept historique, celui de régions certes différentes mais liées par un destin commun en tant que dépendances

414 Mais limites malmenées depuis 1950 : voir chapitre sept.

415 Ni J.L. Dutreuil de Rhins ni G. Bonvalot ni E. Reclus n'emploient le terme, qui est de plus absent de la Géographie Universelle que dirigea Vidal de Lablache. Le premier emploi que nous ayons relevé date de 1941, sous la plume d'un étudiant chinois dont la thèse était de prouver l'appartenance de fait comme de droit du Tibet à la Chine, Lai Tze-Sheng, *Le problème tibétain*, Pedone, Paris, 1941, p. 1.

416 Se reporter, entre autres, à l'introduction de Louis Hambis, *La Haute Asie*, Paris, P.U.F., 1953.

417 L'invention revient en fait à l'amiral Mahan, qui désigna par ce terme une zone indéterminée centrée sur le golfe persique, P. Beaumont et alt., *The Middle East : a Geographical Study*, Chichester, John Wiley & Sons, 1976, p. 1.

418 René Cagnat et Michel Jan, *op. cit*., pp. 10-11.

extérieures de l'empire chinois[420]. Ce marquage historique est très fort et se complète d'une identité qui ne repose pas sur une unité ethnique, mais sur la non-appartenance des peuples de la Haute Asie à l'ethnie Han ainsi qu'au mode de vie sédentaire chinois.

La Haute Asie, c'est aussi l'Asie centrale, qu'on a défini au XIX^{ème} siècle comme *Touran*, monde des nomades et semi-nomades, en opposition à *Iran*, monde sédentaire[421] ; c'est aussi l'espace d'où sont issus les grands empires nomades : empire tibétain, empire mongol,... L'identification à un mode de vie particulier devient plus rare au XX^{ème} siècle, où l'Asie centrale est perçue en premier lieu comme un ensemble physique, une accumulation de chaînes de montagnes " dans le secteur compris entre le Baïkal et la plaine indo-gangétique "[422]. L'aspect humain n'est pas occulté, mais parfois réduit à une réalité perçue comme protohistorique ou préislamique[423], perdant par là même l'espace tibétain, non islamisé, ainsi que l'espace mongol. Pourtant, ce centre de l'Asie[424] est aussi le Turkestan, différencié après les conquêtes russes et chinoises en un Turkestan occidental et un Turkestan oriental, espace de peuplement des Turcs anatoliens et touraniens, intégrant aussi dans une acceptation plus large les peuplements mongols et tibétains (le *Turuk* était le rôdeur, le brigand, avant que de définir un caractère ethnographique), pour caractériser " l'asiatide "[425].

Parce qu'ils sous-tendaient pour le premier un espace politiquement non structuré et une solidarité ethnique implicite - le panturkisme - pour le second, les termes d'Asie centrale comme de Turkestan ont connu une éclipse en tant que définitions d'un oekoumène avec la formation de l'URSS puis de la RPC, et les politiques nationales d'intégration qui furent menées. Depuis 1991, le concept d'Asie centrale est toutefois réapparu, à la faveur de la désintégration de l'URSS, pour désigner les Etats nouvellement indépendants de l'ex-Asie soviétique, sans qu'y soit intégrée la portion

419 Paul Pelliot, *La Haute Asie*, opuscule sans lieu d'édition daté de 1933, p. 1. Le texte fut écrit pour saluer le retour de la "Croisière jaune", de la mission "Centre Asie" commanditée par André Citroën.

420 Vidal de Lablache, "Haute Asie", *Géographie universelle*, Paris, Armand Colin, 1929, tome VIII, p.236. Cette identité de destins sera d'ailleurs le thème central d'un livre de Louis Hambis, *La Haute Asie*, Paris, P.U.F., 1953, 126p. La définition de la Haute Asie qu'il donne est proche : entre Sibérie, Chine, Inde et Turkestan russe.

421 Article Asie centrale, M. Vivier de Saint Martin, *Nouveau dictionnaire de Géographie*, Paris, Hachette, 1879, p. 235.

422 *Géographie générale*, Paris, Gallimard, 1966, p. 238. Même définition dans l'article Asia, *Encyclopedia Britannica*, London, 1961, T-II, p. 513. L'Asie centrale y est limitée par les Himalayas, les basses terres de l'URSS asiatique, et la Chine. Les auteurs anglo-saxons ont forgé un autre concept, celui d'Inner Asia (Asie intérieure) : Denis Sinor, *Inner Asia : A Syllabus*, London, Bloomington and The Hague, 1969. On pourra aussi consulter Guy G. Imart, " The limits of Inner Asia : somme soul researching on new borders for an old frontier-land ", *Papers on Inner Asia*, Bloomington, Indiana University Research Institute, n°1-1987.

423 article Asie centrale, *Encyclopædia Universalis*, Paris, 1985.

424 A proximité de Kyzyl, capitale de la république de Touva, un monument marque le centre géographique de l'Asie.

425 René Cagnat et Michel Jan, *Le milieu des empires*, Paris, Robert Laffont, 1981, p. 37.

chinoise (Xinjiang, Gansu, Qinghai, Tibet, Mongolie intérieure) ! Selon le discours officiel chinois, l'Asie centrale n'est pas un " milieu des empires "[426], mais un ensemble d'Etats neufs, en situation de conflictualité latente, représentant à la fois une menace possible pour la stabilité des Etats voisins autant qu'un formidable enjeu géopolitique. Ce n'est pas un hasard si le gouvernement chinois a banni l'usage du terme pour désigner l'ouest de son territoire et a contribué au contraire à réactiver le concept à contenu plus culturel de " route de la Soie " pour désigner une certaine solidarité des Etats de centre-Asie (solidarité qui n'est plus alors perçue que comme historique et économique) qui lui permet de plus de réaffirmer l'ancienneté de l'implantation comme de l'influence chinoise dans cette région du monde[427].

Mais le terme d'Asie centrale, via le concept de route de la soie, n'a pas seulement une identité chinoise et devient un nouveau " milieu des empires " au travers des luttes d'influence que s'y livrent russes et chinois, mais aussi turcs et iraniens, ainsi que pakistanais et indiens, ouvertes à l'ouest des Tian Chan, discrètes à l'est. Par contre, le Tibet n'est pas (encore) inclue dans cet espace de luttes d'influences pour l'heure économiques, même s'il est de nouveau perçu dans le monde universitaire comme faisant partie intégrante de l'Asie centrale[428].

iii- Pratiques Héritées Et Discours Actuels Sur La Frontière

Ceux qui furent sans doute les principaux " traceurs de frontières " de la couronne britannique (à qui on doit le dessin de plus de 36% des frontières asiatiques) ont a priori négligé les pratiques de délimitation jusque là employées par les Etats qu'ils assujettirent, privilégiant une expérience acquise autant dans le reste de l'empire qu'au Royaume-Uni[429]. En Inde comme en Chine existait pourtant une longue expérience de gestion des limites de la souveraineté politique et fiscale, allant jusqu'à la démarcation[430].

[426] Selon la belle phrase faisant titre de René Cagnat et Michel Jan, *Le milieu des empires*, Paris, Robert Laffont, 1981, 323p. Un symposium organisé par l'Académie des Sciences sur la théories des nationalités en juin 1990 concluait que le Xinjiang n'appartenait pas au monde islamique et que la nationalité ouïgoure n'existait pas, Valérie Niquet, " Le Xinjiang et les républiques soviétiques d'Asie centrale ", *courrier des pays de l'Est* n°355, décembre 1990, pp. 53-64.

[427] D'ailleurs, le responsable du programme développé par l'UNESCO n'est-il pas de nationalité chinoise?

[428] Voir entre autres la lettre de l'*International Institute for Asian Studies*; mais un autre découpage apparaît de plus en plus fréquemment, tenant compte des nouvelles données économiques, qui intègre dans un même ensemble Asie centrale et Asie du sud, singularisées par leurs écarts de développement à l'Asie - de l'est - et à l'Europe (même russe).

[429] L'Irlande fut, selon Michel Foucher, un formidable terrain d'expérimentation de toutes les pratiques de gestion et de délimitation de l'espace, comme le fut la marche d'Ecosse au Moyen Age. Sur la question des pratiques anglaises pré-coloniales, on pourra se reporter à Robert Bartlett et Angus MacKay (édit.), *Medieval Frontier Societies*, Oxford, Clarendon Press, 1989.

[430] Ce qui compte n'est pas tant l'antiquité de la pratique de délimitation que son usage continu. A ce titre, l'histoire de la région en question ne connu pas, comme en Europe, de Moyen Age " dé-limitant " où les pratiques carolingiennes furent oubliées, où la théorie féodale du domaine s'imposa face à la théorie romaine de la souveraineté.

1) Pratiques Pré-Coloniales

a) De La Connaissance Du Terrain Et De Sa Démarcation

L'expérience de bornage s'appuyait en Chine sur une tradition géographique qui repose sur une connaissance précise (et transmise) de l'espace administré et de son histoire. Les sinologues peuvent s'appuyer sur les *Shi lu* ou " notes véridiques " qui retracent la vie des empereurs successifs, dès le III^{ème} siècle avant J.-C. Compilées et réécrites par les historiens des dynasties suivantes qui y puisent leur légitimité, elles représentent, au travers des *Ben ji* (chronologies dynastiques), des *Biao* (généalogies des dignitaires et fonctionnaires) et des *Zhi* (monographies) des sources précieuses, " même si elles sont, le plus souvent, très " orientées " "[431]. Dans ces différentes histoires officielles, la place allouée à la géographie est remarquable : elle oscille entre 10% et 18% du total des ouvrages et atteint même 28% dans l'histoire officielle des Qing[432].

A cette forte production de géographie administrative est associée une production cartographique dont est responsable, au moins depuis le II^{ème} siècle, un bureau topographique, le *Tchifang chi*, " chargé de mesurer le pays et de dresser des cartes "[433]. Une des fonctions des géographes était d'enregistrer les limites des principautés et des domaines : Li Huan, commissaire sur les frontières du Tibet, avait dessiné en 1040 une carte des régions dont il était en charge[434] ; la première carte jamais imprimée dans un livre, la Yü Chi Thu, est un remarquable exemple de la précision comme de la qualité du travail topographique réalisé, sur un carroyage final de 100 li de coté[435].

L'espace chinois fut borné, cadastré dès la fondation de l'empire, dont les limites internes seront plus ou moins " stabilisées " sous la dynastie Tang[436]. C'est avant tout l'espace du noyau territorial que contrôla la dynastie Han, considérée comme fondatrice de l'identité chinoise[437], et que protègent les Grandes murailles, archétype de la frontière linéaire à fonction de barrière. D'abord muraille de défense entre Etats féodaux, elle devint sous la dynastie des Qin (règne de Shi Huangdi) un ouvrage continu ayant comme fonction de stabiliser les conquêtes en Chine même : ***" Comme les murs d'une ville, la***

[431] Denys Lombard, *La Chine impériale*, Paris, P.U.F., 1987, p. 7.

[432] Pourcentage du nombre de chapitres consacrés, selon Etienne Balazs, *La bureaucratie céleste*, Paris, Gallimard, 1968, p. 57.

[433] Elisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle*, Paris, Hachette, 1882, t.VIII, p. 251.

[434] Joseph Needham, *Science and Civilisation in China*, Cambridge, C.U.P., 1959, T.III.

[435] Soit 5 km de côté. Jacques Gernet, *Le monde chinois*, Paris, Armand Colin, 1990, p. 297.

[436] Pierre Trolliet, " les niveaux d'administration et de contrôle du territoire ", *L'état de la Chine*, Paris, La Découverte, 1989, p. 28.

[437] Les Chinois se nomment Han jen (les Hans) plutôt que Zhong Guo Jen (les gens de Chine). Dans le sud du pays, on parle plutôt de Tang jen (les gens des Tang) en référence à la dynastie colonisatrice de cette région de Chine.

muraille était un signe de l'appropriation politique, à usage interne " [438]. D'un point de vue défensif les Grandes Murailles ne constituent qu'un des éléments d'un ensemble beaucoup plus vaste : ***" tribus ralliées qui collaborent à la défense contre les incursions, postes, fortins et garnisons avancées, colonies militaires, territoires mis en valeur par des populations déportées, élevages de chevaux... "*** [439].

Les murailles formaient une barrière contre les Barbares, qui coïncidait à moyenne échelle avec la ligne de contact entre sédentaires et nomades, et dont les tracés ont constamment varié au cours des siècles, marquant chacun la ligne de défense d'un pouvoir impérial affaibli face à une poussée barbare. Construites pour contenir les peuples d'Asie centrale, elles s'étendaient ***" du golfe de Chili aux montagnes bordières du Tibet "*** [440], mais eurent en fait plus souvent une fonction de barrière douanière et de contrôle des migrations (dans les deux sens) que celle de ligne de défense.

[438] Michel Foucher, *op. cit.*, p. 66. Les premières barrières servirent sans doute à protéger au nord-ouest et à l'ouest le berceau de la dynastie fondatrice : le bassin de la Wei.

[439] Jacques Gernet, *Le monde chinois*, Paris, Armand Colin, 2° édition 1990, p. 114.

[440] Alaistair Lamb, *op. cit.*, p. 22.

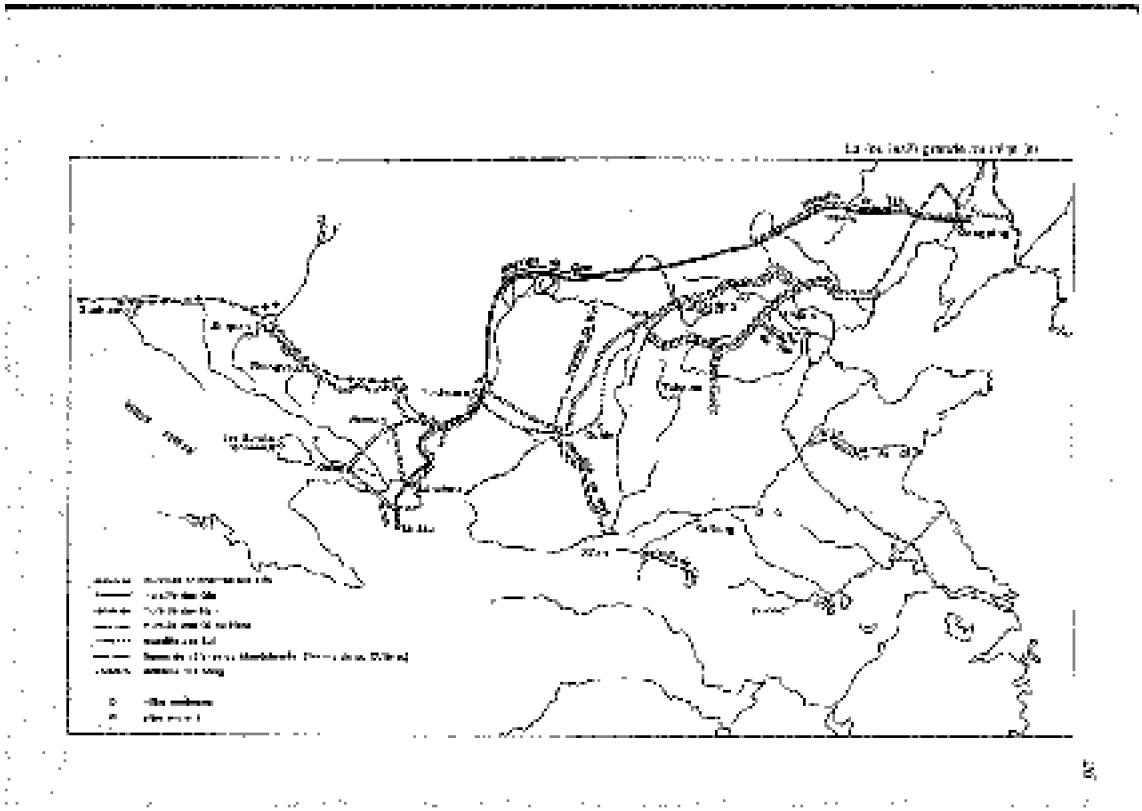

Figure 26 : La (ou les) grande (s) muraille (s)?

441

Les techniques chinoises de gestion des frontières sont marquées par une remarquable pérennité jusqu'à l'époque contemporaine : s'ils ne renforcèrent que peu les Grandes Murailles, les souverains successifs de la dynastie Qing n'en conservèrent pas moins la pratique d'une démarcation " franche " de la frontière, comme en témoigne la " Palissade d'osier " (*liutia bian*) érigée en Mandchourie entre 1653 et 1682 [442]; de même, au début du XX^{ème} siècle existaient encore des palissades marquant la frontière avec le Tibet dans la région du Kham[443].

441 Source : Jacques Gernet, *Le monde chinois*, 1990.

442 Voir G. Mélikhov, " A propos de la frontière septentrionale du patrimoine territorial des féodaux mandchous (qing) à l'époque de leur conquête de la Chine (années 40-80) du XVIIè. ", *Russie-Chine aux XVIIè-XIXè siècles*, Moscou, Editions du Progrès, 1985, pp. 13-58.

L'Inde a développé une même tradition de bornage des limites politiques, qui ne s'est pas semble-t-il accompagnée d'une production cartographique et de géographie administrative semblable à celle qui se développa en Chine. Les études géographiques sont absentes en Inde, sauf à prendre des aspects de descriptions mythiques : le Gandhamadam évoque le " plateau tibétain " ; le Mahabharata fournit la description d'une Inde déjà totalement explorée et dans la partie intitulée *Mahaprastana* on trouve la description du pays au nord du Grand Himalaya[444]. Les descriptions se font aussi poétiques, comme dans les Purana, le Kumara-sambhava ou le Meghaduta [445], ou pratiques, comme guide de pèlerinage[446].

La culture politique du sous-continent fut aussi différente, notamment dans la gestion des conquêtes : les différents empires hindous ne furent jamais constitués selon un système unitaire ou féodal mais furent plutôt des systèmes tributaires, dont le village constituait l'unité territoriale de base, stable, peu affectée par les conquêtes successives[447]. Hors des domaines royaux, le prince ne disposait en fait comme type de pouvoir que le droit de percevoir un pourcentage sur les récoltes de l'exploitant privé, et ne pouvait l'exproprier qu'en de rares occasions[448].

Elle s'est aussi doté d'un corpus de termes légaux relatifs à la limite, distinguant *sima* - frontière d'Etat autant que limite de propriété (littéralement : dessiner une ligne) - de la ligne de protection fortifiée ou de la marche : *anta* [449] ; un troisième terme, *avadhi*, semble désigner la ligne frontière. A cette terminologie complexe était associée une pratique de gestion des conflits de frontière par arbitrage, où le critère discriminant était la prescription acquisitive.

Ces pratiques eurent surtout une validité à l'intérieur de la plaine du Gange. En périphérie, de même qu'autour de l'espace chinois, on note la relative permanence de

443 Henri d'Ollone, *Les derniers barbares*, Paris, You-Feng, 2° édition 1988, p. 248.

444 K.M. Panikkar, *Histoire de l'Inde*, Paris, Fayard, 1958, p.38.

445 Alors que les contacts entre l'ensemble indo-ganétique et les Himalayas sont anciens, l'étude indienne des Himalayas *"entered the region in the footsteps of the British"*, S.K. Chaube, " Modernization and adaptation in the Himalayas : a conspectus ", S.K. Chaube (éd.), *The Himalayas, profiles of modernisation and adaptation,* New Delhi, Sterling Pub., 1985, p. 2.

446 On peut consuslter, pour une version moderne de cette géographie pérégrine le livre de Sri Swami Pranavendra Saraswati, *Kailas-Manasarovar*, Delhi, Surya, 1949, 242p., qui est un ouvrage entièrement consacré à une description à la fois géographique et religieuse du pèlerinage au Manasarovar et au mont Kailash. C'est semble-t-il cette forme de géographie religieuse qui a longtemps prévalu au Tibet, autre espace (hindou) bouddhiste, voir les travaux d'Eric Meyer.

447 H.N. Sinha, *The Development of Indian Polity*, New Delhi Asia Pub., 1963, pp. 12-14.

448 U.N. Ghoshal, *A history of Indian political ideas -the ancient period and the period of transition to middle ages*, Bombay, O.U.P., 1959, p. 135.

449 Par analogie : les antapala, administrateurs des régions-frontière, disposaient d'un statut juste inférieur à celui des ministres du gouvernement, U.N. Ghoshal, *A history of Indian Public life : the pre-Maurya and the Maurya periods*, Bombay, O.U.P., 1966, p. 69.

discontinuités majeures, que représente au nord le Teraï ; une ligne moins nette englobe le Penjab, entre le *daman i koh* (le liseré de la montagne : une ligne Kirthar-Daman) et la Sutlej, (coïncidant à petite échelle avec l'aire de peuplement sikh) ; au sud, la chaîne des monts Vindhyâ forme une rupture majeure entre Inde du nord et plateau du Deccan ; enfin le coude du Gange marque traditionnellement la limite orientale de la civilisation hindoue.

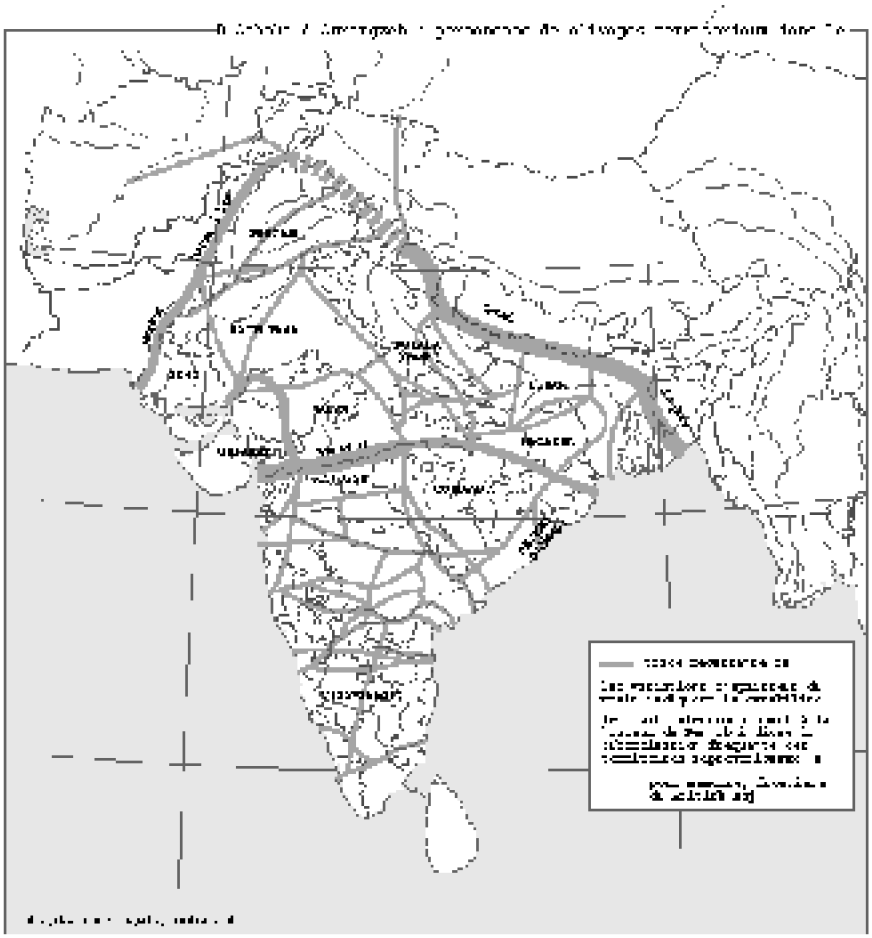

Figure 27 : D'Ashoka à Aurangzeb : permanence de clivages territoriaux dans le sous-continent.

[450]

Mais ces discontinuités ne furent pas systématiquement appuyées sur des complexes continus de défense fortifiée, même si l'Arthashastra recommandait l'établissement de solides défenses frontalières, localisées sur les sites favorables[451], même si on peut citer la chaîne de forteresses qu'établit le dernier souverain de la dynastie Ghulam - Ghiyas-ud-din Balban - à la frontière nord-ouest du pays, pour lutter contre les incursions

[450] Source : O.H.K. Spate, *India and Pakistan*, 1968.

mongoles[452].

b) Traités De Frontières

Les dispositifs lourds de gestion des limites très marqués par une pratique de type impérial n'empêchaient pas, en Chine comme en Inde, une gestion plus " classique " du voisinage par la signature de traités de frontières. Cela peut paraître paradoxal d'observer dans ce secteur du globe l'existence de frontières récentes, datées pour la plupart des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles et inachevées, alors qu'au travers de l'histoire s'est affirmée une pratique récurrente du tracer (ou plutôt du marquer)-frontière. Les traités ***" étaient tout d'abord utilisés pour fixer les concessions ou acquisitions territoriales, car dans ces cas-là un texte écrit était nécessaire pour indiquer concrètement les frontières "*** [453]. Dans l'histoire de l'Himalaya, les traités furent fréquents, établissant des frontières qui étaient avant tout démarquées dans les points de passage, par des bornes sur certaines desquelles était gravé le texte du traité. Hors des régions les plus fréquentées, la frontière restait très souvent imprécise : ***" Dans les deux camps, les chefs sont un peu livrés à eux-mêmes, loin de leurs gouvernements ; les frontières sont impossibles à délimiter sur des milliers de kilomètres et sans le secours de la cartographie "*** [454].

Entre Chine et Tibet furent signés pas moins de huit traités entre le VII^{ème} et le IXème siècles, soit en 705-710, 730, 756, 765, 783, 784, 822-823[455]. En 822-23, Tibétains et Chinois signèrent le dernier traité de cette période, qui confirme le tracé de frontière de 783 qui reprenait à la formulation près celui de 730[456] :

" On convient que le territoire des Tang, à droite de la préfecture de King, se terminait au défilé de T'an-tcheng-hia ; à droite de la préfecture de Long, avait

[451] l'**Arthashastra** (L'enseignement du profit), fut sans doute été écrit vers le IV°-III° siècle avt. J.-C. par Kautiliya, ministre de Chandragupta Maurya. Au travers de 150 chapitres regroupés en quinze livres, l'ouvrage se veut " la science au moyen de laquelle on obtient et on protège la terre habitée par les hommes, c'est à dire la science de la politique ", Jean Alphonse Bernard, *L'Inde, le pouvoir et la puissance*, Paris, Fayard, p. 17.

[452] K. Antonovan, G. Bongard-Lévine, G. Kotovski, *Histoire de l'Inde*, Moscou, Editions du Progrès, 1979, p. 232.

[453] V. Mianiskov, *L'empire des Qing et l'Etat russe au XVIIè siècle*, Moscou, Editions du Progrès, 1985, p. 67.

[454] Jacques Bacot, *Introduction à l'histoire du Tibet*, Paris, Société Asiatique, 1962, p. 20.

[455] Les dates des traités varient selon les sources. Celles-ci sont extraites de M.C. van Walt van Praag, *The status of Tibet*, London, Wisdoms publications, 1987, p. 205. A cette époque, le Tibet signa aussi des traités de frontière avec le califat abbasside (810) et le Siam (en 750-754). D'autres traités furent sans doute signés, mais les annales ne semblent pas avoir retenu leur existence. Parfois la ratification (à l'époque la cérémonie d'acceptation) d'un traité par l'un ou l'autre des protagonistes était tardive : d'où deux dates pour un même traité selon la source consultée.

[456] Traduction du Sin Tang Chou, chapitre 216B, Paul Peillot, *Histoire ancienne du Tibet*, Paris, Maisonneuve, 1961, p. 114. Le texte du traité fut en outre gravé sur 3 bornes : l'une fut érigée à Gungu Meru pour démarquer les deux pays, la seconde à Chang'an, alors capitale de l'empire chinois et la troisième à Lhasa, où on peut encore la voir, devant l'entrée du Jokhang.

pour limite le T'sing-chouei ; à l'ouest de la préfecture de Fang, se terminait à la sous-préfecture de T'ong-kou ; dans le Kien-nan, se terminait à la rivière Ta-Tou des Si-chan. Le Tibet occuperait les préfectures de Lan, Wei, Yuan, Houei ; à l'ouest, il aurait pour limite Lin-t'ao ; à l'est la préfecture de T'cheng ; il vient jusqu'aux divers Man Mosie à l'ouest du Kien-nan et se terminerait au sud-ouest de la rivière Ta-Tou. Au nord du grand fleuve [Hoang Ho], depuis Sin-t'swan-kuin le territoire tibétain arriverait jusqu'au sud du grand désert, et aurait pour limite le T'o-t'o-ling [col du chameau] des monts Houo-lan. L'espace entre serait territoire neutre ".

En fait le traité, comme les précédents, définit une frontière entre les empires tibétain et chinois où est réservée une zone neutralisée, une zone " heurtoir " échappant à l'administration des deux Etats. Mais il ne définit pas la totalité de l'interaction, puisque le contact direct entre les deux empires s'étendait à cette époque approximativement du sud de Xining jusqu'à Kashgar en longeant le piedmont de l'Altyn Tagh mais seulement la portion où le contact est " direct ". Au-delà, il semblerait que la reconnaissance mutuelle des acquisitions territoriales se fit par simple échange de lettres, pour la section nord ; au sud, prenaient place les marches sino-tibétaines, dont le contrôle par les uns ou les autres demeura incertain jusqu'à la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

Le traité apparaît comme un texte de compromis entre les deux pouvoirs : la répétition de la description du tracé de frontière par rapport aux textes antérieurs, comme la modestie des termes employés, indiquent la faiblesse des deux adversaires qui obtiennent par cet accord un répit dans leurs luttes. Le traité clos en fait, avec la mort d'Haroun al Rashid survenue en 809, le premier "Grand Jeu" de la région, qui opposa Tang, Tibétains de la dynastie Yarlung et Abbassides.

Le traité fournit une indication supplémentaire, qui est celle de l'égalité de traitement des deux monarques : la dynastie Tang n'avait pas intégré dans son vocabulaire diplomatique la notion de " traité inégal " telle qu'elle fut abondamment mobilisée par la dynastie Qing, puis la Chine républicaine et enfin la Chine communiste pour caractériser un traité ou accord signé avec une puissance étrangère. Les traités inégaux furent initialement invoqués pour deux espaces : la Chine côtière et les limites septentrionales de la Mandchourie, remettant en cause à la suite des défaites militaires Qing l'intégrité du territoire chinois et celle du sanctuaire mandchou[457]. Le terme apparaît ensuite pour désigner l'ensemble des traités sino-russes, comme le traité de Kuldja (25/7/1851), la convention de Pékin (1860) et le protocole de Chuguchak (1864), puis tous les traités signés avec d'autres puissances étrangères.

2) L'apport Britannique

La problématique de la " bonne " frontière a été largement mobilisée par les " traceurs de frontières " quand l'émergence de nouvelles entités étatiques territorialisées rendit

[457] Le traité de Nankin (29 août 1942) est le " *premier des traités inégaux dont la Chine fut victime dans l'histoire moderne* ", E100, *Histoire de la Chine moderne (1840-1919)*, Paris, Editions du centenaire, 1978, p550. Par contre, le traité de Nerchinsk (7/11/1689) n'est pas considéré comme " inégal ", *ibid*., p. 548. En fait, le terme de " traité inégal " paraît surtout utilisé quand les monopoles de l'empire mandchou - dont le commerce extérieur - sont menacés, plus encore que l'intégrité territoriale.

nécessaire la conduite d'une réflexion théorique, mais aussi technique et opérationnelle sur la frontière. Ce n'est pas étonnant si l'empire britannique à son apogée fut à l'origine de nombreuses réflexions sur les frontières, comme celle que présenta en 1907 George Nathaniel Curzon, marquis de Kedleston, qui synthétisait une expérience acquise en tant que vice-roi des Indes de 1899 à 1905, après avoir été sous-secrétaire au ministère des affaires étrangères et au ministère de l'Inde.

La réflexion de Curzon est difficilement dissociable de celles de Sir Thomas Holdich et de Sir Henry McMahon, qui furent véritablement des patriciens, des " marqueurs de frontières " plutôt que des " traceurs de frontières ", maîtres d'ouvrages des limites nord du British Raj[458] :

.

le premier, comme *Surveyor General of India*, participa de 1878 à 1898 à l'élaboration de la Frontière du Nord-Ouest ; il fut aussi membre de la commission frontalière Argentine-Chili. On le retrouvera aux cotés de Lord Curzon, comme Haut-Commissaire britannique en Russie du sud, chargé d'aider à l'administration de la région tenue par l'armée blanche[459] ;

.

le second, nommé secrétaire des Affaires Etrangères de l'Inde en 1911, fut le maître d'oeuvre de la construction de la Frontière du Nord-Est, liant son nom à la frontière qu'il négocia avec le représentant du gouvernement tibétain en 1914. Débutant sa carrière dans la *Sikh Frontier Force*, il fut *Political Agent* à Gilgit, Chitral et au Baloutchistan et participa aux côtés de Mortimer Durand à la négociation de la frontière indo-afghane en 1893, dont il reprendra 20 ans plus tard les techniques.

" *Frontiers* ", un des premiers textes traitant du thème des frontières politiques, est le reflet de l'expérience de Lord Curzon comme administrateur politique, qui attribua une place prépondérante aux frontières dans les relations internationales : ***" les frontières sont réellement le fil du rasoir sur lequel sont suspendues la guerre ou la paix, la vie ou la mort pour les nations "*** [460]. Il partagea avec les stratèges et diplomates britanniques l'exemple de l'empire romain, comme référence[461] et comme obsession pour son incapacité à garantir durablement ses frontières : ***" Les frontières ne devraient pas être perpétuellement modifiées et devraient plutôt coïncider avec des ruptures naturelles ou géographiques "*** [462]. Evaluant l'efficacité d'une frontière en fonction de (1) sa facilité d'identification [frontière visible] ; (2) la barrière qu'elle peut offrir aux communications ; (3) sa défendabilité[463] ; il observa que ***" les possesseurs des***

458 Il faudrait ajouter le nom de Mortimer Durand, qui fut le maître d'ouvrage de la construction de la Frontière du Nord-Ouest, mais qui ne semble pas avoir développé de réflexion théorique sur les frontières, à l'encontre des autres acteurs britanniques.

459 Ils y retrouveront d'ailleurs Halford MacKinder, qui occupa la fonction de Haut-Commissaire en Russie du sud de 1919 à 1920.

460 *" Frontiers are indeed the razor's edge on which hang suspended the modern issues of war and peace, of life or death to nations "*, G.N. Curzon, Frontiers*, The Romanes lectures*, Oxford, Clarendon Press, p. 7.

461 Rudyard Kipling, le grand rapporteur des faits de l'empire victorien, lui consacra plusieurs chapitres d'un livre : *Puck de la Colline au Lutin* (*Puck of Pook's Hill)* en 1906.

montagnes disposent d'un immense avantage sur les occupants des plaines [464] ". Ce qu'entérina T.H. Holdich : ***" Les frontières doivent être des barrières - si elles ne peuvent être géographiques ou naturelles, elles doivent être artificielles et aussi fortes que la technique militaire le permet "*** [465].

La recherche de la sécurité (ou de l'avantage-terrain) transparaît au travers d'une classification des frontières selon leur dépendance ou non de supports physiques[466] :

.

les frontières artificielles, soit les palissades, remparts ou murailles, les zones neutres, comprenant marches, territoires neutralisés et tampons artificiels, Etats-tampons (avec ou sans partage de suzeraineté) et les Etats protégés par des garanties internationales ;

.

les frontières naturelles qui sont celles qui longent les mers, les déserts, montagnes, forêts, marais et marécages[467].

Curzon définit aussi un second type de frontières naturelles, ***" soit celles réclamées par les nations comme naturelles selon des critères d'ambition, de convenance, ou plus souvent de sentiments. Les tentatives de réaliser des frontières de ce type ont été responsables de nombreuses guerres, et de quelques unes des plus tragiques vicissitudes de l'histoire "*** [468].

S'il ne négligea pas de distinguer entre *boundary* et *frontier*, il employa indifféremment les deux termes ; de même s'il admit que la frontière puisse être soit une ligne, soit une zone, il négligea d'étudier la première, considérant en outre qu'en Asie l'idée d'une frontière démarquée était ***" essentiellement un concept moderne [...] Il serait plus exact de dire que la démarcation n'a jamais pris place excepté sous la pression européenne et par l'intervention de représentants européens "*** [469]. Hommes de terrain, Holdich et McMahon ont nuancé et enrichi de leurs propres

462 *" Boundaries should not be shifting perpetually and should best correspond to natural or geographical lines of division "*, Curzon, *op. cit*., p. 32.

463 *Ibid*., p. 23.

464 *" The holders of the mountains have an immense advantage [...] against the occupants of the plains "*, *id*., p. 7.

465 " *Boundaries must be barriers - if not geographical and natural they must be artificial and strong as military device can make them ", Th*omas Holdich, *Political Frontiers and Boundary Making*, London, 1916, réimp. Macmillan, 1956, p. 46.

466 John Finch, *The Natural boundaries of Empires and a new view of colonisation*, London, Longman, 1844, fait déja la distinction entre frontières naturelles et frontières artificielles.

467 *Id*., pp. 24-33.

468 " *namely those which are claimed by nations as natural on grounds of ambition, or expediency, or more often sentiment. The attempt to realise Frontiers of this type has been responsible for many of the wars, and some of the most tragical vicissitudes in history "*, *id*., p. 54.

expériences la typologie de Curzon : ***“ Une zone frontière définit un large espace frontalier qui, sans doute par la vertu de sa nature géographique accidentée ou d’autres facteurs physiques, pourrait servir comme zone-tampon entre deux ou plusieurs Etats. Une frontière devrait être une ligne clairement définie, exprimée en termes verbaux (“ délimitée ”) ou par une série de marques physiques sur le territoire (“ démarquée ”)*** [470].

Le dédain que Curzon porta aux limites “ naturelles ” (suivi en cela par Holdich et par McMahon) comme l’établissement d’une classification binaire dissociant les supports physiques et les modes de contrôle politique des régions frontières relèvent d’une démarche qui apparaît plus politique que scientifique, plus pratique que théorique. Elle répondait aux besoins de son inventeur qui, administrateur de l’empire des Indes, eut pour préoccupation majeure de gérer et de compléter les 9600 km de frontières terrestres entourant les possessions britanniques, de garantir leur intégrité : ***“ C’est, vraiment, un fait remarquable à propos de notre contrôle impérial de l’Inde que nous puissions trouver une frontière presque aussi invulnérable que celle de Grande Bretagne”*** [471]. Curzon préconisa (et oeuvra pour) l’établissement d’une **frontière scientifique**, qui associerait ***“ capacités naturelle et stratégique, et qui en plaçant à la fois l’entrée et la sortie des passes entre les mains de la puissance défendante, oblige l’ennemi à conquérir les approches avant de pouvoir utiliser le passage ”*** [472].

Spécialiste de la question russe, Curzon écrivit son ouvrage trois ans après que MacKinder eut formulé sa théorie du “ pivot géographique de l’histoire ”. De fait, la *frontière scientifique* apparaît rétrospectivement comme un concept de définition du voisinage, *opérant à petite échelle*, dans le contexte spécifique du début du siècle, qui était celui d’une lutte entre empires coloniaux[473]. Les frontières léguées par les Britanniques, et qui sont devenues des frontières nationales, étaient avant tout des limites d’empires : en Inde, les administrateurs du Raj n’ont pas tant négligé les pratiques antérieures à leur arrivé, qu’ils ont conçu des dispositifs particuliers de gestion de limites politiques, dotés des fonctions spécifiques aux *finis imperii*.

469 *"It would be true to say that demarcation has never taken place except under European pressure and by the intervention of European agents"*, *id*., p. 7.

470 A.H. McMahon, *Journal of the Royal Society of Arts 1935-1936*, London, 1936, p. 3.

471 *“ It is, indeed, a remarkable fact about our Imperial hold on India that we should find a frontier for India almost as invulnerable as that of Great Britain ”,* Thomas Holdich, *Political Frontiers and Boundary Making*, London, 1916, réimp. Macmillan, 1956, p. 126.

472 *"a Frontier which unites natural and strategical strength, and by placing both the entrance and the exit of the passes in the hands of the defending Power, compels the enemy to conquer the approach before he can use the passage"*, *ibid*., p. 7.

473 Ministre des affaires étrangères de 1919 à 1924, Lord Curzon appliquera ce concept de frontière scientifique sur d'autres terrains, européens : la ligne Curzon, frontière proposée entre Pologne et Russie soviétique en 1919 et dont le tracé sera repris par les Soviétiques en 1945. Il sera en 1923 le principal artisan du traité de Lausanne qui institua des frontières appuyées sur des formes du reliefs : cours de l'Evros entre Turquie et Grèce; lignes de crête entre Turquie et Bulgarie. Notons que c'est le traité de Lausanne qui - en Europe - généralisa les transferts de population.

3) La Frontière Autour Des Himalayas, Pratiques Et Discours Actuels

Le caractère globalement litigieux des frontières entre les pays d'Asie du sud et la Chine a généré une ample littérature sur les conflits en cours mais n'a pas fait naître de littérature abondante sur la théorie de la frontière. Aussi, tenterons-nous de pallier cette faiblesse en reconstituant, non pas les discours des uns et des autres, mais leurs pratiques avérées :

.

elles sont appréhendables par l'intermédiaire des revendications formulées par les protagonistes. Pour les cas indien et chinois nous disposons des *livres blancs*, établis par les deux partis comme documents de travail lors des négociations de 1960[474]. Le terme " négociations " est sans doute mal choisi, comme nous le constaterons plus loin : si l'attitude indienne manqua sans doute de clarté, la Chine ne chercha rien d'autre que de faire reconnaître sur le papier les positions qu'elle occupait sur le terrain.

.

les revendications révèlent, au travers des documents présentés pour les étayer, les conceptions respectives des uns et des autre quant aux frontières, notamment les types de supports privilégiés, notamment le vocabulaire conceptuel utilisé.

.

une seconde source est constituée par les décisions prises sur les frontières, au travers des communiqués communs ou unilatéraux parus dans la presse, ainsi que des traités négociés. Le récolement réalisé depuis 1962 (au moins pour la presse française) est sans doute incomplet - puisque s'appuyant sur les seules informations parues dans la presse écrite -, mais permet malgré tout de dégager plusieurs configurations, plusieurs types de supports de frontières.

a) La Frontière Traditionnelle (traditional Boundary)

C'est un des concepts qui furent les plus employés dans les discussions frontalières en Himalaya, et qui constitue en outre une des bases de la rhétorique chinoise lors des négociations de ses frontières. Les définitions des frontières prennent parfois des formes singulières : il en est ainsi du testament de *Kyi-de Nyi-ma-gön* (environs de 930) qui ne fut pas un traité. Il sera pourtant considéré par la suite comme le document de référence définissant la partition territoriale " traditionnelle " entre Ladakh et Tibet. Il précise en fait l'héritage du fils aîné *Pal-gyi-gon* qui reçoit :

" Maryul de Mnah ris [Ngari], les habitants utilisant des arcs noirs, Ruthogs [Rudok] à l'est et la mine d'or de Hgog [peut-être Thok Jalung, important gîte aurifère] ; à proximité Lde-mchog-dkar-po [Demchok] ; à la frontière Ra-ba-Dmar-pa ; Wanle [Hanle], jusqu'au sommet de la passe des rocs Yi mig [Imis la] ; vers l'est jusqu'au pied de la passe du Cachemire [Zoji la], de la pierre caverneuse jusque ici, jusqu'en direction du nord jusqu'à la mine d'or de Hgog ; tous les lieux appartenant à Rgya "[475].

Le texte est fondateur du Ladakh comme entité bouddhiste indépendante et sera en cela affecté d'un caractère sacré : ***" les frontières, fixées à l'origine ... seront respectées "***

[474] En tout, près d'une quinzaine de " livres ", auxquels il faut ajouter la synthèse commune réalisée peu avant les affrontements de 1962, *Report of the Officials of the Government of India and the People's Republic of China on the Boundary Question*, New Delhi, Ministry of External Affairs, 1961, qui se compose d'une brève introduction technique relative aux noms des représentants et aux lieux de réunion, et de deux rapports dans lesquels les délégués indiens et chinois justifient leurs positions respectives.

précise l'article 1 du traité de Tingmosgang[476]. La définition fut reprise sans changement (en fait non reformulée) dans les traités signés entre Tibet et Ladakh en 1684, puis en 1842 et 1852, et enfin réactivée par le gouvernement indien pour mieux soutenir sa revendication de l'existence d'une " traditional boundary " au sud du Lanak la.

La frontière fut en outre démarquée en 1687, mais seulement entre Demchok et la colline de Karbonas, même si un doute subsiste quand à la coïncidence entre la ligne démarquée et la limite de l'espace défini comme ladakhi dans le " traité " de 930.

La formulation de revendications s'appuyant sur la tradition, soit sur des traités de partage de territoires ou de frontières, n'est pas une exclusivité indienne ; elle est aussi invoquée par le gouvernement chinois. L'usage en est toutefois différent : ainsi ce dernier ne remettra pas seulement en cause la validité du traité, ou la possible absence de coïncidence entre les deux lignes, mais aussi la nationalité du Ladakh, considérant que Kyi-de Nyi-ma-gön fut " un prince local du Tibet chinois "[477] : la tradition peut être comprise selon des échelles différentes! De fait, les représentants chinois manièrent à l'excès une rhétorique à base de " syllogisme rétroactif " : le Tibet est aujourd'hui partie intégrante de la Chine, donc le Tibet a toujours fait partie de la Chine[478].

Si l'argument d'une frontière traditionnelle sera régulièrement invoqué, il le sera rarement sur la base de traités " historiques " (implicitement antérieurs à l'occupation britannique de la région) - trop rares - mais selon d'autres critères ayant trait à une pratique coutumière ou à l'administration des territoires litigieux.

b) La Frontière Coutumière (costumary Boundary)

La conception d'une " frontière coutumière " - définissant une souveraineté de fait -, est validée par la mise en évidence d'une pratique avérée et récurrente de l'espace jusqu'à la frontière. Critère sans conteste le plus fréquemment invoqué par les deux partis au cours des discussions sino-indiennes, la " customary boundary " forma aussi le référent lors des négociations des traités entre la Chine et ses voisins, entre l'Inde et ses voisins. Elle

475 Francke, " Antiquities of Indian Tibet ", Archeological survey of India, II, p. 94, cité par M. Fischer, Himalayan battleground, p. 19.

476 Voir chapitre cinq pour l'intégralité du texte.

477 *" a local prince of China's Tibet "*, *Report of the Officials of the Governement of India and the People's Republic of China on the Boundary Question*, New Delhi, Ministry of External Affairs, 1961, p. CR-56. Comme le remarquent M. Fisher & alt., *Himalayan battleground*, London, Pall Mall Press, 1963, p. 21, *" Even the most exuberant Chinese historians have never claimed that Tibet was part of China in the tenth century "*.

478 La perception du lien unissant Tibet et Chine a connu une évolution notable depuis 1949 : pendant la période maoïste on considère qu'il remonte aux Han, ou au moins à la fondation du Tibet historique par Srong Tsen Gampo; au cours des années 1980 le lien est daté de l'occupation du Tibet par les troupes de Koubilaï, puis de l'occupation au XVIIIème par les troupes Qing. Le discour officiel chinois privilégie aujourd'hui le lien avec la dynastie Yuan, voir chapitre sept. En fait " *l'histoire des Tibétains [...] forme une composante inaliénable de l'histoire de Chine* ", Wang Furen et Suo Wenqing, *Highlights of Tibetan History*, Beijing, New World Press, 1984, p. 7.

permet de plus "d'évacuer " le problème de la reconnaissance des traités conclus par les systèmes politiques antérieurs, en recadrant les négociations sur les seules pratiques administratives ou sociales .

L'usage coutumier dans la région est celui de partage d'alpages, de territoires de chasses, ou d'activités liées à l'exploitation du sol ou plus rarement du sous-sol (sel, or). L'existence de lieux de campement est certes la preuve d'une utilisation humaine de la région mais ne suffit pas à en préciser la nationalité, notamment dans le cas d'une pratique saisonnière ou épisodique. Les représentants chinois mirent en avant l'origine turque de la toponymie à l'ouest du massif, comme preuve d'un usage régulier de la région par des populations turques du Xinjiang. Les représentants indiens considérèrent cet argument comme non pertinent, et même dangereux, donnant l'exemple du toponyme Khotan (Xinjiang) qui est dérivé du sanscrit Kustana[479].

C'est un autre critère qui fut surtout mis en avant lors des discussions des années 1960-1962, et qui sanctionne en somme le précédent, celui *d'administration* effective de la zone litigieuse. C'est ainsi que les représentants indiens, pour appuyer leurs revendications sur la bourgade de Demchok, présentèrent de nombreux documents, dont :

.

un croquis cartographique réalisé par un officier cachemiri vers 1865, qui localise Demchok comme ville-frontière ;

.

le compte-rendu d'une tournée faite par Faqir Chand, gouverneur du Ladakh, en 1904-1905 ;

.

le registre des revenus du Tehsil du Ladakh, énumérant les revenus collectés à Demchok entre 1901 et 1940 ;

.

la section Demchok du recensement de 1921[480].

Le coté chinois rejeta les documents en mettant en évidence leur apparente contradiction, mais ne lui opposa qu'un document, qui faisait état de droits perçus par des autorités tibétaines de Gartok à Demchok[481].

Coté indien, l'administration fut pendant plus d'un siècle un fait britannique, qui s'est exprimé au travers d'une présence politique souvent largement déléguée[482], mais aussi d'une présence physique plus effective, dont les motivations allèrent de l'exploration sportive (chasse, randonnée) à l'exploration scientifique ou commerciale (cartographie,

479 M. Fisher & alt., *op. cit*., p. 117.

480 *Ibid.*, p. 117.

481 *Id.*.

482 Voir chapitre 5 le mode de contrôle britannique sur le Cachemire.

botanique, géographie). Soucieux de bien connaître les limites de leur souveraineté - ne serait-ce que pour mieux les renégocier par la suite -, les Britanniques ont légué une masse considérable d'études et de rapports de mission.

Même s'ils n'ont pas pu citer ***" un seul rapport officiel britannique de cette période qui prouve une mauvaise foi délibérée et un effort intéressé à modifier la limite "*** [483], les délégués chinois rejetèrent " en bloc " les documents d'origine britannique présentés par les Indiens, les considérant altérées par les ambitions expansionnistes britanniques envers le Xinjiang et le Tibet[484].

c) La Frontière Naturelle

Un dernier type de support de frontière a été mis en avant par les représentants indiens, celui de ligne de partage des eaux : ***" Le fait que cette ligne ait reçu la sanction de la tradition et de la coutume n'est en aucune façon un accident ou une surprise parce qu'elle est conforme au développement général de la géographie humaine et montre que les données sociales et politiques sont affectées par l'environnement physique. Il est naturel que les peuples aient tendance à s'établir de part et d'autre des chaînes de montagne ; et les limites des sociétés - et des nations - sont constituées par des barrières montagneuses. "*** [485].

Plus qu'un critère de délimitation, ce que les Indiens tentèrent d'imposer au cours des discussions et qui demeure leur critère de référence est le principe d'une *frontière naturelle*, que matérialiserait la ligne de partage des eaux du système indo-gangétique, en fait le versant indo-gangétique du bassin-versant du Gange et de l'Indus. Alors que les critères précédants jouaient à grande échelle, définissant un type de support dans un espace donné, celui de frontière naturelle, explicite dans le texte, définit une rupture à plus petite échelle, une limite " sanctionnée par la tradition et la coutume " des aires d'influence indienne et chinoise. Ce principe fut implicitement refusé par la Chine en envahissant en octobre 1962 le piedmont assamais de l'Himalaya, mais aussi en occupant la Sumdorong chu à l'été 1986.

Alors que les référents précédemment cités peuvent être considérés comme non spécifiques parce que partagés par les deux Etats en présence, le concept de frontière naturelle apparaît comme typiquement indien. Si la dyade sino-indienne est constituée de

483 *" a single British official record of that period to prove deliberate malafides and an interested effort to change the then existing alignment "*, *Report of the Officials*, *op. cit*., p. CR-177.

484 Ils les utilisèrent toutefois, lorsque ceux-ci leur permettaient d'appuyer leurs revendications, comme par exemple la carte illustrant l'ouvrage de Sir Charles Bell, *Tibet past & present* (1924), qui présentait, en contradiction avec les pratiques cartographiques britanniques de l'époque, une frontière sud-occidentale proche de la version chinoise. La divergence est d'autant plus surprenante que Charles Bell précise que la carte est adaptée d'une autre, préparée par l'Indian Survey Department.

485 *" The fact that that line had received the sanction of tradition and costume was no matter of accident or surprise because it conformed to the general development of human geography and illustrated that social and political instructions are circumscribed by physical environment. It was natural that peoples tended to settle up to and on the sides of mountain ranges; and the limits of societies - and nations - were formed by mountain barriers "*, *Report of the Officials, op. cit*., pp. 235-236.

trois segments, à fin de négociations, l'intersection sino-indienne est appréhendée comme composée de cinq segments, différenciés selon des critères ***" géographiques, géopolitiques et militaires "*** [486]:

.

le Jammu & Kashmir et le Ladakh;

.

le secteur central qui se compose de l'Himachal Pradesh et de la portion de l'Uttar Pradesh voisine du Tibet;

.

le Népal et le Bhoutan qui sont des Etats souverains;

.

la zone stratégiquement sensible du Sikkim qui domine le carrefour entre Népal et Bhoutan d'un côté et Chine et Bangladesh de l'autre;

.

le secteur nord-est qui est le point de rencontre géographique des frontières terrestres de l'Inde, du Bangladesh, de la Birmanie et de la Chine.

Cette représentation est un héritage pas forcément identifié comme tel, mais assumé, de la pensée stratégique britannique, mais aussi au-delà, d'un héritage plus ancien de l'Himalaya comme limite symbolique d'une civilisation *: **" L'attitude indienne face aux frontières historiques, en particulier[...] les Himalayas, est mystérieusement métaphysique"*** [487]. Elle en est aussi, nous l'avons vu, déconnectée par des populations qui ne peuvent pas être assimilées à celles des plaines en raison de leur altérité linguistique ou religieuse : les ***"frontières nord [de l'Inde] du Ladakh à l'Arunachal Pradesh, puis jusqu'au Nagaland, Manipur et Mizoram [...] sont pour l'essentiel à caractère tribal et présentent une ambivalence raciale "*** [488].

Il y aurait donc coïncidence parfaite entre limite de civilisation, limite physique et limite stratégique au travers de l'idée de frontière naturelle, mais la mise en oeuvre - à grande échelle - du concept s'avère plus délicate : dans le cas de l'Aksai Chin...

En fait, ***" il n'est pas nécessaire pour définir une ligne de partage des eaux qu'aucune rivière ne la traverse. Dans toute région, la principale ligne de partage des eaux est la chaîne qui sépare la majorité du volume des eaux de deux systèmes***

[486] Selon K.R. Singh, " Border Management Issues and Strategic Planning ", *op. cit.*, p. 170.

[487] *" The Indian attitude towards the historic boundaries particularly [...] the Himalayas, is mysteriously metaphysical ",* Bhabani Sen Gupta, " India's Borders : Problems of National Security ", *ibid*, p. 48.

[488] " *northern borders from Ladakh to Arunachal Pradesh, then down to Nagaland, Manipur and Mizoram [...] are essentially tribal and have racial ambivalence "*, R.C. Shama and S.S. Deora, " Suggestive Institutionnal Framework for India's Boundary Control and Dispute Resolution ", *India's Borders, op. cit.*, p. 128. L'ambivalence exprime ici le caractère transfrontalier des populations concernées.

de rivières; ...” [489].

Les Chinois refusèrent de cautionner le principe de ligne de partage des eaux, remettant en cause d'abord la définition même *: **“ une ligne de partage des eaux est nécessairement la ligne qui sépare complètement deux systèmes de rivières ”*** [490]. Ils remettaient aussi en cause le principe même de définition de la frontière nord de l'Inde, ***“ les formes géographiques ont un certain impact dans la formation d'une frontière traditionnelle, mais elles ne sont en aucune façon le facteur unique ou décisif [...] En fait, les formes naturelles d'une frontière traditionnelle suivent des formes physiques différentes dans différents secteurs en accord avec la situation observable au cours des années de juridiction administrative et d'activité des populations d'un pays, et il n'y a aucune raison pour qu'elle suive précisément une seule ligne de partage des eaux”*** [491]. Le refus chinois de reconnaître le principe de ligne de partage des eaux se justifierait donc parce que ne correspondant pas (forcément) à une pratique locale d'administration et d'activité. Mais c'est surtout le refus de l'héritage stratégique (celui du Raj) que les Chinois sanctionnent, comme ayant perverti les pratiques des populations à proximité des frontières; au-delà, se dessine implicitement une revendication de réunification des populations locales, que la frontière impériale aurait séparé à des fins stratégiques : les populations tibétaines et assimilées.

deux Horizons Et Deux Pratiques Qui Se Tournent Le Dos

Si les discours des gouvernements laissent parfois resurgir certaines références à ces frontières virtuelles présentes dans l'imaginaire collectif et politique, les marquages officiels se satisfont des frontières politiques, celles qui apparaissent sur les productions numismatiques nationales. Mais les positions des uns et des autres semblent irréconciliables puisque de part et d'autre des Himalayas se font face deux systèmes de valeur, deux visions opposées de leur localisation géopolitique, même si elles ont en commun de devoir adapter à un contexte nouveau - celui induit par l'internationalisation de la frontière linéaire - des visions qui sont toutes deux héritées d'un passé impérial proche :

.

représentations d'abord d'un environnement géographique (encore) perçu comme clos au sud, espace non encore borné au nord (parce que l'identité chinoise fut implicitement

[489] “ *it is not necessary for a watershed that no river should cut across it. The main watershed in any region was that range which divided the greater part of the volume of the water of two big river systems;...* , *op. cit.*, p. 38.

[490] *: “ a watershed is necessarily the line that divides two river systems completely ”, id.*, p. 38.

[491] *“ geographical features have a certain bearing upon the formation of a traditional customary line, but they are by no means the only or decisive factor [...] Therefore, as a rule the natural features of a traditional customary line follows different natural features in different sectors in accordance with the actual situation throughout the years of administrative jurisdiction and activities on the inhabitants of a country, and there is no reasons why it should precisely run along the single feature of watersheds ”*, *ibid*, p. CR 177.

définie par opposition aux autres, désignés comme tels) ;

.

pratiques associées de gestion des périphéries, ensuite, où les Etats semblent affecter aux limites des valeurs différentes : frontière sanctifiée pour l'Inde, non négociable parce que naturelle, mais frontière de gestion pour la Chine, où le retrait par rapport à une limite donnée, effective ou supposée, est envisageable dès lors qu'il facilite la gestion du territoire national. Ce, d'autant plus qu'il est perçu comme temporaire.

Chapitre Cinq frontières Et Stratégies Frontalières Du Passé

Le premier héritage qu'assume implicitement l'Inde contemporaine est le legs, par le Raj britannique, d'une Inde appréhendée comme unité et comme système : les litiges actuels intègrent avant tout des logiques qui ont prévalu à la définition des frontières tracées sur l'ensemble himalayen. Là comme ailleurs, la logique coloniale a façonné pour une large part les enveloppes territoriales, même si elle n'est pas la seule.

Il s'agit maintenant de rendre compte, non plus des héritages stratégiques ou géostratégiques, mais des pratiques qui leur furent associées et qui ont servi à façonner pratiques, discours et situations (et implicitement litiges) actuels. Il importe de démêler l'écheveau d'une histoire complexe, où les héritages du passé ne sont pas forcément reniés ou simplement oubliés, mais plutôt ré-interprétés, plus prosaïquement adaptés ponctuellement à une autre réalité stratégique, qui tient compte de nouveaux équilibres politiques et militaires. Elle intègre notamment un fait contemporain qui est la puissance nucléaire reconnue ou supposée de plusieurs des acteurs politiques en présence : la Chine bien sûr, mais aussi les "etats du seuil " que sont désormais l'Inde et le Pakistan. La puissance nucléaire mobilisable génère une stratégie de défense propre, mais elle ne peut exister qu'en complément d'une stratégie plus "classique " qui intègre notamment l'échelle de la tactique, soit celle de l'avantage-terrain. Les revendications actuelles portent cet impératif ; le "tracer-frontière " (mais aussi le "revendiquer-frontière ") intègre ou cherche à intégrer cette nouvelle donne.

Dans cette région de construction nationale-territoriale récente et non encore achevée, la situation est quand même autre qu'un simple contesté de tracé tel que ce fut le cas pour de nombreuses frontières nées de la décolonisation. Les revendications chinoises sont en fait multiples : elles ne portent pas tant sur des espaces tibétains situés au sud des frontières que sur le contrôle de leurs accès ; elles portent aussi sur des espaces que les empires précédents n'avaient pas vraiment gérés. Mais surtout elles n'ont été formulées que tardivement - plus d'une décennie après la naissance officielle des Etats actuels - et à la fin d'une période de "coexistence pacifique " au cours de laquelle les Etats ont fait montre de leurs orientations respectives.

La Chine ne refuse pas le fait que le gouvernement indien puisse être un héritier

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

juridique de l'Empire des Indes (comme le fit l'Afghanistan vis à vis du Pakistan[492]). En fait, rejointe en cela par le Pakistan, elle ne peut accepter que l'Inde puisse se considérer comme l'unique héritier idéologique du British Raj, voire qu'un tel héritage puisse être préservé. Il n'y a plus de conflit ouvert, même si la frontière demeure relativement fermée entre Inde et Chine, et à peine plus ouverte entre la Chine et les Etats "intermédiaires " que sont le Népal et le Bhoutan.

Mais la question reste posée de savoir si la situation qui prévaut actuellement le long de l'interaction sino-indienne peut être effectivement modifiée pour faciliter la circulation des hommes et des idées, pour permettre la reconnexion des flux commerciaux arrêtés depuis 45 ans, sans que cela ne conduise à un nouveau conflit entre les Etats ? Dans une perspective historique, comment expliquer que cette frontière, "scientifiquement " conçue entre la fin du XIX^{ème} siècle et la première décennie du XX^{ème} siècle dans un but à la fois stratégique et commercial, soit aujourd'hui, et malgré une réelle "détente ", un second "rideau de fer " ? Enfin, quels sont les effets de ces tensions sur la cohésion des Etats en présence ?

Pour répondre à ces questions, il importe non seulement de rappeler l'histoire des raisons des tracés actuellement observés, mais aussi d'examiner les différents modes de gestion frontalière appliqués par les uns ou les autres depuis près de deux siècles. Car il s'agit moins d'une ligne que d'un espace intermédiaire chargé d'une forte identité ethno-culturelle, de personnes organisées depuis près de 1300 ans si ce n'est en un "etat " tout au moins en un peuple et dont l'indépendance valorisée par l'usage de leur position a toujours constitué un enjeu pour les diverses parties extérieures en présence.

i- Des Frontières Pré-Impériales ?

1) Autour De L'empire Britannique : Questions De Dates

C'est au cours de la période coloniale que les frontières actuelles ont été, sinon délimitées, au moins formalisées, soit sur le terrain, soit sur le papier ; de façon bilatérale ou unilatérale. Mais le terme de "période coloniale " est ambigu. Trois siècles et demi séparent le débarquement, le 24 août 1600, du premier agent de l'East India Trading Company de la résignation le 15 août 1947 du dernier vice-roi des Indes ; la colonisation britannique prendra certes des formes diverses, mais débouchant à terme sur la territorialisation d'une présence qui ne s'entendait, à l'origine, que pour ***"servir leur commerce avec la Chine "*** [493]. Sans pour autant retracer une histoire de la colonisation de l'Inde, il est nécessaire de rechercher ses implications spatiales, au travers des logiques de gestion et de marquage des territoires. Celles-ci doivent beaucoup aux héritages, aux pratiques politico-administratives déjà en place dans les territoires que leur colonisation de l'Inde les Anglais intégrèrent au British Raj, incluant bien sûr les frontières.

L'intérêt d'une référence à l'histoire pour l'étude des litiges frontaliers actuels n'est pas seulement celui d'un historique des frontières, dans le sous-continent et en Chine.

[492] Rappelons que l'Afghanistan fut le seul Etat à voter contre l'admission du Pakistan à l'ONU.

L'approche historique recouvre aussi dans la région un caractère exceptionnel, en raison non seulement de sa mobilisation récurrente par les protagonistes pour justifier telle ou telle revendication, mais plus généralement par une référence constante à un héritage multi-millénaire que les gouvernements (au moins pour l'Inde et la Chine) mobilisent afin d'y puiser leur légitimité contemporaine, comme pour mieux gommer cette période perçue comme infamante de la colonisation qui, rappelons-le, fut pourtant moindre pour la Chine que pour l'Inde ; la première n'ayant subi avant 1937 qu'une perte partielle de souveraineté, tandis que l'Inde fut au moins pendant 130 ans dirigée par une *british rule* qui imposa ses valeurs politiques et économiques, mais aussi légales et morales.

Paradoxalement, le rejet de la "colonisation " fut (et demeure) plus fort en Chine qu'en Inde, mais sans doute est-ce là la conséquence d'un marquage social et politique moindre. Ce fut aussi la mobilisation du passé antérieur, pourtant impérial, comme identitaire du peuple chinois contemporain, dont la mémoire collective a substantivé l'époque coloniale (soit le XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle) comme le "siècle *de honte* ", dont les historiens chinois compilent à l'heure actuelle les méfaits vis-à-vis du peuple chinois.

2) Avant Le Xix ^{ème} Siècle ; Un Fond De Carte Politique

a) La Chine Et Ses Barbares

L'émergence d'un pouvoir hégémonique - la dynastie mandchoue - au nord du grand Himalaya est à rapprocher dans sa temporalité de l'établissement de la suprématie anglaise dans la plaine du Gange. Mais la suprématie chinoise fut, à l'égard de celle de l'empire qui se construisait au sud, fragile et sans cesse forcée de composer avec des voisins difficiles.

Les envahisseurs mandchous mirent fin à la dynastie Ming et inscrivirent leurs premiers actes dans une stratégie expansionniste en instaurant militairement des "protectorats " : Mongolie en 1694, Tibet et Qinghai en 1724, Xinjiang et Ili en 1757 ; moins pour se prémunir d'une Europe encore absente de la scène centre-asiatique que pour renouer des liens politiques tombés en déshérence sous la dynastie Ming. Les seuls voisins qu'ils avaient étaient au nord et à l'ouest un Islam affaibli par les luttes internes et rongé par une expansion russe qui ne fut menaçante que plus tard : Tachkent ne fut conquise qu'en 1864, Samarkand en 1868, Bokhara en 1869, Khokand en 1876, Merve en 1884, Pendjeh en 1885 et les Pamirs ne furent atteints que vers 1895. Au sud, les Etats indiens divisés étaient ingérés petit à petit par la colonisation anglaise. Dans un contexte historique qui leur fut d'abord favorable, ils reprirent à leur compte les pratiques

493 P.J. Taylor, *Political Geography of the Twentieth Century*, London, Belhaven Press, 1993, p. 175. La fondation de la maison de commerce, au capital de 72 000 livres Sterling, était la réponse britannique au quasi monopole hollandais sur le trafic d'épices à destination de l'Europe, autant qu'une réaction à l'omniprésence portugaise sur l'océan. La charte élisabéthaine qui en sanctionna la naissance le 31 décembre 1599 octroyait aux marchands de "l'Honrable Company" le droit exclusif de faire commerce avec tous les pays situés à l'est du Cap de Bonne Espérance. Rappelons que c'est l'East India Company qui contrôla le commerce avec la Chine, qui déclencha et conduisit la guerre de l'opium qui lui permit au XIX^{ème} siècle d'échapper à la banqueroute, avec comme conséquence l'ouverture de la Chine aux autres puissances coloniales.

diplomatiques héritées de la dynastie Ming.

La Chine tissa avec ses voisins des liens complexes de type suzerain/vassal qui purent se résumer, dans les périphéries lointaines, à l'installation chez le vassal d'un "amban " (équivalent du *foreign resident* en Inde) et de l'envoi régulier d'une mission d'allégeance à la cour mandchoue, porteuse d'un tribut[494]. Cette pratique, déjà avérée sous les Han, fut codifiée par les souverains Tang, et dans un premier temps reprise telle quelle par les fondateurs mandchous de la dynastie Qing.

.

pour les "barbares ", c'est l'occasion d'assurer la sécurité de l'approvisionnement en produits technologiques ou de luxe (thé, papier,...)[495], au prix de l'acceptation préliminaire du statut de "vassal " : le commerce extérieur est monopole d'état, entre les mains de la Cour Céleste.

.

c'est aussi le prestige que confère vis à vis des autres barbares l'obtention d'un titre honorifique chinois dont la Cour n'était pas avare et qu'elle utilisait aussi pour se concilier des voisins par trop turbulents, comme ce fut le cas vis à vis du chef türgach Soulou en 722[496]. Le prestige est accru lorsque le souverain "barbare " obtient de l'empereur la main d'une de ses "filles ". La relation " oncle-neveu " (*kieou cheng*)[497] introduit en théorie une relation d'égalité : ***" un gendre n'était plus un vassal, il devenait un allié "***, quelle que soit la réelle filiation de la princesse impériale[498]. La princesse recevait de plus un fief personnel (un " lieu de baignade ") qui accroissait d'autant le territoire du barbare. L'intérêt en était tel que, suite au refus de l'empereur Tang T'ai Tsung d'accorder une princesse chinoise à Srongsen Gampo en 634, l'armée tibétaine attaqua en représailles la ville de Sung chou.

.

c'est enfin l'excellente opération financière que représente l'envoi régulier de tributs à la Cour Céleste : transport et nourriture des délégations tributaires étaient pris en charge par les Chinois, sans limite de temps ; elles pouvaient de plus commercer en toute quiétude, une fois leurs engagements tributaires remplis. La périodicité des missions de tribut ainsi que le nombre des représentants étaient l'objet d'après négociations entre l'empire et les barbares, et dépendaient beaucoup du type de produits que pouvait fournir le " barbare ". De plus, certains commerçants barbares disposaient aussi d'un droit d'extra-territorialité ainsi que de l'immunité diplomatique[499].

Mais le système pouvait toutefois s'avérer fragile et coûteux : les abus " barbares " réprimés sous un empereur énergique contribuèrent à la chute des dynasties par épuisement du trésor impérial. Bien géré, il était pourtant terriblement efficace, coûtant environ dix fois moins cher que les dépenses de guerre nécessaires pour obtenir le même résultat[500]. En fait, pour les uns comme pour les autres ces relations commerciales étaient

494 L'amban ne joua pas toujours un rôle primordial dans le pays où il était en poste et n'intervenait généralement que discrètement dans la politique intérieure et internationale. Nous le verrons plus loin.

495 Le papier fut longtemps considéré comme produit hautement stratégique par les Chinois ; on est dès lors surpris des quantités *a priori* élevées de papier que la cour des Tang a fourni au Tibet, tels qu'annales chinoises et tibétaines se plaisent à le rappeler.

496 Turbulent pillard allié aux Tibétains ainsi qu'aux Arabes, René Grousset, *L'empire des steppes*, Payot, Paris, 1965, p. 164.

497 Paul Demiéville, *Le concile de Lhasa*, Collège de France, Paris, 1987, p. 6.

498 *Ibid.*, p. 6. L'auteur ajoute que les seules princesses impériales authentiques furent celles accordées aux princes Ouïgours ; voir aussi J.R. Hamilton, *Les Ouïgours à l'époque des Cinq Dynasties*, Imprimerie Nationale, Paris, 1955, p. 5.

499 Signalées pour les relations Tang-Ouighours, ces prérogatives ne le sont pas pour d'autres peuples : oubli de la part des chroniqueurs ou privilèges accordés uniquement à ces "gardiens de l'empire"? In J.R. Hamilton, *Les Ouïgours à l'époque des Cinq Dynasties*, Imprimerie Nationale, Paris, 1955, p. 5.

500 Selon René Grousset, *La face de l'Asie*, Payot, Paris, 1955, p. 279.

vitales et requerraient une stabilité politique certaine : si on compte six invasions tibétaines de la Chine des Tang entre 650 et 744, on recense dix-sept ambassades et missions de pourparlers ; entre 634 et 848 il y aurait eu 191 échanges d'émissaires, soit en moyenne un tous les treize mois[501].

b) Périphéries Chinoises De L'ouest

C'est à la fin du XVIIIème que l'Etat mandchou afficha un intérêt croissant pour les frontières de ses vassaux, au fur et à mesure que la présence européenne s'affirmait dans la région. Maîtres chez eux (en Mandchourie) et en Chine[502], ils devaient affronter à l'ouest une confédération mongole politiquement divisée, mais unie depuis peu par le bouddhisme autour du *Jetsudamba Kutuktu*. Considéré comme une réincarnation du Bouddha Maitraya, le Jetsudamba Kutuktu n'en demeurait pas moins tributaire de la puissance spirituelle du Dalaï lama qui était pour l'heure renforcée par celle, temporelle, du Panchen Lama.

Au XVIème siècle, la scène politique tibétaine était semblable à celle qui prévalait au VIIème siècle, un lieu d'affrontement entre grandes familles princières mais qui étaient désormais associées à différentes écoles du bouddhisme, se résumant pour l'essentiel à des luttes d'influence entre l'ordre réformé des Gelugpas [503] et d'autres ordres plus anciens comme les Nyingmpa ou les Kagyupa. De ce constat de morcellement naquit un " projet " géopolitique tibétain, de reconstruction de l'unité des hautes terres, passant par l'alliance avec un voisin (puissant), soit une association Mongols-Tibétains (la disparition de la dynastie Yuan avait affaibli mongols et tibétains, détruisant l'unité politique des premiers et ôtant aux seconds leur protecteur).

La secte réformée des Gelugpa (les vertueux) née du charisme de Tsongkhapa vers 1405, s'allia tôt avec la famille Phagmodupa qui règnait alors sur le Ü. Son prosélytisme se répandit d'abord dans le Kham, puis parvint à s'implanter dans le Tsang où fut fondé le monastère de Tashilumpo, dans un fief Sakyapa, où l'ordre réformé s'installa difficilement. Le nouvel ordre ne s'imposa que plus tard, lorsqu'il parvint à convertir à sa doctrine Altan Khan, petit-fils de Dayan Khan et chef des Tümed-mongols en 1578. Si Sonam Gyatso - chef des Gelugpa - y trouva un appui armé non négligeable, le chef mongol obtint quand à lui la reconnaissance spirituelle de son pouvoir séculier. Il donna au successeur de Tsongkhapa le titre de *Dalaï Lama* (océan de sagesse).

Désormais, l'action prosélyte des Gelugpa s'orientait en priorité vers les territoires du nord : Kham, Amdo, Kokonor et Mongolie. C'est d'abord dans ces territoires que furent recherchées les réincarnations successives du troisième Dalaï Lama[504]. Sur la base de la

501 Dung-dkar blo-bzang 'phrim-las, *The merging of religious and secular rule in Tibet*, Foreign languages press, Beijing, 1991, p. 21.

502 Rappelons que l'assimilation entre empire Qing et Chine est excessive, que " *what existed in fact was a Manchu Empire, of which China formed only one part* ". Owen Lattimore, *Studies in frontier history*, New York, 1962, p. 77.

503 Les "vertueux" prônent un retour aux anciennes traditions bouddhistes, débarrassées de leur influence lamaïste : le célibat des prêtres, l'abstinence et le jeûne sont remis au goût du jour.

relation " prêtre-patron ", le bouddhisme se répandit en Mongolie où il eut comme effet d'amorcer le processus de sédentarisation de la population autour des monastères, qui formèrent le noyau initial des villes actuelles.

Mais malgré le soutien d'une tribu mongole, l'essor du mouvement Gelugpa demeurait fragile : ce ne fut qu'à l'accession du chef koshot Gushi Khan (1637) que la secte réformée put réaliser l'unification du Tibet sous une même autorité. La nécessité d'une telle union apparut d'autant plus nécessaire que l'avancée de l'Islam se poursuivait dans les marches cishimalayennes, comme en Asie centrale.

L'unification du Tibet ne fut réalisée qu'après que le 5° Dalaï Lama ait investi du titre de *Panchen Lama* son maître spirituel Lobsang Chökyi Gyaltsen (rétrospectivement le quatrième panchen lama), lui conférant de plus un pouvoir séculaire sur le Tsang, lui permettant de rivaliser à armes égales avec les Karmapa.

L'unification fut complète quand le pouvoir monastique (débarrassé de la tutelle mongole[505]) parvint à intégrer au nouvel Etat le Ngariskorsum, après la défaite ladakhi que cautionnait le traité de Tingmosgamg en 1684. Le territoire n'était en fait pas formellement intégré au reste du Tibet, mais réservé au service monastique : ***" Les revenus du Ngarees-khor-sum seront réservés au remboursement des frais de fonctionnement des lampes sacrificielles, et à celui des cérémonies religieuses organisées à Lhasa "*** [506].

Aux termes du traité, le Ngariskorsum jouissait d'un statut singulier : désormais intégré au Tibet, il était cependant sous la juridiction directe de Lhasa, qui n'était pas pour autant maître de ses ressources, puisqu'elles demeuraient l'objet d'un monopole ladakhi ; le territoire apparaît comme une zone " neutralisée " entre les deux Etats, à mi-parcours entre les deux capitales, au carrefour avec les routes venant d'Asie centrale, avec une des deux portes tibétaines de l'espace mongole, dans lequel l'influence tibétaine est grandissante.

La région formait désormais un lien terrestre entre la cour de Lhasa et ses nouveaux alliés dsungars de la région d'Ili, union qui inquiéta les anciens alliés koshot, autant que la cour chinoise. En 1705, le nouveau chef koshot Lhabsang Khan, décidait de réaffirmer son autorité sur le Tibet et, tacitement soutenu par la cour mandchou, démit le régent à la suite d'une intervention armée et assuma les pleins pouvoirs à Lhasa. En 1717, une armée dsungar envahit le Tibet en prenant une route méconnue qui permit de prendre à

504 Le titre de Dalaï Lama a été attribué par rétrocession aux deux prédécesseurs de Sonam Gyatso. C'est la première apparition du titre, qui est encore en usage aujourd'hui. Sonam Gyatso étant la troisième réincarnation de sa lignée, le titre fut aussi conféré à ses deux prédécesseurs; il devint le troisième Dalai Lama. Ce vocable d'origine mongole est peu usité au Tibet, où on lui préfère celui de Gyatso Rimpoché.

505 La mort de Gushri Khan en 1655 marqua le début d'un désintérêt mongol pour l'administration du Tibet. Selon M. Fischer et al., *op. cit.*, p. 37.

506 *" The revenues of the Ngarees-khor-sum shall be set aside for the purpose of defraying the cost of sacrificial lamps, and of religious ceremonies to be performed at Lhasa ",* Article VII du traité, M.C. van Walt van Praag, *The Status of Tibet*, London, Wisdom Publications, 1987, p. 288.

revers les forces koshot et mit à mort son chef. La cour Qing n'était pas prête à concéder le centre religieux de l'Asie centrale à une tribu rebelle ; elle intervint aussitôt, mais il fallut attendre le 24/9/1720 pour qu'un troisième corps expéditionnaire parvienne à expulser les Dsungars du Tibet, pour que les mandchous puissent établir leur suprématie sur le pays.

Outre l'installation de deux ambans et d'une garnison à Lhasa, les mandchous s'assuraient la maîtrise du Kokonor (porte du Tibet) puis celle des marches sino-tibétaines qu'ils annexent en partie : Litang, Batang et Dartsedo (qui deviendra Tatsienlu) passent sous le contrôle du gouvernement du Sichuan (1720), c'en était théoriquement finit de l'indépendance du pays, même si le " joug " mandchou ne dura guère plus d'un siècle, même s'il devint encore plus rapidement nominal.

La prise de contrôle du Tibet permit aux Mandchous de nouer des liens directes avec la cour ladakhi et de contrôler, en initiant une alliance avec le second Etat des hautes terres, les flancs sud et ouest des territoires dsungars. Le Ladakh, par sa proximité géographique, était autant que le Tibet sous la menace d'une action dsungar ; par sa fonction de grand marché trans-asiatique, Leh constituait un lieu privilégié de collecte d'informations sur le développement des activités politiques du Turkestan, notamment sur une possible alliance entre les Dsungars et les musulmans du Cachemire. Des missions ladakhis furent reçues à la cour impériale entre 1724 et 1751 ; en 1732, le roi du Ladakh écrivit aux ambans chinois stationnés à Lhasa : ***" j'essaye de collecter des informations sur Ye-erh-ch'i-mir [Yarkand] "*** [507]. Mais après la soumission des Dsungars en 1757, l'intérêt que portaient les mandchou pour le Ladakh s'estompa[508]. Il en fut d'ailleurs de même vis à vis du Tibet, jusqu'à l'éclatement de la guerre avec le Népal, 40 ans plus tard. Cette quatrième intervention mandchoue fut certes justifiée par la relation prêtre-patron qui unissait le Dalaï lama et l'empereur mandchou, mais plus sûrement par la crainte que soit mis en péril le contrôle exercé par le clergé lamaïste sur les populations mongoles.

En 1792, le pouvoir mandchou s'implanta une nouvelle fois au Tibet après avoir contribué à repousser une invasion gurkha : ***" L'Empereur de Chine a trouvé que le temps était venu de réformer totalement l'administration du Tibet et de prendre le contrôle effectif des rènes du gouvernement afin d'exclure le danger possible de répétition d'une coûteuse expédition "*** [509]. Sur le papier, les réformes imposées représentaient une perte d'autonomie notable pour le gouvernement tibétain : les ambans contrôlaient les relations étrangères du pays, lui imposant un statut de " territoire interdit " et intervenaient dans la politique intérieure. Dans la pratique, la distance séparant la cour mandchoue de Lhasa rendit l'application des ordres aléatoire, et surtout les réformes ne furent guère appliquées en raison du déclin du pouvoir mandchou, qui s'amorçât dès la

507 *" I am trying to obtain information about Ye-erh-ch'i-mir [Yarkand] "*, M. Fischer, *Himalayan Battleground*, *op. cit.*, p. 43.

508 Lors du conflit sino-indien de 1962, la question du statut du Ladakh d'alors fut soulevée par le gouvernement chinois, notamment de sa possible vassalité vis à vis des Mandchous. Toutefois rien, même dans les correspondances des ambans, ne permit d'étayer cette thèse.

509 Dorothy Woodman, *Himalayan frontiers*, London, 1969, p. 40.

mort de l'empereur Qianlong[510]. Dès le début du XIX^{ème} siècle, le pouvoir mandchou au Tibet devint nominal ; les ambans n'eurent plus aucune autorité[511].

c) L'inde Et La Scène Centre-Asiatique

Au sud, l'Inde du XVIII^{è} était divisée entre les ruines de l'empire moghol qui n'avait pas résisté à la mort d'Aurangzeb et la puissance montante de la Confédération Mahratte. Entre les deux pouvoirs, les commerçants de l'Honrable Company commencèrent à s'affirmer comme force régionale au détriment des Français. La bataille de Plassey[512] est considérée comme marquant une étape décisive dans la construction de ce qui deviendra l'Empire Britannique des Indes, en plaçant effectivement le Bengale entre les mains des Anglais ; pouvoir que sut conforter Warren Hastings (gouverneur général du Bengale) en s'appuyant sur les chefs mahrattes de l'Inde du nord[513]. Mais pour l'heure, les frontières qui étaient tracées sur le massif ne devaient rien ou presque aux Britanniques, mais plutôt aux Gurkhas, Sikhs, Dogras, Tibétains et Bhoutanais.

Au nord, entre Sutlej et Tista, les " collines " étaient caractérisées par une fragmentation du pouvoir politique entre une cinquantaine de principautés[514]. La fortune de ces micro-Etats reposait sur une économie à base agricole, où était mise à profit une complémentarité territoriale : mise en valeur de la région Pahar - exploitation des terres fertiles du Teraï, que les " Rajahs des collines " contrôlaient sur une profondeur moyenne de 30 kilomètres depuis le pied des collines[515].

La richesse tenait aussi pour beaucoup à la localisation de la principauté le long d'un

510 M.C. van Walt van Prag, *op. cit.*, p. 21.

511 Par contre, le gouvernement tibétain sût " réactiver " la clause de territoire interdit pour se prémunir de toute avancée britannique.

512 Plassey, ou Palasî, est un village du Bengale au nord de Calcutta, où les troupes anglaises, dirigées par Sir Robert Clive, livrent pour la première fois bataille et défont le 23 juin 1757 Su Radja Daoula, qui dirigeait une coalition moghole intégrant des détachements français.

513 Warren Hastings bénéficia de plus du Pitt's India Act, qui lui octroyait les pleins pouvoirs, non seulement sur le Bengale, mais aussi sur les "présidences" de Bombay et de Madras, qui furent intégrées à sa juridiction, soit la totalité des possessions britanniques. Il en abusa, comme le montre le procès qui lui fut fait de 1788 à 1795.

514 Chiffre approximatif, selon L.F. Stiller S.J., *The rise of the house of Gorkha*, Kathmandu, Ratna Pustak Bhandar, 1975, p. 34. Notons que leurs dirigeants étaient largement sanscritisés, sous l'influence des populations rajpoutes qui avaient fui la plaine de l'Inde, alors sous domination musulmane.

515 *Id.*, p. 52. Mais l'auteur précise, page suivante, que ces rajah ne favorisaient pas la mise en valeur des terres, mais encourageaient plutôt une activité de bucheronnage, élevage d'éléphants et pâtures. Cela indique sans doute le refus d'impulser un développement économique jugé comme trop hasardeux (les limites inter-étatiques étaient alors incertaines et de plus très changeantes) et faisait de fait de ces terres des zones-tampons avec les voisins, pratique que conserva intacte la dynastie Gurkha avec d'autres voisins, les Britanniques.

axe transhimalayen, comme c'était le cas pour la dynastie Malla de Katmandou dont la capitale, ainsi que Patan et Sanku, était née du développement du commerce transhimalayen vers le VIIIè siècle[516]. Il est vrai que l'itinéraire par le Népal, en venant de l'Inde du nord, était sans conteste le plus sûr et le plus aisé pour qui voulait se rendre au Tibet, à tel point que les marchands cachemiris et arméniens l'utilisaient volontiers[517]. A cette fortune s'en ajoutait une seconde pour les Mallas, de détenir depuis le XVIè siècle le monopole de la frappe de la monnaie ayant cours au Tibet[518].

Fondamental par la richesse qu'il apportait, le contrôle des échanges avec le Tibet devint objet de luttes entre les principautés népalaises au XVIIè siècle, notamment entre celles de Gurkha (cours médian de la Marsyandi) et de Katmandou, autant qu'avec le Tibet. Les enjeux en étaient l'attribution d'un monopole commercial, mais aussi la possession des forteresses qui contrôlaient les passes himalayennes :

- entre 1625 et 1630, le roi gurkha Rama Shah s'empara du territoire entre son royaume et Kyirong, puis envahit le Tibet. Un accord tibéto-gurkha fixa la frontière à Kukurghat : Rama Shah obtint ainsi le contrôle de la route du Tibet ;

- en 1645, les Tibétains reprirent possession de la zone, qu'ils ne conservèrent pas longtemps ;

- avant 1649, le roi Pratap Malla de Katmandou prit (ou reprit) aux Tibétains la passe de Kyirong ainsi que celle de Kuti[519]. Le traité de paix que les deux gouvernements signèrent (sans doute en 1650) accorda aux Népalais, outre le monopole du commerce et de la monnaie d'argent avec le Tibet, le privilège d'ouvrir 32 maisons de commerce bénéficiant de l'extra-territorialité à Lha sa, ainsi que d'une exonération de droits de douanes pour les commerçants de Katmandou, et surtout d'une souveraineté partagée

516 " *Gardien des passes qui relient à longue distance l'Inde des râjas et la Chine des empereurs, le Népal se voit promu brusquement courtier des deux mondes. On déserte la terre trop peu lucrative pour se lancer dans le négoce* ", Sylvain Lévy, *Le Népal*, Paris, Ernest Leroux, 1905, 2° édition, 1985, t. II, p. 185. En réalité, l'agriculture continuait à occuper la majorité de la population, mais l'élan initial était donné. A l'opposé, pour une principauté comme Lamjung, au pied du Larke La, le commerce constituait l'essentiel des revenus.

517 Le Ladakh ayant interdit le transit des marchandises à travers son territoire en 1639, les maisons cachemiris déplacèrent du Ladakh vers le Népal le gros de leur commerce. In Lucette Boulnois, *Poudre d'or et monnaie d'argent au Tibet*, Paris, CNRS, p. 125.

518 L'argent natif du Tibet était manufacturé à l'Hôtel des monnaies de Katmandou puis retournait au Tibet sous la forme de Tangkas, unités monétaires tibétaines. Le gouvernement Malla retirait de l'affaire une commission de 12%, pour la frappe et pour l'alliage de cuivre qui entrait dans la composition des pièces. Selon L. Boulnois, *Poudre d'or et monnaie d'argent au Tibet*, *op. cit.*, p. 135.

519 Sylvain Lévy, *Le Népal*, *op. cit.*, p. 255.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

sur les villes-frontière de Kuti et Kyirong[520].

La perte d'un accès au Tibet fut d'autant plus mal acceptée par les Gurkhas qu'à partir de 1720 la présence (estimée à 10 000 hommes) d'un corps expéditionnaire chinois venu chasser les dzoungars du Tibet - et qui reçurent à l'avance cinq années de solde - provoqua un gonflement considérable du commerce transhimalayen en général, et de celui de l'argent en particulier[521]. Prithvi Narayan Shah, qui dirigeait alors le royaume Gurkha, se lança dans la conquête de la vallée de la Bagmati, après avoir occupé les forts de Nowakot (1744) et de Naldum (1746), bloquant les routes de Kyirong et de Kuti, étouffant ainsi Katmandou en coupant la vallée de ses sources de revenu tibétaines[522]. Le commerce Inde-Tibet, un instant stoppé, se réorienta alors via le Bhoutan et le Kumaon, mais il avait alors fortement diminué[523].

Prithvi Narayan parvint ensuite à mettre en place un véritable blocus en prenant possession de la route qui menait à l'Inde. La vallée fut économiquement étouffée, mais les Gurkhas ne s'en rendirent maîtres qu'après la chute de la forteresse de Kirtipur, qu'ils mirent neuf ans à conquérir. Les villes de la vallée tombèrent alors très vite et la conquête du royaume de Katmandou s'acheva en novembre 1769, par la chute de Bhatgaon. La conquête se poursuivit, même après la mort de Prithvi Narayan, en direction des autres royaumes des marches indo-tibétaines jusqu'au Garhwal et au Sikkim qui fut réduit à la taille du seul bassin supérieur de la Tista. Vers le sud, les Gurkhas annexèrent Choupandi et Morang pour renforcer leur frontière face aux possessions britanniques : le Népal moderne était né.

Prenant prétexte du rôle joué par le Tibet dans le conflit qui l'opposèrent au Sikkim ainsi que lors de la négociation du traité de Walong en 1775, mais remettant surtout en cause l'accord commercial conclu en août 1775, les Gurkhas attaquèrent le Tibet[524]. Une première offensive leur permit de s'emparer de Tingri et de Shekar dzong. Un traité signé à Kyirong en 1789 fut aussitôt remis en cause par le gouvernement tibétain. Les hostilités reprirent alors et déclenchèrent en 1792 l'intervention de l'armée mandchou qui parvint à occuper la vallée de la Bagmati. Le traité de Nawakot (septembre 1792) obligea le Népal à accepter une suzeraineté chinoise (une mission tributaire tous les cinq ans) et la fin du commerce de l'argent. Aucune clause du traité n'avait trait à la frontière entre les deux

520 Prem R. Uprety, *Nepal-Tibet relations 1850-1930*, Kathmandu, Puga Nara, 1980, pp. 20-24. Les Népalais ne conservèrent le contrôle sur Kuti et Kyirong qu'un court laps de temps.

521 Le seul commerce de l'argent en direction du Népal aurait été alors multiplié par 80, voire plus. Se reporter à Lucette Boulnois, *op. cit.*, p. 147 et suivantes.

522 L.F. Stiller, *op. cit.*, p. 111. La forteresse de Naldum fut rapidement reprise par les Mallas; elle ne fut définitivement acquise qu'en 1754.

523 Selon Hodgson, British Resident à Katmandou en 1830, ni les Kumaonis ni les Bhoutanais n'avaient l'énergie ou les capitaux nécessaires pour concurrencer les Newars, Prem R. Uprety, *op. cit.*, p. 29.

524 *Ibid.*, pp. 32-33. L'accord prévoyait la reprise du commerce de l'argent entre les deux pays, ansi que l'obligation de passage du commerce avec l'Asie du sud par les seules passes de Kuti et Kyirong. Mais le document ne fixait pas le taux d'échange des monnaies dépréciées introduites par les Mallas au début de la conquête gurkha, ni les modalités techniques nécessaires à la reprise d'un commerce régulier. Les Tibétains le violèrent très rapidement.

pays, mais le Tibet récupéra alors les passes de Kuti et de Kyirong, et annexa de plus la région de la Chumbi, que le Bhoutan avait en 1768-1769 soustrait à la souveraineté du Sikkim, pour la reperdre en 1772.

La perte fut rude pour le Népal, mais il n'en demeurait pas moins un nouveau pouvoir politique territorialisé en Asie du sud, qu'une frontière de près de 1100 km séparait, notamment des possessions britanniques de la plaine du Gange, à quelques centaines de kilomètres à vol d'oiseau de Calcutta. Alors que sa frontière nord ne subit plus désormais que quelques modifications de tracé jusqu'à sa fixation par traité dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, sa frontière sud connut des modifications successives pendant plus d'un siècle, conséquences de l'implication croissante des Britanniques dans les affaires himalayennes.

L'activité des agents de l'Honrable Company demeura dans un premier temps strictement commerciale : ils cherchaient avant tout à promouvoir de nouvelles routes avec le Tibet, perçu comme un marché prometteur, parce que son gouvernement réglait ses achats importants en or, mais aussi parce que le pays pouvait constituer une nouvelle porte vers la Chine du sud[525].

Une première tentative à caractère politique mais recouvrant toujours un objectif commercial (préserver la libre circulation le long de l'axe Inde-Tibet par Katmandou) se conclu par un échec cuisant. La mission Kinloch (1767) qui devait venir en aide aux Mallas de Katmandou fut stoppée et détruite par les Gurkhas dans les collines. L'échec de l'intervention et les mesures de rétorsion consécutives prises par les Gurkhas à l'encontre des étrangers expliquent l'attentisme observé pendant plus de 40 ans par les Britanniques vis à vis du Népal. Cela explique plus encore le refus britannique d'acquiescer à la demande d'assistance qu'envoya le gouvernement tibétain après le déclenchement de l'invasion gurkha, en 1789[526].

Il n'en est pas de même vis à vis du Bhoutan où Warren Hastings profita des luttes de successions engendrées par la mort de Desi Shidariva pour prendre Rangpur et assurer par le traité de Calcutta (5/4/1773) la suzeraineté britannique sur le Cooch Bihar que le Bhoutan avait vassalisé un siècle auparavant, y installant un gouvernement et un représentant. Poursuivant sa campagne, il pénétra à l'intérieur du Bhoutan et imposa un traité de paix le 25 avril 1774, le premier traité que les Britanniques aient négocié avec un Etat himalayen. Pour l'heure, ce fut surtout pour eux l'occasion d'établir des contacts avec

525 Selon John Mac Gregor, *Tibet, A chronicle of Exploration*, London, Routledge and Kegan Paul, 1970, p. 195. A l'inverse la Chine pouvait constituer à son tour une porte d'entrée vers le Tibet : c'était l'objectif assigné à la mission Cathcart, qui n'atteignit pas son but, après la mort de son chef en route, F. A. Greenhut II, *The tibetan frontier question*, New Delhi, S. Chand & Company ltd, 1982, p. 2.

526 Ce n'est qu'après ce refus que le Panchen Lama fit appel aux Chinois, R. Dhanalxmi, *British attitude to Nepal's relations with Tibet and China*, Delhi, Bhari Publications, 1981, p. 18. La demande tibétaine relativise d'abord l'influence exercée par la Chine au Tibet à cette époque. Elle montre ensuite le caractère secondaire qu'occupait la région himalayenne dans la stratégie d'expansion commerciale des Britanniques qui privilégiaient avant tout le marché chinois. La crainte formulée ici pour la première fois d'hypothéquer ce marché ne cessera dès lors de hanter les stratèges anglais, les freinant plus tard dans leur volonté d'expansion vers le nord et l'Asie centrale.

le Tibet (le Panchen Lama ayant servi d'intermédiaire lors de la négociation du traité), répondant à leur besoin d'établir une route commerciale alternative avec ce pays, indispensable depuis que les Gurkhas leur avaient fermé le Népal.

3) La Fin De La Suprématie Gurkha : Premières Frontières Anglaises

Jusqu'au début du XIX^{ème} siècle les Anglais étaient demeurés fidèles, dans la gestion de leurs possessions, à une logique commerciale : le contrôle des routes, des défilés, des points d'appui avait été privilégié à une logique d'expansion territoriale, qui était d'ailleurs absente des traités qu'ils signèrent en Himalaya. Elle conrespondait alorts au genre d'exercice de leur autorité en Inde, au travers d'un pouvoir territorial largement délégué - *l'Indirect Rule* - s'appuyant sur les gouvernements locaux, et répondant aux voeux de parcimonie de la Company : ***"afin de maintenir un système peu coûteux et efficace d'administration coloniale"*** [527]. C'est ainsi que, même vidé de toute réalité politique, le pouvoir moghol fut maintenu jusqu'en 1871, la loyauté envers tous les princes étant considérée par les Anglais comme la pierre angulaire du pouvoir britannique en Inde.

A partir de 1818 le rapport de forces politique en Inde devint fort différent de celui qui prévalait sous le gouvernorat de Warren Hastings : la puissance marathe n'existait plus ; ***" cette année là, la dominion britannique en Inde devint la dominion britannique de l'Inde "*** [528]. Les Anglais qui avaient été maintenus à l'écart des développements politiques en Himalaya furent désormais impliqués à des degrés divers dans la région, conséquence de deux guerres qui les opposèrent aux Gurkhas entre 1814 et 1816. Jusqu'alors, la politique de non-intervention pratiquée avec un certain succès ailleurs dans le sous-continent indien, malgré les missions de conciliation, les résidents envoyés, les traités commerciaux passés se révéla être un échec. Non seulement le marché népalais, mais aussi le marché tibétain restaient fermés aux commerçants britanniques, tandis que les Gurkhas, malgré leur défaite face à la Chine s'affirmaient comme la principale force de la région, contrôlant pratiquement tout le piedmont himalayen, soit les principales portes méridionales du Tibet. La situation était d'autant plus amère pour les Anglais qu'ils avaient accepté comme principe de partage d'influence au pied des collines que les Gurkhas pouvaient continuer à exploiter les terres qu'ils avaient pris aux autres rajahs des collines, aussi longtemps qu'ils s'acquitteraient des taxes zamindaris[529].

Arrêtés dans leur expansion vers le nord, les Gurkha entreprirent une série de conquêtes vers l'ouest qui les menèrent jusqu'à la ligne de crête dominant la rive gauche

[527] " *to maintain a cheap and effective system of colonial administration* ", P. J. Taylor, *Political Geography of the Twentieth Century*, London, Belhaven Press, p. 176. Wellesley, gouverneur de 1798 à 1805, fut blâmé par la Company pour avoir étendu les possessions anglaises sur Delhi et le Carnatic au mépris des décisions du Parlement, constituant un empire trop vaste pour une gestion rentable.

[528] " *In that year, the British Dominion in India became the British Dominion of India* ", P. Spear, *India, a modern history*, London, An Arber, 1961, vol.X, p. 225.

[529] Le zamindar est propriétaire de la terre à condition qu'il verse au gouvernement un impôt se montant à environ 50% des revenus qu'il perçoit des paysans.

de la Sutlej, en annexant le Garwhal et le Kumaon, les mettant en contact avec les possessions sikhs du nord de l'Inde[530]. A l'est, ils envahirent le Sikkim avec lequel ils avaient pourtant signé en 1774 un traité d'amitié et de délimitation de la frontière commune[531] ; vers le sud jusqu'au Teraï où ils se heurtèrent aux possessions anglaises.

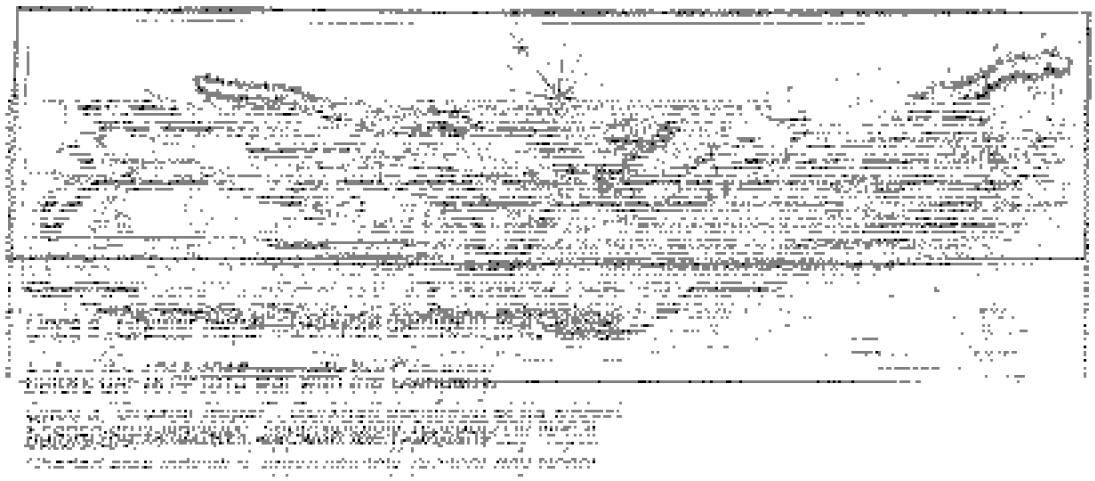

Figure 28 : Le grand Népal.

532

Cette région agricole potentiellement riche, mais fortement paludéenne (elle le restera jusqu'en 1955), n'offrait aucune forme de relief sur laquelle puisse se fixer une limite. Mais

530 Les Gurkhas tentèrent sans succès de s'emparer du fort de Kangra : " *Had the Nepalese succeeded in reducing Kangra, there is little doubt that they would have very shortly after extended their conquest to Cashmere* ", Kennedy, *Report dated 6 july 1824*, p. 261. Ils ne purent réaliser leur objectif, les tensions croissantes à la frontière sud à partir de 1811 les obligèrent à re-localiser leurs troupes face aux Britanniques.

531 Robert Rieffel, *Le Népal*, Paris, PUF, 1982, p. 50.

les tensions entre Anglais et Gurkhas, qui dégénérèrent en 1814 en un conflit ouvert ne devaient pas tant à l'absence de limite visible qu'au problème de souveraineté sur les terres des rajahs que les Gurkhas avaient subjugués et qui étaient auparavant exploitées en zamindaris. Plus encore que la mise en avant d'une question de tracé frontalier, faut-il prendre en compte la volonté britannique de s'affirmer face à un pouvoir qui pouvait s'avérer menaçant pour le devenir de l'Honrable Company[533].

Un premier changement intervint à la suite de l'occupation du Teraï de Butwal par le Népal en 1805 : au début de 1806, une lettre fut adressée à la Court du Népal pour affirmer que ***" tout zamindari quittant le gouvernement de la Compagnie lui était inacceptable "*** [534]. En 1810, une seconde étape était franchie par les Britanniques au travers de leur principe de limitation : ***" qu'aucune interférence ne viendrait de la part du gouvernement britannique dans les actions du Népal dans les collines et que d'autre part les autorités népalaises ne devaient en aucune façon s'étendre en contrebas des collines"*** [535], leur assurant les bases légales d'une action contre les Népalais dans le Teraï.

Les accrochages se multiplièrent, principalement dans les secteurs du Teraï de Butwal et de Rautahat. Le premier avait été concédé à la Company par le nawab wizir de Oudh ; dans le second les Britanniques justifiaient 30 années d'administration ininterrompue sur 22 villages, que les Gurkhas avaient conquis et revendiquaient sur la base d'une occupation antérieure.

Un premier accord passé entre les deux gouvernements au début de 1813 permit de mettre sur pied une commission mixte chargée de l'étude des revendications frontalières respectives, dirigée d'un coté par Paris Bradshaw, et de l'autre par Kishan Pandit[536]. La commission ne parvint pas à définir un compromis, au regard de l'égale légitimité des deux revendications, autant que de la personnalité des deux représentants[537].

[532] Source : L.F. Stiller S.J., *The rise of the house of Gorkha*, Kathmandu, Ratna Pustak Bhandar, 1975. C'est ce territoire qui alimente les rêves d'un Grand Népal chez certains népalais ou népali.

[533] Pour les Anglais, la principale menace était celle d'une coalition des princes indiens contre la présence britannique, notamment d'une alliance Gurkhas-Marathes. Ce fut d'ailleurs une des options envisagées par les Gurkhas pour vaincre l'armée des Indes, où les soldats anglais n'entraient que pour 1% des effectifs.

[534] " *any zamindari vesting in the Company's government was unacceptable to the Company* ", *Secret Consultation 17 July 1806, n°89. Official note from the Persian secretary to government to Sri Kishan Pandit, vakil of the raja of Nepal, dated 6 January 1806,* L.F. Stiller, *op. cit.*, p. 328.

[535] " *that no interference should take place on the part of the British Government in the proceedings of Nipaul in the hills and that on the other hand the Nipaulese authority should on no account be extended below the hills* ", *Lettre du gouverneur général au raja du Nepal, datée 7 mai 1813*. Cité dans L.F. Stiller, *op. cit.*, p. 244.

[536] L.F. Stiller, *op. cit*., p. 330.

[537] L.F. Stiller, *op. cit.*, p. 330, insiste sur le caractère exécrable de Paris Bradshaw : " *a pompous, militarily correct figure,... whose interpretation of British colonial justice divided the world into those who were wrong and those who were British* ".

Les deux gouvernements produirent une ample documentation pour étayer leurs revendications respectives, excluant ainsi l'hypothèse d'un cas simple d'usurpation de territoire :

. la revendication britannique sur Butwal était basée sur la primauté de revendication ; celles des Gurkhas ayant été déclarée plus tardivement ;

. pour les 22 villages, les revendications britanniques ne s'appuyaient pas sur des textes, mais sur une administration ininterrompue de 30 années, tandis que les Népalais pouvaient justifier de titres de propriété antérieurs ;

. en fait, si pour les uns ou les autres le tracé de la frontière était évident, sa définition sur le terrain l'était moins. La région n'ayant pas été cartographiée, les distances étaient estimées[538] ; à l'échelle du village, seuls pouvait trancher les témoignages oraux, eux même sujets à caution : ***" chaque zamindar qui perd un acre fait de cette perte la base d'une revendication de revenu de vingt "*** [539].

Francis Rawdon Hastings, gouverneur général des Indes, fit clore la dispute en ordonnant l'occupation militaire des territoires litigieux, enclenchant ainsi le processus d'affrontement entre les deux pays[540]. Le traité de Seghauli (2 décembre 1815) cautionna la victoire anglaise, mais surtout définit les frontières est, ouest et sud du Népal, qui n'ont plus guère changé depuis : le pays perdit le Kumaon, le Garhwal, les Thakurai de Bara et Athara, Darjeeling, en tout 90 000 km^2, soit 40% de son territoire. En 1816 (Memorandum de cession) puis en 1860 (traité du 15 novembre), plusieurs territoires furent restitués aux Népalais : les zones de Teraï entre les rivières Gandak et Rapti, puis celles entre Kali et Rapti ainsi que la zone de Gorakhpur (les dernières cessions furent faites en remerciement de l'aide apportée par les Népali aux troupes britanniques lors de la révolte des Cipayes de 1858)[541].

Une commission fut mise sur pied pour démarquer ***" a straight line of frontier "***, qui se présentait comme une succession de lignes brisées reliant les points où les rivières népalaises débouchent dans la plaine. Une ultime démarcation fut réalisée en 1875, pour ajuster au nord de Gorakhpur les acquisitions népalaises de 1860. Seules exceptions à ce tracé frontalier en plaine, les secteurs des chaînes de Dundwa et de Sameswar, où la

538 Bradshaw reconnu lui-même que sur une distance de 60 km, l'erreur atteignait 15%.

539 " *for every zamindar who loses an acre makes his loss a pretence for withholding the revenue of twenty* ", L.F. Stiller, *op. cit.*, p. 331.

540 L'option radicale de l'affrontement pour un simple contentieux frontalier exprime sans doute la crainte du marquis de Hasting qu'une alliance Gurkhas-Sikhs-Marathes puisse compromettre la présence anglaise en Inde. La victoire britannique devait être "exemplaire" : la préparation fut minutieuse (enquêtes "de terrain" pour localiser toutes les pistes permettant de pénétrer au Népal) et près de la moitié des effectifs de l'armée du Bengale fut engagée (près de 50 000 hommes contre 12 000 népalais).

541 Une clause du traité prévoyait que les Britanniques s'engageaient à verser une annuité de 200 000 roupies en compensation de la perte de revenus que la cession du Teraï causait aux anciens détenteurs de ces fiefs. La modification de fin 1816 rend aux Gurkhas les territoires en échange d'une indemnité annuelle de 200 000 roupies (pour des terres dont le revenu total fut estimé en 1834 à 991 000 roupies!).

frontière suit la ligne de crête. Pour être plus visible, la frontière du Teraï fut matérialisée par une haie de bambous et de 894 piliers de maçonnerie, de Barmeo Mandi en rive gauche de la Kali à la trijonction avec le Sikkim au pic Phahit[542].

La Grande Bretagne se garda d'annexer le coeur du royaume Gurkha, même si elle installa un *résident* à Katmandou (aux pouvoirs d'ailleurs fort réduits tant que dura la dynastie Gurkha) : ***" A Calcutta (...) il y avait une certaine inquiétude qu'une interférence dans cette portion de la sphère d'influence chinoise puisse engendrer des représailles contre le commerce britannique à Canton ou sur la côte chinoise "*** [543]. Certains militaient même contre une telle annexion, redoutant ses conséquences pour la paix de l'Empire : ***" une frontière de sept ou huit cent miles entre deux nations puissantes se tenant toutes deux en profond dédain semble préfigurer tout sauf la paix"*** [544].

Le tracé de la frontière de 1816, malgré les pertes territoriales, ne lésait pas trop les intérêts des Gurkhas, qui avaient toujours considéré ***" [...] that the Himalayan foothills were their strongest line of defence "***. Il les privait par contre de leur hégémonie en Himalaya, en mettant entre les mains des Anglais le Kumaon et le Garwhal[545].

Ceux-ci purent entreprendre une politique de " contention " du dynamisme gurkha en occupant aussi la bande de terre s'étendant de Darjeeling au Bengale, qu'ils achetèrent au gouvernement sikkimois en 1835 pour 300 Livres (et une annuité de 600 Livres). Ils y gagnèrent, outre la surveillance de la frontière sikkimo-népalaise, celle de la porte d'entrée du Tibet que forme la cluse de Sivok-Gola : c'est par cette cluse puis la vallée de la Chumbi que passait la route la plus courte entre Calcutta et Lhasa. La Compagnie des Indes acquit aussi des zones très riches, désormais débarrassées des influences gurkha et tibétaine, grâce auxquelles elle put reconstruire le monopole d'exploitation du thé dont elle avait été frustrée par l'Earl Grey's Act en 1834[546], en contrebas de Dorje Ling (Darjeeling ; le " pays du tonnerre ") qu'elle avait acquis au traité de Tetuliya (1817).

C'est par le Sikkim qu'elle développa un axe commercial avec le Tibet, d'autant plus facilement que ce pays himalayen était affaibli par les annexions territoriales qu'ont réalisé à ses dépends le Népal, le Bhoutan et le Tibet. En privilégiant la passe de la Chumbi, les

542 Elisée Reclus, *Géographie Universelle*, t.VIII, Paris, 1883, p. 170.

543 " *In Calcutta [...] there were considerable anxiety lest interference in this portion of the Chinese sphere might produce reprisals against British trade at Canton on the China coast* ", Alaistair Lamb, *op. cit.*, p. 134.

544 *" a frontier of seven or eight hundred miles between two powerful nations holding each other in mutual contempt seems to point at anything but peace* ", Alaistair Lamb, *Britain and Chinese Central Asia : the road to Lhasa 1767 to 1905*, London, Routledge and Kegan Paul, 1960, pp. 39-40.

545 La défaite leur laissait quand même le contrôle des deux principales routes vers le Tibet. L'accroissement des échanges avec ce voisin (les revenus du commerce passèrent de 80 000 roupies à 250 000 roupies en 20 ans) leur permettra de reconstruire l'économie du pays, très affectée par deux années de guerre.

546 J. Runner, *Le thé*, Paris, P.U.F., 1974, p. 22.

Anglais accélérèrent un processus que l'invasion gurkha avait amorcé : sur les traces de l'armée gurkha des népali avaient commencé à coloniser les contreforts peu peuplés du Mahabarat[547]. Ils favorisèrent d'ailleurs le processus, en espérant affaiblir à leur profit le clan Bhotyia au pouvoir. De plus, le développement rapide du commerce par la route de la Chumbi attira de nombreux commerçants népali à Kalimpong, qui devint le principal centre commercial cishimalayen.

Une colonisation continue et une vitalité démographique élevée bouleversèrent la distribution ethnique du Sikkim : un siècle plus tard, le pays présente un tout autre fond ethnique : les bhotya formaient désormais une minorité - bouddhiste - régnant sur les népali majoritaires, de confession hindoue.

ii- Au Nord De L'inde: Histoires De Thé Et De Laine

1) La Réduction Du Bhoutan À Un Etat Des Collines

Jusqu'à présent la Company ne s'était guère impliquée dans les territoires au-delà de 90° Est, du Cooch Bihar[548]. Le traité de Yandabô qui clos la première guerre indo-birmane (1824-1826) lui donna la possession de l'Assam en 1826. Dès lors voisins directs du Bhoutan, les Britanniques furent exposés aux incessantes querelles entre paysans bhoutanais et assamais pour l'utilisation saisonnière des Duars entre Tista et Dhansiri : les premiers les occupaient pendant la saison froide, les seconds le reste de l'année[549]. Ces duars avaient été acquis par les Bhoutanais sur les chefs musulmans de l'Assam, mais sans qu'ils ne puissent jamais contrôler totalement les territoires, préférant verser aux Assamais un tribut annuel en nature comme garantie de leur sécurité.

Les Britanniques, désormais suzerains du Cooch Bihar et de l'Assam, revendiquèrent le maintien de l'acte tributaire. Une mission de négociation, dirigée par le capitaine R. B. Pemberton, essuya un premier refus bhoutanais en 1837 : les Britanniques annexèrent en 1841 les duars de l'Assam. La poursuite des accrochages sur ces terres les amena à organiser en 1863 une nouvelle mission de négociation, sans plus de succès que la précédente, qui fut à l'origine de la guerre anglo-bhoutanaise de 1864.

En 1865 le traité de Sinchula sanctionnait la défaite bhoutanaise et l'annexion des duars du Bengale. Le Bhoutan fut ainsi amputé d'un territoire de 35 km de large et de 352 km de long[550] : ***" Il est reconnu par la présente que l'intégrité des terres connues comme les dix-huit Duars, bordant les districts de Rungpoor, Cooch Behar et***

[547] En 1835, la population du district de Darjeeling était de 100; elle s'élevait à 10 000 en 1850 et atteindra 218 000 personnes en 1931, dont 30% directement originaires du Népal, Tanka Bahadur Subba, " Caste and adaptation : the case of the Nepalis in Darjeeling ", S. K. Chaube, *op. cit.*, p. 76.

[548] Mais des explorations avaient déjà été menées, notamment à Gahauti, que le capitaine Welsh décrivit en 1792 comme une " *populous and large city on both banks of the Bramaputra river with extensive commerce* ".

[549] Il n'y a, formellement, que 18 duars : 11 au Bengale et 7 en Assam. Mais le terme est aujourd'hui largement généralisé à toutes les formes du relief similaires; voir supra chapitre 2.

d'Assam ainsi que le Talook d'Ambaree Fallacottah et le territoire collinéen en rive gauche de la Teesta jusqu'à ces points est cédée par le gouvernement du Bhoutan au gouvernement britannique pour toujours " (article II) ; en échange d'une compensation de 50 000 Roupies. Mais, ainsi que pour le Népal et le Sikkim, l'annexion des duars ***" supprime la principale source de revenus du gouvernement du Bhutan "*** [551]. Elle ouvrit de plus la voie, par le contrôle des passes que le pays perdit, à une immigration sauvage notamment d'origine népali[552]. La somme versée en compensation de cette perte territoriale devait permettre au gouvernement de continuer à exercer son autorité : ***" L'existence de gouvernements forts dans les Etats voisins et la prospérité de leurs sujets sont parmi les meilleures sécurités pour le maintien de la paix à nos frontières"*** [553].

La frontière fut démarquée dès 1870, semble-t-il à la demande expresse du gouvernement bhoutanais, et ne fut plus modifiée jusqu'à ce que l'Inde rétrocède en 1951 un territoire de 83 km^2 autour de Dewangiri.

[550] Alaistair Lamb, *op. cit.*, p. 139.

[551] H.K. Barpujari, *Problem of the hill tribes : north-east frontier*, Calcutta, 1981, p. 8.

[552] Le développement d'un processus similaire au Sikkim inquiétait le gouvernement du Bhoutan : la majorité des tensions qui ont marqué les relation anglo-bhoutanaises au XXè^{me} siècle sont liées à une immigration incontrôlée depuis l'Inde. C'est toujours le cas aujourd'hui.

[553] " *The existence of a strong government in the neighbouring State and the prosperity of their subject are among the best securities for the permanent peace of our frontier* ", Selon Ch.Wood, Secrétaire d'Etat, H.K. Barpujary, *Problem of the hill tribes*, Gauhati, Spectrum Pub., 1981, p. 113.

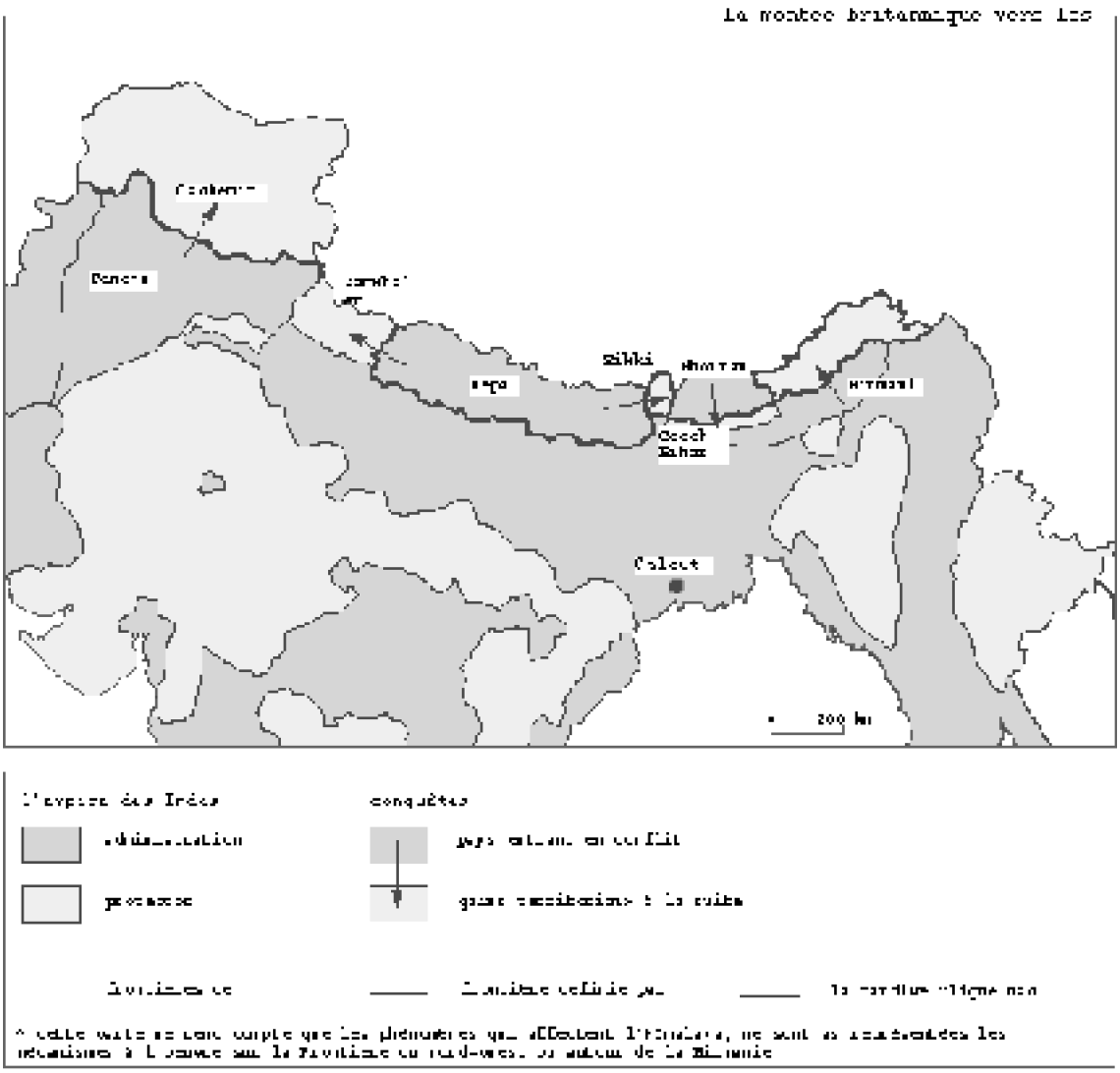

Figure 29 : La montée britannique vers les cimes.

554

Dans leur “ marche vers les sommets ”, les Anglais respectèrent l’indépendance du Népal (moins semble-t-il pour son alliance avec la Chine que pour la puissance de son armée) mais n’hésitèrent pas à vassaliser le Sikkim malgré les liens que la famille régnante entretenait avec Lhasa. Le protectorat que les Britanniques établirent en 1890 leur donna les rênes de la politique intérieure et extérieure du pays ; situation que la Chine entérina en signant le traité de Calcutta (17/3/1890) , dont un article définissant la frontière entre Tibet et Sikkim, point hypersensible pour la défense de Calcutta : la frontière était plus septentrionale que la limite précédente, établie sur la ligne de partage des eaux, et incluant en territoire sikkimois plusieurs “ saillants ” transhimalayens.

2) Les Frontières Des Planteurs De L’assam

554 sources : atlas historiques, notamment *A Historical Atlas of India*.

Il n'y avait pas de pouvoir fort en Inde du nord-est, autour de la plaine d'Assam que les Britanniques administraient en totalité dès 1841, mais un ensemble de tribus se partageant cette portion de l'Himalaya et les monts de Birmanie, ***" amongst the most irreclaimable savage in the world "*** [555]. Seuls les Mon pa, qui occupaient le ***" territoire enclavé de Tawang "***, reconnaissaient l'autorité de Lhasa[556].

Lorsqu'ils prirent possession du secteur en 1827, les Anglais étendirent leur juridiction jusqu'au " pied des collines ", qui devint la limite altitudinale supérieure des plantations de thé. Cette plante, cultivée et consommée depuis longtemps en Chine, ne faisait pas l'objet d'une culture spécifique en Inde. Il fallut attendre la découverte de théiers sauvages en 1823 pour que le gouverneur général W.C. Cavendish Bentick, à la recherche d'une plante de rapport pour l'Assam, en proposa la culture[557]. En 1833 fut créée l'Assam Tea Company, qui obtint le monopole de la commercialisation des feuilles, tandis que l'exploitation même était laissée à l'initiative privée ; l'administration limitant son intervention à réduire le débordement des plantations hors des territoires sous le contrôle de l'administration britannique.

Cette initiative laissée aux planteurs favorisa la multiplication des accrochages avec les chefs tribaux (notamment Nagas, dans les collines au sud de l'Assam), obligeant la Company à imposer dans tout l'Assam l'application de l'Acte 33 qui établissait une juridiction d'exception pour les " régions arriérées ", à l'intérieur des territoires que circonscrivait une " inner line " en 1873[558]. Si un calme précaire était maintenu au sud face aux Nagas, les accrochages se poursuivaient au nord entre planteurs et tribus Aka dont les chefs, connus comme les Sat Rajas, étaient tributaires des autorités de Tawang[559]. En 1875 la " *inner line* " fut prolongée au nord, pour englober les districts de Darrang et Lakhimpur.

Au-delà de cette ligne et séparée d'elle par une zone interdite aux planteurs - une zone tampon - en fut établie une seconde par la *Bengal Eastern Frontier Regulation*, ou " *outter line* ", qui marquait les limites du territoire britannique, une ***" external territorial***

555 T.H. Holdich, *Political frontiers and boundary making*, London, 1916, p. 336.

556 H.K. Barpujari, *op. cit.*, p. 118.

557 *Encyclopedia Britannica*, éd.1961, t21, p. 862. La Company fit venir des cultivateurs du Fujian chinois pour enseigner les techniques de culture et de traitement. Malgré des faillites retentissantes et multiples, le thé fit la fortune des planteurs et de la Company : de 128 tonnes en 1851, les exportations de thé passèrent en 30 ans à 17 000 tonnes. Le développement très rapide de cette culture fit naître un fort appel de main d'oeuvre, en provenance notamment du sud de l'Inde, et fut à l'origine de l'exploration des montagnes en périphérie de l'Assam : les Britanniques cherchaient à ouvrir une route commerciale vers le Yangtsé afin d'attirer une main d'oeuvre chinois qui aurait réduit les coût d'exploitation des plantations. Voir Thomas Cooper, *New routes for commerce*.

558 " *What is required in the wild districts is not law but suitable law ... that ordinary law, with slight modification, will be found to be suitable, if the officer concerned will also make proper use of it* ", *Foreign Political Proceedings-A A, 1872*; May, N°.16-34. Au-delà les *tribus " should be left to manage their own affairs with only such interference politically on the part of our officers as may be considered calculated to establish a personal influence for good among the chiefs, and tribes "*, H.K. Barpujari, *op. cit.*, p. 10.

559 *id.*, p. 118.

frontier ”. Démarquée en 1875 jusqu'à la rivière Burai, elle suivait plus loin ***“ une ligne aisément reconnaissable le long du pied des collines jusqu'à Nizamghat (95°40') ”*** qui devait rapidement être ***“ reconnue par l'usage d'un bout à l'autre”*** [560]. Au-delà de Nizamghat, les Anglais ne définirent pas de “ outter line ”, confiants dans le traité du 8 novembre 1862 par lequel les Abors reconnaissaient que ***“ le territoire britannique qui s'étend jusqu'au pied des collines serait respecté par les Abors ”*** [561].

La mise en place de cette “ frontière des planteurs de thé ” achevait le dessin d'une ligne continue qui, de l'Indus au Dihong, marquait en fait la limite altitudinale supérieure de l'administration anglaise. Au dessus s'étendaient les “ protectorats ” que caractérisait une discrète présence britannique, soucieuse de ne pas interférer dans la politique de pays qui étaient peu ou prou vassaux de la Chine. Sans doute le danger direct fut-il exagéré, mais l'Inde britannique demeurait d'abord une expérience commerciale avant que d'être politique et territoriale.

Ce qui est désigné sous le terme générique de “ protectorat ” recouvre, nous l'avons vu, une multitude d'expressions politiques et territoriales. Pour l'heure, le système de défense était hétérogène et peut apparaître imparfait, puisque si des Etats-tampons (Cachemire, Népal) avaient été établis entre l'Inde et ses ennemis potentiels ; l'Angleterre administrait directement plusieurs zones où elle était en contact direct avec ces derniers (Garwhal et Kumaon, Sikkim, Assam) sans que des traités en aient fixé les frontières : les Britanniques n'avaient pas encore de stratégie établie de gestion de leur périphérie immédiate et paraissaient conserver les pratiques indiennes. L'établissement des “ lines ” répondait plus au soucis de préserver l'ordre administratif - frontières à usage interne -, qu'il ne révélait une stratégie élaborée de gestion des relations inter-étatiques ; il est vrai que jusque dans les années 1870, l'activité diplomatique en périphérie du British Raj fut surtout marquée par une politique d'engagement indirect, caractérisée par le terme d'*inactivité magistrale* (*masterly inactivity*).

3) Manoeuvres Entre Chine Et Inde

a) Ladakh Et Cachemire : Stratégies Autour De La Pashmina

Mais au nord-ouest du Raj, les Britanniques durent pourtant affronter l'émergence d'un pouvoir sikh entrant en conflit avec leurs intérêts et les amenèrent à s'intéresser dès le début du XIX^{ème} siècle aux régions septentrionales du sous-continent indien, d'autant plus intensément qu'elles constituaient à la fois un bastion contrôlant les accès occidentaux de l'Inde - le Cachemire - et une porte d'entrée vers l'Asie centrale, arrière-cour des empires russe et chinois - le Ladakh -.

Sa localisation stratégique avait valu au Ladakh d'être vassalisé par le Cachemire

[560] *“ a readily recognisable line along the foot of the hills as far as Nizamghat (95°40') ”*; “ *throughout well recognised by usage ”*, *ibid*, p. 118.

[561] “ *the British territory which extends to the foot of the hills will be respected by the Abors ”*, Aitchison, p. 157. Noel Williamson, Assitant Political Officer à Sadiya, en visite à Kebang en 1909, nota que la limite était respectée par les tribus.

musulman au XVè siècle, puis de subir au milieu du XVI^{ème} siècle une invasion mongole[562]. Les souverains ladakhi recouvrèrent leur indépendance et entreprirent une série de conquêtes qui firent du pays une puissance des hautes terres, pour une brève et tumultueuse période, du milieu du XVI^{ème} siècle à la fin du XVII^{ème} siècle :

.

Guge et Baltistan furent conquis ; les frontières du Ladakh s'étendaient alors du Mayum la au Baltistan, et englobaient sans doute Chitral ;

.

à la mort du conquérant ladakhi Tshewang Namgyal, le seigneur du Baltistan envahit le Ladakh et les Etats vassalisés retrouvèrent leur indépendance ; les frontières du Ladakh furent ramenées jusqu'à ***" Purig en montant et au-delà, en descendant jusqu'à Bran-rtse"*** [563] ;

.

le Ladakh reprit l'offensive sous le règne de De-den Nam-gyal. En 1675, outre le Ladakh et ses dépendances, l'empire comprenait le Guge, Purig (le Baltistan, un instant occupé, fut évacué sous la pression moghole) Rudok, le Spiti, la haute Kunawar, l'entier Lahul, et le Zanskar. Avec le royaume tibétain du Tsang, la frontière fut fixée au Mayum la, mettant un terme aux multiples accrochages frontaliers qui avaient été à l'origine du conflit de 1641[564].

Un second conflit, opposant cette fois-ci Tibet et Ladakh (1681-1684) eut comme conséquence de chasser les Ladakhis des hautes terres comme de faire entrer le pays dans une vassalisation beaucoup plus forte que les précédentes vis à vis du suzerain moghol. Du traité de Tingmosgang que signèrent Ladakhis et Tibétains en 1684 comme de l'accord ladakho-moghol de 1683 naquit une nouvelle partition des hautes terres, à l'ouest :

.

les frontières du Ladakh furent ramenées au Lha-ri tso, qui se jette dans l'Indus à 8 km au sud-est de Demchok. Mais cette démarcation n'est pas explicite dans le traité de Tingmosgang, qui ne fait que rappeler que ***" Les frontières fixées à l'origine, quand le roi Skyed-lda-ngeemagon donna un royaume à chacun de ses trois fils, seront maintenues"*** (article 1). Il faut dès lors se rapporter au texte initial, mais les chroniques ladakhi définissent seulement les frontières du royaume du fils aîné[565] :

la haute Kunawar fut donnée au Bashahr en remerciement de l'aide apporté aux Tibétains ;

.

[562] Voir C.L. Datta, *Ladakh and western himalayan politics*, Delhi, Munshiram Manoharlal Pub., 1973, p. 50 et suivantes. Mirza Haiden, commandant en chef des forces du Sultan Abbu Sayed de Kashgar, établira à cette occasion une suzeraineté mongole sur le Cachemire (1532-1551) qui bénéficiera de l'assentiment de la nouvelle puissance moghole en Inde. Le contrôle mongole du Ladakh disparaîtra avec la mort de Mirza Haiden, en 1551.

[563] Francke, *Antiquities*, II, p. 107. Bran-rtse correspond à l'actuel Tanktse, entre Leh et le Pangong tso, C. L. Datta, *op. cit*., p. 57.

[564] Guge est conquis en 1630 et son dirigeant emprisonné au Ladakh, mais aucun traité ne fut passé avec les autorités du Tsang, alors en pleine crise politique.

[565] Voir le texte cité dans le chapitre trois.

le haut Lahul fut donné au raja de Kulu en remerciement de l'aide apporté aux Moghols ;

.

s'il perdit le Ngariskorsum, le Ladakh conserva toutefois la pleine propriété du village (ou district) de Monthser [Minsar] (article 8)[566].

Après 1684, le Ladakh parvint à préserver son identité, mais les pertes territoires se poursuivaient : le Zanskar passait sous la suzeraineté du Chamba, tandis que les périphéries étaient constamment menacées (incursions de Kulu au Spiti et des Baltis au bas-Ladakh).

Le règlement de la défaite ladakhi comprenait un volet commercial, dont les conséquences furent plus marquantes pour la région que les transferts territoriaux réalisés, favorisant notamment une implication britannique grandissante. Selon le traité de Tingmosgang, ***" seul les Ladakis pourront participer au commerce de laine du Ngarees-kor-sum"*** (article 2) et l'accord ladakho-moghol, toute la laine tibétaine importée par le Ladakh ***" devait être envoyée aux artisans adroits du Cachemire"*** [567]. Le monopole, octroyé en guise de compensation aux pertes territoriales ladakhis (sous la pression il est vrai des intervenants moghols), assurait au pays un revenu non négligeable : récoltée dans le Changtang tibétain (districts de Rudok et de Gartok) mais aussi à Yarkand et additionnée à la production ladakhi (en provenance du Rupshu), la " laine à châle " (ou le-na) entre pour 30% du volume d'exportation total en 1846[568].

Mais le commerce de la laine profitait avant tout au Cachemire, étant à la base d'une de ses industries manufacturières les plus productives, qui employait au siècle dernier plusieurs milliers de personnes : entre 1860 et 1870, les châles tissés à Srinagar atteignaient une valeur totale de 3 250 000 Francs[569]. Un contrôle ferme sur le Ladakh était nécessaire dès lors que le développement économique du Cachemire en dépendait, expliquant l'intérêt que les gouvernants successifs de l'Etat portèrent aux terres himalayennes[570]. La vassalité fut confirmée quand le Cachemire passe aux mains de la dynastie afghane des Durrani en 1751 (Ahmed Shah Abdali), puis - plus difficilement - du

566 Cette souveraineté fut reprise en 1842, par les Dogras lorsqu'ils annexèrent le pays; elle fut ensuite assurée par le Maharaja de Jammu et Kashmir.

567 " *only Ladakis shall be permitted to enter into Ngarees-kor-sum wool trade* "; " *had to be sent to Kashmir's skilful craftsmen* ", M. Fisher, *op cit.*, p. 39. En échange du monopole d'exportation de la pashmina récoltée au Ngariskorsum, le Dalaï lama dispose à titre personnel du monopole commercial de briques de thé (chaba) à destination du Ladakh.

568 Cunningham notait à cette date que la production du Ladakh seul s'élevait à près de 40 tonnes, auxquelles il faut ajouter la laine de moindre qualité (ou Bal) dont le volume était à peu près double; ces deux produits représentait 90% du volume des exportations, C.L. Datta, *op. cit.*, p. 20. L'application des termes du contrat est par ailleurs sévèrement contrôlée par les autorités tibétaines, qui empêchent toute exportation illégale de laine, notamment à destination de l'Inde.

569 Elisée Reclus, *op. cit.*, p. 138. L'Europe était le principal client de cette industrie, autant pour les châles destinés à une riche clientèle que pour les chaussettes des marins de la Royal Navy : en tout, quelque 2 250 000 Francs.

570 Ce n'est sans doute pas un hasard si le premier Britannique à réaliser une mission au Ladakh - William Moorcroft - n'ait pas de formation politique, mais médicale, et ait été recruté par la Compagnie des Indes Orientales en qualité de vétérinaire.

Khalsa sikh en 1819 (Ranjit Singh).

Les relations Cachemire-Ladakh connurent une évolution après que Gulab Singh fut investit en 1820 du fief de Jammu en jagir[571], en remerciement de services rendus. Ce Dogra, descendant d'une branche collatérale des anciens seigneurs de Jammu, consolida et étendit ses possessions, nominalement au nom du pouvoir sikh, mais agissant de fait en toute indépendance et ***" était en passe de devenir après Ranjit Singh comme le plus grand chef du Pendjab "*** [572]. Après s'être assuré le contrôle du Jammu ainsi que des dépendances de Punch, il entreprit, avec le concours de son *Wazir* Zorawar Singh Kahluria, la conquête effective du Ladakh en 1834[573]. Si son objectif majeur était le Cachemire, il ne put l'envisager pour l'heure et l'encercla en annexant le Zanskar en 1836 puis le Baltistan en 1840, après avoir mis fin à une dernière révolte ladakhi[574].

Quelque six années de campagnes régulièrement interrompues par la saison hivernale eurent pour conséquence d'hypothéquer les flux commerciaux autour des hautes terres et notamment en direction du sud-est. Srinagar, n'étant plus ravitaillé en pashmina, connut une grave crise économique qui vint renforcer les perturbations économiques issues de la conquête sikh du Cachemire, engendrant un nouveau flux d'émigration en direction du pied des collines. Les villes de Nurpur, Ludhiana, et surtout d'Amritsar virent fleurir les ateliers de transformation de la laine où était traitée une production venue du Tibet comme de Bokhara. A Rampur, les Britanniques implantèrent un atelier de traitement de la pashmina peu après leur prise de contrôle du Bashahr en 1816.

b) Les Britanniques Et La Pashmina

L'intérêt anglais pour la laine pashmina s'était manifesté une première fois en 1774 quand Warren Hastings requit George Bogle - envoyé en mission auprès du Panchen Lama - ***" d'envoyer une ou plus paire des animaux nommés Tus, qui produisent la laine à châle "*** [575]. A l'intérêt commercial s'ajouta au début du XIXè siècle l'intérêt stratégique pour la zone concernée :

571 Dotation en terres et villages, ou institutions charitables dont le bénéficiaire percevait une partie des impôts, mais qui n'était pas héréditaire, à la différence du zamindar.

572 " *came to be considered after Ranjit Singh the greatest chief in the Punjab* ", *Journal of the Panjab Historical Society*, VIII, n°2, p. 134.

573 Le titre de Wazir corrrespond à celui de premier ministre. Zorawar Singh fut nommé en 1823 gouverneur de Kishtwar et de Kussal, dont les hautes terres serviront à l'entraînement à l'altitude des troupes de Gulab Singh.

574 Les tributs qu'il impose au Ladakh et au Baltistan furent directement versés à la cour de Lahore plutôt qu'au gouverneur du Cachemire, sans doute pour ne pas fournir de base de revendication aux autorités de Srinagar après l'éclatement attendu de la fédération sikh. C'était aussi une vengeance partielle vis-à-vis de du gouverneur du Cachemire qui avait tenté de soutenir les Ladakhis contre l'invasion Dogra, en 1836.

575 " *to send one or more pair of the animals called Tus, which produce the shawl-wool* ", C.L. Datta, *op. cit.*, p. 88.

.

en 1807, après la signature du traité de Tilsit entre Français et Russes (dont une des clauses secrètes prévoyait une invasion combinée de l'Inde), les Britanniques envisagèrent une alliance avec Ranjit Singh dont l'armée était en passe d'envahir les territoires à l'est de la Sutlej. L'évolution des rapports en Europe rendit rapidement cette alliance inutile ;

.

en application du traité de Segauli, les Britanniques prirent possession des ***" Etats des collines de Simla "***, entre Kali et Sultej : ***" Par le possession du Kumaon, votre Honorable Comité est avisé que nous possédons un accès direct et aisé aux Oondes [Hundes], ou le pays produisant les animaux qui portent la laine à châle, et à la vaste région de Tartarie"*** [576]. L'intérêt était aussi stratégique : ***" Nous sommes non seulement débarrassés de cette menace [la menace gurkha], mais aussi des conséquences qui pourraient en résulter, si Ranjit Singh, ou tout autre chef ambitieux et puissant, cherchait à s'établir dans les collines au-delà de la Sutlej. [...] et la possession d'une frontière nous permettant de pénétrer et de les occuper à n'importe quel instant"*** [577].

Pourtant l'avancée britannique dans le nord-ouest himalayen restait au début du XIXè siècle discrète dans son action, et incertaine dans ses objectifs : lorsque William Moorcroft fut envoyé en exploration au Ladakh, il n'était commissionné par l'" Honrable Company " que pour étudier la possibilité de développer le commerce avec l'Asie centrale et assurer à l'armée indienne un approvisionnement en chevaux[578] ; la crainte d'une avancée russe en direction de l'Inde apparaissait absente des préoccupations anglaises, malgré les propositions comme les avertissements du représentant britannique.

De fréquents séjours et voyages au Ladakh entre 1811 et 1822 l'avaient sensibilisé à la menace russe, le poussant à assumer les fonctions d'agent politique de la Compagny et à signer le 4 mai 1821 avec le roi ladakhi un accord de commerce et de transit pour les commerçants britanniques associé à une offre d'allégeance du gouvernement du Ladakh à la couronne britannique[579]

La Compagnie rejeta non seulement les propositions de Moorcroft, mais désavoua de plus sa conduite[580]. Ce désaveu exprimait sans doute le refus d'occuper une position hégémonique au Ladakh, qui put être motivée en premier lieu par un souci d'économie,

576 " *By the possession of Kumaon, your Hon'ble Committee is aware, that we possess a direct and not difficult road into the Oondes, [Hundes], or country producing the animal which bears the shawl-wool, and into the vast region of Tartary.* ", *Papers relating to the Nepaul War, Printed in Conformity to the Resolution of the Court of Proprietors of East India Stock of 3rd March*, 1824, p. 761, C.L. Datta, *op. cit.*, p. 86.

577 " *We are now not only freed from that evil [la menace gurkha], but are secure from the consequences which would insure, were Ranjit Singh, or any ambitious and powerful chief, to establish himself in the hills beyond the Sutlej. [...] and the possessions of a frontier enabling us to penetrate and occupy them at any time* ", *Papers relating to the Nepaul War, Printed in Conformity to the Resolution of the Court of Proprietors of East India Stock of 3rd March*, 1824, p. 762, C.L. Datta, *op. cit.*, p. 86.

578 Notons toutefois que Moorcroft fut accompagné, lors de ses voyages, de deux assistants britanniques, mais surtout de Mir Izzat Ullah Khan, membre d'une corporation de négociants cachemiris basée à Patna, qui avait été engagé en 1809 dans l'Intelligent Department de la Compagnie. Il avait de plus été pourvu par la Compagnie de lettres d'introduction le présentant comme " Superintendent of the Hon'ble Company's Stud ", C.L. Datta, *op. cit.*, p. 95.

579 La crainte de Moorcroft est semble-t-il née de la mission d'Agha Mehdi, qui l'avait précédé à Leh 6 années auparavant pour établir des liens commerciaux entre Russie et Ladakh. Sa crainte s'accru après l'annonce du retour d'Agha Mehdi dans la capitale ladakhi en 1821. On pourra consulter W. Moorcroft, *Travels in the Himalayan Provinces of Hindustan and the Panjab, in Ladakh and Kashmir, in Peshawar, Kabul Kunduz and Bokhara (1819-1825)*, London, 1841. A défaut, on peut se reporter à Dorothy Woodman, *op. cit.*, pp. 22-30 ou C.L. Datta, *op. cit.*, pp. 93-104.

au sortir d'une guerre coûteuse contre les Gurkhas, qui lui imposait de plus l'intégration des territoires conquis : la Compagnie repoussa l'éventualité d'une implication supplémentaire dans un territoire lointain[581].

Elle dut aussi tenir compte de l'inquiétude formulée par Ranjit Singh face à l'activité de W. Moorcroft au Ladakh, dans un royaume vassal du pouvoir sikh depuis 1819. Enfin, la Compagnie a sans nul doute craint de mettre en danger son commerce maritime avec la Chine, dont les liens avec le Ladakh pouvaient paraître imprécis aux yeux des Britanniques. Sans doute ces derniers - considérèrent-ils qu'une avancée russe au nord de l'Inde était moins probable qu'une poussée depuis le nord-ouest, depuis les terres afghanes.

De fait les Britanniques bénéficièrent indirectement de la fragilité politique dans la région, par l'intermédiaire de la contrebande de pashmina, que Ranjit Singh avait lui-même favorisé pour son profit propre : ***" Du moment que les revenus du district de Cachemire sont largement dépendants de l'importation de laine à châle et il m'a été rapporté que, pour une raison ou une autre, le commerce de laine à châle depuis le Tibet vers le Cachemire s'était effondré "*** [582]. Les troubles consécutifs à l'invasion dogra du Ladakh et du Baltistan accrurent les flux d'échange en direction du Kumaon : en 1837 la quantité de pashmina importée était de 1080 maunds ; elle passa à 1548 maunds en 1840[583].

c) Les Britanniques Et Le Cachemire

Au terme des deux guerres anglo-sikh (1845-1846 ; 1848-1849) dont l'enjeu était le Pendjab, les Britanniques annexèrent les territoires situés à l'est du " *daman e koh* " et toutes les possessions sikh, dont le Cachemire. Mais en remerciement de la neutralité observée par son dirigeant Gulab Singh, ainsi qu'à son rôle de médiateur au cours du conflit, les Britanniques reconnurent l'indépendance du royaume par le traité d'Amritsar (mars 1846). Cette indépendance n'était pas totale puisque les relations que le pays pouvait entretenir avec l'extérieur étaient soumises à l'autorité anglaise (article 5) à laquelle Gulab Singh devait verser un tribut annuel de ***" un cheval ; douze chèvres pashmina de race établie (...) et trois paires de châles cachemiri "*** (article 19). Le

580 C.L. Datta, *op. cit.*, p. 102.

581 Afin de limiter l'effort financier qu'impliquait l'intégration de ces nouvelles possessions, les Britanniques n'annexèrent en fait que le Garhwal oriental, soit le territoire dont dépendent le Niti la et le Mana la, voies d'accès au Tibet occidental, Atul Saklani, The *History of a Himalayan Princely State*, Delhi, Durga Publications, 1987, p. 33.

582 " *Since the duties of the district of Cashmeer are chiefly derived from the import of shawl-wool and thread and it has been lately stated to me that from some cause or other, the transport of shawl-wool from Tibhut into Casmeer has fallen off very much...* ", Lettre du Maharajah du Cachemire à Mir Izzet Ullah, assistant de Moorcroft, que le Maharajah rendait responsable du phénomène, C.L. Datta, *op. cit.*, pp. 92-93.

583 Pour chuter à 169 maunds en 1841, à la suite de l'invasion dogra du Tibet occidental, Cunningham to Clerk, 14 décembre 1841, *Political Consultations of the Foreign Department*, 24 janvier 1842, n°20.

traité, par les liens qu'il établissait, ressemble étrangement à ceux liant la Chine à ses vassaux. Il s'en distingue toutefois par le fait que les Britanniques conservaient la maîtrise des frontières du Cachemire :

.

pour leur définition : ***" la frontière orientale [...] sera définie par les commissionnaires rémunérés par le gouvernement britannique "*** (article 2)

.

pour leur modification : ***" les limites des territoires ne seront en aucun cas modifiées sans accord du gouvernement britannique "*** (article 3).

Le territoire du Cachemire, qui fut défini comme ***" toutes les régions collinéennes et montagneuses ainsi que leurs dépendances situées à l'est de la rivière Indus et à l'ouest de la rivière Ravi incluant la Chamba et excluant le Lahul "*** (article 1) comprenait les pays du cours médian de l'Indus, même s'ils sont depuis le XVIII[ème] les vassaux des autorités de Kasghar[584].

En application de l'article 2 du traité une commission chargée d'établir la démarcation entre Ladahk, Changtang et Yarkand fut mise sur pied en 1847, mais se heurta au refus de l'empereur de Chine qui considérait que : ***" Attendu que le territoire possédait déjà des frontières, il était inutile d'en établir d'autres "*** [585]. Les Anglais fixèrent unilatéralement leurs frontières, que Montgomerie reconnu et cartographia en 1865.

La même année, des troubles éclatèrent au Turkestan oriental où Yakub Beg tentait d'unifier les populations musulmanes. L'occasion fut mise à profit par le Maharadjah du Cachemire pour agrandir son territoire jusqu'à la bourgade de Shahidullah où il construisit un fort chargé de contrôler la route entre Ladakh et Turkestan, mais ne l'occupa que deux saisons.

La présence anglaise dans la région resta discrète, se bornant à explorer et cartographier : après la triangulation du Cachemire, différentes " missions " parcoururent ces confins afin d'y définir les routes commerciales les plus utilisables au départ de Leh, en direction de Yarkand ainsi que de Gartok. Attentives aux signes annonciateurs des changements de nationalité, les missions concoururent à établir une cartographie précise des frontières coutumières entre Ladakh, Tibet et Turkestan, ainsi que des zones litigieuses (région du Pangong Tso, zone Karakoram/Kuen Lun et Aksai Chin).

Lorsque les Chinois reprirent en main le Turkestan oriental (1878), la situation était toute autre et Anglais et Chinois s'occupèrent dès lors de la " poussée " russe dans les Pamirs. En 1890 les Chinois se manifestèrent en construisant un fort sur le Sugat La puis en installant au sommet du Karakoram La un immense écriteau : ***" Ce panneau est sous la juridiction de l'Empereur de Chine "*** [586] et malgré les plaintes formulées par le Wazir

584 Alaistair Lamb, *op. cit.*, p. 101.

585 " *Since, however, that territory has its ancient frontiers it was needless to establish any other* ", D. Woodman, *op. cit.*, p. 40.

586 " *This board is under the sway of the Emperor of China* ", *id.*, p. 54.

Wazarat du Ladakh, les Anglais accueillirent favorablement cette activité chinoise : ***“ Nous ne sommes pas mécontents de noter des signes d’activité de la part des Chinois ”*** ; ***“ Plus nous pourrons fortifier la Chine en ce lieu, plus nous pourrons la pousser à affirmer son autorité sur la région Kashgar-Yardang ; plus elle nous sera utile comme un obstacle à l’avance russe le long de cette ligne ”*** [587].

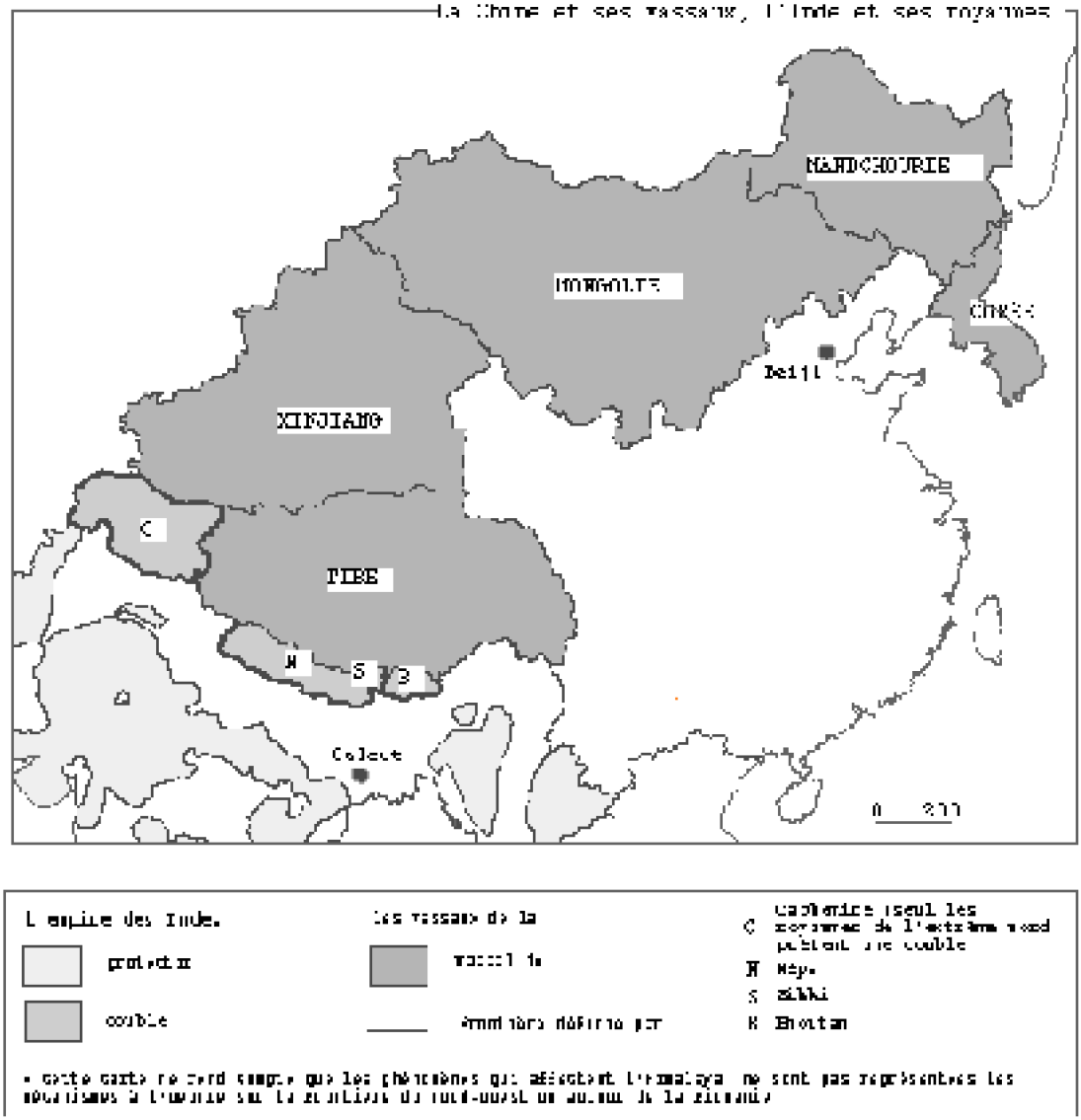

Figure 30 : La Chine et ses vassaux, l'Inde et ses protectorats

[588]

[587] “ *We are not sorry to notice indications of activity on the part of the Chinese* ”; “ *the stronger we can make China at this point, and the more we can induce her to hold her own over the whole Kashgar-Yarkand region, the more useful will she be to us as an obstacle to Russian advance along this line* ”, *id*., p. 56.

[588] Sources : atlas historiques, notamment *A Historical Atlas of India.*

iii- Le " Grand Jeu " ; Fin De L'installation D'un Système Impérial De Protection Des Indes

1) Incertitudes Britanniques Dans La Province Frontière Du Nord-Ouest

a) Contexte De Fin De Siècle

Si la " *Queen's Proclamation* " confirma la politique de non-intervention lors du changement de statut de la Compagnie des Indes en celui de British Raj (désormais régit par un vice-roi) en 1858, les Anglais adoptèrent peu à peu une politique plus offensive vis à vis de leurs voisins en général et des royaumes himalayens en particulier. Ce changement d'attitude tint pour beaucoup à la nouvelle politique mise en place au Royaume-Uni par Benjamin Disraeli, comte de Beaconsfield, lors de son second mandat de Premier Ministre : le discours qu'il prononça à Cristal Palace en juin 1872 - *imperium et libertas* - posa les bases d'une " *forward policy* " que Lytton fit appliquer dès sa nomination comme Vice-roi des Indes en 1876, année de la proclamation de la reine Victoria comme Impératrice des Indes. L'Inde n'était plus seulement un " jardin " productif et un marché pour l'industrie anglaise. Elle devenait un territoire-clé dans la stratégie coloniale de l'Angleterre en Asie, qui s'inscrivait dans un contexte géopolitique nouveau, celui d'une compétition politique croissante sur le continent de trois puissances coloniales grandissantes : la Russie, la France et la Grande Bretagne[589]. Débuta alors ce qui est bientôt dénommé le " grand jeu " : ***" le Turkistan, l'Afghanistan, la Transcarpie, la Perse [...] sont les pièces d'un échiquier sur lequel est en train de se jouer une partie [un jeu] pour la domination du monde"*** [590].

Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, Anglais et Chinois étaient désormais en contact en Himalaya, mais le rapport de forces restait inégal : si l'Angleterre s'affirmait comme la première puissance militaire et coloniale, pleinement maîtresse de l'Inde, la Chine était quant à elle attaquée de toutes parts par les nations occidentales et le Japon. L'Angleterre n'était pas pour autant maîtresse du jeu puisqu'elle devait, dans son expansion en Haute Asie, veiller à ne pas hypothéquer ses investissements en Chine autant qu'à éviter tout conflit avec une Russie dont les conquêtes coloniales convergentes les amenèrent à proximité l'une de l'autre, dans les Pamirs.

b) Achever La Mise En Place Du Bouclage Des Frontières De L'inde

L'occupation effective de la région entre Karakoram et Kuen Lun par les forces chinoises déplaça le centre d'intérêt de l'Aksai Chin (trijonction Inde, Tibet, Turkestan) vers le

589 Alaistair Lamb, *op. cit.*, p. 62.

590 " *Turkistan, Afghanistan, Transcarpia, Persia [...] are the pieces on a chessboard upon which is being played out a game for the dominance of the world* ", Cette citation de Lord Curzon est placée en exorde de l'ouvrage collectif édité par Rosanne Klass, *Afghanistan, the Great Game revisited*, Londres, Freedom House, 2° édition, 1990.

nord-ouest du Cachemire (trijonction Inde, Chine, Russie) et focalisa l'attention des puissances coloniales sur le Hunza.

Si au sud la transformation de l'Afghanistan en Etat-tampon et l'établissement de la ligne Durand réduisaient les risques d'affrontement direct, plus au nord la proximité de l'empire mandchou compliquait le jeu des deux puissances coloniales, au sein d'une mosaïque de royaumes plus ou moins vassaux, plus ou moins indépendants des trois pouvoirs. Les souverains de Gilgit, Hunza et Baltistan étaient depuis le milieu du XIX^{ème} siècle vassaux du maharaja dogra du Kashmir, mais celui de Hunza prêtait en même temps allégeance au gouvernement chinois du Turkestan [591].

De fait, aucune frontière n'avait été dessinée dans ce secteur avant la fin du XIX^{ème} siècle, sans doute à cause du faible peuplement comme de l'enclavement autant que de l'isolement des pouvoirs politiques locaux. Deux " pratiques " de l'espace y étaient pourtant observables, qui généraint des ruptures sociales et politiques qui furent appréhendées lors des discussions frontalières sino-pakistanaises comme des limites " traditionnelles " :

.

une transhumance " trans-montagnarde " permettant aux habitants des vallées de Gilgit, Hunza et du Baltistan de trouver en altitude et au-delà des lignes de crête qui les entourent, les pâturages qui font défaut dans les vallées ;

.

la présence de plusieurs routes commerciales de première grandeur, entre Asie du sud et Asie centrale, ou secondaires, entre communautés des vallées.

C'est dans ce difficile contexte que les Britanniques tentèrent de renforcer la sécurité des confins nord de l'Inde, d'établir une frontière : alors que vis-à-vis des Russes, la menace était directe et relevait d'une avancée militaire et diplomatique mesurable[592], face à la Chine, le problème était compliqué par les incertitudes territoriales chinoises dans le Xinjiang et la préservation des intérêts britanniques en Chine propre. Il n'y avait pas dans ce secteur d'organisations socio-politiques semblables à celle des tribus afghanes, sur lesquelles les Britanniques auraient pu s'appuyer pour favoriser soit un fractionnement, soit une unification. Les administrateurs hésitèrent entre un renforcement de la présence chinoise dans la région ou l'édification d'un glacis, à l'image du corridor de Wakhan[593]; il s'agissait de choisir entre une frontière " scientifique ", qui garantirait la sécurité du nord du British Raj contre toute attaque russe et même chinoise, ou un retour à des pratiques plus traditionnelles de mise en place d'Etats vassaux.

[591] L'aide apporté par le Mir de Hunza au gouvernement chinois dans la suppression des mouvements nationaux au Xinjiang en 1847 lui valu le privilège de conserver les droits de passage et de pâturage collectés dans la Raskam et le Taghdumbash Pamir.

[592] La visite du capitaine Grombchevsky à Hunza en 1888 a été perçue par les Britanniques comme une menace réelle. Selon le Colonel Durand : "*The game has begun*", Algernon Durand, *The Making of a Frontier*, London, John Murray, 1900, p. 115.

[593] Rappelons que le colonel Mortimer Durand était en 1891 Political Agent à Gilgit.

Une première frontière fut envisagée sur la ligne de crête du Karakoram, mais la poursuite de l'avancée russe dans les Pamirs autant que le danger potentiel que constituait le Mir de Hunza[594] poussèrent les Britanniques à imposer en 1891 leur protection au Hunza. Tributaire de Gilgit mais aussi de l'autorité chinoise du Turkestan oriental (à laquelle il versait un tribut annuel de 1,5 once de poudre d'or en échange de quoi il recevait plusieurs rouleaux de soie et le droit de pâturer dans la Raskam et le Taghdumbash Pamir) [595], le Hunza conservait sa liberté : une double vassalité semblait être dans la région le signe d'une indépendance assurée.

La Chine songea à renforcer les liens qui la liaient à son vassal : ***" Lors de ma visite en 1886 les Chinois regardaient le Hunza comme un district excentré de la Nouvelle Dominion [ou Xinjiang, nouveau nom du Turkestan chinois] et parlaient de l'incorporer officiellement dans la province "*** [596].

A la même époque les Russes tentèrent des ouvertures vers le Mir du Hunza (visite du capitaine Gramchovsky en 1888), mais ce furent en fait les Anglais qui, en créant la " Gilgit Agency " en 1889, imposèrent une suzeraineté britannique au Mir du Hunza puis occupèrent militairement le pays (1892) ; tout en conservant les mêmes liens avec la Chine, faisant de cette dernière un allié potentiel face aux Russes en même temps qu'un ennemi au Hunza.

Afin de compléter leur dispositif de protection de la Province du nord-ouest, les Anglais proposèrent en 1899 au Tsungli Yamen (affaires étrangères chinoises) une frontière qui suivrait grosso modo la ligne de partage des eaux entre Indus et Tarim, en échange d'un abandon bilatéral de suzeraineté sur le Hunza. Ils avaient sans doute compté sur la faiblesse du gouvernement chinois : ***" L'instant présent, où il semble possible d'obtenir des concessions de la part de la Chine au regard du traité qu'elle vient de signer avec la France concernant le territoire trans-Mékong, paraît favorable à la définition de la frontière chinoise avec le Cachemire, le Hunza et l'Afghanistan "*** [597].

La proposition fut refusée par les Chinois qui mettaient en avant, pour contenir les velléités anglaises, la menace russe : ***" En regard de l'attitude de la Russie, ils ne pouvaient mettre à exécution les propositions d'allouer des terres aux Kanjutis dans le Raskam. Ils n'ont pas établi leurs frontières avec la Russie, et toute concession à l'Inde serait utilisée par les Russes comme un prétexte pour formuler***

[594] En 1886, Ney Elias, membre du Département Politique, déclarait que : " *les autorités chinoises regardaient Hunza comme un district excentré de la Nouvelle Dominion [le Xinjiang]* "; in Dorothy Woodman, *op.cit.*, p. 44.

[595] " *At the time of my visit in 1886 the Chinese authorities regarded Hunza as an outlying district of the New Dominion* ", Z. Mustafa, " The sino-pakistan border : historical aspect ", *Pakistan Horizon*, 2° trim. 1972, p. 46.

[596] *Ibid.*, p. 44.

[597] *" The present moment, when it may be possible to obtain concessions from China on account to her Treaty with France regarding trans-Mekong territory, appears favourable for setting the Chinese boundary with Kashmir, Hunza and Afghanistan,... "*, *Foreign Office Records, 17/1255. Elgin to Hamilton, n°186 of 25 september 1895*, in F.A. Greenhutt II, *op. cit.*, p. 15.

de plus importantes revendications plus au nord " [598].

Depuis 1847, la frontière Inde/Chine ne cessa d'être déplacée sur le terrain, chaque tracé proposé par les Anglais traduisant un choix stratégique aussitôt remis en cause par une nouvelle orientation. Entre le tracé " maximum " prôné par John Ardagh (1897) qui cherchait à faire de la bande entre Kuen Lun et Karakoram un second " corridor de Wakhan " et celui de Francis Younghusband (1899) qui cherchait à concilier ambitions chinoises sur le Hunza et ambitions hunzakots sur Raskam et Taghdumbash Pamir, s'exprimait toute l'indécision stratégique anglaise quant au rôle à attribuer à l'Himalaya en général (et au Tibet en particulier), comme champ d'une possible expansion coloniale ou comme zone tampon, indécision qui perdure au XX^{ème} siècle.

2) La Province Frontière Du Nord-Est Et Le " Grand Jeu " Au Tibet

Le statu quo de la fin du XIX^{ème} fit place à un début de siècle tumultueux. Affaiblis par les guerres qu'ils venaient de livrer aux forces japonaises et par l'occupation européenne de leur pays, les Chinois n'exerçaient plus qu'un pouvoir très nominal au Tibet, que les Russes mirent à profit pour tisser des liens avec les autorités tibétaines[599].

Perçue comme une menace par les Anglais[600], l'avancée russe incita lord Curzon à mettre sur pied une opération militaire à destination du Tibet, rendue d'autant plus nécessaire que le gouvernement tibétain n'avait toujours pas reconnu la frontière du Sikkim : ***" il me semble que la décision devait être prise, pour régler un problème précis, mais aussi pour orienter de façon plus générale notre politique future en Asie centrale "*** [601].

L'expédition dirigée par le colonel Sir Francis Younghusband (un proche de Lord Curzon) en 1904 aboutit à la signature par le gouvernement tibétain d'une convention anglo-tibétaine le 7 septembre, reconnaissant les frontières du Sikkim et l'établissement d'un protectorat économique sur le Tibet. Le 27 avril 1906, fut signée à Beijing une seconde convention par laquelle la Chine (toujours considérée comme suzeraine au

[598] " *owing to the attitude of Russia, they could not carry out proposals to allow land in Raskam to be rented to Kanjutis. They had no settled their frontier with Russia, and any concession to India would be taken by the Russians as a pretext for making larger demands farther North* ", Dorothy Woodman, *op. cit.*, p. 104.

[599] Ch. Bell, *Tibet past and present*, London, 1924, p. 63. Entre 1901 et 1904, c'est un échange régulier de diplomates entre Moscou et Lhasa. C'est aussi le don d'un lot d'armes et de munitions russes aux tibétains. Selon K.M. Pannikar, *l'Asie et la domination occidentale*, Paris, 1956, p. 153, le danger russe fut surestimé par les stratèges anglais. Mais c'était une justification a fortiori de la "forward policy".

[600] *" ...we have had, and still have, quite enough trouble owing to Russia being so near us on the Northwest Frontier of India that we cannot avoid; but we can, and ought to prevent her getting a position which would inevitably cause unrest all along the Northeast Frontier "*, Alaistair Lamb, *The Road to Lhassa, 1765-1905*, London, 1960, pp. 279-280.

[601] *" it seems to me, therefore, that the decision which was arrived at must be taken , not only as regulating a particular transaction, but to a large extent as governing our futur policy in central Asia "*, Lord Lansdowne, in Earl of Ronaldshay, *The Life of Lord Curzon*, London, Liveright, 1928, vol. II, p. 275.

Tibet) admettait la validité de la convention de 1904 qui faisait du Tibet un ***" out-post of India "*** [602].

Ce fut la dernière avancée d'un pion britannique sur l'échiquier centre-asiatique, rendu alors possible par la faiblesse de la Russie après sa défaite face à l'armée japonaise. En 1905, le retour des libéraux avec le cabinet de Campbell-Bannerman marqua en fait la fin de la " forward policy " en direction de l'Asie centrale et de la Haute Asie : la Convention anglo-russe signée à Saint-Pétersbourg le 31 août 1907, reconnaissait l'intégrité territoriale du Tibet et la suzeraineté de la Chine sur celui-ci, empêchant en fait la Russie d'y accéder, et clarifiait les positions respectives des deux empires en Afghanistan et en Perse.

La cour mandchoue vit là l'occasion de transformer en intégration formelle la suzeraineté nominale qu'elle exerçait jusqu'alors sur le Tibet. Sous la direction de Chao Erh-feng, nouveau *Gardien des Marches du Szechuan et du Yunnan*, l'armée chinoise entreprit d'annexer les petits royaumes des marches sino-tibétaines à l'allégeance incertaine (globalement localisés entre Kantze et le Yalung chu), qui furent intégrés à la province du Sichuan, puis de marcher sur Lhasa, qui fut prise le 12 février 1910, tandis que l'amban Lien-yu accaparait les rènes du gouvernement.

3) Dernier Acte : 1904, Conférence Tripartite À Simla

Les Britanniques durent alors repenser le dispositif de défense de l'Inde, notamment dans la Province Frontière du Nord-Est, proche du champ d'action de Chao Erh-feng, malgré leur manque d'enthousiasme à intervenir dans une région qu'ils contrôlaient mal, mais où leur pouvoir n'était pas encore remis en question : ***" Les Tibétains pensaient qu'ils étaient sous la domination britannique plutôt que celle des Chinois ou de la leur "*** [603].

Une action britannique était d'autant plus nécessaire que ***" Si quelque chose allait mal en Assam, il y aurait un public vociférant contre nous. Il n'y a pas d'industrie européenne le long de la Frontière du Nord-Ouest, [...] Mais dans le district de Lakhimpur il y a plus de 70 000 acres de plantations de thé produisant 30 000 000 livres de thé annuellement, et employant plus de 200 européens et plus de 100 000 indiens. Le capital-risque européen est énorme, et il y a d'autres activités économiques [...] Ces plantations sont établies au pied des collines habitées par des sauvages ; leur défense est assurée par un bataillon d'indigènes zélés et un bataillon de la police militaire (850 hommes) "*** [604].

Jusqu'en 1900 ils maintinrent un semblant d'ordre le long de la Outter-line tout en poursuivant leurs exploration et leur cartographie des " terras incognitas "; époque troublée de guerres tribales et d'accrochages avec les forces britanniques. Mais l'apparition à Rima (Hzia-Chia-yu) le 24/5/1910 d'un millier de soldats chinois, qui érigent en juillet un poste à 3 miles à la sortie de Walong, fut le premier signe d'une activité

602 Ch. Bell, *op. cit.*, p. 191.

603 H.K. Barpujari, *op. cit.*, p. 156.

militaire qui était aussi signalée en Haute Birmanie, où les troupes chinoises étendirent la juridiction de l'empire jusqu'à 26° N vers la fin de l'année.

Cette intrusion dans des lieux d'ordinaire oubliés rappela aux Anglais la médiocrité de leurs frontières qui ***" courent au pied des collines excluant les passes conduisant aux collines et lieux offrant des bases sûres "*** [605]. Ils essayèrent alors d'en concevoir une autre, plus septentrionale : ***" La frontière extérieure devrait courir approximativement depuis l'est de la région de Tawang dans une direction nord-est jusqu'à la latitude 29° et la longitude 94° ; puis le long de la latitude 29° jusqu'à la longitude 96° puis dans une direction sud-est jusqu'au Zayul Chu [...] puis à travers la vallée du Zayul Chu jusqu'à la ligne de partage Zayul Chu-Irraouady et puis selon cette direction jusqu'à atteindre la ligne de partage Irraouady-Salouen "*** [606].

Trois années furent nécessaires à la mise au point de la frontière ***" destinée à faire face à la politique de l'avant chinoise "*** [607]. Mais en 1913 le contexte politique avait changé, modifiant la situation au nord-est et par là les objectifs et priorités britanniques. La faiblesse de la Chine, alors en pleine révolution[608], fut mise à profit par les Anglais qui dans un premier temps renégocièrent avec la Russie le traité de 1907[609] leur reconnaissant une prééminence sur le Tibet en échange de facilités accordées en Afghanistan[610]. Ils contraignirent ensuite la Chine à accepter cette prééminence sur le Tibet : ***" bien que conservant nominalement sa position d'état autonome sous la suzeraineté chinoise, [le Tibet] serait en réalité placé sous la totale dépendance du***

[604] *" If anything goes wrong in Assam, there would be very voiceful public opinion against us. There are no European industries along the North West Frontier,... But in Lakhimpur District there are over 70,000 acres of tea gardens turning out over 30,000,000 pounds of tea annually, and employing over 200 Europeans and over 100,000 Indians. The Europeans capital risk in tea must be enormous, and there are other industries as well... These gardens lie at the foot of the hills inhabited by savages; their defence rests with I battalion of native industry and I battalion of military police (850 men) "*, texte de Sir Arthur Hirtzel, de l'Indian Office, daté 12/1/1911, *Indian Office, Political External Files 1911*, Vol. XIII, 138.

[605] H.K. Barpujari, *op. cit.*, p. 158.

[606] *" The external boundary should run approximately from the east of Towang tract in a northeastern direction to lat. 29° long. 94°; thence along lat. 29° to long. 96° and thereafter in a sputheastly direction to Zayul-Chu as far as Rima as possible, thence accross the Zayul-Chu valley to the Zayul-Chu Irrawaddy-Salwin divide. "*, *F.E.S., 1911, N°. 230 telegram Minto to Crewe*, 23 october, *Ibid.*, p. 160.

[607] " *intended to meet the forward policy of China* ", Dorothy Woodman, *op. cit.*, p. 179.

[608] D'autant plus que le principal acteur de cette "forward policy" chinoise - Chao Erh-feng - fut assassiné par ses troupes le 22 décembre 1911, peu après avoir proclamé l'indépendance du Sichuan.

[609] Les Russes étaient alors très impliqués dans la situation en Mongolie, où le Kutuktu avait proclammé l'indépendance du pays, s'appuyant sur l'aide russe. L'accord russo-mongole du 21/10/1912 octroyait à la Russie des avantages commerciaux ainsi que le contrôle des relations extérieures.

[610] Dorothy Woodman, *op. cit.*, p. 149.

gouvernement de l'Inde " [611].

Les autorités chinoises réagirent au début de 1913 en proposant aux Britanniques de discuter le mémorandum. Sans doute influencés par les événements se déroulant en Mongolie, les Britanniques parvinrent à imposer le principe d'une réunion tripartite et demandèrent aux Tibétains d'envoyer une délégation en Inde, malgré la réticence chinoise à traiter sur un pied d'égalité avec le Tibet[612].

La conférence tripartite s'ouvrit le 6/10/1913 dans le palais du Maharaja de Darbhanga à Simla, sous l'égide de Sir Henry McMahon, dont le rôle fut d'être arbitre pour la définition de la frontière entre Chine et Tibet. La proposition initiale des Anglais était de reprendre une frontière ancienne, celle de 1727 telle que représentée sur la carte britannique du " *Tibet and adjacent countries* " publiée en 1906, mais les revendications que les deux autres pays présentèrent étaient inconciliables;

.

la Chine plaçait la frontière à 190 km à l'est de Lhasa (à Giamda), en intégrant les territoires conquis par Chao Erh-feng, qui serait regroupé en une province du Hsikang. Elle revendiquait une reconnaissance du Tibet comme partie intégrante de la Chine ;

.

la requête tibétaine fut une déclaration d'indépendance pure et simple, associée à une demande de récupération de territoires passés sous contrôle chinois (Litang, Batang, Derge et Nyarong), jusqu'à Tatsienlu.

Les plénipotentiaires chinois Ch'en I Fan (ou Ivan Chen !) et tibétain Shatra Paljor Dorje (Lonchen Shatra), refusant toute concession, invitèrent les Anglais à suggérer ***" une solution définitive au problème frontalier "*** [613]. McMahon proposa, s'inspirant du modèle mongol (mais aussi de l'exemple du dispositif mis en place dans la Province Frontière du Nord-Ouest), la création d'un Tibet extérieur - indépendant - et d'un Tibet intérieur - formant un Etat-tampon - qui préserverait les intérêts internes du Gansu, du Turkestan, du Sichuan et du Yunnan[614]. La limite du Tibet, la fameuse ligne rouge tracée sur la carte présentée par McMahon, correspondait approximativement aux revendications formulées par le Tibet le 3/10/1913, tandis que la limite entre les deux Tibet - ligne pointillée bleue - reprenait la réponse chinoise du 30/10.

611 *" while nominally retaining her position as an autonomous State under the suzerainety of China, should in reality be placed in a position of absolute dependence on the Indian Government "*, *F.O./535/15, Gov. of India to Crew, Memorandum signed J.D. G. Sept. I,* 1912, *ibid*., p. 149. Voir en annexe un extrait du mémorandum communiqué à Wai-chiao Pu par Sir J. Jordan le 17 août 1912 (Greenhut, pp. 30-31).

612 La ligne chinoise était d'adopter une attitude conciliante vis à vis du Tibet, de convaincre le Dalaï Lama de prêter allégeance (non plus à l'Empire, mais à la République), d'adopter une attitude ferme vis à vis des britannique, Dorothy Woodman, *op. cit.*, p. 152.

613 " *some definite solution of the frontier problem* " Dorothy Woodman, *op. cit.*, p. 164.

614 *Ibid*., p. 170.

McMahon présenta un brouillon d'accord le 11 mars. Soumis aux pressions britanniques (McMahon menaçant de retirer de l'article 2 la phrase reconnaissant la suzeraineté chinoise), Ch'en I Fan parapha le brouillon de la version du 27 avril 1914, ainsi que la carte - à petite échelle : le 1/3 800 000 - où étaient tracées les limites du Tibet intérieur et du Tibet extérieur[615]. Notons que la carte précisait également le dessin de la quasi totalité de l'enveloppe frontalière du Tibet extérieur, sans qu'une seule objection ait été soulevée par le représentant chinois.

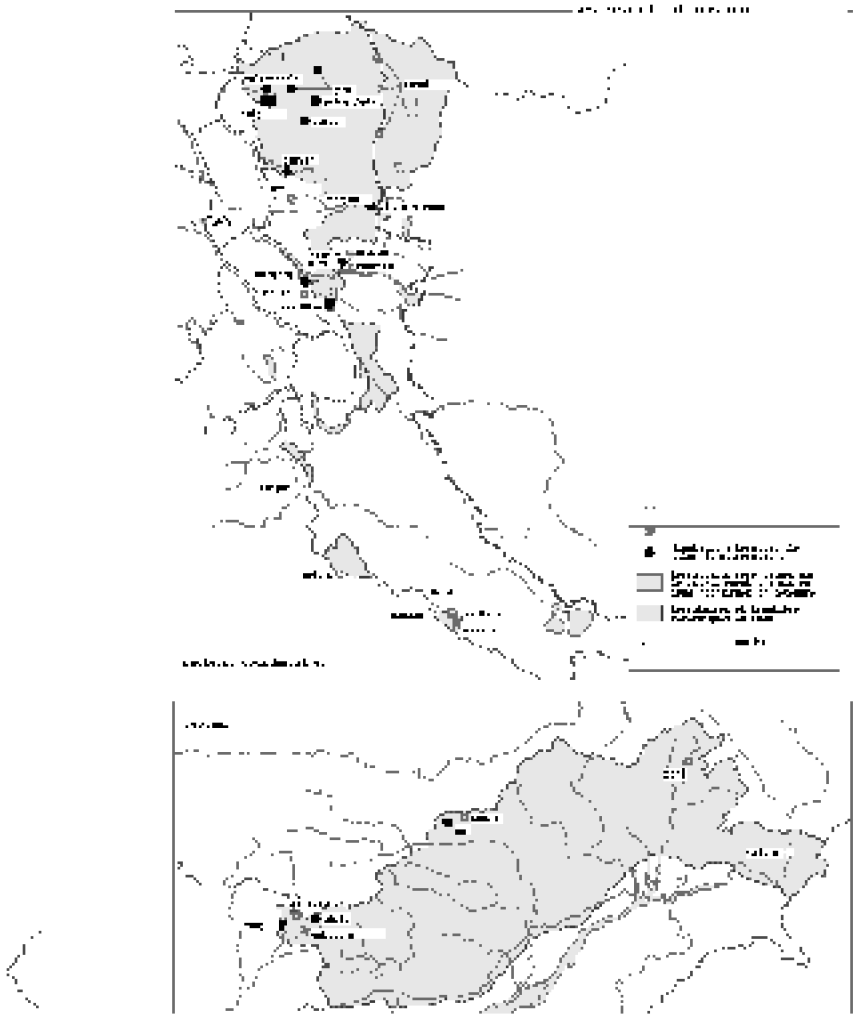

Figure 31 : La ligne McMahon : une ligne bleue, une ligne rouge.

Devant l'intransigeante chinoise, les délégations anglaise et tibétaine signèrent seules le 3/7/1914 la Convention. Le Tibet y gagna la reconnaissance anglaise de son territoire et virtuellement celle de son indépendance. Pour les Britanniques, les acquis purent paraître incertains : leur statut de grande puissance asiatique préexistait à la

615 *" For the purpose of the present Convention the borders of Tibet, and the boundary between Outer and Inner Tibet, shall be as shown in red and blue respectively on the maps attached hereto. "*, article 9 de la Convention.

Conférence, comme la place dévolue au Tibet dans le dispositif de défense de l'Inde. ils obtinrent en fait la reconnaissance officielle (tibétaine) des pratiques antérieures ; ils gagnèrent en outre un statut d'extra-territorialité semblable à celui que la Chine, en refusant de signer la Convention, perdit : ils purent implanter des agents, ainsi qu'une petite escorte armée, à Gyantse, Yatung et Gartok, et ouvrir une " mission commerciale " à Lhasa.

Le gain que les Britanniques considérèrent comme essentiel fut celui de la définition de la Frontière du Nord-Est, entre le British Raj et le Tibet, dont la négociation entre représentants tibétain et anglais se déroula comme l'avait désiré McMahon, en parallèle à la conférence tripartite : ***" Il est souhaitable que nous parvenions à une décision rapide sur le principe pour la frontière que nous souhaitons afin d'être à même de parvenir à un accord avant la clôture de la Conférence tibétaine"*** [616].

L'originalité de la frontière est de ne pas faire, dans le traité, l'objet d'une description textuelle, mais d'être définie par un trait rouge sur une carte à moyenne échelle (8 inch par mile, environ 1/500 000) en deux feuilles, jointe au document.

fin De Siècle : Une Partition Inachevée

Avec la clôture de la conférence de Simla le 3 juillet 1914 au soir s'achève, sur un bilan très mitigé, la période de mise en place au nord et à l'est du dispositif frontalier de l'Inde britannique. Face à un adversaire qui n'est plus aussi clairement identifié que par le passé, le dispositif de défense est fort hétéroclite :

.

dans le nord et l'est du Cachemire, à la jonction entre les Provinces Frontières du Nord-Ouest et de l'Est, les Britanniques n'ont pu imposer ou négocier quelque traité que ce soit avec la Chine et la sécurité de l'empire des Indes dépend plus de la difficulté technique de franchissement du massif que du dispositif armé protégeant le Cachemire ;

.

dans ce qui est aujourd'hui appelé le secteur central, nulle frontière nouvelle n'a été tracée ; les propriétés britanniques sont isolées du nord par un ensemble de principautés vassalisées, dont seule la frontière de basse altitude a fait l'objet d'un traité ;

.

à l'est, la Province Frontière du Nord-Est, formalisée sur le papier, n'a pas de réalité administrative ou militaire sur le terrain.

Les Provinces Frontières du Nord-Ouest et du Nord-Est ne présentent pas, à l'apogée du Raj, le même degré d'achèvement malgré des schémas de construction et de

[616] " *It is desirable to come to an early decision in general terms regarding the boundary line we require in order to enable us to come to an understanding on the subject with China-Tibet before the Tibetan Conference closes* ", FSE, 1915; September, N°. 76-101; Office Note, McMahon, 24 October.

fonctionnement similaires. Elles présentent certes un même dispositif en profondeur - frontière dite “ scientifique ” par les Britanniques -, composé de trois lignes : la limite administrative britannique ; la frontière internationale effective ; une frontière stratégique en deçà de laquelle est institué un Etat-tampon (buffer-state) dont le gouvernement dispose d’un soutien économique et militaire.

Toutefois la comparaison entre Afghanistan et Tibet s’arrête là. Alors qu’avec la Russie, la Grande Bretagne avait su imposer (même difficilement) un statu quo, elle n’a pas su avec la Chine choisir entre les intérêts de la Couronne en Inde et les intérêts commerciaux britanniques en Chine. Mais sans doute faut-il ajouter que le Tibet ne participait pas à l’origine d’un projet géopolitique majeur, au même titre que l’Afghanistan : il n’était pas ici question de la préservation d’une voie terrestre ou maritime entre les Indes et le Royaume-Uni. Le Tibet demeurait, malgré les efforts de découvreurs comme Moorcroft, un cul-de-sac depuis que l’invasion russe de l’Asie centrale avait coupé les anciens axes commerciaux de la route de la soie et que les flux commerciaux vers et depuis la Chine étaient avant tout assurés par les routes maritimes[617]. Le dispositif frontalier britannique n’était pas conçu pour tenir compte d’une menace chinoise en haute Asie, mais pour limiter une expansion directe ou indirecte russe dans la région. Lorsque cette dernière faiblira, le dispositif se révélera inadéquat pour faire face à une poussé chinoise vers l’Inde.

Chapitre Six le Démantèlement Du Dispositif Britannique Aux Frontières

Le dispositif frontalier fermant au nord le British Raj devint le 15 Août 1947 la limite que les nouveaux Etats du Pakistan et de l’Inde considérèrent comme leur frontière septentrionale, avalisant l’enveloppe “ issue de la colonisation ” et acceptant implicitement les contraintes inhérentes à sa gestion, entre autre les accords passés par les Britanniques avec les dirigeants des périphéries indépendantes ou autonomes du Raj. Toutefois le traumatisme provoqué par la naissance partagée des deux Etats, notamment au sein de l’élite indienne, et aggravé dès septembre 1947 par l’éclatement du conflit du Cachemire, posa les germes d’une désunion qui demeure, près de 50 ans plus tard, et mobilise l’essentiel de l’attention des deux Etats, comme de leurs forces armées.

L’année 1947 est une date symbolique dans le sous-continent, mais c’est surtout la période 1947-1951 qui est décisive dans la mise en place du théâtre frontalier himalayen contemporain : construction nationale en Inde par intégration des centaines d’Etats princiers ; accession à l’indépendance des royaumes himalayens ; confirmation des liens diplomatiques et de subordination de ces derniers à l’Inde. En cinq ans, le dispositif impérial conçu par les Britanniques est maintenu actif et réorganisé au profit d’un Etat national[618], mais dans un contexte géopolitique nouveau, de contact direct avec la Chine

[617] Paradoxalement, c'est à cette époque de dépérissement qu'est inventé, par l’allemand Ferdinand Von Richthofen en 1870, le terme de "route de la soie".

et d'un sous-continent partagé.

La disparition de l'unité autonome ou indépendante du Tibet est le phénomène majeur de cette période, qui permit à la RPC d'accroître de 25% la superficie de son territoire[619], mais qui ôta surtout au successeur du British Raj l'espace de manoeuvre potentiel qu'il représentait.

Une telle perte ne déclencha pourtant pas de réaction du gouvernement indien qui se contenta de prononcer une condamnation non pas sur le fond - l'intégration du Tibet dans la RPC -, mais sur la forme - l'invasion armée - ; le conflit frontalier qui opposa en 1962 les deux Etats fut en outre déclenché par la Chine. La disparition de l'entité Tibet fut pourtant la donnée première qui influença pendant plus de quarante ans la pratique indienne dans les marches indo-tibétaines où on observa la préservation de l'héritage britannique plutôt que la formulation de stratégies nouvelles. Le jeu commencé à Simla en 1914 se poursuivit après 1947, avec d'autres acteurs, mais pour les mêmes territoires.

i- La Question Du Tibet, Vu Du Sud

1) Géopolitiques Tibétaines Avant 1947

La conséquence majeure de la conférence de Simla fut l'affirmation de l'existence d'une **question du Tibet, en c** : le territoire tibétain, en théorie partagé en un territoire indépendant (*Outer Tibet*) et un territoire sous contrôle chinois (*Inner Tibet*), fut jusqu'en 1947 le lieu d'une intense activité tant diplomatique que militaire, épisode peu connu au cours duquel la stratégie frontalière britannique fut menée à terme, mais qu'invalidèrent pourtant les Indiens après l'indépendance.

a) L'esprit De Simla

La conférence, entérinant les décisions successives prises par les Anglais depuis 1904, constituait la reconnaissance officielle britannique de la puissance impériale chinoise. Inversement, le problème qui se posait au gouvernement chinois (et qui se posa jusqu'en 1949) était de préserver autant que faire se peut l'héritage impérial - tel qu'exprimé par Sun Yatsen -, que la multiplication des "seigneurs de la guerre " puis la pénétration japonaise rendaient peu à peu impossible[620]. Ainsi Yuan Shih-kai rejeta la proposition faite par McMahon d'intégrer les districts de Litang et Batang au Tibet intérieur, mettant certes

[618] Ainsi, la Mission Britannique à Lhasa, établie conformément à l'accord de 1904, devint le 15 août 1947 la Mission Indienne à Lhasa.

[619] Notons quand même que la RPC est un des rares Etats modernes à avoir presque doublé la superficie de son territoire (Tibet et Xinjiang) lors de la " décolonisation "!

[620] En 1918 Jordan, *British Minister* à Beijing, observait que " *Yuan [Shih-kai] died two years ago and under him the writ of Peking ran to the borders of Tibet on the west, and Canton in the south.... Now not even a farthing of revenue is received from Szechuan, Yunnan or Canton and all the country south of the Yangtse is a law unto itself* ", *Jordan to Langley, 29, may, 1918*.

en avant leur liens anciens avec la Chine, mais surtout son incapacité à faire appliquer une mesure par ailleurs impopulaire ***"dans des régions ouvertement hostiles à son gouvernement [Sichuan et Yunnan] "*** [621].

Dans cette nouvelle configuration régionale où la menace russe au nord-ouest se complétait d'une autre menace de type impérial - chinoise au nord-est -, la protection de l'Inde devait passer par l'adoption d'une politique claire vis-à-vis du Tibet, et donc par la recherche d'un système viable pour les frontières nord-orientales de l'Inde, face à la volonté chinoise d'affirmer son contrôle sur le Tibet, qu'un télégramme intercepté au printemps 1913[622], résumait :

1. Adoption d'une politique conciliante vis à vis du Tibet ;

2. Envoi d'agents secrets dirigés par Tashi Wangdi afin de gagner à la cause chinoise officiels et population, incluant le Dalaï Lama ;

3. Nomination du major (général) Peng de Chengdu comme "gardien de la frontière orientale du Tibet " ;

4. Adoption d'une attitude ferme vis-à-vis des Britanniques, et pression pour leur faire adopter une solution à la question tibétaine sans délai ;

5. Persuader le Dalaï Lama d'affirmer publiquement que le Tibet est une portion intégrale de la République de Chine, de rejeter les traités signés entre le Tibet et la Mongolie, et d'interdire au Kutuktu d'Urga par télégramme de poursuivre son attitude rebelle.

Ces prétentions chinoises s'inscrivaient alors dans une configuration qui leur était favorable grâce à leurs récentes - mais fragiles - avancées dans les marches sino-tibétaines. A l'inverse, le refus de ratifier le document final lors de la conférence de Simla ne tint pas uniquement aux revers subits par les troupes chinoises entre temps. Que l'instauration au Tibet d'un modèle mongol (Mongolie intérieure, Mongolie extérieure) de gestion du contact impérial soit le prélude à l'abandon de la partition Tibet intérieur/Tibet extérieur au profit d'un "grand Tibet " sous le contrôle exclusif du Raj a pu constituer pour les autorités chinoises une plus forte crainte.

L'intransigeance marquée de la représentation chinoise lors de la conférence de Simla ne se démentit pas, mais paradoxalement les autorités chinoises parurent prêtes à renégocier un règlement de leur différend avec le Tibet, selon - il est vrai - leurs propres termes, et aussi selon ce qu'on pourrait appeler "l'esprit de Simla "[623]. Ce fut un des

621 " *over provinces which were tacitly hostile to his regime* ", P. Mehra, *The North-Eastern Frontier, vol.II*, *op. cit*., p. XIV.

622 D. Woodman, *op. cit*., p. 154.

623 Par anologie avec "l'esprit de Simla" qu'invoquent régulièrement depuis les accords de 1972 Indiens et Pakistanais.

paradoxes de la Conférence qui imposa le principe d'une négociation tripartite, alors que le premier obstacle qu'elle connut fut le refus de la participation, comme intervenant de plein droit, du délégué tibétain.

" L'esprit de Simla " se caractérise aussi par la reconnaissance, pour les protagonistes chinois et tibétains, de la nécessité d'une médiation britannique malgré une neutralité pourtant très questionnable dans le conflit, au regard des intérêts que la Couronne entendait préserver au Tibet. C'est enfin la conservation de l'accord anglo-tibétain de Simla comme cadre de référence d'une diplomatie que les officiels britanniques entendaient bien mener à terme en y ajoutant une signature chinoise[624], alors même que les résultats furent rejetés par les gouvernements concernés, et que les intervenants étaient frappés de discrédit : les Britanniques condamnèrent l'action de McMahon[625] et au Tibet le milieu politique reprocha à Lonchen Shatra l'abandon de Tawang et l'acceptation - bien que théorique - de la création d'un Tibet intérieur[626].

b) Trèves, Cessez-Le-Feu, Et Négociations

Les années qui suivirent la conférence de Simla furent pour les Britanniques celles de la recherche d'un compromis entre leurs propres exigences stratégiques, le respect de leurs alliés tibétains et le souci paradoxal de ne pas trop affaiblir la Chine (en fait de protéger leurs avoirs dans la vallée du Chanjiang et leur commerce sur la côte chinoise). La position britannique était pourtant assez claire : se référant au concept britannique de suzeraineté, Lord Curzon, alors vice-roi des Indes, affirma que ***"la suzeraineté chinoise sur le Tibet est une fiction constitutionnelle et politique qui ne doit être maintenue que parce qu'elle est pratique pour les deux parties. ... En fait, les deux ambans chinois à Lhasa n'y sont pas en tant que vice-rois, mais comme des ambassadeurs"*** [627] .

L'activité anglaise s'orienta selon trois axes, cogérés par les bureaux de Delhi et de Chine ; le premier en charge de la frontière indienne et des relations avec le Tibet, le second des relations avec le gouvernement chinois et le versant chinois de la frontière sino-tibétaine[628] : La gestion de la ligne McMahon (éclaircissement du statut, accrochages avec les Tibétains), ainsi que celle des autres segments de la frontière ; l'affirmation d'un soutien politique et économique au gouvernement tibétain[629], qui lui permit de tenir, voire

624 En fait, le refus chinois de signer les accords de Simla après avoir signé le brouillon du texte fut interprété par les Britanniques comme un accord " *with reservations on the part of China as to the precise boundary* ", P. Mehra*, op. cit.*, p. XI.

625 Il semblerait que la relégation de McMahon ait surtout tenu à une critique de la position qu'il adopta et qui fut perçue comme trop ouvertement pro-tibétaine. Le refus d'avaliser les acquis de la Conférence de Simla s'exprima par la non-insertion du texte de l'accord anglo-tibétain dans la *Aitchinson Treaty Series* avant 1938.

626 Sans doute lui reprocha t-on la rapide ascension sociale que son statut de plénipotentiaire lors de la conférence lui assura.

627 " *Chinese suzerainty over Tibet is a constitutional fiction a political affectation which has only been maintained because of its convenience to both parties. ... As a matter of fact, the two Chinese (ie, Manchu) Ambans at Lhasa are there not as Viceroys, but as Ambassadors* ", *Papers CD 1920, No.66, GoI to IO, 8 Jan. 1903,* India Office Library.

même de progresser face aux troupes chinoises ; la négociation d'accords de cessez-le-feu entre armées chinoise et tibétaine.

Désormais intéressés au titre d'alliés du Tibet et soucieux de consolider le territoire comme marche avancée de leur dispositif frontalier en Inde, les Britanniques entreprirent de faire négocier une trêve entre troupes chinoises et tibétaines par Eric Teichman[630]. Le 10 août 1918, l'Accord de Chamdo, négocié entre le Général Liu Tsan-ting (commandant les forces chinoises à Batang) et Chamba Deba (Kalon Lama, commandant les forces tibétaines sur la frontière) aboutit à la fixation d'une ligne de cessez-le-feu (paragraphe 3) et au retrait des troupes tibétaines derrière cette ligne (paragraphe 4)[631], complété par la Trêve de Rongbatsa (10/10/1918), qui fixait les modalités de retrait des troupes[632]. Dans aucun des deux textes n'est fait référence à la construction, proposée par McMahon en 1914, d'un Tibet intérieur et d'un Tibet extérieur : le projet initial était demeuré lettre morte sur le terrain.

Parallèlement à l'action sur le terrain, John Jordan, *British Minister* à Beijing, pressa le gouvernement chinois d'ouvrir des négociations pour résoudre le problème tibétain, proposant l'abandon du modèle mongol et la fixation de la frontière sur la base de la limite du Tibet extérieur (après cession des districts de Chiamdo, Draya, Makham et Gonjoh au Tibet, et ceux de Litang et Batang à la Chine), ainsi que l'établissement de représentants chinois à Lhasa, disposant des mêmes prérogatives que les représentants anglais[633]. Les négociations, amorcées en mai, se déroulèrent en août 1919 mais furent abandonnées en route par les Chinois qui tentèrent alors d'ouvrir des négociations directes avec le gouvernement tibétain. Toutes les tentatives britanniques ultérieures de reposer la question tibétaine se heurtèrent au refus du gouvernement chinois qui privilégia l'envoi de missions de conciliation à Lhasa[634].

Lhasa était au même moment l'objet de toutes les attentions des Anglais, qui y dépêchèrent en moyenne une mission par an entre 1920 et 1938, en complément des

628 Chacun disposant en outre de représentations locales (Sikkim, Tibet, Sichuan,...). La confrontation d'intérêts divergents entre un Foreign Office traditionnellement sinophile et un Indian Office décidé à renforcer le Tibet, fut un frein non négligeable à l'action britannique dans cette région, voir *Lord Curzon minute of 27 June, 1920* et *Foreign Office Memorandum 13 May, 1920 (IOR*, L/P&S/10/716).

629 Dont la livraison d'armes à feux destinées à remplacer les fusils à silex de l'armée tibétaine. Ce seront ces vieux *Lee-Enfield* que l'armée tibétaine opposera à l'armement moderne de la RPC en 1950!

630 Agent consulaire britannique à Tatsienlu (Dartsedo).

631 L'accord fut réalisé en 18 exemplaires, chaque participant en recevant deux dans chaque langue! Toutefois en cas de litige, c'est la version anglaise qui devait faire autorité.

632 L'Accord de Chamdo se terminait par une note de E. Teichman suggérant que la ligne de cessez-le-feu soit transformée par la suite en frontière, après ajustements ponctuels afin de faire du Yangtse la limite entre les deux protagonistes.

633 *Memorandum dated 14 July, 1919, by Secretary, Political Department, India Office* (*IOR*, Political and Secret Memoranda, L/P&S/18/B.324).

notes émanant du représentant britannique à Lhasa. L'objectif était double, d'affirmer la fonction de "tampon " attribuée au Tibet en renforçant la capacité de défense des Tibétains, comme de limiter autant que faire se peut une influence politique chinoise grandissante, au moins jusqu'à ce que la pression japonaise au nord-est du pays ne fasse passer la question tibétaine (et plus encore le problème de la gestion des marches sino-tibétaines) au second plan.

Afin de conforter le rôle d'Etat-tampon dévolu au Tibet, les Britanniques entreprirent de susciter la modernisation de l'appareil d'Etat tibétain par une réforme des finances, de l'armée, de la police et de l'éducation[635]. Mais l'influence britannique était combattue non seulement par une partie de la noblesse et du clergé, mais aussi par le Dalai Lama qui favorisait un rapprochement avec la Chine pour obtenir plus de concessions de la part des Anglais[636]. Si elle connut encore moins de résultats positifs que celle menée par les Britanniques, la politique chinoise vis-à-vis du Tibet ne cessa jamais de multiplier les missions de négociation, d'abord pour obtenir du gouvernement tibétain la reconnaissance de la suzeraineté chinoise sur le pays, ensuite pour négocier un règlement de la question des frontières. Mais ni l'une ni l'autre des actions n'aboutirent : une trêve fut signée à Gonchen le 10/10/1932, aussitôt rompue, et les combats ne cessèrent qu'en 1950, lorsque l'APL occupa le territoire. Seule la mort en décembre 1933 du treizième Dalai Lama et le transfert des pouvoirs de régence au supérieur du monastère de Ra-dreng assura aux Britanniques un renouveau d'influence dans le pays.

c) L'oubli D'une Frontière

Les années 1914-1947 furent marquées par de nombreux incidents le long de la frontière indo-tibétaine, notamment à la hauteur du Tibet occidental. Mais le plus surprenant est l'oubli dans lequel tomba le traité de Simla, à tel point que le gouvernement de l'Assam (qui avait en théorie la charge des territoires en deçà de la *inner line*) en ignorait l'existence[637]. La réactivation de la ligne McMahon fut fortuite puisqu'elle est intervenue à l'occasion de l'expulsion en 1935 du botaniste F.F. Kingdon-Ward du Tibet, accusé par le gouvernement d'avoir pénétré ***" bien au-delà de la ligne rouge jusqu'au Kongbo Pome et Poyul "*** [638]. L'incident fit prendre conscience aux Britanniques qu'ils n'avaient pas assuré la gestion de la ligne pendant près de 20 ans alors qu'elle était ***" acceptée par le***

634 Le gouvernement chinois mit à profit les résultats de la Conférence de Washington (février-novembre 1922) pour refuser toute relance de la question. Cette conférence se conclut par un traité par lequel les signataires (dont les Britanniques) garantissaient entre autres de préserver la souveraineté de la Chine, ainsi que son intégrité territoriale et administrative.

635 Voir notamment Charles Bell, *Tibet past and present*, *op. cit*.

636 Et surtout une livraison plus abondante d'armes afin de poursuivre le combat sur les marches sino-tibétaines. Cette attitude peut être rétrospectivement perçue comme dangereuse, puisque la Chine communiste su mettre en avant ces rapprochements pour justifier - pour la période d'indépendance théorique du Tibet - l'existence de liens étroits avec ce dernier.

637 Avec l'éclatement de la première guerre mondiale et la nomination de McMahon comme Haut Commissaire en Egypte les autorités de New Delhi n'eurent plus pour la frontière indo-tibétaine qu'un " intérêt lointain " (*a remote concern*).

gouvernement tibétain comme une représentation correcte des positions de la frontière entre les zones tribales et le Tibet " [639]. En fait, outre l'accueil mitigé que firent alors les diplomates britanniques au traité indo-tibétain de 1914, les territoires au sud de la ligne furent considérés comme ***" ne valant rient et certainement pas des dépenses administratives"*** [640].

La redécouverte de la ligne McMahon s'inscrivait dans une nouvelle configuration régionale qui imposa aux Britanniques de prendre une décision quant à l'acceptation formelle du traité ou son rejet: ***" Il est désormais évident que la totalité de la région des collines s'étendant jusqu'à la ligne McMahon de 1914 est à l'intérieur des frontières de l'Inde et constitue donc une zone tribale sous la juridiction du Gouvernement de l'Assam"*** [641]. En dépit du traité de 1914, les Tibétains continuaient à administrer non seulement le secteur de Tawang, mais aussi plusieurs régions au sud de la ligne, notamment la région de Longju et celle en aval de la boucle du Tsangpo[642], remettant en question par une administration continue de ces régions la souveraineté britannique théorique. Une influence chinoise grandissante dans la région menaçait d'autre part l'Assam, mais aussi la Birmanie depuis le Sichuan: ***" Les derniers atlas chinois représentent la quasi totalité de la zone tribale au sud de la ligne McMahon jusqu'à la limite administrative de l'Inde britannique en Assam ainsi qu'une portion de la Birmanie du nord, comme inclues en territoire chinois"*** [643].

Une des premières réactions britanniques fut la publication en mars 1937 par le Surveyor General of India d'une carte intitulée ***" High Lands of Tibet and Surrounding Regions "***, indiquant le tracé de la ligne McMahon. Puis une édition révisée de Aitchinson, *A collection of treaties, Engagements and Sanads Relating to India and Neighbouring Countries, Revised and continued* fut publiée l'année suivante, mais datée de 1929[644]. Les Britanniques dépêchèrent une mission à Lhasa (mission Gould, 1936) afin

638 " *far beyond the Red line even in Kongbo Pome and Poyul* ", Télégramme envoyé par l'agent commercial britannique à Lhasa, soulignant de plus que les Tibétains " *maintenaient que la Ligne rouge n'avait pas été modifiée* ".

639 " *accepted by the Tibetan Government as a correct presentation of the position as regards the frontier between tribal areas and Tibet* ", D. Woodman, *op. cit*., p. 198.

640 " *worth nothing and not worth the expenses of administration* ", Réponse de l'India Office au capitaine Nevill, Political Officer en charge de la section occidentale du *North-East Frontier Tract*, lorsqu'il demanda la construction de routes et de postes avancés jusqu'à la ligne McMahon en 1941, *Ibid*., p. 211.

641 " *It is now clear that the whole of the hill country up to the 1914 McMahon line is within the frontier of India and is therefore a tribal area under the control of the Government of Assam* ", *Id*., p. 198.

642 La négligence britannique coûta cher aux Indiens lors des négociations frontalières de 1959-1962, puisque le gouvernement chinois put opposer à leurs revendications sur la NEFA la liste des impôts collectés par les dzongpos de Tawang depuis 1914.

643 " *the latest Chinese atlases show almost the whole of the tribal area south of the McMahon line up to the administered border of British India in Assam together with a portion of Northern Burma, as included in China* ", Foreign Secretary, India, to Under Secretary of State, London, 17 August 1936 (*IOR*,L/P&S/12/36/29).

d'obtenir du gouvernement tibétain la confirmation de la validité du traité de 1914, et une seconde dans la région de Tawang afin d'étudier les conditions politiques locales[645]. La mission Lightfoot (printemps 1938) proposa le retrait du dispositif administratif traditionnel et son remplacement par deux Political Officers, mais cette proposition - qui avait le soutient de Robert Reid, gouverneur de l'Assam - fut jugée excessive par le India Office qui désirait avant tout préserver des relations amicales avec le gouvernement tibétain et envisagea de replier le dispositif frontalier en contrebas, à Dirang Dzong. L'éclatement de la seconde guerre mondiale incita dans un premier temps le gouvernement de l'Inde à ne pas modifier la situation qui prévalait, en raison du coût que cela entraînerait[646].

A partir de 1942 les aires tribales à l'est de Tawang firent l'objet d'une plus grande attention de la part du gouvernement indien parce qu'elles constituaient un lien physique avec la Birmanie et la Chine, permettant de ravitailler cette dernière après le blocage de la route maritime par la flotte japonaise. Robert Reid, sensible au caractère stratégique de ces territoires[647], proposa en 1941 que ces territoires soient réunis aux Hills Districts of Assam et aux districts adjacents de Birmanie afin de constituer une Province qui faciliterait la gestion de la frontière dans ce nouveaux contexte international. Le gouvernement britannique préféra limiter son action à une prise de contrôle ponctuelle des territoires, essentiellement dans la région de la Subansiri, qui fut constituée en une nouvelle unité administrative en 1944. C'est d'une frontière (mal) délimitée et non administrée dont les Indiens vont hériter en 1947.

2) La Ligne Mcmahon En 1947

a) Une Frontière Internationale ?

Selon l'approche du droit international publique, la ligne McMahon et par là l'ensemble de la dyade sino-indienne, ne peut être considérée comme la frontière de la " British India " qui passait plus au sud, alors qu'en même temps elle est en théorie la frontière sud-orientale du Tibet (de la Chine). Pour éclairer la situation, il est utile de distinguer deux catégories d'ensembles spatiaux fonctionnels : d'une part ceux qui correspondent à l'aire d'extension d'un pouvoir politico-administratif direct ; d'autre part, ceux qui sont des aires ou des sphères d'influence, selon la terminologie de l'époque.

644 Les exemplaires existants de l'ancienne édition furent échangés contre l'édition corrigée. Par malchance, un exemplaire déposé en Chine fut oublié, fournissant des arguments supplémentaires au gouvernement chinois en 1960.

645 Le gouvernement tibétain tenta de lier la confirmation de la validité du traité à une aide britannique pour résoudre le problème de la frontière sino-tibétaine, H.K. Barpujari, *op. cit*., p. 243.

646 Le coût annuel d'un poste de contrôle à Dirang Dzong, d'un agent commercial à Tawang et de postes frontières pour protéger des incursions aka et daflas fut estimé à plus de 10 000 roupies (1 lakh), *Ibid*., p. 252.

647 " *Beyond the administered portion of the Sadiya and Balipara Frontier Tracts [...] is an immense tract of country over which we exercise [..] only the most shadowy control. [..]Their importance from the ponit of view of strategy and international politics are factors which cannot be overlooked* ", D. Woodman, *op. cit*., p. 206.

Les limites spécifiques à chacune de ces deux catégories pouvaient ou non coïncider. Avant l'accord de Simla la frontière du British Raj avait été fixée à l'est, unilatéralement, au contact entre plaine et collines, sur la base du précédent népalais. Pour sa part, l'aire d'extension du pouvoir tibétain recouvrait des limites imprécises dans ce secteur-ci. Le traité anglo-tibétain de Simla a définit la limite des aires d'influence respectives, à l'exception du secteur de Tawang, dont la souveraineté était de fait partagée aux termes de l'accord : pouvoir légal aux mains des Britanniques ; pouvoir fiscal entre celles des Tibétains. Sauf dans ce secteur au statut ambigu, la souveraineté tibétaine se retrouvait officiellement et ce pour la première fois limitée à un contrôle des hautes terres. De plus, l'Inde et le Tibet n'étaient contigus que dans la partie centrale de l'Himalaya, au Sikkim. Ailleurs, on trouvait soit des principautés vassalisées, soit des agences tribales qui relevaient de l'autorité britannique mais pas de l'administration indienne : la gestion administrative et l'exercice d'un imperium étaient géographiquement dissociés. En 1947, le problème juridique était de savoir si l'Inde pouvait hériter des droits de " main morte " sur cet espace qui était au fond une " terra nullius " au regard du droit international.

b) La Nécessité D'une " Mongolian Fringe "

Tandis que l'indépendance de l'Inde devenait une réalité proche, les Britanniques préparèrent le transfert des responsabilités hésitant, dans la bordure himalayenne, entre une politique de maintien des liens qu'ils avaient créés avec les royaumes himalayens et une politique plus souple faisant d'eux des " clients ". L'opinion qui prédomina fut celle qu'exprimait en 1946 Olaf Caroe dans son mémorandum intitulé " *The Mongolian Fringe* ", qui fournit (à certaines options près) les bases de la politique himalayenne de l'Inde indépendante.

Synthèse d'une expérience de six années acquise comme Secrétaire aux Affaires Etrangères de l'Inde[648], le document suggérait que tous les Etats himalayens soient intégrés dans le dispositif frontalier de l'Inde, sans intégration formelle à l'Union Indienne, mais associés à elle par des liens économiques irrévocables. Rappelant que la politique étrangère traditionnelle est la ***" défense du glacis de l'Inde au travers de la stabilisation des petits Etats ou organisations tribales localisées en périphérie "*** [649], il remarquait que ***" Le moment est venu de décider quelle politique positive doit être adoptée pour maintenir une défense qui, au cours du siècle écoulé et plus, a été réalisée avec la plus faible dépense en hommes et en argent de tout le périmètre de l'Inde. "*** [650]. Son texte dresse un état des lieux critique, précisant pour chaque territoire himalayen la position britannique :

[648] Sir Olaf Kirkpatrick Caroe fit toute sa carrière indienne - exception faite de 6 années passées comme secrétaire aux affaires étrangères - sur la Province Frontalière du Nord-Ouest (NWFP), dont il fut le gouverneur de 1946 à 1947. Le memorandum reprend les grandes lignes d'un document écrit en 1940 : c'est celui-ci auquel nous nous référerons.

[649] " *defence of India through the stabilisation of minor States or tribal organisations situated thereon* ", *India and the Mongolian Fringe*, note by Foreign Secretary, signée O.K. Caroe, 18.1.40.

.

le Népal est considéré comme juridiquement indépendant depuis l'aide qu'il apporta lors de la Grande Guerre (le titre de *Résident britannique* fut même changé en 1933 en celui *d'Envoyé*). Caroe préconise que les relations spéciales qui unissent le pays à l'Inde soient préservées, car ***" La source de recrutement gurkha doit être maintenue à tout prix"*** [651] . Mais la nature ***" philoprogenitive and colonising "*** des Népalais est perçue comme une menace potentielle par les Etats voisins ;

.

pour le Tibet, Caroe reprend les conceptions de Charles Bell, ***" Nous voulons le Tibet comme Etat-tampon au nord"*** ; ***" le Tibet est parfait pour cette fonction "*** [652], mettant en avant le faible coût de sa surveillance : ***" Je considère ce petit effectif de soldats (3 pelotons) comme l'une des clés de cette frontière"*** [653].

Acceptable dans le cadre d'un empire colonial hégémonique, ce dispositif de défense l'était moins dans le contexte d'Etats nationaux en construction, d'autant plus qu'au nord-est des accrochages ne cessaient de se produire, avec les Tibétains dans le secteur de Tawang, avec les Chinois dans le secteur mishmi. En fait, à dix ans d'intervalle est formulée par P.V. Patel[654]une autre vision de la frontière en Himalaya, dans un contexte très différent, qui intègre désormais la RPC : ***" L'irrédentisme chinois et l'impérialisme communiste sont différents de l'expansionnisme ou de l'impérialisme des puissances occidentales. Le premier est recouvert d'un voile d'idéologie qui le rend dix fois plus dangereux. Sous le prétexte d'expansion idéologique se dissimulent des revendications raciales, nationales et historiques"*** [655]. Compte tenu de sa perception de la Chine communiste, et de son mode d'action : ***" La méthode qu'elle a utilisé pour traiter avec le Tibet "*** , il considéra qu' ***" une nouvelle menace est apparue au nord et au nord-est"*** [656].

La " *Mongolian Fringe* " ne constituait plus l'atout qu'elle fut pour l'Inde britannique en raison même de son marquage ethnique : ***" Au long des Himalayas, au nord et au nord-est, nous avons, de notre côté de la frontière, une population ethniquement et culturellement proche des Tibétains ou mongoloïdes"*** ; ***" Les peuples habitant ces régions n'ont pas montré de loyauté ou de dévotion à l'Inde" ; " Même les régions de Darjeeling et de Kalimpong ne sont pas vierges de préjugés mongoloïdes"*** [657] .

650 " *The moment is ripe to consider what positive policy may be adopted to maintain a defense which, during the past century and more, has been secured with less expenditure of life and money than on any other part of the Indian perimeter* ", *Ibid*. Toutes les citations qui suivent sont extraites de ce texte.

651 " *The Gurkha source of recruitment must be maintained at all costs* " : le Népal est considéré comme une réserve de mercenaires, régulièrement recrutés par l'Inde depuis 1900. Le terme Gurkha est en fait impropre puisque les ethnies recrutées sont bhotias (Gurung, Tamang).

652 " *We want Tibet as a buffer in the north* " ; " *Tibet is ideal in this respect* ".

653 " *I regard this small force of regulars (3 peletons) as one of the keys of this frontier* ". Ce sont les soldats ayant en charge la protection des quelques représentations officielles anglaises au Tibet.

654 Vallabhbhâijaverbhâi Patel fut nommé en 1947 Vice-premier ministre et ministre de l'intérieur, fonctions qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1950. Il était le porte-parole de l'aile conservatrice du parti du Congrès.

655 " *Chinese irredentism and Communist imperialism are different from the expansionism or imperialism of the Western Powers. The former has a cloak of ideology which makes it ten times more dangerous. In the guise of ideological expansion lie concealed racial, national and historical claim* ", Lettre de Patel à Nehru, 7/11/1950, H. K. Barpujari, *op. cit*., p. 292.

656 " *the method which it had followed in dealing with Tibet* "; *" a new threat has developed from the north and the northeast* "

Les royaumes qui constituaient des " heurtoirs " valables pour le Raj étaient désormais jugés selon leur faible degré d'intégration à l'Inde, comme de leur stabilité incertaine :

.

le Népal a un ***" régime oligarchique basé presque entièrement sur la force; il est en conflit avec des éléments turbulents de la population, autant qu'avec les idées modernes"*** [658];

.

le Sikkim. ***" Il est très possible que le mécontentement y couve"*** [659] ;

.

le Bhoutan ***" est calme en comparaison, mais ses affinités avec les Tibétains pourraient constituer un handicap"*** [660] ;

.

les zones tribales : ***" nous n'avons pas été capables de réaliser une avancée quelconque en direction des Nagas et d'autres tribus des collines en Assam"*** [661].

En fait, ***" pour la première fois depuis des siècles, la défense de l'Inde doit se faire simultanément sur deux fronts"*** [662].

c) La Pensée Indienne

Pourtant, peu avant l'indépendance, portés alors par une mystique pan-asiatique, les hommes politiques indiens partagèrent le sentiment de l'inutilité d'une frontière démarquée entre Inde et Chine : ***" qu'il puisse y avoir des frontières entre elles était une pure conception occidentale "*** [663]. Le gouvernement du nouvel Etat concevait l'amitié sino-indienne comme un des principes fondamentaux de la politique étrangère indienne, qui trouvait sa justification dans la colonisation que les deux peuples venaient de connaître : ***" Le grand peuple de l'Inde et les Chinois ont une destiné commune [...] nous sommes deux peuples qui avons connu une longue oppression impériale et l'esclavage ; et nous partageons la même tradition de lutte pour la liberté et l'indépendance. L'émancipation des Indiens et des Chinois sera le signal de l'émancipation de tous les écrasés et les opprimés "*** [664]. La Chine, par l'antériorité de

657 " *All along the Himalayas in the north and northeast, we have, on our side of the frontier, a population ethnically and culturally not different from Tibetans or Mongoloids* " ; " *The people inhabiting these portions have not established loyalty or devotion to India* " ; " *Even Darjeeling and Kalimpong areas are not free from pro-Mongoloid prejudices* "

658 " *oligarchic regime based almost entirely on force ; it is in conflict with a turbulent element of the population as well as with enlighted ideas of the modern age* "

659 " *It is quite possible that discontent is smouldering there* ".

660 " *is comparatively quiet, but its affinity with Tibetans would be a handicap* ".

661 " *we have not been able to make any appreciable approaches to the Nagas and other hill tribes in Assam* ".

662 " *for the first time after centuries, India's defence has to concentrate itself on two fronts simultaneously* ".

663 " *That there should be boundary lines between them was a purely western notion* ", Dorothy Woodman, *op. cit*., p. 6.

664 " *The great Indian people and the Chinese have a common destiny [...] we are two peoples who have been suffering from longer imperial oppression and slavery; and we both have the glorious tradition of fighting for liberty and freedom. Our emancipation of the Indian and the Chinese will be signal of the emancipation of all down-trodden and oppressed* ", Bisheswar Prasad, *The origins of indian foreign policy*, pp. 171-172.

sa révolution, devenait pour le nationalisme indien un modèle qu'expliqua Jawaharlal Nehru : ***" Je suppose que les représentants chinois étaient le produit naturel d'une révolution et je fus conduit à espérer que nous en Inde puissions aussi développer un peu de cette énergie et de force, au coût, si nous l'acceptons, d'un peu de notre intellect"*** [665]. L'attitude de Nehru est aussi le reflet des prises de position du Parti du Congrès dès sa fondation en 1885, d'un anti-impérialiste dirigé contre les Britanniques, mais aussi contre les Japonais dans les années 1930, thèses auxquelles les Chinois ne pouvaient que souscrire[666].

A l'idéologie de Nehru - sans risque immédiat, puisqu'en 1947 l'Inde et la Chine n'ont pas de frontière commune - répondait aussi un besoin de paix extérieure, justifié par la situation de l'Inde, d'un Etat neuf ***" cherchant à se mettre correctement en selle "*** et de plus en conflit ouvert avec le Pakistan.

Cela n'empêchât pas que règne dans l'entourage du Premier Ministre, notamment autour de P.V. Patel[667], un certain pragmatisme d'autant plus nécessaire que le dispositif légué par les Britanniques était imparfait : ***" Le caractère mal défini de la frontière et l'existence de notre côté d'une population ayant des affinités avec les Tibétains ou les Chinois constituent tous les éléments de troubles possibles entre la Chine et nous-mêmes"*** [668] ; d'autant qu'à l'indépendance (télégramme du 16/10/1947), le gouvernement tibétain formula des revendications sur les territoires ***" tel que Sayul et Walong et en direction du Pemakoe, Lonag, Lopa, Mon, Bhoutan, Sikkim, Darjeeling ainsi que d'autres de ce côté de la rivière Gange, et Lowo, Ladakh etc. jusqu'à la frontière de Yarkhim "*** [669]. Ces revendications ne furent pas prises au sérieux, considérées comme une manoeuvre tibétaine pour tester la position du nouveau gouvernement relative aux frontières himalayennes : la proposition indienne de préserver la situation actuelle tant que de nouveaux traités n'auront pas été signés fut aussitôt acceptée par le gouvernement tibétain[670].

Mais il faut aussi évoquer un second axe de lecture de la politique étrangère indienne - celui du non-alignement - dont la Conférence de Bandoeng fut en avril 1955 l'acte de

665 " *I suppose the Chinese representatives were the natural products of a revolution and I was led regretfully to wish that we in India might also develop some of this energy and driving force, at the expense, if we need be, of some of our intellectuality* ", Dorothy Woodman, *op. cit*., p. 11.

666 Outre une déclaration commune à la fin de la conférence de la Ligue contre l'Impérialisme, tenue en Belgique en 1927, on relèvera, entre autres, le voyage en Chine de Nehru en 1939 et la visite de Chiang kai-shek en Inde en 1942.

667 Considéré comme le tenant d'une *realpolitik,* qu'il appliqua d'ailleurs dans les Etats himalayens.

668 " *The indefined state of the frontier and the existence on our side of a population with its affinities to Tibetans or Chineses have all the elements of potential trouble between China and ourselves* ", Lettre de Patel à Nehru, 7/11/1950, H. K. Barpujari, *op. cit*., pp. 291-295.

669 " *such as Sayul and Walong and in the direction of Pemakoe, Lonag, Lopa, Mon, Bhutan, Sikkim, Darjeeling and others on this side of river Ganges, and Lowo, Ladakh etc. up to boudary of Yarkhim* ", H.K. Barpujari, *Problem of the Hill Tribes*, Gauhati, Spectrum Publications, 1981, p. 284.

naissance, et qui institutionnalisait les idées développées par le Groupe Afro-Asiatique qui venait d'être créé à l'ONU. L'idée même du Mouvement des Non-alignés allait pour le gouvernement indien au-delà d'une position tierce dans les institutions internationales et signifiait avant tout le refus d'une tutelle néo-coloniale se substituant à la domination impériale antérieure, de nations post-coloniales demeurant dominées par quelques puissances occidentales[671].

Elle sous-tendait aussi une unité géographique, celle de l'Asie comme espace en devenir, qui n'est plus seulement une représentation, d'invention européenne, mais devient aussi un concept fédérateur, où l'identité de lieu est renforcée par une identité de destin. En fait le gouvernement indien revisita la notion d'Asie ; d'un concept vide, exogène (européen), il fit un concept plein que le Mouvement des Non-alignés sanctionna implicitement par sa naissance, même si, pour donner plus de force au mouvement, il fut aussitôt ouvert à d'autres continents que l'Asie. Le concept de non-alignement représenta pour l'Inde ***" une sorte d'extension de sa politique d'indépendance nationale "*** [672] , qualité qu'elle accordait aux autres membres du mouvement avec lesquels elle partageait un code de conduite commun ou *Panchashila* [673] :

. respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité de chacun ;

. non agression ;

. non ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats ;

. égalité et entraide mutuelle ;

. coexistence pacifique.

C'est dans ce double contexte, d'un renouveau asiatique et d'une volonté de diffuser le concept de non-alignement, que s'inscrivit pour une part la perception indienne de la Chine comme un Etat qui pouvait constituer, par sa taille et son histoire, un allié pour la propagation des idéaux de Nehru, qui lui offrit la place d'honneur à la conférence de Bandoeng. Sous le rapprochement avec la Chine se cachait peut être aussi la crainte du danger qu'elle représentait : ***" la peur constitue en fait la motivation de base des Indiens "; " un sentiment non avoué mais réel d'infériorité géostratégique "*** [674] .

670 Même si cette revendication tibétaine était destinée à faire " pendant " à d'autres revendications, plus sérieuses, formulées à l'encontre de la Chine, sur les marches sino-tibétaines.

671 Vision récurrente du Parti du Congrès, qui condamnait dès sa naissance une telle vision de la société internationale.

672 Max-Jean Zin, *La politique de l'Inde*, Paris, PUF, 1994, p. 116.

673 Qui représente aussi dans le Bouddhisme les cinq vertus.

ii- Stratégies Frontalières De La Rpc À Partir De 1950

En occupant le Tibet le gouvernement chinois mit de facto fin au dispositif britannique, imposant au gouvernement indien de le replier sur les lignes de crêtes himalayennes et de le faire coïncider avec les frontières nationales. Il contribua en ce sens à faire naître chez les Indiens une certain crispation sur la question frontalière, dès lors qu'ils avaient conscience de la faiblesse de leur frontière nord.

1) La Crise Tibétaine Et La Frontière Sino-Indienne

a) La Libération Pacifique

Selon que l'on se place dans une optique indienne ou chinoise, la " mise en scène " du différend frontalier s'est déroulée selon des rythmes distincts : le gouvernement chinois lia la remise en cause des limites nord de l'Inde à sa prise de contrôle du Tibet, sur lequel les gouvernements nationaliste et communiste n'avaient jamais abandonné leur revendication. Le 1er janvier 1950, le gouvernement chinois annonça que ***" la libération du Tibet était un des principaux objectifs de l'Armée Populaire de Libération, en accord avec la nouvelle politique concernant les minorités et les nationalités, telle qu'énoncée dans le programme commun adopté par la Conférence Consultative de septembre 1949 "***.

La réaction de l'Inde face à l'invasion fut résumée par K.M. Pannikar, ambassadeur indien nouvellement nommé en Chine, qui demeurait ***" très optimiste quant à l'émergence d'un espace de coopération en éliminant les causes de méprise "*** [675], considérant que son pays ne devait pas poursuivre la politique britannique " d'intérêt politique particulier " vis-à-vis du Tibet. L'Inde était d'ailleurs dans une phase critique de sa construction nationale, parcourue de vifs débats concernant l'adoption de la Constitution et le gouvernement était très occupé par la tenue prochaine des premières élections au suffrage universel depuis l'indépendance. L'Inde ne manqua pas de faire parvenir au gouvernement chinois plusieurs mémentos v insistant sur le fait que ***" l'autonomie du Tibet est une donnée de base "***.

Le 7 octobre 1950, 40 000 hommes de l'APL franchirent le Dri chu (Chanjiang) et battirent 12 jours plus tard les forces principales tibétaines à Chamdo (Kham), capitale du Gouverneur Général du Tibet Oriental. L'Inde ne prit connaissance de l'invasion que le 25 octobre et envoya le lendemain une note exprimant sa surprise : ***" on nous avait constamment assuré que le souhait du gouvernement chinois était de régler la***

[674] J.J.S. Garner, *Lettre au Secretary of State for Commonwealth Relations*, 29/8/1952, C. Jaffrelot (dir.) *L'Inde contemporaine de 1950 à nos jours*, Paris, Fayard, 1996, p. 146. La formule est excessive, mais il est certain que les Indiens aient préféré composer avec les Chinois, dès lors qu'ils avaient perdu la profondeur stratégique du Tibet, que le dispositif frontalier hérité était de facto remis en cause.

[675] " *fairly optimistic about working out an area of cooperation by eliminating causes of misunderstanding* ", K. M. Pannikar, *In Two Chinas, memoir of a Diplomat*, London, Allen & Unwin, p. 26.

question tibétaine par des moyens pacifiques et des négociations. Ordonner l'envoi de troupes chinoises au Tibet nous apparaît étonnant et regrettable" [676]. La réaction chinoise parvint le 30, avertissant que le ***" Tibet est une partie intégrante du territoire chinois. L'armée populaire chinoise doit entrer au Tibet, libérer le peuple tibétain et défendre les frontières de la Chine [...] Par conséquent, en égard au point de vue exprimé par le gouvernement indien sur ce qu'il considère comme déplorable, le gouvernement populaire central de la RPC ne peut qu'envisager qu'il a été marqué par des influences étrangères hostiles à la Chine au Tibet et exprime donc son profond regret"*** [677]. D'autres notes de Nehru suivront, qui recevront des réponses similaires, rappelant que : ***" Le Tibet fut toujours une partie de la Chine, que le problème était totalement un problème domestique, et que l'Inde interférait et encourageait certains " groupes réactionnaires " qui s'opposaient aux droits légaux de la Chine au Tibet"*** [678].

La délégation tibétaine présente à Kalimpong reçut, le 7 novembre, l'ordre d'en référer à l'Assemblée Générale de l'ONU, déposa une plainte selon laquelle une ***" invasion armée du Tibet destinée à l'incorporer au communisme chinois par une force physique irrésistible était un cas évident d'agression"***, réfutant dans le même télégramme que le Tibet ait toujours fait partie de la Chine[679]. La question du Tibet, présentée à la requête du Salvador (considéré alors comme " pocket ally " des USA) est bloquée, le 24 novembre, par le représentant britannique, Kenneth Younger, qui propose son ajournement en raison d'un éventuel règlement pacifique du problème ; ajournement soutenu par l'URSS qui réaffirma alors l'appartenance depuis des siècles du Tibet à la Chine. Mais l'intervention la plus décisive fut sans conteste celle de l'Inde – qui disposait d'un ***" monopole de fait sur les relations étrangères du Tibet"*** [680] - et, par l'intermédiaire de son représentant Jam Sahib de Nawanagar, défendit l'ajournement de la proposition en assurant le comité que les troupes chinoises avaient ***" cessé toute avance après la chute de Chamdo, à 480 km de Lhasa "*** [681] et que le gouvernement

676 " *we have been repeatedly assured of the desire of the Chinese Government to settle the Tibetan problem by peaceful means and negociations. To order the advance of Chinese troops into Tibet appears to us most surprising and regrettable* ", Frederic A. Greenhunt, *The Tibetan Frontiers Question*, New Delhi, S. Chand & Company ltd, 1982, p. 62.

677 " *Tibet is an integral part of chinese territory. The Chinese People Army must enter Tibet, liberate the Tibetan people and defend the frontiers of China... Therefore, with regard to the viewpoint of the Government of India on what it regards as deplorable, the Central People Government of the PRC cannot but consider it as having been affected by foreign influences hostile to China in Tibet and hence expresses its deep regret* ", *Ibid*., pp. 62-63.

678 " *Tibet was always a part of China, that the matter was entirely a domestic dispute, and that India was interfering and encouraging certain " reactionnary group " who were resisting legal chinese rights in Tibet* ", *Id*., p. 63.

679 " *armed invasion of Tibet for her incorporation within the fold of Chinese Communism through sheer physical force was a clear case of aggression* ", *id*., p. 64.

680 " *practical monopoly on Tibet's foreign relations* ".

681 " *ceased to advance after the fall of Chamdo, 480 km from Lhasa* ", F. A. Greenhunt, *op. cit*., pp. 64-65.

indien était ***" certain que la question tibétaine serait résolue par des moyens pacifiques "*** [682].

Sans doute la position indienne était-elle compréhensible au regard de l'importance que revêtait aux yeux de Nehru un rapprochement sino-indien comme référent majeur pour les Etats neufs issus de la décolonisation. Elle a malgré tout suscité de vives réactions dans l'opinion publique du pays comme au sein même du gouvernement, dont certains membres ne cachaient pas leur sympathie pour la cause tibétaine, ou leur antipathie pour le communisme.

La position britannique peut par contre surprendre, quand on sait le caractère stratégique que l'empire affecta au Tibet. La Grande Bretagne considéra que ***" toute tentative d'intervenir serait impraticable et imprudente. Le Royaume Uni n'a pas suffisamment d'intérêts dans la région pour risquer de se brouiller avec la Chine"*** [683]. La crainte de perdre Hong-Kong - un des objectifs affichés de l'APL - fut sans doute plus forte que la réaffirmation d'un lien avec un territoire qu'elle ne contrôlait plus. Suivant la recommandation, la commission décida l'ajournement et la question du Tibet ne fut en fait plus soulevée avant 1960.

Malgré les affirmations indiennes, la situation se dégradait sur le terrain et le 21 décembre 1950 le Dalaï Lama quitta Lhasa pour Gyantse, puis Yatung, dans la vallée de la Chumbi. La faible résistance opposée par les 8 000 soldats tibétains décida ce dernier à négocier avec le gouvernement chinois. Les pourparlers amorcés le 29 avril se poursuivirent jusqu'à la signature le 23 mai 1951 d'un ***" Accord sur les Mesures pour la Libération Pacifique du Tibet entre le Gouvernement Populaire Central et le Gouvernement local du Tibet"*** [684]. Même s'il fut arrachée aux représentants tibétains (la signature ou la poursuite des combats), l'accord " en 17 points " est une victoire pour la Chine qui obtient une reconnaissance quasi internationale de sa souveraineté, réalisant sur un mode moderne l'obsession Han de renforcer la sécurité de la Chine propre. L'Inde a perdu, ce même jour, la marche tibétaine, frontière stratégique héritée du British Raj et la barrière himalayenne comme frontière immédiate. A l'inverse la Chine acquiert un espace pouvant être marche autant qu'espace-tampon. Nehru comprit l'importance que les événements tibétains revétaient pour la défense de l'Inde : ***" l'infranchissabilité de l'Himalaya a été exagérée [...] mais l'Assam est le principal problème. L'Inde n'a que peu de temps pour mettre la province en meilleur ordre avant que la pression chinoise ne se fasse sentir "*** [685]. Mais pour l'Inde, l'intégration du Tibet à la RPC ***" fut une gifle à la face de l'Inde, le pays voisin de la Chine qui avait les plus forts***

682 " *is certain that the Tibetan question would be settled by peaceful means.* ", *Ibid.*, p. 65.

683 " *any attempt [to] intervene would be impraticable and unwise. United Kingdom [is] not sufficiently interested in area to warrant embroiling itself with China* ", *Id.*, p. 93.

684 " *Agreement on Measures for the Peaceful Liberation of Tibet between The Central People's Government and the Tibet local Governement* ". *Id.*, p. 65.

685 " *The impassibility of the Himalayas have been exaggerated [...] but Assam is the chief problem. India may have only a limited time to put the province into better order before the pressure comes from China* ", Dorothy Woodman, *op. cit.*, p. 223.

intérêts au Tibet, l'ironie est que pendant ce temps l'Inde travaillait [...] à faire siéger la Chine aux Nations Unies, à amener les Américains à retirer leur protection à Taiwan et à négocier une paix en Corée qui serait aussi bénéfique pour les Chinois " [686].

b) Des Questions De Frontière

En violation des accords de mai 1951 le gouvernement chinois annonça dès mai 1951 une série de mesures visant à intégrer totalement le Tibet dans la RPC. Par crainte sans doute de voir s'ouvrir sur ce territoire un second front susceptible d'affaiblir leur positions en Corée, les Chinois n'appliquèrent dans un premier temps que les réformes contenues dans l'accord en 17 points :

.

les forces armées tibétaines furent intégrées à l'APL en février 1952, tandis que le général Chang Kuo-hua était nommé commandant du District Militaire Tibétain ;

.

des négociations sino-indiennes débutèrent en décembre 1953 afin de réviser les privilèges détenus par l'Inde en tant qu'héritière du British Raj, afin de supprimer toute influence étrangère au Tibet. Elles se conclurent par la signature le 29 avril 1954 de ***" l'Accord entre la République de l'Inde et la République Populaire de Chine sur le Commerce et les Relations entre la Région tibétaine de Chine et l'Inde "***, valable pour une durée de huit années et renégociable.

686 "*It was a slap in the face of India, the country next to China which had the largest interest in Tibet, the irony of it is that all this time India was working hard [...] to seay China in the United Nations, to get Americans to withdraw thier protection over Taiwan and to negociate peace in Korea which would be also helpful to the Chinese*.", B.N. *Mullik*, *My Years with Nehru : The Chinese Betrayal*, Bombay, 1971, pp. 69-70. *Le Monde* du 27/10/1962 annoncait que le délégué indien à l 'ONU a dénoncé l'agression chinoise, tout en affirmant " *son intention de soutenir l'admission de Pékin aux Nations Unies* ".

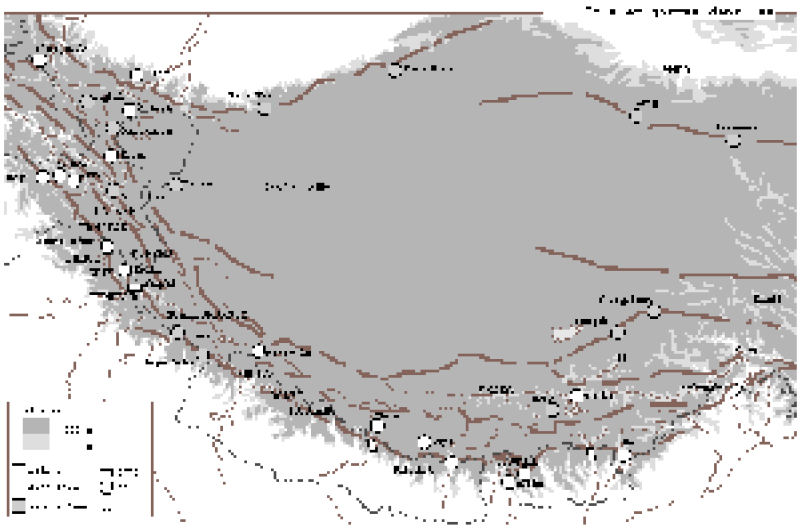

Figure 14 : Cols et gorges dans les Himalayas.

687

Le traité définit les lieux reconnus comme marchés par les deux pays (article II), soit 13 pour la Chine et 3 pour l'Inde, mais avec obligation pour cette dernière de spécifier les nouveaux emplacements de marchés indiens lorsque se développeront des flux commerciaux depuis Ari (Ngariskorsum). L'article IV précise les points que peuvent franchir pèlerins et voyageurs, soit six : Shipki la, Mana la, Niti la, Kungri Bingri la, Darma la et Lipu Lekh la ; la route de Tashigong, le long de la vallée de l'Indus pourra être suivie " en accord avec la tradition " (itinéraire traditionnel).

Aucune spécification de la frontière commune n'est formulée, mais l'Inde reconnaît par ce traité la souveraineté chinoise sur le Tibet (avec sans doute l'espoir d'une reconnaissance réciproque de sa souveraineté sur le Cachemire dont l'Inde venait d'emprisonner une fois de plus son *chief-minister*, Sheikh Abdullah).

687 Sources : cartes topographiques à différentes échelles.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

Le jour même du traité, les deux gouvernements échangèrent une série de notes visant à transférer à la Chine tous les droits extra-territoriaux et biens immobiliers hérités du Raj. Le traité intégrait un préambule, à validité permanente, instaurant le *Panch Shila* [688].

Le traité comme les échanges de notes garantissent aux deux gouvernements l'établissement d'un " bon voisinage " et l'entente sino-indienne, que scelle l'instauration sur un mode officiel du ***" Hindi-Chini bhai-bhai "*** [689].

La question des frontières ne fut pas soulevée mais l'inquiétude n'était pas de mise dès lors que Zhou Enlai avait assuré l'ambassadeur de l'Inde le 27 septembre 1951 que la Chine entendait préserver les intérêts indiens au Tibet, ajoutant qu'il n'y avait pas de litige territorial entre l'Inde et la Chine[690]. En fait, la question frontalière fut indirectement abordée dans les discussions préliminaires à l'accord : le brouillon chinois précisait ***" The chinese government agrees to open the following passes "***. Cette formulation, qui impliquait la souveraineté chinoises des cols, fut contestée par le gouvernement indien et remplacée dans le document final par une formulation moins explicite ***" Traders and pilgrims of both countries may travel by the following passes... "***. Le recul chinois par rapport au brouillon fut dès lors interprétée par le gouvernement indien comme la reconnaissance implicite du caractère frontalier des points de passage et au-delà, si ce n'est la reconnaissance chinoise des tracés cartographiques indiens, au moins un accord de principe sur l'héritage britannique[691] : ***" il [Nehru] a réussi en obtenant une reconnaissance tacite de la ligne McMahon"*** [692]. Le *Times of India* affirma même que le silence adopté sur la question frontalière ***" est une reconnaissance de la validité de l'actuelle ligne frontière"*** [693].

[688] Sur le sens du pacte, on pourra consulter W.F. Eeckelen, *India Foreign Policy and the Border Dispute with China*, The Hague, Martinus Nijhoff, 1964. On se reportera aussi à F. Joyaux, *La nouvelle question d'Extrême-Orient, l'ère de la Guerre Froide*, Paris, Payot, 1985, notamment les chapitres XVI et XVII. Ce résumé de la Charte de San Francisco deviendra le cadre de référence de la diplomatie bilatérale de la Chine, qui n'entrera qu'en 1971 à l'ONU.

[689] C'est à dire "*l'éternelle amitié sino-indienne*". La première moitié des années 1950 est l'occasion de multiples échanges culturels. et même, comme le rappelle Dorothy Woodman (*op. cit.*, p. 6) d'un film, produit par le ministère indien de l'information, qui retrace le voyage de Hiuan Tsang en Inde au VII° siècle. Au plus fort de la tension, le slogan sera détourné en " *mort pour Zhou Enlai* " (*Zhou Enlai hai-hai*), Robert H. Donaldson, *Soviet Policy Toward India*, Cambridge, Harvard University Press, 1974, p. 159.

[690] M. Fischer & alt., *Himalayan battleground*, *op. cit.*, p. 83.

[691] Du côté chinois, la modification semble avoir été perçue comme une concession diplomatique sans portée territoriale; le représentant chinois affirma que "*this was the fifth concession on our part*", Report of the Officials, p. 6.

[692] " *he [Nehru] succeeded in getting a tactit approval of the McMahon Line* ", *Amritsar Bazar*, cité dans Dorothy Woodman, *op. cit.*, p. 226.

[693] " *is an acknoledgement of the validity of the existing boundary line* ", *Ibid.*, p. 226. Rares furent les journaux à faire remarquer, comme le *Pioneer*, que :"*Nothing has been secured to rule out further penetration of chinese communists into regions bordering on China*", *id.*, p. 226.

Lors de la conférence de Bandoeng, Zhou Enlai confirma que : ***“ nous sommes désireux de préserver la situation actuelle en reconnaissant que ces portions de nos frontières sont indéfinies [...] En aucun cas nous ne modifierons [la frontière existante] ”*** [694].

Le gouvernement indien ne parut pas inquiet même quand le premier incident éclata: ***“ La frontière indo-tibétaine est parfaitement définie. La question relève du détail, soit de savoir si cette petite zone [...] est située au sud ou au nord du col-frontière. Les deux côtés ont admis que si la zone est au nord du col-frontière, elle serait au Tibet, et si elle est au sud, elle serait en Inde ”*** [695].

Un des aspects marquants du traité est la concentration géographique des points de passage “ autorisés ” par l’article IV, tous localisés dans ce qui sera plus tard dénommé le Secteur central. L’oubli des routes transhimalayennes à l’est du Népal comme la timide allusion à la route de Tashigong pourraient indiquer quels segments frontaliers le gouvernement de la RPC considérait alors comme acceptables, mais cette concentration définit plutôt à mon sens l’espace qu’il contrôlait effectivement en 1954[696]. Ils trahissent surtout les difficultés rencontrées par l’APL à s’implanter et à accéder à certaines parties du territoire, en fait à “ libérer pacifiquement ” le Tibet.

c) Premiers Accrochages

La souveraineté chinoise sur le Tibet, admise assez rapidement sur la scène diplomatique, ne devint que progressivement une réalité interne : la localisation des accrochages entre patrouilles indiennes et chinoises dès mai 1954, et jusqu’au conflit ouvert de 1962 - en tout une trentaine de lieux, dont une demi-douzaine jusqu’en 1959[697] - est celle des étapes de la prise de possession par l’APL des frontières méridionales du Tibet, selon une temporalité qui paraît beaucoup plus liée aux événements internes au pays qu’au strict rapport des forces de part et d’autre de la frontière, que des incidents similaires se produisent aussi le long des frontières birmane, bhoutanaise, népalaise et pakistanaise[698].

694 “ *We are willing to maintain the present situation by acknowledging that those parts of our border are parts which are undetermined [...] In any case we shall not change [the existing border]*, *Id*., p. 227.

695 "*The Indo-Tibetan border is well defined. The question is merely one of fact, namely wether this small area ... lies north or south of the border pass. It is admitted by both sides that if the area is north of the border pass it would be in Tibet, and if it is south it would be in India", FEER*, 28/2/1963.

696 Le Tibet semble être alors un espace de parcours, plus que d'implantation, comme l'indiquent les routes construites à cette époque, qui sont plus des axes de transit que des pénétrantes : voir chapitre Sept.

697 Qui firent l'objet de quelque 25 échanges de notes entre les gouvernements, tout en restant ignorés du public, au moins du côté indien, Chao Kuo-chun, "The Chinese-Indian Controversory", *Current History*, XXXVII- December 1959, pp. 354-361.

698 George Ginsburg, "Pekin-Lhasa-New Delhi", *Political Science Quaterly*, LXXV (september 1960), p. 348, lie ces incidents à la "*continuing deterioration of China's domestic situation*".

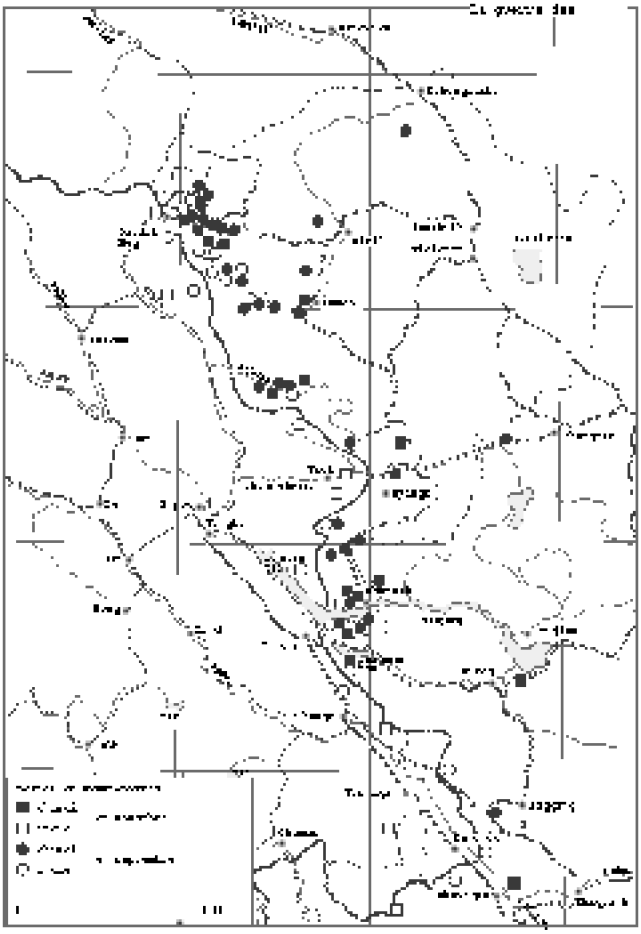

Figure 32 : Accrochages 1954-1962.

699

Le premier incident éclate dans la région de Bara Hoti/Wuje, quand une note chinoise datée du 17 juillet 1954 annonce que 30 soldats indiens ont pénétré dans ***" Wu-je de la zone Ali, dans la région chinoise du Tibet "***. La réponse indienne affirme que ***" nos investigations ultérieures ont confirmé que l'allégation était totalement incorrecte. Un détachement de la Border Security Force est installé dans la plaine de Hoti qui est au sud-est du Niti la et en territoire indien "*** [700]. D'autres incidents se produisirent, d'abord dans le secteur concerné par le traité de 1954 (Spiti en 1956, Shipki la en 1957), puis se déplacèrent plus à l'ouest, dans le secteur de l'Aksai Chin, où le premier incident éclate en juillet 1958, lorsqu'une patrouille chinoise occupe le fort de Khurnak[701]. Le

699 Source : La question de la frontière sino-indienne, Beijing, 1962.

701 La note indienne, datée du 2 juillet 1958, ne reçut pas de réponse avant octobre 1959!

déplacement des accrochages vers l'ouest paraît directement lié à l'accroissement des flux et de la présence chinoise rendus possibles par l'achèvement de la liaison routière Kashgar-Gartok, comme le seront ceux qui prendront place à l'est du Bhoutan, après la fuite du Dalaï Lama.

2) Tensions Et Conflits

a) " Agression Cartographique " Chinoise

Aux accrochages sur le terrain, qui se multiplient, s'ajoute un contentieux cartographique, qui débute en fait dès 1951, mais ne prend une tournure officielle qu'en juillet 1958, lorsque le numéro 95 de *China Pictorial* publie une carte sur laquelle des portions de la North Eastern Frontier Agency (NEFA), de l'Uttar Pradesh et du Ladakh sont intégrées au territoire chinois. Cette publication relançait une polémique qui avait vu le jour en octobre 1954 quand, lors de son voyage en Chine, Nehru avait attiré l'attention de Zhou Enlai sur des cartes chinoises présentant un dessin jugé incorrect de la frontière commune. En 1956 Zhou Enlai, questionné de nouveau lors d'un voyage à New Delhi, avait réitéré sa réponse antérieure, assurant que ces cartes étaient ***" essentiellement des reproductions de vieilles cartes du Kuomintang "*** et que le gouvernement chinois n'avait pas eu le temps de les actualiser[702]. La note du ministère indien des affaires étrangères adressée le 21/8/1958 au Consul chinois en Inde rappelait ces faits, ajoutant que : ***" Alors que l'actuel gouvernement de la République Populaire de Chine est installé depuis de si nombreuses années et que de nouvelles cartes sont régulièrement imprimées et publiées en Chine, le Gouvernement de l'Inde souhaiterait suggérer que les corrections nécessaires sur les cartes chinoises, ne soient pas retardées plus longtemps "*** [703]. Dans sa réponse du 3/11/1958, le gouvernement chinois réaffirmait les propos de Zhou Enlai en assurant que la carte du " China Pictorial " était un " croquis grossier " : ***" Dans les cartes actuellement publiées en Chine, la frontière entre la Chine et ses voisins, y compris l'Inde, est dessinée sur la base de cartes publiées en Chine avant la libération. Ce fut clairement dit à son excellence le premier ministre Nehru par le premier ministre Zhou Enlai quand ce dernier visita l'Inde en octobre 1954. Le premier Zhou Enlai expliqua alors [...] que la raison pour laquelle la frontière était dessinée selon de vieilles cartes est que le gouvernement chinois n'avait pas encore entrepris un relevé cartographique de la frontière chinoise, ni consulté les pays concernés et qu'il ne ferait pas de changements de lui-même "*** [704].

[700] " *our further investigations have confirmed that the allegation is entirely incorrect. A party of our Border Security Force is encamped in the Hoti plain which is southeast of Niti Pass and is in indian territory* ", *White Paper I*, p. 3. La note dément formellement qu'aucun personnel indien n'ait traversé au nord du Niti la, et précise qu'au contraire, des officiels tibétains ont essayé d'entrer à Bara Hoti. La note chinoise n'inquiète pas le gouvernement indien puisque Wu je y est décrit comme étant situé au nord du Niti la, et ne remet pas en cause le traité.

[702] "*merely reproduction of old Kuomintang maps*", H.K. Barpujari, *op. cit.*, p. 307.

[703] *White Paper I*, p. 46.

L'évocation claire d'une éventuelle remise en cause des frontières chinoises dans ce mémorandum motiva certainement la prompte réponse de Nehru, qui n'oubliait pas l'ambiguïté de la réponse chinoise de 1956 : ***" Je fus tracassé par cette réponse parce que je croyais qu'il n'y avait pas de contentieux frontalier majeur entre la Chine et l'Inde [...] Mais vous apprécierez que neuf années après que la République Populaire Chinoise soit instaurée, la publication régulière de cartes incorrectes est gênante pour nous comme pour d'autres. Il ne fait aucun doute que ces vastes espaces de l'Inde ne sont rien d'autre qu'indiens et qu'il n'y a pas de revendications possibles. Je ne vois pas quel type de relevé cartographique pourrait modifier ces frontières bien connues et fixées "*** ; ***" Je me souviens de votre affirmation que vous n'aimiez pas cette frontière appelée Ligne McMahon et je répondis que je n'aimais pas le nom non plus. Mais par commodité nous le conserverions [...] Vous me dites ensuite que vous aviez accepté cette ligne McMahon comme frontière avec la Birmanie et, quoi qu'ai pu se dérouler auparavant [...] vous proposiez de reconnaître aussi cette frontière avec l'Inde "*** [705].

Dans sa réponse du 23/1/1959 Zhou Enlai adopta un ton très différent de celui de 1956, remettant en cause l'acceptation tacite du tracé que le gouvernement indien prêtait à la Chine en raison de son silence : ***" Tout d'abord, j'aimerai préciser que la frontière sino-indienne n'a jamais été formellement délimitée. Historiquement aucun traité ou accord sur la frontière sino-indienne n'a jamais été conclu entre le gouvernement central chinois et le gouvernement de l'Inde. Pour ce qui concerne la situation présente, il existe des divergences entre les deux parties sur la question de la frontière "*** [706]. Zhou Enlai poursuivit en considérant la ligne McMahon comme ***" un produit de l'agression britannique contre la région tibétaine de Chine [...] Les autorités locales tibétaines étaient en fait mécontentes de cette ligne fixée unilatéralement"*** [707]. Si la question de la frontière n'avait pas été soulevée auparavant, c'est que les conditions ***" n'étaient pas favorables à son règlement et que le gouvernement chinois, de son côté, n'avait pas eu le temps d'étudier le problème"*** [708].

b) Exil Tibétain Et Confrontation Sino-Indienne

Ce revirement de la position chinoise vis-à-vis du tracé des frontières tient, pour une part, à la stratégie chinoise de renégociation des traités passés[709]. Elle recouvre surtout un caractère interne et rend compte de la dynamique propre à l'interaction sino-tibétaine : le

[704] *Ibid*., p. 47.

[705] *Id*., p. 51.

[706] *Id*., pp. 52-53.

[707] " *a product of the British policy of aggression against the Tibet Region of China [...] The Tibet local authorities were in fact dissatisfied with this unilaterally drawn line* ", *Id*., p. 53.

[708] *" were not yet ripe for its settlement and the Chinese side, on its part, had no time to study the question* ", *Id*., p. 53.

gouvernement chinois détient désormais la légitimité internationale de renégocier le tracé de ce qui peut être effectivement appelé la dyade sino-indienne en raison de la signature de l'accord sino-tibétain en 17 points, légitimité confortée par une présence armée réelle à proximité des frontières. Mais il est en même temps confronté aux vives tensions que la présence (et l'attitude) de l'APL a fait naître au Tibet, et qui s'expriment dès l'été 1956 sur le mode de la guérilla. Le printemps 1959 est le point culminant d'une résistance à l'occupation chinoise : la résistance tibétaine, qui était née dans le Kham, s'est diffusée dans tout le Tibet oriental et central ; elle est désormais structurée et dispose en outre du soutien de la majorité des 80 000 moines[710]. L'intensification des combats incite le gouvernement tibétain à prendre le chemin de l'exil et entre en Inde le 1er avril 1959[711]. L'asile politique lui fut officiellement accordé dans une annonce de Nehru à la Lok Sabha le 4 avril, action approuvée par l'ensemble de l'opinion publique et de la classe politique indienne, exception faite du Parti Communiste Indien, qui la condamna.

Le gouvernement chinois considéra l'octroi de l'asile politique au gouvernement du Tibet comme l'expression d'un expansionnisme indien[712], et multiplia les incidents frontaliers : le 23 juin à Migyitun, Samgar Sanpo, Molo et Gyala, le 30 juillet au sud du Pangong tso, le 11 août à Khinzemane. L'opinion publique se montrant de plus en plus anti-chinoise (des manifestations populaires éclatèrent dans les grandes villes, brûlant des effigies de Mao), Nehru fut violemment interpellé le 25 août lors de la séance d'été du Parlement et dû reconnaître l'existence de la route de l'Aksai Chin, ainsi que les nombreux accrochages entre troupes indiennes et chinoises, confirmant en outre les menaces chinoises planant sur le Sikkim et le Bhoutan[713].

Figure 33 : Les positions chinoises successives.

709 Voir paragraphe suivant.

710 Et ce, malgré les appels au calme du Dalaï Lama. Il est vrai que dès 1956 l'APL a entrepris de démanteler le pouvoir ecclésiastique dans l'est du pays, détruisant notamment les monastères de Litang et de Batang. Pour une vision tibétaine des événements, voir G. T. Andrugstang, *Four Rivers, Six Ranges*, Dharamsala, LTAA, 1973.

711 Pour cet épisode de l'exil, voir John Avedon, *In Exile From the Land of Snows*, London, Michael Joseph, 1984.

712 Le gouvernement maintint un temps l'accusation de kidnapping du Dalai Lama par l'Intelligence Bureau (IB) indien.

713 Scéance du 28 août. Nehru reconnut lors de la scéance du 10 septembre que le secret sur les accrochages avait été maintenu parce qu'il pensait qu'il était plus facile de négocier avec les Chinois " sans trop de publicité ". Il conclut en assurant que les négociations seraient désormais rendues publiques.

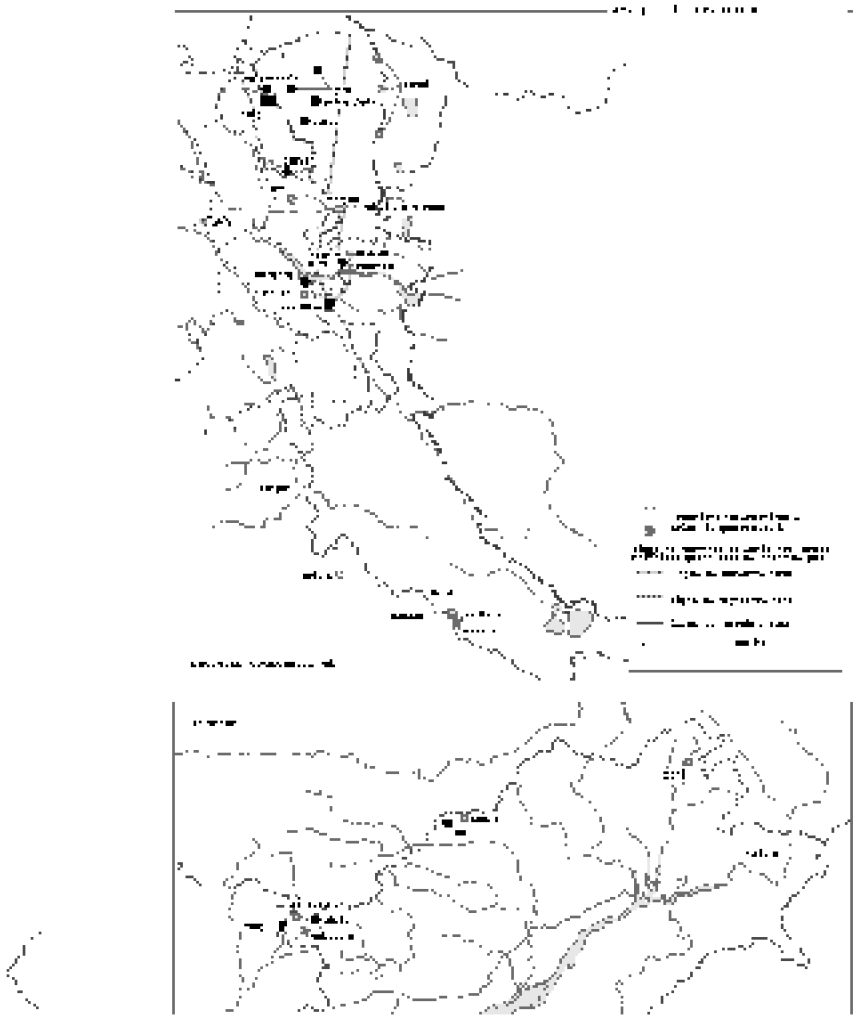

714

Succédant à des échanges de notes quasi quotidiens, la lettre de Zhou Enlai, datée du 8 septembre 1959 confirmait les propos tenus dans sa lettre de janvier, ajoutant : ***" la soi-disant ligne McMahon ne fut jamais discutée à la conférence de Simla, mais fut définie par les représentants britanniques et les représentants des autorités locales tibétaines derrière le dos du représentant du Gouvernement central chinois au travers d'un échange de notes secrètes à Delhi le 24 mars 1914, soit avant la signature du traité de Simla"*** [715], remettant en outre en cause le traité tibéto-ladakhi de

714 Source : articles de presse

715 " *the so-called McMahon line was never discussed at the Simla onference, but was determined by the British representatives and the representatives of the Tibet local authorities behind the back of the representative of the Chinese Central Government through an exchange of secret notes at Delhi on March 24, 1914, that is, prior to the signing of the Simla Treaty* ", *White paper II*, p. 30.

1842 parce que ***" le Gouvernement central chinois d'alors n'envoya personne participer à la conclusion de ce traité, ni ne ratifia le traité par la suite"*** [716]. En fait Zhou Enlai remettait en cause l'ensemble de la frontière sino-indienne, expliquant que l'Angleterre, ***" utilisant l'Inde comme base, conduisit une vaste expansion territoriale dans la région tibétaine de Chine, et même dans la région du Xinjiang"*** [717].

c) Affrontements Et Négociations

Sur le terrain, la situation se dégrada avec la mort de 9 soldats indiens et la capture de 10 autres à proximité du Kongka la le 20/10/1959[718]. Zhou Enlai proposa alors (lettre du 7/11/1959) que les troupes se retirent à 20 km de part et d'autre de la ligne de contact, d'abord le long de la ligne McMahon puis à l'ouest, tandis que le statu quo serait maintenu jusqu'à ce qu'une réunion entre les deux premiers ministres résolve les litiges frontaliers[719]. Dans sa réponse du 16/11/1959, Nehru proposa que la ligne de référence ne soit pas celle ***" up to wich each side exercices actual control "*** (au 7/11/1959), mais la frontière dessinée sur la carte du gouvernement chinois de 1956, ainsi ***" Le gouvernement chinois devra retirer son personnel à l'est de la frontière internationale qui a été décrite par le Gouvernement de l'Inde dans ses notes précédentes et sa correspondance"*** [720]. Techniquement, cela signifiait ***" l'évacuation de plusieurs milliers de kilomètres carrés au Ladakh, dans lesquels les Chinois avaient conforté leurs revendications par des troupes. L'Inde n'aura qu'à abandonner une bande de 50 miles carrés dans le secteur sud-est de la zone litigieuse qui contient un poste de contrôle"*** [721]. Par contre, cela signifiait à l'est ***" notre descente depuis des hauteurs de huit à dix mille pieds vers trois à quatre mille pieds, perdant toutes nos positions tactiques et s'installer dans des zones où les pistes et les cols n'ont plus d'intérêt"*** [722]. Nehru invita Zhou Enlai à venir à Delhi ***" explorer les chemins qui pouvaient conduire à un règlement pacifique"*** [723].

716 " *the then Chinese Central Government did not send anybody to participate in the conclusion of this treaty, nor did it ratify the treaty afterward* ", *Ibid*., p. 28. Pourtant, Meng Pao, alors amban à Lhasa, affirmait dans une lettre à l'empereur que " *Our own deputies hav also been secretely sent to the area to study and investigate the actual situation* ", M. Fisher, *op. cit*., p. 57.

717 " *using India as its base, conducted extensive territorial expansion into China's Tibet region, and even the Sinkiang region* ", D. Woodman, *op. cit*., p. 241.

718 Les conditions de détention de ces soldats fut l'objet d'une controverse supplémentaire entre les deux gouvernements, l'Inde accusant la Chine de ne pas respecter la convention de Genève relative au sort des prisonniers.

719 *White Paper III*, Prime Minister China to Prime Minister India, pp. 45-46.

720 " *Chinese Government should withdraw their personnel to the east of international boundary which had been described by the Government of India in their earlier notes and correspondence* ", *Ibid*., pp. 47-51.

721 " *the evacuation of some thousands of square miles of Ladakh, in which the Chinese hace asserted their clame with troops. India would have to quit only a fifty square mile strip in the south-east corner of the disputed area which contains one chekpost* ", *Times*, 23/11/1959.

Le sommet de Delhi, où Zhou Enlai se fit accompagner par son délégué, le maréchal Chen-yi, se termina le 25 avril 1960 sans avancée aucune, sauf que la déclaration commune finale proposa que des représentants des deux gouvernements ***" devraient se réunir et examiner, vérifier et étudier tous les documents historiques, rapports, comptes-rendus, cartes et autres matériaux relatifs au problème frontalier [...] et rédiger un rapport à soumettre aux deux gouvernements"*** [724]. Au cours de cette semaine d'entretiens privés, Zhou Enlai proposa pour la première fois le " *package deal* " (accord global) ou " *barter deal* " (accord de troc), que Nehru résuma peu après devant le Parlement : ***" une tentative fut faite de faire valoir le secteur oriental et le secteur occidental"*** [725].

Les représentants des deux pays se réunirent de juin à septembre à Beijing[726] et rendirent leur rapport en novembre 1960 qui fut, en Inde, présenté devant le Parlement en février 1961[727]. Au-delà des arguments et contre-arguments énoncés dans le rapport, qui peut être perçu comme une synthèse enrichie et documentée des différentes notes échangées par les deux gouvernements depuis 1956, le fait majeur est la présentation par les Chinois de la carte de leurs revendications qui présentait une avancée sensible de leurs positions, surtout dans l'Aksai Chin, par rapport à celle de 1956.

722 " *our coming down from the heights of eight to ten thousand feet to three to four thousand feet, losing all our tactical locations and coming to areas where tracks and passes lost their significance* ", B.N. Mullik, *My Years with Nehru, the Chinese Bitrayal*, Bombay, 1971, pp. 254-255.

723 " *to explore avenues which might lead to a peaceful settlement* ".

724 " *should meet and examine, check and study all historical documents, records, accounts, maps and other materials relevant to the boundary question [...] and draw up a report for submission to the two Governments* ", *Report of the Officials of the Governments of India and the People's Republic of China on the Boundary Question*, New Delhi, Ministry of External Affairs, 1962, p. I.

725 " *the attempt was made to equate the eastern sector with the western sector* ", Neville Maxwell, *India's China war*, Jonathan Cape, London, 1970, pp. 159-160. La proposition fut réitérée par le gouvernement chinois, mais refusée par les Indiens; Jayaprakash Narayan suggéra toutefois en 1964 que le gouvernement l'accepte.

726 Le gouvernement chinois justifia ce choix en expliquant que l'essentiel des matériaux était en Chine.

727 Pour une analyse précise des revendications des uns et des autres, ainsi que des matériaux employés, voir D. Woodman, *op. cit*., chapitre 10.

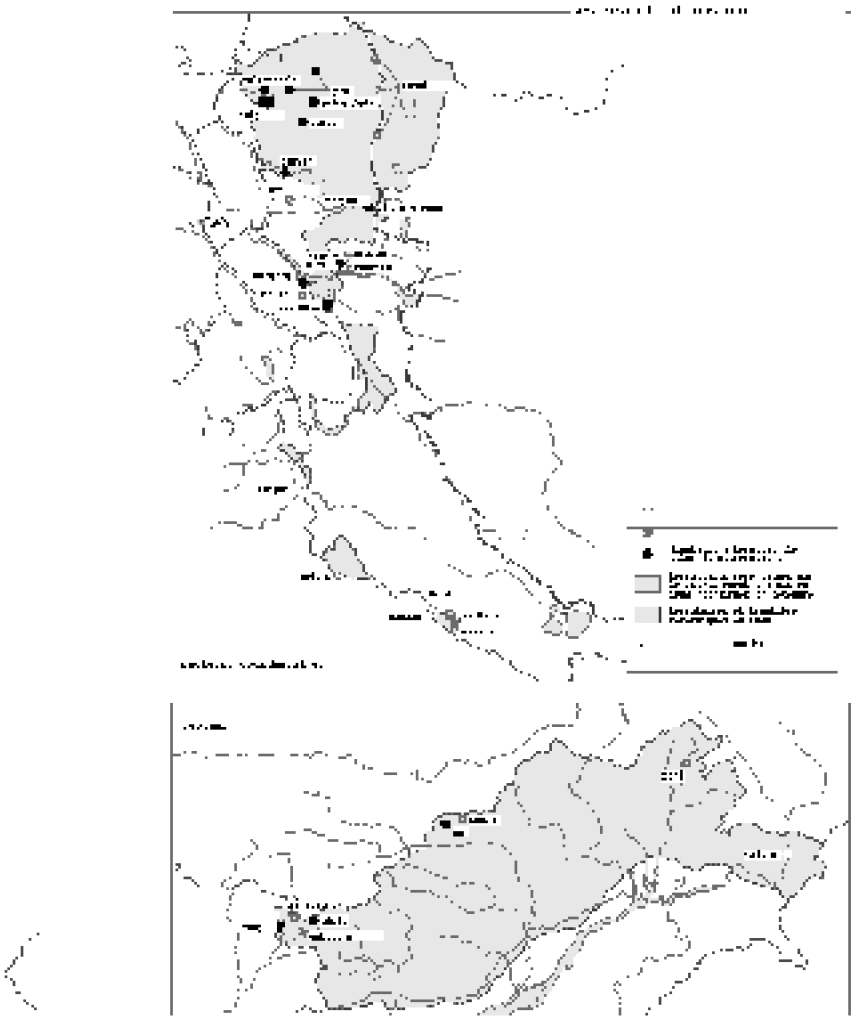

Figure 34 : Les revendications chinoises successives.

728

Dans un contexte politique interne assez tendu[729], Nehru décida en novembre 1961 de battre les Chinois à leur propre jeu ***" quiconque parvenait à établir (même de façon symbolique) des postes pourrait émettre une revendication sur un territoire [...] Si les Chinois établissent des postes, pourquoi pas nous? "*** [730], d'autant que le dispositif

728 Source : La question de la frontière sino-indienne, Beijing, 1962.

729 Et mettant à profit la faiblesse supposée de la Chine, voir J. A. Bernard, *De l'empire des Indes à la République indienne*, Paris, Imprimerie Nationale, pp. 175-180.

730 *" whoever succeeded in establishing (even symbolic) posts would establish a claim to a territory [...] If the chinese could set up posts, why couldn't we ? "*, Propos qui aurait été tenus par Nehru lors d'une conférence militaire en octobre 1961, H.K. Barpujari, *op. cit.*, p. 317.

de défense indien était encore dans la NEFA à quelques kilomètres seulement au nord du pied des collines et que des rapports faisaient état de nouvelles implantations chinoises[731]. Cette " *forward policy* " permit à l'armée indienne d'établir une cinquantaine de nouveaux postes le long de la ligne de front et à la fin de 1962, les positions tenues par les uns et les autres sont à peu près égales en nombre. Mais l'imbrication des postes était désormais telle que les acquisitions indiennes devenaient très vulnérables, alors qu'elles ne disposaient pas, à la différence des positions chinoises, d'un réseau de desserte performant[732].

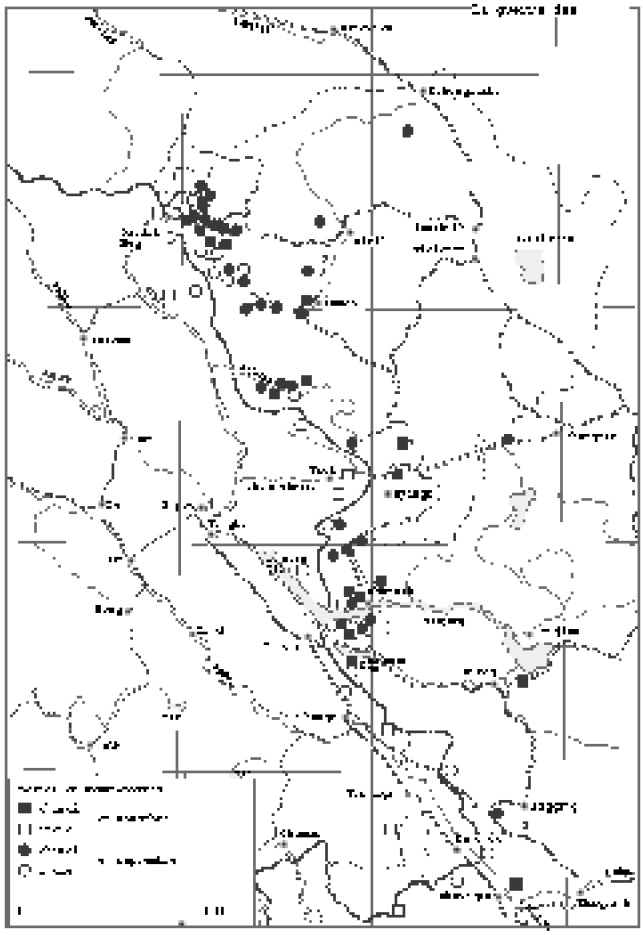

Figure 35 : La guerre des positions.

[733]

[731] D. Woodman, *op. cit.*, p. 274.

[732] Les troupes indiennes n'étaient pas des plus entrainées à combattre dans ce milieu semi-polaire, ni même acclimatées à l'altitude.

Lorsque l'armée chinoise lança sa première offensive, le 20 octobre 1962, tous les avant-postes indiens furent pris en 48 heures et l'APL avança jusqu'à la ligne de 1962, suspendant son offensive le 27 octobre, après avoir occupé à l'ouest la vallée de la Galwan et pris à l'est le secteur de Tawang. L'armée indienne tenta de mettre ce répit à profit pour entreprendre la reconquête de Walong, à l'extrémité est de la NEFA le 14 novembre, mais l'offensive échoua et l'armée chinoise se lançât dans une contre-attaque sur l'ensemble du front, qui lui permit de prendre les cols de Se la et de Bomdi la les 18 et 19 novembre, ouvrant la route vers l'Assam tandis qu'à l'ouest la principale base indienne, Chusul, était bombardée.

Alors que les troupes indiennes reculaient, le gouvernement chinois annonça qu'à 0 heures le 22 novembre ses " *gardes frontières* "[734] cesseraient les hostilités, et qu'ils se replieraient de 20 km derrière la ligne de contrôle effectif du 7 novembre 1959, au 21 décembre 1962, se réservant le droit de se défendre si les indiens continuaient leurs attaques, s'ils avançaient jusqu'à la ligne de front dans le secteur oriental ou s'ils refusaient de se replier dans les secteurs occidental et central, ou s'ils cherchaient à recouvrer les positions qu'ils occupaient avant le 8 septembre 1962[735].

3) La Chine Et Les Frontières " Issues De La Colonisation "

a) La Défaite Indienne

La proclamation d'un cessez-le-feu unilatéral et le retrait annoncé des troupes (qui était achevé en janvier 1963, pour ce qui est de la présence armée dans la NEFA) sanctionna la victoire de la stratégie chinoise, sur le plan militaire, mais aussi diplomatique : le gouvernement de Beijing accéda aux demandes de Nehru - qui réclamait le retrait des troupes chinoises comme préalable à toute négociation -, mais selon un rythme propre et en deçà de la ligne qu'il avait choisi[736]. La défaite indienne fut totale : sur le terrain, l'armée se montra incapable de prendre l'offensive ou résister à la pression de l'APL, tandis que Nehru parut incapable d'anticiper, ou même de comprendre la diplomatie chinoise. Sans doute pourrait-on considérer l'aveuglement indien comme un " cas d'école " et envisager que les Indiens ***" dans leur satisfaction de voir le contraste entre leur propre dossier et la quasi absence de documentation historique ou légale du côté chinois, [ils] perdirent de vue les implications majeurs de la façon dont les Chinois conduisaient les négociations frontalières"*** [737]. La défaite fut d'autant plus amère que, le temps du conflit sino-indien, la Chine régla sans incident majeur ses problèmes de frontière avec la plupart de ses voisins, sur un mode bilatéral[738].

733 Source : articles de presse.

734 Le terme de troupes ou d'armée ne fut jamais employé dans les communiqués chinois.

735 Déclaration du gouvernement chinois du 21/11/1962.

736 Notons que Beijing n'a en fin de compte jamais décrit la localisation précise de sa frontière traditionnelle, ce qui le laissa libre de " promener sa frontière " sur le territoire indien!

La confrontation avec l'Inde fut en fin de compte pour la Chine l'occasion d'acquérir un savoir-faire en matière de négociation de frontière. Elle ne fera pas preuve, à l'égard des autres Etats, de cet amateurisme que Margareth Fisher signalait après une étude méticuleuse des rapports indiens et chinois de 1960 : ***" Le gouvernement indien fut à la fois consciencieux et prudent en présentant sa position, et tenta de répondre aux objectifs des discussions - examiner en détail les divergences existant entre les deux gouvernements sur la question de la frontière. D'un autre côté, le gouvernement chinois ne montra aucun intérêt dans le contenu des discussions, ce que leur présentation étonnamment négligente démontra amplement"*** [739] . Ajoutons enfin que les difficultés que rencontra l'Inde dans ses négociations de frontière avec la Chine purent constituer un levier qu'utilisa cette dernière dans les négociations qu'elle entreprit avec ses autres voisins.

Plus qu'une incohérence diplomatique guère crédible, il est admis que les Chinois ont voulu " donner une leçon " au gouvernement indien, à l'égal de celle qu'ils donneront aux Vietnamiens en 1979. Mais les raisons invoquées varient : certains mettent en avant une rivalité diplomatique réelle auprès de la " clientèle " des pays du tiers-monde, qui aurait constitué un facteur de durcissement des positions chinoises[740]; d'autres y voient l'occasion de faire oublier une situation interne difficile consécutive au " grand bond en avant ".

b) Un Processus De Négociation Original

Une autre hypothèse, à caractère technique, peut être avancée si on prend en compte l'ensemble du processus de négociation entre Indiens et Chinois et pas seulement le déroulement bien orchestré des deux offensives chinoises de 1962; si on conserve à l'esprit que, même au plus fort des tensions, Zhou Enlai réitéra sa proposition d'un échange global de territoires : les affrontements n'étaient qu'un des composants d'un mode - certes singulier - de négociation frontalière retenu par les Chinois[741]. La

737 " *in their pleasure over the contrast between their own case and the near absence of genuire historical or legal documentation offered by the Chinese, lost sight of some of the major implications of the way in which the Chinese handled the border talks* ", M. Fisher, *op. cit*., p. 128.

738 Ironiquement, quand V. P. Patel évoquait la Birmanie en 1950, c'était pour noter que " *Burma has the added difficulty that it has no McMahon line round which to build up even the semblance of an agreement* "; *Lettre de Patel à Nehru*, *op. cit*., p. 290.

739 *" The Indian Government was both thorough and careful in presenting its case, and attempted to fulfill the stated purpose of the talks - to examine in details the differences between the two governments on the border question. On the other hand, the Chinese Government showed no interest in the substance of the talks, as their astonishingly careless presentation amply demonstrated ",* M. Fisher, *op. cit*., p. 126.

740 Les deux pays sont aussi confrontés à des situations internes difficiles.

741 La " leçon " aurait pu peut-être aller plus loin, dans le nord des plaines de l'Assam, distante d'une trentaine de kilomètres du Bomdi la, mais le risque d'un soutien américain à l'Inde a sans doute freiné l'offensive chinoise, comme la crainte de voir les troupes bloquées par les neiges sur le versant sud de l'Himalaya oriental.

confrontation de cette expérience avec les autres négociations frontalières que la Chine a conduit avec ses voisins permet de mettre en évidence les similitudes quant aux scénarios observées et aux thèmes avancés.

Le point majeur, commun à toutes les négociations, est l'affirmation, lors des *préliminaires,* que la frontière commune est nouvelle : ***" la frontière entre les deux pays n'est pas formellement délimitée"*** [742], mais qu'il existe une ***" frontière coutumière traditionnelle "*** [743]. C'est pour la Chine une position de principe, qu'elle formula vis-à-vis de l'Inde, du Népal, du Pakistan et de la Birmanie et qui est implicitement liée à la rhétorique du rejet global des traités inégaux, hérités du " siècle de honte " (*bainiande ciru*), soit les textes signés par les gouvernements précédents, et qui singularise la Chine au sein des Etats dont les frontières sont " issues de la colonisation "[744]. François Joyaux ne lie pas une cette approche originale des relations diplomatiques à l'idéologie d'un gouvernement communiste, mais à une tradition plus ancienne de l'empire du milieu : ***" La conception ancienne du " gouvernement par l'histoire " a toujours porté la Chine à effacer dans cette histoire ce qui lui paraissait incompatible avec la politique du moment "*** [745], mais aussi, faut-il ajouter, à mettre en valeur dans cette histoire les éléments favorables à ses revendications du moment.

Les contacts diplomatiques constituent une période de négociations globales qui se concluent par la signature d'un traité d'amitié et de bon voisinage, ou de relations cordiales : avec l'URSS et le Népal (1950), l'Inde (1954), l'Afghanistan et la Birmanie (1960). L'absence de traité signé avec le Pakistan, malgré le traité de frontière, tient sans doute à ce que la Chine n'a jamais formellement reconnu la souveraineté pakistanaise sur le Cachemire[746].

Le processus de discussion passe systématiquement par une période de tension où des accrochages sur le terrain éclatent, culminant parfois avec la mort de soldats. Le gouvernement chinois propose alors qu'en mesure d'apaisement les forces armées se replient à 20 km de part et d'autre de la frontière. Mais dans les configurations de terrain prévalant le long des frontières sud-ouest de la Chine (exception faite du Pakistan), le repli en profondeur signifie aussi un repli en direction des basses altitudes : c'est à cette condition, formellement acceptée - mais pas appliquée - que les négociations bilatérales peuvent s'ouvrir[747].

742 *" the boundary between the two countries is not yet formally delimited "*. La lecture des différentes déclarations chinoises lors des discussions sino-indiennes fait ressortir l'emploi indifférent des termes " démarcation " et " délimitation ", d'où une ambiguïté totale sur la position chinoises réelle quant à un traité donné.

743 " *customary traditional boundary* ".

744 Bizarement, le gouvernement chinois n'a jamais évoqué la clause de la charte de l'ONU relative aux traités imposés par la force!

745 P. de Beauregard et alt., *La politique asiatique de la Chine*, Paris, FEDN, 1986, p. 20.

746 La Chine n'a pas soutenu la motion déposée à l'ONU par le Pakistan sur la violation des droits de l'homme au J&K en mars 1994 (suivie par l'Iran), l'obligeant à retirer sa motion.

Lors de la phase de négociation proprement dite, chaque proposition concernant des échanges de territoire est le fait d'initiatives du gouvernement chinois. Dans un premier temps, il émet des revendications territoriales considérables, d'ailleurs formulées avant les accrochages sur le terrain, notamment par la publication de cartes illustrant l'énoncé du litige[748]. Les revendications excessives sont par la suite abandonnées et des concessions notables sont faites de la part de Beijing, par rapport à la demande initiale[749]. Toutefois, le tracé obtenu *in fine* tient quand même moins de la correction d'un tracé antérieur imprécis que de la recherche d'un avantage territorial spécifique, d'accès[750] ou de position[751].

Un dernier trait de la technique chinoise de négociation est le refus de tout arbitrage extérieur, qu'il vienne de pays tiers ou d'instances internationales : la négociation strictement bilatérale est aux yeux du gouvernement chinois le gage d'une pérennité des accords signés. A moins qu'il ne soit (ne fut) l'expression du refus d'une autorité à caractère supranational, qui constituerait implicitement une perte de souveraineté. Ainsi, lorsque le " groupe de Colombo " rendit ses propositions, Zhou Enlai déclara que ***" Le gouvernement chinois n'a jamais accepté que la frontière sino-indienne fasse l'objet d'un arbitrage, ni ne l'acceptera jamais"*** [752], considérant que cette question de frontière ne pouvait être résolue que ***" par des négociations directes entre les deux parties concernées [...] parce qu'elles mettent en jeu la souveraineté nationale "*** [753].

iii- Le Litige Sino-Indien À L'aune De La Guerre Froide

747 La proposition est valable au moins pour l'Inde et le Népal. Mais le retrait de 20 km tient plus à la propagande qu'à la réalité : en Inde, les troupes chinoises se sont retirées, mais uniquement du versant indien de l'Himalaya oriental; au Népal, il n'y eut a priori aucun mouvement (côté népalais, il aurait signifié que le gouvernement laisse sans contrôle ni défense près d'un sixième de son territoire.

748 Ces revendications ne sont pas systématiquement dévoilées : celles que la Chine formula face au Népal ne furent pas connues. Outre les 128 000 km^2 revendiqués par la Chine face à l'Inde, on peut citer la bande d'une profondeur moyenne de 50 km le long des 4600 km de la frontière sino-mongole, les 500 km^2 face à la Birmanie ou les 330 000 km^2 face à la Russie.

749 Il semble toutefois que la Chine sorte toujours bénéficiaire des discussions : gain de 114 km^2 sur la Birmanie, 26 km^2 sur le Népal, peut être 34 000 km^2 si on en croit les Indiens sur le Pakistan et 3000 km^2 sur l'Inde pour le seul Aksai Chin (différence entre la première revendication de 1956 et la ligne de contrôle effectif).

750 Au terme de l'accord frontalier sino-russe de 1991, la Chine obtient, en échange d'un abandon de sa revendication sur les îles de l'Oussouri, un accès à la mer du Japon via le fleuve Tumen.

751 Ainsi les " saillants " face à l'Inde, mais aussi face au Népal (Arun) et sans doute face à la Birmanie.

752 " *The Chinese Government has never agreed to refer the Sino-Indian boundary dispute to arbitration, not will it never do so* ", *White Paper IX*, Zhou Enlai to Nehru, 26/4/1963, D. Woodman, *op. cit*., p. 300.

753 " *through direct negociations between the two parties concerned [...] as they involved national sovereignty* ", W. F. van Eekelen, *Indian foreign policy and the border dispute with China*, Utrecht, Gravenhage, 1964, p. 124.

Le refus chinois de toute intervention étrangère suffit à placer le conflit frontalier sino-indien en parallèle de la guerre froide, même si elle contribua sans doute à en prolonger l'existence, avant d'en accélérer le règlement, à la suite du rapprochement sino-soviétique.

1) Un Facteur Déterminant : L'amitié Indo-Soviétique

a) Un Impact International Et Local

A vingt ans d'intervalle, la perception soviétique du Tibet devient plus critique vis-à-vis du " petit frère " chinois : le territoire, décrit en 1956 comme ***" Une aire nationale au sein de la République Populaire de Chine "*** devient en 1976 ***"Une région d'Asie centrale [...] partagée entre la Région Autonome du Tibet et les provinces voisines de la République Populaire de Chine, où plusieurs préfectures autonomes et cantons ont été établis"*** [754]. Ce changement de style entre deux éditions sanctionne le passage d'un soutien inconditionnel à la Chine à une position ouvertement hostile, qui déboucha sur l'activation de différends frontaliers (dont le conflit limité de 1969 sur l'Oussouri), mais aussi sur des choix d'alliances diplomatiques qui purent apparaître " contre nature " mais contribuèrent par contre à stabiliser les tensions entre les principaux protagonistes du théâtre himalayen.

Ainsi l'ensemble du processus de négociations frontalières et d'essai de réduction des tensions entre Inde et Chine - en fait de normalisation des relations de voisinage - fut inscrit dans le contexte de guerre froide qui prévalu dans la région, depuis le rapprochement sino-soviétique formalisé en 1971 jusqu'au retrait de l'armée soviétique de l'Afghanistan en 1988. Alors que dans les premières années d'indépendance l'Inde paru poursuivre un non-alignement " strict ", le conflit frontalier avec la Chine fut l'occasion d'amorcer un rapprochement avec l'URSS, qui avait adopté une neutralité surprenante en 1959 : ***" L'Union Soviétique entretient des relations amicales autant avec la République Populaire de Chine qu'avec la République Indienne"*** [755]. L'URSS, en resserrant ses liens avec l'Inde, allait modifier pour près de 20 ans l'équilibre des forces autour des Himalayas, contribuant à inscrire les tensions internes au sous-continent - celles entre Inde et Chine comme entre Inde et Pakistan - dans le théâtre de la guerre froide, de l'affrontement Est-Ouest.

La position de principe de l'Inde, choisi par Nehru à l'indépendance - le non-alignement -, ne pouvait guère être tenue, dès lors que son adversaire principal, le Pakistan, était entré dès 1954 dans les réseaux d'alliance militaire occidentaux, en concluant la même année un traité avec les USA et en ratifiant le traité de Manille (à

[754] *" A national area within the Chinese People's Republic "* ; *" A region of central Asia [...] divided into the Tibetan Autonomous Region and neighbouring provinces of the Chinese People's Republic, where several autonomous prefectures and counties have been set up ", Great Soviet Encyclopedia*, éditions 1956 et 1976.

[755] " *The Soviet Union enjoy friendly relations with both the Chinese People's Republic and the Republic of India* ", Dépêche TASS du 9/9/1959, Robert H. Donaldson, *op. cit.*, p. 156. La même année, l'URSS consentit un prêt de 375 millions US$ à l'Inde; en 1960 des négociations pour la vente de 30 millions US$ de matériel de guerre furent entreprises.

l'origine de l'OTASE), puis en signant le pacte de Bagdad en 1955 (CENTO). Perçue par Nehru comme une manoeuvre américaine pour intégrer le sous-continent dans le conflit Est-Ouest, cette double insertion du Pakistan dans la sphère de " *containement* " occidental le poussa à resserrer les liens entre l'Inde et l'URSS.

Même si le montant des transferts soviétiques vers l'Inde demeurèrent longtemps faibles par rapport à ceux du Royaume-Uni et des USA (10% de l'aide étrangère pour le 3° plan quinquennal), ils furent particulièrement appréciés parce qu'ils répondaient, aux yeux du gouvernement indien, au besoin de développement de son indépendance économique[756]. La partie la plus appréciée de l'aide soviétique fut sans doute celle concernant la défense : alors que les Occidentaux conditionnèrent la livraison d'armes à la modification de la politique économique et à des concessions sur la question du Cachemire, l'URSS livra non seulement du matériel sophistiqué (tel les Mig 21), mais procéda en outre à des transferts de technologie (installation d'usines " clés en main " pour les Mig)[757].

Le rapprochement indo-soviétique est formalisé par la signature en 1971 du traité d'amitié et de coopération, valable pour une période de 20 ans, qui structurait les échanges déjà existants. Cette alliance économique contenait aussi un volet militaire pour faire pièce à l'axe Islamabad-Washington qui tendait à se transformer en triangle pakistano-américano-chinois[758].

b) Rapprochements Et Rendez-Vous Manqués

En Inde, ce rapprochement avec l'URSS ne fut jamais compris par le gouvernement comme une subordination du pays à l'URSS[759], mais plutôt une alliance " de revers "[760] le garantissant militairement de toute attaque de l'un ou l'autre de ses voisins[761] et la laissant libre de mener une politique de puissance régionale, marquée par un lent rapprochement avec les ennemis du passé récent, comme le Pakistan. Encore faudrait-il parler de stabilisation des tensions entre les deux pays plus que de rapprochement, tout au moins jusqu'au début des années 1990 : les accords de Simla, conclus en 1972 au

[756] Les conditions étaient de plus très avantageuses : prêts à long terme et intérêt faible, remboursables en nature. En outre les Indiens achetaient en Roupies et vendaient en devises!

[757] Les achats d'armes auraient représenté en moyenne 15% des échanges commerciaux, Jyotsna Saskena, *Les relations extérieures de l'Inde*, Paris, FEDN, 1991, p. 32.

[758] *Ibid*, p. 19. Le gouvernement pakistanais a joué le rôle d'intermédiaire dans le rapprochement sino-américain.

[759] Si l'Inde n'approuva ni ne désapprouva jamais formellement à l'ONU les actions soviétiques hors de leurs frontières, elle n'accorda par contre jamais l'usage de la base de Visakhapatnam à la flotte soviétique.

[760] Ou peut-être allié de circonstance : " *La politique extérieure de l'Inde se développe précisemment sur des axes qui croisent la nouvelle problématique soviétique* ", C. Jaffrelot, *L'Inde contemporaine*, *op. cit.*, p. 148.

[761] Le premier essai nucléaire (réalisé en 1974) y contribua sans doute tout autant.

sortir du troisième conflit indo-pakistanais, posent les conditions d'un *modus vivendi*; l'" esprit de Simla " constitue le cadre de référence des relations indo-pakistanaises, qui autorise le développement des liens entre les deux Etats sans règlement préalable de la frontière commune au Kashmir[762]. A la suite de ce " moindre éloignement " indo-pakistanais, les relations avec les USA se sont globalement améliorées, même si elles ne furent jamais totalement mauvaises et demeurent encore aujourd'hui relativement ambiguës[763].

L'amélioration des relations avec la Chine suivit un cheminement tout aussi complexe et heurté, mais où les conditions internes aux deux pays parurent prévaloir sur celles des " alignements " respectifs. La première tentative fut l'accueil chaleureux réservé par Mao Zedong au chargé d'affaire indien Brajesh Mishra en 1970 (le " *Mao smile* "), alors que la Chine, isolée sur la scène internationale et en difficulté sur sa frontière mandchoue cherchait surtout à réduire les tensions avec ses autres voisins. Malgré l'échec de cette première tentative, Zhou Enlai approcha de nouveau Brajesh Mishra pour féliciter Indira Gandhi de sa réélection en mars 1971, mais l'éclatement de la guerre civile au Bengale oriental coupa court à cette seconde tentative de rapprochement, chaque Etat remplissant ses devoirs d'alliance : la Chine avec le Pakistan et l'Inde avec les sécessionnistes du Pakistan oriental et surtout contre le gouvernement pakistanais. La tension entre Inde et Chine s'aggrava d'autant plus qu'en août de la même année le rapprochement indo-soviétique fut confirmé par la signature du traité de paix d'amitié et de coopération.

Le premier signe de " décrispation " apparut en 1976, avec la décision indienne de rétablir des relations au niveau des ambassadeurs entre les deux pays[764]. L'action d'Indira Gandhi fut sans doute motivée par l'évolution du paysage politique en Asie du sud, après le renversement du gouvernement bangladeshi que l'Inde avait contribué à faire accéder au pouvoir. Elle fut plus encore motivée par la situation en Himalaya puisqu'en 1975 le royaume du Sikkim fut intégré dans l'Union Indienne, provoquant une vigoureuse protestation chinoise, ainsi que le renforcement du dispositif de l'APL, notamment dans le secteur de Longju. Enfin la décision est intervenue après la mort de Mao Zedong et Zhou Enlai : au-delà de la disparition des deux " instigateurs " de la guerre de 1962, les diplomates pouvaient escompter un renouvellement de la politique chinoise.

762 L'esprit de Simla persista jusqu'à la mort de son instigateur pakistanais Ali Bhutto en 1979 mais fut réactivé par sa fille Benhazir dès son arrivée au pouvoir en 1988; entre temps, Zia ul Haq prôna plutôt un " No War Pact", voir J. A. Bernard, *De l'empire des Indes* ..., *op. cit*., pp. 316-318, qui pourrait se résumer en " ni guerre ni paix ".

763 Hans Morganthau déclara " *D'un côté nous armons le Pakistan dans un but qui n'est vraiment clair pour personne, forçant ainsi l'Inde à consacrer une grande proportion de ses ressources productives au secteur armement afin de maintenir le rapport de force avec son voisin. Puisque, dans nos moments de sagesse, nous nous rendons compte qu'il serait suicidaire de laisser échouer l'expérience socio-économique de l'Inde, nous nous apprêtons à soutenir son économie [...] pour compenser la perte de ses ressources transférées au budget de la défense, transfert pour lequel nous sommes indirectement responsables* ", cité dans Jyotsna Saskena, *Les relations extérieures de l'Inde*, Paris, FEDN, 1991, p. 51.

764 Depuis le conflit de 1962, les relations entre les deux gouvernements ne furent jamais totalement rompues, mais la représentation diplomatique fut réduite à l'envoi de chargés de mission auprès des gouvernements.

Mais peu fut accompli, en raison sans doute de l'évolution du paysage politique en Inde. Une mission conduite par Atal Behair Vajpeyi, ministre des affaires étrangère du gouvernement Janata Dal, fut envoyée à Beijing en 1979 pour négocier la normalisation des relations entre les deux pays et évoquer la question frontalière. La réception chinoise fut indifférente, les Chinois étant en train d'attaquer le Vietnam pour lui donner une " leçon ". Sans doute le gouvernement Janata fut-il perçu par le gouvernement de Beijing comme un gouvernement de transition insuffisamment représentatif pour entamer de véritables négociations sur la question des frontières, qui nécessitaient un gouvernement fort, capable d'imposer sur la scène intérieure des choix de politique internationale.

2) Le Chemin Des Négociations

a) L'amorce Du Dialogue

La visite qui fit Rajiv Gandhi à Beijing en décembre 1988 fut la première effectuée par un Premier Ministre de l'Inde depuis celle de Jawaharlal Nehru en 1954. Quelque maigres qu'aient pu paraître les acquis de la visite[765], elle n'en demeure pas moins remarquable puisque les deux Etats reconnurent officiellement qu'un contentieux frontalier les séparait, première étape d'une normalisation des relations aux frontières. Cette étape n'aurait sans doute pas été possible si une phase préalable - de discussions à un niveau sub-ministériel - n'avait été menée huit ans auparavant, mettant fin à dix-huit années d'un contexte diplomatique défavorable, mais surtout d'absence de réelle volonté - et d'intérêt - de part et d'autre à régler la question frontalière.

Hua Guo Feng avait soulevé la question de la frontière lors de sa rencontre avec Indira Gandhi à l'occasion d'une réunion des non-alignés à Belgrade en mai 1980 et la déclaration commune insista sur l'amitié sino-indienne et sur la nécessité d'éviter les accrochages à la frontière. Peu après, Deng Xiaoping réitéra sa volonté d'améliorer les relations avec l'Inde dans deux interviews accordés à des journalistes indiens (Krishna Kumar et G.K. Reddy). La normalisation des relations entre les deux pays fut une nouvelle fois retardée après la reconnaissance indienne du gouvernement pro-vietnamien du Cambodge mais, signe de la volonté du gouvernement indien, Narashima Rao, alors ministre des affaires étrangères, justifia ce retard en des termes mesurés.

En juin 1981 le voyage à Delhi du ministre chinois des affaires étrangères Huang Hua amorça des négociations pour lesquelles les deux pays avaient consenti à d'importantes concessions : tandis que Huang Hua affirma que les discussions ne seraient pas closes si l'Inde refusait le " *package deal* ", les Indiens en échange assouplirent implicitement la position officielle de ne pas négocier tant que les troupes chinoises n'auraient pas quitter le sol indien[766]. Comme gage de bonne volonté - mais le geste était à destination de l'opinion publique indienne -, Huang Hua annonça la réouverture du poste frontière du

765 La presse indienne comme l'opposition ironisèrent sur les piètres résultats obtenus par le Premier ministre au cours de son voyage, lui reprochant notamment son affirmation que le problème du Tibet était une question strictement interne à la Chine.

766 Soit l'abandon du texte de référence adopté par le Parlement indien en 1963, et sur lequel avaient achoppé toutes les discussions précédentes.

Lipulekh la afin de permettre aux Indiens de se rendre en pèlerinage au lac Manasarovar et au Mont Kailash.

Commença alors une série de réunions annuelles qui, si elles n'apportèrent guère de résultats concrets, permirent au moins aux groupes de travail d'apprendre à travailler ensemble, ce que n'avaient pas permis les réunions de 1960, qui s'étaient en plus déroulées dans un climat de tension. Plus important encore fut la confirmation de la volonté des deux gouvernements de régler leur différend frontalier, puisque les incidents frontaliers entre les deux pays ne mirent pas fin aux discussions, même au plus fort des tensions, comme lors des accrochages dans la Sumdorong chu. La présence de gouvernements forts à la tête de chaque pays (le retour triomphal d'Indira Gandhi en Inde et Deng Xiaoping en Chine) a certainement contribué à amorcer puis à maintenir actif ce processus de négociation[767].

b) Huit Sessions

La première réunion de discussions débuta le 10 décembre 1981, avec la proposition par Deng Xiaopin d'un " *package deal* " identique à celui de Zhou Enlai, soit le gel des positions sur le terrain avec quelques concessions mineures des deux côtés. Narashima Rao rejeta l'offre de Zhou Enlai, considérant qu'il mélangeait agresseur et victime et ne reconnaissait pas la ligne McMahon, officialisant en outre les gains territoriaux chinois obtenus par la force. Les revendications minimales indiennes étaient que la Chine reconnaisse qu'elle occupait un *modicum* de l'Inde, ou au moins des territoires litigieux ; position d'autant plus nécessaire au dialogue que nombre de fonctionnaires du ministère indien des relations extérieures conservaient en mémoire la défaite humiliante de 1962, qu'une partie du ministère était ralliée à la tendance des " *non-settlers* "[768].

Rien ne sortit de cette première réunion, si ce n'est l'accord de se rencontrer à nouveau : elle fut avant tout un exercice de propagande pour les Chinois qui refusèrent d'ailleurs de discuter réellement leur offre lorsque les Indiens leur proposèrent de négocier, cartes à l'appui. Les deux réunions suivantes ne modifièrent rien : la volonté chinoise de négocier sembla s'être refroidie mais rien n'a filtré des discussions. La position indienne était de ne pas discuter de la légalité des positions respectives, puisqu'elles avaient déjà été établies dans les rapports officiels de 1960. La seule concession indienne proposée était de rechercher un terrain d'entente sans abandonner la position légale.

Lors de la quatrième réunion, les représentants indiens acceptèrent la suggestion chinoise de désolidariser la normalisation des relations entre les deux pays de la résolution du différent frontalier. La réunion a permis un développement substantiel des échanges dans différents domaines[769]. Un accord majeur fut signé sur les modalités de conduite des discussions, en procédant secteur par secteur. On peut considérer que cette

[767] Que Deng Xiaoping, natif du Sechuan, ait été trente ans auparavant en charge du sud-ouest de la Chine n'est sans doute pas étranger à sa volonté de règlement.

[768] Deux tendances ont existé parmi les diplomates indiens : à ceux qui refusaient toute évolution tant qu'un retrait des troupes chinoises n'avaient pas pris place, s'opposaient les "*settlers*", qui préconisaient comme préalable le déblocage de la situation.

réunion a permis un déblocage des négociations, avancée notable qu'il faut sans doute mettre en parallèle avec la décrispation survenue dans les relations sino-soviétiques.

L'attitude des représentants chinois parut favorable au déblocage de la situation, ces derniers semblant désireux de régler la question de la ligne McMahon dès lors que le côté indien était prêt à des concessions minimes ; il en était de même pour l'Aksai Chin. Mais l'atmosphère préélectorale qui prévalait en Inde a sans doute conduit Indira Gandhi à ne pas entreprendre de négociations qui auraient pu être perçues comme des signes de faiblesse auprès de l'opinion publique indienne. Les discussions furent en définitive arrêtées après l'assassinat d'Indira Gandhi en octobre 1984.

Malgré la multiplication des contacts entre les deux pays entre la 5° et la 6° réunion, aucun progrès ne fut enregistré jusqu'à la rencontre entre les deux ministres des affaires étrangères Bali Ram Bhagat et Wu Xuequin à New York. Ce dernier déclara que la frontière était le ***" problème en suspens "*** et que le contentieux serait résolu dans un esprit de ***" compréhension mutuelle et d'effort mutuel "***. Un tel langage suggérait que les deux pays étaient en faute lors du conflit de 1962. Wu Xuequin affirma la volonté de Zhao Zyiang de s'entretenir avec Rajiv Gandhi. Au cours de cette rencontre, qui eut lieu en octobre 1985 à New York, Rajiv Gandhi fut invité en Chine, mais repoussa l'invitation tant qu'un travail préparatoire ne serait pas réalisé.

Au cours de la sixième session de discussions, les représentants chinois proposèrent de nouveau le " *package deal* ", rappelant aussi leurs positions : à l'est la frontière passe bien au sud de la ligne McMahon, soit le long de la *Inner line* de l'administration britannique[770]. Loin de considérer cette attitude comme un cas de rupture des négociations, les Indiens considérèrent que les Chinois avaient simplement durci leur position : en décembre 1985, le ministre des relations extérieures affirma au Rajya Sabha que le règlement du problème frontalier était indispensable à la normalisation complète des relations.

De plus, les relations entre les deux gouvernements se dégradèrent en 1986, en raison notamment de l'implication chinoise dans le programme nucléaire du Pakistan. Dans le rapport annuel du ministère indien de la défense, la menace chinoise était évoquée dans une nouvelle section traitant de sécurité nationale. Mais les chances d'une poursuite des négociations augmentèrent quand l'agence Xinhua publia un article suggérant un assouplissement de la position chinoise quant à la ligne McMahon : les Chinois suggéraient qu'une ligne de contrôle effectif entre les deux côtés était tracée sur le versant chinois de la frontière comme conséquence des " *forward policies* " des Britanniques et des Indiens. La réponse indienne à l'article, interprété comme un signe d'adoucissement, fut prompte et considérait qu'un terrain d'entente avait été trouvé, que le ministre des affaires étrangères se rendrait en visite à Beijing à la fin de l'année.

Mais lors d'une interview accordée à des journalistes à la mi-juin 1986 le

769 Principalement le domaine des sciences, de la culture et du commerce.

770 Etrangement, cette formulation ne fut jamais faite par les Chinois et leur revendication simplement connue par des cartes et la superficie du territoire concerné. Inversement, les Indiens ne mirent jamais en avant l'absence de documents qui auraient prouvé la souveraineté chinoise sur ce territoire.

ministre-délégué aux affaires étrangères chinois déclara qu'aucun règlement ne serait possible tant que le gouvernement indien ne ferait de concession à l'est. Il ajouta que le secteur oriental était le plus contesté et qu'à son avis, l'Inde occupait quelque 200 000 km2 de territoire chinois. Cette affirmation était une nouveauté par rapport à la position classique qui était de considérer l'Aksai Chin comme le problème majeur : elle démontrait en fait que les enchères seraient d'autant plus élevées que les Indiens seraient perçus comme intransigeants.

Facteur aggravant, les Chinois entreprirent, peu avant le début de la septième série de discussions, de pénétrer régulièrement dans la vallée de la Sumdorong chu en réponse aux installations indiennes de l'année précédente. Les Indiens y avaient envoyé un petit détachement, comme test de l'état de la préparation chinoise et de la réaction des soviétiques (qui venaient de faire des ouvertures à la Chine). Mais cette fois-ci, la médiatisation des événements fut toute autre que celle qui prévalu avant 1960 et dès les premiers accrochages, K.R. Narayanan, ministre des affaires étrangères, tint le parlement informé, tandis que la presse relaya abondamment l'événement[771].

Malgré les accrochages, les discussions reprirent comme prévu en juillet 1986, au cours desquelles les incidents de la Sumdorong chu furent largement commentés. Seul acquis de ces réunions, les autorités chinoises acceptèrent de remplacer la propriété de l'ambassade de l'Inde, en compensation de celle qui fut confisquée au cours de la révolution culturelle. A la fin des discussions, le nouveau ministre des affaires étrangères indien - Shiv Shankar - rencontra Wu Xueqian à New York. La discussion se serait conclue par un accord sur la neutralisation de Wangdong, dans la Sumdorong chu. Ce progrès dans la détente fut toutefois limité par l'élévation de l'Arunachal Pradesh (ex NEFA) au rang d'Etat de plein droit.

Malgré la normalisation administrative d'un territoire en litige et l'opération *Chequerboard* [772], la huitième session de négociations se déroula comme prévu à l'été 1987. La volonté d'éliminer tout risque d'escalade militaire favorisa l'amélioration des relations économiques et du commerce[773], désormais dissociées des négociations sur la frontière qui demeuraient dans l'impasse. Selon les diplomates indiens seule une option politique pouvait faire progresser les discussions : Rajiv Gandhi décida de se rendre à Beijing en décembre 1988. La recherche d'un succès en politique étrangère fut l'enjeu réel du déplacement, d'autant plus nécessaire qu'une inaction aurait eu un coût encore plus élevé en politique étrangère depuis que les relations sino-soviétiques tendaient à s'améliorer et imposaient un rapprochement sino-indien[774].

3) La Normalisation : Un Retour En Arrière?

771 Voir notamment la série d'articles qui furent consacrés à l'événement dans les numéros d'*India Today* d'août 1986.

772 En 1986-87, l'armée indienne procéda à des exercices de grandes ampleur : *Chequerboard* le long des frontières chinoises et *Brasstacks* le long de celle du Pakistan.

773 En fait l'affrontement militaire aurait été hasardeux en raison de fortes chutes de neige dans le secteur.

a) Constance Du Discours Et Des Revendications Des Protagonistes

Paradoxalement, les avancées réalisées depuis une dizaine d'années par les deux gouvernements dans les négociations frontalières n'apparaissent pas a priori comme un progrès, mais plus comme un retour en arrière, puisqu'y furent reformulés les arguments présentés dans les années 1950.

Un des phénomènes les plus étonnants est la préservation d'une rhétorique qu'on pouvait croire dépassée, la réactivation du panchashila comme dogme régissant les relations entre les deux Etats, qui fit même l'objet d'un colloque entre universitaires indiens et chinois en juin 1994 à Delhi[775]. Ce concept serait à même de devenir " *a new paradigm* " des relations bi-étatiques, remplaçant celui désormais obsolète du modèle de compétition stratégique de la guerre froide[776].

Si les Chinois ont réactivé le Panchashila - soit le cadre de discussions bilatérales de référence du gouvernement de Beijing en matière de gestion de voisinage -, c'est que le gouvernement indien a réaffirmé, par la voix de Rajiv Gandhi, la reconnaissance indienne de l'intégration du Tibet dans la RPC[777]. Acceptée en 1950 par Nehru pour des raisons idéologiques, elle l'est aujourd'hui pour des raisons pratiques, puisqu'elle constitue la condition sine qua non de la normalisation aux frontières. Même si les stratèges n'ont pas perdu de vue l'importance que le territoire revêt pour la sécurité de l'Inde, ils considèrent que ***" dans l'ordre international émergent, il devenait possible de lui [le Tibet] accorder une véritable autonomie, telle qu'esquissée en 1950"*** [778]. Sans doute pensent-ils aussi qu'une Chine forte et réconciliée est plus à même de garantir la stabilité de leur frontière nord plutôt que le Tibet, soit un Etat neuf, marqué par la domination du fait religieux et empêtré de plus dans des problèmes de développement[779]: à la 48° session (4/3/1992) de la réunion de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, l'Inde s'est jointe au Pakistan et à plusieurs Etats du tiers monde pour faire échec à un

774 Le voyage en Chine de Rajiv Gandhi recouvrait aussi un objectif de politique intérieure : la popularité du premier ministre, ébranlée par son incapacité à ramener le calme au Penjab malgré un renforcement des effectifs militaires, était de plus menacée par l'éclatement du scandale des canons Bofor, pour lequel l'opposition demandait des enquêtes complémentaires, voire la résignation du premier ministre.

775 Actes dans Jasjit Singh (éd.), *India-China and Panchsheel*, New Delhi, Snachar Publishing House, 1996, 226p.

776 Jasjit Singh, " Panchsheel : Foundation of Cooperative Security ", *ibid*, p. 183.

777 Ce qui provoqua de vives réactions de l'opposition, dont celle du député Georges Fernandez, qui organisa d'ailleurs un colloque international sur le Tibet en juillet 1989 à Delhi. Mais lors du colloque de 1994 sur le Panchsheel, les représentants chinois condamnèrent le fait que ce colloque se soit déroulé sur le sol indien.

778 " *in the emerging international order, it will possible to allow it genuine autonomy as visualised in 1950* ", D. Banerjee, " India-China Relations and Chinese Military Capacity ", D.K. Arya & R.C. Sharma*, op. cit*., p. 84.

779 Les gouvernements indiens successifs n'ont jamais joué la " *Dalai Lama card* ", sinon selon un mode mineur, en intégrant les résistants tibétains dans les forces paramilitaires comme la Indo-Tibetan Border Force.

projet de résolution concernant la situation entre Chine et Tibet, soutenu par les Etats occidentaux.

Une autre constante est sans doute le maintien des revendications territoriales respectives, telles qu'elles sont décrites dans le Rapport de 1960, et qu'un article de *Beijing Information* rappelait en 1986 : 90 000 km^2 de ***" zone disputée "***, en des termes notablement modérés; ajoutant que ***" c'est dans le secteur occidental que le problème est le plus aigu "*** [780]. L'accent mis sur la ligne McMahon est l'écho de l'enjeu que constitue par les Chinois le " *package deal* " : ***" il sera impossible de le résoudre [le problème frontalier] si un seul des pays doit faire des concessions "*** , d'autant que la constitution en Etat de l'Arunachal Pradesh ôte beaucoup de valeur à ce troc en donnant au territoire une assise démocratique et représentative[781].

b) Une Nouvelle Approche

L'acquis majeur des huit sessions annuelles fut sans doute l'accord portant sur la désolidarisation du règlement du conflit frontalier de d'amélioration des relations entre les deux pays. Il a contribué à ce que les accrochages sur le terrain ne viennent pas remettre en cause le processus de normalisation. Ce, d'autant que la Chine, ayant su conforter sa présence au Tibet depuis le conflit de 1962[782], souhaiterait de faire de ce dernier une passerelle commerciale vers l'Inde, par où transiterait l'essentiel du milliard de dollars d'échanges commerciaux entre les deux pays qu'elle envisage dans un proche avenir[783].

Le second acquis est la création à l'issue du voyage de Rajiv Gandhi, d'un *Joint Working Group (JWG,* ou groupe de travail mixte), qui tint sa première réunion à Beijing en juin-juillet 1989 et qui s'est réuni chaque année alternativement dans chaque capitale. La 4° réunion s'est tenue en février 1992, en présence pour la première fois des ministres de la défense et a été marquée par plusieurs progrès significatifs : tout en recherchant une solution acceptable du problème frontalier, les deux côtés ont discuté de mesures capables de restaurer la confiance dans les zones frontalières, qui passerait notamment par la réduction des forces en présence le long de la ligne de contrôle; un accord a été atteint pour que le personnel militaire présent des deux côtés tienne des réunions bisannuelles en juin et octobre au Bum la pour le secteur oriental et dans la zone du cap Spanggur pour le secteur occidental[784]; des " lignes rouges " sont établies entre les

780 *Beijing Information*, 1/9/1986. Contrairement à d'autres articles, plus anciens, le ton est mesuré : l'expansionnisme indien y est présenté comme une erreur de logique, sans autre condamnation.

781 Alors qu'il serait difficile au gouvernement chinois de réaliser la même opération en Aksai Chin, en raison du peuplement quasi inexistant.

782 Voir chapitre suivant.

783 On retrouve cette même logique en Asie de l'est et du sud-est, qui consiste à privilégier les relations économiques et à faire passer au second plan les litiges territoriaux.

784 La réunion d'août 1995 a décidé de porter à quatre le nombre de points de rencontre : au Natu la (Sikkim) et dans le secteur central (Lipulekh la ou Shipki la).

personnels de part et d'autre de la frontière afin de limiter les accrochages possibles; enfin, les deux pays ont accepté le principe de ne pas insister sur la définition d'un calendrier trop précis de résolution du litige frontalier.

Ce lent travail a abouti à la signature le 7 septembre 1993 à Beijing d'un Accord Sino-indien sur *la restauration de la confiance de part et d'autre de la ligne de contrôle effectif*, qui réalise la synthèse des avancées des travaux des JWG. Au-delà de sa portée technique, le traité de septembre 1993 a un contenu extrêmement politique, puisqu'à l'instar de celui de Simla, que ratifièrent Indiens et Pakistanais en 1972, il pose les jalons d'une théorie du voisinage, d'un code de conduite à la frontière.

Il constitue surtout une approche nouvelle dans les discussions qui se déroulent désormais à deux niveaux : les négociations globales, qui demeurent la prérogative du JWG[785], sont dissociées des actions sur le terrain où les responsables militaires disposent d'une certaine liberté de manoeuvre dans le cadre du maintien de la tranquillité le long de la frontière. C'est une avancée notable de la part des Chinois, qui avaient depuis 1960 refusé le principe de prise en compte les positions respectives occupées avant tout règlement préalable sur le papier.

Ce document paraît marquer le point d'orgue des tensions le long de la dyade sino-indienne, d'autant que sur le terrain la situation devrait se débloquer après la décision de réduire, de façon concertée et sous la surveillance d'observateurs des deux pays, les troupes en présence de part et d'autre de la LCE[786]. Toutefois, l'accord ne concerne pour l'instant que les troupes occupant 4 postes se faisant face dans la Sumdorong chu (secteur chinois de Wangdong)[787], considérés comme trop proches, et ne constitue pas une reconnaissance de la ligne de contrôle effectif (LCE) : ***" Ces retraits [...] seront sans préjudice pour les positions respectives le long de la LCE"*** [788]. La situation sur le terrain demeure inextricable : ***" call it confrontation or close proximity ... the troops are there "*** [789].

De même, si des points de passage ont été ouverts dans la LCE (Spanggur gap, Lipulekh la, Natu la, Bum la) ils constituent avant tout des portes techniques permettant

785 Le JWG procède à deux niveau : politique entre deux représentants des affaires étrangères, technique avec la réunion d'experts. Ses compétences concernent d'abord la ligne frontière, mais d'autres aspects des relations bilatérales sont de plus en plus fréquemment évoquées, comme le contrôle de l'espace aérien, ou les transferts de technologie chinoise au Pakistan.

786 Décision prise à la réunion d'août 1995, *Hindu*, 20/8/1995.

787 Mais ce retrait constitue surtout un avantage pour les troupes chinoises, comme le supposait un journal indien : " *The result of the eight meeting ... is that both sides will withdraw two posts each from the Wangdung area, presumably the two forward checkposts overlooking the Chinese posts* ", The Hindustan Times, 13/9/1995.

788 " *These withdrawals [...] will be without predjudice to the respective positions on the LAC* ", *Hindu*, 21/8/1995. Mais le désengagement militaire dans ce secteur est de portée limitée, puisqu'il correspond avant tout au retrait des troupes qui avaient été envoyées en renfort au moment des accrochages de 1986.

789 Qian Qichen, AFP 18/7/1994.

aux militaires stationnés de part et d'autre de se rencontrer, même s'ils sont parfois ouverts aux civils. En fait, les progrès que les deux protagonistes ont obtenus depuis seize ans pourraient se réduire - si cela ne représentait pas déjà une avancée notable - à la reconnaissance sur le terrain des positions occupées par les uns et par les autres, et à leur prise en compte dans les négociations de frontière.

le Renouveau D'une Question Tibétaine

L'intégration du Tibet au sein de la RPC, perçue comme inévitable par Nehru et acceptée comme telle, ne porta pas les fruits escomptés par l'Inde, c'est à dire la normalisation des relations inter-étatiques que la disparition d'un dispositif de type impérial pouvait laisser espérer. L'acceptation indienne de la stratégie chinoise déboucha à l'inverse sur un conflit inter-étatique (certes limité), mais aussi sur la préservation d'un jeu d'empires en Himalaya, rénové dans un contexte de guerre froide qui remplaçait en compliquant - par de nouvelles ramifications internationales - les anciennes oppositions russo-britannique puis sino-britannique dans la région.

En annexant le Tibet, la Chine communiste n'obtint pas non plus les résultats espérés puisque au terme de 40 ans de pression politique et militaire, la région n'est toujours pas intégrée dans l'espace sinisé, à tel point qu'on est en droit de douter que le projet stratégique initial fut accompagné d'un projet politique ; que la question du Tibet n'a toujours pas reçu de Beijing une réponse adéquate à la fin du XX^{ème} siècle. N'aurait-il pas mieux valu que Chinois et Indiens acceptent en Haute Asie ce que Soviétiques et Pakistanais acceptèrent à l'ouest de l'Hindou Kouch : un Etat indépendant ?

Il demeure donc une question tibétaine - et pour la Chine une question du Tibet - actuelle, mais qui ne se pose pas dans les mêmes termes selon que l'on se place au nord ou au sud des Himalayas : colonisation ou asservissement d'un côté, au pire oubli de l'autre. Se pose par contre pour les deux voisins le problème du différend frontalier qui est, pour l'essentiel, hérité de ce que la Grande Bretagne a voulu faire du Tibet, ainsi que d'une mésentente entre un Etat qui comptait poursuivre, avec une idéologie rénovée, les politiques antérieures et un second, qui comptait, dans le cadre légué, jeter les bases d'une nouvelle géopolitique externe.

Mais si on change d'échelle et qu'on envisage celle de la stratégie, la question tibétaine semble s'effacer et ne représenter pour les Indiens et les Chinois qu'une question annexe, où demeurent certes des conflits de voisinage, mais qui ne gêne les différents acteurs politiques d'Asie que parce qu'elle les met en contact direct et mobilise une partie de leurs forces armées et de leur activité diplomatique.

Conclusion De La Deuxième Partie le British Raj, Un Héritage Contesté

Ce qui s'est joué dans les Himalayas entre 1950 et 1962 est clairement le repli - indien -

du dispositif de défense - britannique - sur les lignes de crête himalayennes, après la perte d'indépendance du Tibet, acceptée de fait par l'Inde malgré le risque que pouvait faire peser sur son territoire la disparition de cette " profondeur stratégique " théorique puisque jamais utilisée. A l'inverse, la Chine a acquis un nouveau périmètre de sécurité : autrefois voisin dangereux par lui-même mais surtout par les liens privilégiés qu'il entretenait avec d'autres voisins, le Tibet désormais sous contrôle chinois est devenu pour Beijing un espace de manoeuvre, une " marge " stratégique, un glacis, non pas de protection mais d'isolement, sanctionné par la fermeture des frontières himalayennes en 1959 et la cessation des échanges et des déplacements transhimalayens pour la première fois depuis sans doute plus d'un millénaire.

A l'obstacle - périlleux - que représentait pour les voyageurs le massif himalayen s'est substituée la barrière beaucoup plus hermétique que forment les garnisons et patrouilles de l'APL ; rupture majeure des liens nord-sud que même l'invasion musulmane de la plaine de l'Inde n'était pas parvenue à provoquer.

L'affirmation d'une puissance militaire régionale au nord de la chaîne introduit une nouvelle " donne " stratégique pour les Etats successeurs du *Raj*, que chacun géra, en fonction de sa relation conflictuelle au voisin, mais pas seulement. Elle s'inscrit dans un processus double, de renforcement de la cohésion nationale, et d'inscription dans un système d'alliances internationales, conservées parce que perçues comme nécessaires dans le contexte issu de l'indépendance, ou renouvelées pour répondre à la menace possible que constitue le voisin.

" il est toujours possible de comprendre la relation d'un homme ou d'une collectivité au milieu géographique, il est rarement (ou il n'est jamais) possible de l'expliquer si l'explication exige que la relation établie soit nécessaire " [790]

[790] ***Raymond Aron, Paix et guerre entre les nations, Paris, Calmann-Lévy, 8° édition 1984, pp. 190-191.***

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

troisième Partie les Himalayas, Entre Les Nations

Dans cet espace de transition entre des mondes marqués par des héritages coloniaux ou impériaux se pose clairement le problème de la normalisation des situations aux frontières. Le problème est compliqué par la jeunesse des constructions étatiques en contact, et le caractère encore très exogène des territoires périphériques considérés : il y a clairement antécédence du fait frontalier sur le fait national (aussi incomplet que soit le premier).

Les Etats en présence doivent à l'heure actuelle gérer l'insertion dans la dynamique nationale de territoires *périphériques et différents* selon le double mode d'une intégration sociale et économique (dans un contexte global lié au développement économique) et celui de concevoir une protection militaire des territoires nationaux, dans un autre contexte, de voisins adversaires déclarés et perçus comme concurrents.

Les deux contextes renvoient à des perceptions et donc des pratiques distinctes du territoire national :

.

la première présuppose l'unité territoriale, qu'il s'agit de conforter au travers d'une démarche - classique - d'aménagement du territoire : développement des diverses infrastructures, intégration économique par le biais de financements spécifiques, ... La spécificité du milieu himalayen (une topographie complexe, un très fort retard ou une

absence de développement) ne constitue pas un obstacle en soit, mais génère un surcoût difficilement finançable pour les Etats concernés, en voie de modernisation et d'intégration.

.

la seconde devrait procéder de même, notamment au regard de la charge émotionnelle généralement affectée au territoire national, qui est l'expression spatiale inaliénable de l'Etat national, et dont le gouvernement se porte garant. Mais dans quelle mesure les territoires himalayens sont-ils intégrés à cette " idée nationale " ?

Le facteur nucléaire vient compliquer la question, puisque depuis 1974 l'Inde dispose - au moins potentiellement - d'un arsenal nucléaire, au même titre que la Chine, et le Pakistan sans doute. On est en présence du seul cas de voisinage belliqueux direct entre des Etats disposant d'un armement nucléaire[791]. Du fait du contact direct, comment est gérée la théorie classique de la dissuasion nucléaire, impliquant en théorie l'existence de frontières différentielles ?

Y a-t-il contradiction entre ces deux pratiques de l'espace, ou au contraire la confrontation de leurs exigences respectives contribue à la création d'un ou de plusieurs systèmes originaux ? Une contrainte nouvelle est apparue depuis peu : depuis 1989 chacun des Etats en présence doit gérer " l'après-URSS ", soit la disparition d'un allié, d'un ennemi ou d'un soutien lointain, mais aussi une de ces conséquences implicites, qui est l'émergence d'une compétition économique entre nations.

Chapitre Sept le Tibet : Un Enjeu À Géographies Variables

En décembre 1950 l'Armée Populaire de Libération (APL) achève de " libérer pacifiquement " le Tibet : pour la première fois dans l'histoire, des unités chinoises s'installent de façon permanente au nord de la chaîne du grand Himalaya, prélude au déploiement d'un dispositif politico-militaire qui marque depuis un demi-siècle l'espace tibétain et qui a bouleversé les structures politiques, administratives et sociales antérieures.

Traiter de la question du Tibet n'est pas une fin en soi, quel que soit l'intérêt qu'on puisse témoigner au territoire, à la civilisation ou à la lutte politique : il ne s'agit pas de rendre compte de l'affrontement entre une " minorité nationale " et le pouvoir central de Beijing, mais bien de l'incidence que peut avoir la question tibétaine dans la gestion des frontières himalayennes. *Il s'agit avant tout de comprendre, au travers des modalités chinoises d'occupation de l'espace et des pratiques politiques à l'oeuvre quel rôle peut (ou veut) jouer la RPC en Haute Asie*, dans un contexte nouveau où la disparition d'un

[791] Cela, pour des Etats du tiers-monde. N'oublions pas l'URSS et la Chine; une même configuration existe depuis 1991, entre Russie et Ukraine.

adversaire de force supérieure rend possible (et nécessaire) une redéfinition de la politique aux frontières, comme de l'action dans les régions frontalières. Cette redéfinition du rôle des régions frontalières s'inscrit elle-même dans un contexte économique nouveau, où " *l'économie socialiste de marché* " est devenue la doctrine officielle du gouvernement chinois[792].

La traduction spatiale de la nouvelle orientation économique recouvre dans les périphéries de la Chine des formes variées, aux conséquences parfois contradictoires, qui viennent en outre se surimposer aux pratiques territoriales antérieures : sur l'espace tibétain se dessinent plusieurs géographies de la présence chinoise.

Quelle que soit l'approche choisie se pose la question des sources et de leur fiabilité. L'emploi des sources officielles chinoises - quand elles sont disponibles - rend difficilement compréhensible la situation observable sur le terrain[793], tant le " décryptage " nécessaire paraît être complexe en raison de l'absence ou de la faiblesse de sources contradictoires[794]. Il faut donc régulièrement confronter ces sources avec celles du Gouvernement tibétain en exil, qui s'est longtemps refusé à diffuser des informations à caractère politique, (comme l'impose d'ailleurs l'accord de neutralité politique qu'il a passé avec le gouvernement indien comme condition *sine qua non* de l'octroi de l'asile) et ne commença à le faire que depuis le milieu des années 1980[795].

i- Les Minorités De La Chine

1) Au-Delà Des Grandes Passes

L'enveloppe externe de la République Populaire de Chine est récente, héritée de la dynastie mandchoue des Qing, dont l'expansion aux XVII^{e}-XVII^{e} siècles marquait alors l'achèvement d'un mouvement de colonisation de longue durée vers les terres tropicales du Sud, qui était la caractéristique " fondamentale " de la formation géopolitique de la Chine[796]. Elle marquait ailleurs l'intégration dans le (ou la soumission au) système

792 Elle remplace celle prônée par Mao Zedong, de " *compter sur ses propres forces* " et fut relancée au début de 1992 par le " voyage dans le sud " de Deng Xiaoping.

793 Voir l'article de Pierre Gentelle, " Chine : la région autonome du Tibet ", *Information Géographique* n°1 jan-fév, 1975, qui, faute de pouvoir se rendre sur le terrain, a principalement utilisé les sources de l'Agence Chine nouvelle (*Xinhua*).

794 Voir Jean Pierre Cabestan, *Le système politique de la Chine populaire*, Paris, PUF, 1994, pp. 46-53.

795 Via notamment le *Tibet Information Network,* qui fournit un suivi de la presse chinoise et relaie les informations issues du gouvernement tibétain en exil, ainsi que nombre de travaux ayant trait au Tibet, qu'il rend disponibles. Quelle que soit la validité qu'on accorde à ces informations, elles constituent au moins une alternative acceptable aux sources chinoises, assez lacunaires sur le Tibet. Pour une vision assez équilibrée des principales sources disponibles, on se reportera à Françoise Aubin, " Ecrits récents sur le Tibet et les Tibétains, Bibliographie commentée ", *Les Cahiers du CERI*, n°6 - 1993, 68p.

796 Michel Foucher, *Fronts et frontières*, Paris, Fayard, 1989, p. 39.

impérial des peuples de la périphérie, dont les attaques récurrentes avaient souvent entraîné la chute des dynasties impériales chinoises et dont la cour était elle-même issue.

C'est paradoxalement cet héritage territorial d'une dynastie non fondée par des Han (et à l'égard desquels une très forte discrimination fut d'ailleurs établie et maintenue jusqu'à la révolution de 1911) qui fut assumé par la République chinoise puis par la République Populaire de Chine à partir de 1949. Ce n'est pas l'héritage territorial de 1911 qui fut retenu, sans doute trop marqué par les " traités inégaux " signés avec les occidentaux au cours du " *siècle de honte* ", et réduit de fait à une portion congrue par les indépendances régionales qu'avaient su se constituer, notamment dans le Sichuan, les " seigneurs de la guerre ". C'est celui de l'empire dans sa plus grande extension - vers 1750-1780 -, qui forma le cadre géopolitique de référence pour légitimer toute action de politique étrangère, mais surtout pour justifier l'extension même du territoire contrôlé par le gouvernement chinois, et notamment la réintégration du Xinjiang en 1949 comme l'intégration du Tibet en 1950 (soit plus de 4 millions de km^2)[797].

Se considérant comme l'héritière de la Chine impériale, la RPC se définit ***comme " un des plus anciens pays au Monde "***, mais la construction nationale est datée de 1949 et doit être considérée comme postérieure à celle de l'enveloppe frontalière qui n'est pas, comme en Inde, héritée d'un système colonial abattu, mais fut construite par défaut à partir des frontières des Etats voisins quand elles étaient fixées[798], et des limites en grande partie incertaines léguées par l'empire Qing.

La référence retenue par Sun Yatsen au début du siècle et reprise par Mao Zedong en 1939 (et implicitement validée par son successeur Deng Xiaoping) n'est pas innocente puisqu'elle correspondait en fait à l'apogée de la représentation chinoise de sa localisation dans l'univers. Auto-défini comme *Zhong Guo* - l'empire du milieu -, cet ***" empire sans voisins "*** ne concevait pas de peuples étrangers ***" autre que tributaires, soumis ou rebelles "*** [799] : le tournant du XVII^{è} siècle marquait l'extension historique maximum du territoire de la Chine, qui engloba par des liens politiques variés (essentiellement de suzeraineté plus ou moins lâche) l'ensemble des peuples qui avaient par le passé menacé ou remis en cause l'empire.

Dans le territoire actuel de la RPC, l'espace marqué par la civilisation han ne représente que 40% du territoire total ; le reste est peuplé de " minorités nationales ", soit

[797] Calcul réalisé en tenant compte des limites administratives actuelles, et non des territoires intégrés à partir de 1949 en raison de leur limites incertaines.

[798] Voir notamment June Teufel Dreyer, *China's Forty Millions : Minority Nationalities and National Integration in the People's Republic of China*, Harvard, Harvard University Press, 1976, pp. 83-86.

[799] Jacques Bacot, *Introduction à l'histoire du Tibet*, Société Asiatique, Paris, 1962, p. 6, note 3. Le premier texte connu présentant un caractère géographique, le *Yü Kung* (V° siècle av. J.-C), différencie le domaine royal, les domaines princiers, les marches ou zones de pacification, la zone des barbares alliés et celles de la sauvagerie inculte. Ce "*sino-centrisme*" a développé chez les Chinois un incontestable sentiment de supériorité encore vivace aujourd'hui :"*il faut combattre le chauvinisme grand-Han*", affirme la Constitution de la RPC du 4/12/1982. Curieusement la formule, qui faisait partie du corpus de la Constitution de 1975, ne figure plus que dans le Préambule de celle de 1982 (alors qu'elle était encore présente dans son brouillon).

8,05% de la population au recensement de 1990 : la Chine est un des derniers empires multi-ethniques du monde. Mais en première instance le discours officiel chinois ne différencie pas le territoire national selon des critères de peuplement et le définit comme : " *China's sacred territory*", ou " *motherland* " [800] , espace qui englobe toutes les populations qui ont contribué à l'histoire de la Chine et qui sont désormais intégrées, ou en passe de l'être, dans les limites du territoire national de la RPC. La presse chinoise introduit toutefois une différenciation entre l'intérieur " *hinterland* " ou " *inner China* " et la périphérie " *border areas* " ou " *peripheries* ", qui se complète implicitement d'une seconde différenciation, entre Chinois (han) et autres peuples.

2) Les Hans Et Leurs Périphéries Internes

a) " Ce Qui Est Sous Le Ciel " : De L'importance Stratégique Du Territoire

Vaste territoire, grandes richesses naturelles, nombreuse population : fondements de l'identité de " ce qui est sous le ciel " (*tianxia*), ces trois éléments constituent les bases de la puissance chinoise telle qu'elle est comprise par les Han, composant la vision d'un " monde sans fin ". La Chine est grande, moins par sa taille (9,6 millions de km^2, soit un peu plus que les USA, un peu moins que le Canada) que par l'idée que s'en font les Chinois, traduction spatiale d'une certaine " grandeur " historique et démographique. Si le territoire des 18 provinces est déjà significatif - quelque 3,9 millions de km^2 -, les territoires de l'ouest et du nord constituent une périphérie encore plus vaste (quelque 5,8 millions de km^2) d'une profondeur variant entre 300 km (Gansu, Mandchourie) et 3000 km (Xinjiang, Tibet). L'immensité du pays est perçue comme une des composantes de la dissuasion chinoise, au même titre que le poids démographique : ***" Nous ne nions pas la grande capacité destructrice et meurtrière des armes nucléaires, mais celles-ci ne peuvent pas déterminer l'issue de la guerre [...] Aucune arme moderne ne peut détruire notre pays "*** [801] ; en fait ***" On n'a donc pas lieu de craindre qu'il n'y ait pas assez d'espace pour manoeuvrer "*** [802]. La population elle-même, par sa masse doit permettre l'application de la " guerre populaire ", qui repose sur trois composantes :

.

la retraite stratégique " attirer l'ennemi en profondeur " ; la perte temporaire de territoire est acceptable : " nous devrions avoir le courage de battre en retraite, afin de préserver nos forces et attaquer l'ennemi quand de nouvelles opportunités apparaissent" ;

.

800 *Quotidien du Tibet*, 11/10/1993.

801 Cité dans Philippe de Beauregard et alt., *La Chine face au monde*, Paris, Robert Laffont, 1983, p. 173. Affirmation rhétorique, si l'on en croit la carte 22 de l'atlas du monde armé, qui indique la grande vulnérabilité de l'est du pays : 60% de la population chinoise peut être atteinte par les missiles de croisière de la flotte soviétique du pacifique; Michael Kidron & Dan Smith, *Atlas du monde armé*, Paris, Calman Lévy, 1983.

802 *Ecrits militaires de Mao Tse-Toung*, Pékin, Edition en langues étrangères, 1969, p. 103.

la mobilité des forces " les troupes chinoises doivent conduire leurs combats avec un haut degré de mobilité sur des champs de batailles étendus" ;

.

la collaboration avec les forces locales et la milice populaire qui " protègent les bases, soutiennent les forces principales, attaquent et anéantissent les ennemis locaux "[803].

Cette doctrine conçue avant tout comme défensive par Mao Zedong, et qui concernait implicitement la dyade sino-soviétique, fut après sa mort remise en cause : ***" les futures guerres menées contre une agression seront des guerres populaires dans des conditions modernes"*** [804], d'autant plus qu'elle ne correspondait plus avec les actions militaires entreprises jusqu'alors par l'APL : de la guerre de Corée à celle contre le Vietnam, toutes se sont déroulées hors du sol chinois, selon le principe de la " *contre-offensive défensive* "[805]. En fait, la guerre populaire doit être adaptée aux nouvelles conditions de la guerre moderne :

.

si elle est attaquée, la Chine n'abandonnera pas automatiquement du territoire, mais tentera de bloquer l'avance ennemie par une guerre de position avant de reprendre l'offensive ;

.

l'infanterie n'est plus suffisante et les opérations devront être combinées :

.

l'armée ne peut plus être à la fois une force de combat et une force civique ;

.

le développement de l'armée doit être subordonné aux besoins du combat et non à des considérations politiques et idéologiques[806].

Cette guerre moderne s'inscrit dans un contexte perçu comme localement instable : ***" Il est vrai de remarquer qu'il y a une détente dans la situation internationale et qu'un guerre mondiale paraît improbable [...] les danger de guerre existent toujours. Différentes formes de guerres civiles, de conflits frontaliers et de conflits armés peuvent éclater"*** [807]. Troisième hypothèse de conflit envisageable dans le nouveau

[803] Fu Zhong, cité dans Georges Tan Eng Bok, *La modernisation de la défense chinoise et ses principales limites 1977-1983*, Paris, Cahier de la FEDN n°30, p. 15.

[804] " *future wars against aggression will be People's War under modern conditions* ", Su Yu, "Great Victory for Chairman Mao's Guideline on War ", *Beijing Review n°34*, 19/8/1977, pp. 6-15.

[805] Ce que les stratèges indiens traduisent par " *pre-emptive counter-offensive* ". Selon le discours officiel chinois, sur les 15 opérations menées par l'APL entre 1947 et 1980, seules celles concernant la Coré et le Vietnam eurent lieu sur des sols étrangers; les autres étaient des opérations destinées à récupérer des portions " illégalement occupées " du territoire chinois; selon *FEER*, 13/4/1995.

[806] Selon *Red Flag* n°16, août 1981.

[807] " *It is true that there is relaxation in the international situation and that world war will remain preventable [...] the danger of war still exists. Various scales of local wars, border clashes and armed conflict keep occuring* ", *Liberation Army Daily*, FBIS-CHI-88-023, 4/2/1988, pp. 10-11.

contexte international, celle d'un " conflit frontalier ou d'une guerre limitée " contre la Chine est considérée comme le plus probable et c'est celle que privilégient les stratèges chinois[808]. Cette hypothèse rend nécessaire d'intégrer la notion de " renforcer le dispositif frontalier ", de concevoir une " doctrine de défense de la périphérie ", comblant le fossé entre la doctrine de la Guerre Populaire et les opérations militaires limitées menées en périphérie de la Chine, vulgarisée sous le vocable de " *shallow battlefields* " ; soit de :

.

accroître l'efficacité du combat dans les régions frontalières en renforçant les forces armées stationnées et en développant les capacités de défense offensive ;

.

en cas de conflit, porter l'action sur la frontière afin de bloquer toute initiative ennemie ; soit poursuivre la politique de " *contre-offensive défensive* " suivie auparavant ;

.

défendre à tout prix la souveraineté territoriale et l'intégrité du pays[809].

Le poids démographique, qui constituait une des composantes de la force de dissuasion chinoise n'apparaît plus, au regard des nouvelles orientations de l'art militaire, que d'un intérêt secondaire, d'autant plus que les théâtres d'opération envisagés sont peu peuplés, d'une population qui ne participerait pas forcément activement à des actions de guérilla. Par contre, la Chine des " 18 provinces ", celle de peuplement majoritairement Han, connaît un véritable problème démographique, en raison des fortes densités tant rurales qu'urbaines[810].

Dans ce double contexte de redéfinition des impératifs sécuritaires et de recherche de nouveaux horizons économiques et de peuplement à la population chinoise, les périphéries font l'objet d'un renouveau d'intérêt qui passe par des formes renouvelées de gestion des périphéries et des minorités qui les habitent.

b) De La Bonne Gestion Des Minorités Aux Frontières

Dans les périphéries, le gouvernement central a mis en place des statuts d'autonomie à tous les échelons administratifs, qui dessinent une carte complexe et changeante de " l'extérieur " chinois :

.

5 régions autonomes (*zizhiqu*) ;

808 Amorcée en 1977, la réflexion stratégique chinoise est basée à partir de 1985 sur les " *Strategic Changes to the Guiding Thoughts on National Defense Construction and Army Builiding* "; voir Shulong Chu " The PRC Girds for Limited, High-Tech War ", *Strategic Digest*, vol XXIV n°6, june 1994, pp823-832. Les deux autres types de conflit envisagés sont : un conflit mondial, une guerre d'agression à grande échelle contre la Chine.

809 Cité dans Banerjee " India-China Relations and Chinese Military Capability ", *India's Borders*, *op. cit*., p. 90.

810 Elle doit de plus compter sur une surface agricole limitée : 1,5 ha/hab, soit 1/3 de la moyenne mondiale ; qui se réduit de 7 millions d'hectare par an et ne représentera en 2000 plus qu'une moyenne de 0,77 ha/hab.

31 préfectures autonomes (*zizhizhou*) ;

.

96 districts autonomes (*zizhixian* et *zizhiqi* en Mongolie Intérieure)[811].

Ces chiffres, valables pour la fin 1985, ne l'étaient plus en 1989, où le nombre de districts autonomes était de 110 et celui des préfectures de 30 (Hainan est élevé au rang de province en 1988). Il faut ajouter à ce compte près de 2800 cantons autonomes[812] : aujourd'hui plus du quart des préfectures et 10% des districts bénéficient du statut d'autonomie.

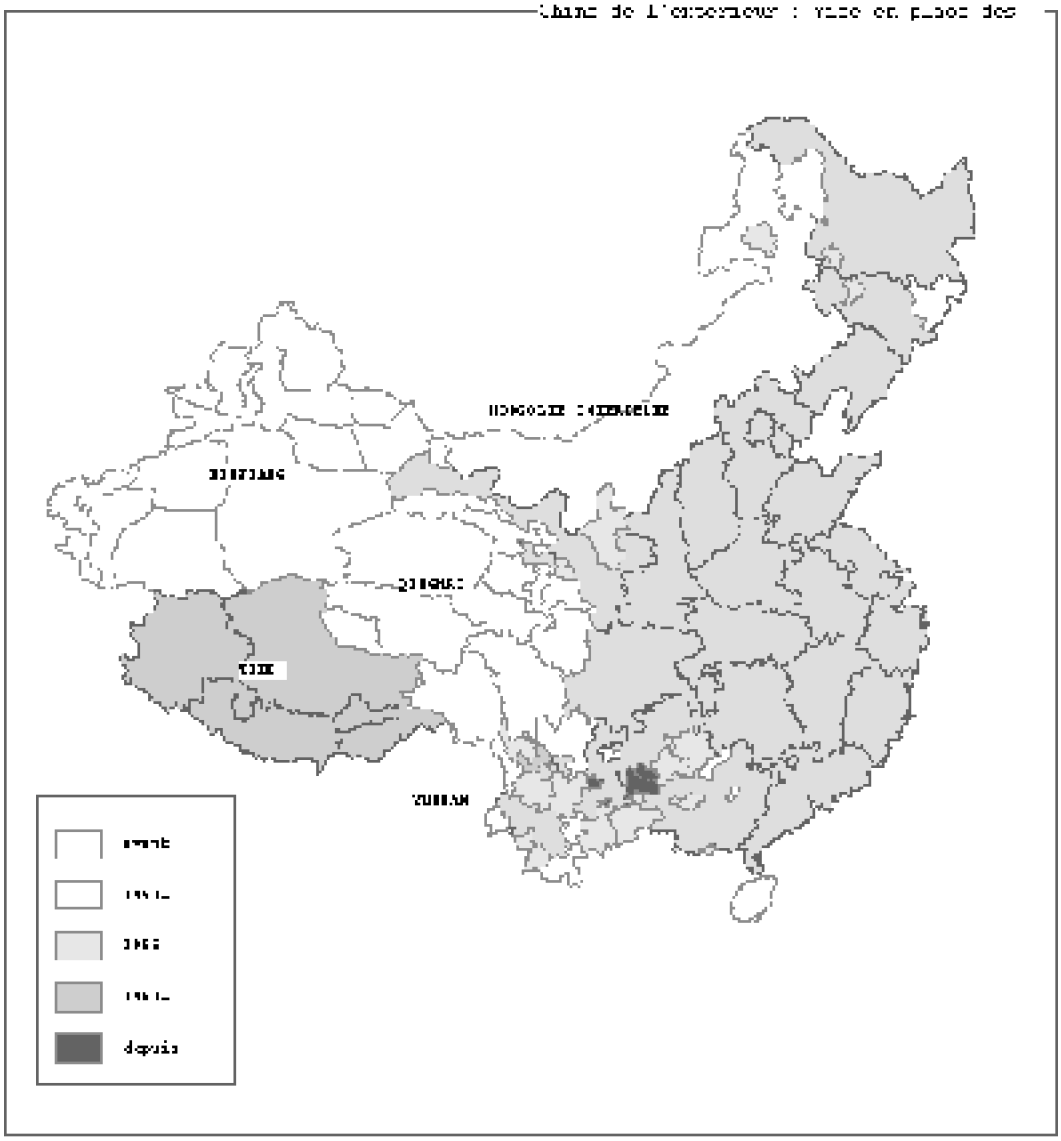

Figure 36 : Chine de l'extérieur : mise en place des autonomies.

813
811 *China's minority nationalities*, Beijing, Foreign Language Press, 1989, p. 25.

812 J.P. Cabestan avance les chiffres de 38 préfectures autonomes, 175 districts autonomes à l'occasion du recensement de 1990, *op. cit*., p.446.

La carte des autonomies nationales ne traduit pas simplement le délai de mise en place d'une politique de gestion de populations différentes sur un vaste territoire. Elle révèle plus encore une gestion particulière d'un espace dont la caractéristique majeure est d'être en position de frontière : le peuple des frontières (*pien-chiang min-tsu*) constitue en périphérie des 18 provinces un " écran autour des Han ", qui fut dans le sud constamment repoussé par la colonisation agricole de ces derniers[814]. Exception faite du nord-est, où le peuplement han est en contact direct avec la frontière, tous les territoires de la périphérie terrestre sont dotés d'un ou de plusieurs statuts d'autonomie.

L'essentiel de ce dispositif fut mis en place entre la fin des années 1950 et le milieu des années 1960 ; années marquées par la multiplication des autonomies dans les provinces de la périphérie et par la diffusion de cette technique dans les provinces voisines. Arrêté pendant la Révolution culturelle, le mouvement a repris au cours des années 1980, touchant avant tout le sud-ouest du pays.

Les premières créations, après celle de la Mongolie intérieure - face à un Etat inféodé à l'URSS depuis son indépendance -, concernent les provinces de Jilin, Gansu, du Sichu

an et du Yunnan, soit les régions en position de frontière avec la Corée, la Mongolie et le Tibet. Les limites avec ce dernier seront regardées comme zone-frontières jusqu'à l'établissement des autonomies dans le nord-Yunnan, date à laquelle l'appellation disparaîtra ; il en sera de même des abords du Vietnam, jusqu'à la prise du pouvoir par le Viet minh[815].

La création de territoires autonomes à proximité des frontières répondait sans doute à l'origine au besoin de s'associer rapidement des populations et des territoires peu sinisés : l'APL sut s'attirer la sympathie des populations en construisant des dispensaires et des écoles, en distribuant vivres et vêtements[816]. La structure administrative mise en place permit en outre un contrôle plus direct des territoires depuis Beijing, par l'intermédiaire du PCC local ou de l'APL, oeuvrant par-dessus le système administratif normal. La multiplication des autonomies selon des critères de différenciation inter-ethnique très fins, passant par l'exaltation de particularismes locaux, permet en outre de réduire la taille des groupes concernés et leur possible dynamisme politique, comme de casser les liens claniques ou inter-ethniques traditionnels. Ainsi la famille tibétaine comprend aussi les moinba, les yi (lolo), les jingpo, les moso, lisu et hani, qui ont toujours été considérés comme distincts des tibétains proprement dits[817].

Alors que la nationalité Han est implicitement perçue comme stable, les minorités nationales ne le sont pas : ***" Même la formation et le développement de chaque***

[813] Source : Ma Yin, *China's Minority Nationalities*, 1989.

[814] G. Moseley, *op. cit.*, chap.I.

[815] *Ibid.*, p*p.* 96-98.

[816] *Id.*, p. 109.

[817] Voir " Les minorités ethniques de la Chine continentale ", *Notes et Etudes Documentaires* n°2639 du 27/2/1960.

groupe ethnique est un constant processus d'association, de séparation et de fusion, un constant processus d'émigration et d'immigration entre les différents groupes " [818]. Face à ce morcellement administratif des entités ethniques, le Tibet (TAR) demeure encore unitaire ; exception qui peut s'expliquer par la forte emprise de l'APL et du PCC qui contrôlent depuis 1951 cette région et rend inutile (pour l'instant) un quelconque jeu des autonomies. Mais la distinction d'ethnies Ihobas (lo pa) et Moinbas (mon pa) qui vivent dans les districts du sud-est du Tibet pourrait constituer un prélude à un nouveau morcellement administratif.

Figure 37 : Chine de l'extérieur : l'emboîtement des autonomies.

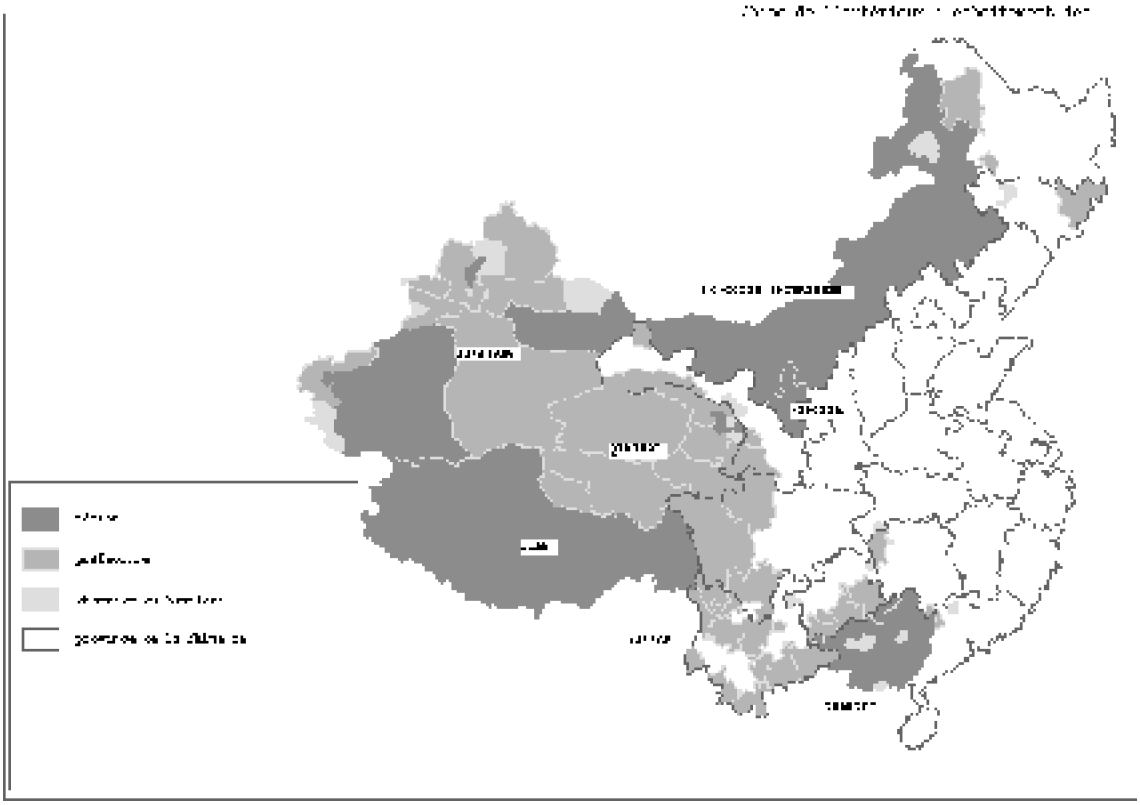

819

818 Bai Shouyi (dir), *Précis d'histoire de Chine*, Beijing, Editions en langues étrangères, 1988, p. 19.

819 Source : *A National Economic Atlas of China*, 1994, pour les différentes unités autonomes.

c) Le Jeu Subtil Des Textes Et Des Faits : Cadre Juridique

“ La Chine a un immense territoire, d’abondantes ressources et une nombreuse population. De ces trois richesses les Han en possèdent une - ils sont nombreux - et les minorités en possèdent deux - de vastes territoires et de riches ressources - ” [820].

Aux minorités ethniques il manque certes le poids démographique : sur les 55 minorités nationales que recense le Bureau d’Etat des statistiques, seules 18 dépassent un million de personnes ; 23 n’atteignent pas 100 000 personnes, et 8 comptent moins de 8000 membres[821]. Il leur manque surtout une richesse que se réservent les Han : le pouvoir politique. Le Préambule de la Constitution de 1982 précise que “ La République populaire de Chine est un Etat multinational ”, mais le corps du texte fait plus souvent référence aux **minorités nationales** qu’aux **nationalités**. En fait, les dirigeants chinois semblent avoir donné au terme de minorités nationales (shaoshu minzu) le sens de minorités de la nation plutôt que celui de nations minoritaires[822].

La Constitution reconnaît leur existence, leur accorde ***“ la liberté d’utiliser et de développer leur langue et écriture ”*** ainsi que la possibilité de ***“ conserver ou de réformer leurs usages et coutumes ”*** (art. 4). La Constitution leur concède comme pouvoir politique une autonomie régionale ***“ là où les minorités nationales vivent en groupes compacts ”*** (art. 4). Mais nulle précision n’est donnée quant aux critères rendant des populations éligibles à ce statut d’autonomie.

Pendant les premières années de la révolution, Mao Zedong avait promis sinon l’indépendance, tout au moins une organisation de type fédéral aux minorités, à l’image du dispositif stalinien : ***“ tous les mongols, tibétains, miao, yao, coréens et les autres qui habitent le territoire de la Chine bénéficieront du plein droit à l’autodétermination”*** [823]. A partir de 1935 (déclaration du Parti Communiste Chinois [PCC] du 20/12), le projet disparaît au profit d’un statut d’autonomie régionale, qui sera repris dans le Programme Commun de 1949 (article 50) puis dans la Constitution de 1954 (article 3, inspiré du Programme Général pour l’Autonomie Régionale de 1952). En fait, seule la notion d’autonomie (zizhi) a été interprétée de façon identique par les Chinois et les Soviétiques.

Les soumissions de forme ou vassalités du passé sont transformées en assujettissement total à partir de 1949, sous le contrôle direct du PCC par l’intermédiaire

[820] Citation de Mao Zedong inscrite au fronton de l'Institut Central des minorités nationales, qu’il inaugura à Beijing en 1951.

[821] Il faut comprendre le terme de minorité nationale au sens de groupement ethnique sur une base linguistique : 108 ethnies ont été différenciées lors du recensement de 1990.

[822] Jean-Pierre Cabestan, *Le système politique de la Chine populaire*, Paris, PUF, 1994, p. 446.

[823] “ *all Mongolians, Tibetans, Miao, Yao, Koreans and others living in the territory of China shall enjoy the full right of self-determination* ”, Mao Zedong, dans C. Brandt et B. Schwartz, *A documentary History of the Chinese Communism*, Cambridge, Harvard University Press, 1952, pp. 223-224.

de l'Armée Populaire de Libération[824]. Entre 1949 et 1979 ces deux instances menèrent une lutte " démesurée " contre le nationalisme local[825], renforcée encore à partir de 1966, à la suite des conflits sino-soviétique, sino-indien et du lancement de la révolution culturelle : l'autonomie administrative définie par la Constitution de 1954 fut ignorée et les fonctionnaires non Han systématiquement remplacés par des cadres de l'APL.

Depuis 1980 les autorités chinoises ont affirmé leur volonté de réhabiliter le système d'autonomie accordé aux non Han ainsi que d'accélérer la formation de cadres autochtones[826] et plusieurs mesures d'assouplissement furent inscrites dans la nouvelle Constitution de 1982. Il fut d'ailleurs nécessaire de voter une loi fondamentale (la première) le 31 mars 1984, sur l'autonomie des régions de nationalité. Désormais, les responsables de l'Assemblée Populaire et du gouvernement d'une zone autonome doivent appartenir à l'ethnie majoritaire ou aux principales ethnies de la circonscription (art. 113 et 114) qui peuvent utiliser la ou les langues locales (art. 121) ; les parlements peuvent établir des dispositions législatives autonomes ou spécifiques (art. 116) et l'Etat s'engage à respecter l'autonomie financière de ces zones, à leur fournir une aide au développement et à favoriser la nomination de cadres indigènes (art. 117, 118 et 122). Les compétences des gouvernements autonomes s'étendent à l'éducation, aux sciences, à la culture, à la santé publique et aux sports (art. 119), ainsi que depuis 1984 aux tribunaux et aux parquets. Enfin, les régions peuvent suspendre ou adapter l'application des décisions administratives issues des échelons supérieurs (après accord de ces derniers) ainsi que de mettre sur pied des forces de sécurité publique " afin de maintenir l'ordre social " (art. 120).

Les minorités ethniques demeurent peu nombreuses à rejoindre le PC et ne constituaient en 1990 que 2% des membres du gouvernement central[827] ; aucune n'appartient au Bureau Politique depuis 1982 et elles sont de plus sous-représentées au sein des cadres : 6,2% en 1990, soit 2,2 millions. Au sein de l'appareil d'Etat, la Commission d'Etat chargée des minorités est la seule institution à avoir été constamment présidée par un membre d'une minorité : un Mongol, puis un Hui et depuis 1986 un Ouïghour (Ismail Amat).

824 En fait, la lente progression Han vers le sud a connu un arrêt au cours du premier millénaire : le Yunnan, colonisé sous les Han, apparaît sous les Tang comme l'Etat indépendant du Nan Chao, souvent allié aux Tibétains. Il fut intégré à la Chine au cours de la conquête gengiskhanide. De même le Ling Nan est transformé en province sous les Song : le Kweichow qui, morcelé, donna naissance aux provinces de Guangdong et Guangxi. L'intégration de ces régions restera formelle jusqu'en 1949, autorisant le développement de mouvements autonomistes très forts : révolte musulmane dans le Yunnan de 1855 à 1873; la révolte des Taipin (d'inspiration messianique chrétienne) pris naissance dans le Guangxi, G. Moseley, *The consolidation of the South China Frontier*, 1973, pp. 25-28.

825 Jean-Pierre Cabestan, *L'administration chinoise après Mao*, Paris, Editions du CNRS, 1992, p. 266.

826 L'ensemble des mesures visant à assouplir la situation économique et sociale au Tibet furent prises à la suite du voyage qu'effectua Hu Yaobang dans la province en juin 1980. Le gouvernement déclara entre autres que 85% des cadres Han seraient retirés dans un délai de 3 ans, Jiang Shu, " New Changes on the Plateau ", *Beijing Review*, 25 mai 1981.

827 Pour, rappelons le, 8% de la population, Jean-Pierre Cabestan, *L'administration chinoise après Mao,* op. cit., p. 177.

En outre les membres des minorités n'accèdent que rarement à des fonctions autres que subalternes ou honorifiques et celui qui parvient à occuper une fonction administrative est secondé par un premier secrétaire qui détient les pouvoirs réels ; le contrôle politique des minorités s'exerce d'abord par le maintien dans les régions d'autonomie d'un appareil du PC puissant et centralisateur[828].

La direction du PCC maintient un étroit contrôle sur les différentes autonomies et les libertés accordées ou confirmées comme celle d'utiliser la ou les langues locales, ou de d'autoriser de nouveau la liberté de religion, sont limitées dans leur application et dépendent de la bonne volonté des échelons supérieurs, notamment par certaines clauses de la Constitution ou de la Loi. Les textes ont une valeur avant tout théorique puisqu'en dernière instance, la ligne politique du PCC décidera de leur application ou non, et selon quelle interprétation[829].

Les différentes mesures pour accroître ou restaurer l'autonomie des minorités reconnues demeurent sévères quant à la religion, même si depuis la mort de Mao le pouvoir communiste n'a plus pour objectif de lutter contre les croyances religieuses : les organisations religieuses n'ont pas le droit d'être dirigées par une autorité étrangère. La mesure vise les musulmans et les catholiques, mais aussi les bouddhistes, comme le rappelle la controverse entre le gouvernement de la RPC et le gouvernement tibétain en exil sur le choix de la réincarnation du panchen lama[830]. Toutefois, la relative renaissance des religions comme identifiants ethniques et sociaux a induit le gouvernement chinois à remettre en question cette timide libéralisation religieuse qui s'était amorcée, notamment au Tibet, au début des années 1980[831].

3) L'angoisse De L'encerclement

a) Siniser Les Périphéries

Ce qui apparaît comme une " ingénierie " politique de gestion des minorités - quelles qu'en furent ou en soient les faiblesses - est aussi une des composantes de la politique chinoise de gestion des frontières et de l'étranger proche. Elle s'exprime en premier lieu

828 Avant la Révolution culturelle, le Conseil Populaire de la Région Autonome du Tibet était présidé par un tibétain et composé d'une majorité de tibétains, mais le Comité de Travail du PC pour la R.A. ne comprenait aucun tibétain, *China News Analysis* n°547 du 15/1/1965. Le président du gouvernement populaire du Tibet, Gaincain Norbu, affirmait en 1995 que *" 60% of the top leading position at and above the county level are held by Tibetans "*, *Xinhua*, 15/3/1995.

829 Ainsi, la Constitution garantit aux minorités le droit de préserver, mais aussi de modifier leurs coutumes : la formule prête à de nombreuses interprétations.

830 Voir " eleventh coming ", *FEER*, 1/6/1995. Notons que si le bureau chargé des Affaires religieuses fut longtemps dirigé par des cadres issus de promotions à l'intérieur de cette administration, il est depuis 1989 dirigé par un ancien responsable du Tibet (Zhang Shengzuo)!

831 Voir notamment " A few policy demarcation lines that need to be strictly grasped to correctly deal with the religious issue ", *Quotidien du Tibet*, 15/2/1995.

par la volonté de contrôler les périphéries : les minorités nationales vivent dans des espaces ***" strategically important as border regions for the whole country "*** [832].

Ce contrôle passe très clairement par la colonisation des périphéries qui, amorcée depuis le début de la RPC afin de " haniser " ces espaces stratégiques, répond aujourd'hui au besoin de trouver une " nouvelle frontière " à la croissance démographique chinoise. Toutefois, cette colonisation imposée puis encouragée par les autorités[833] complique singulièrement les relations déjà conflictuelles entre le pouvoir central et les minorités : la sinisation des périphéries (5,5% de Han au Xinjiang en 1949 ; 40,2% en 1984) génère de nouvelles tensions internes qui fragilisent le contrôle de l'Etat sur les périphéries, notamment dans l'ouest et le sud-ouest de la Chine, en fait là où l'immigration han est aujourd'hui forte, mais où subsiste encore un fort pourcentage de populations minoritaires. D'autant qu'elles doivent à leur tour subir un contrôle des naissances depuis la fin des années 1980, même s'il est en théorie moins strict que pour les han : deux à trois enfants par famille[834]. Mais la mesure semble plus tenir au lieu qu'à la race puisque les migrants han en bénéficient aussi[835].

Les périphéries sont régulièrement évoquées par les autorités chinoises comme des réserves de peuplement, ce qu'un démographe rappelait en 1981 : ***" Si nous estimons le potentiel migratoire vers le Xinjiang, Qinghai, Gansu et Tibet, ces provinces et régions pourraient absorber plus de 100 millions de personnes. Dès lors la migration planifiée pas-à-pas vers les régions frontières deviendra une mesure impérative dans le futur", en ajoutant : " Conséquence du développement économique des régions occidentales, leur capacité d'absorber un grand nombre de migrants sera extrêmement élevée"*** [836].

b) Développer Les Périphéries

La colonisation han est d'autant plus difficile qu'en périphérie sont localisées des populations qui ont des caractéristiques ethniques, linguistiques et religieuses

832 Ma Yin, *China's Minority Nationality*, Beijing, Foreign Language Press, 1989, p. 3.

833 Pendant 30 ans, le *hukou* (livret de résidence) a été un instrument de gestion de la mobilité spatiale, autant d'ailleurs qu'un outil de contrôle social voire de répression.

834 J.P. Cabestan, *Le système politique de la Chine Populaire*, Paris, PUF, 1994, p. 450. En fait deux enfants en milieu urbain et trois en milieu rural. Si en Chine de l'intérieur, le dépassement du nombre autorisé est surtout passible d'une amende, au Tibet il est sanctionné par le refus d'accorder une carte d'alimentation au nouveau né, *Tibetan Review*, 8/1989.

835 Au moins au Xinjiang, voir *BBC Broacast*, 29/8/1988.

836 *" If we ... estimate the potential for migration to Xinjiang, Qinghai, Gansu, and Tibet, those provinces and regions could absorb more than 100 million people. Hence the planned step-by-step migration to the border regions will be an imperative measure in the future* "; " *As a result of economic development of the western areas, their capacity to absorb a large number of migrants will be extremely high* ", Sun Jingzhi, " Economic Development: A Major Solution ", *China's Population*, Beijing, 1981, éd. Liu Zhang, Song Jian.

fondamentalement distinctes de celles qui contribuent à singulariser le peuplement han, autant différenciées par des critères raciaux que des pratiques socioculturelles spécifiques. Mais à l'heure actuelle, la différenciation majeure entre peuple han et peuples des frontières (*bianjiang minzu*) paraît surtout relever de l 'économie : ces derniers sont globalement sous-développés par rapport à la grande majorité du peuplement Han et peuvent apparaître comme les oubliés du " miracle économique " qui caractérise la Chine depuis le début des années 1990.

Prenant acte de l'impossibilité d'une croissance simultanée de l'arrière-pays et des zones côtières, la politique d'ouverture amorcée en 1979 a privilégié les bases économiques les plus solides, disposant des meilleurs liens avec l'extérieur. Ce passage ***" d'une logique administrative à une logique géo-économique "*** [837] est responsable, au terme de seize années de réformes économiques et d'ouverture, d'une division de la Chine en trois zones (la frange côtière, le centre et le grand ouest), selon un gradient allant du dynamisme économique (l'est) à la stagnation (l'ouest), qui devait être résorbée par la diffusion progressive du dynamisme de la croissance dans le pays, d'est en ouest (*yan hai, yan he, yan bian*).

La réforme des finances locales de 1980 fournit en théorie les bases financières du décollage économique des périphéries : à l'exception du Jianxi et du Guizhou, les onze provinces qui peuvent conserver leurs revenus fixes et la totalité de l'impôt industriel et commercial unifié font partie des périphéries, tandis que le gouvernement leur alloue une subvention annuelle déterminée pour 5 ans et qui variait en 1985 entre 273 millions yuan (Ningxia) et 1062 millions yuan (Mongolie intérieure ; le Tibet recevant 438 millions yuan)[838]. Mais cette défiscalisation des provinces de la périphérie et les aides et subventions gouvernementales ne peuvent suffire à permettre le développement économique de régions où, à l'exception du Xinjiang, les infrastructures économiques manquent[839].

Le décollage économique des périphéries constitue un enjeu majeur pour le gouvernement s'il souhaite fixer durablement des migrants han dans des espaces qui leur sont culturellement étrangers et où les conditions du milieu sont loin d'être favorables à une telle implantation. Afin accélérer ce processus perçu comme trop lent, il fut même envisagée de doter les périphéries de ZES, notamment au Tibet[840], région autonome qui demeure mal intégré au reste de l'espace national, que ce soit du point de vue politique, institutionnel ou économique. Quels que soient les critères retenus, il est une des régions les plus pauvres de Chine, le " tiers-monde chinois "[841].

837 F. Gipouloux, " L'échiquier et le marché : fractures méridiennes et dynamiques régionales en Chine ", *Etudes Asiatiques*, XLIX 1, 1995, p. 132.

838 Philippe Aguignier, " Les disparités régionales depuis 1978 ", *Le courrier des pays de l'Est*, n°298, septembre 1985, pp. 32-33.

839 En 1983, les subsides du governement central représentaient 98% du budget du Tibet, *Le monde*, 10/1/1984.

840 Les autorités régionales de la TAR envisagèrent la création prochaine d'une ZES au Tibet, *La Tribune de l'Expansion*, 13/5/1992, citant *China Daily*. Le projet semble être tombé dans l'oubli.

ii- Intégrer Le Tibet

1) L'invention Du Tibet

Le Tibet dispose d'une dimension territoriale unique : la Région Autonome du Tibet (TAR) englobe la quasi totalité du versant (la Région Autonome du Xinjiang comptant pour moins de 20% des hautes terres). Cette unité administrative ne paraît pas avoir constitué un atout pour la mise en valeur du territoire puisque le Tibet, quoique placé depuis 46 ans sous une administration militaire et policière chinoise qui a de plus bénéficié de la relative indifférence qu'apporta la confrontation Est-Ouest, demeure une périphérie instable. Par contre, ce contexte international particulier a permis aux autorités de Beijing d'implanter dans la Région Autonome un dispositif militaire dense qui fut et qui demeure perçu comme une menace par le gouvernement indien.

Le Tibet fait partie de la République Populaire de Chine depuis la signature à Lhasa le 23 mai 1951 de l'*Accord entre le Gouvernement Populaire Central et le Gouvernement Local du Tibet* [842]. Son statut, autant que ses limites actuelles datent de la création en 1965 de la Région Autonome du Tibet, dernière unité administrative de niveau 1 à être en place au cours de la période de réorganisation territoriale de la Chine Populaire qui s'est déroulée entre 1955 et 1965 [843] .

Ce retard est symptomatique des difficultés rencontrées par le gouvernement chinois pour prendre le contrôle du territoire tibétain. A sa naissance le premier octobre 1949, la RPC affirma contrôler un territoire subdivisé en 34 provinces, une région autonome - celle de Mongolie intérieure - et un territoire - le Tibet - [844]. Mais ce dernier, ainsi que plusieurs régions adjacentes demeuraient encore sous le contrôle administratif du +..gouvernement tibétain : le Sikang jusqu'à la rive occidentale du Dri chu (Lancang Jiang), ainsi que la portion sud-occidentale du Qinghai, le nord-ouest du Yunnan et l'extrême sud du Xinjiang[845].

La province du Sikang fut supprimée en 1955 et son territoire intégré pour moitié

[841] Jean-Pierre Larivière, Pierre Sigwalt, *La Chine*, Paris, Masson, 1991, p. 179. La formule aurait été évoquée en 1987, à l'occasion du lancement d'un "Fonds pour le développement du Tibet".

[842] C'est le premier traité signé entre Chine et Tibet depuis plus de 1100 ans. Sans pour autant entrer dans une polémique quant à l'indépendance ou non du Tibet avant 1950, notons qu'une "reprise en mains" d'un territoire précédemment chinois se serait résumée à un simple communiqué officiel sur sa "libération" des forces du GuoMing Tang et des "impérialistes", comme se fut le cas du Gansu. Nous renvoyons aussi à Legal inquiry committee on Tibet, *Tibet and the Chinese People Republic*, Geneva, International Court of Justice, 1960.

[843] Outre la Région Autonome de Mongolie Intérieure, tôt mise en place - en 1947 - mais plusieurs fois remaniée jusqu'en 1969, 4 Régions autonomes (**zizhiqu**) sont créées au cours de cette période, au fur et à mesure que l'Armée Populaire de Libération affirme son contrôle sur les territoires en question : Xinjiang en 1955, Guangsi et Ningxia Hui en 1958, Tibet enfin en 1965.

[844] La première entité administrative créée fut la *Région Autonome Tibétaine de l'Est*, le 24/11/1950.

dans la province du Sichuan ; la portion occidentale demeura sous un régime particulier, constituée en une *Zone Spéciale de Ch'ang-tu* (Chamdo), sur laquelle l'armée chinoise disposait d'un pouvoir quasi exclusif. Dix ans plus tard, le statut spécial est supprimé et le territoire est inclus dans la nouvelle Région Autonome du Tibet. Enfin, une rectification de frontière administrative avec le Qinghai clôt les modifications territoriales de la région : à celui-ci est attribué le territoire de la ville-étape de Nangqên (Nangchen Gar), entre Ü et Amdo.

Comparée au " *Cholkhasum* " des premières années de ce siècle, la Région Autonome du Tibet ne constitue plus qu'un territoire historique minimal composé des provinces du Ü, du Tsang et du Chang Tang. Les autres régions tibétaines sont rattachées à d'autres provinces ou régions autonomes, faisant de l'espace tibétain un territoire éclaté entre 2 régions autonomes (dont une regroupe 7 préfectures autonomes) et 6 préfectures autonomes dans les provinces du Yunnan, du Sichuan et du Gansu.

845 Selon le gouvernement tibétain, la frontière commençait " *au lac Koko Nor, avec Silling, au nord-est et prenant une orientation méridienne pour inclure les Goloks sur la rive du Ma chu (fleuve jaune), puis est et sud le long de la longitude 130°est, incluant Horkhok, Gyalrong, Nyagrong et Dartsedo. La frontière englobe vers le sud la zone Mili et la portion septentrionale de la province chinoise du Yunnan, globalement à la latitude 26°nord* ", Gompo Tashi Andrugtsang, *Four rivers, six ranges*, Dharamsala, Information and Publicity Office of H.H. The Dalai Lama, 1973, p. 17.

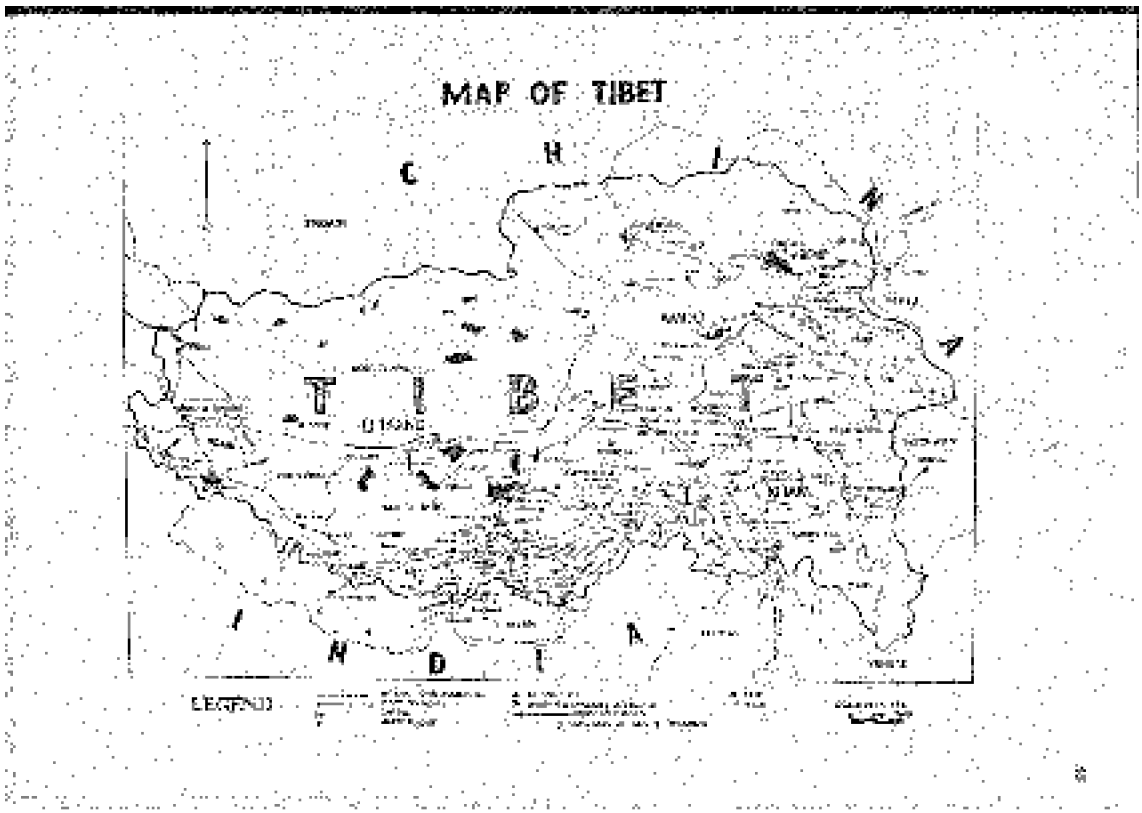

Figure 38 : Map of Tibet.

846

Le morcellement du territoire entre plusieurs entités administratives a provoqué l'éclatement du peuplement tibétain qui présentait une relative continuité géographique : la TAR regroupe moins de la moitié (46%) des tibétains ; le Sichuan en abrite 24% , le Qinghai 20%, le Gansu 8% et le Yunnan 2% d'un total (en 1990) de 4,59 millions de personnes[847]. Par contre, à l'exception de la TAR, les Tibétains des autonomies ne comptent que pour un faible pourcentage de la population des provinces auxquelles ils sont rattachés : moins de 2%, sauf au Qinghai (19,5%). Ils sont en outre en passe de devenir minoritaires dans leurs propres circonscriptions autonomes : entre les

846 Source : Andrugstan, *Four Rivers, Six Ranges*, 1973. Le terme de Chokalsum désigne les "trois provinces" relevant de l'autorité de Lhasa au début du siècle : U-Tsang, Amdo et Kham.

847 Les statistiques chinoises sont celles du recensement de 1990.

recensements de 1953 et 1982, le nombre de Hans est passé de 426 000 à 1 449 000 ; sauf au Qinghai où il a été multiplié par 12[848].

Ces données statistiques masquent une réalité " de terrain " autre qui tient d'abord à la volonté officielle de minimiser la présence chinoise dans ces régions, mais aussi à une pratique statistique spécifique, puisque les chiffres ne tiennent compte que des personnes administrativement enregistrées sur place et n'incluent pas les Hui (han de religion musulmane), les personnes installées depuis moins d'un an et les troupes de l'APL[849] :

.

l'espace tibétain abriterait une population chinoise (y compris les hui) entre 5 et 5,5 millions, tandis que les statistiques chinoises annoncent le chiffre de 4,2 millions ;

.

sans le Qinghai, où existe un peuplement chinois ancien, la population chinoise (hui inclus) s'établirait entre 2,5 et 3 millions de personnes, alors que les statistiques chinoises annoncent une population han s'élevant à 1,5 million (hui non compris) ;

.

au Tibet (TAR) les statistiques chinoises fournissent le chiffre de 81 217 Chinois, mais il y aurait en fait une population chinoise (y compris les Hui) variant entre 250 000 et 300 000 personnes, pour 2 112 000 tibétains (sources chinoises).

848 J.-P. Larivière, " Le Tibet ", *La terre et les hommes, mélanges offerts à Max Derruau*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 1990, p. 485.

849 Les estimations contradictoires sont extraites de *New Majority: Chinese Population Transfer Into Tibet*, Tibet Support Group UK, 29/8/1995. La rotation très rapide des personnels envoyés au Tibet contribue à réduire statistiquement l'importance de la présence chinoise dans la région. Ne sont sans doute pas comptabilisés non plus les prisonniers du *Laogai*, en nombre important, surtout au Qinghai, voir notamment Harry Wu, *Laogai, le Goulag chinois* (Paris, Editions Dagorno, 1996, 322p), ni la " population flottante " de forestiers, cantonniers ou chercheurs d'or dont la mobilité est grande, ni enfin des nouveaux entrepreneurs qui ont conservé leur adresse d'origine.

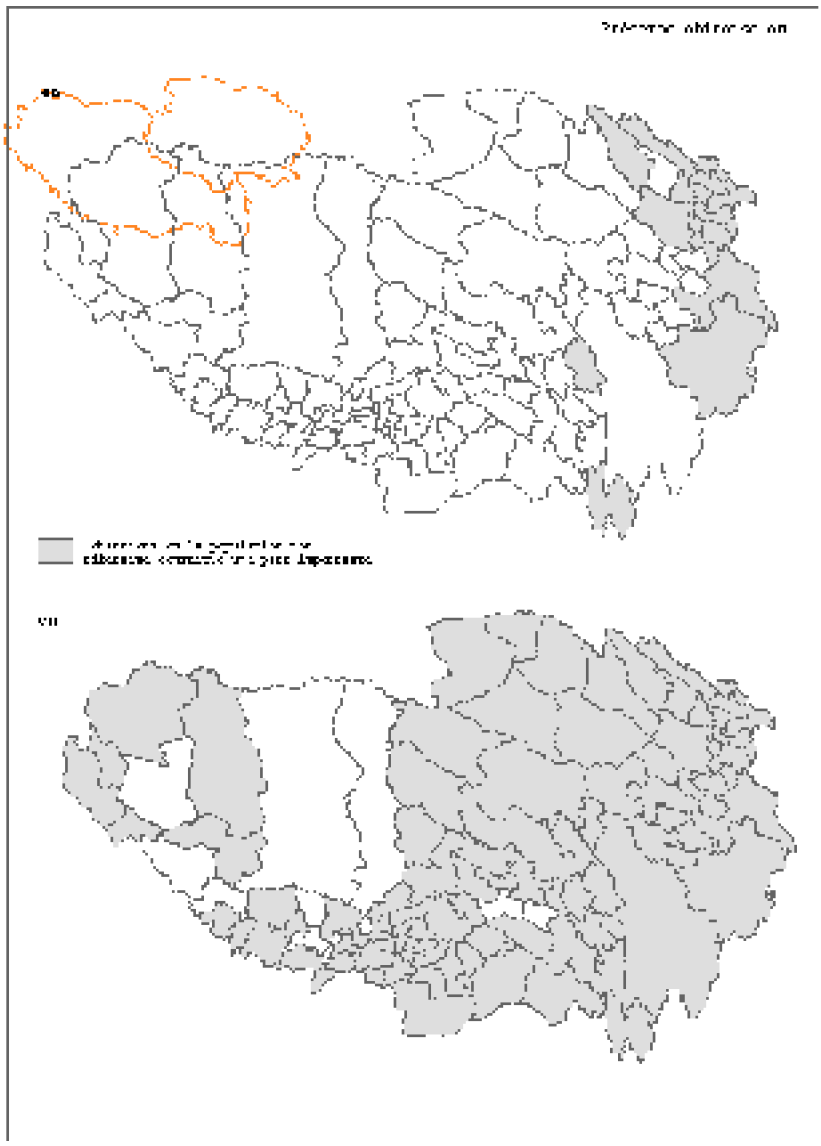

Figure 39 : Présence chinoise au Tibet.

850

Ces réorganisations territoriales révèlent la volonté de morceler le Tibet : 6 des 7 unités autonomes du Qinghai sont (statistiquement parlant) à majorité tibétaine. Mais elles procèdent aussi dans les marches sino-tibétaines (ne l'oublions pas) d'une prise en compte administrative d'une tendance au renversement de la composition ethnique des territoires[851]. Elles privent toutefois la TAR de ressources économiques majeures, dont les

850 Source : Anders Hojmark Andersen, Sarah Cooke, Michael Wills, *The New Majority*, London, Tibet Support Group, 1995. La carte est une image localisant les principales implantations Han, sans information sur les pourcentages retenus.

851 Le terme de " peau de chagrin " est souvent évoqué par les Tibétains pour caractériser ces pertes territoriales successives depuis le XVIIIè siècle, mais deux phénomènes distincts et pas forcément liés sont alors confondus : une colonisation humaine plus ou moins spontanée, telle qu'elle s'est développée dans les périphéries de l'empire du milieu, et des conquêtes militaires. C'est surtout le cas de la région de Xining (Qinghai) qui abrite depuis longtemps une population très mélangée.

meilleures terres agricoles ou d'élevage, celles de l'Amdo, mais surtout de tous les accès de basse altitude et de toutes les passes depuis le nord et l'est, aux bénéfice des provinces voisines :

. le sud des districts de Minfeng, Qiemo, Ruoqiang (Xinjiang), qu'emprunte la liaison alternative Xinjiang-Tibet occidental (qui est demeurée à l'état de piste) ;

. la totalité de la Province de Qaidam ; l'amputation de l'Amdo signifie aussi la perte du débouché qu'il offrait sur la route de Lanzhou au sud-Xinjiang (kashgar) par le Tsaïdam, celle qu'empruntèrent les Mongols lors de leur conquête de la Chine ;

. la préfecture autonome tibétaine de Ganan (Gansu) ;

. les préfectures autonomes tibétaines de Ngapa et de Garze (Sichuan) ; perdant aussi le contrôle d'une douzaine de passes difficiles que les Britanniques souhaitaient voir demeurer tibétaines au début du siècle ***" wheras if they are ceded to China, Chinese will be dangerously close to Lhasa, with only three of passes of any difficulty intervening "*** ;

. la préfecture autonome tibétaine de Dêqên, donnant accès au Yunnan.

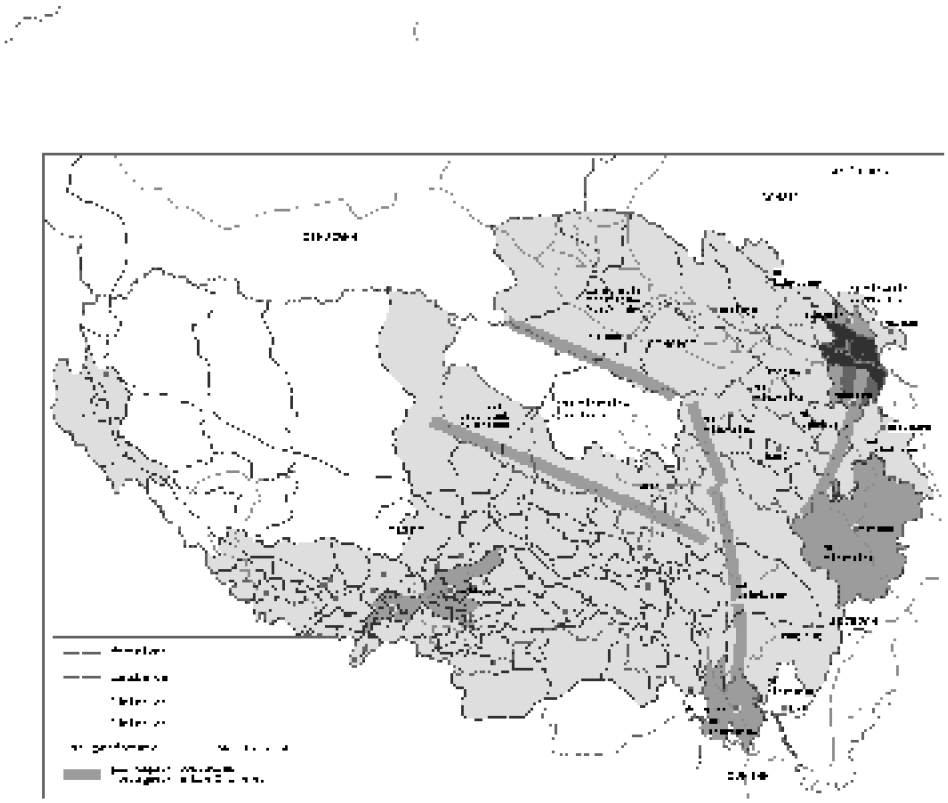

Figure 40 : Le Tibet morcelé.

852

Sur un plan stratégique, la TAR peut certes être appréhendée comme un bastion dominant l'Asie du sud, l'Asie de l'est et celle du centre, mais qui serait privé du contrôle de la totalité de ses accès depuis le nord et l'est ; seuls les accès méridionaux, depuis l'Asie du sud, font partie de son territoire. Curieusement, sur les limites administratives du Tibet, se retrouve une logique similaire à celle qui est observable en Himalaya : le dessin des limites prive, au bénéfice de la Chine (cette fois celle de l'intérieur), les territoires en question de leurs accès entre Chine et Tibet : la Région du Tibet apparaît comme une marche militaire face à l'Asie du sud.

Cette fonction de bastion est confortée par un réseau routier dont la mise en place a débuté en 1950. Là, comme partout en Himalaya, l'apparition d'axes de circulation adaptés à l'automobile peut être considérée comme une nécessité, mais les étapes de la

852 Source : *A National Economic Atlas of China*, 1994, pour les différentes autonomies.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

construction du réseau de routes, comme son dessin répondent d'abord à une logique - militaire - de pénétration du territoire et de contrôle des frontières. Ce fut d'ailleurs le premier souci de la Chine populaire, concevoir des accès à ses périphéries : ***" L'essentiel des constructions de routes nouvelles à travers le pays depuis la Libération s'est fait dans les régions frontalières"*** [853].

Certains projets furent utopiques (ou trop précipitamment programmés), comme la priorité donnée en 1952 à l'établissement d'un axe ferroviaire Qinghai-Tibet qui devait entrer en service au bout d'un an. La construction de cette voie ferrée de 1500 km de long fut rapidement interrompue, puis ajournée dès le déclenchement de l'insurrection khampa[854]. Par contre, le travail réalisé pour l'essentiel par l'APL, utilisant une main d'oeuvre réquisitionnée localement[855], a abouti à la réalisation d'un véritable réseau routier au Tibet, qui en 1996 totalisait environ 21 000 km de routes et qui date pour l'essentiel - 14 000 -[856]- de la période entre 1959 et 1964 :

.

les premiers axes construits furent ceux de pénétration du territoire depuis l'ouest (Kashgar), le nord (Xining) et l'est (Chengdu), que complétèrent des extensions vers les frontières indiennes (Ladakh, Chumbi, Pemako) ;

.

dans une seconde étape ces différents réseaux sont reliés entre eux (la liaison Gartok-Tradum a été achevée en 1960), tandis que les routes de desserte des frontières étaient multipliées (Népal, Bhoutan) ;

.

entre 1966 et 1970, l'activité de construction a surtout permis de doubler les axes existants par des routes de ceinture plus proches des frontières (notamment Aksai Chin, Guge, nord du Népal et du Bhoutan, Lhoka), tandis qu'une liaison nord entre Gar et Amdo, permettait de relier Kashgar au Qinghai en évitant la vallée du Tsangpo.

853 " *The greatest part of the new highway construction throughout the country since Liberation has been located in the frontier regions* ", *Beijing Review*, 25/5/1985.

854 Cette voie ferrée Qinghai-tibet est un véritable " serpent de mer ", dont l'achèvement est régulièrement annoncé comme proche, mais il n'y a toujours pas de gare à Lhasa.

855 Lors de la construction de la liaison Xinjiang-Tibet, l'APL aurait mobilisé plus de 5 millions de personnes, Mahnas Z. Ispahani, *Roads and Rivals*, New York, Cornell University Press, 1989, p. 160.

856 Selon le *Times of India*, 5/11/1965. Les autorités chinoises annonçaient à cette date que 90% des districts du Tibet étaient reliés par route, *Beijing Review*, 3/1/1965.

Figure 41 : Mise en place du réseau routier.

857

L'effort porte aujourd'hui sur l'amélioration des routes existantes plus que sur la construction de nouveaux axes et des régions comme le Chang Tang demeurent enclavées. La plupart des routes, exception faite d'une section Lhasa-Gonggar, sont non revêtues : construites dans un milieu extrême caractérisé par les gradients thermiques journaliers élevés (ainsi que, rappelons-le, un pergélisol présent sur toute la périphérie), elles sont très fragiles et nécessitent une reconstruction régulière[858].

857 Source : P.P. Karan, *The changing face of Tibet*, 1976.

858 Un article du *Qoutidien du Tibet* du 9/12/1956 mettait déjà en exergue la question de l'entretien de ces routes. En 1995 l'axe Qinghai-Tibet a été de nouveau réparé, pour un coût de 800 millions yuan (96 millions US$), *AFP*, 25/8/1995; la dernière réparation avait été achevée en 1986!

2) Un Soldat Chinois Pour Quatre Tibétains

La géographie militaire du Tibet se traduit aussi par une présence armée forte, et l'inscription du territoire dans le système de défense de la Chine. Une réforme territoriale a suivi la modernisation des forces armées chinoises et s'est concrétisée entre autres par la réduction du nombre de Grandes Régions Militaires (GRM ou RM) de 11 à 7 en juin 1985. Dans la nouvelle géographie le territoire du Tibet, auparavant sous le contrôle de 4 GRM, est désormais intégré à 2 régions militaires : la Région Militaire du Sud-ouest, dont le Quartier Général est à Chengdu et qui regroupe les anciennes régions de Chengdu et de Kunmin, et la Région Militaire de Lanzhou, dont le Quartier Général est à Lanzhou et qui regroupe celles de Chengdu et d'Ürümqi[859] :

.

la " TAR ", la " Préfecture Autonome Tibétaine de Garze ", la " Préfecture Autonome Tibétaine de Aba ", la " Préfecture Autonome Tibétaine de Dêqên ", et le " District Autonome Tibétain de Muli " font partie de la Région Militaire du Sud-ouest ;

.

la province du Qinghai, la " Préfecture Autonome Tibétaine de Gannan " et le " District Autonome Tibétain de Tianzhu " font partie de la Région Militaire de Lanzhou, dont ils constituent le flanc sud, qui domine le corridor du Gansu qui relie le Xinjiang à la Chine, entre Tibet et Mongolie.

.

les districts de Burang, Coqên, Gêrzê, Rutog, Gar, Zanda et de Gê'gyai de la TAR font partie de la Région Militaire de Lanzhou, et constituaient le Ngariskorsum en une sous-région du sud-Xinjiang jusqu'en 1985, faisant partie de la région militaire d'Ürümqi ;

Le nouveau découpage n'a toutefois pas modifié la géographie militaire au nord de la dyade sino-indienne, qui est la même depuis que la GRM du Tibet a été supprimée en 1971 :

.

le secteur occidental dépend, au même titre que la frontière sino-pakistanaise, de la région militaire de Lanzhou, qui a désormais la charge de la surveillance des frontières du sud-ouest au nord-ouest ;

.

les secteurs central et oriental de la dyade demeurent sous le contrôle de la région militaire de Chengdu.

Ce dernier découpage paraît confirmer le traitement des frontières chinoises du précédent découpage selon une logique ethno-religieuse, en théâtres régionaux, rattachant la

[859] Selon la carte *CIA 800600 (545114)* de février 1986. Voir Srikanth Kondapalli, " Structural Reorganisation of the PLA : Issues and Problems ", *Strategic Analysis*, vol.XVIII n°11, février 1996.

section occidentale de la dyade sino-indienne au monde musulman, et les deux autres sections à un théâtre sud et sud-est asiatique, dont l'alliance avec la Birmanie constituerait le pivot, tandis que la section " côtière " de la dyade sino-vietnamienne est rattachée à la GRM de Guangzhou.

La GRM du sud-ouest regroupe entre 7% et 8% des forces armées chinoises, selon les armes considérées, pour protéger et contrôler 25% du territoire et 25% des frontières du pays[860]. Une telle sous-représentation est étonnante, même pour les armes spécifiques au milieu, comme les unités de défense des frontières (*bianfang budui*) qui ne représentent que 17% d'un dispositif qui n'est pourtant présent que dans 4 Régions Militaires seulement, surtout si on la compare aux forces indiennes stationnées sur le versant sud de la chaîne, où serait concentré environ 25% de l'appareil militaire indien[861].

[860] Selon *L'Année Stratégique 1996*.

[861] Cette valeur est théorique parce qu 'elle rend compte des forces présentes dans les régions militaires nord et est. Selon une dépêche *AFP* du 18/7/1994 il n'y aurait que 60 000 soldats le long de la dyade sino-indienne. Mais c'est la première valeur que mettent en avant les militaires chinois pour prouver la menace indienne le long de la frontière, intégrant d'ailleurs dans leur calculs tous les groupes paramilitaires présents au Cachemire pour y maintenir l'ordre.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

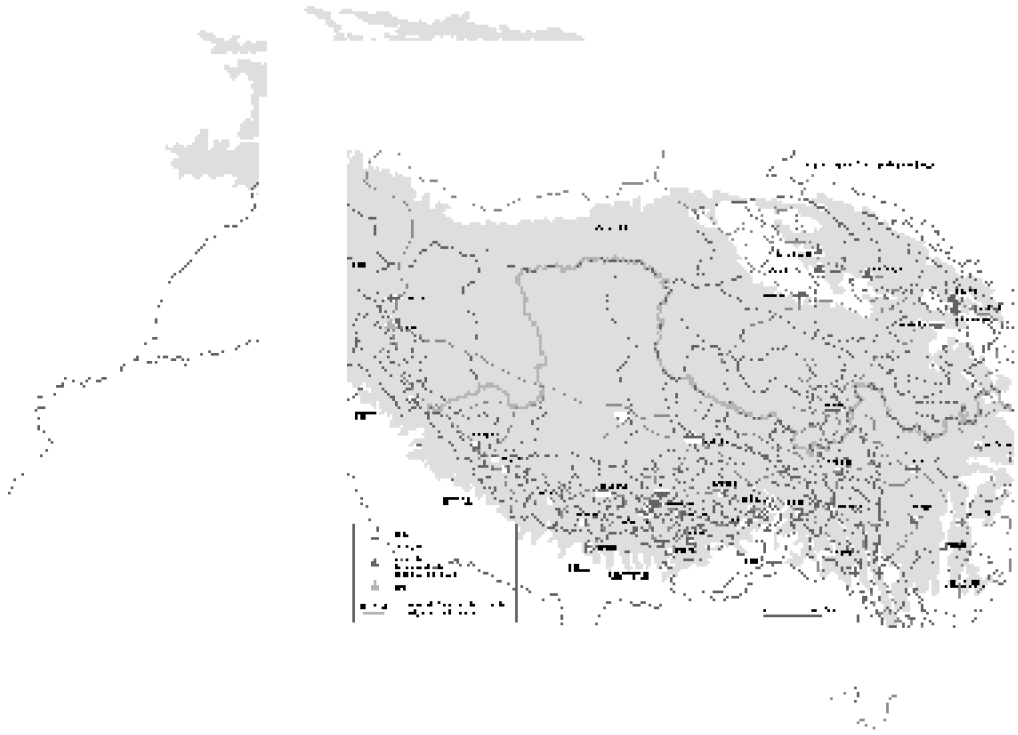

862

La Région Militaire Provinciale du Tibet (divisée en six sous-districts) disposerait de deux divisions indépendantes d'infanterie, six régiments de défense des frontières, cinq bataillons indépendants de défense des frontières, trois régiments d'artillerie, trois régiments d'ingénieurs, un grand centre de transmission et deux régiments de transmission, trois régiments de transport et trois bataillons indépendants de transport, quatre bases aériennes, deux régiments de communications, deux divisions et un régiment des forces paramilitaires (*Di-fang Jun* ou " *armée locale* ") ainsi qu'une division indépendante et six régiments indépendants de la Police Armée Populaire[863].

862 Source : voir chapitre sept. Le dessin des GRM a été modifié depuis 1986, mais surtout dans le nord-est de la Chine. Dans l'ouest du Tibet, une modification de tracé est intervenue entre la GRM de Lanzhou et celle GRM de Chengdu, tenant compte d'une modification des limites des districts de Rutog, Gêg'yai et Gêrzê.

863 La Police Armée Populaire est constituée de soldats de l'APL retirés de l'active, en application du programme de réduction des forces armées chinoises.

Le gouvernement tibétain en exil comme le gouvernement indien avancent des chiffres bien plus importants, respectivement 180 000 et 300 000 soldats, (ce qui représenterait environ 500 000 hommes en uniforme au Tibet en incluant les forces paramilitaires et de police, dont les milices, fondées en 1983[864]). Les autorités chinoises citent le chiffre de 40 394 soldats de l'APL, cette valeur paraît être en contradiction avec un dispositif qui marque fortement le paysage tibétain[865].

Les principales bases militaires de première ligne de l'APL sont localisées à Ruthok, Gyamuk (Siqenho), Drongpa, Saga, Drangso (Dhingri), Gampa-la, Dromo, Tsona, Lhuntse Dzong, Zayul. La seconde ligne de défense est localisée à Shigatse, Lhasa, Nagchukha, Tsethang, Nangartse district, Gyamdha, Nyingtri, Miling, Powo Tramo (Pome), Tsawa Pomdha (Pomdha), Chamdo, pour les principales. Au Qinghai, les principales bases sont à Silling (Xining), Chabcha (Gonghe), et Karmu (Golmud), et au sud-est à Lithang, Kanze (Garzë), Tawu(?), Dartsedo (Kangding) et Barkham (Sichuan)[866].

En plus du dispositif militaire conventionnel, 12 unités de ce qui est appelé la " seconde division d'artillerie " et désigne l'armement nucléaire, seraient stationnées sur l'espace tibétain, ainsi que des installations de production et d'essai d'armes nucléaires[867]. Le choix fait par la Chine d'un armement placé sur rampe de lancement mobile rend difficile une localisation précise des sites de missiles comme sur leur nombre, mais sur les 300 à 400 ogives que possède la Chine, on estime que plusieurs douzaines seraient stockées au Tibet (le premier y aurait été installé en 1971)[868]. Les sites les plus connus sont ceux du lac Qinghai et de Nakchu :

.

à l'ouest de Dhashu (Haiyan), deux sites de lancement de missiles DF-4, implantés depuis le début des années 1970[869] ;

[864] Dipankar Banerjee, inteview, 8/1994; il y aurait en fait 14 divisions d'infanterie au Tibet.

[865] Les sources chinoises faisant défaut, les informations sont extraites du *White Book on Militarisation and regional peace,* Dharamsala, Gouvernement Tibétain en exil, 10/11/1995. Voir aussi Udai Narain Tewari, *Resurgent Tibet*, Selected Service Syndicate, New-Delhi, 1983, ainsi que Dawa Norbu, " Chinese Strategic Thinking on Tibet and the Himalayan Region ", *Strategic Analysis*, XII n°4, 7/1988, pp. 374-380. La localisarion de ces sites pose une difficulté supplémentaire qui tient à la toponymie : ici le lieu entre parenthèses est celui de la graphie chinoise, telle qu'elle apparaît dans la carte *China Tibet* au 1/3 000 000 publiée par le Mapping Bureau of Tibet Autonomous Region, 1993. Ne sont pas pris en compte les postes militaires, dont le nombre dépasse la centaine.

[866] Il y aurait aussi 23 aéroports militaires, dont 4 actuellement en activité ainsi qu'un nombre inconnu de pistes; pour l'instant il n'y a deux aéroports civils, à Lhasa et à Chamdo (ouvert depuis 1995). L'absence de d'aéroports en 1962 expliquerait pour une part la faible intensité des affrontements qui opposèrent alors soldats indiens et chinois.

[867] Le Tibet abriterait 1/3 du dispositif nucléaire chinois, *Wall Street Journal*, 26/8/1987.

[868] Il y aurait 80 MRBM (portée de 1100 km) et 20 IRBM (portée de 2000-2500 km) déployés au Tibet, selon R.C. Sharma et S.S. Deora, " Suggestive Institutional Framework fot India's Boundary Control and Dispute Resolution ", *India's Borders*, *op. cit*., p. 128.

.

autre site à Delingha, à 200 km au sud-est des précédents, qui abriterait des missiles DF-4s, ainsi que le quartier général du régiment de missiles. Une nouvelle division aurait été établie dans la région au cours de 1995 ; 4 missiles CSS-4 y seraient entreposés, qui ont une portée de 13 000 km ;

.

Des missiles seraient implantés à Nakchu, Kongpo Nyitri et Pawo Tamo[870].

La Chine dispose de centres de fabrication d'armes nucléaires à Dhashu (Haiyan) et à Tongkhor (Huangyuan) au Qinghai. Le premier centre de recherche à Dhashu fut construit au début des années 1960. L'*Académie de recherche et de dessin d'armes nucléaires du nord-ouest,* située à proximité du lac Kokonor, est connue sous le nom de " *Usine 211* " ou " *Neuvième Académie "* parce qu'elle relève de la juridiction du neuvième bureau[871]. Elle est considérée comme l'installation la plus secrète du programme nucléaire chinois, où fut dessinée la majorité des armes nucléaires au cours des années 1970 et elle constitue un centre majeur de production d'armes et d'assemblage d'ogives nucléaires, ainsi qu'un centre de recherche sur les détonateurs et l'enrichissement des matières fissibles[872].

A l'exception de Gar (Ali)[873], le dispositif nucléaire chinois est localisé dans l'est et le nord-est de l'espace tibétain, ce qui laisse supposer qu'il est moins dirigé vers l'Inde qu'il n'est conçu comme une plate-forme éloignée face à la Russie[874]. Par contre, le dispositif militaire conventionnel est bien dirigé vers l'Asie du sud sans paraître tenir une fonction de base arrière, comme dans le cas de l'armement nucléaire[875]. L'espace tibétain actuel correspond à la description qu'en fit Hua Guofeng en 1975, d'une ***" forteresse stratégique sur les frontières sud-orientales de la Chine, où elle fait face à ces ennemis comme l'Union Soviétique et l'Inde"*** [876]. En fait, la militarisation du Tibet paraît à l'heure actuelle ***" la seule réussite incontestable de la Chine au Tibet "*** [877], qui

869 Sur chaque site, deux missiles sont stockés dans des tunnels à proximité du site de lancement, tandis que carburants et comburants sont stockés à part. Dans le *National Economic Atlas of China*, OUP, 1993, ils apparaissent l'un comme centre de production d'amiante, et l'autre comme pâturage.

870 *Tibet Information Service* (Langelfed, RFA), 23/4/1990.

871 *Nuclear Tibet,* rapport sur l'armement nucléaire et les dépôts de matières radioactives au Tibet préparé par *International Campaign for Tibet,* Washington DC, USA.

872 Complétant le dispositif de missiles, il y aurait une douzaine d'installations radar de veille et de poursuite.

873 Où seraient stationnés des missiles de moyenne portée, ainsi que 7 divisions, soit environ 350 000 hommes, Udai Narain Tewari, *Resurgent Tibet*, Selected Service Syndicate, New-Delhi, 1983, p. 51. L'existence du site est régulièrement mentionné, mais sans aucun détail.

874 Selon Georges Tan Eng Bok, *op. cit.*, p. 247.

875 Le Ministère de la défense indien estimait en 1966 que seulement 125 000 à 150 000 hommes étaient en charge des frontières; actuellement ils seraient environ 50 000.

se traduit sur le terrain par la forte emprise spatiale des installations militaires (ainsi l'*usine 211* occupe un périmètre de 1200 km^2) mais surtout par l'existence d'une mosaïque de zones interdites à la population[878]. Elle n'est sans doute pas achevée, si on considère le déménagement du quartier général du District Militaire du Tibet de Chengdu à Lhasa, à proximité de l'aéroport de Gonggar, prélude à une restructuration du dispositif armé[879].

3) Les Quadrillages Du Territoire

La présence armée a aussi une fonction interne, d'encadrement de populations qui se montrent de plus en plus rebelles à la présence chinoise[880]. Les forces armées au Tibet ont en charge une autre fonction, celle d'encadrer la population : en même temps que le dispositif de défense était implanté, se mettait en place un quadrillage policier du territoire[881]. Monopole de l'APL jusqu'en 1976, le contrôle policier relève désormais de la Police Armée Populaire, force en théorie affectée à la défense des frontières mais qui est de plus en plus souvent chargée de la sécurité intérieure, notamment de la lutte anti-indépendantiste au Xinjiang et au Tibet[882].

Leur statut, qui est traditionnellement un rang inférieur à celui des forces de l'APL, a été relevé par la promotion des chefs du *Tibet Corps* de la Police Armée Populaire lors d'une réunion spéciale le 6/4/1996 [883]. Cette promotion massive de 9 officiers laisse supposer que la taille du *Tibet corps* a été accrue et qu'il serait maintenant supérieur à

876 " *China's south-west outpost against imperialism, revisionism and reactionary* "; " *strategic fortress on China's south west frontiers where China confronted enemies like Soviet Union and India* ", Udai Narain Tewari, *op. cit*., p. 51.

877 Jean-Pierre Larivière & Pierre Sigwalt, *La Chine*, Paris, Masson, 1991, p. 197.

878 A l'inverse des pratiques indiennes ou pakistanaises (voir chapitre suivant), il n'y a pas officiellement au Tibet de territoires interdits aux étrangers, mais une réglementation changeante définissant les villes ou lieux ouverts et implicitement les axes les reliant entre eux : Lhasa, Shigatse, Nagchu, *TIN*, 5/8/1995.

879 Selon le gouvernement tibétain en exil, information datée 10/11/1995.

880 Les affrontements de 1987 et 1989 ont été relayés par la presse occidentale; d'autres incidents éclatent régulièrement, comme le suggère l'intervention de Raidi, secrétaire adjoint du PC du Tibet, le 11/5/1996 "*The Dalai clique has frantically pounced on us again, and has constantly carried out violent and terrorist sabotage activities*"; "*Since the beginning of last year it has created many incidents of explosions and other incidents one after another*";, *TIN News Update*, 30/5/1996.

881 La création de la Région Autonome du Tibet s'est accompagnée d'une réorganisation du maillage administratif en 6 préfectures (*dijijie*) et 71 districts (*hsien*), puis 7 préfectures et 77 districts. La régionalisation actuelle s'articule en deux préfectures des hautes terres (Ngari et Nakchu), trois préfectures le long du Tsangpo (Shigatse, Lhoka et Nyingtri), la préfecture de Chamdo et celle de Lhasa, dont la superficie a été divisée par 3. On serait tenté de voir dans cette réduction territoriale une volonté chinoise de privilégier la ville de Shigatse (siège du Panchen Lama, traditionnellement favorable au pouvoir chinois) aux dépends de Lhasa.

882 Elle était placée sous le contrôle du Ministère de la Sécurité Publique mais relève depuis juin 1993 du Ministère de la Défense. Son chef - Ba Zhongtan - est considéré comme un allié proche de Jiang Zemin, qui aurait contribué à la création de cette police, *TIN News Update*, 30/5/1996.

celui d'une division (plus de 12 000 hommes). Ces promotions furent suivies le 6/5/1996 par l'ouverture d'une nouvelle école d'entraînement paramilitaire, la *Lhasa Armed Police Command School*, dont l'objectif est de ***" de préserver la stabilité sociale du Tibet et de livrer bataille au séparatisme"*** [884].

La présence militaire prend aussi la forme de personnels démobilisés et incités à s'établir de façon permanente comme cadres civils au Tibet, au même titre que des techniciens ou des universitaires, selon une pratique rappelant la politique poursuivie par la Chine au Xinjiang à partir des années 1950, où près d'un million de soldats démobilisés fut maintenu sur place pour établir des fermes et des entreprises industrielles[885] : fonction de marquage[886]. Cette pratique qui se caractérisait malgré tout par un roulement assez élevé du personnel chinois au Tibet, devrait amorcer une nouvelle étape, puisque le gouvernement de Beijing considère que : ***" Le commandement militaire de la TAR et les unités [de la Police Armée Populaire] devraient reverser leurs meilleurs officiers et soldats à la vie civile à la fin de leur service militaire. Nous pourrions ainsi disposer d'un contingent permanent de cadres au Tibet ". Mais n'est-il pas vrai qu' " il faut beaucoup de soldats pour enseigner le socialisme "*** [887]?

L'implantation des forces armées ne se fait pas dans le cadre préexistant, mais dans un espace social remodelé, où tous les signes de l'ancien système ont été détruits - les monastères et les dzong - remplacés par des baraquements de la PAP et de l'administration chinoise, souvent construits au pied des ruines. Seul a échappé à la destruction le dzong de Gyantse, qui symbolise aux yeux du gouvernement communiste la résistance nationale à l'agression étrangère - l'expédition Younghusband de 1904 - et a même été élevé au rang de monument national[888]. Le marquage du territoire est aussi celui des lieux d'insurrection potentiels que sont monastères et temples, par des bâtiments militaires ou paramilitaires : dans la périphérie de Lhasa[889] l'accès de ceux qui furent les trois plus grands monastères du Tibet passe aujourd'hui par les casernes[890].

Malgré une iconographie officielle vantant l'union des peuples de la Chine, les

883 Le commandant Tan Huasheng a reçu le rang de *Deputy Army Commander* et ses trois adjoints celui de *divisional commanders*, ainsi que trois commissaires politiques adjoints et les chefs des départements politique et logistique, *Ibid*.

884 " *to protect Tibet's social stability and fight the battle against splittism* ", *Quotidien du Tibet*, cité dans le *South China Morning Post,* 19/5/1996.

885 A l'exemple du modèle communiste de reconversion que fut le " *Xinjiang Production and Reconstruction Corps* ", fondé en 1949, et qui emploierait le sixième des actifs de la région autonome.

886 Le long de l'axe Changmu-Shigatse, on peut noter la présence régulière de ces habitations basses construites sur le même modèle (tracteur dans la cour).

887 " *It takes many soldiers to teach socialism* ", propos prêté à un officier supérieur chinois, Alan Hamilton, " Why Pictures of the Dalai Lama Are Back on the Parlour Wall ", *From Liberation to Liberalisation*, Dharamsala, Ganjchen Kyishong, 1982, pp167-176, p. 176.

888 Ce fut d'ailleurs la première restauration menée au Tibet.

pratiques du gouvernement chinois tendent à ségréguer sur un mode territorial les populations au sein de l'espace tibétain. Quand il n'y a pas submersion totale de la population tibétaine[891], l'implantation prend surtout la forme d'une colonisation urbaine, soit par la création de villes nouvelles chinoises dans un environnement rural qui demeure encore tibétain, ou par la sinisation des centres urbains tibétains. Dans ce cas le mélange des populations est rare et une forte ségrégation spatiale se développe, rappelant la structuration coloniale classique selon une dualité ville indigène/ville nouvelle : la ville chinoise est construite à l'écart de la ville tibétaine, isolée de la première par un espace non construit.

A Lhasa une seconde phase a été amorcée en 1984, selon les orientations du *Plan de Développement de Lhasa* publié en 1980, approuvé par le Conseil d'Etat en 1984, et complété par la *Stratégie Générale de la Ville de Lhasa* approuvée en 1983. Le plan a pour objectif majeur la " *Transformation de la vieille ville* ", selon les critères de la modernité chinoise : ***" Une attention particulière doit être portée afin de bâtir une ville socialiste moderne présentant des caractéristiques nationales locales. Lhasa doit en conséquence se développer selon un mode progressif et rationnel se conformant aux critères suivants : bien structurée, rendant compte des caractéristiques nationales, avec de nombreux arbres afin de créer un environnement agréable, de créer une ville relativement parfaite, favorable à la productivité, plaisante à vivre, civilisée et propre"*** [892]. Déjà, Lhasa peut être décrite comme une ***" une ville chinoise au Tibet "*** [893] quant à l'architecture; une ville aux constructions uniformes que séparent de larges avenues.

Mais l'acte sans doute le plus symbolique accompli par le gouvernement chinois, parce qu'il est une marque incontestable d'appropriation et l'expression d'une forme de souveraineté, fut celui de siniser les toponymes tibétains. La pratique la plus courante fut la transcription phonétique des noms de lieu, dont la graphie est désormais en pinyin[894],

889 Dans le quartier tibétain, autour du Jokhang, des circuits de caméras permettent de prévenir toute manifestation, *Newsweek*, 3/4/1995.

890 L'observation est aussi valable pour Shigatse et Gyantse.

891 Dans le Tibet oriental (Kham et Amdo), le processus de colonisation se caractérise par l'expansion du peuplement Han en zones rurales, qui passe par l'appropriation des terres agricoles et la mise en place de nouvelles structures économiques.

892 " *Attention must be paid to construct a modern socialist city with local national characteristics. Lhasa must therefore be built up in a gradual and rational way conforming to the following criteria : well-structured, full of national characteristics, with lot of trees to provide a congenial envronment, to create a city that is relatively perfect, beneficial for production, convenient for daily life, rich, civilized and clean* ", Document n°31, cité par Scott Leckie, " Social engineering, occupying powers and evictions; the case of Lhasa, Tibet ", *Environment and Urbanization*, vol. 6, N°1, avril 1994.

893 *Ibid*.

894 Si l'expression orale fait disparaître le défaut, l'écrit pose un sérieux problème de compréhension, et par là de localisation : ainsi le *Tang la* devient *Tanggula shankou*, qu'on pourrait traduire par col montagneux (shankou) du col facile (Tang la)!

quand il n'y a pas création d'un nouveau nom pour un même lieu : ainsi Gar devient Shiquenhe et Nyalam est aussi connue sous le nom de Zhangmu.

iii- La Gloire De Kong Fansen Ou La Sinisation Du Tibet

1) Les Han " Au Secours " Du Tibet

a) " Come To Build The Frontier "

" Bienvenue ! Chaleureuse bienvenue ! Cadres de l'Intérieur ! Venez construire la frontière " est le chant qui accueillit 49 cadres communistes du Shandong à leur arrivée sur l'aéroport de Lhasa[895] : le socialisme ayant si peu réussi à gagner les esprits tibétains, Il semble que le gouvernement chinois ait décidé d'accélérer le transfert de populations han et de leur encadrement administratif pour conforter son contrôle des territoires tibétains.

Un transfert forcé de cadres et de techniciens accompagna l'occupation dès 1950, jusqu'à ce qu'une certaine libéralisation apparaisse à la suite de la visite que fit Hu Yaobang au Tibet au début de 1980, quand l'accent fut mis sur la formation de cadres tibétains (66%) plutôt que sur le transfert de techniciens depuis d'autres régions de Chine, et que le retrait de plusieurs milliers de cadres chinois était annoncé[896]. La mesure fut en fait rapidement suspendue[897] et depuis le début des années 1990, les autorités favorisent l'envoi massif de techniciens chinois chargés " d'assister " le développement du Tibet pour qu'il enregistre une croissance économique annuelle proche de celle que connaît " l'intérieur " [898].

Cette politique se démarque des précédentes en ce qu'elle affirme amorcer une dynamique d'implantation à long terme au Tibet : ***" Nous devons nous efforcer de maintenir les intellectuels au Tibet par n'importe quel moyen. Nous devons maintenir le système consistant à envoyer des cadres de l'intérieur au Tibet"*** [899].

[895] " *Welcome ! Warmly welcome ! Cadres from the interior ! Come to build the frontier* " , " High Stakes ", *FEER*, 22/6/1995. Ce serait en fait le premier contingent de visiteurs, *Xinhua*, 27/8/1996.

[896] Hu Yaobang annonça en outre un plan en 6 points visant à révision de dispositions insatisfaisantes et inadéquates ", *Le Monde*, 13/6/1980.

[897] La mesure devait toucher 85% des fonctionnaires chinois, mais en 1984, 20 000 cadres et leurs familles (20% du personnel) avaient regagné " l'intérieur ", *Le Monde*, 10/1/1984. A l'occasion d'une réunion à Beijing en février 1984, Yin Fatang (1° secrétaire du PC du Tibet) annonça l'arrivée fin avril de 50 000 techiniciens pour 16 grands projets, *Tibetan Review*, 6-7/1984.

[898] Le gouvernement tibétain en exil lie cette politique à la nomination en 1992 à la tête du PC de la TAR un nouveau secrétaire, Chen Kuiyuan, qui s'est rapidement signalé par son action de " hanisation " du personnel administratif de la TAR.

[899] *" We must keep on [getting] the intellectuals to work in Tibet by any means. We must continue the system of sending cadres to Tibet from inner parts of the country ", Document n° 5.*

Elle fut présentée par Raidi, secrétaire délégué du PC du Tibet, le 5 septembre 1994 dans un discours interne destiné à commenter les décisions prises lors du ***" Third National Forum on Work in Tibet "*** - tenu au Comité du parti du Tibet en juillet de la même année[900] : ***" Nous devons appliquer une bonne méthode et prendre les mesures nous permettant de disposer d'un contingent de cadres de diverses nationalités travaillant en permanence au Tibet"***, ajoutant que ***" Nous devrions être prévoyants et nous efforcer d'avoir des cadres vivant et travaillant longtemps au Tibet"*** [901].

Décrite comme fondée sur le volontariat[902], cette politique relève surtout d'un projet plus ambitieux de mobilisation nationale, puisqu'elle impose une contribution aux instances provinciales : ***" Le Comité central a réparti les tâches et les responsabilités entre les autres provinces dans un temps donné pour fournir au Tibet des personnes de tous les horizons sociaux, comme nous l'avons requis"***, ainsi d'ailleurs qu'aux universités : ***" Nous devrions embaucher des étudiants en décidant que leur avenir professionnel passait par le Tibet. Les universités de l'intérieur devraient embaucher ces étudiants sur leurs fonds propres "*** [903].

Une politique complémentaire de transfert de cadres lui est associée, qui vise toutefois un personnel différent, sensiblement plus âgé, qui a déjà séjourné au Tibet mais qui ne sera pas tenu de s'y installer définitivement[904] : ***" ceux qui ont longtemps travaillé au Tibet et qui sont remarquables devraient être choisis"*** ; ***" Ils ont travaillé avec une haute conscience politique et un esprit de sacrifice. Ils appliquèrent les politiques du Comité central du parti tout en surmontant toutes sortes de difficultés. Ils étaient bien disciplinés et en respectant les pratiques et coutumes***

[900] Le compte-rendu du discours (publié par le gouvernement tibétain en exil) fut diffusé en interne sous le nom " *Document No.5* ". Une version expurgée, publiée le lendemain dans le " *Tibet Daily* ", omettait la section traitant de la nouvelle politique de transferts de population. Le compte-rendu des décisions du " *Troisème Forum National* ", fut publié par le TAR Communist Party Propaganda Committee sous le titre " *The Golden Bridge To Stride Into the New Century - Material to Publicise the Spirit of the Third Forum on Work in Tibet* ", TAR People's Publishing House, octobre 1994.

[901] " *We must practice a good method and take efficient measures to obtain a contingent of cadres from different nationalities to work in Tibet permanently* "; " *We should be far-sighted and strive to have cadres living and working long-term in Tibet* ", *ibid*. Deux cadres tibétains, Dondrup Namgyal et Tsering Dorje, affirmèrent lors de la session du 17 mai 1994 de la Conférence Consultative Politique qu'il n'y avait pas assez d'enseignants chinois qui demeuraient à Lhasa : " *Lots of cadres who came to help Tibet [as teachers] have gone back, and the schools are now short of intellectuals* ", mais leur proposition de former plus de cadres tibétains ne fut pas retenue.

[902] Les déplacements forcés de populations ne sont peut être pas qu'un souvenir : selon *FEER* du 8/10/1992, les 2 millions de personnes qui devraient être déplacées par la construction du barrage des Trois gorges pourraient être relogées au Tibet.

[903] " *The Central Committee has divided the tasks and responsibilities amongst other provinces within [specified] time limits to support Tibet with people from all walks of life as we requested* "; " *We should enrol students by deciding that their future professional works are [to be] in Tibet. Universities in the inner part [of China] should enrol those students at their own expense* ", " *The Golden Bridge ", op. cit*., p. 86.

[904] " *They are generally under 45 years old and will be rotated every five years* ", *Xinhua*, 25/2/1995.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

traditionnelles du peuple tibétain ils eurent de bonnes relations avec les masses, et apportèrent leur contribution à l'unification des nationalités et au développement du Tibet" [905]. En application de la mesure, les autorités chinoises annoncèrent en février 1995 qu'un millier de ***" brillants cadres supérieurs et de techniciens"*** de la Chine intérieure allaient être envoyés dans la TAR, afin ***" d'aider à accélérer [le développement de] l'économie locale et de promouvoir le progrès social"*** [906].

b) Le Tibet, Nouvelle Frontière Démographique

Le 7 avril 1995 le Quotidien du Peuple publia un éditorial amorçant une campagne nationale de glorification en l'honneur de *Kong Fansen*, un obscur cadre chinois qui mourut au Tibet en novembre 1994 : ***" Il comprit que le Tibet était une partie inaliénable du grand territoire sacré de la mère patrie et que le Tibet ne pouvait se développer sans le soutien de cadres et de personnel qualifié de toutes origines venus de l'intérieur du pays. Dès que le Parti requis de l'aide, il y répondit et se précipita pour travailler au Tibet sans aucune hésitation "*** ; ***" Nous devons retenir la leçon du noble tempérament du Camarade Kong Fansen"*** [907].

Même si elle est amorcée par le gouvernement, cette migration recouvre un caractère spontané, à l'inverse des transferts de techniciens ou de cadres; elle est encouragée par les autorités chinoises qui souhaitent mettre à profit le réservoir de main d'oeuvre que constitue la " population flottante " estimée en 1993 à 150 millions de personnes[908]. Le message officiel semble avoir été entendu, puisqu'il arriverait deux bus de migrants par jour, tandis que la fréquence des dessertes est de 2 vols par jour depuis Chengdu et 2 vols par semaine depuis Chongqing[909].

La décision de favoriser l'établissement d'étudiants au Tibet, prise lors du *Troisième Forum National* en juillet 1994, fut suivie par une série d'articles dans la presse chinoise signalant que cette politique était déjà engagée, pour quatre catégories : cadres,

[905] " *those who have worked in Tibet for a long time and who are outstanding should be selected and used* " ; " *They worked with high political consciousness and a self-sacrificing spirit. They implemented the Central Communist Party's policies through overcoming all sorts of difficulties. They were well-disciplined and by respecting the Tibetan people's traditional customs and habits they had a good relationship with the masses, and made their contributions to the unification of the nationalities and to the development of Tibet* ", *ibid*.

[906] " *to help boost local economy and promote social progress* ", *Xinhua*, 25/2/1995. Des annonces similaires avaient pris place les années précédentes, mais ne concernaient que de petits contigents, d'une centaine de personnes environ.

[907] " *He understood that Tibet is an inalienable part of the great motherland's sacred territory and that Tibet cannot develop and prosper without the support of cadres and qualified personnel of various kinds from the interior of the country. So, once the party issued a call, he answered the call and rushed to work in Tibet without any hesitation*", *People's Daily*, 7 avril 1995.

[908] Guilhem Fabre, " Chine 1992-1993 : l'irrésistible ascencion ", *courrier des pays de l'Est*, n°384 11/1993, pp. 47-55, p. 52.

[909] *FEER*, 22/6/1995. Il y aurait en outre un vol hebdomadaire depuis Xian, tandis que DragonAir serait en négociation pour l'ouverture d'une liaison directe depuis Hong-Kong.

techniciens, soldats et entrepreneurs. En décembre 1994 il fut annoncé que 100 diplômés seraient envoyés dans la TAR par le Ministère du Personnel après leurs examens à l'été 1995. 400 étudiants chinois se sont présentés pour les 100 postes à pourvoir lors de la première " *foire nationale de l'emploi* " qui s'est tenue à Xi'an, dans la province du Shaanxi en décembre 1994. Cet intérêt croissant des étudiants envers le Tibet (ainsi que d'autres régions frontalières) tient surtout à ce que les personnels qui y sont nommés bénéficient de salaires plus élevés - jusqu'à cinq fois le salaire moyen en Chine intérieure [910] -, une promotion rapide et un meilleur niveau de vie que dans les villes de l'intérieur[911].

Mais la conséquence majeure de cet afflux de populations han est inévitablement l'inversion du ratio tibétains/han au profit de ces derniers, ce que le gouvernement chinois récuse, citant un recensement mené le 1/10/1995, qui aurait décompté moins de 80 000 han[912]. Notons toutefois que les dépêches de *Xinhua* font de plus en plus souvent référence aux " différentes nationalités " qui vivent au Tibet, indice laissant supposer que la représentation statistique des autres ethnies est désormais significative : en 1989 le gouvernement tibétain en exil estimait à 7,5 millions le nombre de chinois présents au Tibet avant la nouvelle politique migratoire[913], mais des enquêtes plus récentes tendent à minimiser ce chiffre et le porter à 5,5 millions de han contre 4,2 millions de tibétains pour l'ensemble de l'espace tibétain, dont 120 000 à 130 000 han pour la TAR[914]. A Lhasa la population serait encore tibétaine à 60%[915]. Non reconnue par les autorités de Beijing, l'implantation chinoise est réelle et lisible à travers la structure démographique de la région : ainsi une carte du sex ratio, où domine traditionnellement la population féminine, laisse apparaître des poches de sur-représentation masculine qu'il faudrait sans doute lier à de fortes concentrations de soldats ou de techniciens non tibétains.

910 *FEER*, 22/6/1995. Voir aussi le *Economic Atlas of China*, OUP, 1994, carte 54 : en 1990 les employés en poste au Tibet avaient le plus haut revenu moyen de Chine, supérieur à celui de la province de Guangzhou : 3178 Yuan (moyenne chinoise : 2000 Yuan, moyenne au Tibet : 200 Yuan).

911 *Xinhua*, 14 décembre 1994; les cadres bénéficieraient ainsi de 3 mois de congés payés après 18 mois de travail et touchent en plus une " prime d'altitude ".

912 *Xinhua*, non daté, 1996 (source WEB).

913 Interview à Dharamsala, 1989.

914 Anders Hojmark Andersen, Sarah Cooke, Michael Wills, *The New Majority*, London, Tibet Support Group, 1995.

915 Selon le recensement de 1990, 11,9% (environ 47 600 personnes) des 400 000 habitants de la municipalité de Lhasa sont des han et 87,2% sont tibétains. Le terme municipalité de Lhasa fait référence à une vaste zone rural, habituellement appelée préfecture de Lhasa et non à la ville ou l'agglomération de Lhasa : seulement un tiers des 400 000 tibétains de la préfecture de Lhasa vivent dans la ville, qui regroupe aussi la quasi totalité des 47 000 chinois officiellement enregistrés à Lhasa, portant la part de chinois à environ 30% de la population totale de la ville de Lhasa. D'autres sources donnent des valeurs très différentes : 60% des habitants d la ville seraient chinois (interview GTE 8/1989), ce qui correspondrait plus aux observations qu'on peut faire en se promenant dans la ville.

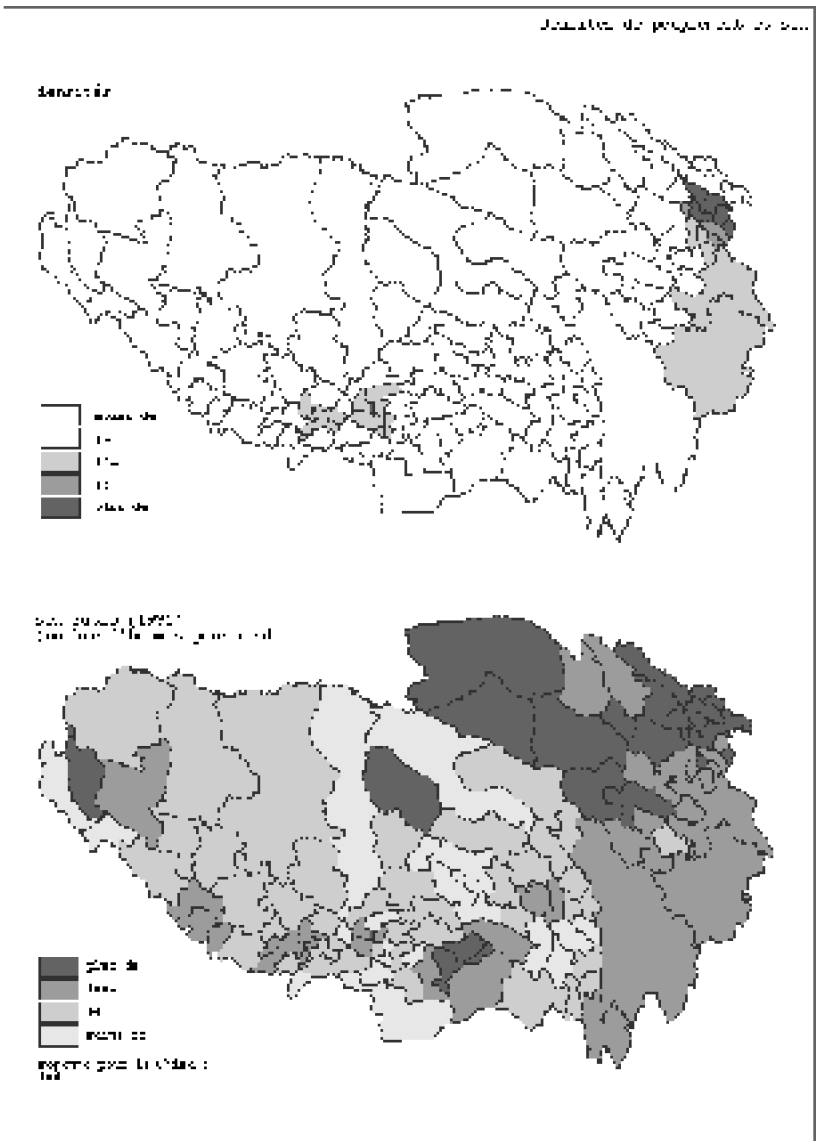

Figure 43 : Densité de peuplement et sex-ratio.

916

Il est certain que même si elle est niée par le gouvernement[917], cette politique de peuplement à l'oeuvre au Tibet est un facteur majeur d'intégration du territoire tibétain à la Chine, et par là de disparition des revendications d'indépendance ou d'autonomie. Par cet afflux de populations le gouvernement chinois pourra disposer d'une masse démographique suffisante pour lui permettre de lancer d'autres projets de développement, notamment de construire la voie ferrée Golmud-Lhasa dont le coût est estimé en 1994 à 2,36 milliards US$, qui aurait alors une réelle utilité économique[918].

916 Source : *A National Economic Atlas of China*, 1994. La sur-représentation féminine est un phénomène culturel classique lié à la forte attractivité de la fonction monastique pour le sexe masculin, sans doute exacerbée par la répression qui affecte en premier lieu les hommes.

917 Formellement, on ne peut pas parler de politique de transfert, mais d'incitation à l'établissement sur place.

2) Un Développement À Destination De La “ Majorité ”

a) “ Développer Et Embellir Le Tibet ”

A l’occasion du 20° anniversaire de la création de la TAR, le gouvernement annonça le lancement de programmes spéciaux de développement du Tibet comme “ *cadeaux au peuple tibétain* ” : 43 projets furent lancés en 1984, à destination des principales villes, mais bénéficièrent essentiellement à Lhasa. Ils concernaient en majorité la construction d'immeubles à usage commercial, de théâtres et d'hôtels (notamment le Lhasa Hotel, cogéré par la société Holiday Inn), tandis qu'une partie du budget fut affectée à la "rénovation" de la place en façade du Jokhang : destruction d'habitations “ insalubres ”, construction de bâtiments “ à la mode du Tibet ”. En 1994, 63 nouveaux projets, d’une enveloppe globale de 2,4 milliards Yuan[919], furent lancés en théorie à destination de tous les districts de la TAR[920].

L’ensemble de ces projets (la plupart d’ailleurs en cours de réalisation ou achevés lorsque l’annonce de leur lancement est faite) est présenté comme destiné à fournir un environnement de vie plus acceptable pour les populations[921], mais ce gain en infrastructures diverses[922] devrait d’abord bénéficier aux autorités politiques[923], aux troupes de l’APL ou aux migrants chinois[924]. Ils sont destinés à constituer les bases du décollage économique de la Région, dont la quasi totalité du budget (98%) dépendait en 1984 des financements alloués par le pouvoir central, dont les transferts cumulés depuis

[918] Le travail préparatoire aurait débuté en 1994, *ICT* 2/11/1994. Mais la rentabilité d’une telle construction est incertaine : la route Qinghai-Lhasa, où transite 90% du trafic de marchandises et 85% du trafic de passagers à destination du Tibet (*AFP*, 25/8/1996), absorbe un flux inférieur à 1000 véhicules par jour, *National Economic Atlas of China*, carte p. 201.

[919] Soit 286 millions US$, *FEER*, 22/6/1995.

[920] Mais là encore Lhasa est privilégiée, puisque un dixième des projets lui est consacré, comme la réalisation d’une route de ceinture ou l’embellissement de la ville (11 millions Yuan , entre autres pour le pavage de la place devant le Jokhang).

[921] En plus des 43 projets d’ordre général, en 1984 furent lancés 639 projets de construction, soit _ de toutes les constructions réalisées depuis 1951, Lia Shu hsing, “ Tibet’s Economic Reforms ”, *Issues & Studies*, 4-6 1986, pp. 69-85.

[922] Un des projets est l’extension du réseau téléphonique avec la construction d’un câble optique entre Lhasa et Shigatse, *Xinhua*, 17/2/1995, poursuivi en direction de Ningchi et de Yadong en 1996, *Xinhua* 31/8/1996.

[923] Quatre exemples de projet : - Project No. 40. Communist Party of China's (CPC) Party School and Administrative College Building of Tibet Autonomous Region; - Project No. 44. Solar energy powered radio and TV reception station at township level; - Project No. 54. Office Building for Tibet Autonomous Region Party committee and government; - Project (numéro inconnu). Lhasa Long Distance Post and Telecommunication Building.

[924] Le quart des projets de 1994 concerne la construction de centrales hydroélectriques à proximité des bases militaires, Ngawang Gyaltsen Tsona, *Chinese “ Development Project’s ” in Tibet : A Tibetan Perpective*, Green Tibet, Annual Newsletter 1996, GTI. Il semblerait aussi que la majorité des projets soient attribués à des sociétés d’origine militaire.

1951 s'élèveraient à 30 milliards de Yuan[925].

Les efforts chinois entrepris depuis une quinzaine d'années semblent porter leurs fruits, puisque la production industrielle a atteint 535 millions Yuan et la production agricole 2,33 milliards Yuan en 1994, pour un PIB régional s'élevant à 4,17 milliards Yuan [926] . Mais cette croissance, en moyenne de 20% sur l'année précédente, n'est obtenue qu'avec le maintien d'un plan annuel d'investissement équivalant à la moitié du PIB.

Au travers des différentes mesures coûteuses prises par le gouvernement, l'objectif affirmé est le développement du Tibet, plus que l'intégration des tibétains : Raidi, secrétaire délégué du Parti Communiste du Tibet, affirma lors d'une conférence en mars 1994 que ***" L'afflux de personnes n'est pas nécessairement une mauvaise chose, et le plus important est de savoir s'il contribue au développement du Tibet"*** [927]. Chen Kuiyuan, secrétaire du parti de la TAR a assuré les tibétains qu'ils profiteraient de la croissance économique, même s'ils n'en retiraient pas de bénéfices directs : ***" Ils [les tibétains] ne devraient pas être effrayés que des personnes de l'intérieur viennent prendre leur argent ou leur travail. Dans une économie socialiste de marché, le Tibet développe son économie et le peuple tibétain apprend à gagner de l'argent quand un chinois de l'intérieur fait fortune au Tibet. Pendant que les personnes de l'intérieur gagne de l'argent au Tibet, ils ont besoins d'endroits pour manger et dormir, et ceci élargira le marché tibétain"*** [928].

Il est clair que l'inexpérience des tibétains les cantonnerait à occuper des activités de services, mais cette branche économique - commerce de détail et services - paraît déjà confisquée par les migrants han, et accroît la marginalisation des commerçants tibétains. Selon une enquête menée en 1994 sur le marché de Tromzikhang (Lhasa) 756 commerces chinois ont été comptés, contre 305 tibétains ; à Tsetang 277 commerces (du restaurant au marchand de fruits) étaient tenus par des chinois, contre 120 par des tibétains. L'accroissement de la population a en outre favoriser le développement du maraîchage, activité de plus en plus contrôlée par les chinois : une enquête de terrain menée en 1994 dans 6 des 7 marchés aux végétaux de Lhasa recensait 739 commerçants chinois contre 112 tibétains.

C'est de fait une situation coloniale, où la population allochtone monopolise l'essentiel des emplois administratifs et domine l'activité économique, laissant dans un premier

925 *Xinhua*, 25/2/1995.

926 *Xinhua*, 26/1/1995. Mais cela ne représente que 0,05% de la production totale chinoise.

927 " *The flow of people is not necessarily a bad thing and the most important thing is whether it is conducive to the development of Tibet* ",

928 " *They* [les tibétains] *should not be afraid that people from the hinterland are taking their money or jobs away. Under a socialist market economy, Tibet develops its economy and the Tibetan people learn the skills to earn money when a hinterlander makes money in Tibet. While people from the hinterland are doing business in Tibet, they need places to eat and sleep, and this will enlarge Tibet's market* ", . Si les officiels tibétains de l'administration ont apporté leur soutien à cette politique migratoire, leurs interventions au cours de la conférence de juillet 1994 est apparue plus ambiguë que celle de leurs homologues chinois.

temps le secteur agricole aux mains des tibétains qui sont à 90% des ruraux[929]. Mais la demande croissante de produits frais suscitée par l'arrivée de migrants chinois dont l'alimentation de base est constituée par le riz et le blé tend à marginaliser les agriculteurs tibétains dont la production essentielle est l'orge[930], tandis que les grands projets de développement agricole, certains soutenus par des organismes internationaux, sont destinés à l'accroissement de la production de blé[931].

b) L 'ouverture Vers L'intérieur

Le projet du gouvernement est d'ouvrir le Tibet sur l'extérieur, dans un certain nombre de domaines, notamment le commerce avec les Etats voisins et le tourisme international. Mais dans un premier temps cette ouverture se fait surtout vers les provinces de la Chine intérieure, que le gouvernement chinois souhaiterait voir participer au décollage économique du Tibet.

Avant la dernière annonce selon laquelle d'anciens soldats seraient stationnés au Tibet, la rupture majeure dans la politique migratoire fut la décision prise en 1992 d'accélérer l'implantation de petites entreprises depuis le reste de la Chine, justifiée par le sentiment que les tibétains n'avaient pas le talent nécessaire à diriger une boutique ou une " *road-side stall* ". Ce mouvement d'entrepreneurs est facilité par la suppression des restrictions de mouvements entre les provinces (la suppression des postes de contrôle sur les routes menant au Tibet fut annoncée en décembre 1992) et la mise en place de mesures favorisant le démarrage de petites entreprises en offrant ***" many preferential policies "*** qui encouragerait la création de liens avec d'autres régions de Chine[932]. La politique a été réaffirmée lors du 3° forum national ***" L'idée maîtresse de l'ouverture du Tibet est que cela se fasse à destination de l'intérieur du pays. [...] Nous devrions encourager les commerçants, investisseurs, unités économiques et individus à s'installer dans notre région pour y implanter toutes sortes d'entreprises"*** [933]. Chen Kuiyuan annonça le 28 novembre 1994 que : ***" Toutes les régions devraient avoir l'esprit ouvert et faire bon accueil à l'ouverture de différents restaurants ou***

929 Au début des années 1980 les subventions étaient de 128US$ per capita en ville et 4,5US$ dans le monde rural, *Tibetan Response to Chinese White Book on Tibet*.

930 Les autorités tibétaines subventionnent les prix du riz et du bl é (vendus 40 et 44 fen/kg après avoir été acheté 90 et 112-122 fen/kg), mais pas ceux de l'orge, qui est vendu au prix du marché : 76 fen/kg, Rapport UNDP 1986 cité dans *Tibetan Response to Chinese White Book on Tibet*.

931 Le projet 3357 de l'ONU aurait contribué à l'implantation permanente de 130 000 agriculteurs chinois dans la vallée de Lhasa; le Projet Panam de Développement rural financé par l'Union Européenne et destiné à accroître l'autosuffisance du Tibet en blé, n'a été suspendu qu'après des sévères interpellations au sein de la Commission.

932 *Radio Tibet* 28/11/1995. Des liens avec 14 villes ou provinces chinoises auraint été noués, mais ils consistent surtout en l'envoi de techniciens et d'experts, *Xinhua* 25/2/1995.

933 *" The focal point in Tibet to open the door wider should be towards the inner part of the country. [...] We should encourage traders, investments, economic units and individuals to enter our region to run different sorts of enterprises "*, *Document No. 5*.

magasins par des personnes de l'intérieur" [934].

En fait, l'annonce de l'ouverture du Tibet vers l'extérieur doit d'abord être comprise comme l'intégration du Tibet dans le système économique chinois : au début de 1994, le comité du parti du Tibet et le gouvernement ont proclamé une réforme en sept points tendant à appliquer au Tibet ***" le même cadre économique que dans le reste du pays et rejoindre la même structure que le reste du pays"*** [935]. De fait le montant des investissements étrangers, autorisés au Tibet à partir de 1992, demeure très faible au regard des flux de capitaux à destination des autres provinces chinoises : en 1994, les investissements approuvés atteignaient 21,1 millions US$[936], soit 0,02% des investissements directs étrangers de cette année là[937].

Si la Région a ouvert des " ports de commerce "[938] à Zham et Burang[939], afin de faciliter les échanges avec l'Inde, le Népal et le Bhoutan, le gouvernement de Beijing compte essentiellement sur le tourisme pour accroître ses revenus étrangers[940]. Autorisé depuis le début des années 1980, le tourisme étranger (300 touristes en 1980, 2000 en 1984 et 28 000 en 1994[941]) aurait rapporté environ 21 millions US$ en 1994 et 11,3 millions US$ en 1995[942]. Cette activité, qui fait fonctionner 108 commerces, dont 42 agences de tourisme et 38 hôtels[943], échappe largement aux Tibétains : Après une

934 " *All localities should have an open mind and welcome the opening of various restaurants and stores by people from the hinterland* ", Discour prononcé à Drayab (Chamdo).

935 " *the same economic framework as that in the rest of the country and link up with the rest of the country in structure* ", *Radio Tibet*, 16/1/1995.

936 *FEER*, 22/6/1995. Une ambiguïté persiste sur l'origine géographique des investissements : viennent-ils de l'étranger, de Hong-Kong ou de Chine? Radio Tibet annonçait pour 1994 un montant inférieur : 10,5 millions US$ provenant de " *foreign-funded enterprises* ", *Tibet Radio*, 15/1/1995.

937 *JETRO White Paper on Foreign Direct Investment 1996*, Tokyo, JETRO, 1996, p. 12.

938 *Xinhua*, 1995. Le port de commerce n'est pas l'équivalent terrestre de la zone économique spéciale côtière : il ne dispose pas de la même défiscalisation. C'est avant tout une " ville ouverte ", c'est à dire où les relations commerciales et les investissements étrangers sont autorisés, Anne Godron, " le bassin de l'Amour : une nouvelle zone de coopération entre la Chine et la Russie ", *courrier des pays de l'Est*, n°406 2/1996, pp. 65-72, p69.

939 Un troisième port pourrait être ouvert avant la fin de la décennie à Yadong.

940 En 1992, le Tibet présentait un déficit important de ces échanges avec l'étranger (notamment Japon, Hong-Kong, USA): la balance commerciale était déficitaire de 45 millions US$, *Economie Chinoise par Province*, Tokyo, Association japonaise d'incitation au commerce international, 1994, p. 140. Le déséquilibre commercial avec le reste de la Chine ne nous est pas connu.

941 *Radio Tibet*, 15/1/1995.

942 Pour 30 000 visiteurs, *Xinhua* 12/4/1996.

943 Quinze hôtels 2 étoiles auraient été ouverts pour la seule année 1994, *FEER*, 22/6/1995.

période libérale où le tourisme individuel fut autorisé (jusqu'en 1987), favorisant l'émergence de commerces et hôtels tenus par des tibétains[944], le gouvernement a décidé de ne plus autoriser qu'un tourisme de groupes, entraînant la fermeture de la plupart des hôtels et restaurants tibétains[945] (mais remplissant le Lhasa Hotel), ainsi qu'une hausse de la plupart des prestations touristiques[946].

Des projets touristiques ambitieux sont lancés, comme celui d'un complexe où les touristes pourront ***" découvrir la saveur ethnique du Tibet sans même mettre un pied dehors"*** [947]. Encore faudra-t-il que les touristes, chinois ou étrangers, se contentent de cette parodie de découverte.

3) Amertumes Tibétaines Et Tensions Nationalistes

L'implantation de nouvelles divisions de l'APL dans les régions sud et sud-est du Tibet[948], le renforcement de la Police Armée Populaire aux frontières par la création d'une *Tibet Border Unit* [949], le lancement d'une campagne visant à ***" Renforcer l'éducation sur l'anti-séparatisme, et éduquer les successeurs du socialisme"*** [950] sont autant de signes révélant la " nervosité " dont fait preuve le gouvernement chinois dans la gestion des tibétains[951]. Si le discours à destination de l'opinion internationale affirme que la situation est calme au Tibet, l'accumulation des mesures prises depuis plusieurs années suggère au minimum l'existence d'un malaise au sein d'une population tibétaine qui - quels que soient ses sentiments vis à vis de la Chine - se sent écartée de la nouvelle donne économique[952].

S'y ajoute le sentiment d'une confiscation d'identité, en réaction à la hanisation du peuplement et à la limitation de la pratique religieuse[953], qui est perçue comme un des

944 Et ayant implicitement la préférence des touristes occidentaux, engrangeant ainsi des revenus en devises échappant largement au contrôle du gouvernement.

945 La majorité des entreprises touristiques montées par les tibétains, sans accès aisé au crédit (faute de cautionnement), ont été fermées par les autorités qui jugeaient trop mauvaise la qualité de leurs prestations.

946 Informations voyageur 8/1996; *TIN*, 5/8/1996.

947 " *experience Tibet's ethnic flavour without ever setting foot outside* " : un complexe touristique de 1400 ha construit au pied du Potala pour un montant de 900 millions Yuan, FEER, 22/6/1995. Sont également prévus un parc d'attraction, un hôtel 5 étoiles et un casino.

948 *TIN,* 24/4/1994.

949 *Reuter*, 30/8/1996.

950 " *Strengthen education on antiseparatism, nurture successors to socialism* ", *Quotidien du Tibet*, 11/10/1993.

951 L'octroi d'un " *special monthly bonus* " aux troupes de l'APL, portant leur salaire à 2,5 fois le salaire normal (*AFP* 1/9/1996), souligne la volonté du gouvernement à " conserver élevé le moral des troupes " comme à implanter dans la Région des soldats à la fin de leur service.

fondements de l'identité tibétaine[954]. La revendication identitaire, qui semblait demeurer l'exclusive du clergé bouddhiste, se diffuse au sein de la population, comme en témoignent tant les nouvelles formes d'action[955] que leur condamnation par les autorités tibétaines : on en trouve l'écho dans l'ultimatum lancé le 21 mai 1996 par les autorités au ***" petit nombre de séparatistes qui se sont engagés dans des activités de violence comme de faire exploser des objets"***, de se rendre avant le 30 juin 1996; ***" ceux qui refuseront de se rendre aux autorités chargées d'appliquer la loi, fuient ou même continuent à commettre des crimes seront punis de la façon la plus sévère et la plus prompte au moment de leur capture et seront punis de façon impitoyable"*** [956].

Ces tensions s'expriment certes en réaction aux politiques menées par les autorités chinoises; elles remettent en question la légitimité de la présence comme de l'action chinoise au Tibet, dans un contexte international devenu plus attentif à la " cause tibétaine ", ou qui favorise tout au moins l'accumulation de réflexions, d'actes et de décisions légales tendant à constituer un faisceau de présomptions sur la validité de cette légitimité. Outre le droit du gouvernement de Beijing à procéder à encourager ou à faciliter la migration de colons au Tibet[957], est aussi remis en cause celui d'exploiter, voire d'épuiser, les ressources naturelles du Tibet - au risque d'ailleurs d'une catastrophe écologique qui remettrait en question l'intérêt même de cette zone pour un peuplement massif à moyen terme.

Le terme de *Tibet* est peu employé en Chine où la région est connue depuis plusieurs siècles comme le *Xizang*, l'*Entrepôt des trésors de l'ouest* [958] : le Tibet détiendrait 40%

952 " *the chinese who come here all seem to have jobs ", " but [...] look at all these Tibetans-all unemployed* ", jeune guide tibétain cité par *FEER*, 2/6/1995.

953 Outre la campagne visant à rééduquer les moines (*AFP*, 31/8/1996), on pourrait citer l'interdiction de détenir des photographies du Dalai Lama, voir la *Résolution du Parlement Européen* du 18/5/1996.

954 Voir l'essai de Seth Houston, *The Yak and the Dragon*, Oberlin University, 1996, 38p.

955 Raidi annonçait dans un discours le 9 mai " *Depuis le début de l'année dernière les explosions et d'autres incidents se sont succédés les uns après les autres* ", *Quotidien du Tibet*, 11/5/1996.

956 " *small number of separatists [who] have engaged in violent activities such as blowing things up* "; " *those who refuse to surrender themselves to the law-enforcement authorities, run away or even continue to commit crimes will be punished in a more severe and prompt manner when they are apprehended and be punished in a relentless manner "*, *Quotidien du Tibet*, 30/5/1996. C'est le premier de ce genre depuis 1987. Ceux qui se rendent ne bénéficieront de mesures de clémence que s'ils " *expose the crimes of other law offenders with good results* ".

957 Politique condamnée par la Sous-commission de l'ONU en charge de la Prévention de la Discrimination et de la Protection des Droits des Minorités, *Résolution 1991/10* du 23/8/1991.

958 CIA, *People Republic of China, Administrative Atlas*, Washington DC, US Government Printing Office, 1976, p4. Mais sans doute y a-t-il aussi une connotation religieuse dans cette perception du Tibet. Le gouvernement tibétain en exil vente volontiers les richesses du pays : 800 millions de mu d'herbage; un potentiel hydroélectrique de 200 millions de kW; 300 sources géothermales.

des ressources minérales prouvées de la Chine[959]. Dans un environnement considéré comme fragile[960], l'exploitation intensive et très souvent anarchique des ressources naturelles constitue une menace notable pour l'équilibre écologique, d'autant plus que les vastes zones faiblement peuplées autorisent toutes sortes d'excès, de la décharge incontrôlée de matières radioactives ou polluantes[961] à l'utilisation des zones désertiques comme terrains de manoeuvres ou d'expérimentation d'armes spécifiques[962], ou au lancement de projets grandioses[963]. Si le gouvernement tibétain en exil insiste volontiers sur le " pillage " des richesses du sous-sol, qui aurait rapporter en 30 ans 1,5 milliard de Yuan à la Chine[964], l'aspect le plus visible de cette exploitation est la déforestation qui affecte le sud-est du pays : le couvert forestier aurait réduit de 40% entre 1950 et 1985 (de 221 000 km^2 à 134 000 km^2)[965] .

En dernière instance c'est le caractère légal de l'emprise de la Chine sur le Tibet - que le discours officiel chinois fait remonter à l'époque Yuan[966] - qui est remis en cause, non seulement par le gouvernement tibétain en exil, mais aussi par des gouvernements étrangers et des organisations internationales. Même si les résolutions prises[967] n'ont pas

959 *Tibetan Review*, 11/1983. Il y aurait aussi dans le Qaidam 121,4 millions de tonnes de pétrole de réserve, Shashi Bhushan, *China : The Myth of a Super Power*, New Delhi, Progressive People Sector pub., 1976, p; 172; cela ne représentait que 5% des réserves estimées de la Chine, soit une année de production en 1993.

960 On peut se reporter aux travaux réalisés par l'International Centre for Integrated Mountain Development (ICIMOD).

961 Après avoir nié l'existence de sites nucléaires au Tibet (voir *White Book*, 1992), la Chine a reconnu (*Xinhua* 19/71995) l'existence d'un dépôt de polluants radioactifs à proximité du lac Qinghai (*l'usine 211*). Dans un autre registre, Greenpeace dénonça en 1991 l'existence d'un projet visant à stocker au Tibet des boues toxiques en provenance des USA, pour les utiliser comme engrais.

962 Des manoeuvres de défense chimique à haute altitude auraient été menées à l'été 1988, *Jiefangjun Bao* 16/9/1988 .

963 C'est le cas du projet d'utilisation des eaux du Yamdrok tso (" lac sacré " d'une superficie de 678 km^2 à 10 km au sud du Tsangpo) : présenté en 1984 comme un cadeau du PCC au Tibet par Li Peng, le projet consiste à évacuer par des tunnels l'eau du lac pour alimenter une centrale électrique située 1000m en contrebas, au bord du Tsangpo. Le projet initial prévoyait de repomper l'eau afin de maintenir le niveau du lac, mais cette option fut abandonnée et un rapport du PNUD (août 1986) affirmait que cela réduirait la surface du lac (n'ayant pas d'alimentation pérenne, le lac serait asséché en 20 ans). Lors de l'inauguration de la centrale en septembre 1995, les tunnels d'alimentation se sont éboulés et les travaux de reconstruction impliqueraient un surcoût de 1 milliard Yuan (117 millions US$), pour des travaux dont le coût était estimé en 1992 à 40millions US$!

964 *Tibet - a Land of Snows, Rich in Precious Stones and Mineral Resources*, Dharamsala, Research and Analysis Centre, 1991, p. 34. Le chiffre est sous-évalué : les 18 tonnes d'or extraites au Tibet en 1993-94, calculées au prix du marché, représentent une valeur qui lui est supérieure, *Tibet Radio*, 18/1/1995.

965 *Tibetan Reponse on White Book on Tibet*, gouvernement tibétain en exil, 1992. Le bois, acheté par les autorités 180 Yuan le m3 serait revendu en Chine 8000 Yuan le m^3.

966 *Tibet - Its Ownership and Human Right Situation*, connu sous le nom de *White Book on Tibet*, publié par le Conseil d'Etat en 1992.

pour l 'heure de valeur légale, elles constituent un précédent qui, en reconnaissant *de facto* l'existence du Dalai Lama (et implicitement celle du gouvernement tibétain en exil) même s'il ne lui est pas accordé un statut de chef d'Etat, légitime son action et fournit une justification aux actions menées par les tibétains au Tibet[968]. Le discours prononcé par le Dalai Lama devant le congrès américain en septembre 1987 (exposition du " plan de paix en cinq points ") puis sa nomination au prix Nobel de la paix en 1989 ont constitué l'amorce d'une internationalisation de la " question du Tibet " que le gouvernement tibétain en exil a su mettre à profit en réformant le fonctionnement du gouvernement tibétain en exil, comme la Constitution de 1963, en lui donnant un contenu plus démocratique : ***" bien qu'aucun gouvernement ne soit parfait, la démocratie est celui qui est le plus proche de la nature essentielle de l'humanité [...] Qui plus est, la démocratie est la seule fondation stable sur laquelle une structure politique globale peut être. "*** [969]

La démocratisation du gouvernement tibétain en exil[970] comme l'annonce d'une revendication d'indépendance totale (printemps 1996), répondent aussi au besoin de préserver le cadre spécifique des institutions de l'exil, comme plate-forme commune de discussion pour les différentes sensibilités qui existent quant à l'avenir du Tibet et au moyen d'y parvenir. Elle est surtout à destination d'une tendance " dure " [971] qui prône la reprise de la guérilla, mais qui ne dispose plus a priori du soutien discret de la CIA[972] ou d'une autre structure gouvernementale extérieure, comme ce fut le cas dans les années 1960 et 1970.

la Chine, Ses Frontières Et Le Tibet

Le Tibet apparaît comme une marche militaire face à l'Asie du sud en général et à l'Inde en particulier, mais aussi comme un confins chinois, une " frontière " au sens turnerien du terme, où la population autochtone est de plus en plus perçue par Beijing comme un frein au développement : la rhétorique de fusion des populations au sein de la mère-patrie chinoise semble passer ici par la disparition de la minorité nationale tibétaine.

967 Ainsi la *Résolution* du Parlement Européen du 18/5/1996. D'autres ont valeur légale (au regard du droit international) mais encore faut-il les faire appliquer, comme les Résolutions 1723 (XVI) et 2079 (XX) de l'ONU, passées en 1961 et 1965.

968 Elle constitue aussi un puissant levier dans les négociations économiques avec le gouvernement chinois : voir par exemple le *US Foreign Regulation Authorization Act* pour les années fiscales 1988 et 1989.

969 *" though no government is perfect, democracy is that which is closest to humanity's essential nature... Furthermore, democracy is the only stable foundation upon which a global political structure can be built. ",* Tenzin Gyatso, *The Global Community and the Need for Universal Responsibility* Boston, Wisdom Publications, 1992, p. 7.

970 Notamment la mise en place d'une assemblée élue en 1993.

971 " *If the Dalai lama were to explicitly renounce forever all claims to independence, [..]. he would lose his legitimacy as the embodiment of worlwide tibetans* ", *FEER*, 8/10/1992.

972 Voir Michel Peissel, *Les chevaliers du Kham*, Paris, Laffont, 1972, 308p, ainsi que *FEER*, 5/9/1975.

L'implantation massive de populations han - qui porte dans ses modalités toutes les caractéristiques d'une colonisation de peuplement - en bouleversant à court terme le rapport minorité nationale/population han peut introduire une nouvelle donne dans les relations sino-indiennes à la frontière. Elle peut permettre la mise en oeuvre effective d'une défense populaire du Tibet, telle qu'elle est possible dans la Chine des 18 provinces, au travers notamment des milices, et réduire ainsi le caractère sensible que recouvre encore la question tibétaine pour les autorités chinoises. Encore faut-il que la dynamique actuelle donne les résultats escomptés, ce qu'on peut mettre en doute, au regard des médiocres résultats obtenus par une politique similaire menée au Xinjiang.

Ainsi les nouvelles modalités de la présence chinoise au Tibet ne constituent pas, individuellement, une menace actuelle directe pour l'Inde, mais le fort dispositif militaire sur les hautes terres, qui a en partie pour fonction de contrôler une situation sociale qui s'affirme de plus en plus tendue, constitue au moins un sujet d'inquiétude majeur à court terme. Le risque qui apparaît est celui d'un débordement possible de cette tension sur le versant sud des Himalayas, qui pourrait s'exprimer soit par un afflux de réfugiés, soit par un refroidissement des relations sino-indiennes à la frontière. Il impliquerait alors une gestion rénovée des marches indo-tibétaines, voire même la mobilisation du facteur tibétain (ce à quoi l'Inde s'est toujours - au moins ouvertement - opposée).

Chapitre Huit normalisation Et Crises Au Sud Des Himalayas

Leur localisation en position de " *frontier* " avait largement écarté les populations d'altitude du développement économique qui s'opérait en Inde britannique, en raison surtout de leur enclavement : les collines furent avant tout pour les Britanniques des lieux de repos (hill stations, sanatoria) ou de replis de la capitale à la période de mousson : Darjeeling pour Calcutta, puis Simla pour Delhi[973]; plus haut, la seule activité britannique fut d'administrer - souvent à distance, depuis les collines - ces territoires frontaliers[974]. Les priorités affichées à l'indépendance d'achever l'unité nationale et de construire l'économie ont accru l'écart de ces régions en position de frontière au reste du territoire national; elles devinrent des périphéries, des " backward areas " [975]. Conséquence des affrontements sino-indiens mais aussi du processus d'intégration administrative et politique du Tibet à la RPC, la

[973] Ainsi que Dehra Dun et McLeod-Ganj (Dharamsala-le-haut), où réside désormais le gouvernement tibétain en exil. Deshpande, p. 275.

[974] Les Britanniques en charge des territoires d'altitude déléguèrent en général leurs pouvoirs aux instances traditionnelles locales : le Lahul & Spiti n'eut pas d'administration sur place avant 1960 et c'est un missionnaire morave qui y exerçait la fonction de postier, S. C. Bajpai, *Lahaul-Spiti, A Forbidden Land in the Himalayas*, New Delhi, Indus, 1987, pp. 120-126.

[975] Siginificative est l'inscription qu'arborent fièrement les camionneurs détenteurs du " all India's permit " qui les autorisent à circuler dans tous les Etats indiens : *From Srinagar to Kanyakumari* ".

frontière sino-indienne fut, ainsi que celles qui séparent la Chine des autres Etats d'Asie du sud, fermée - fermeture longue dans le cas de l'Inde, fermeture courte pour les autres - affectant les échanges transhimalayens sur lesquels reposait l'économie des centres urbains des collines, comme Katmandou ou Thimpu.

Après la signature d'accords frontaliers, la réouverture partielle de la frontière - d'abord au Népal, puis au Bhutan - (un nombre limité de points de passage fut autorisé) favorisa certains axes, en général les anciens axes caravaniers majeurs, pénétrantes de moindre difficulté, au détriment des axes secondaires. Elle occasionna ainsi la rupture des flux d'échanges entre communautés d'altitude et, s'inscrivant en outre dans un processus de mutation des formes du commerce (principalement par la monétarisation accélérée des échanges), contribua à renforcer l'isolement de ces communautés, faute de capitaux locaux mobilisables. Si cette dynamique de changement est à l'oeuvre dans les autres Etats himalayens du sud, en Inde elle n'est guère amorcée, mais le processus de différenciation entre les collines et la montagne l'est par contre en raison des conditions spécifiques née d'une présence militaire forte à proximité des frontières chinoise et pakistanaise.

Cette dynamique économique concoure à introduire une différenciation spatiale au sein de ces anciennes " *frontiers* ", à les éclater en deux, voire trois sous-espaces : les régions des collines, qui tendent à s'intégrer aux plaines proches; les régions d'altitude en position de périphéries et l'étroite zone frontière. Dans ces périphéries himalayennes, deux tendances sont à l'oeuvre, une normalisation administrative des territoires à proximité des frontières - qui passe par la suppression des régimes spécifiques mis en place par les Britanniques ou des traditions politiques locales antérieures -, et une crise de développement, accrue par le maintien dans ces régions de montagnes d'un dispositif militaire fort.

i- Les Périphéries Montagneuses Dans L'inde Contemporaine

1) La Gestion De La Diversité Aux Frontières

La présence, au sein de cette " unité géographique " qu'est l'Inde, d'une multitude de langues, ethnies, religions et régions, que résumait le vocable " les Indes " justifiât, dans la dernière constitution votée par le parlement britannique, le *Government of India Act* de 1935, l'insertion d'une section intitulée " *La Fédération de l'Inde* " afin d'uniformiser les statuts des différentes entités politiques dans le cadre de l'ensemble indien en transformant l'Inde en une Fédération de onze provinces dotées chacune d'un gouvernement provincial[976]. Combattue alors en Angleterre par Churchill et en Inde par le parti du Congrès et la Ligue musulmane, l'option fédérale fut pourtant retenue comme trame de la Constitution de l'Inde indépendante, entrée en vigueur le 26 janvier 1950. L'Inde y est définie comme ***" une union d'Etats, [...] que le peuple de l'Inde a solennellement résolu de constituer en république "*** (article 1)[977].

[976] Il venait en fait compléter le *Government of India Act* de 1919, qui accordait déja une certaine autonomie aux gouvernements des provinces.

La cohésion interne du pays repose aussi sur une définition du peuple de l'Inde comme somme d'individus plutôt que de communautés ethniques ou religieuses : l'Etat est avant tout laïc[978]. La diversité ethnique ou religieuse n'est pas abordée, mais les inégalités qu'elle peut engendrer sont prises en compte dans la Constitution ou ses amendements, sous forme de " discrimination positive "[979]. La laïcité comme l'unité de la nation devaient être confortées par le choix du hindi en remplacement de l'anglais comme langue officielle à la fin d'un moratoire de 15 ans. Mais à partir de 1953 s'esquissa un redécoupage administratif sur une base linguistique, qui dura jusqu'en 1966, et aboutit à une nouvelle carte administrative de l'Inde, composée de 14 Etats et de 8 territoires de l'Union[980]. L'affirmation identitaire régionale de cette période a affecté les limites administratives des Etats, qui ont ainsi acquis ***" beaucoup de caractères de l'Etat-nation "*** [981].

La primauté implicite de l'Union face aux Etats est une des clés de la construction politique indienne, d'un Etat dit fédéral mais où l'essentiel du pouvoir politique demeure encore entre les mains du " Centre "[982], même si les réformes économiques engagées en 1991 devraient à terme fournir aux Etats une certaine liberté, au moins dans la gestion de leurs revenus. Cette ***" subordination irrémédiable des Etats "*** est d'autant plus forte qu'aucune structure ne favorise encore dans la pratique la concertation entre les Etats[983]. Le gouvernement central dispose en outre d'un certain nombre d'instruments

977 Le choix du terme " union " plutôt que celui de " fédération " fut délibéré en 1950, mais sous l'influence des réformes économiques entreprises depuis 1991, il est remis en cause par certains partis politiques, notamment le Parti Communiste.

978 Il est *Secularist*, selon le discour officiel, et s'oppose au *communalisme*, terme qui désigne l'ensemble des pratiques politiques faisant explicitement référence à des discriminations basées sur la caste ou la religion (le *revivalisme* sert à caractériser la remise en cause du secularisme). Les adversaires de la laïcité arguent que la Partition a de fait rendu caduc le terme, en sanctionnant la naissance de deux Etats différenciés par la religion.

979 C'est, dans le cadre national, une lutte contre la ségrégation sociale dont souffrent les intouchables (renommés *harijans* ; art.17) qui représentent quelque 110 millions de personnes.

980 Les territoires de l'Union n'ont pas la même liberté politique que les Etats fédérés : ils sont plus directement assujettis au Centre.

981 Jean Alphonse Bernard, *op. cit.*, p. 93.

982 Le Centre, c'est à dire les instances du pouvoir central. Les Etats fédérés ont, comparés à d'autres systèmes de type fédéral, peu de pouvoir : l'ordre public, la gestion des collectivités locales, la santé publique et les questions ayant trait à l'agriculture, pour les principales (article 256 et annexe 7, liste II et III). Les ressources des Etats dépendent des impôts sur la terre et sur le revenu agricole, quand ils sont levés. En fait, les besoins des Etats sont en pratique couverts par le "Centre", au travers de prêts, d'aides, et de tirages sur la banque centrale (qui représentent 20% à 30% des ressources du Centre). Notons enfin que si les assemblées parlementaires des Etats sont élues au suffrage universel, le gouverneur est nommé par le président de la république.

983 En théorie les organes de concertation existent, comme le *Inter-states Council* (art.263), le *State Reorganisation Act* (1956) ou le *National Economic Development Council* (1952), mais ils sont plus ou moins restés jusqu'à présent lettre morte.

constitutionnels qui lui permettent d'imposer sa volonté, autant que de maintenir la cohésion du pays, perçue comme fragile en l'absence d'un pouvoir central fort :

.

Le plus important, puisqu'il concerne la gestion de la politique intérieure des Etats, est l'article 356.1, qui permet l'exercice du " *President's rule* ", soit la substitution du gouvernement central au gouvernement d'un Etat en cas d'incapacité de ce dernier à remplir sa fonction. Ce mécanisme de prise en main d'un gouvernement d'Etat par le pouvoir central, valable pour une période de 6 mois, s'est banalisé : on a recensé 90 recours à l'article en trente ans[984].

.

Une seconde mesure concerne, elle, l'entier Territoire de l'Union, lorsque la sécurité de l'Inde est considérée comme menacée : l'état d'exception grave (*serious emergency*, art. 352.1) ; appliquée à l'occasion des guerres sino-indienne de 1962 (maintenu jusqu'en 1968) et indo-pakistanaise de 1971, ainsi que de juin 1975 à mars 1977[985].

.

Une dernière mesure, plus limitée dans ses effets, est la " *Governor's rule* " qui suspend l'action de l'assemblée de l'Etat au bénéfice de son gouverneur [986] .

Ces formes d'intervention " exceptionnelles " du pouvoir central sur les Etats, soit directement, soit par le biais du Gouverneur, viennent en fait compléter un dispositif permettant à certains Etats ou à certaines portions d'Etats ou de leurs populations d'échapper à la règle commune et à disposer d'une relative autonomie vis à vis du pouvoir politique et économique des Etats. Ainsi l'existence des populations tribales est reconnue par l'article 341, qui établit la classification de " *Scheduled Tribes* "[987] et leur octroie un certain nombre de " places réservées ", à l'entrée dans les universités, ainsi que dans la fonction publique et dans le parlement national (à la Lok Sabha et au Rajya Sabha : 7%) et dans ceux des Etats (au même titre que les harijans)[988]. La constitution prévoit aussi l'existence de " *Scheduled Areas* " dont l'administration est sous la surveillance du gouverneur de l'Etat qui peut imposer (Fifth Schedule, B-5) par notification directe que tout ou partie de loi votée par le parlement de l'Union ou de l'Etat n'est pas applicable dans la zone. Enfin, une législation spécifique s'applique au Jammu & Kashmir (art. 370), aux Etat du Nord-Est ainsi qu'au Sikkim. L'accumulation de statuts institutionnels spécifiques dessine en fait clairement une Inde du nord qui est déjà singularisée par des statuts linguistique et administratifs particuliers.

2) Des Périphéries Étrangères

Conséquence logique du redécoupage administratif, un décret sanctionne en 1963

984 Christophe Jaffrelot (dir.), *L'Inde contemporaine*, Paris, Fayard, 1996, p. 204. C'est un moyen pour le Centre de faire chuter un gouvernement d'Etat qui ne lui serait pas favorable.

985 Il existe son pendant économique : l'état d'urgence financier (*financial emergency*, art. 360). Cet article n'a par contre jamais été invoqué, même dans le cas d'Etats en banqueroute, comme le J&K le fut à plusieurs reprises.

986 Selon J.A. Bernard, *op. cit.*, p. 89. Le gouvernement des Etats est constitué par un Gouverneur, disposant du pouvoir exécutif, nommé par le Président de la République (en fait le Premier Ministre), un Chief Minister et une, voire deux Assemblées. L'article 174 permet en fait de dissoudre ou de maintenir l'Assemblée législative, en théorie sur avis du Chief Minister, mais en pratique selon l'avis du Premier Ministre.

987 Soit 67 800 000 personnes au recensement de 1991, représentant 8,1% de la population.

988 Ce fut un des premiers amendements de la Constitution, voté en 1951. Le gouvernement central a créé une *Commission for Scheduled Castes and Tribes*, qui publie un rapport annuel. En fait, le principe de réservation des sièges - qui existe aussi au Pakistan -, remonte à la *réforme Morley-Minto*, soit l'*India Councils Act* de 1909.

l'abandon du hindi comme langue nationale, tandis que l'anglais devient ***" langue officielle associée "***. Le décret de 1963 est complété en 1967 par la *Official Languages (Amendment) Bill*, qui reconnaît l'anglais comme langue d'usage entre les Etats n'ayant pas adopté le Hindi. Enfin un dispositif complexe codifie depuis 1976[989] les langues servant aux communications entre le gouvernement central, les Etats et les individus. Le hindi, comme langue servant aux deux niveaux de communication, ne s'impose que dans cinq Etats et dans le district fédéral (mais il concerne toutefois 42% de la population) ; dans le Gujarat, le Maharashtra et le Penjab, il ne sert qu'aux communications entre Etat et gouvernement central, tandis que dans le reste de l'Union, l'anglais s'impose dans les relations entre gouvernement central, Etat et individus (soit 41% de la population)[990].

Cette partition linguistique de l'Inde dessine clairement ce qui est définit en Inde comme une " *hindi belt* ", ou plutôt un coeur hindi, un Hindoustan centré sur la plaine du Gange et son piedmont sud, mais qui ne s'étend pas jusqu'aux frontières orientale, septentrionale et occidentale du pays[991] et que les journalistes de Delhi n'hésitent pas à désigner à l'occasion comme le " *Heartland* "[992].

Dans ces régions de la périphérie terrestre, la " norme fédérale " consistant à redessiner les limites administratives des Etats fédérés selon des critères linguistiques n'a pas été appliquée ; ils ont été au contraire morcelés et de nouvelles entités administratives ont été au contraire créées, rapidement élevées au rang d'Etat : les Etats séparés du Pendjab, de l'Haryana et de l'Himachal Pradesh sont constitués en 1966 ; le Nagaland est créé en 1963, le Mizoram, le Manipur, le Meghalaya et le Tripura en 1972 ; l'Arunachal Pradesh est élevé au rang de Territoire de l'Union en 1975 puis à celui d'Etat de plein droit en décembre 1986[993]. La solution fut, pour le gouvernement indien, l'octroi négocié des revendications exprimées.

En 1996, on comptait 25 Etats et 7 Territoires de l'Union. La balkanisation au nord-est selon des clivages tribaux et le morcellement au nord-ouest selon d'autres clivages, religieux, ont été pour le gouvernement de Delhi la seule solution envisagée afin de maintenir la cohésion de l'Union, et surtout de conserver à tout prix des territoires considérés comme hautement stratégiques parce qu'en position de frontière face à deux ennemis déclarés, le Pakistan et la Chine. Les enjeux sont toutefois bien différents,

989 Les *Official Languages (Use for Official Purposes of the Union) Rules*, 1976.

990 Jean Racine, "L'Inde, ou comment gouverner Babel", *Hérodote*, 3° trimestre 1986, p. 21.

991 C'est certes le coeur de l'Inde, mais un coeur malade, que les Indiens nomment non sans ironie *BIMAHU*, acronyme rendant compte des Etats qui le composent, mais qui siginifie aussi *maladie* en hindi.

992 Le territoire ainsi dénommé est un peu plus vaste, puisqu'intégrant toute la plaine du Gange, depuis le Rajastan et parfois jusqu'au Mizoram; voir Arun Kumar, *Battle for the Heartland*, Delhi, Press Trust of India, 1994, 164p. Il représente 50% des sièges au Lok Sabha.

993 Amendement n°55 de la Constitution; mesure ratifiée le 20 février 1987. Pour un historique de ces modifications territoriales, voir Georges Frémont, "Le Nord-Est indien", et Jean Racine, "Punjab : géopolitique d'une crise", *Inde, l'un et le multiple*, Paris, CHEAM, 1986.

puisqu'à l'ouest (Pendjab), le danger est d'abord celui de perdre une région agricole considérée comme la plus riche de l'Inde (elle produisit en 1966 près de 60% des stocks gouvernementaux de grains pour 2% de la surface du pays). Se pose aussi le risque de perdre un territoire, mettant alors la frontière à 150 km de Delhi : c'est la situation actuelle du Pakistan, puisqu'Islamabad est à 130 km de la frontière indienne. A l'est, l'Assam produit 15% du pétrole indien (1991), mais sa topographie est celle d'une vallée large et marécageuse, mal reliée au reste de l'Inde par un corridor qui fait parfois moins de 30 km de large, entre Népal, Bhoutan et Bangladesh. Sa situation est de plus celle d'une vallée de basse altitude (moins de 100m) que dominent des chaînes de montagne qui sont pour les deux-tiers bordières de la Chine[994].

A ces considérations basées sur l'économie et la stratégie s'en ajoutent d'autres, idéologiques. La sécession possible de territoires de la périphérie est perçue à Delhi comme l'amorce d'un émiettement progressif de l'Inde - la Partition fut en fait le premier acte -, selon une " théorie des dominos ", qui aboutirait ***" à l'amenuisement de la nation et à l'affaiblissement de sa puissance "*** [995].

3) Des Périphéries Économiques

Un des référents mobilisables par les populations des périphéries est le développement économique atteint, ou son écart - réel ou perçu - au reste de la société nationale. Mais aborder la question du sous-développement et de la pauvreté dans les Himalayas pose le problème des sources, qui sont souvent parcellaires, difficilement opposables d'un Etat à l'autre. Les statisticiens indiens utilisent un Index de Développement Economique calculé annuellement par le *Statistical Office* à partir d'indicateurs statistiques variés : valeur de la production agricole, crédits bancaires à l'agriculture, nombre de travailleurs dans l'industrie pour 100 000 habitants, ...[996] Les données chiffrées ne cernent peut être pas forcément la réalité quotidienne des populations qu'elles sont censées catégoriser : des critères de sous-développement sont définissables (tels que la Banque Mondiale peut à l'heure actuelle mettre en oeuvre, ou l'ONU par exemple, par le biais de son Indicateur de Développement Humain), mais ils ne permettent pas forcément de prendre la mesure du " non développement ", qui est un trait majeur de nombre de sociétés himalayennes, où le troc demeure le système d'échanges économiques majeur[997].

Le Népal et le Bhoutan sont classés parmi les Etats les plus pauvres du monde,

994 Mais l'Assam, comme l'Arunachal Pradesh, représente un atout stratégique puisqu'il permet de menacer Beijing grâce aux missiles Agni (dans l'hypothèse d'un lancement depuis Sadiya).

995 Jean Racine, "L'Inde face aux forces centrifuges", *L'Inde grande puissance de l'Océan indien*, Paris, CHEAM, 1988, p. 20.

996 Voir *An Atlas of India*, Delhi, OUP, 1990; valeurs pour 1989.

997 "*It is GNH, gross national happiness, that counts, not GNP*!". Remarque d'un fonctionnaire bhoutanais de l'ONU citée in J.D. Ives & B. Messerli, *The Himalayan Dilemma*, London, Routledge, 1989, p. 150. Au-delà de cette boutade, il est vrai que les calculs nécessaires à l'élaboration d'un IDH sont rarement mis en oeuvre pour cerner le niveau de développement à l'échelle régionale, ou à celle du district.

respectivement 5° et 7° des Pays les Moins Avancés ; l'Inde et la Chine se placent au 25° et 27° rang selon l'indice du PNB per capita[998]. Mais ce classement, s'il révèle la fragilité de l'économie de ces pays dans un espace marqué par la " mondialisation ", est impropre à rendre compte des écarts entre régions similaires d'Etats voisins : une approche régionale est nécessaire. A l'intérieur de l'Inde, les variations régionales moyennes sont très marquées : de 1 à 10[999]; et l'opposition entre la plaine et les " collines " est nette, plus encore si on tient compte de la proximité géographique, soit d'une possible diffusion de cette richesse relative : entre Chandigarh et Simla, l'écart de niveau de développement économique est de 100 à 1, en 45 kilomètres de distance ; entre Penjab et Himachal Pradesh, l'écart est de 4 à 1 ; entre Bengale occidental et Sikkim, de 9 à 1.

[998] Selon un classement du P.N.B per capita réalisé pour 1990, soit respectivement 170$, 190$, 350$ et 370$. Au Pakistan, il atteint 380$. *The World Bank Atlas 1991*, Washington, 1991. Tenir compte des ajustements mathématiques réalisés vers 1992 par la Banque Mondiale et qui ont permis à la Chine de passer à la 3° place mondiale dans un classement par habitant en ppa (parité de pouvoir d'achat) ne serait pas d'un grand secours puisque l'ajustement n'a pas été réalisé pour les autres pays concernés ici.

[999] Pour comparaison, de 1 à 11 pour la Chine ; de 1 à 20 pour le Népal.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

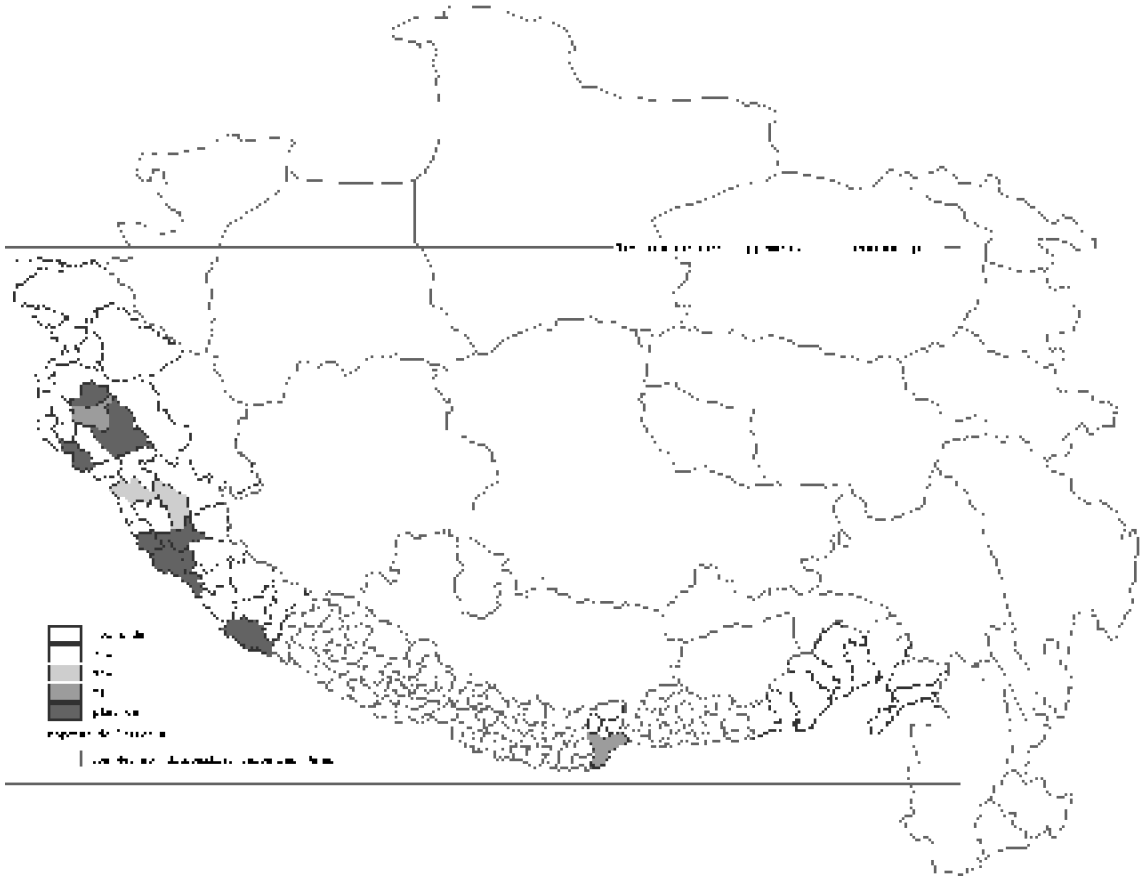

Figure 13 : Niveaux de développement socio-économique (1991).

1000

Au sein des collines, on n'observe pas de différenciation régionale franche, si ce n'est une chute des indices au fur et à mesure qu'on s'élève en altitude, au fur et à mesure qu'on s'éloigne des pôles de croissance : en Himachal Pradesh, l'indice est de 200 au Sola ; il est compris entre 100 et 150 à Simla, 50 et 75 au Kinnaur, 25 et 50 au Lahul & Spiti, y atteignant des valeurs comparables à celles du Tibet, qui est une des provinces les plus pauvres de Chine[1001].

[1000] Sources : *Centre for Monitoring Indian Economy*, 1994. Nous n'avons pu trouver de données comparables pour le Népal et pour le Bhoutan, mais dans les deux cas on devrait observer des différentiels de développement sud-nord comparables à ceux qu'on peut observer en Himachal Pradesh.

[1001] " *On peut aussi constater que quatre des provinces qui sont très en-dessous du niveau de vie ont d'importantes minorités nationales (Tibet, Yunnan, Gansu et Qinghai*) ", *Courrier des pays de l'Est*, La Documentation Française, n°371 juillet-août 1992, p. 46.

Toutefois, certaines poches de richesse relative apparaissent, qui coïncident avec les régions les plus densément peuplées, soit les alvéoles intramontagnardes observées plus haut. Elles sont aussi significatives de dynamiques économiques reposant sur des facteurs exogènes comme le tourisme qui, sans toujours créer les conditions d'un véritable développement, permet par les recettes et les emplois qu'il génère de réduire statistiquement les disparités inter-régionales[1002].

Dans une moindre mesure, des ratios comparables à ceux observables au Tibet sont observables sur le versant indo-tibétain, mais la dialectique ethnie fondatrice du système politique englobant/ethnie autochtone n'y acquiert pas la même acuité, sans doute parce que le mélange ethnique y est plus ancien. Il s'y exprime différemment : les critères dominant/dominé, que ce soit sur un mode politique ou économique, ne sont plus opérants, si ce n'est dans certaines régions où le pouvoir politique, ou les échelles économiques, est contemporain, s'appuyant sur une différenciation ethno-religieuse : Cachemire et, dans une moindre mesure, territoires au nord du Pakistan et au sud du Bhoutan.

ii-Les Périphéries Entre Ouverture Et Protection

L'unité de l'Inde repose implicitement sur l'unité administrative du pays, dont elle ne disposait pas en 1947, de par la structure même du Raj britannique[1003]. Alors que dans les plaines et le plateau du Deccan les structures administratives sont mises en place dans les années qui suivirent l'indépendance, dans les collines l'opération prit près de 30 ans. Est-ce à dire que cette portion du dispositif frontalier britannique - le seul dont l'Inde ait hérité dans ses frontières actuelles - ait paru si acceptable que les Indiens se montrèrent réticents à le démanteler? Ne doit-on pas plutôt envisager que les conditions du milieu et la situation économique du pays aient incité le gouvernement à différer une intégration qui revêtait à ses yeux une priorité moindre qu'ailleurs en Inde?

1) Marches Internes, Externes : Une Normalisation Administrative

a) De La frontier Aux Etats Dans Le Nord-Est

Les districts frontaliers, qui avaient été classés comme " *excluded and partially excluded areas* " dans les *India Acts* de 1919 et 1935 furent entre 1947 et 1950 confirmés dans leur statut spécial : la Constituante accorda un statut spécial au *Spiti* et au *North-East-Frontier-Tract* par l'article 244 et les annexes V et VI; tandis qu'un comité spécial sous la direction du Major-General Himmatsinghji fut créé le 1er décembre 1950 pour étudier les problèmes de défense de la frontière himalayenne.

Priorité affichée par Nehru, tenant compte de ce qui était en Inde perçu comme le

[1002] Voir le cas du Ladakh (chapitre 8), qui connaît un développement économique, en partie confisqué par les autorités du J&K et les tour-operators de la vallée du Kashmir.

[1003] Qui comptait plus de 500 principautés plus ou moins lies à la couronne britannique.

point faible de la frontière du nord[1004], le remodelage du Nord-est est entrepris peu après l'indépendance : le Sadiya Frontier Tract est partagé en 1948 en Mishmi Hills Agency et Abor Hills Agency ; le Balipara Frontier Tract en Subansiri et Se la sub-agencies, chacune étant placée sous le contrôle d'un Assistant Political Officer. Par le *Administration Extension Scheme* introduit en 1947, la North-East Frontier Agency (NEFA) est constituée en 1954 et divisée en six *Frontier Divisions* : Tuensang (qui fut en 1957 détachée de la NEFA pour créer une vaste unité - la Naga Hills et Tuensang Area - et constitua plus tard le Nagaland), Tirap, Lohit, Siang, Subansiri et Kameng, selon les noms des principaux cours d'eau traversant les unités. Un encadrement spécifique - le *Indian Frontier Administrative Service* (IFAS) - fut créé en 1953 pour administrer la région.

Constitutionnellement, la NEFA faisait partie de l'Assam, mais avait été placée dans une catégorie spéciale qui autorisait le Ministère de l'intérieur (Ministère des relations extérieures jusqu'en 1965) à l'administrer par l'intermédiaire du Gouverneur de l'Assam qui agissait comme le représentant du Président de l'Inde. Un conseiller du Gouverneur (*Advisor to the Governor*) dirige l'administration de la NEFA avec l'aide d'un Secrétariat basé à Shillong, qui comprend des conseillers pour les finances, les affaires tribales et légales. Le Deputy Commissioner (en fait Political Agent jusqu'en 1965) en charge d'un Frontier district est investi des pouvoirs d'un magistrat de district et représente aussi l'autorité suprême de son district pour analyser et appliquer les projets de développement des différents départements et les coordonner.

L'administration essaye le plus possible de travailler en coopération avec les conseils tribaux pour les questions qui relèvent de la gestion administrative et du développement économique, oeuvrant en théorie avec et non pas contre les institutions politiques et sociales traditionnelles. En ce sens elle encourage le développement de ces structures tribales comme les conseils tribaux qui, en plus de leur action comme corps de gouvernement locaux autonomes, ont une fonction judiciaire, sauf pour les cas de criminalité qui demeurent la prérogative du Magistrat de District et du Magistrat de Sous-division. Ils travaillent dans le cadre général établi par la *Assam Frontier Regulation* de 1965, soit l'introduction d'une structure administrative " three-tier " aux niveaux des villages, des cercles et des districts[1005]. Ce n'est plus une aire tribale de l'Etat de l'Assam à partir de 1975 : le Conseil d'Agence, qui avait été l'exécuteur du système du Panchayati Raj sur le territoire est remplacé par un Conseil de Pradesh en 1972, qui fut ensuite transformé en Assemblée Législative provisoire en 1975. L'amendement 37 (1975) de la Constitution sanctionna la naissance de l'Arunachal Pradesh comme Territoire de l'Union[1006]; un Conseil des Ministres fut établit le 15/8/1975 et l'Administrateur du Territoire de l'Union fut renommé Lieutenant Gouverneur. La 1° élection de l'assemblée législative (30 membres) se tint en 1978, constituant un repère dans l'évolution politique du territoire.

[1004] Voir supra chapitre six, paragraphe II, 1, a.

[1005] Panchayats raj. En 1965, le Comité pour les Réformes Administratives dans la NEFA, placé par le gouvernement sous la présidence de Daying Ering, du district de Siang, membre du parlement nommé représentant la NEFA, recommanda la mise en place de cette forme de gouvernement faisant appel aux traditions tribales, sans introduction de pratiques externes, non-indigènes.

[1006] Donc sous le contrôle étroit du gouvernement central.

L'amendement 55 (1986) de la Constitution en fit un Etat de plein droit.

L'Etat d'Arunachal Pradesh s'inscrit dans l'environnement spécifique du Nord-Est indien, pour lequel le gouvernement de l'Union a établi le *North East Council*, par un décret parlementaire en 1971, avec un objectif de développement global des sept Etats de la région[1007]. Si pour l'heure le morcellement du nord-est paraît achevé, c'est au niveau administratif inférieur que s'exprime une nouvelle dynamique, qui tend à multiplier en Assam et dans les Etats du sud les zones à statut spécifique (*autonomous hill council*) sur la base de critères ethniques, en Arunachal Pradesh, la faible politisation des référents ethniques (ainsi que, ou en raison d'une pression migratoire qui affecte surtout les zones des pieds des collines, de colonisation récente) a surtout suscité la création de nouveaux districts, qui de 5 sont passés à 9 en 1979, puis quelques années plus tard à 12. Le découpage actuel tend à morceler le territoire de l'Etat selon des critères ethniques, donnant ainsi naissance à un district de Tawang, reconnaissant la spécificité bouddhiste et bhotia de son peuplement.

b) Himachal Pradesh-Uttarkhand : Des Secteurs Normalisés

Hors du Nord-Est, les Etats ou portions d'Etat s'étendant sur une partie de l'Himalaya ne sont pas intégrés dans un dispositif spécifique institutionnalisé, mais ont aussi fait l'objet d'un processus de normalisation de leur statut administratif.

L'Etat de l'Himachal Pradesh est une entité administrative de création récente, puisque le " pays des monts et des neiges " est né le 15 avril 1948 par la fusion de 21 Etats princiers du Penjab des Collines et de leur 9 tributaires, jusque là enclavés au sein de l'Etat du Penjab, au même titre que les Patiala & East Punjab States Union (PEPSU). Le lent travail politique de l'Akali Dal, au travers du slogan récurrent du *Punjabi Suba*, soit un Penjab remodelé selon une base linguistique, aboutit après la mort de Nehru (1964) et la guerre indo-pakistanaise de 1965 à une redéfinition géographique du Penjab, et par là de l'Himachal Pradesh le 1er novembre 1966 par le biais du Punjab Reconstruction Act, qui disposait depuis le 14° amendement de 1962 d'une assemblée législative.

La partition administrative de cette entité composite sanctionna la naissance d'un Etat sikh - le Penjab -, et d'un Etat hindou - l'Haryana - plus que celle d'un Himachal Pradesh qui aurait été créé " à cause de la nécessité de préserver l'identité culturelle particulière de ses habitants "[1008]. L'imbroglio territorial-administratif qui régnait jusque là est désormais remplacé par un Etat de plaines, le Penjab, et un Etat montagneux, l'Himachal Pradesh, de part et d'autre d'une limite qui court au pied de la chaîne des Siwalik, le long de la Beas et de la Soan (affluents de la Sutlej). En 1971, l'Himachal Pradesh devint officiellement Etat de l'Union, après être passée par une phase transitoire d'administration

[1007] Au début le Ministre de l'intérieur de l'Union était président du Conseil; il est aujourd'hui remplacé par le Gouverneur de l'Assam; les quartiers du Conseil sont à Shillong. Le Conseil est une organisation de conseils qui est en charge des infrastructures de transport (électricité, transports, éducation professionnelle) et dispose de compétences de plus en plus grandes, pouvant ainsi valider des projets jusqu'à trois crore roupies.

[1008] " *because of the need to preserve the distinctive cultural entity of its people* '", M.B. Lal, " transition to Statehood without agitation or violence ", *The Statesman*, 20/8/1970.

directe par le gouvernement central, déléguant ses pouvoirs à un lieutenant gouverneur (équivalant à un *chief commissioner*).

L'Himachal Pradesh peut apparaître comme un Etat calme, puisque sans plus de troubles que dans le reste de l'Inde. Toutefois, s'il ne s'y exprime pas de conflits ouverts ou latents, l'Etat n'en demeure pas moins occuper une position stratégique : c'est une région frontière avec la Chine, que le conflit de 1962 a privé de différents territoires; depuis que les troubles de la vallée de Srinagar se sont transformés en affrontements ouverts, l'Etat de Jammu & Kashmir constitue un second voisinage conflictuel[1009]; il en est de même du Penjab où, depuis 1984, l'activisme politique et terroriste Sikh fragilise l'appartenance de l'Etat à l'Union indienne. Bordé à l'est par un Etat à majorité musulmane et au sud par un Etat dont une frange de la population est ouvertement sécessionniste, l'Himachal Pradesh est le lieu d'une colonisation hindoue, d'une sur-appropriation par l'Inde d'autant plus forte que les populations en position de frontière ne partagent pas les mêmes valeurs sociales et culturelles que dans le reste du pays. Pourtant, la colonisation des hautes terres qui y est amorcée n'a pas jusqu'à présent provoqué de troubles. En fait, les populations des districts du Lahul et du Spiti bénéficient indirectement des programmes de développement du gouvernement central comme du PNUD, plus en raison de leur appartenance à l'Etat d'Himachal Pradesh, qu'à une volonté du gouvernement indien et même à celle du PNUD de mettre en valeur ces pays bhotia[1010].

La zone montagneuse de l'Uttar Pradesh, connue sous le nom d'*Uttarkhand* dans la littérature traditionnelle, offre une configuration politique différente : la zone septentrionale de l'ancienne division administrative du Kumaon fut la première possession britannique et la seule voie en direction du Tibet. Elle reçut un statut spécial de *non-regulation province*, bien que faisant officiellement partie des *North Western Provinces* (NWP). Après la défaite népalaise, le Garhwal fut séparé du Kumaon et passa sous le contrôle d'un Assistant Commissioner en 1839 tandis que le Kumaon cessait d'être une non-regulation province en 1891, quand il devint une division des NWP, renommées *United Provinces of Agra et Oudh* en 1901, qui formèrent l'Uttar Pradesh en 1947. La structure administrative actuelle ne fut mise en place qu'en 1960.

Les huit districts qui constituent cette excroissance montagneuse de l'Etat le plus peuplé de l'Inde (plus de 150 millions d'habitants) représentent 17% du territoire de l'Uttar Pradesh, mais seulement 4.2% de sa population. C'est la région la plus défavorisée de l'Etat, qui a été largement négligée par ses gouvernements successifs. Outre un déficit sensible en infrastructures, notamment de transport[1011], l'Uttarkhand est sous-industrialisé et l'agriculture demeure très traditionnelle, caractérisée par une majorité de petites

1009 Même si la guérilla " afghane " n'a pas encore pénétré en Himachal Pradesh.

1010 Lors d'un entretien à Delhi en août 1994 Tevi Abrams (directeur régional du PNUD pour l'Inde et le Bhoutan) soulignait que la pression gouvernementale avait été très forte pour que l'Etat soit retenu par le PNUD, afin surtout de fidéliser l'électorat hindou des collines, des cultivateurs de pommes.

1011 Six des districts ont des indices d'équipement en infrastructures compris entre 25 et 50 (moyenne de l'Inde : 100).

exploitations, même dans les duns. Le peu d'intérêt porté à ces districts de montagne, dont les populations disposent d'une spécificité ethno-culturelle très marquée[1012], est directement responsable de l'émergence d'une revendication politique : la création d'un nouvel Etat indien, l'Uttarkhand, qui serait constitué des huit districts montagneux de l'Uttar Pradesh. La revendication récurrente depuis les années 1950 d'un Etat séparé a obtenu en 1991 le soutient du gouvernement BJP de l'Uttar Pradesh, qui fit passer à l'Assemblée une résolution demandant la création d'un Etat des collines qui s'appellerait *Uttaranchal* [1013]. Lors de la législature suivante, la même résolution fut votée, et ne rencontra pas d'opposition, si ce n'est celle du Parti du Congrès et du PCI (parti communiste de l'Inde, tendance marxiste) pour lesquels la création d'un nouvel Etat selon des bases ethniques risquait de constituer un dangereux précédent[1014]. La résolution ne fut pas appliquée et aucun homme politique issu de la région n'obtint même de poste dans les gouvernements successifs de l'Etat. Réactivée à la suite d'affrontements entre étudiants de l'*Uttarkhand Students Joint Action Committee* (USJAC) et forces de l'ordre au début de l'automne 1994[1015] relança un débat qui devait aboutir à la création de l'Uttarkhand à l'été 1996, après la promesse faite par le premier ministre Deve Gowda au début de juillet. Le premier ministre a " enterré " le projet quelques semaines plus tard, mais une certaine autonomie a été accordée aux huit districts par Motilal Vora, gouverneur de l'Etat, entre 1995 et 1996 : la région a été déclarée *Bacward Area* [1016], tandis qu'un Chief Secretary est nommé, en charge des districts, siégeant en alternance à Dehra Dun et Nainital. Toutefois ces décisions ne sauraient contenter une population qui parait attachée à la création d'un Etat de plein droit et rejette tout autre statut intermédiaire comme celui d'*autonomous hill council,* tel qu'il a été octroyé à la région de Darjeeling ou plus récemment à celle de Leh.

2) Désenclavement Et Ouverture Tempérée

a) Facteurs Exogènes D'intégration

1012 Les populations de l'Uttarkhand sont linguistiquement plus proches du népali que du hndi. Elles disposent aussi d'un meilleur niveau scolaire que dans le reste de l'Etat : à l'exception des districts d'Uttarkashi et d e Tehri Garwhal, les districts de l'Uttarkhand sont ceux qui présentent les plus forts taux d'alphabétisation, tant masculins que féminins de l'Etat (exception faite de ceux de Ranpur Naga et de Lucknow).

1013 Lors de ces élections, le BJP obtint la totalité des sièges dans la région.

1014 Les deux partis ayant la charge d'Etats où des revendications identiques existent : l'Assam et le Bengale Occidental; voir chapitre suivant.

1015 Le gouvernement de l'Uttar Pradesh voulut imposer à l'ensemble de l'Etat un quota de 27% de sièges réservés aux OBC (*Other Backward Casts*) alors qu'elles ne représentent que 2% de la population de l'Uttarkhand.

1016 La mesure, laissée à l'autorité du gouvernement, permet de réserver un certain nombre de places aux étudiants concernés à l'entrée des établissements d'enseignement supérieur, ainsi qu'à privilégier une filière locale de recrutement dans la fonction sanitaire et publique.

Les routes en Himalaya représentaient pour les Britanniques un caractère stratégique que rappela McMahon à la fin de la Conférence de Simla : ***" parce que les routes répondent au besoin immédiat d'ouvrir la région à notre influence et commerce, parce qu'elles facilitent notre administration et nous donne accès à la frontière"*** [1017].

Malgré cette volonté affichée, les axes de transits furent privilégiés au détriment des axes de desserte, sauf en direction de quelques stations d'altitude comme Darjeeling, Simla, McLeod Ganj ou Srinagar[1018]. Le bilan à l'indépendance est médiocre; c'est celui d'un déficit d'axes modernes de pénétration du massif qui ne compte environ que 168 km de routes motorisables[1019]. La fermeture de la frontière sino-indienne (les dernières caravanes partirent de Leh en 1959) contribua alors paradoxalement au développement d'un réseau routier autour des Himalayas : la construction de routes a en premier lieu répondu au besoin stratégique de rapprocher les armées des frontières, au Tibet certes, pour la quasi totalité du réseau, mais aussi au sud des plus hautes crêtes. Les régions himalayennes de l'Inde comptent désormais 6000 km de routes motorisables (1992)[1020], constituant un réseau qui est relativement dense dans les collines, mais demeure très embryonnaire plus en altitude, à tel point que de nombreux villages du Ladakh sont à plusieurs jours de marche de la route la plus proche[1021].

Développement des réseaux routiers en Himalaya[1022]

[1017] : " *for roads serve the immediate purpose of opening the country to our influence and trade, of facilitating our administration and of giving access to the frontier* ", *McMahon's Final Memorandum on Tibetan Conference,* 8 July, 1914*, IOR, L/P & S/10/857;* enclosure 5.

[1018] Dans le nord-est, seul l'axe Sadiya-Rima, en construction à l'époque de l'accord de Simla, fut poursuivi; les autres axes ne prénétrèrent guère dans les collines.

[1019] Bhabani Sen Gupta, " India's Borders : Problems of National Security ", *India's Borders : Ecology and Security Perspectives*, New Delhi, Scholar Publishing Forum, p. 48.

[1020] Alors que la moyenne nationale est de 620 m de routes par km^2, elle n'est en Himalaya que de 14 m/km^2.

[1021] L'Inde a lancé un programme de construction de routes (*Minimum Need Programme*), mais la priorité affichée est de relier tous les villages qui ont une population d'au moins 1500 personnes.

[1022] Chiffres 1992, sauf Bhoutan : 1993. Les valeurs données pour l'Uttarkhand sont une estimation personnelle, réalisée à partir de la carte de l'Etat.

Etat	région	superficie (km^2)	réseau (kms)	dont revêtu(%)	m/km^2
Inde	J & K	222 236	14 429	58	65
	Himachal Pradesh	55 500	24 830	28	440
	Uttarkhand	51 100	18 000	n. d.	350
Népal	Népal	142 124	7 615	40	53
Inde	Sikkim	10 300	1 915	96	180
Bhoutan	Bhoutan	46 500	2 336	n. d.	50
Inde	Arunachal	83 700	7 520	33	90

Les fortes densités routières en Himachal Pradesh, en Uttarkhand et au Sikkim s'expliquent par l'habitat rural très dispersé du pied des collines et des duars, ou sur les pentes nord de la chaîne de Darjeeling; a contrario, le faible développement du réseau routier au J & K s'explique par le faible développement de cet étage dans l'Etat, et la concentration de la population dans l'alvéole de Srinagar. Plus haut, on ne trouve plus guère que des pistes, à quelques exception près comme les *National Highway* 1a au Cachemire, qui permet de relier Leh, 21 et 22 en Himachal jusqu'à Manali et Rampur, l'Arniko Highway au Népal, jusqu'à la frontière chinoise.

Ce déficit d'axes de pénétration est sans doute autant lié à la faiblesse des revenus mobilisés par les Etats indiens concernés, qu'à leur caractère stratégique[1023]. S'y ajoute aussi une pratique, initiée par le gouvernement central, pour des raisons politiques : pressé par la nécessité de rapprocher les troupes des frontières, il créa en mai 1960 la *Border Roads Organisation* (BRO), qui fut chargée de construire et d'entretenir des routes dans la périphérie himalayenne. Après avoir construit plus de 24 000 km de routes en milieu difficile en 32 ans, la BRO a su diversifier son savoir-faire en construisant des terrains d'aviation, des ponts permanents, ou même des écoles[1024]. Mais son expérience fait désormais d'elle le seul organisme capable d'intervenir dans le domaine, auquel les agences d'Etat font appel pour construire de nouveaux axes.

A l'insuffisance des infrastructures s'ajoute le problème de la desserte : les chefs-lieux des taluks de Khalsi, Deskit et Nyoma sont reliés à Leh par une liaison hebdomadaire dans les meilleurs conditions; la Nubra n'est accessible que deux mois et demi par an et la région du Kardong la n'a pas de service de bus de la fin octobre à la mi-juin.

b) La Inner Line Et Le Tourisme

Si les axes routiers assurent une desserte - ponctuelle - du massif, la préservation des

[1023] Ainsi qu'au coût exorbitant de la construction de routes en montagne : le tiers du budget des trois premiers plans quinquennaux fut, en Himachal Pradesh, affecté à la construction d'un réseau routier afin de relier les chef-lieux de districts entre eux, soit un total de 3700 km de routes, pour les _ non revêtues.

[1024] La BRO a la charge de construire un terminal aérien à Paro (Bhoutan), d'un coût de 14 crores roupies, qui devrait entrer en service à la fin de 1997.

formes anciennes de gestion militaire du territoire, mises en place par les Britanniques pour limiter les interférences possibles entre gens de la plaine et gens des collines : les *excluded and partly excluded areas*, (Indian Act de 1919) devenues par la suite *restricted and protected areas*; limitent le désenclavement. La *Inner line*, qui constituait de fait la frontière administrative du British Raj, circonscrit toujours un espace en périphérie de l'Inde dont l'accès est soumis à autorisation spéciale, pour les touristes étrangers, comme pour les indiens qui ne peuvent justifier de résidence ou d'activité dans la zone concernée[1025].

Conséquence de l'accord de 1990 portant sur la reconnaissance de la ligne de contrôle effectif comme limite administrative des Etats indiens et chinois, les mesures d'exception qui affectaient les territoires se sont assouplies : ce n'est plus seulement le ministère de l'intérieur qui peut délivrer un " *inner line permit* ", mais aussi ses représentants régionaux les *Residence Commissioners* ou les *Districts Magistrats* [1026]. Cette délégation des pouvoirs indique clairement que les territoires concernés ont en partie perdu leur caractère " sensible " : si la frontière sino-indienne demeure toujours inaccessible sans permis, la profondeur des zones interdites s'est réduite[1027].

[1025] Les *restricted and protected areas* sont établies pour des raisons stratégiques, mais aussi politiques et écologiques : si le Pendjab y était inclu en 1986 pour des raisons évidentes, les îles Andaman & Nicobar le sont pour préserver intact un milieu spécifique.

[1026] On peut noter que cet assouplissement des procédures administratives n'a pas encore son équivalent au Pakistan et y est considéré comme un frein au développement touristique des zones de montagne : le permis ne s'obtient (1995) qu'à Islamabad et requiert une semaine d'attente environ; un second séjour de " debriefing " à Islamabad est requis, à la fin du séjour.

[1027] A titre de comparaison, nous avons retenu 1989 comme année de référence, parce qu'elle fut l'année d'expérimentation d'un certain nombre de " contacts " avec la ligne, plus q'une date représentative d'un dispositif dont la géographie change d'une année sur l'autre. L'extension des zones interdites en 1989 reste représentative du dispositif tel qu'il a existé pendant une dizaine d'années.

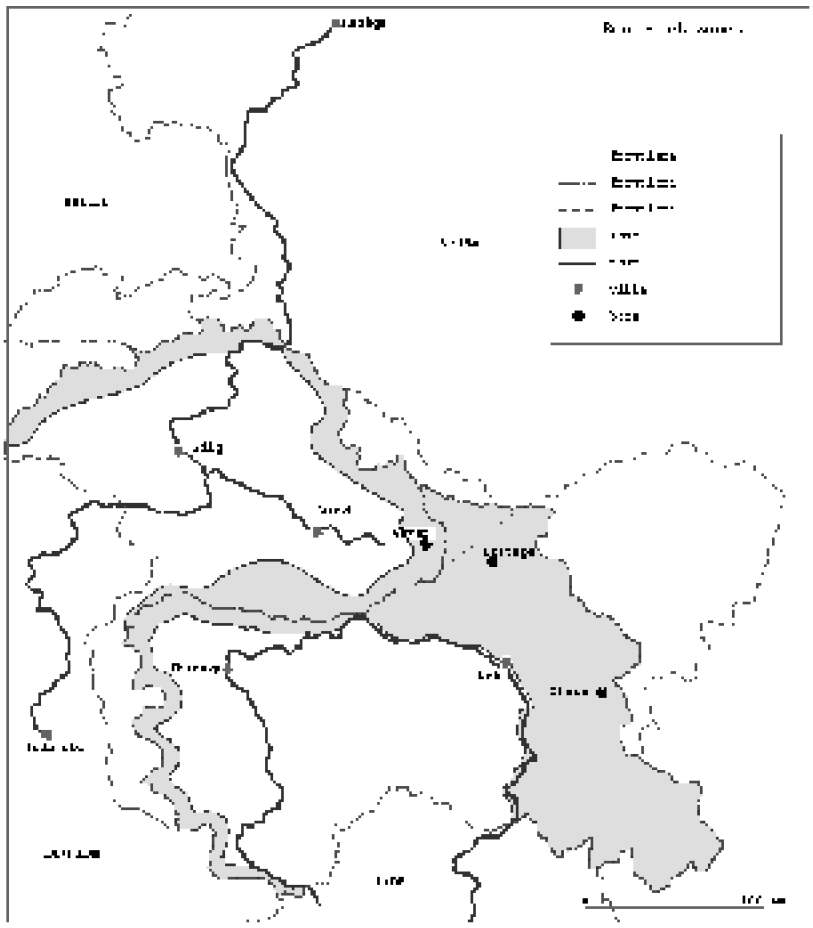

Figure 44 : Routes et zones interdites.

1028

La réduction en superficie des zones interdites rend compte de la décrispation intervenue dans les relations sino-indiennes à la frontière, ou de sa perception comme telle par les autorités indiennes. Elle est aussi liée à une reconnaissance du tourisme comme moteur de développement des périphéries montagneuses :

.

La disparition de la plupart des zones interdites en Uttar Pradesh est la confirmation d'une situation calme dans le secteur central, la poursuite d'une logique de normalisation à la frontière qui fut amorcée par l'ouverture du Lipulekh la au passage de pèlerins[1029];

.

1028 Sources : enquête de terrain, offices nationaux du tourisme.

La réduction au J&K comme en Himachal Pradesh des zones interdites (seuls sont maintenus interdits les sous-districts à proximité immédiate de la frontière) est un signe identique. Mais il se complète ici du besoin de préserver le capital touristique que constitue le Ladakh en particulier, et les zones bhotia en général : la première mesure d'assouplissement concernant l'accès aux territoires montagneux fut l'ouverture à l'été 1989 de la route Manali-Leh, comme accès alternatif au Ladakh dès lors que l'itinéraire principal - par Srinagar - devenait dangereux, ou même impossible. Elle s'est complétée en 1993 par l'ouverture de la Nubra et d'une portion du Rupshu, puis du Spiti;

.

par contre, peu de modifications sont intervenues à l'est du Népal, hormis l'ouverture de la région de Darjeeling[1030] : le Sikkim demeure d'accès restreint et l'Arunachal Pradesh d'accès interdit.

Le gouvernement du Népal a introduit un concept similaire à celui des *restricted areas* même si les autorités affirment qu'il n'y a plus officiellement de zones interdites au Népal[1031] : Walunchung Gola, Rolwaling et la route menant par le Nangpa La au Khumbu; par contre le Mustang est ouvert et les " trek " en direction du Tibet sont autorisés depuis mai 1993[1032]. Toutefois ces zones ne sont interdites qu'aux seuls étrangers[1033], comme au Bhoutan, qui demeure encore largement fermé : il n'a ouvert ses frontière au tourisme que depuis peu et n'accepte qu'un tourisme de groupes, d'ailleurs limités en nombre[1034]. En fait, pour ces deux pays, comme pour le Tibet, il faudrait plutôt parler de régions ou d'itinéraires non-interdits et contrôlés à intervalles réguliers par un personnel policier.

c) Le Tourisme

Si on observe une tendance récente à la réduction des " enclaves militaires ", les gouvernements conservent par contre d'autres modes de gestion des territoires par les flux touristiques, selon leurs pratiques administratives ou économiques, qu'ils justifient non plus seulement pour des raisons de sécurité militaire, mais aussi comme moyen de préserver la culture et l'intégrité des communautés d'altitude[1035], ou la qualité de certains milieux écologiques[1036]. A une différenciation spatiale implicite des régions concernées selon leur degré d'équipement routier ou hôtelier, s'ajoute une différenciation spatiale

1029 En 1995, quelque 400 pèlerins en ont bénéficié, qui ont déboursé 6000 Rs pour atteindre la frontière, et 500$ pour le pèlerinage proprement dit (logistique prise en charge par lle Kumaon Mandal Vikas Nigam et le gouvernement chinois)!

1030 En raison de l'apaisement des tensions après l'octroi d'un statut de Hill Council aux gurkhas de la région.

1031 En 1995, l'Immigration Office du Népal publia une affirmation sybilline : "*trekkers are not allowed to trek in the notified areas previously known as restricted*"!

1032 Pour le Népal, se reporter à la carte pp. 52-53 de I. Sacareau, *Porteurs de l'Himalaya*, Paris, Belo, 1997.

1033 Toutefois le tourisme national n'a pas encore atteint le développement qu'il connait en Inde et les déplacements pour des raisons autres que professionnelles ou religieuses sont encore limités.

1034 En 1993 chaque visiteur devait depenser obligatoirement l'équivalent de 400$ par jour.

explicite, par la mise en place de critères sélectifs d'accès aux zones frontalières, par l'octroi de " *trekking permits* ", dont le coût dépend de la destination. Gratuit en Inde, il dépend au Népal de la destination : de 70 US$ par jour (pour 10 jours minimum) pour le Mustang à 90 US$ par semaine pour Humla et Manaslu, avec parfois l'obligation de louer les services d'un " *environmental officer* "[1037]. Les restrictions, contraintes et tarifs sont plus élevés dès lors qu'il s'agit d'alpinisme: à titre d'exemple, l'ascension de l'Everest par le col sud coûte 70 000 US$ pour une expédition de 7 personnes; celle du K2 9000 US$, celle du Nun Kun 2815 US$[1038].

Les régions himalayennes sont devenues depuis une vingtaine d'années des destinations touristiques privilégiées pour les occidentaux, mais aussi - et en nombre croissant - les Indiens[1039]. Le tourisme s'affirme comme un des modes de l'intégration accélérée des populations et des territoires de la périphérie montagneuse : au Ladakh[1040], mais aussi depuis peu au Tibet, l'impulsion donnée au tourisme laisse à penser que les gouvernements centraux désirent utiliser ce dernier comme instrument d'acculturation.

année	indiens	étrangers	Indiens s/total	total
1974	25	500	4,7	525
1985	6 600	12 255	34,9	18 911
1986	3 586	12 825	21,8	16 411
1987	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.
1988	8 608	16 256	34,6	24 864
1989	6 669	16 079	29,3	22 748
1990	396	6 342	5,8	6 738

Au Ladakh, la fréquentation touristique est croissante depuis 1974 (date de l'ouverture de la région au tourisme), même si elle connaît depuis plusieurs années un fort

1035 Explicite au Bhoutan : "*pour ne pas porter atteinte à une société traditionnelle*" (*Le Monde*, 16/8/1984); elle l'est moins au Népal, où le gouvernement laisse aussi agir les organisations non gouvernementales, comme l'Annapurna Conservation Area Project (ACAP) qui, depuis 1984, tente de mener des actions de développement touristique intégré dans les villages tout en cherchant à préserver un milieu fragile qui est la principale destination de trek des touristes occidentaux.

1036 Ainsi la *Nepal Nature Conservation Society* fait régulièrement pression sur le gouvernement népalais pour réduire le nombre de zones ouvertes au tourisme.

1037 Soit un policier népalais qu'il faut en outre équiper et nourrir. Les montants correspondent seulement à l'autorisation d'ascencion et ne comprennent pas les assurances obligatoires - très élevées en raison des coûts de sauvetage dans ces régions - .

1038 Voir le guide des ascencions lointaines, édité par l'Union Internationale des Associations d'Alpinistes (UIAA).

1039 Six *Mountaineering Institutes* ont même été créés, au Mt Abu, à Gulmarg, Manali, Uttarkashi, Gangtok et Darjeeling (le plus ancien, fondé en 1954) pour les initier à l'alpinisme, tandis qu'on recense un peu plus de 200 clubs d'alpinisme à travers le pays.

1040 Voir paragraphe suivant.

tassement en raison de la situation insurrectionnelle qui règne au Cachemire. Les touristes étrangers représentent 80% du nombre total de visiteurs, mais leur part n'a cessé de décroître au profit des indiens qui véhiculent une image de la modernité plus accessible aux bourses des ladakhis.

Mais quelle que soit le modèle retenu par les populations d'altitude, la fréquentation touristique remet implicitement en cause les pratiques locales, tant sociales que religieuses : le touriste apparaît, non pas comme le moteur de l'acculturation de cette société (rôle que paraissent tenir l'armée et l'administration), mais le catalyseur de ce changement[1041].

iii-A L'angle Nord-Ouest De L'inde

L'angle nord-ouest de l'Inde, qui est dans la terminologie officielle désigné comme le Nord, présente, au sein des territoires himalayens de l'Inde, l'originalité d'être inséré dans deux interactions conflictuelles : au nord et à l'est face à la Chine, à l'ouest face au Pakistan. Mais les deux théâtres ne présentent pas la même gravité, même s'ils ont des conséquences identiques pour le territoire indien concerné, le Ladakh[1042] : avec la Chine le conflit est " dormant " même si la tension subsiste, tandis qu'avec le Pakistan, outre une LCE toujours sous tension[1043], se déroule au nord un véritable affrontement entre troupes des deux pays, le long de la chaîne du Saltoro.

1) Mutations Au Ladakh

a) De Part Et D'autre De La Lce : Le Cachemire [1044]

Le territoire de l'Aksai Chin, contesté entre l'Inde et la Chine, est administrativement rattaché au Ladakh, lui-même région de l'Etat de Jammu & Kashmir (J&K) : à l'ouest de la chaîne, l'interaction sino-indienne se complique par le voisinage du Pakistan, d'un Etat en

[1041] Ainsi, certaines fêtes religieuses qui se déroulaient en plein hiver, parce que le travail agricole était achevé, sont désormais organisées en plein été, pour offrir des spectacles attractifs aux toursites. Sur les mutations à l'oeuvre, voir Prem Singh Jina " Impact of Tourism on Ladakhi Society and Culture ", K.Warido (éd.), *Society and Culture in the Himalayas*, Delhi, Har-Anand Pub., 1995, pp. 232-247.

[1042] C'est bien l'Etat entier du J&K qui est concerné par l'interaction indo-pakistanaise, mais traiter en détail de ce territoire aurait dépassé largement le cadre du présent travail, puisqu'il impliquait une analyse fine de l'antagonisme indo-pakistanais, comme des situation sociales, politiques et économiques observables de part et d'autre de la ligne de contrôle effectif.

[1043] Les autorités indiennes enregistrent une moyenne de 2200 échanges de tirs par an, à tel point qu'un journaliste du *Hindu* comparait son observation nocturne de la LCE aux images de Bagdad retransmises par CNN lors de la " guerre du golfe ".

[1044] précisons Que Le Terme De Cachemire A Un Double Sens : C'est D'un Point De Vue Historique L'ensemble Des Terres Du Royaume Du Cachemire, Mais Il S'applique Géographiquement À La Seule Vallée De Srinagar, Occupée En Son Centre Par Le Lac Dal.

tension ouverte avec l'Inde, précisément pour la possession de ces territoires qui sont partagés entre les deux pays depuis le conflit de 1947-1949. La Ligne de Contrôle Effectif a aboutit à la partition de facto de l'Etat du Cachemire en deux entités territoriales bénéficiant, au sein de leur Etat-hôte, d'une relative autonomie constitutionnelle : L'Azad Kashmir et le Jammu & Kashmir.

.

AU sens stricte du terme, l'Azad Kashmir n'englobe pas la totalité de la portion sous contrôle pakistanais du royaume de Cachemire. Le découpage actuel rend compte de la situation qui prévalu au sortir du conflit et qui est toujours conservée aujourd'hui :

–
au nord et à l'ouest les agences de Gilgit et du Baltistan forment les *Federal Administrated Tribal Areas* (FATA), administrées directement au niveau fédéral[1045]. Ils ne furent pas " libérés " en 1947, mais les autorités locales mutinées se rallièrent spontanément au Pakistan, entraînant l'abolition des micro-Etats de Hunza, Nagar, Punial, Yasin, Ishkoman et Gopi et leur transformation en subdivisions du district de Gilgit[1046];

–
Au sud-est, le territoire du Cachemire qui demeura aux mains des " libérateurs " à l'issue des combats, et qui regroupe une partie des districts de Muzzafarabad, Poonch et Mirpur, est devenu *l'Azad Kashmir* (AK). Il dispose en théorie de son propre gouvernement, mais demeure sous le contrôle politique et la protection militaire du Pakistan[1047].

.

La partie la plus riche de l'ancien royaume du Cachemire possède au sein de l'Union Indienne un statut particulier : le *Jammu & Kashmir* conserve une certaine autonomie administrative et politique que lui assure l'article 370 de la Constitution[1048]."/>gislation"/>"/>gislation"/> Etat d'exception pour sa législation, le J&K l'est aussi pour sa géographie : c'est un Etat " de bric et de broc " (un *ramshakle state*) et seule la domination anglaise puis indienne a permis jusqu'à présent de maintenir unies les possessions de Gulab Singh :

–
la zone collinéenne du Jammu, peuplée par une majorité hindoue, abrite pendant la saison d'hiver le gouvernement de l'Etat ;

–
isolées de celle-ci par le Pir Panjal, la cuvette du Cachemire et les basses vallées adjacentes (jusque vers 3000m environ) sont occupés par les cachemiri, de confession musulmane sunnite, qui ont ravi depuis près de quarante ans le " leadership " de l'Etat aux autres groupes sociaux, sous la férule de Sheik Abdullah puis de son fils Farooq Abdullah;

1045 Mais ce terme n'est guère employé par l'administration pakistanaise : pour éviter toute confusion avec d'autres FATA, ceux de la Province Frontière du Nord-Ouest, les deux régions ont conservé leur nom d'origine (Agence de Gilgit et Baltistan).

1046 Le statut des FATA est longtemps demeuré tel que sous l'administration britannique lorsqu'elle fut mise en place après la campagne militaire victorieuse que le British Raj mena contre le Mir de Hunza en 1891. Ils sont depuis sous l'autorité directe du Gouverneur Général.

1047 Le président, élu - est toujours choisi comme un proche du pouvoir à Islamabad. Le pouvoir réel est entre les mains d'un *Joint Secretary to the Ministry of Kashmir*, qui est conjointement *Chief Adviser to the Azad Kashmir Government*. C'est cette fiction d'autonomie que reprochent régulièrement les "Azadi".

1048 Il est vrai que de 1989 à 1996, le cadre institutionnel normal fut suspendu de façon quasi continue et remplacé par l'administration directe du gouvernement central dans le cadre de la " president's rule ".

.

la cuvette est dominée du nord à l'est par un ensemble de chaînes et de hautes vallées, le Ladakh. Minoritaires par leur nombre, mais occupant les deux tiers de l'Etat, les ladakhi (qu'ils soient de confession bouddhiste ou musulmane) disposent d'une identité à base ethnique préservée par leur long isolement.

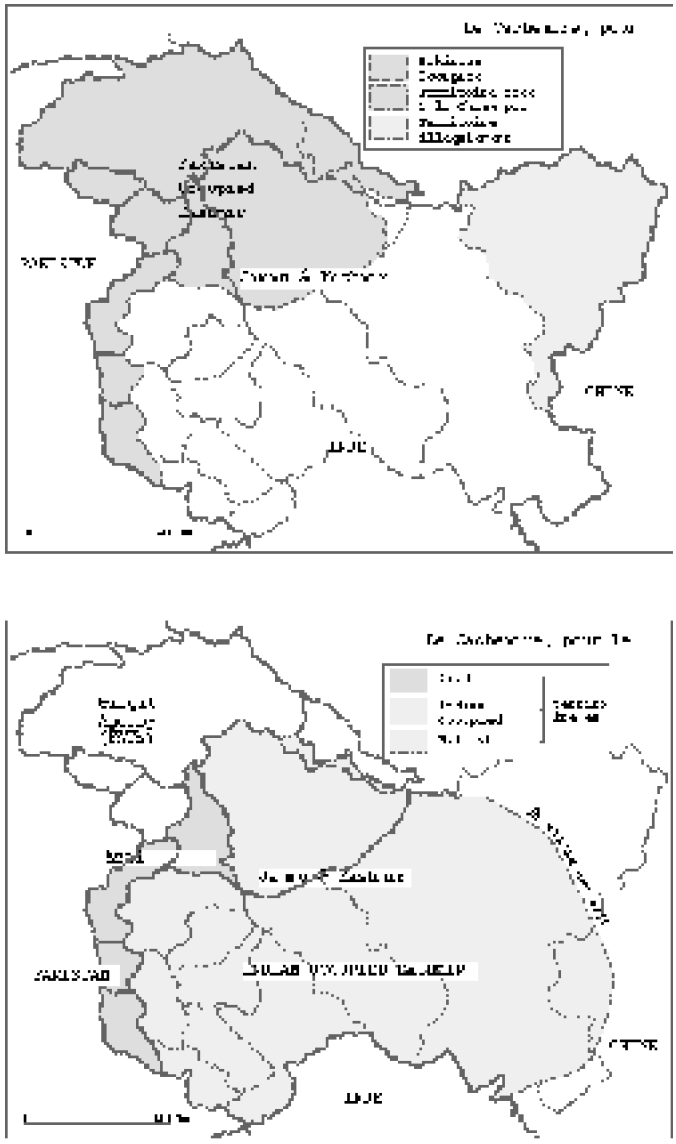

Figure 45 : Le Cachemire, pour l'Inde et le Pakistan.

1049

Ces deux territoires, que chaque gouvernement considère légitimement comme sien, font l'objet de revendications croisées dont rendent compte les terminologies en usage chez les uns et les autres : appelé *Azad Kashmir* (Cachemire Libre en ourdou) par ses fondateurs, le territoire représente pour l'Inde le *Pakistan Occuped Kashmir*, auxquels

1049 Sources : cartes nationales. Tandis que l'Inde s'en tient à la vision traditionnelle du Jammu & Kashmir, le Pakistan tend à différencier les territoires qu'il contrôle, en accordant notamment un statut spécial à la « Gilgit Agency » et au Baltistan.

sont associés dans le terme les districts de Gilgit et du Baltistan. Il en est de même pour l'Etat indien de Jammu & Kashmir qui est, de l'autre côté de la Ligne de Contrôle Effectif, considéré comme *Occuped Kashmir*.

Le sentiment de propriété des gouvernements sur ces territoires se retrouve jusque dans les données statistiques des deux pays, puisque l'office statistique pakistanais prend en compte ces régions montagneuses du nord, même si ce n'est qu'en annexe des recensements, tandis que le gouvernement indien ne cesse de comptabiliser des populations et des territoires qu'il ne contrôle plus depuis 45 ans, bien qu'il soit obligé, pour la quasi-totalité des rubriques, de préciser que les données ne sont pas disponibles[1050].

b) La Route, Cordon Ombilical Indien

Si le Jammu est parfaitement intégré au réseau de communication de l'Inde[1051], le reste de l'Etat n'y est relié que par une route : la *Highway n°1a*, et par plusieurs lignes aériennes depuis Delhi et Simla. Une dizaine d'heures sont généralement nécessaires pour relier Jammu à Srinagar par cet axe routier souvent obstrué en hiver par la neige et fréquemment coupé en été par les pluies de mousson, qui entravent aussi les liaisons aériennes. La partition n'a laissé du Jammu qu'un étroit corridor (dont la largeur est par endroits inférieure à 8 km) entre le pied de l'Himalaya et le Pakistan. Les guerres indo-pakistanaises ont réduit le Cachemire propre à la seule cuvette de Srinagar jusqu'aux lignes de crête périphériques, et le Ladakh à sa seule partie majoritairement bouddhiste.

[1050] Notons que c'est aussi le cas pour les districits tibétains de Zayu et de Cona qui sont représentés comme s'étendant sur 3 des 4 districts de l'Arunachal Pradesh, mais dont les données statistiques ne restituent que la situation au nord de la frontière.

[1051] Jammu-Tawi est la tête de pont des Northern Railways. Notons toutefois que le statut de *restricted area* qui affectait jusqu'à peu le Pendjab rendait difficile l'accès au J&K : les étrangers ne pouvaient s'y rendre qu'en empruntant un train " non-stop " jusqu'à Pathankot, ou un inter-state bus circulant de nuit.

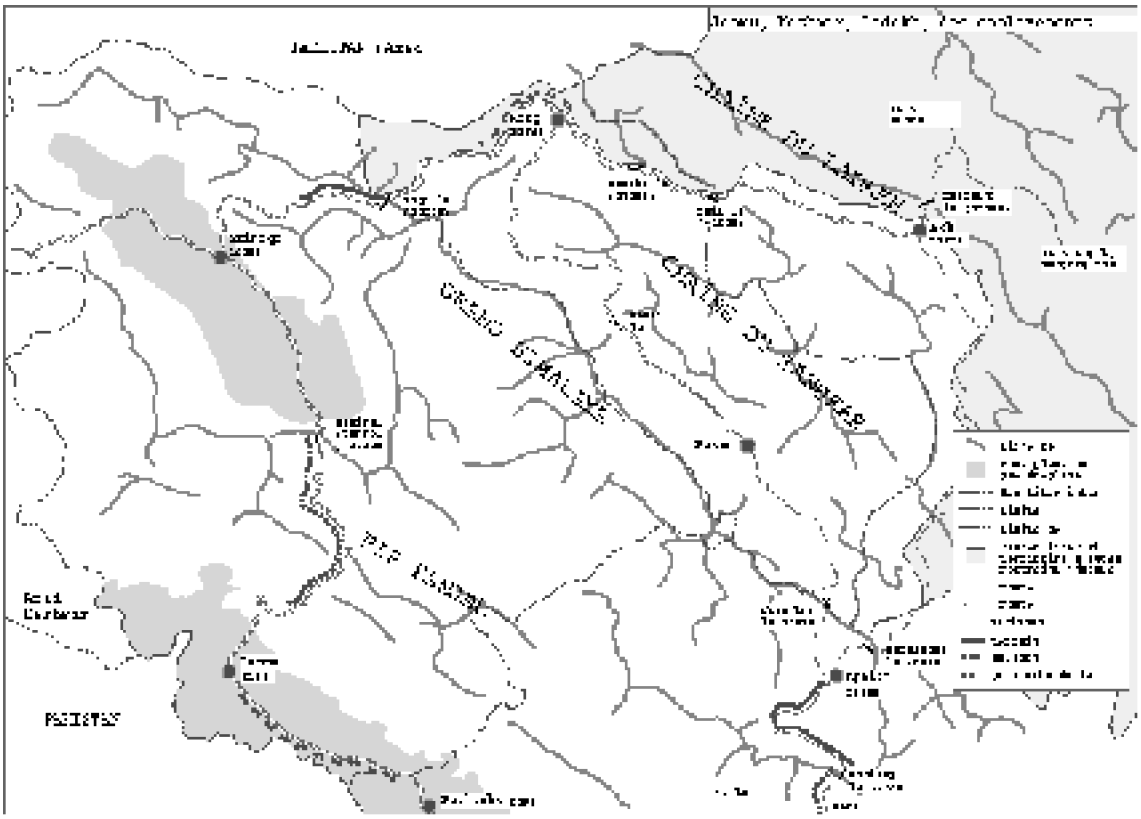

Figure 46 : Jammu, Cachemire, Ladakh, des enclavements gigognes.

1052

Ces zones ne sont reliées entre elles que par la route, condition indispensable à la survie du Cachemire indien. Pour en permettre l'existence, des populations musulmanes ont été intégrées à l'Inde plutôt qu'au Pakistan : la ligne de cessez-le-feu n'a fait qu'entériner une victoire difficilement acquise en 1948 par les troupes indiennes pour préserver la liaison Srinagar-Leh sans laquelle l'accès au Ladakh leur était pratiquement impossible. Une seconde route existe, reliant les plaines de l'Inde au Ladakh, par le Baralacha la (4891 m), mais si elle est légèrement plus courte (429 km depuis Manali au lieu de 434 km) est plus périlleuse : outre le Rothang la (3980m) qui permet d'accéder au Lahul, la route franchit le Baralacha la (4000m), le Lachalang la (5070m) et le Taglang la (5429m).

La route porte en elle cette réalité géostratégique : au nord-est de Srinagar, la LCE passe sur la ligne de crête qui la domine, seulement éloignée de quelques kilomètres à

1052 Sources : enquête de terrain. L'année 1989 marque le début de la réduction en superficie des territoires à accès restreint.

peine (en amont de Kargil, la distance est inférieure à 4 km). Une telle fragilité est lisible dans le paysage : les rivières ne sont pas franchies par des ponts " en dur " (dont les amorces sont pourtant visibles sur chaque rive) mais par des ponts " Bailey " (donc facilement démontables), tandis que leurs abords sont surveillés par des petits ouvrages défensifs.

c) Le Rôle De L'armée Et De L'administration Indiennes

Jusqu'en 1950 le Ladakh appartenait au monde tibétain dont il était l'apophyse transhimalayenne, le noeud de communications vers l'ouest. En quelques années un changement radical s'est opéré et le pays échappe définitivement à l'univers tibétain pour appartenir désormais à l'Inde. Espace jusqu'alors délaissé voire ignoré par le gouvernement auquel il appartient depuis le XIX^{e} siècle, il devient le point de mire de la stratégie indienne et symbolise pour un temps la Patrie, pour laquelle il faut combattre et mourir (on estime que les affrontements de 1959 et 1962 avaient fait 10 000 morts). Le gouvernement indien s'efforce dès lors " d'indianiser " le Ladakh, c'est à dire de le lier au reste du pays d'autant plus fortement et rapidement qu'une partie du territoire est conflictuelle ; sur-appropriation indispensable pour en affirmer la nationalité.

Dans cette région qui demeure enclavée, c'est l'armée qui assure le ravitaillement, en concurrence avec un certain nombre de transporteurs routiers publics ou privés ; c'est elle aussi qui entretient la route[1053]; c'est enfin elle qui ravitaille en eau potable la ville de Leh par camions citernes (en 1986). Enfin elle contribue par sa présence à donner au Jammu & Kashmir un caractère d'exception révélé par une armée omniprésente et nombreuse, un contrôle systématique à l'entrée dans l'Etat[1054], et jusqu'aux phares des véhicules que leurs propriétaires sont obligés de peindre à moitié en noir (feux de " black out "). L'armée est le moteur, peut-être involontaire, de ce changement. Son effectif même (de 45 000 à 60 000 hommes selon les sources, pour une population de 135 000 personnes en 1993[1055]) introduit un déséquilibre dans l'organisation économique, déjà fragilisée par la fermeture de la frontière tibétaine[1056].

C'est tout d'abord une demande en produits frais (qui était jusqu'alors minime), qui entraîne peu à peu la multiplication des jardins potagers. C'est aussi l'apparition des commerces et services qu'on trouve ordinairement dans les villes de garnisons.

C'est surtout un mode de vie différent qui est proposé aux Ladakhi, un exemple répété autant de fois qu'il y a de soldats que ce soit pour l'habillement, l'alimentation ou la

[1053] Par l'intermédiaire de la Border Road Organisation qui, dans un pays où le code de la route reste une vue de l'esprit, engage par des slogans offensifs (*conduire vous rapproche plus rapidement de dieu*) les conducteurs à adopter une conduite raisonnable.

[1054] Même avant 1989 l'entrée dans l'Etat du Jammu & Kashmir depuis le Penjab ressemblait fort à un franchissement de frontière internationale, autant pour les étrangers, qui devaient présenter leur passeport, que pour les Indiens, soumis à un contrôle d'identité.

[1055] Les recensements de 1981 et 1991 n'ayant pu se dérouler normallement, seules des estimations sont disponibles.

[1056] La dernière caravane a fait le trajet Lhasa-Leh en 1959.

socialité. L'armée, comme l'administration qui l'a accompagnée (et qui conserve ici le caractère omniprésent - et exaspérant - qu'elle a dans le reste de l'Inde), par leur rôle de vitrine et les emplois qu'elles proposent, sont bien des facteurs exogènes du changement, qui affectent progressivement l'ordre des valeurs sociales et culturelles. Il est toutefois nécessaire de préciser que ce n'est pas à proprement parler un mode de vie occidental qui est ainsi proposé comme alternative à la société traditionnelle, mais plutôt un mode de vie indien : le thé noir (Lipton), le riz et jusqu'aux vêtements cachemiri que semble affectionner une partie de la population, sont autant de signes de " l'indianisation " de la société.

d) Le Tourisme, Catalyseur Du Changement

Les mutations sociales et économiques amorcées dans les années soixante s'accélèrent à partir de 1974, dès l'ouverture de la route Srinagar-Leh. L'intrusion d'un axe de circulation moderne dans cet univers confiné provoque une fantastique contraction du temps et de l'espace : 2 jours sont suffisants pour franchir les 434 km qui séparent de la ville de Srinagar, au lieu des 15 jours autrefois nécessaires. Par la route arrivent les touristes, en nombre toujours croissant : quelques centaines en 1974, à plus de 20 000 en 1989[1057]. C'est un véritable " boom " touristique qui accélère le processus de monétarisation du Ladakh, d'autant plus rapidement que les voyageurs véhiculent une masse monétaire supérieure à celle des soldats ou des " administratifs ". Avec le tourisme se mettent en place un ensemble de services, une structure d'accueil qui reste essentiellement urbaine, se cantonnant à quelques bourgades le long de la route et à Leh.

Mais le contrôle de la structure hôtelière et de restauration échappe peu ou prou aux ladakhi qui n'ont que rarement les capitaux nécessaires à l'édification d'un hôtel ou à l'implantation de services. Ce sont plus généralement des Penjabi ou des Cachemiri qui prennent en main l'activité touristique. Occupant aussi la plupart des emplois administratif, ils possèdent de plus le quasi monopole des transports de marchandises et de passagers. Ils sont à l'origine d'une véritable colonisation intérieure au Ladakh, occupant donc les emplois rémunérateurs, mais véhiculant surtout une attitude coloniale pleine de mépris pour ces " sauvages ".

Le choc touristique reste toutefois restreint dans l'espace par la " inner line ", qui définit une zone entre elle et la frontière : les populations qui y vivent échappent à l'impact touristique mais pas à celui de l'armée qui y recrute une bonne part de ces bataillons d'altitude. Le tracé de la limite proprement dite représentait en 1986 un compromis entre les impératif militaires et les nécessités touristiques : courant au bas de la pente, la ligne empêche toute vision générale de la vallée et des installations militaires, mais elle remonte en altitude de loin en loin (en fait dans des vallées collatérales) pour permettre l'accès à certains monastères, comme celui de Taktak : leur attrait touristique fait des gompas une source non négligeable de revenus (la visite d'un monastère coûtait 10 Roupies en 1986).

Il se limite de plus à un certain nombre d'axes. Ce sont tout d'abord les voies

[1057] Pour chuter ensuite à quelques milliers depuis (6700 en 1990).

modernes de circulation : la route Srinagar-Leh ; depuis 1979, la route Kargil-Padum et depuis 1989, la route Kyelong-Leh. Ce sont aussi les parcours majeurs de " trek ", dont la variété est en théorie indirectement limitée par l'obligation de faire valider son itinéraire auprès de l'Office du Tourisme, mais là comme au Népal, le contrôle administratif manque souvent d'efficacité[1058].

Le frein essentiel au développement du tourisme, comme au changement est, au Ladakh ainsi que dans l'ensemble du massif, le sous-développement : la faiblesse des capitaux privés ou publics empêche le développement d'une infrastructure hôtelière qui n'existe qu'à Leh, Kargil et Padum[1059]. De plus, si Leh possède un réseau électrique, il ne fonctionne qu'épisodiquement entre 19h et 21h. En raison des conditions climatiques régnant dans la région, la seule route qui relie le Ladakh au reste de l'Inde est fréquemment coupée en été : achevée il y a 34 ans par l'armée, elle n'a été que partiellement améliorée et manque cruellement d'ouvrages de soutènement[1060]. Une seconde voie de désenclavement a été projetée, mais n'est pas encore en chantier[1061].

En lui-même, le Ladakh ne présente pas les mêmes critères de dépendance que d'autres parties de l'Inde, quant à la population qui reste largement autosuffisante. C'est à notre sens le révélateur d'une colonisation qui ne fait que débuter, et qui ne dispose pas des moyens financiers ou politiques nécessaires à sa réussite ; le frein majeur étant, dans cette région de l'Himalaya, la corruption qui sévit dans l'administration de l'Etat et qui est d'ailleurs une des causes du mécontentement de la population cachemiri qui s'exprime depuis 1989 sur le mode de la guerre civile[1062].

La colonisation est de plus limitée dans le temps : les précipitations neigeuses de l'hiver bloquent la route du Ladakh, qui est officiellement fermée du 15 novembre au 15 mai. Le pays se replie alors sur lui-même, relié au reste de l'Inde par les seules lignes aériennes dont la fréquence des liaisons est alors tributaire des conditions atmosphériques qui règnent sur le versant sud du Grand Himalaya. L'approche de l'hiver est l'occasion d'une migration descendante vers Srinagar pour la plupart des Cachemiri ainsi que de certains Ladakhi fortunés. Mais l'armée indienne y demeure présente, quelle que soit la saison, d'autant plus que depuis 1984 elle affronte un nouvel adversaire,

[1058] Et les fonctionnaires comme les soldats sont (souvent) corruptibles!

[1059] En 1990, le gouvernement de l'Etat a débloqué un fond de 150 millions de roupies pour le développement du tourisme : Le Kashmir reçu 59 millions Rs, Jammu 67 millions Rs, Kargil 17 millions Rs et Leh 7 millions Rs, *Hindu* 24/9/1993.

[1060] Alors que la route montant au Zoji la est un non-sens technique (et un cauchemar pour les conducteurs : les carcasses de véhicules en témoignent), celle qui conduit au Khardung la n'a rien à envier à des routes alpines. Serait-ce un signe complémentaire du peu d'intérêt dont fait montre l'administration du J&K pour le Ladakh?

[1061] En fait, plusieurs projets devraient être réalisés : une route désenclavant le Zanskar par le Lahul (via le Skin Kun La : 5097 m) et la modernisation de la route du Baralacha La. Ces projets semblent être restés lettre morte à ce jour (1994).

[1062] C'est aussi l'inadaptation des programmes de développement, conçus " dans les plaines " et qui négligent de prendre en compte les conditions du milieu : ainsi le projet de centrale hydroélectrique de Stakna, d'un montant de 350 millions Rs, a périclité parce que les ingénieurs avaient oublié que l'eau pouvait geler!

pakistanais, à l'extrême nord du district, sur la frange occidentale de la cuvette du Siachen.

2) Mourir Pour Le Siachen

a) Bataille Pour Un Glacier

Limité au nord par la chaîne majeure du Karakoram, bordé par les chaînes du Saltoro et du Teram Kangri, le glacier du Siachen (le plus long glacier de type alpin de la Terre) forme le bassin récepteur de la Nubra, affluent rive droite de l'Indus. D'une altitude jamais inférieure à 5500m, cette région n'abrite qu'une végétation de type sub-arctique dans les bas, qui laisse rapidement la place aux glaces et à la neige : ce que les indiens désignent comme le " troisième pôle ".

Le conflit du Siachen a débuté à l'été 1983, quand le Pakistan lança un programme d'entraînement à la haute montagne pour son Bataillon des Forces Spéciales et se rendit acquéreur de matériel adapté à la haute altitude et à l'Arctique (notamment auprès de l'Australie). Pour l'Inde, l'objectif poursuivi était évident : le gouvernement désirait occuper la zone du Siachen dont le statut était demeuré indéterminé dans les différents traités indo-pakistanais.

Ayant su tirer des leçons de son échec dans l'Aksai Chin face à l'armée chinoise (des troupes stationnant depuis lors en permanence le long de la LCE de 1962 donnent à l'armée indienne une inestimable expérience de la vie à haute altitude), l'Inde peut anticiper l'action pakistanaise. Elle aéroporte en avril 1984 un bataillon de Réguliers du Kumaun sur les principales passes contrôlant l'accès ouest du Siachen : le Bilafon La et le Sia La (opération " *Meghdoot* " : messager des nuages). L'offensive lancée par les troupes pakistanaises en juin 1984 fut incapable de déloger les indiens de leur ligne de crête[1063].

Le conflit acquit aussitôt une forme de guerre de position : les Pakistanais ne cherchaient rien d'autre que de bloquer les Indiens sur leurs crêtes comme ces derniers n'avaient d'autre objectif que de confiner les premiers dans les talwegs et sur les flancs des vallées. Telle est la logique qui se dégage d'affrontements et de duels d'artillerie quotidiens, sans changement malgré les différentes tentatives pakistanaises de percée de front : en septembre et octobre 1987 en direction du Bilafon La pour la capture d'un avant-poste indien sur une épaule du Bilafon ; mi-avril à mi-mai 1989 sur le glacier Chumic pour la prise d'un sommet secondaire, opération réitérée sans plus de succès en 1992 et 1994[1064].

Parce qu'il est l'objectif à atteindre pour les uns et celui à conserver pour les autres,

[1063] Telle est la version des événements selon le *Time* (17/7/1989) et *India Today* (15/7/1989). Même si la version pakistanaise diffère, nous ne l'évoquerons pas. Seul nous importe l'unique fait bilatéralement accepté: l'anticipation indienne, face à la volonté réelle ou supposée d'une action pakistanaise. Il est toutefois établi que l'action indienne a été ordonnée par Indira Gandhi afin d'occuper les Pakistanais, alors qu'elle s'apprêtait à lancer l'opération " *Blue Star* " au Pendjab.

[1064] Lors de cette dernière tentative, le général commandant l'opération fut même tué dans un accident d'hélicoptère.

le glacier est resté jusqu'à présent hors de la zone des combats. Tous les affrontements sont localisés sur la chaîne du Saltoro et visent la possession ou le contrôle du Bilafon La et du Sia La.

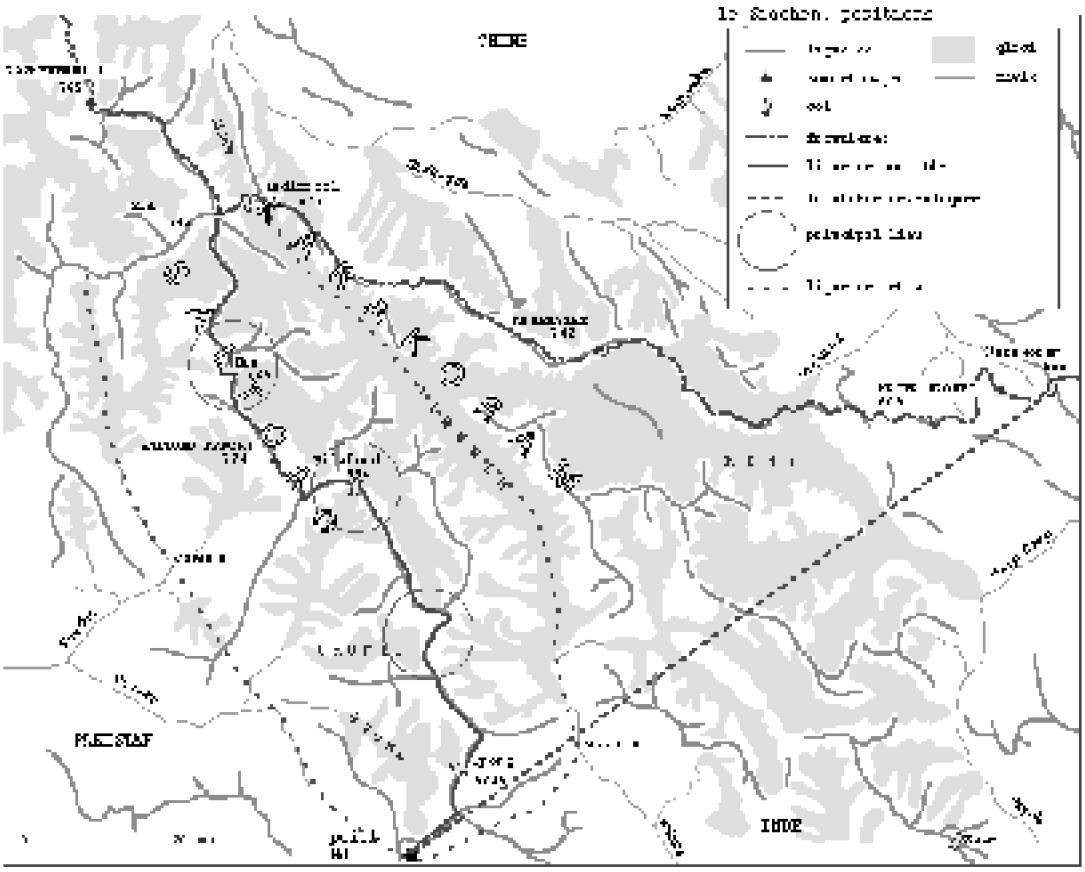

Figure 47 : Le Siachen.

1065

Ces deux cols, ainsi que quelques autres (Gyong la,...) commandent l'accès ouest du Siachen, qui n'a d'intérêt que par les accès qu'il offre. Le système d'orientation générale nord-ouest/sud-est alimente la rivière Nubra, affluent principal de la Shyok, Le long des grands axes de circulation. De plus le glacier donne accès au système glaciaire des Rimo d'où naît la Shyok en entrant en confluence avec la rivière Chip-chap, itinéraire de la route du Karakoram La et de l'Aksai Chin.

Les coûts de cette série d'affrontements et de constants échanges de tirs sont

1065 Sources : cartographie au 1/250 000; articles de presse. La ligne de retrait possible des forces est une hypothèse.

difficilement quantifiables en l'absence de données. Toutefois, c'est clairement une guerre d'usure que se livrent les deux pays et que chaque camp essaye de rendre le plus coûteux possible à l'adversaire, faute d'avantages tactiques sur le terrain. Le conflit est coûteux : chaque jour les adversaires doivent ravitailler par hélicoptère plus de 75 postes à partir des bases avancées de Ghyari et de Pratapur, qu'ils ont du en peu de temps relier au reste du réseau routier par des routes tout-temps[1066]. Le bilan humain est comparativement lourd : les uns et les autres s'accordent pour dénombrer les morts par centaines et les blessés par milliers. Pourtant le fait essentiel est que 80% des victimes sont dues aux conditions du milieu : ***" we are brave, they are brave. And we both face the same ennemies : the weather and the altitude "***. La très haute altitude occasionne quotidiennement des victimes par engelures, oedèmes pulmonaires, ophtalmies ou simplement avalanches et crevasses. Enfin, un équilibre s'établit entre les deux camps : si les pakistanais ont un plus grand nombre de victimes lors des affrontements (les indiens occupant les positions dominantes), les indiens, stationnant à plus haute altitude, sont plus affectés par les conditions du milieu.

La ligne de Cessez le Feu (LCF) issue de la médiation de l'ONU[1067] fut arrêtée au point NJ9842 sur le Chulung la, au pied de la chaîne du Saltoro, laissant une incertitude de 70 km jusqu'à la crête du Karakoram : ***" From Dalunang eastwards, the cease fire line will follow the general line point 15495, ... Chalunka (on the Shyok river), Khor thence north to the glaciers "***. Cette absence de définition à la hauteur des glaciers s'imposait plus d'un point de vue technique qu'elle ne traduisait un désintérêt pour une région inhospitalière :

.

> le statut de la L.C.F. était par nature provisoire puisque dans l'esprit de ces inventeurs la ligne représentait uniquement la limite que les armées ne devaient pas franchir une fois le cessez le feu entré en vigueur, préalable à une négociation générale sur le devenir du Jammu & Kashmir (J&K) et non pas une ligne que de futures négociations transformeraient en frontière. Le secteur du Siachen ayant été épargné par les combats, il échappait au processus de négociation.

.

> aucune des deux armées ne possédait à l'époque l'équipement ou l'expérience pour combattre, et a fortiori pour faire respecter une quelconque frontière provisoire dans une zone de haute montagne soumise à un climat sub-arctique.

1066 Le conflit coûte à l'Inde près de 18 milliards de roupies par an, soit 10% du budget indien de défense en 1993. Le coût est moindre pour les Pakistanais, cantonnés à plus basse altitude. A titre d'exemple, une chappati revient une fois livrée la-haut à 450 roupies, *FEER*, 26/11/1993.

1067 En fait, le rôle de l'ONU fut moins déterminant que celui des deux généraux anglais commandant les armées indienne et pakistanaise, et surtout du commandant en chef des deux armées qui, jusqu'à fin octobre 1947, fut une même personne : le général Okinleck. Mais comme c'était un des premiers cas que l'organisation traitait, elle lui donna une attention et une publicité hors de rapport avec les résultats obtenus. De même, il n'est pas certain que la présence sur place depuis 1949 de l'United Nation Military Observatory Group for India and Pakistan (UNMOGIP) ait eu une incidence quelconque dans la stabilité de la région, en raison - il est vrai - du refus indien de coopérer.

.

les frontières septentrionales de l'ancien Raj étaient globalement indéterminées malgré une cartographie depuis longtemps précise : les deux Etats héritaient de l'indécision britannique face à l'attitude à adopter vis-à-vis du Xinjiang et du Tibet[1068]. Peut être devons-nous aussi prêter aux deux nations sortant d'un conflit certes limité mais de plus d'un an (alors même qu'elles viennent juste de naître en tant qu'Etats indépendants) et à leur mentor l'ONU le soucis de ne pas poser les germes d'un possible conflit frontalier avec leur voisin du nord, quel qu'il puisse être.

b) Polémiques Autour D'une Frontière

Il fallut attendre 1963 pour qu'une revendication précise sur le secteur soit formulée. C'est le 2/3/1962 que Chinois et Pakistanais signèrent le traité de délimitation-démarcation séparant ***" Le Xinjiang chinois et les régions contiguës dont la défense est sous le contrôle effectif du Pakistan "***.

Figure 48 : Carte du tracé de la frontière sino-pakistanaise. Tirage en réduction de la carte officielle

Cette frontière, démarquée de la trijonction Chine/ Pakistan/ Afghanistan au Karakoram La par une série de vingt bornes, implique la souveraineté pakistanaise sur le versant sud de la frontière. C'est cette souveraineté que le pays revendique en reliant par une ligne droite le col au point NJ-9842.

Le tracé défini par le traité est plus méridional que celui que les anglais s'étaient donné comme limite nord du Raj (reproduit dans leurs atlas pendant toute la première moitié du XXè siècle), et qui sert de référence au gouvernement indien. C'est essentiellement ce point que les observateurs étrangers, et surtout les indiens, mettront en exergue, reprochant au Pakistan sa faiblesse vis-à-vis de la Chine (subissant le contrecoup du trop récent conflit sino-indien de 1962[1069]).

Toutefois les Pakistanais obtiennent par l'intermédiaire du traité la définition de leur frontière septentrionale (sécurité que l'Inde ne possède toujours pas à l'heure actuelle). Ils obtiennent aussi la reconnaissance de leur souveraineté sur l'Azad Kashmir, le Gilgit et celle de leurs droits territoriaux sur le Karakoram La. En outre le Pakistan n'a pas trahi l'héritage britannique qui considérait la chaîne du Karakoram comme " out-post of India ". Mais dès lors les indiens ne lui pardonneront pas la perte de la moitié des pâturages de la Raskam daria. L'extension de la LCE vers le nord qu'ils se donnent[1070] et qui coïncide avec la limite administrative entre districts du Ladakh et du Baltistan, leur permet de justifier une remise en cause du traité.

[1068] Quel gouvernement chinois exerçait en réalité une souveraineté sur le Xinjiang: l'URSS, Chang Kai shek ou Mao Zedong? De plus, le Tibet était encore *de facto* indépendant et sa frontière avec le Xinjiang non définie.

[1069] Même si la négociation s'est déroulée avec comme toile de fond le conflit sino-indien, les discussions préliminaires lui sont antérieures. Elles s'inscrivaient dans un autre contexte: ayant rompu avec l'URSS, la Chine avait désespéremment besoin d'un allié et était prête à d'importantes concessions.

[1070] Qui n'apparait jamais sur les cartes, puisqu'ils considèrent l'entier J&K comme territoire national.

Le fait est établi que des soldats pakistanais ont patrouillé dans la zone du Siachen avant le début des hostilités. Pourtant notons que la 19° série de bornes frontières a été installée à la East Muztagh Pass, soit à plus de 50 km à l'ouest du Siachen et la 20° au Karakoram La. Doit-on voir dans cette latitude de démarcation (165 km séparent les bornes 19 et 20, alors que les 18 précédentes sont en moyenne espacées de 20 km) l'impossibilité des démarqueurs pakistanais d'accéder à cette section de la frontière ? Doit-on y voir le refus du gouvernement chinois de trop préciser sa position, d'autant plus qu'il s'est toujours prononcé pour la libre " autodétermination " du peuple cachemiri ?

Une évolution globale dans la région s'amorce dans les années 1970, marquées par " l'esprit de Simla ", c'est à dire l'acceptation du statu quo militaire (selon les positions occupées par les deux armées le 17/12/1971). Les deux états mettent à profit la trêve pour renforcer l'appartenance de ces régions himalayennes à leur territoire national, notamment en développant leur réseau routier, amorcé pour les besoins militaires lors des guerres indo-pakistanaise de 1948 et sino-indienne de 1959-62. Du coté pakistanais, le concours financier et matériel chinois permet l'achèvement de la Karakoram Highway (KKH) reliant Lahore à Kashgar et dont une branche désenclave le Baltistan jusqu'à Skardu et Khapalu. En Inde, un effort est entrepris pour améliorer la route Jammu-Leh et la poursuivre jusqu'à Chushul, principale base militaire au bord du Pangong tso ainsi que vers Pratapur au pied de la route du Karakoram.

En ouvrant ces régions au tourisme, les deux gouvernements poursuivent un double objectif (ce n'est pas un hasard si le Ladakh est ouvert au tourisme en 1974, la même année que le Baltistan). Le premier est de favoriser l'intégration de ces populations non développées à l'économie nationale par l'intermédiaire de la masse monétaire que véhiculent fonctionnaires et militaires mais surtout touristes. Le second est d'obtenir par la présence en ces lieux de touristes étrangers une forme de reconnaissance internationale tacite de la " nationalité " de ces régions.

Toutefois les territoires conservent un caractère litigieux : une zone de " grand tourisme " est définie, s'arrêtant coté indien à 5 km à l'est de la LCE et coté pakistanais à 20 km à l'ouest de la ligne[1071]. Les zones " interdites " demeurent ouvertes aux expéditions alpines, solidement encadrées par des guides (dépendant de l'armée) en contact radio avec les autorités locales. Les pakistanais ont inauguré cette " stratégie du piolet " : en ouvrant la région aux alpinistes, ils prouvent leur capacité à contrôler le territoire, confirmant de fait leurs droits de propriété[1072]. L'Inde sera quant à elle plus lente à comprendre l'impact international que peut avoir l'ouverture de zones conflictuelles à des touristes étrangers[1073].

[1071] Du coté indien, les zones interdites prennent une autre ampleur, de par la proximité de la zone contestée de l'Aksai Chin: on peut les estimer à près de 30% du territoire du J&K sous autorité indienne jusqu'en 1989.

[1072] C'est ainsi qu'au début des années 1980 des sources anglo-saxons incluaient le Siachen en territoire pakistanais.

[1073] En 1980, l'Union Internationale des Associations d'Alpinistes (UIAA) plaçait le Siachen en territoire pakistanais et recommandait aux candidats à l'ascension d'effectuer leurs demandes de permis auprès d'Islamabad. En septembre 1986, ce n'est pas sans humour que la revue suisse *Les Alpes* conseillait de demander un permis d'ascension aux deux gouvernements.

c) " May Be The Ice Is Too Thick To Be Broken " [1074]

Conflit restreint, guerre de position : la chaîne du Saltoro forme une barrière - tenue par l'Inde - entre les positions pakistanaises et les territoires revendiqués. Des deux cotés on ne peut envisager de modification majeure sans recourir à des actions coordonnées air-terre, dont la conséquence serait une généralisation du conflit. Pour le Pakistan, la seule alternative serait de contourner la chaîne : par le nord avec accord préalable de la Chine ou par le sud, en violant la LCE[1075] ; ce qui revient à déclarer la guerre à l'Inde.

C'est sans doute pour écarter un tel danger que le conflit ne met en présence que des effectifs relativement réduits, qui varieraient de la taille d'une compagnie (premières installations) à celui d'un bataillon (tentatives pakistanaises de " percée ") : en tout un peu plus de 5000 soldats.

Ce conflit ***" assez coûteux pour blesser mais pas assez douloureux pour être arrêté "*** [1076] ne peut trouver d'achèvement sans une mobilisation de l'opinion publique des deux pays, irritée du coût élevé des combats sur un territoire si peu national. Pourtant les enjeux en sont tels qu'aucune réunion intergouvernementale n'a pu proposer de solution négociée et ce ne fut que la volonté affichée des deux dirigeants (Benazir Bhutto et Rajiv Gandhi) qui aurait pu faire sortir une solution acceptable pour les protagonistes en 1989.

Ces négociations de l'été 1989, si elles n'ont pas apporté de solution au conflit, permirent toutefois de définir une base de travail, mais si le principe d'une démilitarisation de la zone (selon l'esprit de Simla) fut accepté, sa mise en oeuvre posait un tout autre problème. Lorsque H. Khan annonça que ***" both sides have commited themselves to relocation of forces to the 1972 positions... "***, un porte parole s'empressa d'ajouter que cette proposition ***" was perhaps too precise in an area where there is a great deal of imprecision "***. Aussi minime qu'il paraisse, cet acquis est fondamental puisqu'il marque un choix, celui de " l'esprit de Simla " (neutralisation de la zone) sur celui de " no-war " prôné par Zia Ul-haq, qui n'excluait pas des actions ponctuelles. L'atout paraît avoir été préservé jusqu'à ce jour, malgré les changements politiques intervenus au Pakistan.

Mais les deux premiers ministres ne pouvaient offrir de grandes concessions à la partie adverse, ayant tous deux besoin d'un succès en politique étrangère pour consolider leurs positions respectives à l'intérieur de leur pays : devant l'enlisement des moudjahidin afghans, B. Bhutto avait de plus en plus de mal à maintenir la coalition de centre-droit qui l'avaient menée au pouvoir, et pouvait d'autant moins " brader " le Siachen que c'est sur ce point même que, lors des élections de 1988, elle fit trébucher les successeurs de Zia Ul-haq. R. Gandhi avait lui aussi besoin d'une victoire diplomatique après le pitoyable échec de la mission de l'IPKF au Sri Lanka et les cafouillages dans la renégociation du

[1074] " Sans Doute La Glace Est-Elle Trop Épaisse " [pour Être Cassée], Titre D'un Dessin De L'humouriste Lakshmi Paru Dans Le Times Of India En Août 1989.

[1075] A la suite du traité de Simla, la Ligne de Cessez-le-Feu est devenue Ligne de contrôle Effectif (Ligne of Actual Control L.A.C.).

[1076] " *costly enough to hurt but not painful enough to be ended* ", .

traité de " Trade and Transit " avec le Népal. La soudaine démission de 72 membres du Parlement prouva combien sa position était précaire, fragilisée à la veille d'élections par la résurgence du " scandale Bofors "[1077].

Les enjeux étaient inconciliables de part et d'autre, parce qu'ils visent à assurer à chaque pays un même objectif : la sécurité.

Pour le Pakistan, l'occupation indienne de la chaîne du Saltoro accroît la fragilité de la défense de Skardu et du haut-Baltistan. En cas d'attaque par l'Inde, c'est toute cette région qui basculerait aisément sous son contrôle, coupant le Pakistan de son allié chinois. En cas de défaite pakistanaise, la souveraineté indienne de fait sur le Siachen invaliderait la section de frontière Indiracol La-Karakoram La et donnerait un accès (difficile certes, mais pas impossible au regard des actions actuellement menées sur le terrain) vers les pâturages de la Raskam et donc une porte vers la KKH nettement plus proche de la position actuelle. Elle mettrait de plus en difficulté les alliés chinois en autorisant les prétentions indiennes sur cette section de la frontière[1078].

Pour les Indiens, le raisonnement est similaire : une présence pakistanaise à l'est de la chaîne du Saltoro constitue une menace accrue sur la vallée de la Nubra et donc la possibilité de prendre Leh à revers (pendant le conflit de 1948 l'opération fut proche d'aboutir) ; ensuite par le contrôle de la Nubra, une jonction relativement aisée avec les troupes chinoises présentes en Aksai Chin et à l'est du Pangong tso prenant en tenaille la base indienne de Chushul déjà singulièrement proche de la LCE chinoise.

Stratégiquement, la possession du Siachen s'impose pour conserver un accès " suffisant " au Karakoram La[1079]. De plus, une reconnaissance de souveraineté indienne invalide totalement (le traité de 1962 précise " sous le contrôle effectif du Pakistan ") ou partiellement (selon la capacité de l'Inde à justifier une occupation ou une surveillance de la zone antérieure à l'accord) la frontière sino-pakistanaise. Auquel cas, la frontière conflictuelle Inde-Chine se rallonge de 120 km en direction de l'ouest, permettant à l'Inde de remettre en cause l'accord frontalier Chine-Pakistan et d'ajouter à ces autres revendications, celle de son droit " historique " sur la Shasgam (toutefois dépourvu de tout support socio-économique puisque les principaux utilisateurs de ces pâturages sont hunzakots, donc incontestablement pakistanais). Les Indiens disposeraient ainsi d'un atout supplémentaire dans leurs négociations frontalières avec la Chine.

Toutefois le poids d'un tel atout doit être minimisé. Les grandes manoeuvres de l'Armée Populaire de Libération dans le secteur du Karakoram La à la fin de 1988 peuvent être comprises comme une reconnaissance des progrès accomplis par les Indiens dans

[1077] L'ironie est que l'acquisition des canons Bofors (un des plus gros contrats d'armement passé par l'Inde) devait permettre de renforcer les défenses anti-aériennes des positions militaires indiennes au Siachen!

[1078] Leur fournissant un atout dans les négociations avec ces derniers.

[1079] L'argument est aussi présent dans les réflexions des militaires pakistanais, mais pour être recevable, il faudrait qu'ils aient au moins le contrôle de la vallée de la Shyok, ce qui n'est pas le cas. En fait le Karakoram la est un enjeu " virtuel ", en ce sens où son utilisation nécessiterait des investissements gigantesques pour transformer en route carrossable ce qui n'est qu'une piste, dans un environnement perçu par les militaires comme " le pire du Ladakh ".

les combats à haute altitude; elles sont aussi un rappel, une réaffirmation des droits chinois sur ce versant nord de la chaîne du Karakoram[1080].

3) Le Ladakh Ou L'isolement Renouvelé

a) Du Siachen Au Ladakh

On serait tenté de faire coïncider au Siachen enjeux géostratégiques et enjeux géopolitiques tant les deux pays s'appliquent à maintenir le confit dans des dimensions militaires. Pourtant, derrière la sécurité que recherchent les deux belligérants se cachent des perceptions divergentes de la région en question, construites sur des situations socio-économiques locales différentes :

.

S'il doit faire face à des problèmes de communalisme dans la plaine de l'Indus, le gouvernement pakistanais n'a pas de différend avec les populations de l'Azad Kashmir et le Baltistan est une région comparativement calme[1081]. Coincé entre l'Afghanistan et l'Inde, le pays a fait de l'Azad Kashmir un lien privilégié avec son allié le plus sûr : la Chine. Le lien physique que représente la KKH est certes fragile, mais il favorise des échanges économiques croissant entre les deux pays.

.

Le J&K est pour le gouvernement central de Delhi un état mal intégré à l'Union Indienne, opinion que partagent les hindouistes du BJP, pour lesquels le maintien de l'article 370 est une atteinte à la souveraineté et à l'intégrité de l'Etat indien. Le Ladakh, dont le Siachen forme la pointe nord, [1082].

Bloqué dans cette situation endémique, le gouvernement indien n'a pas semble-t'il formulé de réel " projet " pour cette portion de l'Himalaya et paraît l'avoir réduit à une vision d'une frontière poreuse qu'il faut tenir face à la Chine et d'un territoire contesté qu'il faut conserver face au Pakistan[1083]. Des deux adversaires, l'Inde a certainement le plus à perdre dans une solution négociée du conflit : en plus de la perte d'une position militaire dominante, une démilitarisation de la zone des combats fragiliserait sa position au J&K. C'est pourtant vers cette solution que les négociateurs des deux pays semblent s'acheminer, en envisageant un dispositif original : les troupes indiennes sont prêtes à se retirer en contrebas de la chaîne du Saltoro, dès lors que le gouvernement pakistanais la reconnaît comme " ligne de front effective " (*actual ground position line*), laissant entre les deux armées tout l'épaisseur du massif du Saltoro. Si elle ne change pas grand chose sur le terrain, du moment que les Pakistanais respectent leur engagement, la réalisation de la

1080 Il semble que les efforts entrepris par l'armée indienne pour rattraper son retard aient fait d'elle un adversaire redoutable en cas de conflit en milieu de très haute montagne. Les manoeuvres chinoises étaient aussi une réponse à l'opération *Chequerboard*.

1081 Le calme est relatif : des affrontements opposent régulièrement les populations locales aux migrants. La classe politique de l'AK tend à remettre en cause la séparation entre AK et FATA que le gouvernement pakistanais cherche au contraire à confirmer en dotant les FATA de nouvelles juridictions. Voir *Times of India*, 19/5/1994.

1082 Un article de la *Saudi Gazette* du 11/11/1991 titrait : " Ladakh Going Kashmir Way? ".

1083 Un article intitulé " The Other Kashmir - an Antithesis of The Paradise ", après avoir montré le sous-développement de l'AK par rapport au J&K, concluait ironiquement : " *it is obvious why they* [les habitants de l'AK] *want Kashmir; what is less apparent is why Mr.Narasimha Roa wants it* ", Pioneer, 30/11/1994.

proposition peut permettre que se mette en place un climat de confiance entre les deux Etats, amorce d'une négociation non seulement sur le Siachen, mais plus encore sur le Cachemire.

Ce conflit, quelle qu'en soit la conclusion, aura permis aux deux adversaires de comprendre la place qu'occupe la zone himalayenne dans leur pays. Ce n'est pas par hasard si l'armée indienne envoie à tour de rôle toutes ses unités sur le Siachen : la " *glacier pin* ", plus qu'une distinction recherchée au sein du corps militaire indien, est le symbole de la reconnaissance " nationale " de ces territoires isolés.

b) Un Cachemire Extrême

Avec une superficie de 58 321 k^{m2}, le territoire du Ladakh est plus vaste que le Jammu et le Kashmir réunis[1084] ; sa population n'est que de 135 000 habitants, soit une densité moyenne de 2 hab./km^2, alors que la moyenne de l'Etat est de 46[1085]. Le district du Ladakh est subdivisé en 1978 en deux tehsil - de Kargil et de Leh -, élevés en 1979 au rang de districts. Ce nouveau découpage administratif, s'il fut perçu comme une manoeuvre politique du gouvernement du J&K pour se concilier les populations chiites de la région de Kargil, sanctionne aussi la croissance démographique forte d'une région à population majoritairement musulmane[1086], tandis que dans le reste du territoire, la religion bouddhiste domine.

[1084] La superficie officielle du Ladakh est de 96701 km^2, incluant les FATA, les territoires considérés comme cédés à la Chine à la suite du traité de frontière sino-pakistanais et l'Aksai Chin.

[1085] Ministry of Information and Broadcasting, *India 1993*, New Delhi, Research and Reference Division, 1994.

[1086] La densité moyenne du district est de 4 hab/km^2, mais les deux tiers de la superficie sont peuplés d'une population en majorité bouddhiste : le Zanskar.

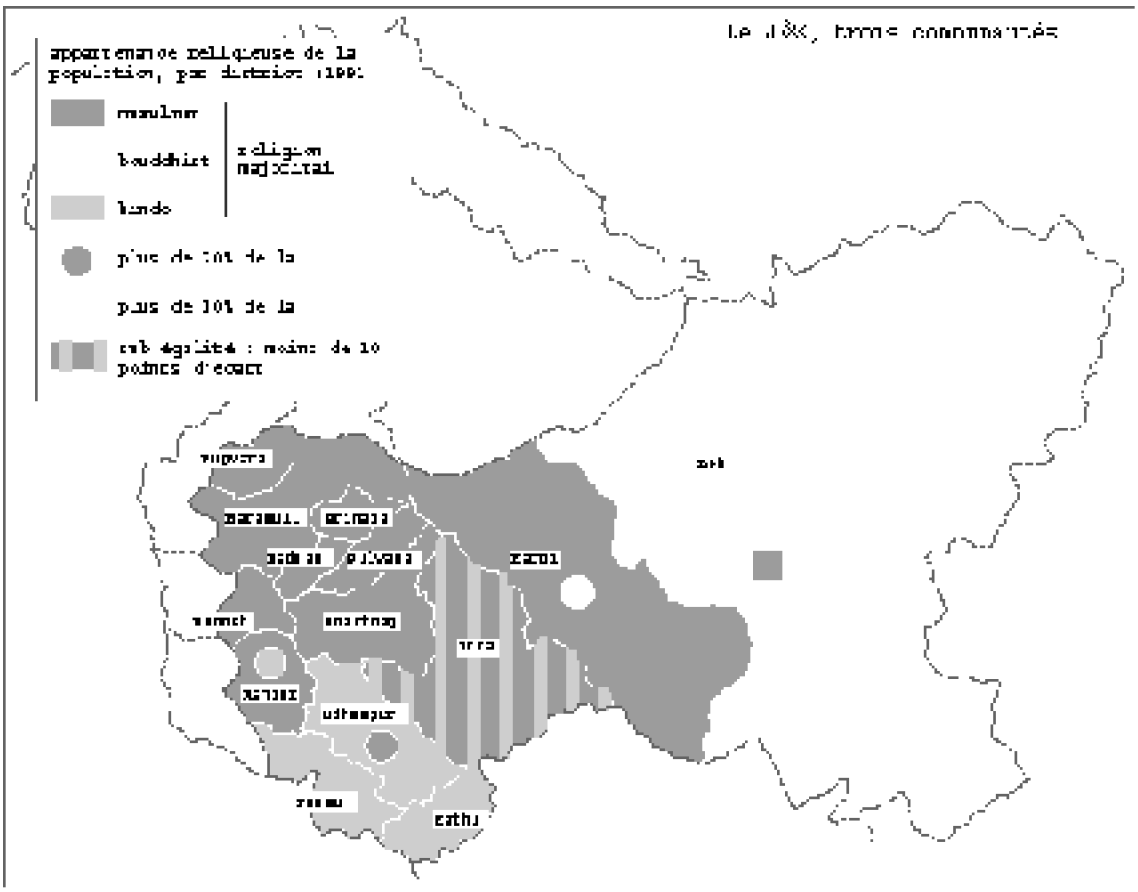

Figure 49 : Le J&K, trois communautés distinctes.

1087

La vie commune avait généré peu de troubles entre les communautés, en raison de leur cloisonnement spatial, préservé par un désenclavement très saisonnier. Depuis une quinzaine d'années, toutefois, les incidents se multiplient :

- en 1980, à l'occasion de la visite du Dalai Lama à Padum une fusillade fait, lors de l'intervention de la Kashmir Armed Police, près 151 victimes[1088].

- en 1989, pendant la période du 6 au 12 juillet, puis en octobre, des affrontements inter-religieux firent une trentaine de blessés des deux cotés ; le couvre feu fut instauré pendant plus d'un mois[1089].

- des troubles ont régulièrement éclaté au pays des cols en 1990, 1992, 1993, puis en 1994[1090].

1087 Source : recensement de 1981 et estimation. Le choix de 1981 permet de rendre compte d'un équilibre inter-religieux qui n'existe plus en 1997 après les nombreux départs des populations hindoues de la vallée de Srinagar, mais qui pourrait être réactivé avec le retour - programmé - des populations hindoues.

1088 Le gouvernement du Jammu & Kashmir avait installé un groupe électrogène à Padum pour rendre plus confortable la visite du Dalaï Lama et, voulant le récupérer par la suite, s'est heurté au refus de la population locale.

1089 les touristes furent évacués par convois militaires gardés à travers une vallée du Kashmir, elle même en ébulition

1090 Les violences qui ont éclaté au Zanskar à l'été 1995 relèvent d'une autre logique, du refus de l'invasion touristique surtout.

Mais plus que l'expression de tensions à caractère religieux, ces affrontements épisodiques sont révélateurs d'un véritable malaise social, comme le suggère la création en 1993 du Coordination Committee for Leh Autonomous Council par l'alliance entre la Ladakhi Buddhist Association et la Muslim Ladakhi Association. Ils s'expriment d'abord en réaction à la monopolisation du tourisme par des voyagistes ou hôteliers cachemiri, avec l'accord tacite d'agences officielles[1091], à l'omniprésence de ces " étrangers " : ***" Au Ladakh, il y a l'armée, les touristes, les cachemiri... et les ladakhi ! "*** [1092].

Le principal objet de révolte de la population est la difficulté que les ladakhi ont à prendre part à la vie sociale et politique de l'Etat au travers de ce qui est ressenti comme un blocage institutionnel du gouvernement de J&K : allocation de crédits, admission à des niveaux supérieurs d'étude, institutions, accession à des postes de la fonction publique[1093], mais surtout l'action politique : le Ladakh ne dispose que de deux siège à l'assemblée de l'Etat, alors que le Cachemire en détient 42 et le Jammu 32[1094].

Le jeu politique est en outre compliqué par le caractère d'exception qui frappe l'Etat de J&K : l'insurrection au Kashmir et sur les hauteurs du Jammu a fait chuter le nombre de touristes au Ladakh : de 19 000 en 1989, il est tombé à 6700 en 1990 [1095]. Mais l'attitude du gouvernement central contribue aussi à marginaliser les Ladakhi : en 1986 un Special Assistance Programme de 179, 7 crores Rs. fut lancé : la vallée en reçut 83%, et le Ladakh 12%. Depuis leur accession à l'Inde, les Ladakhi sont déchirés entre deux désirs, le rapprochement avec l'Inde - soit son gouvernement central (mieux vaut un maître lointain qu'un despote trop proche) - et l'intégration à la vie politique cachemiri ; encore faut-il que le gouvernement central l'accepte. Les manifestations de 1989 avaient comme objet l'élévation du Ladakh au rang de *Union Territory,* revendication régulièrement formulée auprès du gouvernement central, et régulièrement rejeté par ce dernier[1096]. Elles furent récompensées par la signature d'un accord tripartite sur l'octroi d'un *autonomous hill council,* sur le modèle du *Darjeeling Hill Council*. Mais, et malgré un nouvel accord signé en octobre 1993, le statut n'était toujours pas entré en vigueur 6 ans après sa signature parce que ***" l'octroi d'une autonomie au Ladakh risque de heurter la psyché du Cachemire et se révéler nuisible aux intérêts du peuple déchiré de la***

1091 Les "Tour operators" à qui s'adressent les touristes à Srinagar emportent bien souvent, dans leurs circuits ladakhi, toute la nourriture et la boisson nécessaires à leur séjour.

1092 Plaisanterie ironique qui courrait sur les lèvres des Ladakhi.

1093 Sur les 250 000 fonctionnaires de l'Etat, il n'y a que 2900 ladakhis, soit 1,1%, pour 2,2% de la population totale.

1094 Les sièges sont en théorie alloués au prorata de la population, mais les Ladakhis demandent que le territoire soit aussi pris en compte.

1095 *Saudi Gazette*, 11/11/91, relayée par le *Hindu*.

1096 Des demandes similaires avaient été faites en 1952, 1974 et 1982. L'ironie est que trois commissions successives (commission Gajendragadkar en 1967, commission Sikri en 1979 et commission Wazir en 1980) avaient conclu à la nécessité d'octroyer une plus grande autonomie au Ladakh.

Vallée [de Srinagar] ***"*** [1097]. Le statut est finalement octroyé au printemps de 1997, après que le nouveau Chief Minister du J&K, Farook Abdullah ait été assuré que l'autonomie de l'Etat serait maintenue[1098]. La préservation, par les gouvernements indiens successifs de l'article 370 de la Constitution, relatif au ***" Temporary provisions with respect to the State of Jammu and Kashmir "*** confirme leur volonté de conserver le Cachemire[1099]. Mais ce n'est pas le refus du pouvoir central d'octroyer aux Ladakhi le statut d'*Union Territory* qui fera oublier à la population cachemiri le référendum d'autodétermination promis en 1949 ou la plus actuelle corruption qui sévit au sein du gouvernement du J&K[1100].

Pourtant la volonté d'ancrer la région au territoire national ne peut pas se limiter à réunir administrativement à une nation des communautés généralement méprisées par les populations de la plaine ou de la " vallée ", des peuples qui vivent dans un environnement ***" sans eau et sans arbre "*** [1101], d'autant plus qu'ils occupent des territoires considérés comme hautement stratégiques pour la défense du pays. Parce que la question ladakhi apparaît étroitement liée à l'évolution de la situation politique qui règne au Cachemire[1102], la reconnaissance comme la prise en compte de la spécificité ladakhi devra attendre la normalisation du statut de l'Etat, pour lequel l'actuel gouvernement indien envisage plusieurs hypothèses de règlement : un condominium indo-pakistanais sur l'Etat, ou un référendum qui ne concernerait pas seulement la vallée de Srinagar, mais aussi le Jammu, le Ladakh, l'Azad Kashmir et les territoires du nord; toutes solutions auxquelles le gouvernement pakistanais semble opposé à l'été 1997.

[1097] " *the grant of autonomy to Ladakh will hurt the Kashmir psyche and prove detrimental to the interests of the trouble-torn people of the Valley* ", *Hindu* 30/3/1995.

[1098] C'est à dire que le cadre proposé par Narashima Rao à la veille des élections législatives de l'été 1996 serait respecté soit pour l'essentiel le maintien de l'article 370 (PTI, 4/11/1995).

[1099] Le parlement indien adopta le 12/2/1994 une résolution affirmant que " *The state of J&K is an integral part of India* ". Le Bulletin de la Reserve Bank of India (10/1994) soulignait que l'assistance centrale par habitant pour l'année fiscale 1993-94 s'élevait à 2291 Rs pour le J&K contre 192 pour le Bihar. En outre, 90% de l'assistance était sous forme de subventions et 10% sous forme de prêts, alors qu'elle est ailleurs constituée pour 70% de prêts et pour 30% de subventions.

[1100] Le ralliement d'une fraction de la population cachemiri à la bannière du Kashmir Liberation Front (KLF) ainsi que les troubles qui ont débuté au printemps 1989 dans la vallée de Srinagar marquaient plus un rejet du gouvernement de Farooq Abdullah et de la misère endémique qu'une volonté de rattachement au Pakistan. Mais, paradoxalement, c'est ce même Farooq Abdullah, vilipendé il y a 7 ans, qui a remporté avec sa formation la Conférence Nationale en 1996 les premières élections libres depuis 1987.

[1101] Selon une expression très souvent entendue auprès des voyagistes de la vallée du Cachemire; la région est certes belle, mais de loin.

[1102] Dans une interview Farooq Abdullah rappellait en 1994 que pour lui le Cachemire ne concernait pas seulement la vallée de Srinagar, mais la totalité de l'Etat de J&K, F. Abdullah, " Autonomy : Key to Resolution of Kashmir Conflict ", *Journal of Peace Studies*, New Delhi, vol. 1, jan-feb 1994, pp. 73-80.

une Double Normalisation Aux Frontières ?

Depuis le milieu des années 1980 un double processus de normalisation “ aux frontières ” de l’Inde est amorcé : normalisation des contacts et des relations de proximité avec le voisin du nord et intégration des territoires en position de frontière. Mais ces deux phénomènes, qui paraissent tendre l’un comme l’autre à désamorcer le caractère explosif de la situation telle qu’elle s’est tôt mise en place après l’indépendance recouvrent, dans les secteurs calmes (à l’est du Jammu & Kashmir) des actions mécaniques sans qu’il se dessine, comme au Tibet, une claire volonté d’intégration des territoires de la périphérie, qui serait soutenue par une action effective d’aménagement du territoire.

Il serait tentant d’évoquer dans ce cas le caractère fédéral de l’action politique ou administrative en Inde, en opposition à l’action autoritaire du gouvernement central chinois mais, nous l’avons vu, la marge de manoeuvre fédérale demeure en de nombreux domaines encore faible. Il manque sans doute pour cela un véritable projet national, qui ne relèverait pas seulement de la sécurité des frontières, de la sauvegarde de l’unité de la nation ou qui reposerait sur la seule économie du tourisme. Mais dans le nouveau contexte de la “ mondialisation ”, c’est à dire d’une compétitivité inter-étatique accrue, cette absence ne risque-t-elle pas d’accroître l’écart de ces périphéries au centre, de confirmer ces espaces comme des “ périphéries de périphéries ”, d’autant que s’y développent des discours identitaires de plus en plus actifs?

Chapitre Neuf la Subordination Des Marches Externes De L’inde

Au nord, le dispositif frontalier britannique se composait, sauf à son extrémité orientale, d’une série de principautés vassalisées qui furent à l’indépendance intégrées à l’Inde, sauf trois : le Népal, le Sikkim et le Bhoutan. L’annexion du Tibet par la RPC entraîna la rétraction du dispositif en deçà des lignes de crêtes du grand Himalaya et ces trois Etats devinrent les nouvelles marches externes du pays, les nouveaux Etats-tampons face au même ennemi, nouveau voisin de facto, la Chine. Les approches différenciées dont firent montre les gouvernements de l’Inde vis à vis de ces Etats relèvent en premier lieu de la reconstruction d’un dispositif stratégique pour répondre à la menace chinoise.

Elles intègrent aussi deux dynamiques pas forcément liées, d’une volonté de rayonnement régional, qui ne s’est encore départie d’une certaine vision hégémonique de l’Inde en Asie du sud, et de l’obligation de tenir compte des processus sociaux et politiques à l’oeuvre dans les collines. Ces deux dynamiques se compliquent, l’une par l’émergence d’une structure de coopération inter-étatique - la SAARC - et l’autre par la libre circulation des hommes et des idées dans les régions himalayennes grâce à des frontières qui ont été voulues “ ouvertes ”. Les pratiques du gouvernement indien dans les Himalayas sont enfin indirectement influencées par l’antagonisme - encore perçu comme

irréductible [1103]- qui oppose le pays au Pakistan, parce qu'il constitue depuis 50 ans une donnée de base de la politique extérieure de l'Inde, de sa défense et de son économie, mais aussi parce qu'il fournit un instrument mobilisable par la Chine, au même titre que les Etats des collines, pour peser dans la dynamique de l'interaction sino-indienne.

i- Autour De L'inde

1) India And The Seven Dwarfs : L'inde En Son Milieu [1104]

Les Indiens ont intégré la majeure partie de l'héritage britannique, de localisation géostratégique (n'ont-ils pas conservé jusqu'au mot Inde[1105] ?) ainsi que les techniques de gestion des périphéries. Ils ont toutefois révisé certains concepts, comme celui de sous-continent : ***" L'emploi du terme sous-continent pour désigner l'Inde est mal approprié et un héritage de l'administration britannique ; ce terme n'a jamais été employé pour désigner des unités géographiques plus vastes et plus variées comme la Chine et l'URSS "*** [1106].

Ce changement exprime la volonté de démarquer l'Inde indépendante de son passé colonial ; il est aussi justifié par la nécessité de tenir compte de la nouvelle réalité géopolitique de la région, qui est marquée d'abord par la " Partition ", corollaire imposé de l'indépendance. Perçue comme un échec puisque morcelant de fait l'héritage territorial britannique, la naissance partagée de l'Inde et du Pakistan a entraîné la " réactivation " d'un concept de substitution, celui d'Asie du sud, qui est compris comme une ***" unité géographique et géopolitique parfaitement définie "*** [1107], permettant en outre de réintégrer, à l'occasion, la Birmanie avec laquelle l'Inde comme le Bangladesh ont une frontière commune et conflictuelle[1108].

Les futurs dirigeants de l'Inde avaient, quelques mois avant l'indépendance, défini le programme stratégique du pays : ***" l'objectif le plus intime [de l'Inde] est d'être acceptée comme la puissance dominante sinon de toute l'Asie, du moins de l'Asie***

[1103] Notamment de la part des hindouistes du BJP, pour qui l'existence même du Pakistan est une humiliation infligée à l'entité Inde, qu'ils revendiquent au travers de l'*Arkhand Bharat*, en fait le sous-continent.

[1104] plaisanterie Indienne, En Référence À *Blanche Neige Et Les Sept Nains*, Pour Caractériser Le Poids De L'inde Par Rapport Àcelui De Ses Voisins D'asie Du Sud.

[1105] " *It is most unfortunate for writers on " indian " affairs that (for political reasons) the obvious tern " Hindustan " was not adopted for the Indian Union* ", O.H.K. Spate, " The Partition of India and the Prospects of Pakistan ", *Geographical Review*, oct 1948, pp. 5-29, p. 9.

[1106] " *The use of the term sub-continent is a misnomer and a legacy of the British rule; this term has never been used for vaster and more diverse geographical units like China and the Soviet Union* ", R.L. Singh, *India a regional geography*, New Delhi, UBSPD, 1989, p. 1.

[1107] " *a well-defined geographical and geopolitical unity* ", *ibid*., p. 1.

méridionale " [1109]. Prenant note d'une localisation héritée au sein de l'empire britannique autant que du poids du pays, même amputé du Pakistan, l'affirmation n'a rien perdu de sa validité pour définir la place de l'Inde, cinquante ans après son accession à l'indépendance.

Il en résulte une certaine vision - biaisée - du rôle de l'Inde dans son sous-continent, la doxa indienne voulant que : ***" Vivant porte à porte avec le géant indien, les élites dirigeantes des pays voisins, qui ne sont en aucune façon des pays stables, redoutent notre impact sur leur stabilité relative. En Inde [...] nous avons un équilibre fondamental de notre régime politique "*** [1110]. Seule l'Inde serait stable dans une région instable, qui est le théâtre " naturel " de la politique indienne, et pour reprendre la terminologie de l'Arthashastra, forme le premier cercle, que les stratèges indiens identifient comme le " *périmètre de sécurité* " de l'Inde[1111]. Paradoxalement, les faiblesses de cohésion que laisse apparaître de façon récurrente l'Union Indienne (tentatives de sécession au Pendjab, en Assam, au Cachemire pour ne citer que les signes les plus marquants) sont parfois présentées comme un atout dans les relations du pays avec ses voisins. Ces affirmations sont surtout à usage externe et ne sauraient masquer la crainte, également partagée par les différents partis politiques, de l'éclatement, choix dont on pourrait trouver une clé dans la naissance du Bangladesh, comme contre-exemple d'une bonne gestion du territoire et d'une prise en compte des aspirations régionales[1112]

2) L'interne Et L'externe : Le " Syndrome Maginot "

Les gouvernements successifs ont développé une double politique susceptible de maintenir, voire de conforter, leur hégémonie dans ce qui doit être défini comme un " étranger proche "[1113] et qu'exprime la notion de " *périmètre de sécurité* ", premier cercle du *mandala* des relations étrangères indiennes qui englobe le sous-continent et impose d'abord d'y limiter toute implication " étrangère ". En mer, c'est un espace maritime

[1108] La Birmanie ne faisait plus partie du "*sub-continent*" à la fin des années 1930, après la promulgation du " *Government of Burma Act "*, qui la détachait de l'administration des Indes. L'inscription de la Birmanie est très fluctuante, soit marche orientale de l'Asie du sud, soit partie intégrante de l'Asie du sud-est. L'évocation de son intégration à l'Asie du sud est souvent un argument de blocage, avancé par le Bagladesh (voire le Pakistan) quand l'Inde évoque l'intégration possible de l'Afghanistan à la South Asian Association for Regional Co-operation (SAARC).

[1109] Rapport du *Commonwealth Relations Office*, février 1948, *Public Record Office*, London, F5793/76/85/G.

[1110] N. Mitra, cité par Jean Alphonse Bernard & Michel Pochoy, *op. cit.*, p. 18.

[1111] *Ibid*., p. 159. De cette hégémonie "naturelle" découle la nécessité d'écarter d'Asie du sud toute puissance extérieure à la région.

[1112] " *The example of East Pakistan (now Bangladesh) must always be kept in mind by administrators who deal with insurgency* ", K. F. Rustamji, " India's Borders : Management Issues and Planning ", *op. cit*., p. 3.

[1113] L'analogie avec la doctrine russe est tentante, d'abord pour des raisons historiques, parce que les deux Etats sont issus de l'éclatement d'un empire, ensuite parce qu'ils ont hérités de ces empires une vision trancendant leurs frontières nationales.

neutralisé, un " *océan indien zone de paix* ", que revendique l'Inde depuis que l'incursion de la *task-force 74* dans le golfe du Bengale en décembre 1971, au plus fort du 3° conflit indo-pakistanais lui ait fait comprendre la vulnérabilité de sa façade maritime[1114].

Mais sur terre, la limite entre la pratique infra-étatique indienne (*law and order*) et celle qu'impliquent des relations classiques de voisinage s'estompe d'autant plus que le phénomène social actuel dominant - les liens ethniques ou religieux - est aussi transfrontalier et fréquemment mobilisé par les communautés concernées, le pouvoir politique indien ou les pouvoirs voisins. Le gouvernement avait su mettre à profit en son temps l'identité ethnique tamoule de part et d'autre du détroit de Palk pour soutenir un mouvement tamoul au Sri Lanka, ou la présence sur son sol d'opposants népalais, bhoutanais ou sikkimois pour favoriser le développement dans ces pays de " Partis du Congrès " d'orientation démocratique et liés à l'Indian National Congress.

Le jeu le plus intense de la politique indienne se fait toutefois le long des frontières terrestres, afin de préserver ce périmètre de sécurité qu'elle revendique. Idéalement, le gouvernement les souhaiterait ouvertes, à l'exemple des pratiques qu'il est parvenu à établir avec le Népal, d'une " *open border* " (frontière ouverte), qui autorise sans restriction le déplacement de biens et de personnes de part et d'autre de la frontière au termes des traités de 1950, 1960, 1971, 1978, assurant au Népal 19 points d'entrée, qui sont devenus 22 depuis 1990[1115].

[1114] Le principe d'une telle zone fut entériné peu après par l'ONU, mais le contenu du concept reste encore très imprécis.

[1115] Par contre, les points d'entrée pour étrangers sont toujours limités à trois. Notons que l'Inde n'a pas ratifié la convention internationale de 1965 sur le commerce de transit des pays enclavés.

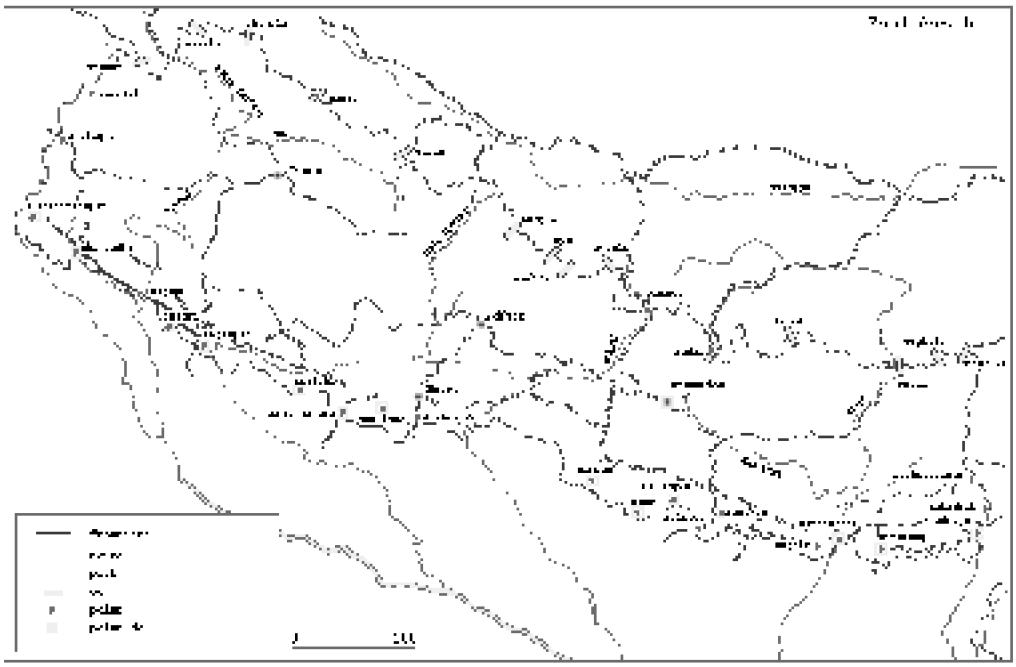

Figure 19 : Les frontières du Népal

1116

C'est avant tout la gestion des tensions aux frontières que le gouvernement doit envisager, et qu'il a surtout réalisé dans le passé par une action armée : doctrine de la " *forward policy* " dans le cas du litige sino-indien en 1960[1117]; intervention de soutien à la rébellion bangladeshi en 1971; lancement d'une opération de " *maintien de la paix* " via la IPKF[1118] au Sri Lanka en 1987, toutes opérations approuvées par l'opinion public indien, mais qui se révélèrent (sauf le soutien au Bangladesh) des désastres militaires.

1116 Sources : *Nepal in Maps* (1989), complété pour les points de passage par l'Annexe A du Protocole du Traité de Commerce indo-népalais du 6 décembre 1991.

1117 Jean Alphonse Bernard, *op. cit.*, p. 213. Cela fait encore écho à une précédente "forward policy", celle que mena lord Curzon.

1118 Indian Peace-Keeping Force.

Inversement, le gouvernement indien est confronté à la menace que constituent ces phénomènes ethniques ou religieux transfrontaliers, dont il a pu mesurer les effets sur la stabilité de sa frontière occidentale, du Pendjab au Cachemire, au travers des troubles et affrontements qu'il analyse comme un conflit " de basse intensité ", une " *proxy war* " (guerre par procuration) déclenchée par le Pakistan[1119], selon le plan de l'opération " Tupac Amaru ". Le plan aurait été formulé par le général Zia ul-Haq lors d'une réunion des chefs d'état-major le 10/7/1988[1120] : ***" notre objectif reste parfaitement clair et ferme - la libération de la vallée du Cachemire -"***; ***" nous devons libérer nos frères musulmans"*** [1121]. Trois phases avaient été envisagées :

.

développer une insurrection de basse intensité contre le régime; organiser et entraîner des éléments subversifs; adopter et développer des moyens de couper les lignes de communication; créer le chaos et la terreur au Jammu;

.

exercer une pression maximum sur les secteurs du Siachen, de Kargil, de Rajauri et de Poonch afin de contraindre l'armée à déployer ses formations de réserve hors de la vallée du Cachemire;

.

libérer la vallée du Cachemire[1122].

De cette crainte que l'unité nationale ne soit déstabilisée par des flux de mercenaires ou de migrants, l'Inde a développé ce que certains hommes politiques indiens ont appelé le " *Maginot Syndrome*" (en référence explicite au système de fortification français, qui se révéla coûteux à construire et inutile à l'usage[1123]), soit une pratique de fortification des frontières considérées comme sensibles, de " *border fencing* "[1124]. Après la fortification de la frontière indo-pakistanaise le long du Pendjab et du Sind, celle entre Inde et Bangladesh à partir de 1984, au prix de grandes difficultés techniques[1125], le gouvernement indien s'est lancé dans la fortification de 1045 km de la LCE au Cachemire en octobre 1995, " *qui s'est révélée si efficace à contrer les infiltrations au Pendjab*"[1126].

1119 *Indian Express,* 8/7/1989.

3) Accords De Subordination

1120 *Indian Defense Review*, juillet 1989, pp. 39-42.

1121 " *our aim remains quite clear and firm -the liberation of the Kashmir Valley* "; " *we must liberate our muslim brothers* ", D. P. Kumar, *Kashmir : Pakistan Proxy War*, Delhi, Har-Anand Pub., 1994, p. 8.

1122 *Ibid.*, p. 10. Observons que telle qu'elle est présentée dans cet ouvrage, l'opération n'envisage pas la libération de la totalité du Cachemire indien, ni même de l'autre région de peuplement majoritairement musulmane : le district de Kargil.

1123 *India Today*, 8/1986.

1124 Le terme de " *border fencing* " signifie plutôt clôture de frontière, soit l'installation d'une barrière barbelée empêchant un franchissement facile de la ligne. De fait, un système fortifié existe déjà, le long des frontières ouest et nord de l'Inde : la clôture la la frontière en fait un système de défense continu.

La frontière himalayenne occupe au sein de ce périmètre de sécurité une place spécifique et présente une dynamique différente de celle qu'on peut observer au long des autres frontières terrestres de l'Inde. Sur un total de 14 100 km de frontières, 2 910 km sont fermées et fortifiées (Pakistan), 4 050 km sont grillagées ou très surveillées (Bangladesh), tandis qu'environ 1/3 des troupes garde la frontière pakistanaise, 1/3 celle de la Chine et 1/5 est positionnée dans le Nord-Est pour maintenir le calme à proximité de la frontière birmane (600 km). A l'opposé, les frontières du Népal et du Bhutan, qui sont les seules frontières terrestres que l'Inde a hérité du British Raj sont ouvertes, non gardées et les deux Etats ont signés avec l'Inde des traités ou accords facilitant les échanges.

A l'indépendance, la tentation fut forte d'intégrer à l'Inde ces Etats qui étaient pour l'opinion publique indienne des Etats princiers (*native states*) comme tant d'autres : malgré les pressions exercées par PV Patel, le gouvernement indien conserva tel quel le système des Etats-tampons[1127], d'autant que les gouvernements du Népal et du Bhoutan mirent à profit l'invitation de Nehru de participer à *l'Asian Relations Conference* de Delhi en mars 1947 pour nouer des contacts diplomatiques avec la Chine, les USA et la France[1128]; le Sikkim n'y participa pas[1129]. Des " *standstill agreements* " furent signés avec le Népal et le Sikkim[1130], puis les traités la liant aux royaumes himalayens furent révisés entre août 1949 pour le Bhutan, juillet 1950 pour le Népal et décembre de la même année pour le Sikkim[1131]. Si certains auteurs évoquent la proximité de l'annexion chinoise du Tibet (sa " libération " prochaine fut annoncée dès le 1 janvier 1950) comme facteur

[1125] La frontière passant dans des zones inondables, le génie militaire indien a dû mettre au point un système de barrières, mais aussi de points de passages adaptés à la saison sèche et à la saison de mousson, ainsi que des mesures spécifiques de patrouille de la frontière en toutes saisons. Voir notamment A. S. Alur, " Border Fencing and Border Road Constructions along Assam/Meghalaya Border ", *Management Issues and Operational Planning for India's Borders*, D.K. Arya & R.C. Sharma, New Delhi, Scholars' Publishing Forum, 1991, pp. 53-73.

[1126] " *as it had proved so succesful at countering infiltrations in Punjab* ", *PTI*, 10/10/1995. Mais le système est coûteux : un inspecteur de la *Border Security Force* (BSF) estimait le coût d'un kilomètre de barrière à 220 000 Rs en 1989, *Indian Express*, 26/8/1989.

[1127] Nehru les aurait perçu comme " *unblemished idyllic retreats from the World* ", Sikrant Dutt, " India and the Himalayan States ", *Asian Affairs*, février 1980, p. 72.

[1128] Les USA nouèrent des relations diplomatiques en avril 1947, soit deux mois avant l'Inde; la Chine ne noua des relations diplomatiques avec le Népal en 1955, alors que la France a noué des relations diplomatiques avec le pays dès avril 1949.

[1129] Le Sikkim fut " prévenu " par Nehru de ne pas y participer, *Ibid.*, p. 71. Le Tibet y assista aussi, mais les résultats furent plus mitigés pour lui.

[1130] Le Bhoutan continuant à être " dirigé " par le Political Officer à Gangtok. En pratique, ces accords signifiaient que l'Inde était considérée comme le successeur du Raj au regards des traités concernés.

[1131] V. P. Patel était d'avis d'étendre ce principe au Tibet, mais il meurt en 1950 et l'opinion de Nehru a prévalu, Srikant Dutt, " India and The Himalayan States ", *Asian Affairs*, fév. 1980, p.75.

concourant à la signature des traités, il faut plus certainement tenir d'abord compte des impératifs stratégiques de l'Inde, qui était d'assurer son lien avec le Nord-Est, via le corridor de Siliguri, et de rééquilibrer la menace d'un Pakistan Oriental par une alliance avec le Bhoutan, puis de réactiver la fonction des deux autres Etats dans le dispositif indien de défense en négociant des traités similaires à ceux qu'ils signèrent avec les Britanniques[1132]. Ces Etats préférèrent sans doute accepter le maintien d'une semi-dépendance à une situation qui aurait pu évoluer soit une position ouvertement hostile de l'Inde, soit à une indifférence de la part de cette dernière, préjudiciable à leur économie puisqu'Etats enclavés. S'ajoute sans doute aussi la crainte que la diffusion de la démocratie dans ces trois royaumes ne vienne à en menacer l'existence, d'autant que l'Inde a favorisé sur son territoire la naissance de Partis du Congrès liés à celui de l'Inde (Népal en 1946, Sikkim en 1947, Bhoutan en 1948) qui pouvaient permettre ***" de tout imprévu qui pourrait surgir si leurs dirigeants se décidaient à se montrer récalcitrants"*** [1133].

Mais les Etats semblent avoir fait preuve d'une relative myopie en signant ces traités, puisqu'ils considèrent implicitement que l'Inde est la seule ouverture vers le monde extérieur : l'absence de prise en compte du voisin chinois peut certes s'expliquer par l'absence de liens terrestres modernes avec le Tibet, mais rendre aussi compte du fait que ces Etats avaient intégré l'idée de l'Himalaya comme barrière.

Même si le premier texte diplomatique que l'Inde indépendante signe en Himalaya est le traité du 8 août 1949 avec le Bhoutan, c'est le Népal qui devient, dès les premières années qui suivent l'indépendance, la pierre angulaire de la stratégie indienne dans les Etats des collines : ***" nous ne pouvons permettre que quelque chose aille mal au Népal, ou permettre que cette barrière [les Himalayas] soit franchie ou affaiblie parce que cela représenterait une menace pour notre propre sécurité"*** [1134]. Le gouvernement indien s'inquiète sans doute autant d'une remise en cause par la Chine de ses frontières nord que de l'instabilité qui règne alors au Népal, où la dynastie Rana au pouvoir doit affronter une opposition qui concourra plus tard à sa chute et au renouveau de la monarchie.

ii- Formes Actualisées De La Présence Impériale

1) Les Instruments Économiques De L'intégration À L'inde

[1132] Une lecture attentive des traités montre leur grande similitude, la différence trahissant surtout le nouveau statut de l'Inde, indépendante.

[1133] " *to deal with any contingency that might arise if their rulers decided to be recalcitrant* ", Partha S. Gosh, *Cooperation and Conflit in South Asia*, New-Delhi, Manohar Pub., 1989, p. 138.

[1134] " *we cannot allow anything to go wrong in Nepal or permit that barrier [les Himalayas] to be crossed or weakened because that would also be a threat to our own security* ", J. Nehru, déclaration à la Lok Sabha, décembre 1950. Curieusement, Nehru réitérera cette affirmation 9 ans plus tard, en y intégrant aussi le Bhoutan.

Jusqu'à la fin de l'année fiscale 1991-1992, l'Inde a destiné plus de 20 milliards de roupies à l'aide au développement en direction d'Etats plus pauvres, dont les deux tiers furent à destination des deux royaumes himalayens (Bhoutan 44% du total; Népal 22%), suivis par le Bangladesh[1135]. Les capitaux indiens ont été déterminants pour la mise en place de structures économiques modernes au Népal, versés en outre en majorité sous forme de subventions plus que de prêts, jusqu'au 6° plan quinquennal népalais (1980-1985)[1136]. Dans le cadre de l'aide au développement, l'assistance indienne s'est portée en priorité sur la construction d'un réseau routier moderne au Népal et au Bhoutan, qui a absorbé plus de 56% des subventions totales indiennes, de 1951 à 1989. Ce réseau routier en peigne est révélateur du rôle attribué par l'Inde au Népal comme au Bhoutan : ce sont des cul-de-sac, des annexes excentrées de la plaine gangétique et non plus ces royaumes intermédiaires entre Inde et Tibet.

1135 *Report on Currency and Finance, 1993-1994*.

1136 Soit 82% sous forme de subventions et 18% sous forme de prêts. Pour le 7° plan les prêts représentèrent 54% du montant total.

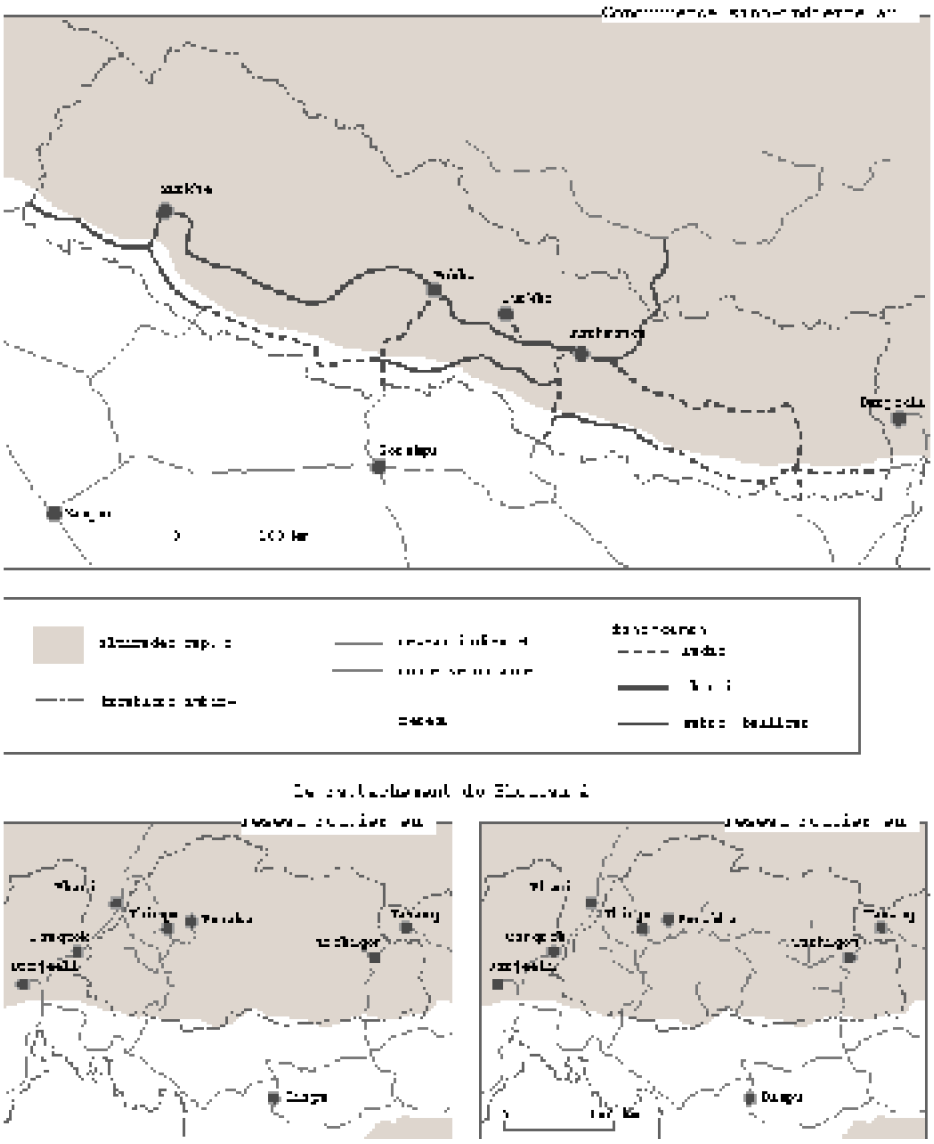

Figure 50 : Routes au Népal et au Bhoutan.

1137

Au Bhoutan, les axes de pénétration sont les premiers construits et une route de desserte des grands centres urbains ne viendra que plus tard. Il en est de même au Népal où le premier axe routier est-ouest ne fut pas construit dans le Pahar, mais dans le Teraï.

En 1956, la première véritable route est inaugurée : construite par l'Inde, la Tribhuvan Rajpath relie Katmandou à la frontière indienne. Elle est peu de temps après (1957 ?) doublée par la Siddharta Rajmarg qui unit Pokhara à la frontière, et auxquelles s'ajoutent d'autres routes qui toutes relient la frontière indienne aux villes du moyen Himalaya. Il faut attendre 1960 pour que soit mise en projet une route permettant des déplacements est-ouest dans le Teraï, sans passer par l'Inde. A la fin des années 1960, une seconde route est-ouest est construite, qui relie désormais entre eux les gros centres urbains du moyen Himalaya, Pokhara et Katmandou. Mais le prolongement de l'axe à l'est de

1137 Sources : atlas divers

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

Katmandou n'est toujours pas réalisé[1138].

Si l'Inde détient toujours une position hégémonique au Bhoutan[1139], où agit la BRO, au Népal son jeu est singulièrement compliqué par l'aide que fournissent d'autres Etats, dont la Chine. Le gouvernement chinois, fort de son expérience d'ingénierie routière acquise au Xinjiang et surtout au Tibet, a entrepris de relier son territoire à celui de ses voisins alliés par une " route de l'amitié " : la Chine est elle aussi maître d'oeuvre dans la construction de routes au Népal, ainsi qu'au Pakistan et en Birmanie.

2) Convergences D'intérêts Entre Népal Et Chine

La présence de la Chine au Népal est issue d'une convergence d'intérêts, dans un premier temps à caractère économique, entre les deux pays : pour l'un, c'était la volonté de favoriser le développement du Tibet en réactivant des liens économiques anciens ; pour l'autre, c'était un moyen de réduire sa dépendance vis à vis de l'Inde, qui s'exprima chez les souverains successifs par une certaine " indo-phobie "[1140]. Ce fut quelques années plus tard la volonté pour le premier d'affaiblir l'ennemi outre-himalayen et pour le second la nécessité d'adopter une position de neutralité entre ces deux géants. En fait le Népal a préservé le positionnement hérité du fondateur du pays, Prithvi Narayan Shah, qui voyait son pays comme un ***" yam between two boulders "***.

L'intégration rampante du Sikkim à l'Inde pesa beaucoup dans la décision, prise par le roi népalais Birendra, de déclarer en 1973 le Népal " *zone de paix* ". Il affirma à cette occasion que le Népal n'était pas ***" une partie du sous-continent, il est en réalité cette portion d'Asie voisine à la fois de l'Inde et de la Chine"*** [1141]. Cette proposition reçut l'aval de la Chine, qui retrouvait dans cette proposition " d'helvétisation " du Népal l'image d'une proposition de fédération himalayenne qu'elle avait auparavant formulé.

Une des spécificités de l'action chinoise dans la gestion de l'outre-frontière fut d'offrir, aux voisins avec lesquels elle négociait le règlement de ses frontières, un axe de liaison terrestre, une " route de l'amitié ", prélude au développement des échanges commerciaux entre les deux pays. Vues de l'Inde, ces routes financées par le gouvernement chinois représentent un danger majeur pour sa sécurité puisqu'elles pourraient permettre à la Chine de descendre facilement ses troupes vers les basses altitudes, à proximité immédiate des frontières indiennes. Les routes qui sont construites en Himalaya ont un statut ambigu : le tracé d'une route moderne peut effectivement être perçu et géré comme

[1138] Le gouvernement japonais a entrepris depuis 1995 de financer la construction de la première route permettant de relier Kathmandu (en fait Banepa, le long de l'Arniko Highway) à Sindhuli, dans le Teraï oriental.

[1139] Voir ci-après, 3° partie du chapitre.

[1140] Générée tant par la subordination économique du pays à l'Inde que par l'accueil qu'offre cette dernière aux opposants au régime népalais. Voir notamment M. D. Dharamdasani, " A study of New Delhi's Role and Attitude Towards the Democratic Forces in Nepal ", Lok Raj Baral (éd.), *Looking to the Future*, New Delhi, Anmol Pub., 1996, pp. 90-103..

[1141] " *a part of the sub-continent, it is really that part of Asia wich touches both India and China* ", Shree Krishna Jha, " Nepal's India Policy, Quest for Independence ", *Foreign Affairs*, vol. XXV, 11/11/1976.

une menace militaire par le voisin, mais dans cet espace enclavé qu'est l'Himalaya elle reste surtout la modernisation nécessaire des voies de communication désormais obsolètes qui franchissent le massif; sa construction marque la fin de l'isolement des " pays " himalayens, mais fournit aussi le principal outil d'asservissement économique du pays où elle est tracée.

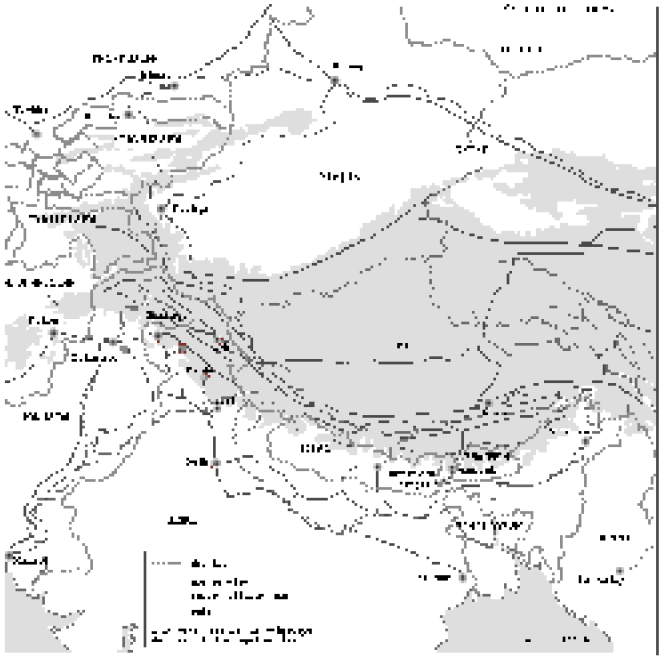

Figure 51 : Principaux axes routiers.

1142

Cette politique " d'encerclement ", prenant appui sur le Pakistan, le Népal et la Birmanie, ne s'amorça qu'après la détérioration des relations sino-indiennnes, à la fin des années 1950 : de 1950 à 1958, 18 accords ont été signés entre la Chine et l'Inde, contre 7 avec le Pakistan ou le Népal. Le rapprochement sino-pakistanais paraît avoir avant tout bénéficié de l'accroissement des tensions avec l'Inde : le premier accord de commerce ne fut signé qu'en janvier 1963. Par contre, le Népal entre dès 1956 en relation avec la Chine, signant

1142 Sources : atlas divers

le 20 septembre de cette année là un *accord sur le maintien de relations amicales et de commerce*.

la Chine contribua au développement du Népal qui est devenu peu à peu un des principaux destinataires de l'assistance chinoise au développement : entre 1956 et 1989, la Chine a fourni une aide pour la réalisation de 42 projets, soit une moyenne de 12% de l'aide bilatéral au développement du Népal[1143]. Mais Le symbole le plus fort de la tentative de rapprochement entre Chine et Népal est la route qui relie la vallée du Tsangpo à Katmandou. Le projet de remplacer l'ancienne piste Katmandou-Lha sa par une liaison moderne apparaît dès 1956[1144]. L'insurrection au Tibet (entre 1956 et 1959) en retarde la mise en chantier qui ne débute que le 15/10/1961 (le *Highway Construction Agreement* suit de peu la ratification du traité frontalier). De plus, les deux souverains successifs[1145] ont toujours fait montre d'un certain ressentiment vis à vis de l'Inde, que résuma Mao Zedong lors de la réception d'une délégation népalaise alors que l'Arniko Highway était en passe d'être achevée : ***" Once these roads are open ... India may be a bit more respectful toward you "*** [1146].

L'Arniko Highway relie en 103 km Bakhtapur (banlieue est de Katmandou) à Kodari (poste frontière), où elle se connecte par une route empierrée (la Friendship Highway) à la grande artère Lha sa-Kashi. Commencée dès la signature du protocole d'accord, elle est " jeepable " en décembre 1964, mais elle n'est inaugurée et ouverte à la circulation que le 26/5/1967.

1143 Mais il est vrai que l'essentiel des subventions ou des prêts accordés au pays passe dans la réparation régulière de la route, gonflant artidiciellement le poids de la Chine dans l'aide au développement que reçoit le Népal.

1144 Ramakant, " Nepal-China road ", *South-asian Studies*, 1° sem. 1974, p.17.

1145 Mahendra de 1965 à 1972 et Birendra jusqu'à présent.

1146 J. W. Garver, " India-China Rivalry in Nepal ", *Asian Survey*, vol XXXI n°10, oct. 1991, p. 956.

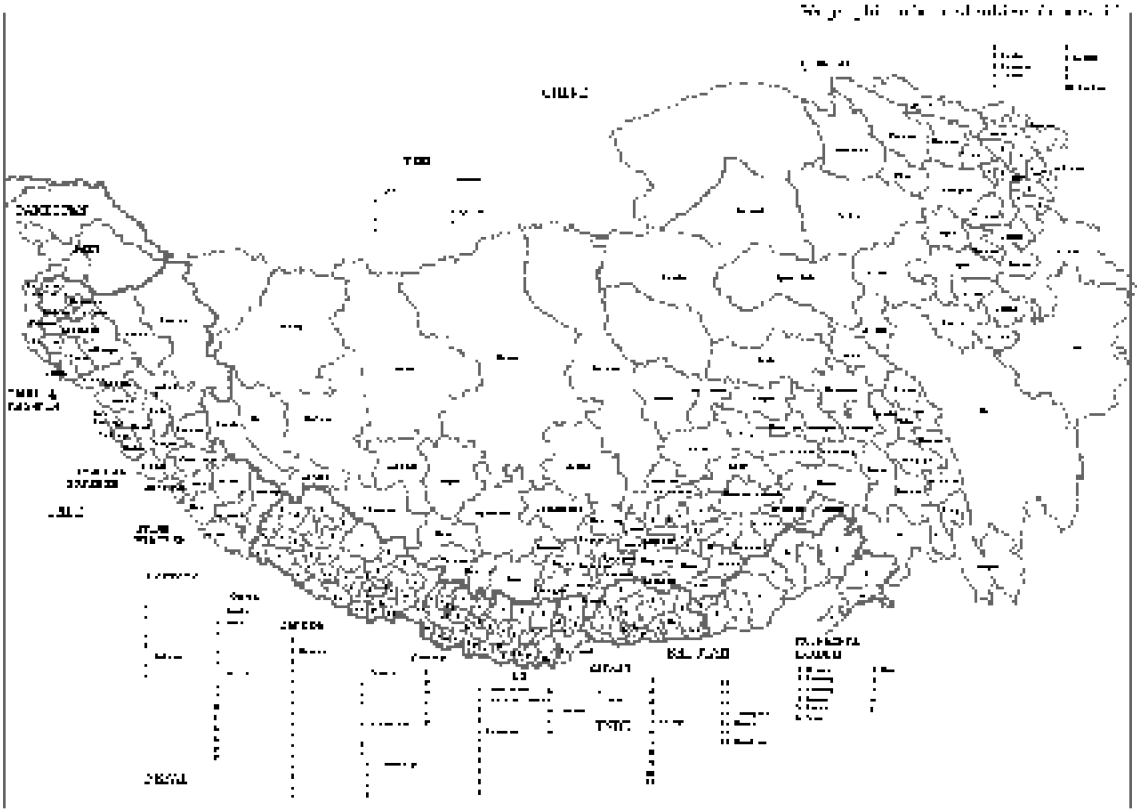

Figure 52 : Profil en long de l'Arniko Highway.

1147

La route a un objectif de désenclavement interne du Népal : des deux tracés originellement proposés, c'est le parcours népalais le plus long (reprenant la piste la plus fréquentée entre ce pays et le Tibet par la vallée de la Sun Kosi) qui a été choisi, plutôt que la piste plus courte remontant la Trisuli. Le désenclavement n'est pas seulement géographique, de la Sun Kosi (qu'isolait jusqu'alors le col de Dhulikel), mais aussi économique, du Tibet central. L'Arniko Highway se révèle être le vecteur d'approvisionnement en produits frais, non seulement de la section chinoise de la Sun Kosi (isolée du Tibet par le Thung La à 5000 m), mais aussi de tout le Tibet central, trop distant de la Chine pour être alors facilement intégré à son économie[1148].

1147 Source : extrait de la carte South-Central Tibet, 1/1 000 000, Londres, Stanfords, 1987.

1148 Ramakant, "Nepal-China road", *South-asian Studies*, 1° sem. 1974, p. 19.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

Le trafic n'y est pas intense, mais aussi régulier que l'état de la route le permet (2 à 3 camions par heure) et le chargement se compose dans le sens Népal-Chine de denrées périssables et dans l'autre de produits manufacturés. La question se pose, de savoir si dans l'économie de la région, Katmandou est le terminus de ces marchandises ou a repris la fonction d'entrepôts entre Inde et Tibet qu'elle occupait avant la colonisation.

Perçue par les Indiens comme une menace pour leur sécurité, l'Arniko Highway met effectivement les garnisons chinoises stationnées au Tibet à quelques jours de route de la plaine du Gange. La menace est aussi valable pour les Népalais, puisqu'elle les dissuade de toute action " anti-chinoise "[1149]. A cette menace militaire dirigée contre l'Inde doit y être associée une seconde, de voir son rôle de principal fournisseur et client du Népal ravi par la Chine, qui ne cesse d'accroître ses échanges routiers avec le pays[1150]. Ils demeurent toutefois fragiles, assurés seulement par une route dont l'état ne cesse de se dégrader depuis sa construction. L'entretien de la voie (qu'assure théoriquement le gouvernement chinois au terme de l'accord du 3 mars 1971) laisse à désirer et la vitesse moyenne de déplacement qui était originellement de 45 à 50 km/h est plus généralement de 20 km/h (calcul réalisé en juillet 1989).

L'axe est fragile, surtout sur son parcours népalais : la route est lessivée chaque année par les pluies de mousson et partiellement reconstruite (généralement par l'armée, ce qui prouve d'une certaine façon sa valeur stratégique, au moins sur le plan économique) au printemps. Ainsi la route, coupée à l'automne 1985 par les pluies de mousson, n'était rétablie à l'été 1986 que pour les véhicules tout-terrain et les " robustes " camions. Pendant l'été 1989, la section Dolalghat-Zhangmu (66 km) était impraticable : une dizaine de glissements de terrain avaient emporté des portions de la route, certaines longues de plus d'un kilomètre, emprisonnant parfois sur les portions subsistant des véhicules qui, ravitaillés en essence par des porteurs, opéraient des navettes d'un glissement de terrain à un autre, transportant marchandises et voyageurs sur leur section isolée.

1149 *Ibid*., p. 22.

1150 Mais le volume des échanges reste encore faible puisque les livraisons chinoises ne représentent que 3% (1991) des importations népalaises.

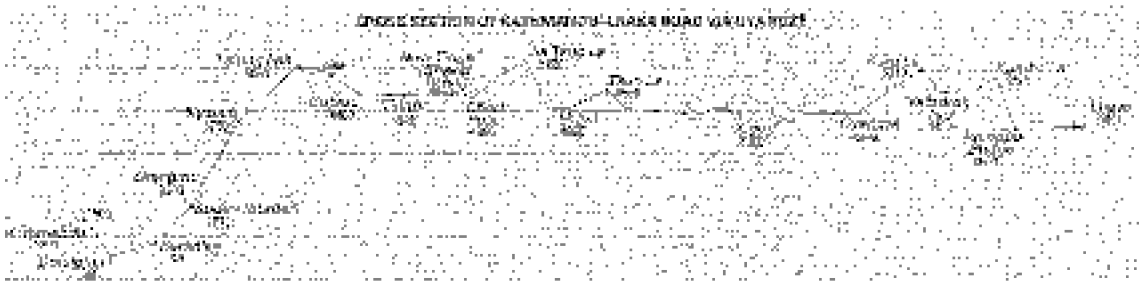

Figure 53 : guide de voyage, été 1987.

Hormis cette route, les échanges frontaliers se limitent au petit commerce traditionnel entre communautés d'altitude[1151], qu'encadrent les traités de mai 1966 et d'août 1986 relatifs au commerce entre le Népal et le Tibet. Ces deux traités instituent des zones frontalières, définies par les districts bordiers, dont les habitants peuvent commercer librement de part et d'autre de la frontière, dès lors qu'ils disposent d'une carte de frontalier et qu'ils limitent leurs déplacements à ces districts.

La Chine a à plusieurs reprises proposé au Népal de concurrencer l'Inde comme principal pourvoyeur d'armes, mais le pays préféra rejeter ces offres, malgré les refus successifs du gouvernement indien (dans les années 1970 et au début des années 1980), quand il voulut acquérir des canons antiaériens, sous le prétexte qu'il n'en avait pas besoin. L'ordre fut donné en mars 1988 par le roi d'ouvrir des négociations pour

[1151] Mais une nouvelle activité vient dynamiser ce commerce : la contrebande; qui suscite de vives inquiétude de la part des deux gouvernements, comme en témoigne la réunion qui lui fut consacrée à Katmandou en août 1995.

l'acquisition d'une DCA, mettant peut être à profit la présence en Chine au même moment d'une délégation du Panchayat National[1152]. La première livraison, empruntant l'Arniko Highway, eut lieu en juin et se composait de 500 chargements d'une valeur totale de 20 millions US$, incluant un lot d'armes légères, de munitions, d'équipements et de 16 canons antiaériens[1153].

L'acceptation chinoise de vendre des armes au Népal peut surprendre : fut-elle un choix délibéré de remettre en question la position hégémonique de l'Inde au Népal, profitant d'un période de flottement de la vie politique indienne, ou ne recouvrit-elle qu'un objectif commercial, de trouver de nouveaux débouchés pour la *North China Industries Corporation*, qui fut le fournisseur de ces armes? Lors de sa visite à Katmandou en novembre 1989, Li Peng revint sur cette vente d'armes, affirmant qu'elle n'avait eu comme objectif que d'accroître les capacités de défense du Népal et assurer sa sécurité, qu'en fait ***" Le Pakistan, le Bangladesh et le Nepal achetaient des armes, non seulement à la Chine, mais aussi à d'autres pays"*** [1154]. La réaction très modérée du gouvernement chinois quand la confrontation indo-népalaise fut au plus fort, précipitée par cette transaction, laisse à penser que la décision de vente ne s'est pas faite à un haut niveau, qu'une erreur avait été commise[1155], même si le matériel en question ne relevait pas de la haute technologie.

Dès lors que l'Inde imposa des sanctions économiques au Népal, la Chine ne put fournir à ce dernier qu'un soutien modeste, d'abord en produits pétroliers : dans le premier mois du blocus pétrolier, 600 tonnes furent acheminées au Népal, moitié par la route[1156], moitié par voie aérienne, puis un accord signé en avril 1989 codifia l'approvisionnement du Népal en carburants et en produits alimentaires, mais semble t-il à des prix très supérieurs à ceux du marché, parce qu'intégrant les surcoûts de transport via le Tibet[1157]. Cela favorisa le développement des contacts entre délégations commerciales des deux pays.

Mais la modestie du soutien chinois au Népal tient à sa faiblesse d'alors, subissant les contrecoups du " printemps de Tien An Men " : d'une part les dirigeants chinois avaient sans doute peu de ressources à consacrer à un pays tiers, alors qu'ils devaient supporter

1152 *Times of India*, 1/9/1988.

1153 La transaction aurait porté sur environ 3000 chargements, *South China Morning Post*, 26/5/1990. Selon le *Times of India*, le chargement aurait aussi contenu des missiles sol-air et sol-sol, ce que les autorités chinoises ont nié, *Times of India*, 31/5/1989.

1154 " *Pakistan, Bangladesh and Nepal not only obtain weapons from China but from other countries as well* ", *China Daily*, 22/11/1989.

1155 D'autant que le processus de normalisation des relations sino-indiennes était alors une phase critique, avec la visite de Rajiv Gandhi en Chine. Mais cette maladresse apparente était peut être une façon de montrer à l'Inde les limites de son rayonnement régional.

1156 La Chine répara pour l'occasion l'oléoduc Golmud-Lhasa, en piteux état.

1157 Coûts qui furent répercutés sur les usagers, comme s'en plaignèrent amèrement les chauffeurs de taxi à l'été 1989.

le boycott des Etats occidentaux; d'autre part leur isolement diplomatique les dissuada d'entreprendre une action qui aurait pu entraîner une confrontation avec l'Inde. Enfin, la livraison de pétrole au Népal avait montrer la faiblesse des liaisons de transport entre le Tibet et le Népal : l'Arniko Highway restait le seul lien entre les deux pays et était en 1989 dans un état de délabrement extrême. En mai 1989, le gouvernement népalais annonça son intention de reconstruire la route et une équipe de spécialistes chinois fut dépêchée pour se rendre compte des problèmes à régler. En novembre, la Chine accepta de contribuer à l'amélioration de la route, mais le manque de pétrole et de matériaux de constructions résultant du quasi-embargo imposé par l'Inde au début de 1989 gêna considérablement les travaux de réfection.

D'autres projets de routes avaient déjà été évoqués, notamment la construction par la Chine d'un second axe entre Tibet et Pokhara via le Mustang, en 1984, puis à l'été 1989 une étude de faisabilité fut lancée pour un axe reliant Purang à Darchula via le Tinkar la, qui permettrait de relier l'ouest du Népal au Pakistan par la Karakoram Highway[1158]. Lors du blocus de 1989 aucun de ces axes n'était opérationnel, et il n'est pas certain qu'ils le deviennent un jour, compte tenu du travail de construction à fournir, côté népalais, même si au Tibet le travail a du être achevé[1159].

La faiblesse des liens terrestres en Chine et Népal explique en partie le soutien politique très discret qu'elle apporte à ce dernier, notamment dans ses démêlés avec l'Inde, qu'elle ne condamne plus formellement. A moins que nous devions y voir la reconnaissance implicite de la " suzeraineté " qu'elle lui reconnaît en Asie du sud.

3) De La Subordination À La Coopération

Le rapprochement entre Népal et Chine tient aussi à la lente détérioration des formes de l'échange économique entre le pays et l'Inde. Celles-ci sont régies par le traité de commerce et d'échange de 1950 (signé le même jour que celui de paix et d'amitié), le traité de commerce et de transit de 1960 puis de 1971 et enfin de 1978. Les versions successives du traité initial qui donnait au Népal un droit illimité de transit à travers le territoire indien et via ses ports, au départ de cinq points de sortie, qui correspondent aux têtes de pont du réseau ferroviaire indien face au Népal. Il imposait par contre à ce dernier d'observer la même grille tarifaire que l'Inde, afin de ne pas favoriser la réexportation éventuelle de produits importés par le Népal depuis des pays tiers, d'autant plus facilement que la frontière n'avait pas une fonction de barrière douanière entre les deux pays[1160].

Mais ce traité fut signé sans grande négociation par les gouvernants Rana qui pensaient ainsi éviter que ne leur soit imposée une condition de réforme politique

1158 *Dawn*, 13/5/1989.

1159 Sur les cartes chinoises récentes, ces routes sont représentées comme revêtues, voir entre autre la carte publiée par l'office de cartographie du gouvernement de la TAR, datée de 1993.

1160 Le traité évoque l'idée de marché commun, mais sans en préciser les règles. En fait, ce sont les pratiques de libre circulation héritées du traité anglo-népalais de 1923 qui guident les échanges.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

préalable à sa signature. De fait, le gouvernement Rana fut renversé un an après, la monarchie rétablie et le traité remis en cause presqu'aussitôt[1161].

Le traité de 1960 tenait compte de l'évolution politique qui avait marqué le Népal depuis 1950, mais aussi de son évolution économique. En 10 ans le Népal s'est ouvert au monde extérieur : les articles 5 et 6 permettent au Népal de mener sa propre politique tarifaire dans son commerce avec des pays tiers[1162], tandis que les articles 1 et 2 posent les bases d'un marché commun (frontière ouverte), sauf pour les produits venant concurrencer ceux issus de l'industrie népalaise, qui sont taxés à des taux n'excédant pas ceux pratiqués avec des pays tiers. Le traité accorde en outre toute facilité au Népal de faire transiter par l'Inde tout produit en provenance ou à destination de pays tiers, sans autre frais que les coûts de transport et de manutention. Le traité est considéré comme une réussite par le gouvernement qui l'a négocié, mais ce gouvernement, à majorité issue du Nepali Congress et dirigé par G. P. Koirala, est démis de ces fonctions huit mois après avoir été élu et la monarchie assume à partir du 15/12/1960 le gouvernement directe du pays.

Des remises en cause du traité surgissent, les népalais reprochant les retards de transit et les procédures de dédouanement à Calcutta et se plaignant des coûts trop élevés du transport ferroviaire indiens, tandis que les indiens se plaignent de la trop fréquente réexportation vers l'Inde des produits importés par le Népal[1163], ou de produits népalais fabriqués à partir de matériaux étrangers.

Le traité de 1971 tente d'établir une hiérarchie tarifaire en fonction de la composition des produits exportés entre les deux pays : les matières premières népalaises peuvent entrer sans restriction de quantité ni taxe sur le marché indien, ainsi que les produits manufacturés intégrant plus de 90% de matériaux indiens ou népalais, sur une base de non réciprocité de la part de l'Inde. Les autres produits manufacturés népalais ayant une valeur ajoutée autochtone de plus de 50% bénéficient de la clause de la nation la plus favorisée, mais les quantités exportables sont soumises à une étude cas par cas. Le traité autorise en outre le transit routier des échanges du Népal avec des pays tiers, via Calcutta. C'est sur cette question du transit que le Roi Mahendra se montre le plus virulent, portant régulièrement devant la scène internationale sa volonté d'obtenir de l'Inde un accord de transit séparé de celui du commerce inter-étatique, comme preuve d'une plus grande indépendance politique et économique vis à vis de l'Inde[1164].

En mars 1978, deux traités séparés de commerce et de transit sont signés, ainsi qu'un troisième, portant sur une coopération en matière de contrôle du " commerce non autorisé ". Leur contenu ne diffère guère de celui du précédent traité, sauf que les deux

[1161] Il fut même critiqué dans le premier plan quinquennal népalais (1956-1960), comme " dépassé ".

[1162] Jusqu'à présent, les paiements népalais, comme les recettes transitaient par la Central Reserve Bank of India. Le pays dispose, au terme du traité de ses propres fonds en devises. Par contre, les échanges entre Inde et Népal se font toujours en roupies indiennes.

[1163] Les Indiens accusent les Népalais de fournir au Tibet des produits considérés comme sensibles, parce qu'en nombre à peine suffisant pour couvrir les besoins domestiques : acier, pneux de camions.

Etats mettent l'accent sur les échanges de compétence et d'expertise scientifique et technique, afin de poser les bases de futures " joint-ventures " au Népal. La seconde nouveauté est la séparation en deux traités, qui aurait été rendue possible par l'arrivée au pouvoir en Inde du gouvernement Janata, dont la composante hindouiste - le BJP - aurait été très favorable au seul royaume hindou de la planète[1165]. En outre, afin de favoriser l'industrialisation du pays, l'Inde accorde au Népal le droit d'exporter sans restriction de quantité ni droit de douane tout produit manufacturé contenant au moins 80% de matériaux népalais ou indien, tandis que ceux renfermant une proportion comprise entre 50% et 80% seront taxés à 50% du taux appliqué dans le cadre de la clause de la nation la plus favorisée, sans réciprocité pour l'Inde. Enfin, le traité de transit élargit à 13 points de passage les lieux autorisés, grâce auxquels le pays peut mieux commercer avec le Bangladesh, comme utiliser ses ports que le traité népalo-bangladeshi de 1976 lui a ouvert.

Si le Népal paraît relativement favorisé par ce dernier traité, l'Inde a toutefois obtenu en contrepartie le traité de contrôle de la contrebande à la frontière. Celui-ci institue un comité intergouvernemental qui se réunit tous les six mois pour tenter de réduire le phénomène de contrebande. Le caractère exceptionnel de cette frontière ouverte, qui présente des différentiels économiques forts dans une zone de déplacement aisé hors des points de passage, a favorisé le développement d'une forte contrebande: la frontière indo-népalaise est une frontière poreuse, et le volume du commerce transfrontalier illégal représente entre le tiers et la moitié des exportations totales dans le sens Népal-Inde et la moitié dans le sens contraire[1166]. Les trafics portent, en direction de l'Inde, surtout sur l'électronique et l'informatique, et en direction du Népal (mais souvent dans un but de réexportation) sur des produits interdits à l'exportation ou sujet à des quotas.

Mais le traité reste lettre morte et peu de mesures sont prises par le gouvernement népalais pour endiguer la contrebande. Outre l'obligation nouvelle (1987-1988) faite par les autorités de Katmandou aux travailleurs indiens de disposer d'un permis de travail, les relations entre les deux Etats sont envenimées par la hausse des droits de douanes pour les produits indiens, équivalent à ceux appliqués au pays tiers[1167], tandis que le Népal continue à bénéficier des tarifs préférentiels indiens. Lors de la renégociation du traité, qui avait été prorogé une première fois, les deux gouvernements ne parviennent pas à s'entendre sur un nouveau document. Le gouvernement népalais, outre l'obtention d'un traité de transit encore plus favorable, désire que soit mis fin aux relations spéciales qui

[1164] Cette mobilisation sur la question du transit répondait sans doute surtout au besoin de mobiliser l'opinion publique népalaise contre l'Inde, pour lui faire oublier la détérioration de la situation à l'intérieur du pays, plus quelle ne répondait à un problème réel d'échange économique avec des pays tiers : la part de l'Inde dans les imports et les exports du pays, qui était de 99% et 93% entre 1960, n'était plus que de 45% et 57% en 1978.

[1165] R. P. Rajbahak, *Nepal-India Open Border*, New Delhi, Lancer Pub., 1992, p. 97.

[1166] Deepak Goel, " Cross Border Crime in the Indo-Nepal Border Region ", Hari Bansh Jha (éd.), *Nepal-India Border Relations*, Kathmandu, CETS, 1995, p.69.

[1167] *Rising Nepal*, 11/4/1989.

existent entre les deux pays, tandis que le gouvernement indien souhaite leur maintien.

A l'expiration du traité de transit le 23/3/1989, l'Inde ferme 13 des 15 points de transit le long de sa frontière, ne laissant ouverts que les postes de Raxaul et de Jogbani[1168], imposant ce que le Népal considéra comme un " blocus économique "[1169], tandis que l'Inde appliquait au commerce bi-étatique les taxes douanières selon les clauses de la nation la plus favorisée. Mais si le pays a su diversifier son commerce international, il demeure dépendant de l'Inde pour la fourniture d'un certain nombre de produits, dont le pétrole et ses dérivés, tandis que ses exportations de produits manufacturés à des prix compétitifs ne sont possibles qu'en raison de leur entrée sans taxe douanière sur le marché intérieur indien. La situation s'aggrava d'autant plus que le 31 mars un accord de transfert de pétrole arriva à expiration[1170], suivi deux mois plus tard par un autre portant sur la mise à disposition d'entrepôts à Calcutta.

L'échec du gouvernement népalais à négocier une solution avec l'Inde suscita un renouveau de l'opposition au début de 1990, qui à la suite de manifestations durement réprimées par la police au début d'avril, obligea le roi à légaliser de nouveau les partis politiques puis à rétablir la monarchie parlementaire, après trente ans d'absence. En signe de détente avec l'Inde, le gouvernement de coalition transitoire annonça son intention de retarder la dernière livraison d'armes chinoises, originellement prévue pour mai[1171], puis entreprit de mener une série de discussions avec le gouvernement indien, " reconnaissant les intérêts de sécurité de l'Inde. .. nous ne permettrons pas que le Népal serve de base à quiconque - la Chine ou tout autre pays- "[1172]. Le message fut entendu par l'Inde, qui rétablit le 1/7/1990 les conditions de commerce et de transit prévalant avant 1987, en attendant la négociation de nouveaux traités.

Les nouveaux textes sont négociés en décembre 1991, après que se soient tenues des élections générales au Népal. S'ils reprennent globalement les énoncés du dernier traité, ils s'en différencient toutefois par la simplification des procédures de commerce, qui passent entre les mains de l'administration douanière népalaise, quant à la rédaction des " certificats d'origine " attestant du pourcentage de matériaux népalais ou indiens dans les produits exportés.

L'émergence d'une nouvelle forme de démocratie au Népal a contribué à rapprocher les deux gouvernements, les incitant à élargir leur domaine de coopération, comme à assouplir les positions indiennes dans le nouveau cadre sous-continental de la SAARC,

1168 Qui concentrent toutefois 80% du trafic de transit.

1169 La convention de 1965 sur le commerce de transit des Etats enclavés que, rappelons le, l'Inde n'a pas signé, n'impose de garantir qu'un seul accès à la mer.

1170 Par ce traité l'Inde s'engageait à délivrer au Népal, à divers postes frontières, l'équivalent en produits pétroliers de l'achat effectué par le gouvernement népalais à l'étranger.

1171 Soit 10% du total, *South China Morning Post*, 26/5/1990.

1172 *Telegraph*, 11/6/1990.

passant par la mise en valeur des territoires frontaliers. La région frontalière avait été largement négligée par les deux gouvernements, si ce n'est le lancement de plans de peuplement du Teraï du côté népalais. Les infrastructures de transport sont insuffisantes, ou archaïques de part et d'autre de la frontière : le Népal ne dispose pas de réseau ferroviaire[1173], tandis que le réseau ferroviaire indien se compose à hauteur du Népal de voies à écartement métrique, alors que les grands axes ferroviaires du pays, qui desservent notamment les ports du Bengale, sont à grand écartement (broad gauje : 1676 mm); si l'axe routier est-ouest dans le Teraï népalais est revêtu et en relativement bon état, il n'a pas son équivalent côté indien. C'est dans ce cadre territorial qu'est envisagée l'implantation d'une zone économique spéciale (ZES), comme alternative à la déficience chronique des traités de commerce et comme moyen de mieux circonscrire la contrebande qui sévit de façon endémique le long de la frontière[1174]. En restreignant l'espace d'exercice d'une activité de libre échange aux districts frontaliers du Teraï (c'est une des hypothèses envisagées), elle favoriserait de plus le développement économique d'une région qui présente en outre une relative homogénéité culturelle et regroupe 35 millions de personnes pour une superficie de 86 000 km^2. Mais la mise en place d'une telle zone risque d'avoir un effet pervers sur le développement futur du Népal : le Teraï abrite déjà 43% de la population et contribue à hauteur de 60% au PIB du pays (et à 75% des taxes collectées) et une ZES risque d'accroître le déséquilibre vis à vis des collines, d'autant plus que du côté népalais, les entrepreneurs rêvent d'implanter dans ces régions un tissu industriel qui s'apparenterait aux *Maquiladoras* mexicains.

iii- A Basse Altitude : Le Facteur Gurkha

Favorisée par le gouvernement britannique, qui accorda à ses soldats retraités des terres à défricher dans les espaces nouvellement acquits comme en Assam, ou comme main d'oeuvre bon marché pour la mise en valeur de ses plantations de thé, l'expansion territoriale des populations originaires des collines centrales de l'Himalaya (qui se définissent comme népali, ou gurkha, " gens des hauteurs ") constitue depuis l'indépendance de l'Inde un facteur d'instabilité politique dans les collines, un objet d'inquiétude pour les systèmes politiques en place.

1) Le Nord-Est : Darjeeling

a) La Disparition Du Sikkim

La montée en puissance du Parti du Congrès du Sikkim qui, associé au Janata Congres et soutenu par une population majoritairement népali ou indienne, obtint 29 des 32 sièges de l'assemblée aux élections législatives d'avril 1974, bouleversa au Sikkim le paysage politique : ce nouveau parlement demanda l'abolition de l'institution royale en place et une représentation au parlement indien. En septembre de la même année, le Sikkim devint

[1173] Les 54 km de voie ferrée reliant Jayanagar à Bizalpura sont à voie étroite (764 mm) et complètement obsolètes.

[1174] La notion a été évoquée une première fois à l'occasion d'un séminaire à Katmandou en 1994.

Etat associé à l'Union Indienne (36° amendement) et en avril 1975 il devint un Territoire de l'Union. L'évolution, qui était sensible depuis plusieurs années, relayée d'ailleurs par de violentes manifestations pro-indiennes, fit naître au sein du dernier Etat himalayen non hindou, mais aussi parmi les populations de l'Assam, ce qu'on pourrait appeler le " *syndrome du Sikkim* " qui tient en premier lieu à la crainte de perdre à moyen terme leur identité. Ce syndrome repose sur la vitalité démographique des népalis qu'Olaf Caroe constatait en 1940 et qui a su mettre à profit la liberté de déplacement contenue dans le traité indo-népalais de 1950[1175], quand il ne s 'agit pas de communautés implantées depuis plusieurs décennies en Inde.

A l'heure actuelle peuvent être observés deux mouvements contraires d'une diffusion spatiale du peuplement népali et du rejet de ce mouvement par les Etat ou pays d'immigration, qui constituent la base de revendication politiques territorialisées. Dans le cas du Bhoutan, il prend une dimension démographique supplémentaire et les autorités bhoutanaises craignent de voir leur structure ethnique bouleversée au profit de population allochtones venues des plaines. Mais cette crainte est aussi partagée par les différentes tribus de l'Assam et de sa périphérie, qui craignent de perdre non seulement leur unité ethnique au sein de territoires qu'ils considèrent leur appartenir, mais aussi leur représentation politique au sein du système démocratique indien[1176].

b) La Communauté De Darjeeling

L'existence d'une communauté népalaise en Inde remonte à la guerre anglo-népalaise de 1814 et à sa conclusion par le traité de Seghauli de 1816 : en mettant fin à la guerre, le traité cédait aux Britanniques de vastes portions de territoires conquis moins d'un demi-siècle auparavant par la dynastie Gurkha. Les terres entre Tista et Mechi appartenaient avant la conquête au Sikkim, mais étaient peuplées de populations d'origine népali. Elles furent à la suite du traité cédées à l'Inde, provoquant ce qui est aujourd'hui analysé comme un traumatisme, d'autant plus difficilement gérable que les liens avec le Népal furent préservés à l'indépendance, voire même accrus. L'Inde et le Népal ont institutionnalisé ses liens au travers du traité de paix et d'amitié de 1950 : poursuite du recrutement de soldats gurkha par l'armée indienne et politique de frontière ouverte favorisant les flux de biens et de personnes. Les mouvements de migration, en direction notamment du nord-est indien, contribuent à préserver l'identité des communautés dans leur environnement indien, mais aussi à exacerber leur différence. Le traité de 1950, n'introduisant pas de différenciation entre indiens népali et népalais de migration récente, fut à la base du mouvement séparatiste gurkha quand il apparut en 1950 à Darjeeling.

La communauté népali de l'Inde connaît une longue tradition de revendication identitaire : sans doute à la suite de la division (avortée) du Bengale, la communauté népali de Darjeeling demanda la création d'une unité administrative séparée du Bengale pour le district, dans un mémorandum adressé au gouvernement britannique de l'Inde en

1175 Article 7.

1176 Voir notamment *India Today*, 15/9/1989.

1907. En 1943, la All India Gurkha League est créée à Darjeeling et devint l'unique porte-parole du mouvement gurkha. A la veille de l'indépendance, le mouvement fut tenté, sous l'impulsion de Thakur Chandan Singh, de Dehradun, de demander une représentation gurkha aux Conférences de Table Rond, plus pour se démarquer des extrémismes hindous et musulmans que pour réclamer la création d'un *Gorkhastan*. La configuration envisagée à l'époque, et que tentèrent de réaliser les dirigeants de la ligue par un intense travail de terrain à travers le Nord-Est, était la réunion de tous les territoires à peuplement de parler népali substantiel, soit la fusion de Darjeeling et des douars de Jalpaiguri avec l'Assam; un mémorandum fut envoyé au Cabinet Mission[1177].

La quête d'une identité indienne institutionnalisée par la création d'un Etat distinct au sein de l'Union Indienne resurgit dès l'indépendance avec la présentation d'un nouveau mémorandum au Premier Ministre; opération réitérée lors de la visite de Jawaharlal Nehru à Darjeeling en 1952. Plus tard, un mémorandum lui fut soumis, qui proposait trois alternatives quant au devenir de la zone de parler népali :

. l'organiser comme zone sous contrôle direct du Centre;

. la considérer comme une partie de l'Assam;

. ou la constituer en Etat distinct.

Le gouvernement central, refusa les propositions, déclarant le 7/7/1952 par la voix de Nehru que : ***" Le Gouvernement de l'Inde considère cette demande d'un Uttarkhand dans le Nord-Bengale comme ... nuisible aux intérêts nationaux. Le Gouvernement de l'Inde est déterminé à ne donner aucune suite à tout manifestation pour la formation d'une telle province et ne laissera pas la solidarité du pays remise en cause par de telles avancées malsaines"*** [1178].

La revendication d'un Etat séparé du Bengale s'estompa rapidement, mais celle de l'inscription du népali sur la liste de la liste VIII de la Constitution devint la revendication majeure des communautés gurkha, comme le symbole de leur identité indienne[1179].

Une démarche est tentée en 1956 par Anand Singh Thapa (éditeur du Jagrat Gorkha de Dehra Dun) auprès du président de l'Inde, Rajendra Prasad, pour qu'il intervienne auprès de la Commission des Langues Officielles (Official Languages Commission). Le

[1177] Krishna P. Khanal, "The Gorkha separatism : Implications for Nepal-India relations", *Strategic Studies Series*, n°8-10, summer-winter 1986, p42.

[1178] " *The government of India consider their move of Uttarkhand in North-Bengal as ... harmful to national interests. The Governmment of India is determined not to give any quarter to any agitation for the formation of any such province and will not allow the solidarity of the country to be disrupted by such mischievous moves* ", *Jawaharlal Nehru's Speeches*, Vol. II (1949-58), New Delhi, Government of India, reprint 1967, p.38.

[1179] *Ibid*., p. 43.

président de cette dernière aurait affirmé alors que le népali ne pouvait être reconnu comme une des langues officielles puisqu'elle était la langue officielle d'un Etat indépendant : le Népal[1180]. Une nouvelle tentative prend place en 1971, après que la communauté népali soit parvenue à obtenir le soutien de 74 députés et ait fait passé une résolution devant le parlement. En 1972 est créé le Bhasa Samiti à Darjeeling, disposant d'une représentation dans tous les Etats de l'Inde avec une population népali significative. Deux gouvernements et assemblées - Bengale occidental et Tripura - vont soutenir la demande et présenter une loi devant le Parlement, mais sans succès. Indira Ghandi repoussa la demande en 1972, liant la reconnaissance de la langue à des " *questions de sécurité* ". De même, le PM Morarjee Desaï fit 1979 une réponse identique, en affirmant abruptement " *langue étrangère* ".

En 1980 Indira Gandhi accepta en principe la requête, mais les deux lois privées qu'elle fit passer devant le Parlement furent bloquées par le Gouvernement; le Ministre de l'Intérieur la persuadant ensuite de les retirer. Sans doute cet échec pesa t-il beaucoup dans la radicalisation du mouvement revendicatif la même année et son orientation vers le séparatisme, de même que la comparaison avec d'autres mouvements similaires dont les revendications furent accordées en 1963 et 1972 : les Naga, Meithei, Lushai, Miri, Gar et Kashi ont obtenu leur propre Etat Nagaland, Manipur, Mizoram, Arunachal Pradesh et Meghalaya, après que les tendances extrémistes et séparatistes aient incité le gouvernement à prendre conscience de leur localisation stratégique et à accéder à leurs demandes.

c) Développement Des Revendications

L'extrémisme gurkha s'est développé, notamment au travers de la montée en puissance des factions extrémistes au sein de la Gurkha League, comme le *Tarun Gorkha* ou le *Prantiya Morcha*. En même temps, l'agitation en Assam, et son mot d'ordre d'expulser tous les étrangers - y compris les népali -, donna une impulsion immédiate à la création du *Gorkha National Liberation Front* en avril 1980. Son président Subash Ghising, ancien caporal du régiment de gurkha de l'Inde, a admis que la création du mouvement était devenue indispensable dès lors que nul autre forum n'était possible (perte de l'Assam), et que le mouvement avait comme objectif de ***" libérer les personnes parlant népali en Inde des atrocités et du génocide menés contre elles et de leur apporter leur propre pays, le Gorkhaland, dans le cadre de la constitution indienne. Il s'est donné la tache de libérer les terres gardées de force par le Bengale et d'y établir Gorkhaland"*** [1181]. La radicalisation du mouvement peut être attribuée entre autres à la dégradation des conditions sociales des populations de parler népali dans la région de Darjeeling :

[1180] *The Constitutional Recognition of Nepali - A long cherished aspiration of the indian Nepali's*, Darjeeling, All india Nepali Bhasa Samiti, Sept. 1981.

[1181] " *liberate the Nepali speaking people of India from atrocities and genocide committed against them and provide them their own homeland, Gorkhaland, within the constitution framework of India. It is committed to liberating the land "forcibly" kept within Bengal, and to establishing Gorkhaland on their own* ", rapporté par Krishna P. Khanal, *op.cit*., p.47.

. baisse des revenus du tourisme, déclin de l'industrie du thé (25503 ha plantés en 1935; 19739 ha en 1983 et dégradation de la qualité des plantations);

. mainmise bengali sur les activités économiques et sous-emploi au sein de la population népali;

. absence de développement à Darjeeling : pas d'investissement industriel; perte de la fonction de place tournante pour le commerce transhimalayen. A l'inverse, Siliguri connaît une croissance rapide comme centre de production industrielle, où les habitants des plaines - non les népali - dominent la scène. Même dans les collines de Darjeeling, la plupart des sociétés commerciales sont entre les mains de bengalis (y compris l'hôtellerie);

. il en est de même dans l'administration où les népali sont sous-représentés : non seulement il n'y a aucun officier népali ayant un rang supérieur à celui de magistrat de subdivision dans le West Bengal Civil Service, mais la plupart des emplois non-qualifiés sont occupés par des bengali[1182].

. aucun des 90 jardins de thé n'appartient à un membre de la communauté népali : " *Bengal is our graveyard* "[1183].

La seconde raison tient sans doute à la politique anglaise menée dans les périphéries, d'accroître l'indépendance des groupes ethniques en poussant au renforcement de leur identité culturelle et la préservation de leurs traditions, notamment juridiques. Pour les népali, l'émigration vers Darjeeling fut même encouragée.

Le mouvement pour un Gorkhaland ne peut être isolé du contexte général qui prévalait alors dans le nord-est indien, surtout en Assam et au Meghalaya où se développait une agitation "anti-étrangers"; entretenue par l'arrivée massive de migrants. Dans les années 1920, la Ligue Musulmane avait encouragée la migration massive de bengali musulmans vers l'Assam, dans une stratégie de conversion de la province en région à majorité musulmane[1184]; déclenchant chez les habitants une crainte de spoliation de "leur sol", pour la préservation duquel ils revendiquent indépendance ou autonomie. Lors des troubles en Assam, les népali furent les plus durement affectés après les bengali, impulsant une nouvelle donne régionale :

. l'accord avec le gouvernement central, qui a abouti à la "balkanisation" de l'Assam, a été perçu comme la légitimation implicite d'un ethno-régionalisme agressif. Il introduit une série de développements annexes, comme l'émergence de revendications d'autonomies de la part de groupes "natifs" minoritaires dans les nouvelles

1182 *Sunday*, 31/8/1986.

1183 Slogan très courant lors des réunions du GNLF, rapporté par Krishna P. Khanal, *op. cit.*, p.31.

1184 Federal Moon (Ed.), *Wavell : The Viceroy's Journal*, London, OUP, 1973, p.41.

configurations territoriales. En définitive, les accords de l'Assam ont débouché sur une nouvelle revendication, d'une réorganisation de l'Etat selon des "bases fédérales";

.

l'émergence de forces régionales et régionalisées, particulièrement en Assam et au Meghalaya, a abouti à faire du nord-est indien une "entité régionale"[1185]. D'abord, l'existence de cette entité prouve l'incapacité des partis nationaux à prendre en compte les spécificités régionales, permettant l'émergence de partis politiques régionalisés. D'autre part, s'est affirmée l'idée que malgré l'émergence de revendications ethniques, les minorités restent minoritaires, même dans un Etat tenu par d'autres minorités, renforçant en fait l'amertume de la communauté gurkha. Par dessus tout, le facteur décisif est l'absence d'une identité propre ou non péjorative : appelés au Népal les Prabasi Nepali (immigrants népali), ils sont indifféremment appelés Indian Nepali, Immigrant Nepali, ou Domicile Nepali[1186].

.

le nord-est indien - y compris Darjeeling - est déclaré zone à accès limité (*restricted area*) même pour les népalais migrants[1187].Toutefois l'administration chargée de la mise en application de la loi a assoupli les mesures au bénéfice des migrants népali, les mettant par la suite dans la délicate posture d'être assimilés à des migrants indiens.

Les objectifs initiaux du GNLF ne paraissent pas clairs, d'autant plus qu'ils contenaient des éléments d'irrédentisme et de sécessionnisme. La représentation territorialisée allait bien au-delà des frontières indiennes; le projet envisageait une conférence tripartite, (Népal-Inde-Royaume-Uni) puisque le problème découlait du traité de Seghauli où furent cédés des territoires népalais, aujourd'hui revendiqués pour la création du Gorkhaland[1188]. Si son discours officiel demandait la création d'un Etat à part entière au sein de l'Union Indienne en accord avec l'article 3a de la Constitution, le fondateur du GNLF envisageait en privé deux options : la réunion de Darjeeling au Népal ou un "Gorkhaland souverain". Avant l'indépendance, la Ligue Gurkha, créée en 1943, soutenait la dynastie Rana et oeuvra pour le rattachement de Darjeeling au Népal après le retrait des Britanniques. Son Secrétaire Général fondateur retourna au Népal avec la révolution de 1950-51 et rejoignit un parti d'inspiration Rana - le Gorkha Parishad - avant de devenir Ministre des Affaires Etrangères, jetant le doute sur la loyauté du Népal vis à vis de l'Inde.

Les premières actions du GNLF furent un appel au boycott des élections, mais son impact demeurait faible au sein de la population sauf dans certains milieux de soldats à la retraite ou dans le monde rural. Mais après les émeutes du Meghalaya en 1986, les expulsions consécutives de népali accrurent sa clientèle de la majorité des népali des collines de Darjeeling et des douars. Les différents mouvements étaient dépassés et même la Gorkha League n'eut d'autre solution que de rejoindre le mouvement. Le Nepali Bhasha Samitri, association ayant d'abord comme objectif de promouvoir la langue népali, adopte à l'unanimité en décembre 1980 une résolution considérant la demande d'un Gorkhaland comme "légitime et démocratique"[1189]. En moins d'un an, le GNLF était devenu le porte-parole principal des népali de l'Inde. Les limites du Gorkhaland rêvé par

1185 *Hindu*, 31/4/1987.

1186 Même les népali recrutés comme gurkha dans l'armée indienne sont enregistrés comme "domicile népali" plutôt que indiens.

1187 En violation de l'article 7 du traité Indo-népalais de 1950, qui autorise les personnes des deux Etats à s'installer n'importe où dans le pays, pour une période illimitée.

1188 Subash Singh fit même parvenir un mémorandum - le 23/12/1986 - au roi du Népal.

Ghising englobent le district actuel de Darjeeling et la section des douars de Jaipalguri avec une population d'environ 1,4 million de personnes[1190]. Il aurait 4 districts dirigés par 4 MP et une Assemblée d'Etat de 60-65 membres. Bien que les perspectives économiques de cet Etat ne paraissent pas encourageante, les promoteurs du Gorkhaland affirmèrent que l'Etat ne manquerait pas de ressources, se référant à l'exemple du Sikkim qui, très arriéré à l'indépendance, est désormais économiquement en avance sur Darjeeling.

Les réactions tant au niveau de l'Etat qu'à celui de l'Union seront violentes et nombreuses, preuve sans doute de sa reconnaissance au moins comme force politique[1191]. Toutefois les réactions des deux instances ont divergé : le Centre rejetait la responsabilité de la gestion du problème sur le gouvernement - PCI-M - de l'Etat qui continuait à considérer les revendications du GNLF comme "anti-national" et "sécessionniste" et refusait d'engager un dialogue que le Centre maintenait par ailleurs avec le GNLF. Toutefois le gouvernement de l'Etat a reconnu que les habitants des collines avaient quelques griefs qui pourraient être amendés par l'octroi d'une autonomie régionale aux collines de Darjeeling, telle qu'envisagée dans l'article 244 de la Constitution[1192]. En mars 1986 le député (CPI) de Darjeeling déposa une loi amendant la Constitution devant la Lok Sabha. Le ministre de l'intérieur S.B. Chavan rappela que le développement des régions arriérées dans le Bengale occidental relevait en premier lieu de la responsabilité de l'Etat. Il bloqua la proposition d'amendement en affirmant que le développement culturel des populations de langue népali n'était en aucun cas bloqué par le statut constitutionnel actuel de la langue et qu'il n'y avait donc pas lieu d'inclure le népali dans la huitième annexe, tandis que Rajiv Gandhi montrait quelque réserve à le faire, rendant le gouvernement de l'Etat responsable du maintien de l'ordre (*law and order*). Malgré le rejet des propositions, le gouvernement central maintient ouvertes les négociations avec le GNLF, tandis que Subash Ghising regrettait publiquement le doute ou l'incompréhension soulevés par le mémorandum qu'il avait envoyé à l'ONU et à divers gouvernements occidentaux et exprimait sa " *totale loyauté envers l'Inde* "[1193]. Les négociations s'amorcèrent au début de 1987 avec le ministre de l'intérieur de l'Union, Buta Singh, sans déboucher. L'échec subi par le parti du Congrès lors des élections du printemps de la même année a sans doute contribué à amorcer une série de négociations " sérieuses " introduites par une intervention de Rajiv Gandhi le 22/7/1987. Les discussions, réunissant les ministres de l'intérieur de l'Etat et de l'Union et une délégation

1189 *Hindu*, 1/1/1987.

1190 Ce chiffre de population est inexplicablement supérieur à celui des populations agglomérées des 7 soeurs au recensement de 1981!

1191 Lors d'une visite à Darjeeling, Raiv Gandhi eut sans doute le plus petit public qu'un PM indien ait eu, limité aux membres de sa sécurité personnelle après le boycott de la réunion, organisé par le GNLF.

1192 La cinquième annexe de la Constitution régie par l'article 244 offre la possibilité de créer un conseil autonome pour une région tribale à l'intérieur d'un Etat.

1193 *Frontline*, 10-23/1/1987.

du GNLF dirigée par son fondateur, portèrent sur la recevabilité des quatre points de revendication du GNLF :

. la création d'un Etat séparé du Gorkhaland;

. une citoyenneté claire des népali en Inde;

. la création d'un régiment distinct pour les gurkha indiens;

. l'introduction du népali dans la huitième annexe de la Constitution.

Les discussions de juillet ont apporté une certaine décrispation de la situation : le gouvernement de l'Etat retira le décret relatif au contre-terrorisme (*Anti-Terrorism Act*); le GNLF suspendit son agitation.

Toutefois la proposition commune Centre-Etat sera bien en deçà des revendications formulées puisque portant sur la création d'un Conseil de Développement lors d'une conférence plénières à Calcutta le 18 septembre, sans participation du GNLF. Le Conseil de Développement des Collines regrouperait les trois divisions de Darjeeling, Kalimpong et Kurseong, se composerait de 42 membres, dont 28 seraient nommés et les autres élus. Le Conseil recevrait des subventions pour le lancement de projets de développement et prévoirait ***"the involvment of popular representatives in the making of decisions on economic and other matters relating to the Darjeeling hills"*** [1194]; les détails d'ordre techniques (pouvoirs et fonctions des représentants, ainsi que la législation nécessaire) devant être discutés au cours de réunions tripartites entre des représentants du Centre, de l'Etat et du GNLF. Ce dernier proposa un amendement en 12 points du projet, dont l'inclusion de Siliguri et des douars dans le nouveau Conseil; le changement de son appellation en Conseil Gurkha "*afin de fournir un grand sens de citoyenneté indienne aux gurkha vivant en Inde*".

2) Du Gorkhaland Au Bhutan : Le Spectre D'un " Grand Népal "

Les revendications du GNLF pour la création d'un Etat de Gorkhaland à Darjeeling eurent de fortes répercussions sur les relations indo-népalaises, d'abord parce que les premières revendications portaient sur la validité du traité de Segauli, c'est-à-dire les limites actuelles du Népal, même si, rappelons-le, Subash Ghising tempéra ces revendications en réaffirmant la loyauté du mouvement à l'égard de l'Union Indienne[1195]. Il n'en chercha pas moins à internationaliser le problème, comme il l'affirma en 1986 : ***" Le problème du Gorkhaland est le résultat du traité inégal signé entre le Népal et l'Inde en 1950. Le Népal ne peut donc resté neutre ou distant sous le prétexte que c'est un problème***

[1194] *Hindu*, 5/9/1987.

[1195] Le mémorandum fut aussi envoyé au roi du Népal le 23 décembre 1983, puis à d'autres gouvernements, y-compris le Royaume-Uni, la Chine et le Pakistan, afin d'obtenir leur soutien devant l'ONU.

interne à l'Inde" [1196]. Si le discours officiel népalais consista à considérer l'affaire comme purement interne à l'Inde, les milieux proches du pouvoir ne cachèrent pas leur sympathie pour le mouvement et n'hésitèrent pas à lui apporter un soutien plus ou moins ouvert[1197]. Le Népal servit aussi de base de repli au GNLF, ce qui incita le gouvernement du Bengale Occidental à organiser une action policière dans la ville frontière népalaise de Manebhanjyang le 14/12/1987 contre les militants.

L'action, condamnée par le gouvernement népalais comme ***" a flagrant encroachment on the independence of Nepal "*** permit à l'Etat de réaffirmer son indépendance et de marquer plus encore sa distance à l'Inde; d'amorcer la distanciation qui lui permit de renégocier en 1989 les traités de commerce et de transit[1198].

Pour l'Inde, la revendication d'un Gorkhaland fut perçue comme le fruit d'une " *destablization conspiracy* " ourdie par des puissances étrangères dans le Nord-Est venant s'ajouter au jeu de conspiration que joua Hope Cook au Sikkim[1199]. Le Parti Communiste (CPI-M), au pouvoir au Bengale occidental, développa la théorie d'une " *Imperialist Conspiracy* " dont le GNLF ne serait qu'une composante dans un dispositif plus vaste dont les plans auraient été jetés en 1979, sous le nom de " *Operation Brahmaputra* ", et qui viserait à affaiblir les Etats du nord-est indien par l'exacerbation des revendications sur la base de différenciations ethniques, religieuses économiques, linguistiques et culturelles, pour en permettre la sécession de l'Union indienne[1200].

Le Gorkhaland fut accordé selon un mode mineur par le gouvernement indien, qui accepta la création d'un *Gorkha Darjeeling Council* (ou *Darjeeling Hill Council*) qui reconnaît la spécificité de l'identité territorialisée Gurkha en octroyant aux populations concernées une autonomie de gestion, dont le contrôle relève du pouvoir du gouverneur du Bengale Occidental et non pas de celui du gouvernement de l'Etat. Mais la lutte pour la création d'un territoire népali autonome a ravivé les craintes des autorités bouthanaises qu'un processus similaire n'émerge dans le pays, qui pourrait connaître à court terme le sort du Sikkim, en raison de la présence d'une communauté népali forte sur son territoire : ***" Vers 1985, nous avons vu que notre population originelle serait minoritaire avant***

[1196] " *The Gorkhaland problem is the result of the unequal treaty signed between Nepal and India in 1950. Nepal cannot therefore stay neutral or quiet on the issue on the plea that it is an internal affair of India* ", *Deshanter*, 27/7/1986, cité dans Krishna P. Khanal, *op.cit.*, p.61.

[1197] Plusieurs membre du Rastriya Panchayat ont apporté un soutien public au mouvement; un faction du Parti Communiste du Népal, alors dissoud, a même soutenu les propositions du GNLF.

[1198] Les Indiens implantés au Népal auraient oeuvré pour que le gouvernement indien accède aux exigences du GNLF afin de pouvoir formuler des revendications similaires auprès du gouvernement népalais, *Times of India*, 21/11/1986.

[1199] *Times of India*, 3/8/1986. Rappelons que Hope Cook, alors jeune américazine de 22 ans, épousa en 1963 Palden Thondup Namgyal, dernier roi du Sikkim. Par ce mariage, le roi avait escompté - en invitant de nombreux représentants étrangers - une reconnaissance internationale de son pays.

[1200] *Amrit Bazar Patrika*, 16/8/1986. Les gouvernements chinois et américain auraient, selon le CPI-M, préférés l'existence d'un Etat indépendant dans le nord-est indien, de même que le Népal.

l'an 2000 " [1201].

La population népali, qui habite essentiellement dans les basses terres collinéennes du sud du pays, constitue entre 30% et 35% de la population totale[1202] et son implantation est aussi ancienne qu'au Sikkim puisqu'au siècle dernier les autorités bhoutanaises recrutaient déjà une main d'oeuvre népali pour mettre en valeurs les terres planes du sud[1203]. Une première loi sur la citoyenneté, promulguée en 1958, accorda la nationalité aux Népali justifiant d'un reçu d'acquittement de la taxe foncière. Tandis que le recours à une main d'oeuvre extérieure est arrêté, un réel effort est fait pour intégrer ces nouveaux citoyens, passant par le développement d'infrastructures routières, la multiplication de services sanitaires et éducatifs (le népali est enseigné en même temps que le dzongkha) et l'ouverture de l'administration civile aux Népali, qui représentent _ des effectifs[1204].

Mais la mise en valeur du pays à partir du premier plan quinquennal (1960-1965) se fit, pour des raisons de coût, par un appel à la main d'oeuvre étrangère sous contrat, qui se sédentarisa dans le sud[1205]. De nouvelles lois sur la citoyenneté, plus radicales, furent promulguées en 1977 puis en 1985, pour freiner l'immigration clandestine[1206], tandis que l'enseignement du népali est suspendu dans les écoles[1207]. Mais le renforcement des mesures touchant à la nationalité et au mariage tient aussi à la crainte du gouvernement que la " népalisation " croissante de l'administration[1208] ne remette en cause le fonctionnement actuel de l'Etat.

Le durcissement de la législation sur la nationalité fit naître un fort ressentiment au sein de la population népali, d'autant que l'Assemblée Nationale adopta le 21 novembre 1988 une résolution déchoyant automatiquement de sa nationalité tout bhoutanais quittant le pays pour résider à l'étranger et des tracts incendiaires se mirent à circuler, notamment

1201 Sonam Rabgye, ambassadeur du Bhoutan à New-Delhi, Le Monde, 25/5/1993.

1202 Pendant des années, l'office statistique du Bhoutan a chiffré la population totale à 1,2 millions de personnes, mais depuis le recensement de 1988, elle ne serait plus que de 635 000 habitants, soit une population d'origine népali dont le nombre varie entre 100 000 et 400 000 personnes. Le *CIA world facbook* de 1996 estime la population népali entre 50% et 55% du total.

1203 Ces migrants n'avaient d'ailleurs pas le droit de s'implanter dans " le Nord ", dans les vallées du Bhoutan central.

1204 Même les exilés actuels reconnaissent que " *for many years the northern Bhutanese made Herculean efforts to integrate southerners* ", Asianweek, 13/12/1996.

1205 Profitant, affirme le gouvernement, de la complaisance de fonctionnaires locaux.

1206 La loi de 1977 demande une preuve de présence de 15 ans pour les fonctionnaires et de 20 ans pour les personnes privées. Dans le cas de mariages mixtes (récompensés dans les années 1950!), si un enfant est né d'un père bhoutanais, il acquiert automatiquement la nationalité bhoutanaise, masi s'il est né d'une mère bhoutanaise, il ne peut l'acquérir et dispose d'une statut spécial de résident.

1207 L'obtention de la nationalité bhoutanaise passe aussi par un examen écrit et oral en dzongkha.

1208 Dans la fonction civile, 3398 des 8500 fonctionnaires sont des " *southerners* ", des népalis, *FEER*, 20/12/90.

celui de Ratan Gazmere, incitant à la rébellion : ***" L'heure de l'affrontement a sonnée. Le temps est venu pour nous de demander notre liberté. Une poignée de Drukpas dirigent le Bhoutan d'une façon brutale et peu civilisée. Le Chhogyal Raja du Sikkim dirigea son Etat de façon similaire mais cela conduisit le pays à devenir un Etat indien. A présent les dirigeants Drukpas suivent la voie du Chhogyal"*** [1209]. La tension entre la communauté népali, enrichie des népalis fuyant l'Assam voisin[1210], et le pouvoir politique s'est transformée à partir du 191/9/1990 en affrontements violents, suivis de répressions policières et d'expulsions brutales[1211], entraînant un exode massif de népali vers le Népal à partir de février 1991[1212], où ils sont hébergés dans les districts orientaux du pays, avec l'accord du gouvernement népalais.

3) La Subordination Imparfaite Du Bhoutan À L'inde

La querelle recouvre désormais une dimension internationale puisqu'elle a envenimé les relations diplomatiques bhoutano-népalaises[1213]. Mais, malgré les demandes réitérées par le gouvernement népalais, l'Inde a jusqu'à présent refusé d'agir comme médiateur dans le conflit, considérant qu'une action de sa part pourrait s'avérer " dangereuse "[1214]. Sans doute doit-on lire ce refus comme la crainte de devoir en fin de compte favoriser l'un ou l'autre des camps, qui aurait comme conséquence, en privilégiant le Bhoutan, de relancer l'activisme gurkha dans la région de Darjeeling et en privilégiant les réfugiés, d'affaiblir le Bhoutan, qui constitue son allié le plus fidèle en Asie du sud. Le gouvernement indien s'est toutefois indirectement impliqué dans la querelle en favorisant l'émigration des népali vers le Népal[1215] et en empêchant leur retour au Bhoutan par une surveillance accrue de

[1209] " *The hour has struck for the historic conflict. Now has come the time fot us to demand our freedom. A handful of Drukpas are ruling Bhutan in a very brutal and uncivilized way. Once Chhogyal Raja of Sikkim ruled his country in a similar way but that led the country to become an Indian state. At present the Drukpas rulers are marching the Chhogyal way* ", *Asiaweek*, 13/12/1996.

[1210] La frontière sud du Bhoutan est contigüe à la région d'Assam, peuplée de Bodos qui y mènent une chasse à l'étranger, Bangladeshi ayant immigré récemment ou népalis descendants des Gurkhas à qui le gouvernement britannique avait octroyé des terres à leur retraite de l'armée. Ni l'armée (5000 hommes) ni la police (1100 hommes) n'ont les moyens matériels de surveiller la frontière sud; quand aux " techniciens " indiens stationnés au Bhoutan, ils surveillent plutôt la frontière nord.

[1211] Les associations de réfugiers népali et les autorités bhoutanaises se renvoient dos à dos : il semblerait que les deux aient leur part de responsabilité dans le conflit, au regard de l'attitude assez ambigüe qu'adoptent autant les journalistes étrangers que le HCR. Un point est certain, celui de la destruction de toutes constructions à proximité de la frontière (dans le district de Samchi, proche du territoire du Darjeeling Hill Council) par l'armée, afin de créer un cordon de sécurité pour mieux contrôler les déplacements, *Time of India*, 29/10/1990.

[1212] 5 000 en septembre 1991, 50 000 en juillet 1992 et 90 000 à l'été 1996.

[1213] Ironiquement, le premier ministre népalais, G. P. Koirala, qui a du gérer l'accueil des réfugiers et entamer des négociations avec le Bhoutan, fut un des fondateurs du Bhutan State Congress en 1950, afin que le Bhutan soit " *free of the dictatorial system* ", *Asiaweek*, 13/12/1996.

[1214] Déclaration de I.K. Gujral, DPA, 2/6/1997.

la frontière indo-bhoutanaise, favorisant de fait le gouvernement bhoutanais.

Outre la crainte de poser les bases d'un hypothétique Grand Népal[1216] alimenté par l'extraordinaire vitalité démographique et économique népali, l'Inde a sans doute le soucis de préserver l'intégrité du Bhoutan, dont elle assume, aux termes du traité, la qualité de conseiller en matière de politique étrangère (article II du traité de 1949).

Les liens qui unissent le Bhoutan à l'Inde sont d'abord des liens de dépendance financière : l'Inde contribua à hauteur de 100% au financement des premiers plans quinquennaux, avant que l'entrée du pays à l'ONU ne contribue à diversifier les sources de financement externe et que la part de l'Inde ne se réduise, d'abord à 92% (3° plan), pour tomber à 42% (6° plan), compensée par l'augmentation de contribution externes autres, notamment du PNUD qui entrent pour 10% du total. Avec une participation de 32% dans le 7° plan (1992-1997) l'Inde demeure le principal contributeur du pays[1217], même si les capacités d'autofinancement du Bhoutan ne cessent de croître[1218]. Dans les trois premiers plans (1961-1976), l'aide indienne se fit sous la forme de dons non dirigés[1219], mais à partir du quatrième plan, une part de l'aide fut affectée à des projets spécifiques, tandis que les autres bailleurs de fond ne fournissent qu'une aide dirigée, qui privilégie dans les derniers plans le développement d'un tissu industriel et de l'activité extractive, ainsi que l'agriculture qui demeure l'activité dominante de la population (93%).

La dépendance du pays vis-à-vis de l'Inde pour son commerce extérieur, si elle s'est quelque peu atténuée puisqu'elle ne représente plus que 60% des importations et 87% des exportations, demeure d'autant plus forte que la balance des échanges est très dissemblable : alors que le Bhoutan importe surtout des produits manufacturés, ses exportations à destination de l'Inde sont constituées pour l'essentiel d'électricité provenant de la centrale de Chokka (don de l'Inde) et de ciment (provenant de la cimenterie de Penden (autre don de l'Inde). Les principaux produits manufacturés que le pays exporte sont les manches à balai, à destination de l'Europe, mais le pays dispose heureusement de sources de devises annexes, comme la philatélie qui représente un apport annuel de 250 000$, et le tourisme qui, autorisé depuis 1974, est limité à 4000 et assure une revenu annuel de 3.3 millions US$ (1993).

1215 Les autorités indiennes canaliseraient les candidats à l'exil vers des camionneurs spécialisés qui, pour une somme équivalente à 10 F, les transporteraient jusqu'à la frontière népalaise, *Le Monde*, 25/5/1993.

1216 Selon Jigme Singye Wangchuk, " *There has always been an aspiration to form a pan-Nepali state ... Our greatest concern is that this is now extending to our southern districts* ", *FEER*, 20/12/1990.

1217 La subvention accordée au pays est bien supérieure à la somme que l'Inde doit lui verser au titre de l'article III du traité de 1949, qui s'élève annuellement à 5 lakhs.

1218 Ce n'est qu'à partir de 1970 que fut amorcée la monétarisation des taxes sur les revenus.

1219 L'Aide servit au financement de la construction du réseau routier qui consomma 59%, 35% puis 17% du total, tandis que la part de la seconde rubrique, l'éducation passait de 8,8% à 17,7% puis 19%. Se reporter à H. N. Misra, *Bhutan, Problems and Policies*, New Delhi, Heritage Pub., 1988, 153.

La subordination du pays à l'Inde pour ce qui relève de l'économie (on peut même parler de dépendance) est moins claire pour ce qui relève de la politique étrangère. L'article II du traité de 1949 précise que le gouvernement du Bhoutan accepte d'être guidé par les conseils du gouvernement indien, pour ce qui concerne ses relations étrangères, tandis que l'article VI lui impose les mêmes contraintes que celles que connaît le Népal quant à l'importation d'armements. Le Bhoutan n'a cessé, depuis la signature du traité (valable à perpétuité) d'en demander la révision, notamment de la clause de l'article II et s'est employé à en minorer les effets, rendant en pratique vide de sens son contenu, puisque le réduisant à la notion de conseil, considéré comme ***" totalement optionnel et laissant le Bhutan libre de le suivre ou pas "*** [1220] ; alors que le gouvernement indien y voyait, à l'origine, la base d'un pacte de défense commune : ***" Je ne puis que répéter ce que nous affirmames dès 1950 que toute agression envers le Bhoutan ou le Népal serait considérée par nous comme une agression envers l'Inde"*** [1221]. C'est sans doute cette crainte d'une invasion chinoise qui a fait du Bhoutan un partenaire dévoué de l'Inde, d'autant qu'il subit à son tour une " agression cartographique " chinoise[1222].

Mais il a su jouer sur son statut d'allié privilégié de l'Inde pour obtenir ainsi un certain nombre de concessions, la première fut en 1971 son intégration à l'ONU, obtenant ainsi une reconnaissance internationale de sa souveraineté sous le parrainage de l'Inde. Mais le soutien indien est intervenu dans un contexte de tensions à l'intérieur du pays, entre prochinois et pro-indiens, exacerbé par l'assassinat du premier ministre en avril 1964, puis celui du roi en mai 1965. Dans une atmosphère de suspicion réciproque, le gouvernement indien préféra accéder à la requête de la noblesse : ***" Toute hésitation de la part de l'Inde à nous faciliter l'entrée à l'ONU fait naître une certaine suspicion parmi nous. Je peux vous assurer que dès que l'Inde nous aura aidé à entrer à l'ONU il n'y aura plus de suspicion, mais une confiance totale entre "*** [1223]. Son entrée à l'ONU apporte au Bhoutan l'accès aux subventions des institutions internationales, lui permettant de ne plus dépendre uniquement sur l'Inde pour son développement, comme de ne pas se tourner vers la Chine, comme seule alternative à ce pays.

La reconnaissance de son existence en tant qu'Etat indépendant lui permet aussi de prendre place dans la vie politique internationale[1224], d'acquérir une existence diplomatique, en renommant en 1978 sa seule représentation étrangère, la Mission du

[1220] " *entirely optional and up to Bhutan to follow it or not* ", Dawa Tsering, Premier Ministre du Bhoutan en 1974, Manorama Kohli, " Bhutan-China Border Talks ", *China Report*, mai-juin 1984, p. 4.

[1221] " *May I just repeat that we have declared as early as in 1950 that any aggression on Bhutan or Nepal will be considered by us as aggression on India* ", Déclaration de Nehru, à l'occasion de la révolte Khampa et de l'intervention de l'APL au Tibet, *The Hindu*, 28/11/1959.

[1222] La Chine aurait même publié en 1959 une carte incluant l'ensemble du Bhoutan dans son territoire, C. Misra, " Bhutan-China Relations ", *China Report*, mars/avril 1981, p. 49.

[1223] " *Any hesitation on India's part to get us into the UNO naturally raises suspicioon among our people. I can assure you once India gets us into the UNO there will be no suspivcions, but complete trust between us* ", Propos tenus par la Reine-mère à un représentant indien, B. Bastiampillai (éd.), *India and her South Asian Neihbours*, Colombo, Swadeshi Printers, 1992, p. 75.

Bhoutan à Calcutta, en Ambassade royale du Bhoutan. Il noue l'année suivante des relations diplomatiques avec le Bangladesh, avec lequel il signe en 1980 un traité de commerce et de transit, qu'il complète en 1984 d'un protocole de développement et de réglementation du commerce. Les relations diplomatiques se multiplient : après avoir ouvert un consulat au Koweït en 1983, une représentation auprès de l'ONU est ouverte à Genève, puis accrédité auprès de la Communauté Européenne en avril 1985, puis en septembre des relations diplomatiques sont établies avec les pays scandinaves et la Suisse; en 1986 des liens diplomatiques sont noués avec le Japon.

Pourtant, si son émancipation diplomatique lui permet de prendre des positions fréquemment différentes de celles de l'Inde (notamment vis-à-vis du Cambodge ou de l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge), le Bhoutan ne tente aucune approche réellement solitaire face à la Chine et la normalisation de ses frontières avec son voisin du nord demeure sous le contrôle étroit, mais indirect, de l'Inde. Entre les deux pays, le contentieux frontalier est complexe : c'est l'absence d'un traité précisant le tracé de la dyade qui permet aux chinois de revendiquer 680 km^2 de territoire dans le nord-est du pays, ou d'occuper entre 1959 et 1962 un certain nombre de pâturages à la périphérie de la vallée de la Chumbi, ou encore d'occuper dès 1959 les enclaves dont disposait le Bhoutan au Ngariskorsum depuis près de 300 ans. Que ces revendications ou occupations aient constitué pour le gouvernement chinois les préliminaires à une négociation bilatérale[1225] n'a pas, semble-t-il, convaincu les autorités du pays de tisser des contacts avec la Chine, d'autant qu'en annexant le Tibet cette dernière lui ôta son principal partenaire politique et économique[1226]. De même le Bhoutan ne répondit pas à la proposition chinoise de constituer une Fédération Himalayenne composée du Népal, du Bhoutan, du Sikkim, de la NEFA et du Nagaland.

Une note diplomatique envoyée en mars 1981 à l'ambassade de Chine à Katmandou ouvrit les premières discussions bilatérales entre Bhoutan et Chine par une série de discussions informelles, qui débouchèrent à partir de 1984 à la tenue annuelle de négociations se tenant en alternance dans les deux capitales. On peut être surpris que l'Inde ait accordé à son allié le droit de négocier directement avec la Chine, sans sa médiation, mais sans doute doit-on surtout supposer que l'ouverture de négociations frontalières sans enjeu majeur entre un allié sûr et l'ennemi d'hier ait constitué pour l'Inde un terrain d'observation lui permettant de se préparer à ses propres négociations ainsi qu'à " tester " l'argumentaire de la Chine. Selon différents observateurs, les discussions qui sont en général " sincères et amicales "[1227], portent sur les principes de délimitation ou de définition, soit d'évaluation de supports : ligne de partage des eaux, pratiques coutumières, réalités de terrain[1228]. L'attitude relativement conciliante qu'a adopté la

1224 Il avait rejoint l'Union Postale Internationale en 1969.

1225 La revendication cartographique de ces 680 km^2 disparait de cartes publiées en 1962, sans doute en signe de bonne volonté, puisque devant l'absence de réaction bhoutanaise, la revendication est reformulée 6 mois plus tard, *Hindu*, 9/6/1963.

1226 En 1959, le Bhoutan rappella son représentant à Lhasa.

1227 Terme a priori consacré pour rendre compte des discussions, *Xinhua*, 1/7/1993.

Chine, au-delà d'une volonté de se rapprocher du Bhoutan, reflète sans doute la compréhension de cet enjeu indirect des discussions sino-bhoutanaises. D'autant plus que si les réunions sont strictement bilatérales, l'Inde n'est pas loin, puisqu'elles sont toujours précédées et suivies de discussions indo-bhoutanaises : la question est de savoir quelle marge de manoeuvre est laissée au gouvernement bhoutanais.

du Périmètre De Sécurité À La Coopération Rénovée

En soit, l'interaction " externe " sino-indienne n'a sans doute pas favorisé directement le rapprochement sino-indien, mais elle a au moins permis que l'un et l 'autre des protagonistes mettent à profit l'expérience acquise par la négociation menée avec ces Etats intermédiaires, notamment la Chine, qui a pu " tester ", avec des Etats perçus comme influencés par l'Inde, une démarche de négociation applicable ensuite à cette dernière.

Les marches externes de l'Inde présentent à l'heure actuelle le paradoxe d'être à la fois dans un processus d'émancipation économique et diplomatique, mais sans que les Etats n'aient su réellement atténuer la forte subordination qui les lient à l'Inde, faute du contrepoids fort que pourrait jouer une Chine puissante au Tibet. Si l'Inde reste encore hégémonique en Himalaya, c'est avant tout par défaut, d'autant plus que les formes de coopération régionales qui ont émergé avec la création de la SAARC en 1985 n'ont pas dépassé le stade de négociations sur des questions techniques et n'ont pas su acquérir, en 12 ans d'existence, de dimension politique.

Il demeure toutefois que la situation politique n'est pas figée et que le statu quo inter-étatique hérité de la décolonisation est aujourd'hui directement menacé par l'émergence de formes régionales et transfrontalières de revendication politique. Dans l'espace sud-himalayen, le Cachemire n'est plus un phénomène isolé et autour des frontières de basses altitude du Népal le phénomène revendicatif gurkha pourrait constituer un second point d'instabilité régionale.

Conclusion De La Troisième Partie un Bilan Provisoire

Au Tibet comme au Ladakh, les populations " des plaines " ont développé un sentiment d'extranéité face aux sociétés d'altitude, non dépourvu d'un certain racisme : outre une assez forte incompréhension vis-à-vis de sociétés si différentes, toute nomination administrative sur ces territoires y est ressentie comme une punition des deux côtés de la frontière. Il y a volonté d'intégrer le territoire, mais pas ses populations.

Le développement limité - voire localement refusé - dans un cas, mais au contraire le développement imposé dans l'autre, est symptomatique de deux contextes différents qui

[1228] Partha S. Gosh, *Cooperation and Conflict in South Asia*, New Delhi, Maanohar Pub., 1989, pp. 146-147.

en première lecture ont moins à voir avec les frontières qu'avec les fonctions attribuées aux territoires par les gouvernements centraux. Dans le cas du Tibet, et au regard des pratiques observables, plus que des discours, il est clair que ce qui intéresse avant tout le gouvernement chinois est le vide démographique que constitue le Tibet. Il est tout aussi évident que les périphéries himalayennes de l'Inde ne pourraient prétendre à une telle fonction et apparaissent plus comme une arrière-cour que des territoires d'avenir. Sans doute peut-on envisager pour ceux-ci " *où pas un brin d'herbe ne pousse* " - et dans l'hypothèse d'une normalisation aux frontières -, une réduction des espaces à des " *corridors économiques* "[1229] le long des axes transhimalayens que gouvernements indien et chinois semblent souhaiter réactiver.

Jusqu'aux réformes économiques de 1991 en Inde et la relance de l'économie de marché en Chine à partir de 1992, aucun des deux pays n'avaient les moyens financiers du développement de ses périphéries, qui passait implicitement par les canaux anormaux que sont l'action milita011ire et aussi, pour les Etats du sud, l'action des ONG. Une question se pose désormais, celle de savoir dans quelle mesure les développements amorcés récemment dans ces territoires peuvent être considérés comme durables. Paradoxalement, cette question se pose aussi pour les périphéries externes de l'interaction sino-indienne, pour ces Etats que les Britanniques voulurent comme des Etats-tampons, et que l'Inde indépendante utilisa comme tels, même si à aucune de ces deux époques ils ne remplirent ce rôle de heurtoir.

[1229] C. D. Deshpande, *India, a Regional Interpretation*, New Delhi, Northern Book Center, 1992, p. 283.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

Conclusion Générale les Marches En Himalaya Ou La Géographie D'un Malentendu

L'analyse du phénomène de marche constitue une entrée privilégiée pour la compréhension de la spécificité de l'interaction sino-indienne, tel qu'elle est marquée par les hommes. Une spécificité qu'on n'énoncera pas sous forme de loi, mais comme le bilan d'une compétition entre Etats pour s'assurer le contrôle d'une portion d'espace himalayen, d'un milieu naturel qui demeure contraignant et dont les contraintes ne sauraient être réduites du seul fait de l'amélioration des techniques ou de l'impulsion de capitaux propres à son développement.

A petite échelle, ce que nous apprennent les pratiques et les réalisations indiennes autour des Himalayas est, compte tenu du contexte politique international qui a prévalu jusqu'au début des années 1990, la conservation par les stratèges indiens du dispositif frontalier mis en place par les Britanniques. La marche (ou plus exactement les marches, pour mieux rendre compte des déclinaisons du modèle qu'on a pu observer dans le massif) serait donc la préservation - dans le cadre d'un Etat-nation - d'un dispositif conçu et mis en oeuvre dans le cadre d'un système impérial. Mais les situations observables, et notamment au Tibet où le processus d'intégration paraît en passe d'être achevé (mais à quel coût), nous oblige à reposer la question du caractère transitoire du phénomène de marche dans ce contexte qu'on envisage encore univoque, de l'Etat national. Certes, au

regard des temps longs, ces cinquante année pèsent peu, mais suffisent à marquer durablement les territoires affectés, à les différencier des territoires voisins.

En fin de compte, les situations administratives actuelles suggèrent que la République indienne n'a fait que poursuivre, sans le remettre en cause, le processus d'intégration des périphéries amorcé par les Britanniques. La normalisation des systèmes administratifs n'a pas débouché sur un traitement spécifique à ce milieu ou à la position de frontière, sur la mise en place d'Etats des hautes terres, ou sur l'application d'un modèle unique aux situations héritées sur le versant sud de la chaîne : l'intérêt stratégique a prévalu sur l'intérêt de développement, d'intégration. On serait tenté de croire, au regard de ces pratiques administratives, que le gouvernement indien n'a pas fait l'effort d'une réflexion générale sur les espaces frontaliers du nord, à l'inverse des processus qu'il a mis en oeuvre dans le Nord-Est. Mais à la différence du Nord-Est, ces espaces stratégiques n'étaient pas, au moins jusqu'au milieu des années 1980, le siège de rébellions récurrentes comme au Nagaland, au Mizoram ou en Assam; même l'Arunachal Pradesh n'est pas le lieu de revendications d'autonomie selon un mode armé. La reconnaissance de la spécificité de ces populations non-hindoues y a été réalisée sur un mode mineur, en leur octroyant un statut de *scheduled tribes*, qui leur assure un certain nombre de privilèges, notamment d'accès à la fonction publique et d'une autonomie partielle vis-à-vis de l'Etat englobant. Ainsi les Bhotias-Lepcha du Sikkim ont obtenu le statut de scheduled tribe par le *Schedule Caste and Schedule Tribe (Amendment) Act* de 1976, qui leur octroie 12 des 32 sièges de l'assemblée de l'Etat alors qu'ils ne représentent que 25% de la population.

Même réalisée sur un mode mineur, la reconnaissance de la spécificité humaine de ces territoires risque d'introduire un dangereux précédent dans la structure administrative de l'Inde, en officialisant l'ethnicité ou la religion comme discriminant politique, chose qui ne s'était pas produite depuis 1947, depuis la partition. La prise en compte de cette spécificité locale par la création d'entités administratives de rang 2, de districts (Tawang en Arunachal Pradesh, Lahul & Spiti en Himachal Pradesh, Kargil au Jammu & Kashmir), permet surtout de libérer de la gestion de ces périphéries extrêmes les responsables politiques des « collines » et de favoriser leur intégration politique, mais aussi économique aux plaines [1230].

Face à la situation de litige qui parait en cours de résorption, on ne serait tenté de voir dans cet affrontement entre Inde et Chine pour leur frontière commune qu'un long préliminaire entre deux Etats trop forts, trop grands et aux cultures politiques et diplomatiques trop distantes pour que chacun ait eu le courage politique d'une concession quand la question du tracé de la frontière fut soulevée. Que la situation se soit débloquée pour des raisons périphériques au litige (évacuer un point de tension pour l'Inde; favoriser le développement du Tibet par l'accroissement des échanges frontaliers pour la Chine) nous oblige à évoquer une idée de malentendu : territorial au moins pour ce qui concerne

[1230] La création de districts ne nécessite pas d'amender la Constitution, à l'inverse de celles d'unités administratives supérieures, ni ne requiert l'action, souvent jugée comme anti-démocratique d'un gouverneur d'Etat. Mais ils sont la base de la vie électorale en Inde : ainsi le redécoupage administratif de la vallée de Srinagar à la fin des années 1980 a permis de relativiser l'impact du vote musulman dans l'Etat en favorisant le développement de sensibilités politiques différentes.

la ligne McMahon, stratégique parce que l'Inde voulut reconstruire un dispositif de défense identique dans un espace différent et la Chine retrouver une place dont elle ne disposait plus depuis au moins un siècle, diplomatique enfin puisque les uns et les autres ne disposaient pas, pour négocier, des mêmes valeurs.

La doctrine Gujral, si tant est que le gouvernement actuel survit assez longtemps pour mener à terme un processus amorcé sous le gouvernement de Deve Gowda, marque bien le début d'une ère post-guerre froide pour l'Inde. C'est la fin du « périmètre de sécurité » de l'Inde qui ne cherche plus à isoler le Pakistan, mais à ouvrir son horizon de référence en direction d'espaces où elle fut autrefois présente : l'Océan « Indien » et ces Etats du sud-est asiatique qu'on appela un temps à juste titre « l'Indochine ». Une des préconditions requise pour que cette nouvelle orientation devienne effective est le règlement négocié des litiges avec ses voisins. Mais il est vrai que l'Inde du Gujral n'est plus l'Inde de Nehru ou celle de Indira Gandhi : c'est un Etat qui se considère comme « à la traîne » de la croissance économique du reste de l'Asie (en fait de l'Asie de l'Est et du Sud-Est), et surtout de la Chine qui, d'ennemi stratégique est devenu, en plus, concurrent économique. L'extraordinaire croissance que connaît ce pays est parfois perçue en Inde comme un affront national et l'écart de développement entre les deux Etats est expliqué par les contraintes qu'impose un fonctionnement démocratique : ***« nous, en Inde, nous avons la démocratie »***. Les Indiens mettent aussi en avant le fait que cette croissance économique n'est pas soutenue par un fond de relations diplomatiques saines, puisqu'en Asie de l'Est les litiges existants ne sont pas réglés, mais dormants, masqués par l'extraordinaire développement des flux de capitaux et de marchandises entre les Etats[1231].

L'ouverture diplomatique dont fait preuve l'actuel premier ministre indien et qui est déjà définie comme « doctrine Gujral » après un an d'existence pose les bases d'une redéfinition des priorités indiennes et l'enterrement implicite de la doctrine qui prévalait jusque là, la « doctrine Gandhi » d'un périmètre de sécurité protégeant l'Inde, rendant obsolète les modes spécifiques de gestion des périphéries, mis en place par les Britanniques et préservés par les dirigeants du Congrès, lorsqu'ils furent au pouvoir. Cette ouverture s'inscrit dans une tendance favorable à l'extraordinaire croissance économique qui affecte déjà la Chine, lui donnant les ressources financières pour mener à terme ses objectifs de rayonnement interne autant qu'externe, et qui tend à se diffuser en Asie du sud, pourrait à terme permettre l'émergence de structures régionales transfrontalières de coopération, telles qu'elles furent mises en place en Europe (eurégions) ou en Asie de l'Est (triangles de croissance) et réactiver de vieux projets, formulés dans des contextes très différents, comme celui d'une fédération himalayenne. Il ne pourrait être question a priori de modifier les statuts administratifs et politiques actuels, mais au moins de la part des deux grands voisins de faire jouer le caractère fédéral de l'un et le statut d'autonomie de l'autre pour accorder aux territoires en position de frontière une autonomie de gestion économique afin qu'ils mettent à profit la complémentarité nord-sud des échanges commerciaux tels qu'ils existaient auparavant, enrichis des nouvelles productions que les Etats ont su développer. Si de telles structures régionales ne voient pas le jour, les dynamiques actuelles des régions de Teraï, qui bénéficient directement dans leur

[1231] Selon un membre de la chambre de commerce et d'industrie de Delhi, propos recueilli en 1994.

croissance économique de la proximité immédiate du gigantesque marché (économique, de main d'oeuvre) que constituent les plaines de l'Indus, du Gange et du Brahmapoutre, risquent à court terme d'ôter aux centres du moyen Himalaya leur fonction de moteurs du développement économique et de réduire leur rôle politique.

Mais l'hypothèse de la coopération n'est pas la seule qu'on puisse formuler dans cette région de forte croissance économique et ses fruits pourraient tout autant servir au rayonnement militaire régional : plus que l'Inde, on pense à la Chine qui revendique encore un certain nombre de « territoires historiques » à libérer et qui, malgré l'extraordinaire effort qu'elle a fournit pour siniser le Tibet, n'est pas certaine que cette périphérie interne soit totalement « pacifiée », ni que la011 Chine puisse soutenir encore longtemps la politique économique qu'elle y mène[1232].

[1232] Les troubles qui ont éclaté au Xinjiang au début de 1997 sont là pour le rappeler.

Bibliographie

Traités De Frontières Ou Relatifs Au Voisinage

Traité (Chine-Tibet) de 763
Traité (Arabes-Tibet) de 810 (797-815 ?)
Traité (Bhoutan-Tibet) de 1615
Traité de paix de Tingmosgang (Ladakh-Tibet) de 1684
Traité de Calcutta (Inde-Bhoutan) du 5 avril 1773
Traité de paix (Inde-Bhoutan) du 25 avril 1774
Traité de paix (Népal-Sikkim) de août 1775
Traité de paix de Kyirong (Népal-Tibet) en 1789
Traité de paix de Nawakot (Népal-Tibet) en septembre 1792
Traité de paix de Seghauli (Inde-Népal) du 2 décembre 1815
Traité de paix de Tetuliya (Inde-Sikkim) de 1817
Traité de paix (Dogra-Tibet) du 16 septembre 1842
Traité de paix (Sikh-Chine) du 17 octobre 1842
Traité d'Amritsar (Inde-Jammu) du 16 mars 1846
Traité de paix de Thapatali (Népal-Tibet) du 24 mars 1856
Traité de frontière (Inde-Népal) du 15 novembre 1860
Traité de frontière de Sinchula (Inde-Bhoutan) du 11 novembre 1865
Accord frontalier (Inde-Népal) du 7 janvier 1875
Traité (Inde-Sikkim) du 28 mars 1861
Convention frontalière de Calcutta (Inde-Chine) du 17 mars 1890
Convention de Lhasa (Inde-Tibet) du 7 septembre 1904
Convention (Inde-Tibet) du 27 avril 1914
Accord de Chamdo (Inde-Chine-Tibet) de août 1918
Trève de Rongbatsa (Inde-Chine-Tibet) du 10 octobre 1918
Traité (Inde-Népal) 1923
Traité de paix et d'amitié (Inde-Népal) du 31 juillet 1950
Traité de commerce et de transit (Inde-Népal) du 31 juillet 1950
Accord de commerce et de relations (Inde-Chine) du 29 avril 1954
Traité de paix et d'amitié (Chine-Népal) du 20 septembre 1956
Traité de frontière (Chine-Népal) du 5 octobre 1961
Accord frontalier (Chine-Pakistan) du 2 mars 1963
Accord de coopération économique (Chine-Népal) du 27 avril 1964

Cartes Utilisées

Série ONC au 1/1 000 000

Série map of the world au 1/1 000 000, Survey of India

Série TPC au 1/500 000

Série AMS-U 502 au 1/250 000

An Economic Atlas of India, Delhi, OUP, 1990

A National Demographic Atlas of China, Hong-Kong, OUP, 1987

A National Economic Atlas of China, Hong-Kong, OUP, 1994

J.R.V. Prescott, *Frontiers of Asia and Southeast Asia*, Victoria, Melbourne University Press, 1977.

Bhutan, map prepared by the planning commission, 1/250 000, 1987.

Bibliographie Générale

Adejuyigbe (O), « Identification and Characteristics of Borderlands in Africa », *Borderlands in Africa*, Lagos, University of Lagos Press, 1989, pp. 27-36.

Ajomo (M.A.), « Legal Perspective on Border Issues », Asiwaju (A.I.), *Bordelands in Africa*, Lagos, University of Lagos Press, 1989, pp. 37-45.

Ancel (Jacques), *Géopolitique*, Paris, Delagrave, 1936, 120p.

Ancel (Jacques), *Géographie des frontières*, Paris, Gallimard, 1938, 209p.

Anderson (Malcom), *Frontiers*, Cambridge, Polity Press, 1996, 255p.

Aron (Raymond), *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calman Lévy, 1968,794p.

Arya (D.K). & Sharma (R.C.), *Management Issues and Operational Planning for India's Borders*, New Delhi, Scholars' Publishing Forum, 1991, 178p.

Bartlett (Robert) et MacKay (Angus) (édit.), *Medieval Frontier Societies*, Oxford, Clarendon Press, 1989.

Bath (C. Richard), « Malaysia's Border Relations », *Journal of Borderland Studies*, spring 1988, pp.69-82.

Beaumont (P.) et alt., *The Middle East : a Geographical Study*, Chichester, John Wiley & Sons, 1976, 572p.

Birot (Pierre), *Les régions naturelles du globe*, Paris, Masson, 1970, 380p.

Boulding (Kenneth), *Conflict and Defense : A General Theory*, New York, Harper, 1962

Brunet (Roger) (dir.), « Mondes nouveaux », *Géographie Universelle*, Paris, Hachette-Reclus, 1990.

Brunhes (Jean) et Vallaux (Camille), *La géographie de l'histoire*, Paris, Alcan, 2°édition, 1921.

Célérier (Pierre), *Géopolitique et Géostratégique*, Paris, PUF, 1969, 127p.

Charnay (J-P.), *Stratégie générative*, Paris, PUF, 1992, 346p.

Contamine (Philippe), *La guerre au Moyen Age*, Paris, 1980

Coopération transfrontalière, Commission des Communautés Européennes, Direction Générale des Politiques régionales, 1993

Curzon of Kedleston (George Nathaniel, Lord), « Frontiers », *The Romanes Lecture*, Oxford, 1907, 58p.

de Visscher (Charles), *Problèmes de confins en Droit International public*, Paris, Pedone, 1969, 200p.

Demotz (Bernard), *La frontière au Moyen Age d'après l'exemple du Comté de Savoie*, Bordeaux, 22p.

Deroy (Louis) et Mulon (Marianne), *Dictionnaire des noms de lieux*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1992

Dion (Roger), *Les frontières de la France*, Brionne, Gérard Montfort, 2° édition 1979, 110p.

Dollfus (Olivier), « Phénomènes pionniers et problèmes de frontières : quelques remarques en guise de conclusion », *Les phénomènes de « frontière » dans les pays tropicaux*, Paris, 1981, IHEAM, pp. 445-448.

Dollfus (Olivier), *L'espace Monde*, Paris, Economica, 1994, 114p.

Dollfus (Olivier), *La nouvelle carte du monde*, Paris, PUF, 1995, 127p.

Durand (Algernon), *The Making of a Frontier*, London, John Murray, 1900.

Finch (John), *The Natural boundaries of Empires and a new view of colonisation*, London, Longman, 1844.

Foucher (Michel), *Fronts et frontières des Etats du tiers monde*, Thèse pour le doctorat d'Etat, 1986.

Foucher (Michel), *L' invention des frontières*, Paris, FEDN, 1987, 325p.

Foucher (Michel), *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1988.

Foucher (Michel) (dir.), *Fragments d'Europe*, Paris, Fayard, 1993, p.

Foucher (Michel), « Fronts et frontières », G. Chaliand (dir.), *Dictionnaire de stratégie*, à paraître.

Francou (Bernard), *Hautes montagnes, passions d'exploration*, Paris, Masson, 1993.

Gay (Jean Christophe), *Les discontinuités spatiales*, Paris, Economica, 1995, 112p.

Géographie générale, *Encyclopédie de la Pléiade*, Paris, Gallimard, 1966.

Gottman (Jean), *La politique des Etats et leur géographie*, Paris, Armand Colin, 1952, 225p.

Griggs (Richard A.), « Boundaries and War in African in 1995 », *IBRU Boundary and Security Bulletin*, April 1995.

Holdich (Thomas H.), *Political Frontiers and Boundary Making*, London, 1916, réimp. Macmillan, 1956.

Inalcik (H.), « The rise of the Ottoman Empire », *A history of the Ottoman Empire to*

1730, Cambridge, CUP, 1976.

Ispahani (Mahnas Z.), *Roads and Rivals*, New York, Cornell University Press, 1989, 285p.

Jones (S.B.), *Boundary-making, a Handbook for Statesmen*, New York, Carneie Endowment for International Peace, 1945.

Kristoff (Ladis A.D.), « The Nature of Frontiers and Boundaries », *Annals of the Association of American Geographers*, 49/1959, pp. 269-282.

Lapradelle (Paul Geouffre de), *La frontière, étude de droit international,* Paris, Les Editions Internationales, 1952.

Mackinder (H.J.), *Democratic ideals and reality : a study in the politics of reconstruction*, London, Constable, 1919

McMahon (A.H.), Journal of the Royal Society of Arts 1935-1936, London, 1936.

Minghi (Julian V.), « From conflict to harmony in border landscapes », Rumley (Denis) & Minghi (Julian V.), *The Geography of Border Landscapes*, London, Routledge, 1991, pp. .

Murthy (T.S.), *Frontiers, a Changing Concept*, Delhi, Palit & Palit Publishers, 1978, 336p.

Nouzille (Jean), *Histoire de frontières, l'Autriche et l'Empire ottoman*, Paris, berg international, 1991, 263p.

Nweihed (Kaldone G.), *Frontera y limite en su marco mundial : una approximacion a la « fronterologia »*, Valle de Sartenejas-Baruta, Equinoccio, 1990, 556p.

O'Sullivan (Patrick), *Geoplitics*, London, Croom Helm, 1986, 144p.

Parker (W. H.), *Mackinder, Geography as an Aid to Statecraft*, Oxford, Clarendon Press, 1982, 295p.

Pradeau (Christian), *Jeux et enjeux des frontières*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 1994, 362p.

Prescott (J.R.V.), *The geography of frontiers and boundaries*, London, 1967, 205p.

Prescott (J.R.V.), *Map of Mainland Asia by Treaty*, Victorya, Melbourne University Press, 1975, 518p.

Prescott (J.R.V.), *Boundaries and frontiers*, London, Croom Helm, 1978, 210p.

Prescott (J.R.V.), *Maritim boundaries of the World*, Londres, Methuen, 1985, 377p.

Prescott (J.R.V.), *The Geography of Boundaries and Political frontiers*, London, Croom Helm, 1987, 210p.

Raffestin (Claude) et Guichonnet (Paul), *Géographie des frontières*, Paris, P.U.F., 1974, 223p.

Rao (M.S.), *Anmol's Dictionary of Geography*, New Delhi, Anmol Pub., 1993, 378p.

Reclus (Elisée), *Nouvelle géographie universelle*, t.VII, Paris, 1883.

Reclus (Elisée), *Nouvelle géographie universelle*, t.VIII, Paris, 1883.

Rumley (Denis) et V. Minghi (Julian), *The Geography of Border Landscapes*, London, Routledge, 1991.

Runner (Jean), *Le thé*, Paris, P.U.F., 1974, 126p.

Sanguin (A.L.), "Les aires linguistiques", *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 1992, pp. .

Sharma (Surya Prakash), *Delimitation of land and sea boundaries between neighbouring countries*, New Delhi, Lancers Books, 1989, 191p.

Soppelsa (Jacques) (dir.), *Lexique de géopolitique*, Paris, Dalloz, 1988, 277p.

Stoddard (Ellwyn R.), « Frontiers, Borders and Border Segmentation ; Toward a Conceptual Clarification », *Journal of Borderlands Studies*, Vol. VI, N°1, 1991.

Taylor (Peter J.) (éd.), *Political Geography of the Twentieth Century*, London, Belhaven Press, 1993, 269p.

Taylor (Peter J.), *Political Geography*, London, Longman, 1985, 238p.

The Blue Helmets, A Review of United Nation Peace-keeping, New York, Department of Public Information, 1985.

Vallaux (Camille), *Géographie sociale*. *Le sol et l'Etat*, Paris, Doin, 1911, 420p.

Vivier de Saint Martin (M.), *Nouveau dictionnaire de Géographie*, Paris, Hachette, 1879.

Etudes Régionales

« L'Asie orientale des origines au XV^{è} », *Histoire du Moyen Age*, Paris, PUF, 1941, T. X.

Abduwalia (H.P.S.), *Hermit kingdom : Ladakh*,

Ackerman (P.), *Tibet, land and people*,

Aitchinson (J.E.T.), *Trade products of Leh*, Calcutta, 1874

Aitchinson (Sir Charles U.), *A collection of treaties, Engagements and Sanads Relating to India and Neighbouring Countries, Revised and continued up to 1929*, New Delhi, Central Publishing Branch, 14 vol., 1929-1933.

Anagarika Govinda, *le chemin des nuages blancs*, Paris, A. Michel, 1975, 445p.

Andersen (Anders Hojmark), Cooke (Sarah), Wills (Michael), *The New Majority*, London, Tibet Support Group, 1995.

Andrugstang (G.T.), *Four Rivers, Six Ranges*, Dharamsala, L.T.A.A., 1973, 116p.

Antonovan (K.), Bongard-Lévine (G.), Kotovski (G.), *Histoire de l'Inde*, Moscou, Editions du Progrès, 1979,

Aris (Michael), « Notes on the history of the Monyul corridor », *Tibetan studies in honour of H.E. Richardson*, Proceedings of the International Seminar on tibetan studies, Oxford, 1979, pp. 9-20.

Aris (Michael), *Bhutan*, Warminster, Aris & Phillis ltd, 1979, 344p.

Aubin (Françoise), « Ecrits récents sur le Tibet et les Tibétains, Bibliographie commentée », *Les Cahiers du CERI*, n°6 - 1993, 68p.

Avedon (John F.), *In exile from the land of snows*, London, Michael Joseph, 1984, 383p.

Aziz (Barbara), *Tibetan frontier families*, New Delhi, Vikas, 1978, 292p.

Bacot (Jacques), *Dans les marches tibétaines*, Paris, Hachette, 1912,

Bacot (Jacques), Documents de Touén Houang relatifs à l'histoire du Tibet, Paris, Maisonneuve, 1940,

Bacot (Jacques), Introduction à l'histoire du Tibet, Paris, Société Asiatique, 1962, 138p.

Bacot (Jacques), le Tibet révolté, Paris, Hachette, 1912

Bagot (M.), *Cashmir, Ladak, journal de voyage*,

Bai (Shouyi), *Précis d'histoire de Chine*, Editions en langues étrangères, Beijing, 1988, 580p.

Bajpai (S.C.), *Lahaul-Spiti, a Forbidden Land in the Himalayas*, New Delhi, Indus Publishing Company, 1987, 164p.

Baker (P.T.), « Human biological problems in the Himalayan-Hindu Kush region, *Ecologie et Ethnologie de l'Himalaya*, Paris, CNRS, 1977, pp. 221-234.

Balazs (Etienne), *La bueaucratie céleste*, Paris, Gallimard, 1968, 346p.

Banskota (N.P.), *Indo-Nepal trade and economic relations*, New Delhi, B.R. publishing Corp., 1981, 267p.

Barber (Noel), *The land of lost content*, Boston, Houghton Miffling, 1970, 235p.

Barpujari (H.K.), *Problems of the hill tribes : N-E frontier,* Calcutta, Spectrum Publications, 1981, vol. 3, 372p.

Beg (Aziz), *Captive Kashmir*, Lahore, Allied Business Corp., 1975, 202p.

Bell (sir Charles), *The people of Tibet*, Oxford, Clarendon Press, 1928, 319p.

Bell (sir Charles), *Tibet past and present*, London, Clarendon Press, 1924, 326p.

Bernard (Jean Alphonse), *L'Inde, le pouvoir et la puissance*, Paris, Fayard, 1985, 394p.

Bernard (Jean-Alphonse), *De l'empire des Indes à la république indienne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1994, 460p.

Bertrand (Georges) et Dollfus (Olivier), « L'Himalaya central. Essai d'analyse écologique », *L'Espace géographique*, n°3, 1973, pp. 224-232.

Bhushan (Shashi), *China : The Myth of a Super Power*, New Delhi, Progressive People Sector pub., 1976, 216p.

Blanc (Philippe), *Tibet d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Guy Le Prat, 1985, 249p.

blo-bzang 'phrim-las (Dung-dkar), *The merging of religious and secular rule in Tibet*, Foreign languages press, Beijing, 1991

Bogoslovskij (V.A.), *Essai sur l'histoire du peuple tibétain*, Paris, Klincksieck, 1972, 183p.

Bonvalot (Gabriel), *De Paris au Tonkin à travers le Tibet inconnu*, Paris, Stock, 1980, 251p.

Boulnois (Lucette), *Les échanges entre le Népal et la Chine et leurs implications socio-économiques au Népal depuis 1950*, thèse, Paris I, 1972.

Boulnois (Lucette), *Poudre d'or et monnaies d'argent au Tibet*, Paris, C.N.R.S., 1983, 248p.

Brandt (C.) et Schwartz (B.), *A Documentary History of the Chinese Communism*, Cambridge, Harvard University Press, 1952.

Burman (B.R.), *Religion and politics in Tibet*, Delhi, Vikas, 1979, 180p.

Burrard (S.G.), *A sketch of the geography and geology of the Himalaya mountains and Tibet*, Calcutta, Government of India, 1908, 308p.

Busquet (G.) et Delacampagne (C.), *Ladakh*, Paris, Buchet-Castel, 1977, 171p.

Cabestan (Jean Pierre), *L'administration chinoise après Mao*, Paris, Editions du CNRS, 1992, 545p.

Cabestan (Jean Pierre), *Le système politique de la Chine populaire*, Paris, PUF, 1994, 505p.

Cagnat (René) et Jan (Michel), *Le milieu des empires*, Paris, Laffont, 1981, 323p.

Candler (E.), *The Unveiling of Lhasa*, London, Arnold, 1905, réimp. New Delhi, Cosmo Pub., 1981, 304p.

Caroutch (Y.), *Renaissance tibétaine*, Paris, Editions Friant, 1982,

Carrasco (Pedro), *land and polity in Tibet*, Seattle, University of Washington Press, 1959,

Cassineli (C.W.) et Ekvall (R.B)*., A tibetan principality, the political system of Sa sKya*, NewYork Ithaca, Cornell Univ. press, 1969, 425p.

Chakravarti (P.C.), *The Evolution of India's Northern Borders*, London, Asia Publishing House, 1971, 179p.

Chao (Kuo-chun), "The Chinese-Indian Controversory", *Current History*, XXXVII-December 1959, pp.354-361.

Chaube (S.K.) (éd.), *The Himalayas, profiles of modernisation and adaptation*, Delhi, Sterling Publishers, 1985, 238p.

Chaube (S.K.) (éd.), *The Himalayas, profiles of modernisation and adaptation,* New Delhi, Sterling Pub., 1985, pp. 1-9.

Chesneaux (Jean), *Sun Yat Sen*, Paris, Club Français du Livre, 1959

Chih (H. Lu), « The Sino-Indian Border Dispute : A legal Study », *Contribution in Political Science*, n°139, 1986, 153p.

Chinese aggression, Calcutta, Ganges Printing, 1963, 12p.

Choephel (Gedun), *The White Annals*, Dharamsala, Library of Tibetan Works & Archives, 1978, 103p.

Cognac (Philippe), *Les influences indiennes et chinoises au Népal 1950-1970*, thèse S.P., Paris I, 1974..

Colaso (F.T.R.), « Border Security : Towards Affective Border Management », Arya (D.K) & Sharma (R.C.), *Management Issues and Operational Plaaning ofr India 's Borders*, New Delhi, Scholars' Publishing Forum, 1991, pp. 131-143.

Commission internationale de juristes, *Le Tibet et la République Populaire de Chine*, Genève, 1960, 366p.

Courant (Maurice), *L 'Asie Centrale aux XVII et XVIII siècles*, Lyon, A. Rey, 1912, 151p.

Cunningham (Alexander), *Ladakh, physical, statistical and historical*, London, W.H.

Allen, 1854, réimp. New Delhi, Sagar Pub., 1970, 480 p.

Cunningham (Alexander), *The ancient geography of India*, London, 1871, réimp., Varanasi, Bharatiya Publishing House, 1975, 491p.

Dalai Lama XIV, *Concerning of Tibet*, Beijing, Edition en langues étrangères, 1959.

Dalai Lama XIV, *Ma terre et mon peuple*, Genève, Olizane, 1984, 238p.

Daniélou (Alain), *Histoire de l'Inde*, Paris, Fayard, 1971.

Das (Sarat Chandra), *Indian pandits in the land of snow*, Calcutta, 1893 réimp. 1965.

Das (Sarat Chandra), *Journey to Lhasa and central Tibet*, London, John Murray, 1904.

Datta (Chaman Lal), *Ladakh and Western Himalayan politics*, Delhi, Munshiram Manoharlal pub., 1973, 239p.

David Néel (Alexandra), *A l'ouest barbare de la vaste Chine*, Paris, Plon, 1947 réimp. 1981, 284p.

David Néel (Alexandra), *Le vieux Tibet face à la Chine nouvelle*, Paris, Plon, 1953 réimp.1981, 205p.

David Néel (Alexandra), *Quarante siècles d'expansion chinoise*, Paris, Plon, réimp. 1981.

de Beauregard (Philippe) *et alt*., *La Chine face au monde*, Paris, Laffont, 1983, 255p.

de Beauregard (Philippe), *La politique asiatique de la Chine*, Paris, FEDN, 1986, 357p.

de Cherisey (Christine). et Vally (Eric), *Tsangbou,* Paris, Hachette, 1981.

de Glasenapp (H.), *Les littératures de l'Inde*, Paris, Payot, 1963, 363p.

de La Vallée Poussin (Louis), *Dynasties et Histoire de l'Inde*, Paris, De Boccard, 1935, 396p.

Deloche (Jean), *Recherche sur les routes de l'Inde au temps des Mogols*, EFE0, Paris, 1968, 138p.

Demieville (Paul), *Le concile de Lhasa*, Paris, I.H.E.C., 1952 réimp. 1987, 398p.

Deshpande (C. D.), *India, a Regional Interpretation*, New Delhi, Northern Book Center, 1992, 330p.

Dhanalaxmi (Ravuri), *British Attitude to Nepal's Relations with Tibet and China (1814-1914)*, Chandigarh, Bahri Pub., 1981, 182p.

Dollfus (Pascale), *Lieu de neige et de genévriers : organisation sociale et religieuse des communautés bouddhistes au Ladakh*, Paris, Ed. du CNRS, 1989, 284p.

Domenach (Jean Luc) et Richer (Phillipe), *La Chine, 1949-1985*, Paris, Imprimerie Nationale, 1987, 501p.

Domenach (Jean Luc), *Chine : l'archipel oublié,* Paris, Fayard, 1992, 689p.

Donaldson (Robert), *Soviet policy toward India*, Cambridge, Harvard university press, 1974, 338p.

Donnet (Pierre Antoine), *Tibet mort ou vif*, Paris, Gallimard, 1990, 352p.

Drew (Frederic), *Jammoo and Kashmir territories*, London, Stanford, 1876 réimp. 1976,

Drew (Frederic), *Northen barrier of India*, Delhi, Light & Life, réimp. 1971, 336p.

Dumont (Louis), *Homo Hierarchicus*, Paris, 353p.

Dung-dkar blo-bzang ‘phrim-las, *The Merging of Religious and Secular Rule in Tibet*, Beijing, Foreign Language Press, 1981, 135p.

Dupuis (Jacques), *L’Himalaya*, PUF, Paris 1982, 128p.

Duroselle (Jean-Baptiste), *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Paris, Dalloz, 1990, 1010p.

Dut (Srikant), « India and the Himalayan States », *Asian Affairs*, février 1980, pp. 71-81.

Dutreuil de Rhins (Jean-Louis), *L’Asie Centrale*, Paris, Leroux, 1889, 620p., atlas.

E100, *Histoire de la Chine moderne (1840-1919*), Paris, Editions du centenaire, 1978

Earl of Ronaldshay, *The Life of Lord Curzon*, London, Liveright, 1928, vol. II.

Epstein (Israel), *Tibet transformed*, New World Press, Beijing, 1983, 566p.

Etienne (Gilbert), *Le Pakistan, don de l’Indus*, P.U.F., Paris, 1989.

Fabre (Guilhem), « Chine 1992-1993 : l’irrésistible ascencion », *courrier des pays de l’Est*, n°384 11/1993, pp. 47-55.

Feigon (Lee), *Demystifying Tibet*, Chicago, Ivan R. Dee, 1996, 230p.

Fischer (Margareth) & Huttenback (R.A.), *Himalayan battleground : Sino-Indian Rivalry in Ladakh*, London, OUP, 1963, 194p.

Fisher (James F.), *Transhimalaya traders*, Delhi, Motilal Banarsidass, 1986, 232p.

Fitzgerald (C.-P.), *Li Che-Min, unificateur de la Chine*, Paris, Payot, 1935, 247p.

Fort (Monique) , Dollfus (Olivier), "Questions de géomorphologie dans l'ouest du Kunlun et du Tibet", *Annales de Géographie*, n°566, juillet-août 1992, .

Frederic (Louis), *Dictionnaire de la civilisation indienne*, Paris, Robert Laffont, 1987, 1276p.

From liberation to liberalization, Dharamsala, L.T.A.A., 1982, 216p.

Gaborieau (Marc) (éd.), *Récit d’un voyageur musulman au Tibet*, Paris, Klincksieck, 1973, 166p.

Gashi (T.D.), *New Tibet*, Dharamsala, LTTA, 1980.

Gelter (Roma et Stuart), *The timely rain*, London, Hutchinson, 1964.

Gentelle (P.), « Chine : la région autonome du Tibet », *Information Géographique* n°1 jan-fév, 1975.

Gernet (Jacques), *Le monde chinois*, Paris, Armand Colin, 1990.

Ghoshal (Upendra Nath), *A history of Indian political ideas -the ancient period and the period of transition to middle ages*, Bombay, OUP, 1959

Ghoshal (Upendra Nath), *A history of Indian Public life : the pre-Maurya and the Maurya periods*, Bombay, OUP, 1966, 589p.

Ginsburg (George), « Pekin-Lhasa-New Delhi », *Political Science Quaterly*, LXXV (september 1960)

Gipouloux (François), « L’échiquier et le marché : fractures méridiennes et dynamiques régionales en Chine », *Etudes Asiatiques*, XLIX 1, 1995

Greenhut II (Frederic A.), *The tibetan frontier question*, New Delhi, S. Chand & Company ltd, 1982, 178p.

Grousset (René), *Histoire de la Chine*, Paris, Fayard, 1942, 462p.

Grousset (René), *La face de l'Asie*, Payot, Paris, 1955

Grousset (René), *L'empire des steppes*, Paris, Payot, 1965, 656p.

Grunfeld (A. Tom), *The Making of Modern Tibet*, Delhi, OUP, 1987, 277p.

Guibaut (Alain), *Anthropologie des tibétains orientaux*, Paris, 1965

Guibaut (Alain), *Missions perdues au Tibet*, Paris, A. Bonne, 1967,

Guichonnet (Paul) et Raffestin (Claude), *Géographie des frontières*, Paris, P.U.F., 1974, 223p.

Haarh (Erich), *The Yar-lun dynastie*, Copenhagen, Gad, 1969

Hambis (Louis), *La Haute Asie*, Paris, P.U.F., 1953, 126p.

Hamilton (James Russel), *Les Ouïghours à l'époque des cinq dynasties*, Paris, Imprimerie Nationale, 1955, 201p.

Harrer (Heinrich), *Sept ans d'aventures au Tibet*, Paris, 1967.

Harrer (Heinrich), *Retour au Tibet*, Paris, Arthaud, 1985, 270p.

Hedin (Sven), *Scientific results of a journey in Central Asia*, 1905.

Hedin (Sven), *Le Tibet dévoile*, Paris, Hachette, 1910.

Hedin (Sven), *Transhimalaja*, Wiesbaden, F.A. Brockhaus, 1961, 441p.

Heng Tse (T.), *La question du Tibet et les Nations Unies*, thèse de droit, Paris 1964, 209p.

Herenschmidt (Olivier), « L'Inde et le sous-continent indien », *Ethnologie régionale*, Paris, Gallimard, 1978, pp. 86-375.

Holdich (T.H.), *India*, London, Frowde, 1904

House (J.W.), "The Frontier Zone : A Conceptual Problem for Policy Makers", *International Political Science Review*, vol.II n°4, 1980, pp. 456-477.

Houston (Seth), *The Yak and the Dragon*, Oberlin University, 1996, 38p.

Imart (Guy G.), « The limits of Inner Asia : somme soul researching on new borders for an old frontier-land », *Papers on Inner Asia*, Bloomington, Indiana University Research Institute, n°1-1987.

Ives (J. D.) et Messerli (B.), *The Himalayan Dilemma*, London, Routledge, 1989, p.

Jackson (David P.), *The mollas of Mustang*, Dharamsala, L.T.A.A., 1984, 248p.

Jaffrelot (Christophe) (dir.) *L'Inde contemporaine de 1950 à nos jours*, Paris Fayard, 1996, 742p.

Jain (R.K.), *China south-asian relations 1947-1980*, London, Radiant Publishers, 1981, 690p.

Jatkar (S.D.) & Jayaram (R.), *Political Theory and Institutions*, New Delhi, Sterling Pub., 1985, 204p.

Javed Chaudhri (A.G.), « Sino-indian border dispute », *Regional Studies*, été 1984

Jeshurun (Chandra) éd., *China India Japan and the Security of Southeast Asia*, Singapour, Institute of Southeast Asia Studies, 1993, 283p.

Jest (Corneille), *Dolpo, communautés de langue tibétaine au Népal*, Paris, C.N.R.S., 1978.

Jest (Corneille), *La turquoise de vie*, Paris, A.M. Métaillé, 1985, 223p.

Joyaux (François), *La politique extérieure de la Chine Populaire*, Paris, P.U.F., 1983, 127p.

Joyaux (François), *La nouvelle question d'extrême-orient*, Paris, Payot, 1985, 2 T.

Kapileshwar (L.), *India and Bhutan*, Delhi, Sindhu pub. Ltd, 1974, 275p.

Kaplanian (Patrick), *Les Ladakhi du Cachemire*, Paris, Hachette, 1981, 317p.

Karan (P.P.), *The changing face of Tibet : the impact of chinese communist ideology on the landscape*, University Press of Kentucky, 1976, 114p.

Karan (P.P.), « Population characteristics of the Himalayan region », *Mountain Research and Development*, 7-1987

Klass (Rosanne), *Afghanistan, the Great Game revisited*, Londres, Freedom House, 2° édition, 1990, 565p.

Knight (E.F.), *Where three empires meet*, London 1896, réimp. New Delhi, Datta Book Center, 1985, 528p.

Krieger-Krynicki (Annie), *Le Pakistan*, Paris, Le Sycomore, 1982, 266p.

Krieger-Krynicki (Annie), « Le Pakistan », *Notes et Etudes Documentaires*, Paris, La Documentation Française, n°4918-

Kumar (D.P.), *Nepal ; year of decision*, Delhi, Vikas, 1980, 222p.

Kumar (D.P.), *Kashmir : Pakistan's Proxy War*, Delhi, Har-Anand Pub., 1993, 320p.

l'Ind*e, grande puissance de l'Océan Indien*, Paris, CHEAM, 1988, 165p.

La question de la frontière sino-indienne, Beijing, New World Press, 1960, 155p.

Lai Tse (sheng), *le problème tibétain*, Paris, Pedone, 1941, 186p.

Lall (John), *Aksai Chin and Sino-Indian Conflict*, New Delhi, Allied Pub., 1989, 356p.

Lamb (Alaistair), *Britain and Chinese Central Asia : the road to Lhasa 1767 to 1905*, London, Routledge and Kegan Paul, 1960

Lamb (Alaistair), *The China-India border. The origine of the disputed are*as, London, OUP, 1964, 192p.

Lamb (Alaistair), *Crisis in Kashmir 1947*-1966, London, Routledge and Kegan Paul, 1966, 163p.

Lamb (Alaistair), *The Mac Mahon line, London*, Routledge and Kegan Paul, 1966,

Lamb (Alaistair),*Asian frontiers*, London, Pall Mall Press, 1968, 230p.

Lamb (Alaistair), *The Kashmir problem*, New York, Praeger, 1968, 163p.

Lamb (Alaistair), *The sino-indian border in ladakh*, Camberra, 1973, p.

Lamb (Alaistair), *Kashmir, a disputed legacy 1846-1990*, Delhi, OUP, 1991

Landon (Percival), *Lhasa*, London, Hurst & Blackett Ltd., 1905, 414p + 426p.

Larivière (Jean-Pierre), « Le Tibet », *La terre et les hommes, mélanges offerts à Max Derruau*, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 1990.

Larivière (Jean-Pierre) & Sigwalt (Pierre), *La Chine*, Paris, Masson, 1991, 316p.

Lattimore (Owen), *Pivot of Asia : Sinkiang and the Inner Asian Frontiers of China*, New York, AMS press, 1975, 288p.

Law (B.C.) (éd.), *Mountains and Rivers of India*, Calcutta, National Committee for Geography, 1968, p.

Laxman Singh (R.), *The changing Bhutan*, Delhi, Radiant Publishers, 1974, 168p.

Leckie (Scott), « Social engineering, occupying powers and evictions; the case of Lhasa, Tibet », *Environment and Urbanization*, vol. 6, N°1, avril 1994.

Legendre (mission), *Le massif sino-thibétain*, Paris, Larose, 1916, 249p.

Le Tibet : hier et aujourd'hui, Beijing, Beijing Information, 1984, 107p.

Le Tibet, l'envers du décor, Genève, Olizane, 1993, 335p.

Lemoine (Jacques), « L'Asie orientale », *Ethnologie Régionale*, Paris, Gallimard, 1968, pp. 425-996.

Lévy (Sylvain), *Le Népal*, Paris, Ernest Leroux, 1905, 2° édition, 1985, 394+408p.

Ling Nai (Min), *Tibetan source-book*, Hong Kong, 1964,

Lombard (Denys), *La Chine impériale*, Paris, PUF, 1987, 126p.

Mac Gregor (John), *Tibet, A chronicle of Exploration*, London, Routledge and Kegan Paul, 1970, 373p.

Macdonald (David), *Moeurs et coutumes des tibétains*, Paris, Payot, 1930, 263p.

Maillard (Ella), *Oasis interdites*, Paris, Grasset, 1973, 270p.

Malhotra (M.S.), « Effects of ecological factors on different physiological and biochemical parameters in low-landers during prolonged stay at altitude of 4100 m in Western Himalayas », *Ecologie et Ethnologie de l'Himalaya*, Paris, CNRS, 1977, pp. 235-238.

Maxwell (Neville), *India's China war*, Jonathan Cape, London, 1970, 475p.

McEwen (Alec C.), « The International Boundary Commission Canada-United States », *The Canadian Surveyor*, vol. 40, N°3, Autumn 1986.

McPhee (Peter), « A case study of internal colonization : the francisation of Northern Catalonia », *Review*, 111, 3, 1980.

Mehra (Parshotam), *The McMahon Line and After*, Delhi, Macmillan, 1974, 497p.

Mehra (Parshotam), *The North-eastern frontier 1914-1954*, London, OUP, 1980, 192p.

Mehra (Parshotam), *An agreed Frontier*, Delhi, OUP, 1992, 248p.

Mehra (Parshotam), « The Elusive Triangle : Tibet on India-China Relations - A Brief Conspectus », *China Report* 26 : (1990), pp. 145-156.

Mélikhov (G.), « A propos de la frontière septentrionale du patrimoine territorial des féodaux mandchous (qing) à l'époque de leur conquête de la Chine (années 40-80) du XVII*e*s. », *Russie-Chine aux XVII* *e* *-XIX* *e* *siècles*, Moscou, Editions du Progrès, 1985, pp. 13-58.

Mianiskov (V.), *L'empire des Qing et l'Etat russe au XVII* *è* *siècle*, Moscou, Editions du Progrès, 1985.

Misra (H. N.), *Bhutan, Problems and Policies*, New Delhi, Heritage Publishers, 1988, 153p.

Mojumbar (K.K), « The Inheritors of the British Raj : A Study in Boundary Making », Arya (D. K.) & Sharma (R. C.), *Management Issues and Operational Planning for India's Borders* », New Delhi, Scholars' Publishing Forum, 1991, pp. 43-52.

Monbeig (Pierre), *Les phénomènes de "frontière" dans les pays tropicaux,* Paris, IHEAL, 1981, 456p.

Moorcroft (William), *Travels in the Himalayan Provinces of Hindustan and the Panjab, in Ladakh and Kashmir, in Peshawar, Kabul Kunduz and Bokhara (1819-1825),* London, 1841, réimp. New Delhi, Sagar Pub., 2 vol., 1971.

Moraes (Franck), *The revolt in Tibet*, New York, Mac Millan, 1960, 223p.

Moseley (Georges V.H.), *The consolidation of the south China frontier*, Berkeley, London, 1973, 192p.

Mullik (B.N.), *My Years with Nehru : The Chinese Betrayal*, Bombay, 1971, 650p.

Murty (T.S.), Path of Peace : Studies in Sino-Indian Boundary Dispute, New Delhi, 1983.

Mustafa (Z.), « The sino-pakistan border : historical aspect », *Pakistan Horizon*, 2° trim. 1972.

Needham (Joseph), *Science and Civilisation in China*, Cambridge, CUP, 1959, T. III.

Nehru (Jawaharlal), *The Discovery of India*, New Delhi, OUP, 1946, 11° réimp. 1994, 582p.

Nehru (Jawaharlal), « The situation of India », *Foreign Affairs* 41 (4/1963).

Newberg (Paula R.), *Double Betrayal, Repression ands Insurgency in Kashmir*, Washington, Carnegie Endowment for International Peace, 1995 , 75p.

Neyroud (Michel), « Organisation de l'espace, isolement et changement dans le domaine transhimalayen : le Zanskar », *L'Espace Géographique*, n°4, 1985.

Nirmalananda (S.), *State governemnt and politics : Sikkim*, Delhi, Sterling Publishers, 1985, 301p.

Norbu (Dawa), *Red star over Tibet*, Dharamsala, LTAA, 1974.

Norbu (Dawa), « Chinese Strategic Thinking on Tibet and the Himalayan Region », *Strategic Analysis*, XII n°4, 7/1988, pp. 374-380.

Norbu (J), *Horseman in the snow*, Dharamsala, LTAA, 1979.

Norbu (Thubten), *Tibet*, Paris, Stock, 1969, 320p.

Paljor (K.), *Tibet, the undying flame*, Dharamsala, LTAA, 1977.

Panday (Ram Kumar), *Development Disorders in the Himalayan Heights*, Kathmandu, Ratna Pustar Bhandar, 1995, 438p.

Pannikar (K.M.), *In two Chinas ; memoirs of a diplomat*, London, Allen and Unwin, 1955.

Pannikar (K.M.), *L'Asie et la domination occidentale*, Paris, Seuil, 1956, 448p.

Pannikar (K.M.), *India and China*, Bombay, Asia publishing House, 1957, 107p.

Pannikar (K.M.), *Problems of indian defense*, London, Asia Publishinq House, 1960,

138p.

Pannikar (K.M.), *Geographical factors in indian history*, Bombay, Bharatiya Vidya Bhavan, 1969, 128p.

Patterson (G.N.), *Tibet in revolt*, London, Faber & Faber, 1960, 310p.

Peissel (Michel), *L'organisation politique et sociale du royaume tibétain de gLo dit royaume du Mustang*, thèse, Paris, 1969.

Peissel (Michel), *les chevaliers du Kham*, Paris, Laffont, 1972, 308p.

Pelliot (Paul), *Histoire ancienne du Tibet*, Paris, Maisonneuve, 1961, p.

Pelliot (Paul), *La Haute Asie*, opuscule sans lieu d'édition daté de 1933, 37p.

Perrin (J.), « Les sociétés tibétaines » *Ethnologie régionale*, Paris, Gallimard, 1978, pp. 376-424.

Petech (Luciano), *A study of the chronicles of Ladakh.*

Petech (Luciano), *China and Tibet in the early eighteenth century*, Leyden, E.J. Brill, 1950.

phrim-las (Dung-dkar blo-bzang), *The merging of Religious and Secular Rule in Tibet*, Beijing, Foreign Language Press, 1991, 135p.

Pochoy (Michel), *Le Pakistan, l'Océan Indien et la France*, Paris, FEDN, 1991, .

Prasad (Bisheswar), The Foundation of India's Foreign Policy, New Delhi, .

Pranavendra Saraswati (Sri Swami), *Kailas-Manasarovar*, Delhi, Surya, 1949, 242p.

Racine (Jean), *Nation, Régionalisme, sentiments d'identité et aspirations territoriales : jalons pour une géopolitique de l'espace vécu en Union Indienne*, 59p ronéo.

Racine (Jean), « Fait de Dieu, fait du prince : climat et politique en union indienne », *Hérodote n°39*, 4° trimestre 1985, pp. 5-59.

Racine (Jean), "L'Inde ou comment gouverner Babel", *Hérodote n°42*, 3° trimestre 1986, pp.7-32.

Racine (Jean-Luc), « Rama et les joueurs de dés : questions sur la nation indienne », *Hérodote n°71*, 4° trimestre 1993, pp. 5-42.

Rahul (Ram), *The government and politics of Tibet*, Delhi, Vikas, 1969, 160p.

Rahul (Ram), *The Himalaya borderland*, Delhi, Vikas, 1970, 157p.

Rahul (Ram), *Modern Bhutan*, Delhi, Vikas, 1971, 173p.

Rahul (Ram), *Politics of central Asia*, Delhi, Vikas, 1973, 185p.

Rahul (Ram), *The Himalaya as a frontier*, Delhi, Vikas, 1978, 154p.

Rahul (Ram), *Royal Bhutan*, Delhi, ABC Pub., 1983, 85p.

Rajbahak (Ram Prasad), *Nepal-India Open Border, a Bond of Shared Aspirations*, New Delhi, Lancer Publishers, 1992 (?), 218p.

Ramakant, *Nepal China and India,* Ahh ; nAv nllh , Delhi 1976.

Ramakrishna Rao (DVLN) & Sharma (R.C.), *India's Borders, Ecology and Security Perspectives,* Delhi, Scholars'Publishing Forum, 1991, 230p.

Ren (Mei'e), *An outline of China's physical geography*, Foreign Language press, Beijing, 1985, 471p.

Report of the Officials of the Governments of India and the People's Republic of China on the Boundary Question, Ministère des Affaires Etrangères, New Delhi, 1962.

Richardson (Hugh), *Tibet and its history*, OUP, London, 1962, 308p.

Rieffel (Robert), *Le Népal,* PUF, Paris, 1982, 127p.

Rieger (Hans S.), *Comparative evolution of road construction techniques in Nepal*, Wiesbaden, Franz Steiner, 1979, 257p.

Rossabi (Morris), *China and Inner Asia*, London, Thames and Hudson, 1975, 320p.

Roux (Michel), *Minorité nationale, territoire et développement : les Albanais en Yougoslavie, thèse pour le doctorat de géographie*, Toulouse, 1990.

Sacareau (Isabelle), *Porteurs de l'Himalaya. Le trekking au Népal*, Paris, Belin, 1997, 271p.

Saklani (Atul), *The History of a Himalayan Princely State*, Delhi, Durga Publications, 1987, 256p.

Saskena (Jyotsna), *Les relations extérieures de l'Inde*, Paris, FEDN, n°39 1991, 92p.

Sen (Gautam), « Concepts and Issues of National Security », Arya (D.K) & Sharma (R.C.), *Management Issues and Operational Plaaning ofr India 's Borders*, New Delhi, Scholars' Publishing Forum, 1991, pp. 19-36.

Sen Gupta (Bhabani), « India's Borders : Problems of National Security », *India's Borders : Ecology and Security Perspectives*, New Delhi, Scholar Publishing Forum, pp47-68.

Shaha (Rishikesh), *Politics in Nepal 1980-1991*, New Delhi, Manohar, 1993, 344p.

Shakabpa (Tsepon W.D.), *Tibet, a political history*, London, Newhaven, 1976, 369p.

Sherring (C.), *Western Tibet and the British borderland*, Delhi, Cosmos Pub., 1974, 376p.

Simmering (Volcano), *Study of Jammu's relations with Kashmir*, Delhi, Sterling Publishers, 1983, 144p.

Singh (R.L.) (édit.), *India : a regional Geography*, Varanasi, National Geographical Society of India, réimp. 1989, 992p.

Singh (H.), « Territorial organisation of gompas in Ladakh », *Ecologie et Ethnologie de l'Himalaya*, CNRS, Paris, 1977, pp. 351-370.

Singh (Jasjit) (éd.), *India-China and Panchsheel*, New Delhi, Sanchar Pub. House, 1996, 226p.

Singh (K.R.), « Border Management Issues and Strategic Planning », Ramakrishna Rao (DVLN) & Sharma (R.C.), *India's Borders, Ecology and Security Perspectives,* Delhi, Scholars'Publishing Forum, 1991, 167-201.

Singh (K.R.), « Changing Concept of National Security », Arya (D.K.) & Sharma (R.C.), *Management Issues and Operational Planning for India's Borders*, New Delhi, Scholars' Publishing Forum, 1991, pp. 11-18.

Singh (Surindur), « Thoughts on Border Security and Allied Issues », Arya (D.K) & Sharma (R.C.), *Management Issues and Operational Plaaning ofr India 's Borders*, New Delhi, Scholars' Publishing Forum, 1991, 178p.

Sinha (A.C.), *The Cultural Zones and their Frontiers in the Himalayas*, paper presented in the Workshop on Himalayan Studies, Ranchi University, March 14-16, 1981.

Sinha (A.C.), « The Divided Communities on the Eastern Himalayan Frontier », Chaube (S.K.) (ed.), *The Himalayas, Profiles of Modernisation and Adaptation*, New Delhi, Sterling Pub., 1985, pp. 172-184.

Sinha (H.N.), *The Development of Indian Polity*, New Delhi Asia Pub., 1963.

Sinha (Nirmal Chandra), *Tibet*, Calcutta, K.L. Mukhopadyay, 1967, 70p.

Sinha (S.), *Chinese aggression*, Delhi, 1960.

Sinor (Denis), *Inner Asia : A Syllabus*, London, Bloomington and The Hague, 1969, 261p.

Spate (O.H.K.), *India and Pakistan*, London, Methuen and Co., 1972, 3° éd., 439p.

Spear (P.), *India, a modern history*, London, An Arber, 1961, vol. X.

Spence (Jonathan D.), *The Search for Modern China*, London, Hutchinson, 1990, 876p.

Statistical Office of Mongolia, *Mongolian Economy and Society in 1992*, Ulaanbatar, 1993.

Stein (R.A.), Les tribus anciennes des marches sino-tibétaines, Paris, Imprimerie Nationale, 1959, 106p.

Stein (R.A.), *La civilisation tibétaine*, Paris, L'Asiatèque, 1962 réimp. 1988, 107p.

Stiller S.J. (L.F.), *The rise of the house of Gorkha*, Kathmandu, Ratna Pustak Bhandar, 1975, 388p.

Stirting Hamilton (William), *Notes on tibetan trade*, Lahore, Gouvernement of Penjab, 1910.

Strong (Anna L.), *Tibetan interviews*, Beijing, New World Press, 1959, 210p.

Subba (Tanka Bahadur), « Caste and adaptation : the case of the Nepalis in Darjeeling », S. K. Chaube, *The Himalayas, Profiles of Modernisation,* New Delhi, Sterling Pub., pp. 72-90.

Swami Pranavananda, *Kalias-Manasarovar*, Delhi, Surya Print Process, 1949, 242p.

Tan Eng Bok (Georges), *La modernisation de la défense chinoise et ses principales limites*, Paris, F.E.D.N., 1984, 383p.

Teichman (sir Eric), *Travels of a consular officier in eastern Tibet*, Cambridge

Teufel Dreyer (June), *China's Forty Millions : Minority Nationalities and National Integration in the People's Republic of China*, Harvard, Harvard University Press, 1976, 333p.

Thomson (Thomas), *Western Himalaya and Tibet*, London, Reeve and Co., 1852, réimp. Ratna Pustak Bhandar, Kathmandu, 1979, 501p.

Tibet - a Land of Snows, Rich in Precious Stones and Mineral Resources, Dharamsala, Research and Analysis Centre, 1991, 34p.

Tibet 1950-1967, Hong-Kong, Hong Kong Union Research Institute, 1968, 849p.

Tricart (Jean), « Le milieu naturel du Tibet, d'après les publications chinoises récentes », *Revue de Géomorphologie Dynamique*, n°1-1985, pp. 31-40.

Trolliet (Pierre), « les niveaux d'administration et de contrôle du territoire », *L'état de la Chine*, Paris, La Découverte, 1989.

Uprety (Prem R.), *Nepal-Tibet relations 1850-1930*, Kathmandu, Puga Nara, 1980, 250p.

van Eekelen (W.F.), *Indian foreign policy and the border dispute with China*, Utrecht, Gravenhage, 1964, 220p.

van Walt van Praag (Michael C.), *The Status of Tibet*, London, Wisdom Publications, 1987, 381p.

Vidal de Lablache (P), « Haute Asie », *Géographie universelle*, Paris, Armand Colin, 1929, tome VIII.

Von Furer Haimendorf (Christoph), *Les sherpas du Népal*, Paris, Hachette, 1980, 352p.

Wang (Furen) et Suo (Wenqing), *Highlights of Tibetan History*, Beijing, New World Press, 1984, 206p.

Wangyal (P.), *Political developments in Tibet 1951-1959*, thèse J.N. university, Delhi, 1974.

Wignall (Sidney), *Prisonniers au Tibet rouge*, Flammarion, Paris, 1959, 247p.

William (E.T.), *Tibet and her neihbors*, Berkeley, 1937.

Wise (David), *The politics of lying*, New York, Random House, 1973, 415p.

Woodman (Dorothy), *Himalayan frontiers*, London, Cresset Press, 1969, 423p.

Wu (Harry), *Laogai, le goulag chinois*, Paris, Editions Dagorno, 1996, 323p.

Yingpang (W.), *La politique chinoise en Mongolie et au Tibet de 1871 à 1922*, thèse de lettre, Paris, 1948.

Younghusband (sir F.E.), *India and Tibet*, Delhi, Oriental Publishers, 1973, 455p.

Younghusband (sir F.E.), *Northen frontier of Kashmir*, Delhi, Oriental Publishers, 1973, 127p.

Younghusband (sir G.J.), *Indian frontier warfare*, London, Kegan Paul, 1898, 254p.

Zahirrudin (Ahmed), *China and Tibet 1708-1859*, Oxford, 1960,

Zalmay (K.), *Security in southern Asia*, St Martin Press 1984, 242p.

Zin (Max Jean), *Histoire politique de l'Inde indépendante*, Paris, PUF, 1992, 335p.

Zin (Max-Jean), *La politique de l'Inde*, Paris, PUF, 1994, 127p.

Index Des Noms De Lieux

Aghil :
chaîne de montagne entre Karakotam et Kuen Lun.

Aghil dawan :
col entre les vallées de la Shaksgam et de la Raskam (5306 m).

Aksai Chin :
désert de « pierres blanches » au nord du Lingzitang, qui en est séparé par la chaîne du Lokzung ; terme générique pour désigner ces deux unités.

Ari (Ali, Ngari, Ngariskorsum) :
synonyme de Tibet occidental : portion du Tibet entre Mayum la et Ladakh.

Arniko :
architecte népalais qui aurait introduit le style pagode en Chine. Nom donné à la route reliant Katmandou à la frontière tibétaine en remontant la Sun Koshi.

Babusar :
Col le plus élevé (4900 m) sur la route Rawalpindi-Gilgit. Il a perdu de son intérêt depuis l'ouverture de la Karakoram Highway.

Baltistan :
le « Tibet des abricots » est situé sur l'Indus en aval de Leh. La population est à majorité musulmane et la région pakistanaise depuis 1948.

Baralacha la :
col élevé (4891 m) sur la route entre Lahul et Ladakh.

Basgo :

le plus important des villages en aval de Leh.

Bashahr :
une des principautés cishimalayennes entre Ladakh et Népal, sur la Sutlej, qui contrôlait la route du Shipki la.

Bazar Dara :
village-étape dans la vallée de la Raskam, entre Karakoram la et Kashgar.

Changchemno :
rivière affluent de la Shyok, qui prend sa source près du Lanak la.

Chang la :
un des col (5380 m) entre Leh et la vallée de la Shyok.

Changtang :
terme générique pour désigner les « plaines du nord » entre Gangdisiri et Kuen Lun, ainsi qu'autour du Tso Morari.

Charding la :
col (6000 m) au sud-sud-ouest de Demchok.

Chenab :
une des 5 rivières du Pendjab.

Chibra :
campement au pied du Sugat la, sur son flanc sud.

Chip Chap :
tributaire de la Shyok, près du Depsang.

Demchok :
village-étape le long de l'Indus, à 20 km en aval de la confluence de l'Indus et du Gar chu ; centre de collecte de la pashmina.

Depsang :
c'est une « haute plaine » entre vallées de la Shyok et du Lingzitang.

Dras :
rivière du bas-Ladakh qui prend sa source au pied du Zoji la. Centre adminsitratif dépendant du district de Kargil, considéré comme les Indiens comme le second « pôle du froid » de l'hémisphère nord, après Verkoyansk.

Dyap tso :
lac saumâtre près duquel passe la liaison Xinjiang-Tibet, au nord-est du Pangong tso.

Gartok :
site d'été du centre de Gar, sur le Gar chu. Le site d'hiver, Gar dzong, est localisé 60 km en aval. Il semble que ce soit devenu un centre d'extraction d'uranium.

Gilgit :
ville au carrefour de la Karakoram Highway et de la route de Skardu, sur un tributaire de l'Indus.

Guge :
ancien royaume du Tibet occidental qui tirait au moyen-âge sa puissance de sa position de carrefour entre Ladakh et Tibet d'une part, et entre Inde et Tibet d'autre part ; capitale Tsaparang.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

Gya :
village contrôlant un des accès au Rupshu, sur la rivière Gya chu.

Gyantse :
principal centre commercial entre Sikkim et Tibet central.

Haji Langar :
étape à l'extrémité bord de l'Aksai Chine, entre Changchemno et Shahidullah.

Ho-t'ien (Khotan, Ilchi) :
ville-étape sur la branche sud de la route de la soie, entre Takla Makan et Kuen Lun.

Hunza :
principauté sur la rivière Hunza, au pied du Khunjerab dawan.

Jara la :
col-frontière entre Tibet et Ladakh, au nord-est de Demchok.

Jumla :
royaume au nord-ouest du Népal, où convergent plusieurs routes vers Taklakot.

Kailash (Kangrinpoche) :
le sommet (6714 m) est la montagne sacrée de la cosmogonie hindoue et bouddhiste, au nord du lac Manasarovar (Mapam tso).

Karakoram la :
col le plus difficile (5574 m) sur la route Leh-Yarkand. Il n'est plus fréquenté, même par les militaires.

Kardung la :
col (5630 m) entre Leh et la vallée de la Shyok.

Kargil :
ville-étape obligée sur la route Srinagar-Leh, au pied de la route du Zanskar. Elle abrite une communauté shiite.

Karghalik (Yehcheng) :
point de départ, au Xinjiang, des caravannes pour Leh.

Keria (Yutien) :
oasis du Xinjiang d'où part une piste peu utilisée en direction de l'Indus, via l'Aksai Chin. La ville a pris de l'importance comme centre d'extraction d'or.

Kerong (Kyirong) :
ville au nord du grand Hima011laya, point de départ d'une piste vers le pays népalais de Gurkha.

Khalatse (Khalsi) :
bourg sur l'Indus en contrebas du Fatu la et premier village indien à l'est de la LCE indo-pakistanaise.

Kham :
ancienne province du Tibet, localisée sur les serres entre Tibet et Sichuan. Signifie à l'origine (Khams-kyi rgyal-phen) petite principauté sur la frontière.

Khitai la :
col peu élevé (5000 m) entre l'Aksai Chin et Haji Langar

Khunjerab dawan :
col faisant frontière (4733 m) entre Chine et Pakistan, sur la Khunjerab Highway.

Khurnak :
petit fort surveillant l'accès nord du seuil entre Pangong tso et Nyak tso.

Kinnaur :
district de l'Himachal Pradesh au nord-est du Bashahr.

Kodari :
poste-frontière népalais sur l'Arniko Highway, à 1800 m.

Koko Nor (Qinghai) :
lac au nord du Tibet près duquel passe l'axe principal entre Chine et Tibet, à l'ouest de Xining.

Kongka la :
passe à mi-chemin entre les sources du Changchemno et sa confluence avec la Shyok.

Kulu :
principauté rajpoute du versant sud de l'Himalaya, qui annexa le Lahul et le Spiti.

Kungribingri la :
un des col (5577 m) entre Uttarkhand et Nagriskorsum.

Lanak la :
col (5486 m) à la tête du Changchemno, formant limite entre Ladakh et Tibet.

Leh :
ville bâtie sur un replat rocheux en retrait de l'Indus, capitale du Ladakh.

Lingzitang :
plaine désertique au sud de l'Aksai Chin.

Lipulekh la :
col principal (5105 m) entre Uttarkhand et Nagriskorsum, à l'ouest de la trijonction Inde / Chine/ Népal.

Longju :
poste-frontière d'Arunachal Pradesh au nord de la Subansiri.

Manali :
principauté au nord de celle de Kulu.

Manasarovar (Mapam tso) :
un des deux lacs sacrés au pied du mont Kailash, dans le Ngariskorsum.

Mandi :
un des pays himalayens, en Himachal Pradesh.

Maryum la :
col (5151 m) entre Tsang et Ngariskorsum.

Muztagh :
terme générique pour désigner une montagne élevée. Chaîne entre Karakoram et Aghil bordant au sud la Raskam.

Nagar :
vallée de l'Azad Kashmir, proche du Hunza.

Ngariskorsum (Ngari, Ali) :
à l'origine, les 3 régions du mNga-ris (Ladakh) : mNga-ris skor-gsum.

Niti la :

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

col (5068 m) entre Kumaon et Ngariskorsum, à la tête de l'Alaknanda.

Nubra :
rivière affluent de la Shyok, qui prend sa source au glacier du Siachen.

Pamirs :
rivières affluents de l'Amou daria ; par extension chaîne de montagne d'où elles sont issues.

Pamzal :
étape caravannière dans la vallée du Changchemno.

Pangong tso :
immense lac entre Ngariskorsum et Ladakh, déversoir du Dyap tso.

Polu :
village à la tête de la Keria ; centre minier.

Purang (Burang) :
ancien royaume au sud du Manasarovar ; ville frontière avec l'Inde et le Népal.

Qara Qash :
rivière drainant l'ouest de l'Aksai Chin.

Qizil Jilga :
étape sur la route Leh-Yarkand, dans le Lingzitang.

Rakas tso :
un des deux lacs sacrés, séparé du Manasarovar par un seuil peu élevé.

Roduk (Rudog) :
district frontalier du Ngariskorsum.

Rupshu :
vaste région au sud de Leh, une des parties du Changtang ladakhi.

Shahidullah :
ville-étape sur la route Leh-Yarkand, sur le Qara Qash.

Shaksgam :
autre nom de la Yarkand daria, séparée de la Raskam par la chaîne de l'Aghil.

Shigatse :
seconde ville du Tibet, résidence du Panchen Lama.

Shipki la :
principal point de passage (4200 m) entre Kumaon et Tibet.

Shyok :
affluent de l'Indus en amont de Skardu, courant entre l'Indus et le Karakoram où elle prend sa source.

Siachen :
le plus long glacier du massif du Karakoram (72 km), qui donne naissance à la Nubra.

Sivok gola :
gorge creusée par la Tista dans le Mahabharat, qui constitue l'entrée principale du Sikkim.

Skardu :
principale ville du Baltistan, à mi-chemin entre Leh et Gilgit.

Spanggur :
lac au sud du Pangong tso au bord duquel se réunissent deux fois par an les militaires indiens et chinois.

Spituk :
petit village en aval de Leh, qui est devenu une des principales bases militaires indiennes au Ladakh.

Sughat Karaul :
poste frontière chinois au pied du Sugat la.

Sugat la :
principal col (5367 m) sur la chaîne de l'Aghil, au sud de Shahidullah.

Sumdorong chu :
vallée affluente de rive droite du Tawang chu, revendiquée par l'Inde et la Chine.

Taghdumbash pamir :
rivière tributaire du Yarkand daria que longe la Karakoram Highway dans son parcours chinois.

Taklakot :
bourg de la région de Purang, porte sud du Tibet occidental.

Tankse :
point de convergence de plusieurs routes venant du Changtang.

Tashigang (Zhaxigang) :
bourgade le long de l'Indus. Il en existe une au Ladakh et une au Tibet.

Tashkurgan (Taxkorgan) :
ancien poste-frontière sino-russe dans la vallée de la Taghdumbash pamir. Aujourd'hui ville-étape le long de la Karakoram Highway.

Tawang :
bourg sur le versant cishimalayen, dont le monastère dépendait de Lhasa ; étape sue la route Assam-Tibet.

Tsaparang :
ancienne capitale, aujourd'hui en ruine, du royaume de Guge.

Ü :
province du Tibet où est construite Lhasa. Le toponyme (dBus) signifie « centre » en tibétain.

Uttarkhand :
à l'origine les hautes terres de l'Uttar Pradesh où naissent les sources du Gange. Par généralisation, le terme désigne l'Etat des collines que revendiquent les pouvoirs politiques locaux.

Wangdong :
nom chinois du secteur du Sumdorong chu.

Yangi dawan :
un des cols (5400 m) sur la route d'hiver entre Leh et Yarkand, à l'extrémité nord-ouest de l'Aksai Chin, dans les Kuen Lun.

Yarkand (So-ch'e) :
rivière prenant sa source sur le versant nord du Karakoram la et disparaissant dans le Takla Makan.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

Zoji la :
col entre Cachemire et Ladakh, le plus bas en altitude (3528 m) qui franchisse le grand Himalaya.

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre

Annexe

La Graphie Des Noms Propres

SI les frontières sont l'objet majeur de ce présent travail, l'espace concerné par leur tracé est très vaste, de l'ordre de 3 millions de kilomètres carrés ; les toponymes sont d'origines linguistiques fort variées puisque s'y rencontrent des noms d'origine indo-européenne, sino-tibétaine, indo-iranienne pour ce qui est des familles linguistiques, mais aussi cachemiri, pahari, gurung, ladakhi, ouzbek, kirghiz, pour les sous-groupes.

La tradition universitaire veut que l'on utilise au mieux les noms francisés : nous l'avons respecté, mais cette règle ne pouvait concerner qu'une faible partie des noms de lieux cités dans le travail, ces espaces ayant relativement peu retenu l'attention des cartographes français. Pour la plus grande majorité des termes, nous avons repris l'orthographe employé dans les atlas, et notamment dans le *Times Atlas of the World* qui privilégie l'appellation officielle. Si celle ci ne pose pas de problèmes dans le sous-continent indien, il en est tout autre dans l'espace chinois. Pour ce qui le concerne, nous avons adopté, comme le font la plupart des atlas, la transcription Wade-Giles, qui a l'avantage d'être plus exhaustive que la romanisation officielle chinoise - le Pinyin -, à l'exception des noms dont la graphie est désormais traditionnelle (par exemple Beijing pour Pékin, Xinjiang pour Sinkiang). C'est elle qui est de plus utilisée sur les cartes de la

série AMS.

La rare disponibilité des cartes chinoises à moyenne ou grande échelle, et surtout celles du Tibet, nous a souvent obligé à adopter la graphie des noms tibétains telle qu'elle apparaît sur la carte officielle du Tibet éditée par le Gouvernement Tibétain en Exil (non datée ; probablement 1984). N'étant pas tibétologue, nous avons préféré ne pas nous lancer dans la périlleuse aventure de la translittération orthographique ou phonétique (qui donnerait mDo-smed pour Amdo, ou Gzis-kar-rce pour Shigatsé), même si nous dûmes nous y soumettre au cours de nos recherches. Un exemple résumera la difficulté de la localisation au Tibet : pour réaliser la carte concernant la présence militaire, nous dûmes utiliser quatre sources complémentaires : la carte officielle du gouvernement tibétaine en exil, le *Zhonghua renmin gongheguo fen sheng dituji*, la carte touristique éditée par le bureau de cartographie du gouvernement du Tibet et les cartes dessinées par les représentations tibétaines de l'étranger.

Un dernier problème relatif à la toponymie est celui posé par le sujet même : une rivière ou une chaîne de montagne en position de frontière a rarement le même nom selon qu'on l'observe d'un côté ou de l'autre de la limite, compliquant l'identification. Ainsi, un sommet qui est identifié coté népalais comme le Gosainthan (Demeure de Dieu), est repéré comme le Shisha Pangma (crête au-dessus de la plaine herbeuse) du coté tibétain.

Poids Et Mesures

S'intéresser à l'Inde et à l'Asie du sud pose quelques problèmes d'ordre technique, de traduction aux normes métriques des mesures employées tant par les britanniques que par leurs successeurs. Afin de normaliser les données citées, nous avons procédé à la traduction des valeurs qui n'étaient pas exprimées selon les normes du système métrique international. Cette courte annexe a pour objectif de fournir les rapports utilisés pour les conversions entre systèmes de mesures différents.

- 1 lakh = 10 000
- 1 crore = 100 000 000
- 1 pied = 0.30479 mètre
- 1 mile = 1.509 kilomètre
- 1 mile carré = 2.277 kilomètres carrés

"Cyberthèses ou Plateforme" - © Celui de l'auteur ou l'autre